3 1761 04298 3486

Ireland

CORRESPONDANCE

DE MADAME

ELISABETH VOLTAIRE

W. B. Ireland

CORRESPONDANCE

COMPLÈTE

DE MADAME

DUCHESSE D'ORLÉANS

Paris. — Imprimerie de Gustave GRATIOT, 30, rue Mazarine.

CORRESPONDANCE

COMPLÈTE

DE MADAME

DUCHESSE D'ORLÉANS

NÉE PRINCESSE PALATINE, MÈRE DU RÉGENT

TRADUCTION ENTIÈREMENT NOUVELLE

PAR M. G. BRUNET

Accompagnée d'une Annotation

HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

Du Traducteur

TOME PREMIER

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

39, RUE DE L'UNIVERSITÉ

—

1855

LIBRARY
SEP 1 1966
UNIVERSITY OF TORONTO

1118351

DC
130
O7A414
1855
t.1

AVERTISSEMENT.

Le siècle de Louis XIV est, depuis quelque temps, l'objet d'études sérieuses; des écrivains distingués travaillent à l'apprécier et à le faire mieux connaître qu'il ne l'a été jusqu'ici.

On cherche avec soin les documents inédits, on s'efforce de remettre exactement en lumière et à leur vrai point de vue les hommes et les choses de cette époque, dont la place est si grande dans notre histoire.

Ce mouvement de curieux et attentif examen nous donne l'espoir qu'on accueillera avec intérêt les révélations de la belle-sœur du grand roi, de la mère du prince qui gouverna la France sous le nom trop célèbre de Régent.

Les lettres de la duchesse d'Orléans ou de *Madame* (tel était le titre qu'elle portait) sont d'autant plus dignes d'attention, qu'écrites au fur et à mesure des événements et n'étant pas le moins du monde destinées à la publicité, elles sont l'œuvre d'une franchise souvent poussée jusqu'à la rudesse.

Pour bien apprécier cette étrange correspondance, il faut connaître la princesse dont elle émane et qui ressemblait si peu à ces beautés célèbres qui faisaient l'ornement des galeries de Versailles ou des appartements de Marly. Laissons parler un contemporain qui a su tracer un tableau impérissable de cette cour brillante.

« Madame tenoit beaucoup plus de l'homme que de la « femme; elle étoit forte, courageuse, Allemande au der- « nier point, franche, droite, bonne, bienfaisante, noble « et grande en toutes ses manières; petite au dernier « point sur tout ce qui regardoit ce qui lui étoit dû : elle « étoit sauvage, toujours enfermée à écrire, dure, rude,

« se prenant aisément d'aversion; nulle complaisance, nul « tour dans l'esprit quoiqu'elle ne manquât pas d'esprit; « la figure et le rustre d'un Suisse; capable, avec cela, d'une « amitié tendre et inviolable. » Saint-Simon, t. XXXVIII, p. 115; édition de Paris, 1842-43,40 vol. (c'est celle que nous citons pendant tout notre travail).

Un judicieux écrivain, que les lettres et l'histoire viennent de perdre, M. Walckenaër, s'exprime, de son côté, de la façon suivante dans ses *Mémoires sur Mme de Sévigné :*

« La duchesse d'Orléans se distinguait à la cour par une « originalité que personne n'était tenté d'imiter; elle y « vivait dans un isolement complet, en véritable Allemande, « conservant ses goûts et sa rude fierté. Elle n'avait de « complaisance que pour le roi et pour son mari, qu'elle « parvint à s'attacher par sa soumission et sa résignation. « Louis XIV lui en savait gré et respectait, dans cette prin- « cesse, les droits éventuels qu'elle avait sur la Bavière et « le Palatinat, dont il sut tirer bon parti dans ses négo- « ciations.

« D'une laideur repoussante, elle déplaisait à tout le « monde par sa fierté maussade; étrangère à cette cour « brillante où elle était forcée de vivre, elle fut toujours « Allemande en France. Pour son mari, qu'elle mépri- « sait[1], elle était complaisante et douce, afin d'en être « bien traitée et de rester en repos. Louis XIV estimait sa « vertu, la loyauté de sa brusque franchise; ses goûts virils,

[1] Et ce n'était pas sans raison. Saint-Simon, d'accord en ceci avec les autres écrivains de l'époque, en trace le portrait le moins favorable : « Il n'y avoit personne de si mou de corps et d'esprit, de plus trompé, de plus méprisé par ses favoris. Tracassier, incapable de garder aucun secret; avec cela des goûts abominables, rendus publics avec le plus grand scandale. C'étoit le prince le plus attaché à la vie, l'ayant toujours passée dans la plus molle oisiveté, le plus incapable par nature d'aucune application, d'aucune lecture sérieuse; il étoit toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries, de rubans, partout où il en pouvoit mettre; plein de toutes sortes de parfums; on l'accusoit de mettre imperceptiblement du rouge. »

« sa passion pour les chiens, pour les chevaux, avaient son « approbation et ses sympathies; il lui savait même gré de « son isolement, de sa sauvagerie dont elle ne se dépar- « tait que pour lui. Tout le temps qu'elle ne passait pas « avec le roi, à la chasse ou au spectacle, elle l'employait « à écrire à ses nobles parents d'Allemagne de longues « lettres dont les fragments ont servi à former ces singu- « liers mémoires où la cour de France, à l'exception du « roi, est déchirée, injuriée impitoyablement. »

De nombreux témoignages, donnés par la princesse elle-même, démontrent toute l'activité de cette correspondance infatigable. On rencontre bien souvent des expressions dans le genre de celles ci : « Je m'arrête, car j'ai encore cinq lettres à écrire ce soir. — Je viens d'écrire à ma tante une lettre de vingt feuillets. »

Plusieurs centaines de lettres, adressées au duc Antoine Ulrich de Brunswick et à la princesse Wilhelmine-Charlotte de Galles, se trouvèrent dans la succession de la duchesse Elisabeth de Brunswick, morte en 1767. Le duc de Brunswick chargea le conseiller intime de Praun de faire un extrait de cette correspondance; cet extrait fut imprimé en 1789[1]; dès l'année précédente, le libraire Maradan, à Paris, en avait mis au jour une traduction française en 2 volumes in-12. Le traducteur garda l'anonyme; mais, soit prudence de sa part, soit rigueur de la censure, des suppressions, des modifications, des altérations de tout genre se sont multipliées sous sa plume. Des noms compromis ont été supprimés. Malgré ces graves défauts, cette édition reparut à Paris en 1807, avec quelques modifications insignifiantes qui ne touchaient pas au fond des

[1] *Anecdoten vom franzoesischen Hofe, vorzüglich aus den zeiten Ludwigs XIV und des duc Regent, aus Briefen des Madame d'Orléans, Charlotte-Elisabeth*, Strasbourg, 1789. De fait, l'ouvrage fut imprimé à Brunswick par le libraire Vieweg. Il obtint coup sur coup deux éditions nouvelles en 1790 et en 1792.

choses, et avec quelques éclaircissements empruntés aux *Mémoires* de Saint-Simon.

En 1823, le libraire Ponthieu fit paraître des *Mémoires extraits de la correspondance allemande de la duchesse d'Orléans*. Ce volume s'annonce comme une traduction de l'édition de Strasbourg, mais en suivant un ordre qui a paru plus convenable, et en ajoutant le peu de passages que les éditions faites en Allemagne avaient donnés de plus. Quelques notes ont été ajoutées, ainsi qu'une notice sur la princesse, notice signée D-G. (Depping).

Une nouvelle édition, indiquée comme première édition complète, fut mise au jour en 1832 (Paulin, in-8°). Elle suit, à peu de chose près, l'ordre adopté dans l'édition de 1823, qu'elle reproduit avec quelques notes de plus. L'avis de l'éditeur, signé A. S., a été conservé; la notice de M. Depping remplacée par une autre rédigée par M. Ph. Busoni.

Les divers écrivains qui, depuis ces publications, ont retracé l'histoire de Louis XIV et de sa cour, n'ont point oublié de consulter, de citer la correspondance de Madame; mais il importe de n'en point faire usage sans réserve. La princesse accueillait avec empressement les bruits les plus vulgaires; et, comme le remarque fort bien M. Walckenaër, ses lettres contiennent des détails très-curieux, qu'il faut toutefois lire avec circonspection.

Parmi les nombreuses personnes à qui la duchesse adressait de longues épîtres, il faut distinguer ses sœurs consanguines, les comtesses palatines. Le père d'Élisabeth-Charlotte, l'électeur palatin Charles-Louis, se sépara de sa femme, Charlotte de Hesse-Cassel, et il épousa Louise de Degenfeld, dont il eut huit enfants, cinq fils et trois filles; ils prirent le titre de raugraves palatins.

Après la mort de l'électeur, son frère Charles lui succéda; et, venant à décéder en 1685, il fut remplacé, malgré l'opposition de la France, par Philippe, de la branche col-

latérale de Neubourg; les enfants de Charles-Louis furent exclus de la succession. Les fils prirent du service dans les armées; les sœurs séjournèrent d'abord à Francfort, puis en Hanovre, auprès de leur tante Sophie, ensuite en Angleterre, où l'aînée, Caroline, épousa le fils du célèbre maréchal de Schomberg; mais peu de temps après, elle mourut en 1696. Les deux autres sœurs, Amélie et Louise, revinrent en Allemagne, où Amélie mourut en 1709. La duchesse commença, en 1676, à écrire à Charles-Louis, l'aîné des jeunes *raugraves*; il ne tarda pas à la rejoindre à Paris; elle adressa quelques lettres à son frère, Charles-Maurice; mais avec ses deux sœurs, Amélie et Louise, elle entretint une corespondance active, qui commence en 1695, devient de plus en plus considérable et intime à mesure que la duchesse perd ses autres parents, et n'arrive à son terme que quelques jours avant la mort de la princesse elle-même.

Les cinq frères consanguins de Madame moururent tous sans postérité; la plupart trouvèrent la mort au champ d'honneur. L'aîné, Charles-Louis, était entré au service de la république de Venise; il mourut en 1688, au siége de Négrepont; Charles-Édouard, devenu officier autrichien, expira en 1690, dans un combat livré aux Turcs; Charles-Auguste tomba, en 1691, sous le drapeau prussien, en combattant les Français; Charles-Casimir fut, la même année, tué en duel; enfin Charles-Maurice succomba en 1702, victime de son intempérance. Caroline, la seule des trois sœurs qui fut mariée, eut trois enfants; son fils unique, lord Hardwich, mourut jeune; de ses deux filles, l'aînée, Frédérique, épousa lord Holderness; et la seconde, Marie, fut unie à son cousin, le comte Christophe-Martin de Degenfeld, qui joignit à son nom celui de Schomberg. Ses descendants conservent dans leurs papiers de famille les originaux des lettres que la duchesse d'Orléans avait adressées aux oncles et aux tantes de leur aïeule.

Confiées à un écrivain allemand distingué, M. Wolfgang Menzel, ces lettres ont été, pour la première fois, publiées à Stuttgard, en 1843; elles forment un volume in-8°, imprimé aux frais de la *Société littéraire* de Stuttgard[1], et qui est nécessairement fort rare; car ces publications, destinées exclusivement aux membres de la *Société* qui les met au jour, n'entrent pas dans le commerce.

Quelques mots sur la vie de Madame et sur sa famille sont nécessaires pour que l'on connaisse les personnes dont il est question dans cette correspondance.

Née à Heidelberg, le 7 juillet 1652, Élisabeth-Charlotte fut, très-jeune encore, remise à sa tante, électrice de Hanovre, qu'elle ne quitta qu'au moment de se marier.

Le frère de Louis XIV, Monsieur, duc d'Orléans, était devenu veuf; le roi de France voulut le remarier à une princesse dont l'union faisait acquérir à la cour de Versailles des droits probables sur le Palatinat, éventuels sur la Bavière. Il n'y eut jamais de mariage plus exclusivement inspiré par la politique.

Convertie au catholicisme avec trop de précipitation pour que sa foi nouvelle fût bien fervente, la fille de l'Électeur épousa Monsieur le 16 novembre 1671; elle le perdit en 1701. Elle en eut trois enfants, le fameux régent, né en 1674; une fille, Élisabeth-Charlotte[2], qui épousa le duc de Lorraine, et un fils qui mourut à l'âge de trois

[1] Fondée en 1839 sous le patronage du roi de Wurtemberg et sous la présidence du savant bibliothécaire de Tubingue, le docteur Keller, connu par d'importants travaux relatifs à la littérature du moyen âge, la Société littéraire a mis au jour, indépendamment de livres d'un intérêt spécialement germanique, des écrits que tout ami de l'histoire et de la littérature du moyen âge regardera comme fort précieux; citons entre autres la *Chronique catalane* de Raymond Muntaner, *li Romans d'Alexandre* (il en a été rendu compte dans la *Nouvelle Revue encyclopédique*, 1846 et 1847, t. II et III), le *Cancionero* portugais de Resende.

[2] Elle porta le titre de duchesse de Chartres; née le 2 septembre 1676, elle fut mariée le 13 octobre 1698, et elle mourut le 13 novembre 1744. En épousant le duc de Lorraine, elle fut « ravie de se voir délivrée de la rude férule de Madame. » Saint-Simon, qui s'exprime ainsi, raconte (t. IV,

ans. Elle fut forcée, bien malgré elle, d'avoir pour belle-fille Mlle de Blois[1], fille naturelle de Louis XIV et de Mme de Montespan.

Nous n'avons pas besoin de reproduire ici des détails qui sont partout, au sujet des intrigues de cour dont la duchesse fut témoin, et auxquelles elle se trouva souvent mêlée. Son animosité violente contre Mme de Maintenon est connue. La seconde épouse de Louis XIV était toute dévouée aux intérêts du duc du Maine, fils naturel du roi ; elle voulait le placer à la tête du gouvernement pendant la régence. Madame, qui avait pour son fils l'affection la plus vive, ne voyait qu'avec horreur les prétentions de ce qu'on appelait alors le parti des bâtards[2].

Madame mourut septuagénaire, le 8 décembre 1722 ; son fils ne lui survécut que d'un an ; elle fut ensevelie à Saint-Denis. Massillon prononça son oraison funèbre.

Divers discours furent prononcés à l'occasion du trépas de Madame. Nous citerons le *Discours prononcé dans l'église de Saint-Denis, en présentant le corps de Madame, avec l'abrégé de sa vie*, par M. de Saint-Gery de Maynas. Paris, 1723, in-4°, et l'*Oraison funèbre prononcée dans l'é-*

p. 41) les singulières difficultés d'étiquette auxquelles donna lieu ce mariage ; il fut célébré par des abbés déguisés en évêques.

[1] Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France en 1681, née le 9 mai 1677, mariée le 18 février 1692, morte le 1er février 1749. Madame s'opposa tant qu'elle put à ce mariage, qui blessait sa fierté, et elle ne céda que devant la volonté expresse de Louis XIV. Elle n'hésita pas à donner à son fils, dans la grande galerie de Versailles, lorsqu'il venait lui baiser la main, le soufflet le plus sonore. Saint-Simon retrace cette scène d'une façon pittoresque ; il montre Madame se promenant à grands pas, parlant sans contrainte (t. I, p. 46).

[2] On lira avec profit les observations judicieuses de M. de Noailles à cet égard, dans son *Histoire de Mme de Maintenon*. Après avoir expliqué, sans le justifier, bien entendu, comment le scandale des légitimés trouvait grâce dans l'opinion par le préjugé féodal en vertu duquel ni Guillaume le Conquérant, ni Dunois, ne rougissaient de bâtardise, et par l'autorité monarchique investie du droit de légitimation, ce qui strictement conférait à Louis XIV le pouvoir de s'absoudre de ses fautes ; après avoir allégué toutes ces circonstances atténuantes, M. de Noailles n'en prononce pas moins une sentence rigoureuse au nom de la morale et de la religion.

glise de Laon, le 18 *mars* 1723, par le P. Cathalan, jésuite. Paris, 1723, in-4°. (En tête de cette brochure, on trouve le portrait de la princesse, gravé par Drevet, d'après Rigaud.)

Il n'a été imprimé qu'une faible partie de la correspondance de la princesse. On sait qu'elle était en commerce épistolaire avec le célèbre Leibnitz et avec l'abbé de Polier, auquel elle avait accordé toute sa confiance [1]. Elle parle souvent des nombreuses lettres qu'elle adressait aux deux filles qui étaient le fruit du premier mariage de son époux (Marie-Louise, née en 1662, morte en 1689, femme de Charles II, le plus triste et le plus nul de tous les souverains de l'Espagne, et Anne-Marie, née en 1669, mariée en 1684 à Victor-Amédée, prince de Piémont, depuis roi de Sardaigne et de Sicile; elle mourut en 1728). Madame écrivait sans relâche à sa propre fille, la duchesse de Lorraine, et à la duchesse de Modène, Charlotte-Félicité, fille d'un frère de l'électeur de Hanovre, oncle de Madame; elle avait nombre de correspondants outre-Rhin, la reine de Prusse (Sophie-Charlotte, sa cousine, femme de Frédéric Ier), le duc de Brunswick, son ancienne institutrice, Mme de Harling, à Hanovre, etc. [2].

La duchesse a dit elle-même que, sur les sept jours de la semaine, six étaient consacrés à quelque pays particulier : le dimanche, au Hanovre et à la Lorraine; le lundi,

[1] Il parait que des copies de ces lettres existent à Munich, mais on ne sait ce que sont devenues les lettres écrites à l'électrice de Hanovre; ce serait la partie la plus curieuse de la correspondance de Madame, car on sait qu'elle confiait à sa tante des secrets dont elle ne parlait pas ailleurs. Après la mort de l'électrice, Madame recommanda à sa sœur, de la façon la plus pressante, de brûler un paquet de lettres où elle s'expliquait sur les accusations portées contre son fils, soupçonné d'avoir empoisonné les descendants de Louis XIV, afin de s'assurer la couronne.

[2] Un extrait de ces lettres a paru sous la rubrique de Dantzig, 1791, sous le titre de *Bekentnisse des Prinzessin Elisabeth-Charlotte aus ihren Originalbriefen*. Refondu avec le travail mis au jour par M. de Praun, il a fourni les matériaux du livre que M. Schütz, professeur à l'Université de Halle, a consacré à la princesse : *Leben und Charakter von Elisabeth-Charlotte, Herzogin von Orleans,* Leipzig, 1820.

à l'Espagne et à la Savoie, etc. Le samedi était mis à part, afin de s'acquitter de l'arriéré de la semaine. Elle exprime combien elle était fatiguée après avoir, en un jour, rempli de cinquante à soixante feuillets. Elle avait d'ailleurs l'habitude de reproduire, à peu près dans les mêmes termes, les détails qu'elle donnait, à la même époque, à diverses personnes. Elle écrivait avec une rapidité extrême, passant, sans aucune transition, d'un sujet à un autre, entassant beaucoup de mots inutiles et de particularités insignifiantes, qu'il serait absurde de vouloir reproduire. Des expressions de regrets sur les décès ou les maladies des nombreux parents de Madame, d'interminables protestations d'amitié, des répétitions on ne peut plus fastidieuses, grossissaient outre mesure les lettres remises à M. Menzel; il en a retranché les deux tiers, se bornant à conserver ce qui avait plus ou moins d'intérêt général ou de valeur historique.

Madame sut toujours fort mal le français; on en jugera par quelques passages que nous reproduisons textuellement. Elle n'avait guère étudié sa langue maternelle; son orthographe est surannée ou vicieuse; nul souci de la ponctuation; parfois des majuscules placées au milieu d'un mot; nombre d'idiotismes particuliers au Palatinat reviennent sous sa plume, dont le laisser-aller ne sait se soumettre à aucune règle.

Afin de compléter, une fois pour toutes, les renseignements sur les enfants du Régent, à l'égard desquels on trouve de si fréquentes mentions dans la correspondance de leur grand'mère, il est à propos d'en placer ici la liste.

Le Régent eut un fils, le duc de Chartres, né le 4 août 1703, mort le 4 février 1752, à Sainte-Geneviève, où il s'était retiré depuis dix ans.

L'aînée de ses cinq filles fut Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, née le 20 août 1695, mariée le 6 juillet 1710 au duc de Berri, Charles, fils du grand Dauphin et de Victoire de

Bavière, né le 31 août 1686; elle devint veuve le 4 mai 1714, et mourut le 21 juillet 1719, après s'être rendue célèbre par son inconduite.

Louise-Adélaïde d'Orléans, née le 13 août 1698; abbesse de Chelles sous le nom de Sainte-Batilde; morte le 20 février 1743.

Charlotte-Aglaé d'Orléans, Mlle de Valois, née le 22 octobre 1700, épousa, le 21 juin 1720, François-Marie d'Est, prince héréditaire de Modène, et duc de Modène le 26 octobre suivant; elle survécut près de quarante ans à son père, et mourut le 19 janvier 1761.

Louise-Élisabeth, Mlle de Montpensier, née en 1709, mariée à Lerma, le 20 janvier 1722, à Louis, prince des Asturies, devenu roi d'Espagne le 15 janvier 1724, par suite de l'abdication de son père; veuve le 31 août de la même année; elle repartit pour la France en 1725, et mourut au Luxembourg le 16 juin 1742.

Mlle de Beaujolais, née en 1714, accordée en 1722 à don Carlos, roi de Sicile; le mariage n'eut pas lieu, et cette princesse mourut sans avoir été mariée, au mois de mai 1734

Mlle de Chartres, née le 23 juin 1716, mariée en 1734 à Louis de Bourbon, prince de Conti, morte le 13 septembre 1736.

Marie-Louise-Victoire Lebel de la Bussière de Sery, comtesse d'Argenton, donna au Régent trois enfants naturels; le second seul fut légitimé. Il en est souvent question dans les lettres de Madame.

Charles de Saint-Albin, né en 1698, fut sacré évêque de Laon le 26 avril 1722, et archevêque de Cambrai en 1723, mort en 1774.

Jean-Philippe, dit le chevalier d'Orléans, grand-prieur de France, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, abbé d'Hautvilliers, grand d'Espagne, général des galères de France, né en 1702, mort le 24 mars 1749.

Philippe-Angélique de Froissi, mariée au comte de Ségur.

Le Régent eut, en outre, de quelques-unes de ses nombreuses maîtresses, divers enfants naturels qui restèrent dans l'obscurité.

En 1853, nous avons mis au jour une traduction de la correspondance publiée par M. Menzel; la faveur avec laquelle le public a accueilli ces *Nouvelles Lettres* nous imposait le devoir de continuer un travail dont plusieurs écrivains, justement renommés, ont rendu compte avec indulgence.

M. Sainte-Beuve, dans deux articles insérés au *Moniteur* (11 et 19 octobre 1853), a fait ressortir avec autant de justesse que d'habileté tout ce que présente de curieux et de piquant cette correspondance écrite par une princesse allemande, qu'un mariage, dicté par la politique, plaça au milieu de la cour la plus brillante qu'ait jamais eue la France. Les splendeurs de Versailles n'éblouirent point la fille de l'électeur palatin; elle resta indépendante et sauvage; elle conserva tout son franc-parler; elle consigna sans réserve, dans une correspondance des plus actives, ses jugements sur les personnes et les choses offertes à ses regards; elle entassa des anecdotes qu'il ne faut ni admettre sans réserve, ni rejeter complétement. Ses préventions l'égarèrent parfois; sa haine contre Mme de Maintenon, haine exprimée dans un langage et une violence étranges, admettait comme vérité démontrée tout ce que la médisance et même la calomnie pouvaient diriger contre la femme qui avait, aux yeux de la duchesse d'Orléans, le tort impardonnable d'être l'ennemie d'un fils adoré.

M. Barrière, dans le *Journal des Débats* (février 1854), et M. Depping, dans l'*Athenæum français*, ont consacré des articles au volume que nous avons édité.

Aujourd'hui, nous refondons en entier notre travail et nous y joignons les fragments publiés en 1788 par M. de Praun.

Dans ce volume, ainsi que dans les éditions françaises, les extraits empruntés aux lettres de Madame étaient ran-

gés par chapitres spéciaux, selon qu'ils se rapportaient à telles ou telles personnes, à Louis XIV, par exemple, ou au Régent. Nous avons rétabli l'ordre chronologique et suivi la date des lettres; cette disposition permet de mieux saisir la suite des événements et l'esprit qui inspire toute cette correspondance.

Nous avons entrepris une traduction nouvelle, en nous attachant à serrer le texte de plus près que ne l'avaient fait nos devanciers. Il ne s'agit pas de chercher chez Madame le mérite d'une diction élégante et soignée; on sait combien son style est négligé, combien elle y mettait peu d'art. Les répétitions, les incorrections reviennent constamment sous sa plume. En voulant donner un peu plus d'élégance à cette diction inculte, les traducteurs précédents ont altéré sa physionomie. Ils la font sans cesse parler de Louis XIV, expression que Madame n'a pas écrite une seule fois; elle n'appelle jamais ce monarque que le roi, le feu roi, ou notre roi. De longs passages français ont été conservés tels qu'ils se trouvent dans l'édition de 1789, où ils avaient subi une révision grammaticale et orthographique.

Il eût sans doute été désirable d'avoir sous les yeux la correspondance autographe de Madame; nous n'avons pu y parvenir. D'après des renseignements venus d'une source diplomatique, les lettres originales ont péri dans un incendie. Elles n'auraient pu d'ailleurs être reproduites en entier; nous avons déjà dit qu'une foule de détails dénués de tout intérêt, de protestations d'amitié et de dévouement, se multipliaient sans cesse sous la plume de Madame; M. Menzel, ainsi que M. de Praun, ont été obligés d'opérer de larges coupures dans les lettres qu'ils ont eues à leur disposition. Tout reproduire exactement n'eût donné que d'énormes et illisibles volumes. D'ailleurs la duchesse écrivait le même jour à plusieurs personnes de sa famille; ce qu'elle racontait à l'une, elle le disait

aussi à l'autre ; c'était parfois une sorte de circulaire ; il suffit de signaler ces reproductions presque littérales ; il ne saurait être question de les imiter.

Nous avons fait faire des recherches en diverses villes de l'Allemagne, dans l'espoir d'y rencontrer des lettres échappées à la plume active de la duchesse d'Orléans et demeurées inédites ; ces recherches n'ont point eu les résultats que nous espérions. Nous nous flattions de découvrir quelque chose à Vienne, où les archives de la maison de Lorraine ont dû être transportées ; une lettre d'un savant distingué qui habite cette ville nous a prévenus que nul débris de la correspondance de Madame ne s'y trouvait.

Nous avons du moins la satisfaction de joindre à notre publication quelques lettres inédites de Madame, provenant des dépôts publics de Paris ou de la collection d'un amateur ; nous donnons, pour la première fois, les lettres à M. et à Mme de Harling, qui ne se trouvent que dans le volume imprimé en 1792, sous la rubrique de Dantzig, volume qui est devenu peu commun en Allemagne et qui est introuvable en France [1].

Dans sa première enfance, la jeune princesse fut confiée aux soins de Mlle de Offeln, qui lui inspira une affection aussi sincère que durable. Dès l'âge de neuf ans, elle lui écrivit une lettre que nous plaçons en tête de notre recueil. Avant d'aller en France, la fille de l'électeur adressa encore d'Heidelberg, de Frankenthal et autres lieux de nombreuses lettres à son institutrice.

Mlle de Offeln se maria en 1669 et devint Mme de Harling. Madame, de son côté, se trouva la belle-sœur de Louis XIV, et son commerce épistolaire redoubla d'activité.

[1] Il a pour titre : *Bekentnisse der Prinzessin Elisabeth-Charlotte von Orléans aus ihren originalbriefen*, in-12 (sans nom de libraire ni d'imprimeur), 9 feuillets, et 198 pages. Pour épigraphe ce vers de Pope : *The proper study of Mankind is Man*. L'indication de Dantzig est supposée ; le volume a été imprimé à Brunswick ou à Hanovre.

La dernière lettre adressée à Mme de Harling et qui ait été conservée est du 29 décembre 1687 ; cette dame mourut au commencement de 1702, et nul doute que la duchesse n'eût, durant ces quinze années, écrit maintes et maintes fois à la personne qu'elle chérissait.

La correspondance avec M. de Harling commence en 1702 et s'étend jusqu'à la mort de la duchesse, en 1722. Ces lettres sont beaucoup plus intéressantes que celles adressées à l'ancienne institutrice ; elles s'animent surtout après la mort de Louis XIV. Madame savait que toutes ses lettres étaient ouvertes ; sa rude franchise, son laisser-aller épistolaire lui avaient valu les désagréments les plus pénibles ; après la mort du roi, après la fin du pouvoir de Mme de Maintenon, elle put avoir toute sa liberté. On continuait d'ouvrir ses lettres *par habitude* ; c'est elle-même qui le dit, mais elle ne s'en inquiétait nullement. Son fils était l'arbitre des destinées de la France, et ce fils respectait et chérissait une mère avec laquelle il ne se contraignait pas et dont il ne suivait point les conseils.

Nous avons cru devoir ajouter à notre traduction un certain nombre de notes ; il fallait d'abord rappeler au lecteur quels sont les personnages dont les noms reviennent dans cette correspondance ; il convenait de signaler les sources auxquelles on peut recourir pour plus amples détails. Nous avons été fort sobres de citations lorsqu'il s'est agi d'ouvrages généralement connus, tels que les *Mémoires* de Saint-Simon et les *Lettres* de Madame de Sévigné. Nous nous sommes donné un peu plus de latitude lorsqu'il a été question de livres qui ne sont pas dans les mains de tous les lecteurs.

Nous avons été heureux de pouvoir invoquer parfois le témoignage d'un ouvrage très-curieux et peu répandu. M. Léon de Laborde, membre de l'Institut, a joint à un travail publié en 1845, sur le *Palais-Mazarin*[1], un appen-

[1] Aujourd'hui bibliothèque impériale. Ce travail fait partie d'une série

dice de 280 pages imprimées en petit caractère, et contenant 700 notes remplies de détails piquants, de recherches neuves sur la cour de France au milieu du dix-septième siècle, sur les usages, la littérature de cette époque. Ce volume n'a été tiré qu'à petit nombre, et c'est aujourd'hui une rareté bibliographique des plus recherchées et des plus difficiles à rencontrer. Grâce à une érudition persévérante, une foule de faits curieux qui ne se rencontrent pas ailleurs s'y trouvent réunis.

Nous avons donné place dans nos notes à quelques extraits empruntés à ces recueils manuscrits de chansons qu'il ne sera jamais possible de publier en entier, mais qui présentent une abondante moisson de traits piquants et d'anecdotes trop souvent véridiques. Nous n'avons rien épargné en un mot pour que le livre que nous offrons au public fût digne d'occuper une place honorable dans toute bonne bibliothèque, à quelque distance des *Mémoires* de Saint-Simon.

Nous avouons que parfois la crudité des anecdotes que raconte Madame, la hardiesse de ses expressions, nous ont causé quelque embarras. La princesse ignorait les bienséances[1]; et, d'ailleurs, il est juste de reconnaître qu'à cette époque les personnes les plus distinguées employaient sans scrupule des mots que la pruderie moderne repousse avec effroi. Le dialecte du Palatinat avait, sous la plume de

de lettres sur l'*Organisation des bibliothèques publiques* (Paris, 1845, chez Franck). Il forme la quatrième de ces lettres.

[1] On est saisi de surprise en voyant Madame, écrivant à une personne non mariée, entrer hardiment dans les plus scabreux détails. Les vices honteux qui régnaient à la cour de Monsieur avaient familiarisé la princesse avec l'idée de désordres qu'on n'ose indiquer, mais rien ne saurait excuser des lettres telles que celles qu'elle écrit le 30 septembre 1705 et le 3 décembre de la même année; elle entre naïvement dans des détails qui, à coup sûr, ne se trouvent dans aucune lettre de femme.

Quant à la grossièreté de certaines expressions, il faut observer que l'on était, il y a un siècle et demi, beaucoup moins sévère qu'à présent. Le *Quarterly Review* remarque fort bien que Swift, en reproduisant quelques traits d'esprit de sa Stella, montre que sous le règne de la reine Anne, les dames pouvaient fort bien admettre dans leur vocabulaire des mots qui aujourd'hui ne sont employés que dans la lie de la société.

la belle-sœur de Louis XIV, toute la liberté du latin; mais nous avons dû nous souvenir que le lecteur français devait être respecté, et nous avons parfois rejeté dans les notes le texte de ce *latin* qui nous effrayait.

Quelques critiques avaient révoqué en doute l'authenticité des fragments de la correspondance d'Élisabeth-Charlotte, tels qu'ils ont paru de 1788 à 1833; on a soupçonné qu'ils avaient été, sinon fabriqués à plaisir, du moins fortement interpolés; on a désigné, comme l'auteur de pareille œuvre, un littérateur instruit, Sénac de Meilhan, connu par quelques travaux de ce genre. Ces soupçons pouvaient avoir une certaine vraisemblance en présence de la forme morcelée qu'on avait donnée aux extraits des lettres de Madame; mais la publication entière et fidèle qu'a donnée M. Menzel ne laisse plus subsister le plus léger doute sur la parfaite authenticité de ce commerce épistolaire.

C'est avec raison que l'auteur d'un article inséré dans le *Journal de l'Empire* (*Journal des Débats*), 1er octobre 1807, disait :

« Je ne conteste point l'authenticité de ces anecdotes; « elles ont, du moins pour la plupart, un caractère de « vérité, d'originalité et de franchise poussé très-loin, sou- « vent même beaucoup trop loin, mais très-conforme à « l'humeur de la princesse et répondant parfaitement à « l'idée qu'en a donnée Saint-Simon. Ses ressentiments « s'expriment avec une franchise qui pourrait paraître « quelquefois brutale et grossière. Lorsque ses prétentions « sont choquées, lorsque sa hauteur n'est pas satisfaite, « elle tombe tantôt dans d'inconcevables petitesses, tantôt « dans des excès tout à fait condamnables. C'était, assuré- « ment, une grande petitesse à la fille d'un électeur palatin « de trouver qu'il n'y avait pas assez de cérémonial et « d'étiquette à la cour brillante de Louis XIV. »

CORRESPONDANCE

DE

Mme LA DUCHESSE D'ORLÉANS

A MADEMOISELLE D'OFFELEN.

Amsterdam, 9 mars 1661.

Ma bien chère demoiselle Offelen, je n'ai pas pu ne point vous faire savoir que je pense à vous plus que vous n'en avez l'idée, et je pense que vous songez aussi à moi ; j'ai à me plaindre des cousins qui m'ont bien piquée. Nous avons fait un voyage très-agréable ; il faut aussi que je vous demande comment se comporte mon petit cousin ; j'espère que nous nous reverrons bientôt ; je n'ai pas à m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt, car vous savez bien que je ne puis faire mieux. Je vous dis adieu, ma chère demoiselle Offelen, jusqu'à ce que nous nous revoyions bientôt, et je reste encore toujours votre affectionnée amie.

A MADAME DE HARLING.

4 mars 1670.

Il faut que je vous dise, ma chère dame Harling, que mon frère Charles et moi nous devions avoir une grande fête pour la soirée du mardi-gras ; nous devions être des dieux et des déesses, mais, comme il

faisait trop froid, la cérémonie a été retardée et elle devait avoir lieu d'hier en huit; tous nos costumes étaient prêts; ils étaient superbes; mon frère était Mercure et moi l'Aurore; Mlle Kolb faisait Cérès et une autre était Diane; enfin nous étions des dieux et des déesses, des bergers et des nymphes; les chars de triomphe étaient fort beaux; tout était prêt, lorsque jeudi, quand nous allions commencer, survint la nouvelle de la mort du roi de Danemark. Il a bien fallu tout remettre à six semaines, s'il n'arrive rien dans l'intervalle. Voyez maintenant, ma chère dame Harling, si vous voulez vous lever de bonne heure ou non; puisque je suis l'Aurore, j'ai à ma disposition les portes du jour, et je ne les ouvrirai que lorsque cela nous conviendra.

23 novembre 1672.

O ma chère demoiselle Uffel! qu'il est gênant pour un enfant bruyant, turbulent et fantasque de ne pouvoir plus courir, sauter, se promener en voiture; il faut se laisser porter sur une chaise; encore si tout cela était bientôt terminé, on en prendrait son parti; mais cela durera neuf mois, et c'est terriblement long et ennuyeux. Lorsqu'une fois cet œuf sera pondu, je voudrais pouvoir vous l'envoyer par la poste à Osnabruck, car vous êtes plus que qui que ce soit dans ce pays au fait de ce qu'il faut faire en pareil cas, et je suis convaincue par ma propre expérience que vous en auriez bien soin; mais ici aucun enfant n'est en sûreté : les docteurs ont déjà expédié dans l'autre monde cinq des enfants de la reine; le dernier est

mort il y a trois semaines ; ils en ont fait autant pour trois des enfants de Monsieur, ainsi qu'il le dit lui-même.

30 mai 1673.

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez, ainsi que M. de Harling, en m'envoyant votre petit neveu ; soyez sûre que j'aurai pour lui tous les soins possibles, et c'est un fort joli enfant ; non-seulement Monsieur et moi, mais tout le monde ici l'aime. Il sert déjà comme un des autres (*pages*), et il commence à parler français et à le comprendre. Je l'ai logé à part des autres dans une maison dont la dame a soin de lui ; elle fait blanchir son linge et lui fait faire ses prières. Je lui ai fait faire un petit lit avec des rideaux, et il mange à la table de mes filles d'honneur, où, à ce que je pense, rien ne lui manque. Le premier service dont il ait eu à s'acquitter a été de servir à table une des plus jolies demoiselles qu'il y ait en ce pays ; cela ne lui a point déplu, car sitôt qu'on s'est levé de table, la demoiselle l'a deux fois embrassé. Il faut qu'il ait trouvé cet usage de son goût, car, une fois qu'elle n'y pensait plus, le petit drôle s'est placé devant elle et lui a tendu la joue.

A MADAME DE HARLING.

6 juillet 1673.

Je n'ai pensé à rien, si ce n'est à la joie que vous aurez éprouvée en recevant la nouvelle que je suis heureusement accouchée d'un fils. Comme j'ai toujours été comme votre enfant, c'est comme s'il vous

était arrivé un petit-fils. Je suis bien sûre que vos souhaits en sa faveur sont comme les miens. Aussitôt que l'on aura fait faire son portrait, je vous l'enverrai; mais j'espère que vous aurez occasion de le voir et que vous le trouverez tel que vous pouvez le désirer. C'est un bel enfant bien frais et bien portant; grâces à Dieu, il ne lui est survenu aucun accident depuis qu'il est né; je suis enchantée de voir comme il est fort et gros. J'ai été seize heures en mal d'enfant, et j'ai éprouvé, durant cinq heures, les plus grandes douleurs; elles étaient si effroyables que j'ai toujours été comme folle jusqu'à ce que ce drôle soit enfin sorti.

A LA MÊME.

20 avril 1676.

Il m'a été impossible de vous répondre plus tôt, car j'ai été tellement troublée du coup imprévu dont Dieu tout-puissant m'a frappée[1] que je commence à peine à m'en relever : vous voyez bien maintenant que j'avais grandement raison de souhaiter que mes enfants pussent être entre vos mains, car j'avais prévu mon malheur de loin. On a ici une singulière façon d'agir à l'égard des enfants, et je n'ai malheureusement que trop vu qu'en fin de compte, il ne peut en résulter aucun bien. Mon malheur est que je ne sais nullement comment il faut agir avec les enfants, et que je n'ai aucune expérience de ces choses-là; il faut donc que je croie ce qu'on me recommande ici; mais en voilà assez à cet égard, car plus j'y pense et plus je me

[1] La mort du duc de Valois, de ce fils dont la lettre précédente annonçait la naissance.

trouve affligée. Je n'ai maintenant nulle consolation, car Monsieur est parti jeudi avec le roi pour se rendre à l'armée; cela ne peut à la longue faire que du mal à mon lait, et quelque gaieté qu'il y ait naturellement dans mon caractère, il n'y a rien qui puisse vous soutenir dans d'aussi affreux malheurs. Je ne crois pas qu'on puisse mourir de chagrin, car, en ce cas, je ne serais assurément pas au monde, car ce que j'ai souffert est impossible à décrire. Si Dieu n'accorde pas sa protection toute spéciale à l'enfant dont je suis enceinte en ce moment [1], j'aurai bien mauvaise opinion de la santé et de la vie de cette pauvre créature, car il n'y a pas moyen qu'elle ne se ressente pas de toutes mes peines.

A LA MÊME.

30 mai 1676.

Je voudrais pouvoir vous envoyer le duc de Chartres [2] dans une lettre; je serais sûre alors qu'il resterait en vie; il me cause beaucoup d'inquiétude, et je désirerais bien qu'il eût trois ou quatre ans de plus, afin de le voir sorti des périls de la première enfance. Ils (*les médecins*) n'entendent rien ici aux soins qu'il faut donner aux enfants; ils ne veulent rien écouter de ce qu'on leur dit, et ils envoient dans l'autre monde un tas d'enfants.

10 octobre 1676.

J'ai déjà écrit à ma tante une longue lettre, une des

[1] Sa fille, mariée depuis au duc de Lorraine.

[2] Né en 1674, et devenu célèbre sous le nom de Régent.

premières que j'ai écrites depuis mes couches, mais je ne veux pas laisser partir ce courrier sans vous remercier de tous les vœux que vous exprimez pour moi et pour mon nouveau-né dans votre lettre du 29 septembre; quant à moi, je me suis, grâce à Dieu, trouvée extrêmement bien depuis mes couches, et je n'ai pas eu la plus petite incommodité, quoique le mal d'enfant ait été beaucoup plus rude que les deux autres fois. J'ai été, durant dix heures, dans de grandes douleurs, ce qui, à dire la vérité, m'effraie tellement que je ne me soucie plus d'être un tuyau d'orgue, comme vous me l'écrivez. Les enfants sont trop durs à venir; s'ils vivaient, on prendrait son parti; mais quand on les voit mourir, comme j'en ai fait cette année la triste expérience, alors il n'y a plus aucun plaisir à tout cela. Le duc de Chartres est, grâce à Dieu, en parfaite santé, ainsi que sa petite sœur, qui est aussi grasse qu'une oie engraissée et très-grande pour son âge. Lundi dernier, on les a baptisés; on leur a donné mon nom et celui de Monsieur; ainsi le drôle s'appelle Philippe et la petite fille Élisabeth-Charlotte. S'il vient maintenant une Liselette[1] au monde, Dieu fasse qu'elle ne soit pas plus malheureuse que moi, et elle n'aura pas de motifs de se plaindre.

A LA MÊME.

3 janvier 1677.

Je vous remercie bien de vos souhaits de bonne

[1] Petit nom d'amitié que les parents de la duchesse lui donnèrent lorsqu'elle était enfant.

année; je désirerais extrêmement avoir l'occasion de vous témoigner ma reconnaissance, car si nous en venions à régler nos comptes, nous trouverions que vous avez fait plus pour moi dans ma jeunesse que je n'ai fait pour vous en toute ma vie, et j'en suis honteuse; le moins que je puisse faire est donc d'avoir pour vous l'affection la plus sincère.

AU RAUGRAVE CHARLES-LOUIS.

Paris, 2 mai 1677.

Mon cher Charles [1], je n'ai pas voulu vous écrire lorsque j'ai reçu la triste nouvelle de la mort de votre maman, car je sais bien que dans les premiers moments d'une juste douleur, il n'est pas possible de lire des lettres; aujourd'hui j'espère que vous êtes un peu revenu à vous-même, et je vous écris pour vous assurer de toute mon amitié et de mon vif désir de pouvoir vous apporter quelque consolation.

A MADAME DE HARLING.

Pas de date (1681).

Je n'ai reçu depuis longtemps aucune lettre de mon frère [2], mais j'ai appris à son égard quelque chose qui ne me fait pas plaisir et qui ne convient pas à un nouveau marié; il a attrapé, à Genève, la petite vérole, ce

[1] Frère consanguin de la duchesse.

[2] Ce frère avait un an de plus que sa sœur; il devint électeur palatin après la mort de son père, en 1680, épousa une princesse de Danemark, et mourut sans postérité en 1685. La maison de Neubourg lui succéda.

n'est pas du tout ce qu'il faut pour la figure d'un prétendu; je crains que les marques ne lui demeurent; la princesse de Danemark devra, à l'avenir, s'attacher à ses bonnes qualités plutôt qu'à sa figure, et elle en trouvera, chez lui, d'excellentes.

A LA COMTESSE PALATINE LOUISE.

Saint-Cloud, 25 avril 1681.

J'ai reçu plus de dix lettres de notre reine d'Espagne [1], qui sont pleines d'amitié pour vous. A propos d'elle, son pauvre Saint-Chamans est extrêmement malade; on doute qu'il en réchappe; ceux qui le connaissent disent qu'il meurt d'amour pour elle, car depuis qu'elle était allée en Espagne, il n'avait pas eu un moment de satisfaction. J'en suis sincèrement affligée.

A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES [2].

Versailles, ce 13 juin 1685.

Avant mesme que d'avoir receue vostre lettre du 6 de ce mois qu'on m'a donnés hier au soir, mon bon duc, je me suis flattée que vous series faches quand vous aprendries ma juste doulleur, elle est aussi forte que jen ay de sujet, je croi que c'est asses vous en dire pour vous en faire comprendre toutte son estendüe,

[1] Marie-Louise, fille du premier lit de Philippe, duc d'Orléans, et belle-fille de Madame. Elle avait épousé, en 1679, Charles II.

[2] Cette lettre se trouve en autographe à la bibliothèque du Louvre, vol. F, n° 325 (*Lettres de Louis XIV et des princes au maréchal de Noailles*, p. 82). Nous la reproduisons avec toutes ses incorrections d'orthographe.

mais si quelque chose peust adoucir ma peine, cest assurément de voir si mes amies s'y interessent et particullièrement ceux que j'estime aussi parfaitement que vous, mon bon duc, je ne vous donneres jamais occasion de changer de sentiments pour moy, et je vous prie d'estre persuades que vous ores en moy tant que je viveray une (par mon malheur très inutille) mais pourtant très sûre et veritable amie.

Je souhaitte que les eaux de Bourbon vous facent du bien et que nous vous revoyons bien tost en parfaitte santé icy.

A MADAME DE HARLING.

18 novembre 1687.

J'ai reçu votre lettre du 27 octobre ; elle m'a fait grand plaisir, car elle m'a prouvé que votre santé était meilleure ; j'en étais grandement en peine, et, après tous les soins que vous avez eus pour moi durant mon enfance, après toutes les preuves d'amitié dont vous m'avez comblées, il est bien naturel que je vous chérisse de tout mon cœur et que je m'intéresse extrêmement à tout ce qui vous regarde. On ne peut pas dire qu'on a été inutile en ce monde lorsqu'on a fait tout le bien que ma chère demoiselle Uffel a fait ; il faut alors désirer de vivre et de ne pas affliger ses bons amis en mourant. Pourquoi auriez-vous de la répugnance pour la vie? Avec la résignation que vous avez dans la volonté de Dieu, aucun grand malheur ne saurait vous atteindre, et il vaut encore bien mieux vivre que mourir. On ne va que trop tôt dans l'autre

monde. Vous vous réjouirez avec moi de ce que mon fils, grâce à Dieu, est revenu en parfaite santé; Dieu a fait pour lui un miracle en le tirant sain et sauf de la bataille [1]. Je m'étonne que Son Altesse l'électeur ne soit pas encore chez lui, lorsque le roi Guillaume est déjà en Angleterre; la duchesse douairière sera maintenant convenablement à Hanovre; il me semble que notre oncle ne fait pas grand honneur à la maison en restant à la chasse, tandis que cette duchesse arrive. Je désire que vous puissiez bientôt faire librement usage de vos pieds et de vos mains, et vous trouver en parfaite santé, afin d'en jouir longtemps avec plaisir. Je n'ai eu aucune peine à lire votre lettre. On ne me fait maintenant ni bien ni mal : Dieu veuille que cela puisse rester ainsi; je serais alors bientôt en paix. J'adresse à monsieur Harling mes félicitations au sujet de son neveu; de tout côté on m'en fait des compliments. Il n'est de retour ici que depuis sept jours et en parfaite santé; mon fils et ses gens ne peuvent assez le louer au sujet de la façon dont il s'est conduit pendant la bataille. J'ai vivement demandé qu'il fût avancé dans son régiment, mais la protection de madame de Maintenon et sa recommandation ont plus de poids que la mienne; j'espère qu'une autre fois nous serons plus heureux [2].

[1] De Steinkerque.

[2] Le volume, publié en 1791, donne, peu après cette lettre, l'extrait d'une autre, sans date, dans laquelle la duchesse raconte une anecdote concernant une demoiselle de la cour de Brunswick. Étant à la table du duc, elle se mit à soupirer au point d'attirer l'attention de tous les assistants. On lui demanda

A M. LE MARECHAL DE NOAILLES [1].

Fontainebleau, 8 novembre 1688.

Je viens de recevoir dans ce moment vostre lettre, mon bon duc, qui ne m'a point surprise, car vous me donnés des marques de vostre amitié en touttes les occasions, ainsi je n'ay pas pust doutter que vous ne m'ayés plainte d'avoir perdue ce pauvre Raugraff que j'aimois tendrement; mais comme je vous ai dit souvent si quelque chose me peust soutenir dans ces afflictions si continuelles qui m'arrivent, c'est quand je vois que les honnestes gens et ceux que j'estime s'y interessent, jugés de-là si je ne doy pas avoir receue de la consolation des assurances que vous me donnés d'y avoir pris part, car vous me faittes bien la justice de croire, mon bon duc, que vous vous pouvez entièrement faire l'application de ce que je viens de dire, puisque j'ay pour vous aultant d'estime et d'amitié que vous pouvés en souhaiter.

A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES [2].

Saint Clou, ce lundy 8 d'aoust 1689.

Vostre petitte Lupine ne veust pas vous dire un mot de ce que je l'ay priée de vous dire de ma part, et elle veust que je le mette par escrit, c'est de quoy je ne me suis pas fait tirer l'oreille. Je vouderois pouvoir

si ces soupirs réitérés étaient le résultat de quelque chagrin que lui donnait son serviteur (*Chervitor*), « Il n'y a pas de Chervitor, répondit-elle; je me suis bourrée a en crever. »

[1] Volume ci-dessus indiqué, p. 83.

[2] Volume ci-dessus indiqué, p. 85.

trouver quelque occasion de vous assurer par quelque service, mon bon duc, que je suis tousjours de vos amies, que je vous souhaitte touttes sortes de contentement, et qu'il ne vous peust rien arriver où je ne m'intéresse comme je dois, par l'estime et amitié que j'ay pour vous.

A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES [1].

Versailles, ce lundy 25 d'aoust 1692.

En vérité, mon bon duc, vous avez grand tort de me faire des excusses de m'escrire; avez-vous donc oubliés que j'aime mes amis, que je souhaitte qu'ils ayent de l'amitié pour moy, et que je suis très aise d'en aprendre des nouvelles? Comment donc seroit-il possible que vostre lettre du 18 de ce mois, que la duchaisse Lupine m'a donnée hier au soir, oroit peust me desplaire? Bien loin de là; aussi, mon bon duc, elle m'a faist un très grand plaisir, et je vous suis très obligée de la part que vous me témoignés prendre à ce qui reguarde mon fils. Il est bien vray que je suis très aise de ce qui lui est arivés, mais je vous advoue que je trouve qu'en voilà bien assés pour nostre année, et je me consolerois fort, si la campagne pouvoit finir sans qu'il y ait plus d'action. Son bras n'est pas encore guéris, mais on me mande qu'il le sera bien tost. Adieu, mon bon duc, je vous souhaitte mille bonheur et contentement, et je vous assure que vous n'avez point d'amie qui ait plus d'estime et véritable amitié pour vous que moy.

[1] Volume ci-dessus indiqué, p. 86.

A M. LE MARECHAL DE NOAILLES[1].

Paris, ce mercredy 24 juin 1693.

En arrivant de Saint-Clou icy, j'ay apris la conqueste que vous venes de faire de Rose, mon bon duc, dont j'ay esté ravie pour l'amour de vous, je vous asseure, et sachez m'en bon gré, car en vérité, il faut que vous soyez, auttant de mes amis que vous en estes, pour que je puisse me réjouir (en l'humeur où je suis de l'orible cruauté qu'on a faite en dernier lieu à Heijdelberg) de ce qui vous est arrivé et y prendre part, car je frémis encore quand j'y songe. N'en parlons plus, je vous diray seulement, mon bon duc, que qu'en quelque estat que je puisse estre, je m'intéresserés à tout ce qui vous regarde, car je vous estime fort et ay beaucoup d'amitié pour vous, je vous prie d'en estre persuadés.

A LA COMTESSE LOUISE.

Versailles, 5 mars 1695.

Je ne vois pas pourquoi il faut aux gens tant de costumes divers ; mes seuls vêtements à moi sont le grand habit et un costume de chasse quand je monte à cheval ; je n'en ai point d'autre ; je n'ai de ma vie porté ni robe de chambre, ni manteau, et je n'ai dans ma garde-robe qu'une seule robe de nuit pour me lever et pour me mettre au lit.

Le roi Jacques d'Angleterre n'a pas voulu que nous prissions le deuil de sa fille[2] ; il a vivement insisté

[1] Volume ci-dessus indiqué, fol. 88.

[2] Marie, fille de Jacques II et femme du prince d'Orange,

pour qu'on n'en fît rien; il n'a pas du tout été ému de cette mort, ce qui m'a étonnée, car je pense que l'on ne peut oublier ses enfants, quels que soient les torts que l'on ait à leur reprocher; le sang doit toujours conserver sa force. D'après le portrait qu'on m'avait fait du prince Guillaume, je n'aurais pas cru qu'il eût été aussi attaché à sa femme; je lui en sais bon gré.

Je suis bien aise d'apprendre que Charles Maurice m'aime, quoiqu'il ne m'ait jamais vue : c'est l'effet du sang; il n'est pas étonnant que je l'aime, car je l'ai vu venir au monde, et d'ailleurs, j'ai conservé un tel respect pour Son Altesse, notre père [1], que j'aime tous ceux qui sont ses enfants. Je désire que Charles Maurice soit bientôt colonel. On meurt quand vient le moment marqué, Maurice ne vivra pas au delà de l'époque que lui assigne sa destinée, qu'il soit à la cour ou à la guerre. Il faut qu'il suive son penchant, car tout ce que l'on fait par goût, on le fait bien mieux que lorsqu'on cède à la contrainte.

A LA COMTESSE PALATINE LOUISE [2].

14 mai 1695.

Nous avons ici un comte de Nassau, qui est un très-

Guillaume III; elle prit une part active à la révolution qui détrôna son père, et elle occupa sa place.

[1] C'est l'expression dont se sert toujours la princesse : *J. G. unser vater*. Elle ne désigne jamais sa mère, son mari, sa fille et jusqu'aux moindres de ses cousins, sans mettre leurs titres au-devant de leur nom. Nous avons cru devoir supprimer ces répétitions continuelles; il suffit d'en prévenir une fois.

[2] Les lettres suivantes sont de même adressées à cette sœur

brave homme et fort estimé ; il a un diplôme de l'empereur, qui l'autoriserait à prendre le titre de prince ; mais il n'en fait point usage, ce que je trouve fort bien. La danse est maintenant passée de mode partout. Ici, en France, aussitôt qu'on est réuni, on ne fait rien que jouer au lansquenet ; c'est le jeu qui est le plus en vogue, mais les jeunes gens ne veulent plus danser. Pour moi, je ne fais ni l'un ni l'autre. Je suis beaucoup trop vieille pour danser, et je ne l'ai pas fait depuis la mort de notre père. Je ne joue jamais, pour deux très-bonnes raisons : la première, c'est que je n'ai pas d'argent ; la seconde, c'est que je n'aime pas le jeu. On joue ici des sommes effrayantes, et les joueurs sont comme des insensés ; l'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing que toute la salle en retentit ; le troisième blasphème d'une façon qui fait dresser les cheveux sur la tête ; tous paraissent hors d'eux-mêmes et sont effrayants à voir.

17 juillet 1695.

Je vous prie de saluer de ma part tous nos vieux amis du Palatinat ; je maudis aujourd'hui la guerre plus que jamais ; mon pauvre fils, qui a été si gravement malade et qui prend encore du quinquina, s'est trouvé à une affaire où le maréchal de Villeroi est tombé sur l'arrière-garde du prince de Vaudemont et a mis quatre bataillons en déroute. Si mon fils a eu le bonheur de ne recevoir aucune blessure, je tremble

de Madame ; nous n'avons pas besoin de reproduire son nom en tête de chacune d'elles.

que la fatigue ne lui rende la fièvre. Une bonne paix serait bien à désirer.

23 juillet 1695.

Madame de Savoie[1] m'a écrit beaucoup de bien de mon cousin le landgrave; elle dit qu'il est actif et qu'il a fort bonne mine, et qu'il lui a dit qu'il serait charmé de me voir. Je vous prie, ma chère Louise, si vous voyez ce prince, de lui exprimer combien je regrette que la guerre ne nous permette pas de nous trouver ensemble. L'histoire du prince Charles de Brandebourg[2] est quelque chose de fort étrange; j'ai été la première à mander à ma tante cette nouvelle que notre duchesse de Savoie m'avait écrite en détail. On m'a annoncé que Casal s'était rendu; en tout cas, cela aura sans doute lieu bientôt; je ne sais ce qui se passe à Namur.

Fontainebleau, 27 septembre 1695.

Ma tante m'a écrit de drôles d'histoires au sujet de l'abbesse d'Hervord. Nous avons ici un Courlandais qui sert dans l'armée et qui prétend être terriblement bien dans les bonnes grâces de cette abbesse; il m'a

[1] Anne-Marie, fille de Philippe d'Orléans et belle-fille de Madame, mariée au duc de Savoie.

[2] Charles-Philippe, fils de l'électeur Frédéric-Guillaume, s'éprit à Turin de la belle comtesse de Solmeur, et l'épousa en secret. Son frère, le roi de Prusse, Frédéric Ier, la fit enlever de force; dans cette circonstance, Charles se battit héroïquement et fut blessé. Peu de temps après, il mourut de chagrin. La comtesse parvint à s'enfuir du couvent où elle avait été mise et épousa le maréchal saxon, comte de Wackerburth.

montré des lettres d'elle, qui prouvent qu'elle s'intéresse, en effet, beaucoup à lui : il se nomme Ambotten ; elle me l'a également fort recommandé par l'entremise de Mme de Platter. C'est un jeune homme de vingt ans, qui n'est point laid ni mal fait, mais qui me semble fort peu agréable. Il a de l'esprit et il écrit bien, mais il paraît avoir trop d'amour-propre. Elle voudrait volontiers l'avoir près d'elle, mais il ne s'en soucie pas. Ici on ne fait pas autre chose que des chansons contre tout le monde ; le roi lui-même n'est pas épargné ; mais celui contre lequel on se déchaîne le plus, c'est le pauvre duc de Villeroi [1] ; il n'y a pas de jour qu'il ne surgisse quelque nouveau couplet contre lui.

[1] Ce personnage joua malheureusement un grand rôle vers la fin du règne de Louis XIV. Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, a crayonné son portrait à sa manière ; rapportons-en les principaux traits : « Le maréchal de Villeroi étoit un grand homme, « bien fait, fort, vigoureux. Quinze à seize heures à cheval ne « lui étoient rien, les veilles pas davantage. Toute sa vie nourri « et vivant dans le grand monde ; magnifique en tout, fort « noble en ses manières, homme fait exprès pour présider à un « bal ou pour être juge d'un carrousel. Brave de sa personne, « mais sans capacité militaire. » Il mourut en 1730. Les Mémoires du temps et Mme de Sévigné ne le désignent que sous les noms de *charmant*, de *fastueux*. La Beaumelle lui attribue le mot bien connu : *A-t-on mis de l'or dans mes poches?* que Voltaire revendique pour un financier. Il fut le héros de beaucoup d'aventures galantes, et la bonne opinion qu'il avait de lui faisait dire qu'il n'avait jamais trouvé de cruelles. On peut voir, dans les *Mémoires* de Maurepas (I, 238), comme le duc de Roquelaure, dont il avait séduit la femme, voulut user de réciprocité. La surprise de Crémone, où il demeura prisonnier des Autrichiens, fit pleuvoir de plus belle sur lui une grêle de couplets moqueurs. Nous en donnerons quelques échantillons.

Les recueils manuscrits de chansons renfermant contre ce gé-

8 octobre 1695.

Francfort est maintenant, à ce que je vois, le rendez-vous de tous les princes allemands, et la maison de la comtesse de Hohenlohe est le rendez-vous du

néral malhabile une multitude de traits, nous n'avons qu'à prendre au hasard :

Ne disons rien de Villeroy,
Il fut choisi par le roi ;
Faut s'en prendre à ce bon prince
D'avoir fait un choix si mince :
Lampons, lampons, camarades, lampons.

Villeroy, grand général,
Grand général en peinture,
Iroit au feu comme au bal,
S'il ne craignoit la brûlure.

Mais ce fut surtout après la surprise de Crémone, où Villeroi resta prisonnier du prince Eugène, que la verve de tous les rimeurs se déchaina. On remplirait une foule de pages de ce qui circula en ce genre.

Oui, je tiens la chose certaine,
Eugène est un grand capitaine,
Il fait des coups des plus hardis.
Ah ! que de grâce on doit lui rendre
Pour Villeroi qu'il nous a pris,
Et Crémone qu'il n'a pu prendre.

Non, Villeroi n'est point blâmable,
Il a fait une action louable
Et digne des anciens Romains
Qui s'immoloient pour la patrie ;
Il s'est fait prendre à dessein
De sauver toute l'Italie.

Villeroi partant de Paris
Promit chasser Eugène,
Qu'à son abord les ennemis
Se soutiendroient à peine,
Et qu'en un besoin il iroit

beau monde. J'ai un portrait de la troisième femme du comte palatin Charles, fait lorsqu'elle était encore margrave de Brandebourg. Elle n'y paraît pas jolie, et si elle n'a pas embelli depuis, il ne faut pas qu'elle se

Les attaquer dans Vienne;
Le succès passa son projet,
En triomphe on l'y mène.

Le maréchal de Villeroi
Est prisonnier dans Vienne,
C'est tant mieux pour notre grand roi;
Il est bien, qu'il s'y tienne.
Pourquoi faut-il, grand général,
Qu'en prison l'on vous mène,
Vous qui n'avez point fait de mal
Aux gens du prince Eugène?

La perte d'un combat naval
A fait Tourville maréchal;
Boufflers, qui Namur laissa prendre,
En est devenu duc et pair;
A quels honneurs doit donc prétendre,
Villeroi qu'on a pris sans vert?

Villeroi est dans Vienne,
A ce que l'on dit;
Que jamais il n'en revienne;
S'il est bien qu'il s'y tienne,
Et nous aussi.

Eugène a manqué de foi,
En ce coup d'importance;
Car, en prenant Villeroi,
Il a fait plaisir au roi
De France,
De France.

Eugène va exprès prendre Crémone:
Pour l'empereur l'affaire est bonne,
Mais
Il prend notre chef en personne:
L'affaire est bonne pour le roi.
Petit Soissons, vous faites l'habile homme;

vante de sa beauté. Il me semble qu'au lieu de dépenser de l'argent en divertissements de carnaval, l'électeur palatin ferait bien mieux de secourir les pauvres habitants du Palatinat qui sont dans une ex-

Examinons si votre tête est bonne.
Mais
Vous voulez prendre Crémone :
Laissez-y Villeroi.

La tête tourne au prince Eugène,
Il n'entend plus ses intérêts ;
Le grand Villeroi qu'il emmène
Lui promettoit d'heureux succès.
Oh ! le benêt !
Oh ! le benêt !
Qui trouve en tête un tel capitaine
Doit le laisser au lieu qu'il est.

Voici les François qui viennent,
Amis, sauvons-nous.
Halte-là ! leur dit Eugène,
C'est Villeroi qui les mène
Et je m'en f....,
Et je m'en f....

En nous enlevant Villeroi,
Que prétendoit le prince Eugène ?
Pouvoit-il mieux servir le roi,
Qu'en nous enlevant Villeroi ?
Il croyoit nous remplir d'effroi,
Mais il nous a tirés de peine
En nous enlevant Villeroi.

Villeroi, ce grand général,
Vint d'Italie en diligence,
Pour réparer le coup fatal
Qu'à Ramilly perdit la France ;
N'ayant point vu prendre Turin,
Il vient pour voir prendre Menin.

Rends-moi, Varus, mes légions,
S'écrioit autrefois Auguste ;
Rends-moi, Tallard, mes bataillons,
Dit Louis à titre plus juste.

trême misère; cela lui ferait plus d'honneur devant Dieu et devant le monde.

Versailles, 11 décembre 1695.

Je regarde comme un grand éloge qu'on dise de moi que j'ai le cœur allemand, et que j'aime ma pa-

— Demandez-les à Villeroi,
Il en a perdu plus que moi.

De Ramilly bénissons la défaite,
Heureux François, ne prenez point d'effroi ;
Si vous perdez Beaumont dans la retraite,
Nos ennemis ont perdu Villeroi.

Ah ! quel malheur pour nos deux rois,
Dans le temps où nous sommes !
Que n'a-t-on fait de Villeroi
Ce qu'on fit à Crémone?
Ce général, de bonne foi,
N'est qu'un Jean de Nivelle,
Et son épée n'est que de bois,
Comme à Polichinelle.

Si jadis pour sauver la France des Anglois
Il lui fallut une pucelle,
On doit tout attendre de celle
Qu'à ses côtés a Villeroi.

Villeroi, grand prince Eugène,
Vous fait lever le matin ;
Pâris fit moins de chemin
Pour prendre la belle Hélène.
On vous l'auroit envoyé,
Sans vous donner tant de peine,
On vous l'auroit envoyé
Si vous l'aviez demandé.

La Harpe, dans son *Cours de Littérature*, donne comme modèle du genre le refrain que chantaient les soldats français :

Villeroi, Villeroi,
A fort bien servi le roi
Guillaume, Guillaume.

trie; je m'efforcerai, avec la grâce de Dieu, de mériter cet éloge jusqu'à mon dernier jour. J'ai encore le cœur allemand, car je ne peux me consoler de ce qui se passe dans le malheureux Palatinat; je ne peux y penser, aussi je suis triste toute la journée. Samedi prochain, je reviens à regret à Paris, que je trouve très-désagréable.

Il n'y a rien au monde de plus malheureux que le sort d'une reine en Espagne; je le sais par la feue reine, qui m'a décrit jour par jour l'existence qu'elle y menait. En Portugal, c'est encore pire, et cela montre bien la vérité du proverbe qui dit que tout ce qui reluit n'est pas or.

Versailles, 8 mars 1696.

Notre duchesse de Hanovre ne peut assez m'exprimer combien sa fille est heureuse à Modène; Dieu veuille que cela dure. Je sonderai le roi, dès que je trouverai un moment favorable, pour savoir s'il consent à ce que vous ayez la jouissance de vos biens dans le Palatinat, et je vous ferai savoir sa réponse. Rien ne pourrait me faire plus de plaisir que de vous rendre service ainsi qu'à votre sœur, mais je crains que le roi ne refuse l'autorisation nécessaire, parce que notre frère Charles Maurice est au service de Brandebourg; mais je ne lui parlerai que de vous et d'Amélie.

Versailles, 26 mars 1696.

J'étais trop âgée quand je vins en France pour changer de caractère; la base était jetée, il n'y a rien là de surprenant; mais je serais inexcusable si j'étais

fausse et si je n'aimais pas les personnes pour lesquelles je dois avoir de l'attachement. Vous avez raison de croire que j'écris comme je parle; je suis trop franche pour écrire autrement que je ne pense. La bonne duchesse de Guise, cousine du roi et de Monsieur, est morte ici il y a cinq jours. J'en ai été fort affligée; c'était une digne et pieuse femme; nous dînions chaque jour ensemble. Il n'y avait qu'une antichambre entre ma chambre et son cabinet. Elle a conservé toute sa tête jusqu'au dernier moment, et elle est morte tranquille et sans regret.

Versailles, 13 mai 1696.

Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai été obligée d'aller passer douze jours à Paris, ce qui, selon l'usage, m'a fait bien du mal, car l'air de cette ville est intolérable pour moi; j'en suis revenue avec la fièvre. Ma fille est maintenant, grâce à Dieu, en parfaite santé; elle est assez grande, car elle a la moitié de la tête de plus que moi, et elle est bien faite; elle a vraiment bonne mine, ce qu'on ne peut pas dire de mon fils qui est petit, quoiqu'il ne soit pas mal bâti. J'ai trouvé un autre peintre, de sorte que j'espère, avec le temps, vous envoyer nos trois portraits.

Saint-Cloud, 11 juin 1696.

Si je n'avais déjà appris par ma tante que vous alliez en Hollande, j'aurais été tout étonnée de recevoir de vous une lettre datée de La Haye. Ma santé est maintenant assez bonne; j'ai, selon mon usage, chassé la fièvre en allant à la chasse. J'ai eu la satisfaction

de pouvoir rendre service à quelques-uns des prisonniers qui ont été conduits dans ce pays. Je ne puis pas grand'chose, mais je n'épargnerai rien pour être utile à des compatriotes qui auraient besoin de moi. Je me souviens parfaitement de La Haye, et je trouve cette ville fort agréable; mais l'air n'y est pas aussi bon que dans le Palatinat, et tout est devenu bien cher en Hollande. Le roi Guillaume n'est plus à Loo, mais à la tête de son armée; Dieu veuille qu'il n'y ait pas de bataille, car je ne puis y penser sans trembler à cause de mon fils. Le sort des bons habitants du Palatinat me désole, mais je ne puis rien empêcher. Unissons-nous tous pour faire des vœux pour la paix, car elle est bien nécessaire[1].

Versailles, 22 janvier 1697.

Il est déplorable que les prêtres fassent que les chrétiens soient tellement divisés entre eux. Les trois religions chrétiennes n'en formeraient qu'une seule si l'on suivait mon avis; on ne s'informerait pas de ce que croient les gens, mais s'ils vivent conformément à l'Évangile, et on prêcherait contre ceux qui mènent une mauvaise conduite. On laisserait les chrétiens se

[1] La paix fut conclue à Ryswick cette année, et donna lieu à divers couplets que nous trouvons dans les recueils manuscrits. En voici un exemple :

On dit partout que la paix
Ne se conclura jamais,
Ce n'est qu'une médisance;
On dit que par complaisance
Guillaume, dans le traité,
Prétend au tiers de la France,
C'est la pure vérité.

marier entre eux et aller à l'église où ils voudraient, sans y trouver à redire; il y aurait alors plus d'harmonie qu'il n'y en a à présent. Je fais tant de cas du roi Guillaume, que j'aimerais mieux l'avoir pour gendre que l'empereur d'Allemagne. Je puis dire avec vérité de ma fille qu'elle n'a aucune pensée de coquetterie ni de galanterie; à cet égard elle ne me donne aucun souci, et je pense n'avoir rien à craindre; elle n'est pas belle, mais elle a une jolie taille et bonne mine, et de bons sentiments. Je suis persuadée qu'elle restera vieille fille; car, selon toute apparence, votre roi épousera la princesse de Danemark. Je me figure que l'empereur prendra la seconde princesse de Savoie, et le duc de Lorraine la fille de l'empereur; il ne restera donc plus rien pour la mienne.

17 mars 1697.

Je ne sais si vous vous souvenez combien j'étais gaie durant ma jeunesse; cela m'a bien passé; je viens d'être plus de six semaines sans rire une seule fois; la comédie est encore ce qui me divertit le mieux.

Saint-Cloud, 15 mai 1697.

Jeudi était mon jour de courrier pour le Hanovre; j'écrivis de si longues lettres que j'étais ensuite trop fatiguée pour reprendre la plume. Vendredi, je fus à Port-Royal, mais je n'y restai pas longtemps, car Monsieur m'avait donné rendez-vous au Palais-Royal pour aller à l'Opéra; j'y arrivai au moment où le spectacle finissait. Samedi, je partis à huit heures

du matin, pour aller à cinq lieues d'ici à la chasse du loup; je ne revins qu'à cinq heures, et nous dînâmes à six. Dimanche était encore le courrier pour le Hanovre, et j'avais à aller à l'église; lundi, c'était le jour du courrier pour la Savoie, et beaucoup de personnes vinrent me rendre visite, entre autres la grande-duchesse de Florence; le soir nous reçûmes la nouvelle que la petite fille de mon fils était à la mort, et nous vînmes à Paris.

Si vous saviez tout ce qui se passe ici, vous ne seriez certes pas surprise de ce que je ne suis pas gaie; une autre à ma place serait peut-être depuis longtemps morte de chagrin; moi, je ne suis qu'engraissée.

Saint-Cloud, 21 juin 1697.

J'ai reçu depuis quinze jours votre lettre du 21 mai; mais je ne pouvais y répondre, car je n'étais pas encore en état d'écrire de la main gauche, et Mlle de Rathsamhausen [1] met si mal l'orthographe que je ne me souciais pas de lui dicter. Je vais vous raconter ce qui est arrivé. Il y a un mois, je fus avec M. le Dauphin à la chasse du loup [2]. Il avait plu, le terrain

[1] Une des dames d'honneur de Madame; elle fut, durant plus de quarante ans, la compagne la plus intime de la duchesse, et, à Versailles comme à Saint-Cloud, elle resta toujours une Allemande pur sang, ignorant tout à fait le langage et les habitudes de la France.

[2] Le Dauphin, fils de Louis XIV, avait un goût prononcé pour cette chasse. Parmi les romans satiriques de l'époque, il en existe un que La Beaumelle, dans son édition des *Lettres de Mme de Maintenon*, qualifie de « lecture de laquais, » et qui a pour titre : *La Chasse au loup de monseigneur le Dauphin,*

était glissant; nous avions cherché un loup durant deux heures et, ne le trouvant pas, nous nous rendîmes dans une autre enceinte où nous comptions en trouver un. Au moment où nous suivions un sentier, il en part un presque devant mon cheval qui s'emporte et se dresse sur ses deux pieds de derrière; il glisse et s'abat sur le côté droit; mon coude rencontre une grosse pierre et je me démis l'os. On cherche le chirurgien du roi, qui suivait la chasse, mais on ne le trouve pas, car son cheval ayant perdu un fer, il avait été dans un village pour le faire remettre. Un paysan qui se trouvait là dit qu'il y avait à deux lieues un barbier fort habile, qui remettait tous les jours des jambes et des bras; lorsque je sus qu'il avait autant d'expérience, je montai en calèche et je m'y fis conduire, non sans éprouver de vives douleurs. Aussitôt qu'il m'eut remis le bras, je n'éprouvai plus aucune souffrance, je remontai en calèche et je revins promptement ici. Mon chirurgien et celui de Monsieur vinrent pour examiner mon mal; je crois qu'ils éprouvaient un peu de jalousie de ce que le

ou la rencontre du comte du Roure dans les plaines d'Anet; Cologne (Hollande), 1695. Ce prince fut d'ailleurs d'une nullité déplorable; Saint-Simon le représente (chap. 294) « sans vices ni vertus, absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres, sans conversation, sans sentiment, sans pensée; il ne fut jamais rien, ni de rien. A cinquante ans, il n'en avait jamais eu six à l'égard du roi. » On voit, dans le *Journal* de Dangeau, qu'il passait sa vie à courir le loup tout le jour, et jouait ensuite trois heures durant à *mon chien n'aime point les os* avec les dames. Le 25 novembre 1684, étant malade, il ne put aller à la chasse; mais il fit faire, dans le parterre de l'Amour, la curée du loup que ses chiens avaient pris, et il la voyait de son lit.

pauvre campagnard avait si bien opéré; ils m'attachent le bras et me font souffrir outre mesure; ma main a enflé d'une manière horrible, et je ne peux ni remuer le poignet, ni porter la main à la bouche.

Saint-Cloud, 4 septembre 1697.

Il est bien vrai que le célibat est le meilleur état, et que le meilleur des hommes ne vaut pas le diable. L'amour dans le mariage n'est plus du tout à la mode et passerait pour ridicule. Les catholiques ici voient dans leur catéchisme que le mariage est un sacrement; mais, au fait, ils vivent avec leurs femmes comme si ce n'en était pas un, et, ce qui est pire, rien n'est plus approuvé que de voir les hommes avoir des galanteries et délaisser leurs femmes; mais, afin de ne pas trop m'étendre sur ce sujet, je vais vous parler de mon loup.

Paris, 10 novembre 1697.

Vous aurez appris que la paix a été signée avec l'empereur et l'empire; c'est un grand acheminement vers la paix générale. Je ne crois pas que la guerre éclate en Pologne, car il n'est pas sûr que notre prince de Conti y aille, et il pourrait bien y renoncer, ce que j'estimerais beaucoup plus heureux pour lui que la couronne de Pologne; c'est un pays sauvage et sale, et les grands y sont trop ambitieux. Nous avons eu ici, pendant deux mois, l'électeur de Saxe, de sorte que je connais bien sa force; mais il est étonnant qu'on en parle dans les journaux. On ne pourrait pas en dire autant du prince de Conti; car, quoiqu'il soit de plus

haute taille que l'électeur, il est tout à fait faible.

A ce que je vois, vous aimez le jeu aussi peu que moi; l'ombre est ici très à la mode; on ne joue que ce jeu et le lansquenet. La danse est passée de mode; mais elle pourrait bien y revenir, car la nouvelle duchesse de Bourgogne l'aime beaucoup. Je suis ici souffrante, et j'ai gardé la chambre pendant huit jours, ce qui ne m'étonne pas, car à Paris je ne peux être en bonne santé. J'en fais l'expérience depuis vingt-six ans; mais on m'appelle en ce moment pour aller à l'église, car il est dimanche; monsieur le Dauphin viendra ensuite dîner avec nous et jouer au lansquenet. Le soir, nous irons à l'Opéra voir une pièce nouvelle; ce n'est qu'un ballet, mais il est fort joli; il a pour nom l'*Europe galante*[1]. On y voit comment les Français, les Espagnols, les Italiens et les Turcs font l'amour; l'humeur de chaque nation y est représentée d'une façon fort divertissante.

Versailles, 5 décembre 1697.

Ce temps-ci est bien dangereux pour les jeunes gens, et ils feraient bien mieux d'aller chercher à acquérir de l'honneur à la guerre, plutôt que de rester ici à ne rien faire et à se livrer à la vie la plus désordonnée, pour laquelle, soit dit entre nous, mon fils n'a que trop de penchant; il prétend qu'il n'a du goût que pour les femmes, et non pour d'autres débauches qui

[1] Opéra-ballet en cinq entrées (la première servant de prologue), par La Motte-Houdart, musique de Campra. On le retrouve dans les *Œuvres* de La Motte (publiées par l'abbé Trublet), Paris, 1754, 10 vol. in-12.

sont ici encore plus communes qu'en Italie[1], de sorte qu'il dit qu'on doit le louer et lui savoir gré; mais sa conduite ne me convient pas du tout.

Saint-Cloud, 17 juin 1698.

Je n'ai pas besoin de beaucoup de consolation à l'égard de la mort; je ne désire pas la mort et je ne la redoute point. On n'a pas besoin du catéchisme d'Heidelberg pour apprendre à ne pas trop s'attacher à ce monde, surtout en ce pays où tout est si plein de fausseté, d'envie et de méchanceté, et où les vices les

[1] Voir parmi les libelles dirigés contre la cour de Louis XIV, celui qui est intitulé : *La France devenue italienne*, et qui parut pour la première fois en 1685, sous le nom de *Intrigues amoureuses de la Cour de France*. Il a été attribué au fécond Gatien de Courtilz, et il a été plusieurs fois réimprimé dans des recueils de ce genre, notamment dans la *France galante*, Cologne (Hollande), sans date (vers 1737) et dans les diverses éditions de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, livre fort connu de Bussy-Rabutin, et auquel les imprimeurs hollandais ont joint une suite assez nombreuse de petits romans d'amour et de pièces satiriques du temps. Consultez à cet égard une notice de M. Bazin sur Bussy (*Revue des Deux-Mondes*, juillet 1842, reproduite dans ses *Études*, 1844, in-8), les *Mémoires* de M. Walckenaër *sur Mme de Sévigné*, t. III, p. 10 et 446, le *Catalogue de la bibliothèque de M. Leber*, t. I, p. 336. De nombreux passages des *Mémoires* de Saint-Simon montrent que les vices dont parle Madame étaient en effet répandus à la cour de Louis XIV; Monsieur lui-même ne s'en cachait point (I, 40); le maréchal d'Huxelles ne se gênait pas davantage (VII, 7.) Il existe un libelle intitulé : *Anecdotes pour servir à l'histoire secrète des Ebugors*, Medoso (Hollande), 1733; ce petit volume de 110 pages en tout, et dont les anagrammes complaisants révèlent d'eux-mêmes le sujet, est fort rare. A la vente Millot, en 1846, un exemplaire fut adjugé à 51 francs.

plus inouïs s'étalent sans retenue; mais désirer la mort est une chose tout à fait opposée à la nature. Au milieu de cette grande cour, je me suis retirée comme dans une solitude, et il y a fort peu de gens avec lesquels j'aie de fréquents rapports; je suis de longues journées entières toute seule dans mon cabinet, où je m'occupe à lire et à écrire. Si quelques personnes viennent me rendre visite, je ne les vois qu'un moment, je parle de la pluie et du beau temps ou bien des nouvelles du jour, et je me réfugie ensuite dans ma retraite. Quatre fois par semaine, j'ai mes jours de courrier : le lundi, en Savoie; le mercredi, à Modène; le jeudi et le dimanche, j'écris de très-longues lettres à ma tante à Hanovre; de six à huit heures, je me promène en voiture avec Monsieur et avec nos dames; trois fois par semaine, je vais à Paris, et, tous les jours, j'écris à mes amies qui y demeurent; je chasse une ou deux fois par semaine; c'est ainsi que je passe mon temps.

Marly, 4 juillet 1698.

Ceux qui ne s'imaginent pas la situation exacte des choses ici croient que le roi et la cour sont ce qu'ils étaient autrefois, mais tout est changé d'une façon bien fâcheuse; si quelqu'un avait quitté la cour à l'époque de la mort de la reine et qu'il y revînt maintenant, il penserait se trouver transporté dans un tout autre monde : il y aurait bien des choses à dire là-dessus, mais on ne peut les confier au papier, car toutes les lettres sont ouvertes. Ma tante a coutume de dire que chacun ici-bas est le démon chargé d'en

tourmenter un autre, et c'est bien vrai. Nous savons bien que tout est le résultat de la volonté de Dieu et n'arrive que comme il l'a fixé de toute éternité, mais le Tout-Puissant ne nous ayant pas consultés sur ce qu'il voulait faire, nous sommes dans l'ignorance sur les causes de ce que nous voyons arriver.

Je vous ai déjà dit mon opinion à l'égard des prêtres qui défendent la comédie, je n'en parlerai pas davantage; je dirai seulement que s'ils y voyaient un peu plus loin que leur nez, ils comprendraient que l'argent que le peuple dépense pour aller à la comédie n'est pas mal employé : d'abord, les comédiens sont de pauvres diables qui gagnent ainsi leur vie; ensuite, la comédie inspire la joie, la joie produit la santé, la santé donne la force, la force produit de bons travaux; la comédie est donc à encourager plutôt qu'à défendre.

Port-Royal, 22 avril 1698.

Lundi dernier, une de mes bonnes amies est morte subitement à Versailles, sur sa chaise, d'une attaque d'apoplexie; elle se nommait la princesse d'Espinoi[1]; c'était une dame du plus grand mérite, avec beaucoup de politesse et de jugement, et ayant la meilleure conduite du monde. Elle ne pensait qu'à servir ses amis et ses parents, et était de la meilleure compagnie. En somme, c'est une très-grande perte, et elle m'afflige jusqu'au fond du cœur.

[1] Saint-Simon, très-sobre de louanges, raconte (III, 244) la mort de cette princesse et en parle avec éloges : « Elle étoit noble, généreuse, très-utile à ses amis. »

Il n'importe guère que l'on soit beau, et une belle figure change bientôt; mais une bonne conscience reste toujours bonne. Il faut que vous ne vous souveniez guère de moi si vous ne me rangez pas au nombre des laides; je l'ai toujours été et je le suis devenue encore plus des suites de la petite-vérole; ma taille est monstrueuse de grosseur, je suis aussi carrée qu'un cube; ma peau est d'un rouge tacheté de jaune; mes cheveux deviennent tout gris; mon nez a été tout bariolé par la petite-vérole, ainsi que mes deux joues; j'ai la bouche grande, les dents gâtées, et voilà le portrait de mon joli visage[1].

Saint-Cloud, 26 août 1698.

Lorsque, l'année dernière, je m'étais foulé le bras et que je ne pouvais plus rien faire, l'idée me vint de composer des chansons; j'en fis trois ou quatre en assez mauvais français, et je les envoyai à ma tante l'électrice de Brunswick; mais ma verve poétique s'en est allée à mesure que mon bras a été guéri.

Fontainebleau, 10 octobre 1698.

Je ne vous ai pas écrit depuis quelques jours, car j'avais été à Montargis, d'où nous sommes revenus

[1] D'après Mme de Sévigné, la princesse ne brillait pas par ses charmes; elle avait des traits fortement prononcés, une taille épaisse, de l'indifférence et même de l'aversion pour la parure. Le beau portrait qui est en tête de l'ouvrage de La Chau et Leblond (*Description des pierres gravées du duc d'Orléans*) la représente dans un âge avancé, sous un aspect des plus disgracieux.

hier. Nous avons trouvé ici le courrier qui nous apporte les dispenses pour le mariage de ma fille. Il aura donc lieu lundi prochain, et deux jours après, elle se mettra en route. Vous pouvez facilement imaginer que mon cœur est gros, et que je suis plus près de pleurer que de rire; car ma fille et moi, nous ne nous sommes jamais quittées, et maintenant nous allons nous séparer pour longtemps[1]. J'ai les yeux pleins de larmes, mais il faut que je les cache; autrement on se moquerait de moi, car, dans ce pays, on ne comprend pas que les gens aiment leurs parents.

On se repent bientôt ici d'avoir dit franchement sa pensée, voilà pourquoi je vis si solitaire. Je suis étonnée que l'empereur ait laissé son fils choisir ses gens; le Dauphin n'aurait pas ici cette faculté. Je regrette que l'on ait placé auprès de la reine des Romains une intrigante; il n'en résultera que du mal. Cette femme, après tout, aura fort à faire; car, comme vous le remarquez très-bien, ce n'est pas une petite charge que celle de gouvernante des filles d'honneur.

[1] Mademoiselle de Chartres, née le 15 septembre 1676, épousa, le 7 octobre 1698, Léopold-Charles, duc de Lorraine et de Bar. Ses hautes qualités et l'amour de ses sujets l'appelèrent à la régence après la mort de son mari. Elle fut la mère de François Ier, empereur d'Allemagne et époux de Marie-Thérèse. Il existe une *Histoire abrégée de la vie privée et des vertus* de cette princesse, par le P. Collin, Nancy, 1762, in-12. A l'égard de son mariage, voir Saint-Simon, ch. LXII, t. IV, p. 34 et suiv. La dot fut réglée : 900,000 livres du roi comptant en six mois, et 400,000 livres, moitié de Monsieur, moitié de Madame, payables après leur mort, et 300,000 livres de pierreries. L'envoyé du duc présenta à Mademoiselle, de la part de son maître, pour 400,000 livres de pierreries.

Marly, 16 mars 1699.

Vous voulez plaisanter lorsque vous dites que chacun connaît mes grandes qualités : je me connais trop bien pour me figurer que j'aie rien de pareil, mais chacun doit rester ici tel que Notre-Seigneur l'a fait ; je ne peux me vanter d'aucune qualité, si ce n'est d'avoir le cœur droit. Je suis peinée de ce que notre pays se soit gâté, et de ce que les honnêtes gens y sont devenus si rares. Vous vous trompez fort si vous croyez que j'ai de grands intérêts dans les affaires du Palatinat ; avec le temps, il pourra en résulter quelque avantage pour mes enfants, mais, de toute ma vie, je n'en toucherai pas une obole ; car, de la manière dont mon contrat de mariage est fait, Monsieur est maître de tout ; et les deux cent mille écus qu'il a tirés du Palatinat, il les a dépensés sans m'en donner une obole ; il arriverait donc d'autre argent de ce côté que je n'en aurais aucun avantage. Vous n'avez rien à attendre du roi ; il ne veut entendre parler d'aucun dédommagement. Toutes les fois que je vais à Paris, il est sûr que je tombe malade ; mais aussitôt que je suis sortie de ce mauvais air, je me retrouve bien, car je ne suis pas du tout de disposition maladive. Ma fille se trouve un peu mieux qu'elle ne l'a été depuis le commencement de sa grossesse ; ce qui me fait espérer qu'elle n'aura pas une fille, c'est que j'ai souffert encore plus qu'elle lorsque j'étais enceinte de mon premier fils, celui qui est mort. Vous êtes bien heureuse de ne pas être en position de faire l'expérience de ce qu'on souffre alors. Lorsqu'on se détermine à se

marier, il faut se résigner à beaucoup de chagrins, et plus on est dans une position élevée, plus on a à souffrir ; je crains que la bonne reine des Romains ne l'apprenne à ses dépens. On me donnerait sa jeunesse, son rang, et des tonnes pleines d'or, en y mettant la condition que ma vie s'écoulerait en de pompeuses cérémonies, que je n'y consentirais pas ; car, en huit jours, je serais morte d'ennui ; je regarde la grandeur comme une vraie chimère, lorsqu'une puissance réelle n'y est pas jointe. Dieu veuille que la reine soit d'un autre goût que moi !

20 mars 1699.

J'avais hier dans ma chambre six princes allemands, quatre comtes et plusieurs gentilshommes, en tout vingt et un Allemands ; vous pouvez croire qu'on a parlé allemand bien plus que français.

Versailles, 3 avril 1699.

La comédie m'amuse maintenant plus que la chasse, mais je vais à la chasse à cause de ma santé, car si je ne me donne pas beaucoup de mouvement, j'éprouve d'horribles maux de cœur. Le loup est bien moins à redouter à la chasse que le cerf, car il n'attaque jamais. Vous savez bien que notre père ne voulait pas souffrir qu'on chassât ni qu'on montât à cheval ; c'est ici que j'ai commencé à apprendre. Je suis tombée vingt-quatre ou vingt-cinq fois, mais cela ne m'a point effrayée.

Vous êtes bien heureuse de pouvoir rire encore ; il y a longtemps que cela ne m'arrive plus, quoique jadis

j'aie ri plus que qui ce soit. Une personne qui ne veut plus avoir sujet de rire n'a qu'à se marier en France ; l'envie lui en passera bien vite.

Port-Royal, 12 juin 1699.

Le roi d'Angleterre n'est pas, je pense, très-pressé de se marier. Ce monarque est assurément, en raison de son mérite, un des plus grands rois qui aient jamais porté la couronne; mais, entre nous, je puis vous assurer que si j'étais fille ou veuve, et qu'il me fît l'honneur de vouloir m'épouser, j'aimerais bien mieux passer ma vie dans le célibat que devenir la plus grande reine du monde, à la condition d'avoir un mari, car le mariage est devenu pour moi un objet d'horreur.

Saint-Cloud, 23 juin 1699.

On ne parle ici que de la femme de ce conseiller qui avait fait assassiner son mari, et du courage avec lequel elle a subi la mort ; mais elle a horriblement souffert, car le bourreau l'a frappée cinq ou six fois avant de lui abattre la tête. Il y avait une telle foule de gens qui voulaient assister à l'exécution, qu'une fenêtre a été louée cinquante louis d'or. Elle se nommait Mme Tiquet [1] ; elle s'était fait tirer son horoscope, et on lui avait dit que, pourvu qu'elle se préservât de la main d'un homme qui portait le même nom qu'elle,

[1] Saint-Simon (IV, 205) parle de ce procès célèbre. Il existe une *Oraison funèbre de Mme Tiquet*, Paris, 1699. Les recueils de *Causes célèbres* (et notamment celui de Richer, 1773, t. 5), contiennent de longs détails. Consultez aussi les *Lettres* de Mme Dunoyer, t. I, p. 383-395, et les *Mélanges* de Bois-Jourdan, t. III, p. 302-325.

elle aurait une vie longue et heureuse; elle se nommait Carlier, de son nom de fille, et il se trouve que le bourreau qui la décapita portait le même nom. C'est vraiment une chose remarquable.

Saint-Cloud, 10 juillet 1699.

J'aurais répondu hier à votre lettre du 30 juin, si je n'avais pas fait un petit voyage à sept lieues d'ici pour voir ma tante, l'abbesse de Maubuisson, que j'ai trouvée, grâce à Dieu, en bonne santé. Elle ressemble fort à votre père; je me trouve fort bien avec elle, et si ce n'était pas si loin d'ici, j'irais la voir souvent; elle parle même fort bien l'allemand, et sait parfaitement le français, l'anglais et le hollandais. Il n'est pas étonnant qu'après vingt-huit ans de séjour en France, je sache le français mieux que vous qui n'y avez jamais été. Vous me faites plaisir de me dire que je n'ai pas oublié mon allemand et que je l'écris correctement[1]. Il ne faudrait pas être surpris si j'avais oublié quelques phrases; de mon temps, l'usage était de mêler à l'allemand quelques mots de français; je le fais quelquefois, car il faut bien se conformer à l'usage, mais je ne puis souffrir qu'on le fasse par affectation.

Saint-Cloud, 17 juillet 1699.

Ce que ce pays a de pire que l'Angleterre, c'est que tous les gens sans conduite, hommes et femmes, se

[1] Madame méritait peu un pareil compliment, car elle écrivait avec une incorrection rare, violant les lois de l'orthographe et de la syntaxe, ne ponctuant jamais, mettant à tort et travers des majuscules, et souvent même au milieu des mots.

livrent aussi à la politique et veulent intriguer à la cour, ce qui amène beaucoup de perfidies et de faussetés. En quelque pays que l'on soit, lorsqu'on est marié, il faut chasser la jalousie de son cœur, car elle ne peut servir à rien de bon; il faut laver ses mains dans l'innocence et se conserver la conscience pure; mais on n'a aucune relation agréable et l'on peut avoir de longues heures d'ennui. Je ne me tracasse point de la façon dont va le monde, mais je le prends en mépris, et j'ai peu de goût pour être en société. On n'entend parler ici que d'aventures tragiques; on a récemment jugé cinq femmes qui avaient fait mourir leurs maris; d'autres se sont donné la mort à elles-mêmes.

Saint-Cloud, 31 juillet 1699.

Rien n'est plus rare en France que la foi chrétienne; il n'y a plus de vice ici dont on ait honte; et si le roi voulait punir tous ceux qui se rendent coupables des plus grands vices, il ne verrait plus autour de lui ni nobles, ni princes, ni serviteurs; il n'y aurait même aucune maison de France qui ne fût en deuil.

Marly, 7 août 1699.

Je suis retournée à Maubuisson voir ma tante l'abbesse; je l'ai, grâce à Dieu, trouvée en bonne santé; elle a plus de vivacité, et elle voit et entend mieux que moi, quoiqu'elle ait juste trente ans de plus; elle aura soixante-dix-sept ans le 11 avril. Elle mène une vie dure mais tranquille; elle ne mange jamais de viande, à moins d'être gravement malade; elle couche sur un matelas dur comme la pierre; elle n'a dans sa chambre

qu'une chaise de paille, et se lève à minuit pour prier.

S'enivrer est chose fort commune chez les femmes en France; et Mme de Mazarin a laissé une fille, la marquise de Richelieu, qui s'en acquitte à la perfection [1].

Fontainebleau, 1er octobre 1699.

Je ne sais si la reine de Portugal est à plaindre, car je la crois plus heureuse d'être morte que d'être restée sur le trône avec son mari. On a pris avant-hier le deuil pour elle. Le roi paraît être un homme très-corrompu [2]; on dit ici qu'il a donné le mal français à sa femme et qu'elle en est morte; la princesse impériale qui va aller en Portugal me semble fort à plaindre. Je reçois quelquefois de la reine d'Espagne de fort aimables lettres; je regrette que cette pauvre reine soit aussi malheureuse. Ce serait un grand bonheur pour l'Europe si elle avait un enfant; garçon ou fille, tout serait bon, pourvu qu'il vécût; car il ne faut pas être prophète pour deviner que si le roi d'Espagne meurt sans enfant, il s'élèvera une terrible guerre; toutes les puissances prétendent à sa succession; aucune d'elles ne voudra céder à une autre, et il n'y aura que la guerre qui pourra décider.

[1] Saint-Simon parle à plusieurs reprises de cette dame :

« Belle comme le jour, elle s'est rendue fameuse par le désordre et les courses de sa vie errante. Son mari l'avoit enlevée d'un couvent de Chaillot. C'étoit un homme enterré dans la crapule et la plus vile compagnie, quoique avec beaucoup d'esprit. »

[2] Il s'agit de Don Pedro II, mort en 1706. Il avait épousé, en 1687, une princesse de Bavière.

Fontainebleau, 5 octobre 1699.

Il m'a été impossible de vous écrire d'ici, à cause des chasses, des comédies et des appartements qui se sont succédé sans relâche, car nous avons eu ici, pendant dix-huit jours, la cour d'Angleterre [1]. Ils sont partis ce matin à dix heures; c'est ce qui me met à même de vous répondre. Quant à notre voyage en Lorraine, auquel il a fallu renoncer, je vous suis extrêmement obligée de la part que vous voulez bien prendre au chagrin que j'ai eu à cette occasion. Le roi n'a pas voulu permettre qu'on trouvât un moyen terme pour concilier le cérémonial. Le duc de Lorraine prétendait avoir devant Monsieur et devant moi une chaise à bras, disant que l'empereur le lui permet. Le roi répond que chez l'empereur il y a une étiquette, et que chez lui il y en a une autre. Par exemple, les cardinaux reçoivent chez l'empereur une chaise à bras [2], et ici ils ne peuvent s'asseoir devant le roi. Le

[1] La tristesse et la dévotion dominaient à cette cour de réfugiés, ce qui n'empêcha pas les libellistes du temps d'en faire le théâtre d'aventures scandaleuses, dont le récit parut sous le titre de *la Cour de Saint-Germain, ou les Intrigues galantes du roi et de la reine d'Angleterre depuis leur sejour en France*. Saint-Germain (Hollande), 1695. En 1729, le titre fut modifié afin de tromper le public et de renouveler un écrit qui n'était plus de circonstance. Pareil stratagème s'est bien souvent revu depuis.

[2] Ils avaient aussi le privilége de s'asseoir devant le roi d'Espagne; mais Philippe III, « fatigué de leur orgueil, » se mit à les recevoir debout, et fit pratiquer dans un mur du palais une niche avec un banc de pierre sur lequel il se plaçait quand l'audience était trop longue. (Voir les *Mémoires* de Saint-Simon, t. XXXVII, p. 147.)

vieux duc de Lorraine, quoiqu'il fût beau-père de feu Monsieur, n'a jamais eu, devant lui et devant sa sœur, qu'un tabouret. Monsieur aurait bien accordé une chaise à dos, et le roi y aurait consenti, mais le duc prétend être traité comme un électeur, et c'est ce que le roi ne veut pas admettre. Monsieur avait proposé alors qu'on fît comme chez le roi d'Angleterre, qui ne veut pas nous donner de chaises, tandis que nous prétendons y avoir droit; alors qu'il nous reçoit, il s'asseoit sur un tabouret, et nous en faisons de même, mais le roi n'a pas voulu souffrir non plus cela, et alors, pour ne pas faire un affront au duc, nous avons renoncé à un voyage projeté; voilà la vérité des choses[1].

J'apprends avec peine la conduite de Charles-Maurice à Berlin; s'il agit de la sorte, nous ne resterons pas longtemps bons amis. Je suis très en colère de savoir qu'il est ivre-mort presque toute la journée; c'est une honte; si je croyais qu'en le grondant bien fort on pût le corriger un peu, je lui écrirais. Il est désolant de penser que le seul fils qui reste de notre père soit un ivrogne.

[1] Saint-Simon raconte (t. IV, p. 280) que Monsieur obtint que le duc de Lorraine, venu pour faire hommage lige à Louis XIV, restât incognito; il le conduisit à Versailles pour cette cérémonie. On trouve chez le même écrivain (t. III, p. 118, et t. X, p. 116) de curieux détails sur le père et l'oncle de ce duc; l'un d'eux, Charles IV, se trouvait à Bruxelles et voulait épouser une veuve, la marquise de Cantecroix dont il était amoureux, mais il était déjà marié; il se fait expédier un courrier qui lui apporte la nouvelle de la mort de sa femme, la duchesse Nicolle, il épouse sa maîtresse deux jours après, et il de-

Saint-Cloud, 14 octobre 1699.

Il est impossible d'avoir meilleure mine et une plus belle figure que le margrave d'Anspach, mais je ne sais s'il n'est pas d'une humeur capricieuse, et je ne mettrais point la main au feu pour répondre qu'il soit toujours aimable. Il m'a joué un singulier tour; on m'avait priée du lui proposer un mariage. Lorsque je lui eus parlé de la chose, il me dit qu'elle lui paraissait convenable, et qu'il me priait, lorsqu'il serait revenu en Allemagne, de lui écrire pour lui faire savoir si l'on pouvait y donner suite, et si certaines personnes y consentaient. Lorsque j'ai pris les informations nécessaires, je lui écris en lui demandant de me répondre immédiatement; voilà neuf mois que cela s'est passé, et je n'ai pas encore un mot de lui.

Paris, 13 novembre 1699.

Je crois que le prince de Birckenfelt s'est bien fait moquer de lui en Allemagne, de porter dans sa poche le portrait de Fanchon; tout le monde ici se moque de lui de ce qu'il a pris pour héroïne une pareille coureuse. Je lui ai dit très-nettement mon opinion à

meure bigame. Quant aux disputes relatives à l'étiquette et dans le genre de celles dont parle Madame, il y en a une foule d'exemples. Lorsque les princes de Conti se rendirent, en 1685, à l'armée de Hongrie, ils ne virent point l'empereur, parce qu'ils voulurent un fauteuil devant lui, comme en ont les électeurs, et refusèrent d'être reçus debout, et tous les honneurs possibles qu'on leur offrit, en tenant ferme sur le fauteuil.

ce sujet; mais rien n'y fait. Ces drôlesses-là coûtent fort cher; quant à Fanchon, son prix est connu, c'est mille pistoles; mais le grand-prieur de Vendôme l'entretient[1], et s'il découvrait quelque chose, elle s'en trouverait mal. Puisque la France est pleine de femmes coquettes et galantes, le prince aurait mieux fait d'en prendre une qui lui aurait apporté une bonne somme d'argent, plutôt qu'une qu'il lui a fallu payer si cher.

[1] Fanchon était le nom vulgaire de la Moreau, célèbre actrice de l'Opéra ; les chansons du temps indiquent, en effet, le grand-prieur comme l'un de ses amants ; elle lui faisait des infidélités pour le chevalier de Sully et pour un financier, M. de la Touanne, puissamment riche. Le Dauphin, fils de Louis XIV, ayant eu une fantaisie pour elle, son premier valet de chambre la manda à Meudon ; par erreur la lettre fut remise à Louison Moreau, sœur de l'actrice, qui vint et poussa la méprise jusqu'au bout. Fanchon, irritée d'avoir fait une course inutile et de ce que Monseigneur la faisait congédier sans la voir, en lui envoyant dix louis, les jeta au visage de l'*ami du prince*. Voici deux couplets que renferme le recueil Maurepas :

Le grand-prieur de France
Boit tout son vin sans eau,
Et pour sa pénitence
Il fait à la Moreau,
Flon, flon, lariradondaine,
Flon, flon, lariradondon.

Avant de faire une chanson,
Et de vouloir railler personne,
Il faut savoir si la Fanchon
Mérite l'argent qu'on lui donne ;
Une dupe en amour est un mauvais railleur ;
Qu'en dis-tu, grand-prieur?

Nous trouvons aussi, sous la date de 1694, une chanson sur le président Filbert et sur Fanchon, que nous ne transcrivons pas

Marly, 21 janvier 1700.

Ce n'est pas une fable que le roi de Maroc ait fait demander en mariage la princesse de Conti, mais le roi a nettement repoussé cette proposition[1]. Cette princesse était extrêmement belle avant d'avoir eu la petite-vérole, mais sa maladie l'a bien changée; elle conserve encore une taille parfaite et une tournure charmante; elle danse admirablement; je n'ai vu

et pour cause. Une autre chanson ironique sur les actrices de l'Opéra dit que

Les deux Moreau sont deux tigresses.

« Le grand-prieur et Fanchon Moreau font toujours la même vie à Clichy, où quantité de gens de condition vont la voir, et où elle les régale très-bien. » (*Lettres* de Mme Dunoyer, 1739, t. I, p. 13.)

[1] Il existe une *Relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour la princesse de Conti*, Cologne (Hollande), 1700; on en connaît deux éditions : l'une, en petits caractères, de 140 pages; l'autre, d'une impression plus grosse, de 256 pages. L'empereur en question était Muley Ismaël, despote des plus sanguinaires. Mme de Caylus, dans ses *Souvenirs*, parle d'un portrait de la duchesse de Conti (Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mme de La Vallière) porté à Maroc; mais d'autres ajoutent que ce n'était qu'une gravure enluminée. Consulter la brochure de M. Thomassy : *De la politique maritime de la France sous Louis XIV, et de la demande de Muley Ismaël pour obtenir en mariage la princesse de Conti*, 1841, in-8, 32 pages. Ajoutons que cette *Relation* n'a de commun que le nom de l'héroïne, avec un autre écrit intitulé : *Le Triomphe de la déesse Monas, ou l'Histoire du portrait de Madame la princesse de Conti;* l'auteur suppose que le portrait de la princesse, apporté dans le Nouveau-Monde, y devint un objet d'adoration, et qu'un prince indien, follement épris de cette belle inconnue, substitua son image à celle de l'idole du pays, sous le nom de déesse Monas.

d'elle aucun portrait gravé qui lui ressemblât. Je puis bien comprendre qu'on aille à Rome, comme mon cousin le landgrave de Cassel, pour voir des antiquités; mais je ne puis m'imaginer qu'on y aille pour assister à toutes les cérémonies des prêtres, car rien n'est plus ennuyeux. Peut-être aussi que beaucoup de gens y vont à cause des trente mille dames galantes qui y sont, à ce qu'on dit; mais ceux qui sont curieux de pareille marchandise n'ont qu'à venir en France, ils en trouveront en abondance. Celui qui veut se repentir de ses péchés n'a pas besoin de faire le voyage de Rome; se repentir sincèrement sans sortir de chez soi est tout aussi profitable; ici on ne s'occupe guère ni de Rome, ni du pape; on est persuadé qu'on peut aller au ciel sans lui.

Versailles, 23 avril 1700.

Ma fille est dans une grande affliction de la perte de son petit garçon; elle a, en outre, cette semaine, eu à subir un triste spectacle; son beau-père avait, dans son testament, ordonné à son fils, aussitôt qu'il serait rentré en possession du duché de Lorraine, de faire déterrer son corps et de le faire ensevelir à Nancy. Le grand-père et le petit-fils ont donc été ensevelis ensemble; ç'a été une triste chose; ma pauvre fille est fort à plaindre, et cela prouve bien que, dans cette vie, personne ne peut être complétement heureux; car, sous les autres rapports, elle est, grâce à Dieu, la plus heureuse coquine qu'il y ait au monde.

Je suis bien aise que mon jeune cousin ait fait un aussi bon mariage; Dieu veuille que le proverbe qui

dit que les unions entre cousins-germains sont toujours malheureuses, ne se réalise pas. La fortune n'est pas toujours ce qui donne le plus de bonheur en ménage. La conformité d'humeur tend davantage à rendre heureux. Quand la dévotion ne dégénère pas en bigoterie, elle est chose très-louable; mais il est difficile de saisir le terme exact où il faut la placer.

Port-Royal, 27 juillet 1700.

Il s'est passé ici une chose affreuse la semaine passée; la duchesse d'Uzac[1] est morte du mal français; elle était fille du prince de Monaco, et une très-digne et respectable dame; son infâme mari qu'elle adorait l'avait ainsi gâtée. Je ne puis comprendre comment elle aimait un tel homme, car il est horriblement laid; il pue comme un bouc; il passe toute la journée à se soûler avec ses laquais, et il fait encore pis avec eux. Cependant il lui avait inspiré une telle affection qu'elle a dit qu'elle mourrait contente si elle le revoyait avant de rendre l'âme. Elle était enceinte, et les remèdes qu'on lui a donnés l'ont fait accoucher au huitième mois; l'enfant n'a vécu qu'une demi-heure, et elle est morte quatre jours après. Je plains bien sincèrement son pauvre père.

J'ai vu le prince de Frise lorsqu'il était encore tout

[1] C'est-à-dire Mme d'Uzès, fille unique du prince de Monaco, femme de mérite, fort vertueuse, peu heureuse, et qui méritait un meilleur sort. Son mari était un homme obscur, qui ne voyait personne que des gueuses, et qui s'en tira mieux qu'elle, qui fut fort plainte et regrettée. Ses enfants périrent du même mal. (Saint-Simon, t. V, p. 10.)

à fait jeune et ici à Paris, il avait l'air fort bien portant, mais depuis il est devenu dans un fort triste état. J'ai aussi vu ici le jeune duc de Wolfenbüttell; c'était un très-laid personnage et horriblement débauché, il était épris de Charles-Louis, mais celui-ci le reçut mal et fut au moment de lui casser le cou.

Marly, 6 août 1700.

Je ne vois jamais Monsieur ici, nous ne dînons pas ensemble; il joue toute la journée et, la nuit, chacun de nous est dans sa chambre. Monsieur a la faiblesse de croire qu'on lui porte malheur, de sorte que je n'assiste pas à son jeu. Il nous a causé de l'effroi, car il a eu deux accès de fièvre quarte; aujourd'hui est le jour où elle devait revenir; mais, grâce à Dieu, il n'a rien ressenti encore, et il est dans le salon, à jouer [1].

Saint-Cloud, 31 août 1700.

Il y a ici une princesse de Nassau que je n'ai pu voir, car le roi n'a pas voulu permettre que je la traitasse en princesse. Les vices du duc de Wolfenbüttell sont quelque chose d'effroyable. Dieu me pardonne, mais je trouve qu'être amoureux de sa propre sœur,

[1] Monsieur n'aimait ni les chevaux, ni la chasse; il se plaisait à jouer, à se parer, à tenir cercle, et faisait consister son bonheur dans les mascarades, dans les cérémonies, même dans les pompes funèbres. Le bruit des cloches avait pour lui un tel attrait, qu'il ne manquait jamais de se trouver à Paris le jour de la Toussaint; il n'aimait pas d'autre musique. L'abbé de Choisy nous apprend, dans ses *Mémoires*, que ce prince désirait passionnément se déguiser en femme.

c'est pire que tout le reste; il me semble que plus le monde va, plus il se gâte. Je ne dirai plus rien de Mme la duchesse, si ce n'est qu'elle ne manque pas d'esprit; son mari n'a aucune capacité; il est laid et puant. On prend ici des maris sans y réfléchir, et le repentir vient après.

Versailles, 8 mars 1701.

Dimanche, il y avait sermon, et j'eus aussi à écrire à ma tante, l'électrice de Brunswick; cette lettre est toujours fort longue. Lundi, je fus avec M. le Dauphin à la chasse du loup, mais nous ne trouvâmes rien, quoique nous ayons cherché longtemps; mardi, nous courûmes le cerf à Saint-Germain, et le soir il y eut comédie; mercredi, j'écrivis en Lorraine et à Modène, et je fus au sermon; jeudi, nous allâmes encore à la chasse au loup; je revins, après y avoir passé plus de quatre heures, et je n'eus, le soir, que le temps d'achever la lettre que j'avais commencé d'écrire à ma tante; vendredi, il y eut encore sermon, et j'eus des affaires tout le jour, car mon premier écuyer est mort; sa veuve a un brevet de retenue, de sorte que celui qui prendra la charge du défunt doit en payer à la veuve le prix, qui est de 42,000 écus. Cela m'a occupée toute la journée, car j'ai reçu lettres sur lettres, auxquelles il a fallu répondre. Samedi, nous fûmes encore à la chasse au loup; lorsque je revins, j'écrivis à ma fille; dimanche, j'écrivis à Hanovre, et j'allai au sermon, qui fut très-long; j'écrivis aussi à Paris. Lundi, c'est à vous; hier, j'écrivis à ma fille et en Savoie; cela me mena jusqu'au moment d'aller au spectacle, qui

est le dernier qu'on joue jusqu'au voyage de Fontainebleau; c'était la *Mort de Pompée* et le *Médecin malgré lui*; vous voyez ainsi que ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai un moment pour vous écrire. Ma santé est parfaite, grâce à Dieu; les parties de chasse m'ont fait le plus grand bien. Je ris de bon cœur hier au soir à la comédie. L'acteur qui avait le rôle du père de Lucinde devait dire : « Ah ! ma fille parle ; » mais je ne sais comment la langue vint à lui tourner, il dit : « Ah ! ma fille pette. » Cela provoqua un éclat de rire. J'espère que ma tante est aussi bien que sa sœur, l'abbesse de Maubuisson, qui entrera le 11 avril dans sa quatre-vingtième année, et qui lit sans lunettes l'écriture la plus fine ; elle a conservé toutes ses dents, est toujours gaie et contente, et plus ingambe que moi.

Port-Royal, 15 mai 1701.

Toutes les lettres qui entrent en France ou qui en sortent sont ouvertes ; je le sais fort bien, mais je ne m'en inquiète pas, et j'écris tout ce qui me passe par la tête.

A MADAME DE MAINTENON[1].

Ce mercredy, 1er juin (1701), à onze heures du matin.

Si je n'avois eue la fièvre et de grandes vapeurs, Madame, du triste employ que j'eust avant-hier d'ou-

[1] Lettre transcrite sur l'autographe qui se trouve à la bibliothèque du Louvre. Volume F 328, *Lettres autographes de Louis XIV*, etc., fol. 93. Une autre lettre autographe de Madame à Mme de Maintenon se trouve dans le même volume, p. 95 ; elle ne porte pas de date ; nous la plaçons ici.

vrir les cassettes de Monsieur touttes parfumées des plus violentes senteurs, vous auriez eue plustôt de mes nouvelles, mais je ne puis me tenir de vous marquer à quel point je suis touchée des grâces que le roy a fait hier à mon fils, et de la maniere qu'il en eusse pour luy et pour moy; come ce sont des suittes de vos bons conseils, Madame, trouves bon que je vous en marque ma sensibilité et que je vous assure que je vous tiendres très inviolablement l'amitié que je vous ai promise, et je vous prie de me continuer vos conseils et advis et de ne jamais doutter de ma reconnoissance, qui ne peut finir qu'avec ma vie.

Ce samedy matin à 11 heures et demie.

Come je n'ay l'honneur de voir le roy qu'en publiq, je n'ay pust luy dire que j'avois reçue encore une lettre de la reine d'Espagne, et quoy quelle me defende de faire semblant d'avoir recue sa lettre, je ne veux point avoir de secret que le roy ne sache; j'ay cru que vous trouveriez bon, Madame, que je m'adresse à vous pour vous prier de montrer cette lettre au roy et aussi la response que j'y ai faitte pour voir s'il l'aprouve, et si cela est, je vous prie de me la renvoyer, car l'homme qui m'a donnés la lettre de la reine d'Espagne en attand la response ce soir. Ayez la bonté de me marquer la volonté du roy; je seres toujours ravie de les aprendre par vous, Madame, pour qui je me sens asteure une véritable amitié fondée sur une grande estime.

A LA COMTESSE LOUISE.

Versailles, 15 juillet 1701.

Ma santé est toujours fort affaiblie; voici la première fois depuis huit jours que la fièvre m'a quittée; j'ai eu, depuis le malheur qui m'a frappée, dix-huit accès de fièvre, et je croyais que la volonté de Dieu était de terminer ma triste vie, mais il n'en a pas été ainsi. Il me reste encore une très-grande lassitude et beaucoup de faiblesse dans les jambes, ce que j'attribue à l'impression que m'a fait éprouver la mort de Monsieur; mes jambes sont restées à trembler durant vingt-quatre heures, comme lorsqu'on a un très-violent accès de fièvre; on ne peut rien voir de plus effroyable que ce dont j'ai été témoin. A neuf heures du soir, Monsieur sort de ma chambre en parfaite santé, gai et riant; à dix heures et demie, on m'appelle, et je le trouve sans connaissance; il me reconnut encore et prononça quelques mots avec beaucoup de peine. Je restai toute la nuit auprès de lui, et le lendemain matin à six heures, lorsqu'il n'y eut plus aucun espoir, on m'emporta sans connaissance[1]. Je

[1] Lire dans Saint-Simon (t. IV, p. 222) le récit de la mort de Monsieur : « On peut juger quelle horreur ce fut à Saint-« Cloud, ce palais des délices. Madame, qui n'avoit jamais eu ni « grande affection, ni grande estime pour Monsieur, mais qui « sentoit sa perte et sa chute, s'écrioit de toutes ses forces : « Point de couvent! je ne veux point de couvent; qu'on ne me « parle pas de couvent! — Elle savoit que, par son contrat « de mariage, en devenant veuve, elle devoit opter entre un « couvent et le château de Montargis. » Ce que nous ne trouvons pas dans la correspondance de Madame, c'est le récit d'une anec-

vous suis bien obligée de toute la part que vous prenez à mon malheur, qui est affreux, et je vous remercie de tout mon cœur. Je vous prie aussi de faire savoir à la reine douairière de Danemark combien je suis touchée de ce que Sa Majesté a bien voulu se souvenir de moi dans mon infortune.

Marly, 29 juillet 1701.

J'aurais bien besoin de trouver, dans ma triste situation, quelque chose qui pût me divertir; tout m'est interdit à présent, excepté la promenade; ma plus grande consolation est dans les bontés dont le roi continue à me donner des preuves; il est venu me voir et m'a menée à la promenade avec lui. Samedi était le jour de l'enterrement de Monsieur, et quoique je n'y fusse pas, j'ai bien pleuré, comme on peut l'imaginer.

Versailles, 11 août 1701.

J'ai fort à me louer des grâces du roi, ainsi que mon fils, que Sa Majesté a fait un grand seigneur; j'en suis bien contente pour lui; nous vivons très-bien ensemble; c'est un bon garçon et il a de très-bons sentiments.

dote qui se passa à cette époque, et qui fut bien dure pour la fière Allemande. Le ministre Torcy intercepta une lettre adressée à l'électrice de Hanovre, et dans laquelle Mme de Maintenon était affublée des désignations les plus outrageantes. On peut lire toute cette scène dans Saint-Simon; Madame, oubliant sa sincérité habituelle, nia d'abord, puis, foudroyée à la vue de la lettre malencontreuse, elle finit par tout avouer avec repentir, cris, pleurs et demande de pardon.

Versailles, 12 octobre 1701.

Ma santé est maintenant parfaite, et pour la conserver telle, je me promène en voiture le plus que je peux; tous ceux qui sont ici vont avec le roi tous les jours à la chasse, et deux fois par semaine à la comédie; moi seule j'en suis privée, comme vous pouvez croire, et, entre nous, ce n'est pas pour moi une petite mortification de me trouver privée de ces deux amusements. Je me promène souvent à pied, et je fais chaque fois une bonne lieue à travers la forêt; cela dissipe la mélancolie qui m'accablerait autrement, surtout lorsque j'entends parler d'affaires dont je n'avais précédemment jamais entendu dire un mot de toute ma vie. Il serait bien heureux que je pusse entendre les affaires aussi bien que vous, mais je ne peux rien comprendre à ces choses-là, et à cinquante ans, on est trop âgé pour se mettre à apprendre; ce serait le moyen de me rendre importune et fâcheuse comme une punaise. A propos de punaises, elles ont presque entièrement mangé la jeune reine d'Espagne, lors de son passage sur les galères espagnoles[1]; on a été obligé de veiller sur elle toute la nuit; elle est arrivée depuis quelques jours à Toulon, d'où elle se rendra par terre à Barcelone. Elle ne pouvait plus supporter la mer, à ce qu'elle m'a écrit. Je ne voudrais pas être à sa place: être reine, c'est en tout pays chose pénible; mais reine d'Espagne, c'est le pire de tout. Le roi

[1] Ce fait est également consigné dans le *Journal* de Dangeau (7 octobre 1701). La reine d'Espagne dont il s'agit était la princesse de Savoie, première femme de Philippe V.

Guillaume change souvent de favori; on dit qu'un nouveau est venu prendre la place d'Albemarle; il ne faut pas s'étonner s'il n'a pas donné à la reine de rivale durant sa vie, car ce roi n'a aucun penchant pour les femmes.

Je dois avouer que la mort du roi Jacques[1] m'a rendue toute triste; sa veuve est dans une situation qui attendrirait un rocher; le bon roi Jacques est mort avec une fermeté qu'on ne saurait décrire et avec autant de tranquillité que s'il allait s'endormir; la veille

[1] Ce monarque avait joué un triste rôle depuis qu'il était réfugié en France. « Jacques II parut tout à fait indigne du trône. « On cessa de s'intéresser à un étranger apathique, qui sembloit « lui-même ne pas s'intéresser à son propre sort. Les courtisans « le trouvèrent fort ridicule avec sa bigoterie si puerile, sa « femme si intrigante et ses maitresses si laides. On méprisa « l'insolence d'un Anglais qui, nourri à Saint-Germain des bien- « faits de Louis XIV, affectoit de toucher les écrouelles en sa « prétendue qualité de roi de France » (Lemontey). Saint-Simon (t. X, p. 9) raconte une anecdote piquante. La Roquette, évêque d'Autun (« c'est sur lui que Moliere prit son Tartufe, et personne ne s'y méprit »), souffrait d'une fistule lacrymale; peu de temps après la mort de Jacques II, il s'en prétendit guéri par son intercession, il fit part de ce miracle à la veuve de Jacques, au roi et à Mme de Maintenon. « Mais la fistule reparut « peu de jours après, et l'évêque fut si honteux du mauvais succès « de cette intrigue, qu'il s'enfuit dans son diocèse. Il avoit été « valet à tout faire du cardinal Mazarin. » Lenet et l'abbé de Choisy donnent dans leurs *Mémoires* des détails piquants sur ce personnage, dont il est parfois question dans les lettres de Mme de Sévigné, et sur lequel porte une épigramme attribuée à Boileau, mais à tort, ainsi que l'a montré M. Berriat-Saint-Prix, dans son excellente édition des œuvres de l'auteur du *Lutrin* (1820, t. II, p. 489). Des détails sur ce prélat trop décrié se trouvent dans une note de l'édition de La Bruyère, donnée par M. Walckenaer, p. 705.

de sa mort, il a dit : « Je pardonne de tout mon cœur à ma fille tout le mal qu'elle m'a fait, et je prie Dieu de lui pardonner, ainsi qu'au prince d'Orange et à tous mes ennemis. »

Fontainebleau, 13 octobre 1701.

La reine d'Angleterre ne peut se consoler de la mort de son mari, quoiqu'elle supporte son malheur avec une résignation toute chrétienne. Je ne savais pas que le roi de Danemark envoyât des troupes en Italie; elles ne sont pas nécessaires, car les affaires des Impériaux ne vont que trop bien dans ce pays. Je n'ai d'ailleurs rien de neuf à vous dire; je me promène, je lis, j'écris, et quelquefois le roi me mène à la chasse dans sa calèche; il y a chasse tous les jours; le dimanche, ainsi que le mercredi, c'est mon fils; le roi chasse le lundi et le jeudi; le mercredi et le samedi, M. le Dauphin va à la chasse du loup; M. le comte de Toulouse chasse le lundi et le mercredi; le duc du Maine, son frère, le mardi, et M. le duc le vendredi[1]. On dit que si tous les équipages de chasse

[1] Monsieur le Duc, c'est-à-dire le duc de Bourbon. C'était le petit-fils du grand Condé. Saint-Simon en trace un portrait bien peu flatteur : « C'étoit un homme très-considérablement plus petit « que le plus petit des hommes, qui, sans être gros, étoit gros « partout, la tête grosse à surprendre et un visage qui faisoit « peur. Il étoit d'un jaune très-livide, l'air presque furieux, « mais en tout temps si fier et si audacieux qu'on avoit peine à « s'accoutumer à lui. Il avoit de l'esprit, de la lecture, des restes « d'une excellente éducation, de la politesse, et des grâces « même quand il le vouloit, mais il ne le vouloit que très-ra- « rement; ses mœurs perverses lui parurent une vertu. »

Quant à sa femme, dont il est parfois question dans les lettres

étaient réunis, on verrait ensemble 900 à 1,000 chiens. Deux fois par semaine, il y a comédie ; mais vous comprenez bien que je ne vais nulle part, ce qui me contrarie fort, car je dois avouer que la comédie est encore le plus grand amusement que j'aie en ce monde et le seul plaisir qui me reste.

4 novembre 1701.

Il n'y a pas longtemps qu'on m'a communiqué une des chansons faites sur la guerre d'Italie ; elle m'a fait rire, car la façon dont les Français parlent l'allemand y est retracée d'une façon fort plaisante.

Vous auriez tort de supposer que j'ai cessé de lire la Bible ; je lis tous les matins trois chapitres. Vous ne devez pas imaginer que les catholiques français soient aussi sots que les catholiques allemands ; c'est une tout autre chose, et on dirait que c'est une religion entièrement différente ; lit la sainte Écriture qui veut ; personne ici ne regarde le pape comme infaillible, et lorsqu'il excommunia Lavardin à Rome, on

de Madame, on l'appelait Mme la Duchesse : c'était Mlle de Nantes, fille naturelle de Louis XIV, mariée le 24 juillet 1685 au duc de Bourbon. Saint-Simon en a fait un portrait un peu long, mais piquant : « Dans un taille contrefaite, mais qui s'aperce-« voit peu, sa figure étoit formée pour les plus tendres amours, « et son esprit étoit fait pour se jouer d'eux à son gré. N'ai-« mant personne, connue pour telle, on ne pouvoit se défendre « de la rechercher. Enjouée, gaie, plaisante avec le sel le plus « fin, elle avoit passé sa jeunesse dans le frivole et dans les « plaisirs. Beaucoup d'esprit, mais peu de conduite pour les « choses de longs cours, méprisante, piquante et fort capable de « haine, et alors méchante, implacable, féconde en artifices « noirs et en chansons des plus cruelles. »

ne fit qu'en rire; on ne songe pas aux pèlerinages; il y a autant de différence ici avec les catholiques de l'Allemagne qu'avec ceux d'Italie et d'Espagne.

On dit que le roi Guillaume est atteint d'hydropisie et qu'il est mortellement malade : il serait dommage qu'un roi aussi habile vécût aussi peu; ce dont on l'accuse n'est que trop vrai. Les Anglais qui sont venus ici avec l'ambassade de milord Portland n'ont pas fait difficulté de convenir qu'à leur cour les choses sont tout comme ici; ce qui est une grande marque des vices de ce roi, c'est qu'il ne montre nul souci des femmes; le roi Charles n'aimait qu'elles; ce n'est pas de Mme de Mazarin qu'il a été amoureux, mais de Mme de Portsmouth et d'une actrice.

Versailles, 10 décembre 1701.

Mon contrat de mariage a été dressé aussi misérablement que si j'étais la fille d'un bourgeois; je ne puis comprendre que l'électeur me l'ait fait signer; ma maison est si grande que, bien que le roi me donne 250,000 francs de pension, il me manque encore une somme égale à celle qu'il me donne pour pouvoir m'entretenir selon mon rang.

Tout est ici extrêmement cher et hors de prix.

Versailles, 13 décembre 1701.

Ce qu'on dit du roi Guillaume n'est que trop vrai : mais tous ces héros se proposent pour modèles Hercule, Thésée, Alexandre, César, et tous ces personnages avaient leurs favoris. Ceux qui s'adonnent à ce vice et qui croient dans la sainte Écriture, s'imaginent

que c'était seulement un péché lorsqu'il y avait peu de gens dans le monde, et qu'on était ainsi coupable en empêchant qu'il ne se peuplât; mais depuis que la terre est toute peuplée, ils ne regardent plus cela que comme un *divertissement*; on évite cependant, autant que possible, d'être accusé de ces vices parmi le peuple, mais, entre gens de qualité, on en parle publiquement; on regarde comme une gentillesse de dire que depuis Sodome et Gomorrhe le Seigneur n'a puni personne pour ces méfaits. Vous me trouvez savante sur ce texte; j'en ai maintes fois entendu parler depuis que je suis en France.

Celui qui veut servir Dieu dans la vérité, et d'après sa parole, doit chaque jour lire la sainte Écriture; autrement nous resterons dans les ténèbres. Je suis persuadée que la bonne religion est celle qui est fondée sur la parole de Dieu et qui consiste à avoir Jésus-Christ dans son cœur; le reste n'est que du verbiage de prêtres (*pfaffen geschwetz*). Dans quelque religion que ce soit, ce n'est que par les œuvres que se montre la vraie foi et qu'on peut juger qui fait bien. Aimer Dieu et le prochain, c'est la loi et les prophètes, comme notre Seigneur Jésus-Christ nous enseigne.

23 décembre 1701.

Vous confondez la marquise de Richelieu avec la duchesse : la duchesse est morte depuis longtemps, mais la marquise est horriblement débauchée[1]; elle

[1] « M. le Prince eut pour maîtresse la marquise de Richelieu, que je nomme parce qu'elle ne vaut pas la peine d'être tue »

se mit une fois dans le lit de M. le Dauphin sans qu'il lui eût fait la cour ; quand il rentra chez lui, son valet de chambre lui dit : « Monsieur, une dame est dans votre lit, qui vous attend ; elle n'a pas voulu se nommer. » Il entra, et vit la marquise. Le lendemain il raconta l'affaire à tous les seigneurs de la cour ; elle vit encore dans un couvent près de Fontainebleau.

Si la comtesse de Zintzendorff a eu une intrigue avec Saint-Maurice, ce ne peut avoir été que pour rembourser à son mari toutes les infidélités qu'il lui a faites, car il se livrait à des débauches de toutes sortes[1] ; mais je suis bien de votre avis, qu'il est impossible d'avoir de l'amour pour Saint-Maurice.

On apprend de Paris des histoires fort étranges. La fille d'un bourgeois qui était assez riche, et âgée de quatorze ans, fut enlevée par un jeune homme, et devint enceinte ; elle fut assez adroite pour cacher la chose, et elle accoucha en secret d'un enfant, qu'on porta de suite aux Enfants trouvés : elle lui fit une marque pour le reconnaître plus tard. Pendant deux

(Saint-Simon). Les recueils manuscrits offrent, à diverses reprises, des couplets relatifs à cette dame ; en voici un que l'on peut transcrire.

Richelieu, vous voulez plaire
A notre aimable Dauphin ;
Mais croyez que c'est en vain,
Car il ne vous veut rien faire.
Conti, qui vous a quitté,
A bien gâté vos affaires,
Conti, qui vous a quitté,
L'en a beaucoup rebuté.

[1] *Er solle mit Mans-undt Weibspersonen zu thun gehabt haben.*

ans elle en eut soin ; elle allait le voir, et lui fournissait ce qui lui était nécessaire. Un riche marchand de Paris devint amoureux de cette créature et l'épousa ; mais comme ses visites à l'hospice des Enfants trouvés lui donnaient des soupçons, elle cessa de les faire. Après avoir vécu vingt ans avec son mari, il mourut, lui laissant toute sa fortune. Elle avait un grand penchant pour le premier garçon de boutique de son mari, et il l'aimait aussi. Un jour elle s'aperçoit que son mari a sur le corps un signe pareil à celui qu'elle a fait à son enfant ; elle court aux Enfants trouvés, et demande ce qu'est devenu le jeune homme dont elle avait pris soin. On lui répond qu'en grandissant il avait montré du goût pour le commerce, et était entré chez un riche marchand dont on lui dit le nom, et c'était celui de son mari défunt. La femme ne put pas douter davantage que son second mari ne fût son fils. Elle alla trouver son confesseur, et lui raconta la chose : le confesseur lui ordonna de tenir l'histoire secrète et de ne pas avoir de commerce avec son mari jusqu'à ce que la Sorbonne ait décidé à cet égard, et l'on ne sait pas encore ce que sera cette décision.

Versailles, 28 décembre 1701.

Il arrive rarement qu'un mariage soit aussi bien assorti que celui du prince de Nassau-Siegen et de la princesse Françoise de Hesse-Hombourg ; il faut que ce prince ait eu quelque incommodité qui fût contraire au mariage, ou qu'il ait été un phénix, car je ne crois pas qu'il puisse y avoir au monde un jeune homme qui, à moins d'une inclination, s'abstienne de la débauche.

mais il y a des gens qui ont plus de pudeur que d'autres et qui peuvent mieux cacher leur jeu ; ce sont souvent les plus dangereux et ceux chez qui les vices restent le plus enracinés.

AU ROI D'ESPAGNE PHILIPPE V[1].

Versailles, 5 février 1702.

« Come Vostre Majesté m'a fait l'honneur de m'escrire un billet, je me suis flattée que vous ne trouveriez pas mauvais, monsieur, que je vous escrive sans cérimonie, et je ne puis laisser partir monsieur de Louville sans faire ressouvenir Vostre Majesté qu'elle a ici une servante qui, en vérité, vous respecte bien plus que personne, je me suis retenue bien à propo, car j'ay pensé dire à Vostre Majesté et qui vous aime de tout son cœur, mais cette vérité n'oroit pas este assez respectueuse, songez donc que je ne l'ay que pensé. Come Vostre Majesté aime les comedies je ne puis m'empêché de lui dire que madame la duchesse de Bourgogne en a jouée une avec la comtesse d'Ayen, madame de Melun, son fils, le comte d'Ayen, deux hôme à M. de Noaille, Duché, Rousseau et Baron le père. Je vous assure, monsieur, qu'il ont fait des merveilles. Cela se joue tout à fait en particulier chez madame de Maintenon, ainsi le roy m'a permis de la voir, j'ay estés surprise de voir come ils

[1] Nous empruntons cette lettre aux *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne, extraits de la correspondance du marquis de Louville* (publiés par le comte S. du Roure). Paris, 1818, 2 vol. in-8.

jouoit tous bien, ce traistre de Baron joue mieux que jamais. Je suis sûr que Vostre Majesté seroit estonnée de voir comme mon fils joue et les comte d'Ayen, et que cette comedie vous oroit coustée de larmes [1]. J'y ay pleurée come une folle et le roy n'estoit pas loin de quelques larmes aussi. Le sujet de la comedie c'est la mort d'Absalon, mais on y a changé quelque chose pour la rendre plus touchante. On feint qu'Absalon vient blessés et meurt devant le roy son père, devant sa fâme et sa fille. C'est mon fils qui est David, le comte d'Ayen Absalon, la comtesse d'Ayen Tharis, fâme d'Absalon, qui a le plus beau rôle de toute et elle le joue à merveille; après la grande pièce ils ont joué une petite, où M. duc de Berry estoit un amant, et le petit comte de Noailles un austre [2]. Pour ces deux ils jouent à faire mourir de rire, mon fils estoit un fourbe, un vallet qui sort des galleres, les maistresses estoit madame la duchesse de Bourgogne qui joue mieux le sérieux que le comique, mais la comtesse d'Estrée joue fort bien; la petite pièce ne veaut pas grand chose, mais on ne laisse pas que d'y rire; il est enfin temps que je finisse cette lettre, je crains que Vostre Majesté ne la trouve déjà trop longue et que ce récit ne vous ennuy, il faut pourtant, grand roy, vous dire encore que je supplie tres instamment Vostre Majesté de me continuer l'honneur de ses bonnes graces, et d'être persuadée que je les mérite par les

[1] Cette comédie était la tragédie d'*Absalon*, de Duché.

[2] Probablement la *Ceinture magique* de Rousseau. L'auteur parle à mots couverts de cette représentation dans la préface de sa pièce.

sentiments respectueux que j'ay pour Vostre Majesté, et que je conserveres toutte ma vie. »

A M. DE HARDING [1].

12 mars 1702.

Dans le temps que je me préparois à vous respondre, monsieur de Harding, sur vostre lettre du 28 du mois passé, je reçois la triste nouvelle de la perte que vous avez faite le lendemain de Mme de Harding, dont je suis très-sensiblement touchée; et, quoyqu'en l'estat où cette peauvre dame estoit tombée par ces maladies, Dieu lui a fait grâce de la délivrer de ses douleurs : je l'ai pleurée de tout mon cœur ; vostre neveu en a fait autant, et je vous prie de croire que personne ne partage plus vos peines et douleurs que moy, qui me souviens toujours du soin qu'elle avoit eu de mon enfance, et les peines et veilles que je lui avois coustées, et en conserverai une véritable reconnoissance. Ainsi sa perte me touche très-sensiblement. Je ne mérite point de remerciements d'aider à votre neveu d'avoir un régiment, puisque ce n'est que tard ce que j'avois promis à Mme de Harding il y a longtemps, et vostre neveu mérite qu'on en ait soin. Il est très-honnête garçon qui se fait estimer et ne fait point de tort à sa famille. J'espère qu'il fera son chemin, et en tout ce qui pourra despendre de moy, je tâcherai de l'assister.

[1] Cette lettre est en françois dans le volume imprimé en 1791.

A LA COMTESSE LOUISE.

Versailles, 22 avril 1702.

L'électeur de Hanovre[1] est un égoïste sournois et dissimulé ; je m'en suis assurée depuis longtemps, car, quelque marque d'amitié que je lui aie témoignée, il ne m'a jamais donné aucun signe de confiance, et il a à peine voulu me parler ; j'ai été obligée de lui arracher, pour ainsi dire, les paroles une à une, ce qui est une chose fort désagréable ; il est tout à fait dépourvu de bon naturel.

La reine d'Angleterre (*veuve de Jacques II*) s'est montrée véritablement chrétienne et généreuse à l'occasion de la mort du roi Guillaume : beaucoup d'Anglais voulaient, lorsque cette nouvelle est arrivée, témoigner leur joie ; la reine a fait défendre de donner aucun signe d'allégresse, et elle parle de ce prince sans animosité. Je l'admire fort, et il est sûr qu'elle n'a pas mérité son malheur. Je suis persuadée que ma tante est maintenant plus heureuse qu'elle ne le serait si elle était reine d'Angleterre, car les Anglais sont des gens faux et bizarres.

Marly, 29 avril 1702.

La duchesse de Brunswick a plus de motifs que personne de s'affliger du malheur survenu à sa fille ; car si dès sa première jeunesse elle ne l'avait pas élevée dans la galanterie et la coquetterie, cette catastrophe

[1] Depuis roi d'Angleterre sous le nom de George Ier. Madame appréciait assez exactement le caractère de ce prince peu aimable.

ne serait pas arrivée[1]. Cette duchesse était d'une naissance fort obscure, et c'eût été pour elle un honneur que d'épouser mon premier valet de chambre; elle peut donc regarder comme un bien grand bonheur pour elle d'avoir trouvé un duc de Brunswick qui ait voulu en faire sa femme. Je n'ai point de peine à croire que le prince d'Anhalt ait voulu faire passer pour princesse la fille de son apothicaire[1], mais qu'il y ait des princes qui aient été assez sots pour la reconnaître comme telle et pour accorder les honneurs de ce rang à une pareille créature, voilà ce qui est révoltant.

Marly, 3 juillet 1702.

J'ai appris hier, par une lettre de ma tante l'électrice de Brunswick, la mort de notre pauvre Charles Maurice; j'en suis sincèrement affligée, et je vous plains du plus profond de mon âme.

Versailles, 22 juillet 1702.

Si Charles Maurice n'avait pas si fort aimé le vin, il eût été un parfait philosophe; mais il a payé bien

[1] Il s'agit de la catastrophe arrivée à Sophie-Dorothée, femme de George, électeur de Hanovre, qui devint roi d'Angleterre. Le comte de Kœnigsmarck, soupçonné d'être son amant, fut mis à mort, et l'électrice enfermée pour le reste de sa vie dans une citadelle. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette sombre et mystérieuse affaire. Quant à la duchesse de Brunswick, c'était une Française, Éléonore d'Ezmier. Le duc se passionna pour elle, l'épousa, et Madame ne put jamais pardonner cette mésalliance.

[1] Le prince Léopold d'Anhalt Dessau, un des plus habiles généraux de l'Allemagne, épousa Anne-Louise Foehse, fille d'un apothicaire, mais aussi vertueuse que belle. L'empereur sanctionna cette union, qui fut heureuse.

cher son défaut, car je suis sûre que l'ivrognerie a abrégé sa vie : il ne pouvait rester sans boire, et il s'était brûlé tout le corps.

Si la cour de France était comme autrefois, on pourrait y apprendre l'art de se conduire dans la vie ; mais, excepté le roi et Monsieur, personne ne sait plus ce que c'est que la politesse : les jeunes gens ne songent qu'à d'horribles débauches ; je ne conseillerais à personne d'envoyer ici ses enfants, car, au lieu d'apprendre quelque chose de bien, ils ne recevraient que des leçons d'inconduite ; vous avez donc bien raison de blâmer les Allemands qui envoient leurs enfants en France ; je voudrais que nous fussions l'une et l'autre des hommes afin d'aller à la guerre, mais c'est un souhait complétement inutile.

Marly, 27 juillet 1702.

Ma fille et son mari sont encore si enfants que je suis toute tracassée lorsque je la sais enceinte ; Dieu veuille qu'elle nous donne cette fois-ci un garçon.

Marly, 9 août 1702.

On a reçu la nouvelle que le roi de Suède, avec douze mille hommes, a mis en déroute complète l'armée du roi de Pologne, qui était plus forte du double : ce roi a été blessé, et on ne sait où il s'est retiré ; il eût mieux valu pour lui de rester électeur de Saxe.

Hier, avant et après le repas, nous nous sommes promenés dans le jardin avec le roi afin de voir de fort belles statues ; elles coûtent cent mille francs les deux :

l'une est une Renommée assise sur un cheval ailé ; le tout est d'un seul morceau de marbre blanc ; l'autre est un Mercure assis sur un cheval : on ne peut rien voir de plus beau. Je ne crois pas qu'on puisse trouver au monde un plus beau jardin que celui-ci.

Vous m'avez fait rire en me disant que le roi des Romains a entendu la messe à quatre heures du soir. A cette heure-là on ne la dit plus ; on voit bien que vous n'êtes pas au fait des cérémonies catholiques. Je n'ai pas encore entendu dire que Landau fût pris, quoiqu'il y ait quinze jours qu'on prétende qu'il ne pourrait pas tenir davantage.

Il me semble que les Allemands conduisent leurs siéges avec beaucoup de lenteur.

Fontainebleau, 29 septembre 1762.

J'étais sortie pour me promener en voiture dans la forêt, comme je fais tous les jours ; mais à peine étions-nous parties que le cocher nous a versées tout net : une de mes dames a eu à l'épaule et au dos des coupures faites par une vitre cassée. Il y avait sept chiens dans le carrosse ; aucun n'a éprouvé le moindre accident. Je crains que la guerre ne fasse perdre à nos paysans de l'Allemagne tout ce qu'ils avaient pu ramasser depuis quinze ans. Je vous ai dit qu'il me semblait que quelque petit diable était toujours à l'œuvre pour m'empêcher de vous écrire ; il ne se repose pas, car depuis que j'ai commencé cette lettre, le roi est venu me rendre visite ; ensuite, la duchesse de Bourgogne ; après, la princesse de Conti et une foule d'autres dames : c'est une procession ; et il faut donc,

contre mon gré, que je termine ici en vous assurant de toute mon amitié.

Fontainebleau, 12 octobre 1702.

Le prince de Taxis est une drôle de principauté; si vous voulez compter de pareils princes, vous les trouverez par douzaines : c'est comme les Lobkowitz, ce sont des princes tout récents. J'espérais que, par suite des événements de la guerre, la reine des Romains resterait à Heidelberg et qu'elle y ferait un archiduc palatin. Nous autres comtesses palatines, nous avons fait, pour ainsi dire, les plus grands personnages du monde; mais à peine veut-on croire ici que nous soyons de bonne maison, et si un comte palatin arrive, un gueux de duc (*lumpener herzog*) viendra lui disputer le rang; cela me paraît si violent, que j'en suis hors de moi, et toutefois la femme de mon fils trouve la chose fort juste; j'ai eu bien des disputes avec elle à ce sujet.

Je vous prie de me dire si la reine des Romains a logé à Heidelberg; entre nous, l'électeur eût bien mieux fait de consacrer les vingt mille écus à rebâtir le pauvre château qu'à donner un opéra qui n'est nullement à propos à l'époque actuelle. Je n'ai maintenant que neuf petits chiens dans ma chambre; celui que j'aimais le mieux est mort cet été.

Versailles, 8 avril 1703.

Je ne sais si les ravages de la guerre et les grands incendies ont changé l'air du Palatinat; mais de mon temps, à Heidelberg, à Manheim et dans les montagnes, il y avait bien des gens qui avaient plus de

cent ans. En me promenant un jour près du couvent de Neubourg, je trouvai un homme qui avait cent dix ans. Il y avait à Manheim un homme qui avait cent deux ans, et sa femme cent. Mon frère m'a dit qu'à Meysseinheim il avait vu un paysan qui avait cent vingt-quatre ans. Vous voyez bien que ces exemples d'une très-longue vie n'étaient pas rares.

Versailles, 7 septembre 1703.

J'ai été deux fois au moment de mourir, et on dit que je suis à peine échappée à la mort; il y a aujourd'hui vingt-deux jours que la fièvre ne m'a pas quittée un seul instant.

Versailles, 28 décembre 1703.

Je savais bien que le prince d'Ussingen avait épousé une demoiselle de Lowenstein, mais ce n'est pas celle qui est maintenant à Francfort; vous donnez à sa sœur qui est ici un beaucoup plus grand nom que celui qui lui revient : ce n'est pas d'Anjou, titre qui n'appartient qu'à des membres de la famille royale, mais Dangeau, et c'est bien différent; son mari n'est point un prince, c'est tout simplement un gentilhomme[1]. Les vers

[1] Mme de Dangeau était fille du comte de Lowenstein, de la maison palatine. Son mari, Jean de Courcillon de Dangeau, est très-souvent nommé dans les récits de l'époque. « Il avoit beaucoup d'honneur et de probité; il faisoit des vers, étoit bien « fait, de bonne mine et galant; le voilà tout à la cour, mais « toujours subalterne » (Saint-Simon). Il est fort connu à cause de son volumineux *Journal*, dont un manuscrit complet est déposé à la Bibliothèque nationale : c'est un recueil fort curieux et authentique de tous les faits parvenus à la connaissance de

sur Saint-Évremont ne sont pas justes : il peut bien être au fait du monde et des arts, mais il n'a pas cherché

l'auteur. L'article de la *Biographie universelle* a confondu les in-folio manuscrits qui forment ce journal avec les quatre cents portefeuilles de Dangeau remplis de pièces originales ou imprimées de correspondance. Un extrait fort abrégé a paru en 1770, et a reparu en 1807. Mme de Genlis en a publié un choix en 1817 (4 vol. in-8), et Mme de Satory en fit, la même année, l'objet de deux volumes in-12. Une édition, publiée sur les manuscrits originaux par MM. Paul Lacroix et A. Pichot, devait avoir douze volumes, mais il n'en a paru que quatre, en 1830; elle fut interrompue par les événements politiques, funestes à la librairie. Lemontey, dans son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV* (1818), a mis au jour un millier d'articles inédits de ce *Journal*, avec des notes de Saint-Simon, notes qu'il donne comme anonymes, et ce travail forme le quatrième volume des œuvres de cet académicien (Paris, 1829, 5 vol. in-8). Une édition nouvelle et complète, accompagnée de notes, a été entreprise tout récemment, et le premier volume vient de paraître chez MM. Firmin Didot frères.

Lemontey a dit avec raison :

« La lecture de Dangeau exige beaucoup de réflexion, parce « que la bassesse des détails et la platitude du style y cachent « continuellement des faits curieux et importants qu'on cher- « cherait vainement ailleurs. Ce singulier Suétone du dix- « huitième siècle est un témoin d'autant plus précieux qu'il ne « croit pas rendre témoignage. »

Savait-on, par exemple, que les mousquetaires fussent une espèce d'hommes si débiles qu'il avait fallu leur donner un valet pour porter leur cuirasse? Un article nous apprend, que sous Louis XIV, les forçats entrés aux galères n'en sortaient de leur vie, soit que leur condamnation fût à terme ou à perpétuité. Ce fait ne révèle-t-il pas à l'instant la nature d'un gouvernement dont l'arbitraire s'exerçait sur la chose qui en paraît le moins susceptible, l'exécution des arrêts? On lit que Cavoye se trouvant gêné dans son jardin de Lucienne par des voisins qui refusent de lui vendre leurs terres, le roi les achète d'autorité et lui en fait présent. Ce mot suffit pour donner la mesure du

Dieu, et il n'était pas à l'école pour le connaître[1]. Je n'ai pas vu Saint-Evremont, mais à en juger par son

droit de propriété à cette époque, et expliquer l'attachement des favoris au pouvoir absolu. Pour qui sait le lire, Dangeau est rempli de ces traits féconds en résultats.

M. Paul de Musset a inséré dans la *Revue de Paris* (17 juillet 1836) une notice intéressante sur Dangeau et son *Journal*. Il y relève, entre autres paragraphes singuliers, celui-ci :

« Ce matin on m'a dit que le bonhomme Corneille étoit mort. Il avoit été fameux par ses comédies. »

Du reste, si vous désirez savoir combien le roi faisait de passes heureuses en jouant à la bague, combien il enleva de têtes en carton dans la course à cheval, combien de coups de fusil furent tirés à la chasse, combien de faisans mis à bas, à quelle heure Sa Majesté s'en alla voler (c'est-à-dire faire voler des éperviers), vous le saurez au plus juste en lisant le *Journal* de Dangeau. Les chansonniers du temps ne manquèrent pas de se moquer de lui ; voici quelques couplets que nous prenons dans le recueil de Maurepas :

Jean de Courcillon a fait grande folie ;
Dedans l'âge grison prendre femme jolie,
C'est braver le larron, mais peu je m'en soucie.
Jean de Courcillon pour divertir Sophie,
Lui conte tout au long sa généalogie ;
Elle lui dit : Dormons, car peu je m'en soucie.
Jean de Courcillon, par grande prudhomie,
D'or fait faire un poëlon pour cuire la bouillie
Du prétendu poupon qu'il aura de Sophie.

[1] Saint-Évremont fut un correspondant assidu de la célèbre Ninon de l'Enclos ; il mourut en 1703, âgé de quatre-vingt-dix ans.

« Sa vie se partagea en deux moitiés bien distinctes. Jusqu'à « l'âge de quarante-huit ans, il vécut en France à la cour, à « l'armée, d'une existence brillante et active ; une longue lettre « de lui, très-spirituelle et très-malicieuse sur le traité des Py- « rénées et contre le cardinal Mazarin, trouvée lors de l'arres- « tation de Fouquet, irrita Louis XIV, qui ordonna de mettre « l'auteur à la Bastille. Averti à temps, Saint-Évremont quitta

portrait, et sauf la loupe qu'il a au visage, il ressemblait à Chevreau. Je crois qu'à l'âge où il était, Mme de Mazarin pouvait bien le voir fréquemment et avec intimité, sans crainte de scandale.

Versailles, 17 février 1704.

On trouve ici fort peu de femmes qui ne soient pas coquettes de leur nature, et il est excessivement rare qu'on en rencontre qui ne le soit pas. Devant Dieu la chose est peut-être très-répréhensible, mais devant les hommes elle est regardée comme un jeu. Les coquettes se flattent que Notre-Seigneur ayant montré, d'après la sainte Écriture, tant de charité pour les personnes de leur espèce, il aura aussi compassion de leurs faiblesses : l'exemple de Marie-Madeleine, de la Samaritaine, de la femme adultère leur sourit. Il ne faut pas croire qu'on se lasse de la coquetterie ; on ne peut plus s'en passer, pour ainsi dire, et on ne s'en fatigue jamais.

Versailles, 30 mars 1704.

Je n'ai pu faire la bonne œuvre d'observer le jeûne ; je ne puis supporter le poisson, et je suis bien persua-

« la France et se réfugia en Hollande, puis en Angleterre, et « vécut quarante-deux ans encore d'une vie de curieux et de « philosophe, très-goûté, très-recherché dans la plus haute so- « ciété. Ce qui contribua beaucoup à adoucir sa disgrâce, c'est « qu'il vit bientôt arriver en Angleterre la belle duchesse de « Mazarin, la nièce même de celui qui était la cause première de « son malheur ; il s'attacha à elle et l'aima pour son esprit, « pour ses qualités solides, autant que pour sa beauté. »

dée que l'on peut faire de meilleures œuvres que de gâter son estomac en mangeant trop de poisson.

Comme j'ai l'honneur de connaître le roi de Pologne, je suis peinée pour lui; mais il faut convenir qu'il a fait une grande folie en se faisant roi de Pologne.

A parler franchement, il me semble qu'en Allemagne on se conduit maintenant d'une façon si extravagante, qu'il semble que les Allemands ne sont plus des Allemands. D'après ce que j'en apprends, je ne m'y reconnais plus, et il faut que tout soit changé d'une manière inouïe.

Versailles, 29 avril 1704.

Vous me faites rire avec votre répugnance à insérer dans vos lettres des mots français; c'est, du reste, une très-sotte habitude que des gens ont prise, comme si l'allemand ne suffisait pas pour exprimer toutes les idées; je crains qu'à la longue l'allemand ne se corrompe au point de ne plus être une langue du tout.

Êtes-vous assez simple pour croire que les catholiques n'ont aucun des vrais fondements du christianisme? Croyez-moi, le but du christianisme est le même chez tous les chrétiens : les différences qu'on voit ne sont que des chansons de prêtre (*pfaffen gezang*) qui ne concernent pas les honnêtes gens; mais ce qui nous concerne est de vivre bien et chrétiennement, d'être miséricordieux, et de nous appliquer à la charité et à la vertu. Messieurs les prédicateurs devraient s'appliquer à recommander cela aux chrétiens, et ne pas se quereller sur une foule de points,

comme si on les comprenait, mais cela diminuerait beaucoup l'autorité de ces messieurs; aussi ne s'occupent-ils que de ces disputes, et non de ce qui est le plus nécessaire et le plus essentiel.

L'ivrognerie n'est que trop à la mode parmi les jeunes femmes[1], mais on est ici dans une complète satisfaction. On ne pense qu'à amuser la duchesse de Bourgogne à force de collations, de présents, de feux d'artifice et autres réjouissances. J'ai vu récemment quelques Allemands, entre autres un comte de Wied, qui a le teint aussi blanc qu'une dame, et qui servait dans les troupes du Palatinat; il a été pris auprès de Spire, ainsi qu'un Hattenbach de Cassel, lequel est un très-brave homme, et qui paraît de la bonne et digne souche allemande, telle qu'elle était de mon temps.

[1] De curieux détails sur l'intempérance des femmes, à la fin du grand siècle, se rencontrent dans le savant ouvrage de MM. Francisque Michel et Édouard Fournier, *Histoire des hôtelleries, cabarets, courtilles*, 1854, t. II, p. 334. Mme de Villedieu, romancière alors renommée, mourut des suites d'une ivresse. Coulanges disait dans un de ses couplets :

La femme décide du vin,
Sait où le meilleur se débite;
Elle se pique de goût fin,
Elle s'en fait un grand mérite.

Mademoiselle L'Héritier tançait vertement ces débauches :

A se barbouiller de tabac
Trouvoit-on de la gloire?
Se piquoit-on d'un estomac
Qui fût si propre à boire?
Certaines dames de ce temps
L'emportent pour ces beaux talents,
Sur Jean de Werth,
Sur Jean de Werth.

Versailles, 20 novembre 1704.

On dit que le second fils du prince d'Harcourt s'est enfui, et qu'il est à Vienne; il se plaint, à ce qu'on prétend, de ce que son père et sa mère veulent, contre sa volonté, en faire un ecclésiastique.

Marly, 28 janvier 1705.

Les cavaliers boivent aussi volontiers avec la femme de chambre qu'avec sa dame, lorsque celle-ci est coquette; mais, à dire vrai, ce n'est pas tant ces filles qui boivent ici jusqu'à l'ivrognerie que des personnes de bien plus grande qualité.

Je n'ai jamais aimé beaucoup les bals masqués, et il me semble que Mme de Belmont est d'un âge à y renoncer. J'ai entendu dire que mon oncle Rupert[1] l'avait séduite en lui promettant de l'épouser; mais ce n'est pas exact : il la trompa en faisant célébrer un prétendu mariage par un laquais qui s'était déguisé en prêtre; c'est ce que des Anglais m'ont assuré : elle était alors fort jeune.

Versailles, 14 février 1705.

Je ne puis vous dire combien j'ai été frappée en recevant ce matin l'affreuse nouvelle de la mort de notre chère reine de Prusse[2]. Je ne saurais vous exprimer à

[1] Le comte Rupert, frère de l'électeur Charles-Louis, et commandant les troupes de Charles Ier lors des guerres civiles de l'Angleterre.

[2] Sophie-Charlotte, femme de Frédéric Ier. Elle était fille de Sophie, électrice de Hanovre, c'est-à-dire de cette tante dont Madame parle souvent.

que point j'en suis troublée, et combien cela me donne d'inquiétude au sujet de ma tante l'électrice. Mes yeux me font tant de mal que je ne puis écrire davantage, car je n'ai cessé de pleurer[1].

Marly, 19 février 1705.

Ce n'est que mercredi dernier que j'ai reçu votre lettre du 6 de ce mois. C'est une misère que la façon dont va la poste aujourd'hui. Du temps de M. Louvois on lisait les lettres aussi bien qu'à présent, mais on les remettait du moins en temps convenable; maintenant que ce crapaud de Torcy a la direction de la poste, les lettres se font attendre un temps infini, et jamais, de ma vie, je n'ai été plus impatiente de recevoir des nouvelles de Hanovre, car je suis fort inquiète au sujet de ma tante.

Versailles, 5 mars 1705.

Je n'ai jamais de ma vie, si ce n'est à la mort de Monsieur, été plus troublée et plus désolée qu'en apprenant la mort de cette belle reine enlevée si vite, et dont je déplore la perte de toute mon âme. Je ne puis comprendre qu'on n'ait pas aussitôt emmené ma tante : rester dans la maison où est le corps mort, c'est quelque chose d'affreux et qui renouvelle la dou-

[1] La reine de Prusse vit les approches de la mort avec la plus grande fermeté; on lui parla du désespoir de son mari : « Je suis fort tranquille, répondit-elle; le soin de me faire faire de magnifiques obsèques le distraira; pourvu que rien ne manque à cette cérémonie, il sera consolé de tout. » Elle avait rencontré juste (Thiebault, *Souvenirs*, t. I, p. 238).

leur d'heure en heure. Je suis restée plus de dix nuits sans pouvoir dormir, tant j'étais inquiète au sujet de ma tante. Il vaut mieux qu'elle ne se contraigne pas pour retenir ses larmes, ce qui est fort malsain, mais qu'elle les laisse couler. Si j'avais eu le choix, j'aurais voulu mourir avant cette bonne reine, qui aurait pu consoler ma tante de ma perte. Il est bien vrai que de pareils événements font faire bien des réflexions morales; ils me rappellent le cantique luthérien au sujet de la mort que j'ai souvent chanté lorsque j'étais à Hanovre.

Marly, 18 avril 1705.

Je ne manque jamais de lire la Bible; hier je lus les psaumes 54 et 55, les chapitres 14 et 15 de saint Matthieu, et 3 et 4 de saint Jean. Ce matin, je n'ai pu rien lire, car nous avons été à la chasse du cerf. Je n'ai nullement approuvé qu'on maltraitât ici les réformés; mais on voit bien qu'il ne faut s'en prendre qu'à la politique; ce sont d'ailleurs des sujets qu'on peut traiter en tête-à-tête, mais qu'il ne faut pas aborder par la voie de la poste. Je suivrai donc votre bon exemple, et je parlerai d'autre chose.

Le jubilé n'a pas encore converti tous les abbés; il s'en trouve encore bon nombre à Paris qui font la cour aux dames; je n'ai jamais pu comprendre de ma vie qu'on pût être éprise d'un ecclésiastique. Ni vous, ni votre sœur n'êtes coquettes, et je puis bien dire: je reconnais mon sang. Ce qui empêche ici de contracter des amitiés sincères, c'est qu'on est sûr de ne pas trouver de réciprocité : il n'y a qu'égoïsme et du-

plicité ; il faut donc ou vivre dans une bien triste et ennuyeuse solitude, ou se résigner à beaucoup de soucis. A ce que je crois aussi, vous partagez l'opinion qui est exprimée dans l'opéra d'Alceste.

L'hymen destruit la tendresse,
Il rend l'amour sans attraix ;
Voules vous aimer sans cesse,
Amants, n'espousses jamais.

Et un cavalier qui est mort l'an passé disait : « Quel amour quon puisse avoir, dais qu'on entre au lit d'hymen, l'amour sort du cœur. »

Marly, 5 mai 1705.

Je ne sais si ma tante vous a dit que mon fils a découvert que l'air du cantique : *Vor Gott will ich nicht lassen*, est une entrée de ballet du temps de Charles VII.

Marly, 16 mai 1705.

Quoiqu'à dîner nous soyons ici quatorze ou seize personnes à table, tout est plus calme que dans un réfectoire de religieuses : chacun se tient à part soi et ne dit pas un mot, et personne ne songe à rire.

Versailles, 23 mai 1705.

Un docteur disait une fois ici, comme on lui demandait pourquoi les enfants de la reine n'étaient pas sains comme les enfants le sont ordinairement : « C'est que le Roy n'apporte que la Rinsure de ses veres à la Reine. » Il peut bien en être de même du roi des Romains ; ce n'est pas un secret que l'empereur actuel est un galant à outrance ; tout le monde en parle[1].

[1] Cet empereur est Léopold Ier. Son fils, Joseph Ier, avant

Versailles, 18 juillet 1705.

On ne m'a jamais grondée pour dormir à l'église; je m'y suis donc si fort habituée, que je ne puis m'en défendre : le matin, je n'y dors pas; mais le soir, après dîner, il m'est impossible d'y rester éveillée. Je ne dors pas à la comédie, mais très-souvent à l'Opéra. Je crois que le diable s'occupe assez peu si je dors ou non à l'église : le sommeil n'est pas un péché, mais le résultat de la faiblesse humaine.

Versailles, 6 août 1705.

Beaucoup de Françaises, surtout celles qui ont été coquettes et débauchées, aussitôt qu'elles sont devenues vieilles et qu'elles ne peuvent plus avoir d'amants, se font dévotes, ou du moins se donnent pour telles; mais elles sont ordinairement fort dangereuses, car elles sont envieuses et ne peuvent souffrir personne.

Versailles, 13 août 1705.

Ma tante m'a annoncé le mariage de son petit-fils l'électeur de Brunswick avec la princesse d'Anspach [1].

été proclamé roi des Romains en 1690; sa femme, la reine des Romains, dont Madame parle quelquefois, était une princesse de Hanovre, Wilhelmine-Amélie. Léopold, marié trois fois, eut dix enfants : cinq seulement lui survécurent. On peut remarquer que ce goût pour les plaisirs, que Madame signale chez lui, se montra de même chez un de ses successeurs, Léopold II, au sujet duquel M. de Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*, indique d'étranges particularités.

[1] Elle fut plus tard princesse de Galles; c'est à elle que sont adressées un grand nombre des lettres que nous publions.

J'en suis bien aise, car on m'en dit beaucoup de bien. Dieu veuille que ce mariage soit heureux!

Il me semble qu'il n'est pas convenable pour un prince d'aller en manteau comme un bourgeois, et je trouve que le manteau est un costume beaucoup plus déplaisant que le grand habit; les cornettes, surtout, sont choses que je ne puis souffrir. Mais il faut, ma chère Louise, que je m'arrête; je sue d'une façon inouïe, la chaleur est extraordinaire. Voici deux mois qu'il n'est pas tombé une goutte de pluie, et les feuilles sont comme grillées sur les arbres.

Marly, 17 septembre 1705.

La mort du comte de Zell me cause une peine sincère, car j'avais pour lui une véritable affection; je ne m'informe pas de sa femme, car elle ne nous a pas fait honneur, au contraire; aussi je n'en dirai rien.

5 novembre 1705.

Ne croyez pas que ceux qui parlent tant de la dévotion et de la crainte de Dieu soient les plus dévots; ils n'agissent souvent ainsi que pour avoir comme un manteau qui leur sert à cacher beaucoup d'iniquités; la vraie dévotion est une grâce de Dieu qu'il ne donne pas à tous les hommes; elle consiste, je crois, dans l'amour de Dieu et dans la charité.

Versailles, 26 novembre 1705.

Vous me faites rire quand vous parlez des effets de ma protection; c'est une triste ressource, et je suis, comme on dit ici proverbialement, « de ces saints qui

ne guérissent de rien », et qui ne peuvent faire que des souhaits en faveur de ceux qui les implorent.

Versailles, 3 décembre 1705.

Le monde est pire encore que vous ne l'imaginez, et on ne peut se faire une idée de tous les vices qui dominent; je connais un homme tellement dépravé, que ses excès s'étendaient jusque sur des animaux. Depuis que je le sais, je ne puis le voir sans horreur; il était au service de Monsieur : il était un vrai misérable et tout à fait dépourvu de raison [1].

Versailles, 17 décembre 1705.

Les prédicateurs sont ordinairement assez peu amusants; il me semble qu'on perd le respect pour les ecclésiastiques lorsqu'on les voit si souvent et de si près; car il est sûr que ce sont des hommes comme les autres.

Le *Malade imaginaire* n'est pas celle des comédies de Molière que j'aime le mieux; *Tartufe* me plaît davantage.

Il arrive fort souvent que des femmes enceintes ne peuvent manger de la viande sans se trouver incommodées; j'ai été dans ce cas : on mange volontiers ce dont on a pris l'habitude dans sa jeunesse. Voici trente-quatre ans que je suis en France, et je n'ai pas

[1] Madame, s'adressant à une sœur non mariée, entre ici dans de si étranges détails qu'ils ne sauraient s'exprimer qu'en latin; nous savons que le lecteur français veut être respecté, et nous laissons de côté le texte allemand de cette lettre et d'une autre datée de Fontainebleau, 30 septembre 1705.

encore pu m'habituer à la cuisine de ce pays; je ne mange aucun ragoût.

Versailles, 25 février 1706.

Le café n'est pas aussi nécessaire aux ministres protestants qu'aux prêtres catholiques, qui ne peuvent se marier, car il rend chaste[1].

Versailles, 4 mars 1706.

On ne danse plus en Allemagne comme autrefois, et on n'y rit plus; je ne trouve pas qu'il y ait sottise à s'égayer, car la joie est très-bonne pour la santé; ce qui est sot, c'est d'être triste, car cela rend malade et ne sert à rien. Je n'aime pas du tout les danses françaises : un éternel menuet me semble insupportable.

Versailles, 17 mars 1706.

Je sais bien pourquoi mes lettres vous parviennent irrégulièrement; c'est la faute du directeur des postes : il veut les lire toutes, afin d'en faire des extraits qu'il montre au roi de la façon qui lui convient, et comme il ne sait pas beaucoup l'allemand, il faut qu'il les fasse traduire. Je ne lui sais nullement gré de son attention.

Marly, 25 mars 1706.

Si mylord Lincoln avait prononcé son nom comme

[1] Nous ignorons si le café possède la vertu que signale Madame, mais nous savons qu'un Autrichien, J. F. Reusch, dans une *Disputatio medico-diætetica* (Vienne, 1622, in-4), devenue fort rare, conseille d'interdire aux moines l'usage du vin et du chocolat, dans la crainte du scandale qui peut résulter de l'habitude de ces boissons échauffantes.

vous l'écrivez, ma chère Louise, un des gardes du corps de Monsieur n'aurait pas fait à Saint-Cloud la réponse qu'il a faite : c'était en été et vers dix heures et demie du soir; nous étions à la fenêtre, Monsieur et moi, et nous attendions que l'on annonçât le souper. Tout d'un coup nous voyons arriver une voiture à six chevaux, et quelqu'un en descend. Monsieur crie : « Qui est-ce cela qui arive? » Un garde dit : « Ma foy, Monsieur, je n'ose le dire à Votre Altesse Royale. » Monsieur dit : « Qu'elle sotisse! je veux savoir qui sest. » Le garde dit : « Hé bien, Monsieur, puisque vous le voulles savoir, son nom est une sotisse, carl il y a du ... [1] en son nom. » Je crus que Monsieur allait mourir à force de rire.

Versailles, 11 avril 1706.

Vous êtes trop dévote pour aller le dimanche au spectacle; mais je crois qu'une visite est plus dangereuse que le spectacle, car il est difficile, dans une visite, de ne pas médire du prochain, ce qui est un plus grand péché que d'aller à la comédie. Je n'approuverais pas qu'on allât le dimanche au théâtre au lieu de l'église; mais après avoir rempli ses devoirs envers Dieu, je crois que le spectacle est moins dangereux pour une conscience scrupuleuse que la conversation.

Versailles, 20 mai 1706.

Mercredi dernier, j'écrivis à l'électrice une lettre

[1] Nous sommes forcé de laisser en blanc ce que Madame écrit en toutes lettres dans un français que nous reproduisons

d'une longueur si inouïe[1], qu'il me fut impossible de vous répondre ce jour-là. Est-il possible que vous croyiez que le jeune roi d'Angleterre[2] soit un enfant supposé, et non le fils de la reine? je gagerais sur ma tête qu'il est parfaitement légitime : d'abord il ressemble à la reine sa mère comme deux gouttes d'eau; ensuite je connais une dame qui a assisté à sa naissance, qui n'était pas du tout amie de la reine, et qui, pour dire la vérité, m'a avoué qu'elle était venue là afin de tout surveiller; elle m'a déclaré qu'elle avait vu l'enfant retenu par le cordon ombilical, et qu'il

d'ailleurs fidèlement. Singulières anecdoctes à raconter à une demoiselle.

[1] *Einen so unerhœrten langen Brieff.*

[2] Charles-Édouard, fils de Jacques II. Sa légitimité fut vivement attaquée dans divers libelles du temps. Citons entre autres la *Consultation de l'oracle par les puissances de la terre, pour savoir si le prince de Galles* (sic) *est supposé ou légitime* (Whitehall, 1688); *le Roi prédestiné par l'esprit de Louis XIV, avec plusieurs lettres concernant l'accouchement de la reine d'Angleterre* (Cologne, s. d., 1688); *Lettre du père de La Chaise au père Péters, confesseur du roy d'Angleterre, sur le bon succès qu'on a eu à faire et à inventer le prince de Galles* (imprimé en 1688, qui est l'an de la tromperie); *la Couronne usurpée et le prince supposé* (1689); *l'Ancien bâtard, protecteur du nouveau* (1690); *le Retour de Jacques II à Paris* (Cologne, 1696), comédie que M. Paul Lacroix (note insérée au catalogue Pixerécourt, p. 150) croit pouvoir attribuer à Lenoble.

Ces écrits ne sont pas d'accord entre eux : les uns affirment que le fils de Jacques II, connu plus tard sous le nom du Prétendant, fut un enfant substitué pour amener le dénoûment d'une feinte grossesse; d'autres consentent à lui laisser la reine pour mère, mais ils attaquent vivement les mœurs de cette princesse. Dans une comédie satirique, imprimée en 1708,

était très-positivement le fils de la reine. Comme les Anglais se conduisent parfois assez singulièrement avec leurs rois, et qu'ils n'ont pas encore vu d'étrangers sur le trône, on n'a pas beaucoup d'empressement à devenir leur souverain.

l'Expédition d'Écosse ou le retour du prince de Galles en France, l'auteur fait dire au roi Jacques :

Je voulus, par l'avis d'un jésuite pervers,
Faire la reine grosse aux yeux de l'univers;
La chose réussit; la reine en apparence,
Dans une obscurité de nocturne silence,
Mit au monde un enfant né depuis plus d'un mois,
Car il étoit le fils d'un des moindres bourgeois.

Nous trouvons dans les recueils manuscrits un quatrain fort mordant et qui, pour ainsi dire, coupe des deux côtés :

A Jacques disoit Louis :
De Galle est-il votre fils ?
Oui-dà, par sainte Thérèse,
Comme vous de Louis Treize.

Il existe aussi des caricatures sur le même sujet. Le catalogue de la bibliothèque de M. Leber, t. IV (1852), n° 569, en indique une gravée par Romain de Hooghe : *l'Europe alarmée pour le fils d'un meunier*. Les ennemis du roi Jacques soutenaient que l'enfant avait été introduit dans le lit de sa mère au moyen d'une bassinoire. On voit figurer cet ustensile dans un grand nombre de caricatures du jour. Dans une de ces caricatures, intitulée *une Famille catholique*, on aperçoit la reine Marie de Modène assise près d'un berceau, auprès d'elle un jésuite qui paraît avoir des façons assez familières; l'enfant, dans le berceau, tient un petit moulin qui indique la condition de ses vrais parents.

M. de Sismondi a bien apprécié ce prince. « Le Prétendant, fils de Jacques II, était d'une constitution faible, maladive, mélancolique; sa dévotion était excessive; à l'armée on rendit témoignage de sa bravoure : son courage d'esprit n'y répondit pas. »

Marly, 22 avril 1706.

L'histoire du valet de chambre de M. de Degenfelt est plaisante; elle me fait souvenir de ce qui est arrivé une fois à mon fils; il est comme tous les Français qui ne savent pas bien parler l'allemand. Je lui avais fait avoir un maître d'allemand, et après qu'il eut étudié pendant quatre années entières, je lui dis qu'il fallait qu'il me parlât quelquefois en allemand. Un jour nous étions dans la galerie (*de Versailles*); je ne sais ce qui se passa d'étrange; mon fils voulut citer le proverbe allemand : *Art lässt nicht von Art* (bon chien chasse de race).

Il prononce avec emphase et comme une belle sentence : *Arsch lässt nicht von Arsch*[1]. Je tressaillis, je crus qu'il voulait dire quelque saleté; je lui criais : Drôle, taisez-vous. J'examinai ce qu'il voulait dire, et je reconnus qu'au fait son idée était fort simple; il avait été témoin de quelque chose de singulier qui lui avait mis en tête le proverbe. Lorsqu'il m'eut expliqué en français ce qu'il avait voulu dire, je lui appris la différence entre *art* et *arsch*; il rit à s'en rendre malade, et il dit qu'il voyait bien qu'il ne pouvait apprendre l'allemand; depuis, il l'a complétement négligé.

Marly, 20 mai 1706.

La mort de la femme de mon frère m'est allée au cœur; elle a eu une mort fort douce, à ce que m'écrit

[1] *Art*, espèce, race; *Arsch*, le derrière.

M. Voss, qui, par ordre de l'électeur de Saxe, m'en a envoyé une relation complète.

Versailles, 3 juin 1706.

On fait bien à Hanovre de s'amuser ; cela est salutaire et prolonge la vie; mais ici la mode en est bien passée. L'exercice fait plus de bien que l'emploi des remèdes, et je vois que ceux qui se droguent souvent ne se portent pas mieux que ceux qui n'ont point recours aux remèdes; aussi je n'en use point : je sais ce qu'il faut à ma santé, et je laisse les docteurs parler tant qu'ils veulent. En Lorraine, on entretient encore un bouffon; ici on est devenu trop grave, et il n'y a plus qu'une conduite sens dessus dessous et sans mesure, ou une gravité roide.

Versailles, 12 juin 1706.

Je sais bien ce que c'est que de s'exposer à la chasse à un soleil brûlant; il m'est arrivé bien des fois de rester à la chasse depuis le matin jusqu'à cinq heures du soir, et en été jusqu'à neuf heures; je rentrais rouge comme une écrevisse et la figure toute brûlée : c'est pourquoi j'ai la peau si rude et si brune. On ne fait pas attention ici à la poussière; j'ai vu dans des voyages une poussière telle, qu'on ne pouvait se voir dans le carrosse, et cependant le roi n'ordonnait pas aux cavaliers de s'éloigner un peu. Le grand air la nuit ne fait aucun mal. A Marly, je me promène souvent au clair de lune.

Marly, 24 juin 1706.

Ma vie, qui était tranquille, va être livrée à bien des

soucis, car mon fils part dans huit jours pour l'Italie, où il prendra le commandement de l'armée : il aura sous lui le maréchal de Villars ; M. de Vendôme commandera en Flandre, sous l'électeur de Bavière[1].

Il faut espérer que le bonheur du roi reviendra et Marlborough sera battu[2]. S'il arrive quelque malheur au roi à cause d'une femme, ce ne sera pas à la reine Anne qu'il faudra s'en prendre, mais à une autre que je connais. Faisons toutes des vœux pour la paix. Adieu, j'ai encore trois lettres à écrire, et j'ai déjà écrit vingt-quatre feuillets à ma tante ; il faut donc que je termine.

Marly, 29 juillet 1706.

Le roi de Prusse s'évertue pour avoir autour de lui le plus de cérémonial possible ; c'est ce que je ne puis comprendre, car je suis, comme vous savez bien, ennemie jurée des cérémonies. J'ai brodé pour ma tante une jupe que je lui envoie et qui n'est pas vilaine ; des fleurs naturelles avec un feston d'or sur un fond noir : les modes allemandes ne sont pas autre chose que les françaises, car on ne porte pas en Allemagne d'autre costume qu'ici.

[1] Les chansonniers de l'époque n'épargnèrent point Vendôme, dont le cynisme effronté était un scandale que le roi faisait semblant d'ignorer, car il avait besoin des talents de ce général. On chantait tout haut :

Je crois le général Vendôme
Plus propre à défendre Sodôme
Qu'à battre le fameux Anglois.

[2] La princesse, assez mal disposée en général en faveur des armes françaises, fait des vœux pour elles, parce que son fils est à la tête d'une armée.

Versailles, 12 août 1706.

Ma tante l'abbesse de Maubuisson est, depuis le mois d'avril, dans sa quatre-vingt-cinquième année; elle a quelque peine à parler et à marcher, mais elle dort bien, mange bien, et elle est toujours de bonne humeur; nous pouvons donc espérer que Dieu ne mettra pas de sitôt un terme à ses jours. Les Anglais ne peuvent se souffrir les uns les autres, c'est ce que nous voyons bien à la cour de Saint-Germain; ils y vivent comme chiens et chats. Je n'ai jamais entendu parler du philosophe Spinosa; était-ce un Espagnol? Il me semble que ce nom est espagnol. Il est tout à fait faux que mon fils ait été mal reçu à l'armée; il est devant Turin, et je crains fort que le prince Eugène, qui avance vers lui, ne lui donne bien du mal; je suis dans des angoisses à cet égard, et cette nouvelle, qui est arrivée hier, m'a réveillée plusieurs fois cette nuit.

Versailles, 9 septembre 1706.

Ma fille ne perd pas de temps pour avoir des enfants; elle est mariée depuis huit ans, et la voici enceinte pour la huitième fois. Je suis extrêmement tracassée aujourd'hui, car je suis très-inquiète au sujet de mon fils, qui est plongé par-dessus les oreilles dans ce siége de Turin, et qui se donne tellement de mouvement, que c'est merveille s'il est encore en vie; ensuite je compte sur une lettre de ma tante, et je n'en ai pas reçu.

Versailles, 16 septembre 1706.

Amélie m'a écrit ce qu'elle a répondu au roi de Prusse et m'a fait force plaisanteries; je lui aurais répondu sur le même ton, mais depuis avant-hier j'ai perdu toute envie de rire et de plaisanter. On a reçu la nouvelle que les ordres de mon fils n'ayant pas été suivis, les lignes devant Turin ont été forcées; mon fils a reçu deux blessures graves : l'une près de la hanche, mais dans les chairs seulement; l'autre est un coup de feu dans le bras droit, sans que l'os ait été cassé; le chirurgien assure qu'il n'y a aucun danger; Dieu le veuille ! J'écrirai à Amélie et je répondrai à deux de ses lettres, mais j'ai encore aujourd'hui quatre lettres à écrire : on m'accable de lettres au sujet du malheur de mon fils.

Versailles, 24 septembre 1706.

Depuis deux jours je n'ai fait que pleurer; on m'assure que mon fils n'est pas en danger, mais ses souffrances me désolent : j'ai les yeux si enflés et si rouges que je ne peux plus y voir.

Versailles, 30 septembre 1706.

Le siége de Turin et la catastrophe qui l'a terminé ont failli coûter la vie à mon fils; il a reçu une terrible blessure, mais depuis le 24 il est hors de danger. Cela me fait encore plus soupirer après la paix. J'ai été trois jours tellement tracassée, que je crois que j'aurais perdu la tête si cela avait duré. J'ai dit depuis longtemps qu'il faudrait faire lutter ensemble les deux

rois d'Espagne[1] : celui qui aurait le poignet le plus robuste aurait l'avantage, et ce combat singulier, pour décider du sort du royaume, serait plus chrétien que de faire verser le sang de tant d'hommes.

Marly, 4 novembre 1706.

Plus on est dans une position élevée, plus on doit être poli, afin de donner l'exemple aux autres; il est impossible d'être plus poli que le roi, mais ses enfants et ses petits-enfants ne le sont pas du tout. Si je pouvais avec convenance revenir en Allemagne, vous m'y verriez bientôt; j'aime beaucoup ce pays, et je le trouve plus agréable que tout autre, parce qu'il y a moins de ce luxe dont je ne me soucie pas, et plus de cette droiture et de cette franchise que je recherche; mais, soit dit entre nous, on m'a mise ici contre mon gré; il faut que j'y reste et que j'y meure. Il n'y a pas apparence que nous nous revoyions dans cette vie; ce que nous deviendrons, Dieu seul le sait.

Versailles, 19 novembre 1706.

Mlle de Poellnitz a raison de suivre le conseil de saint Paul : « Celui qui se marie fait bien, celui qui ne se marie pas fait mieux. » C'eût été aussi mon avis, si j'avais pu agir selon mon idée; mais mon destin a été différent. Je puis vous donner de bonnes nouvelles de mon fils; il est arrivé ici lundi dernier, en poste,

[1] C'est-à-dire les deux prétendants au trône d'Espagne, Philippe V, petit-fils de Louis XIV, et l'archiduc Charles, qui fut plus tard empereur sous le nom de Charles VI.

à l'improviste; il est, grace à Dieu, en bonne santé, mais il restera estropié toute sa vie; il ne peut remuer que le pouce et le premier doigt : les trois autres sont recourbés, et il ne pourra jamais les étendre; s'il n'eût pas porté de cuirasse, il aurait reçu quinze blessures mortelles.

Versailles, 2 décembre 1706.

Nous avons ici la sœur et la nièce du comte de Frise : la nièce est un bel homme[1] et la mère a de l'esprit; elles brillent fort ici.

Je n'ai de ma vie rien vu de plus affreux que la paix que le roi Auguste a conclue[2]; il faut qu'il ait été fou pour avoir signé de pareilles conditions : je ne l'aurais jamais cru aussi peu attaché à l'honneur, et j'ai honte pour l'Allemagne de ce qu'un de ses rois se montre aussi dépourvu de courage et de fermeté.

Mon fils va bien mieux : il est allé au bal, et il peut maintenant étendre tous les doigts et jouer de la flûte; j'espère que les eaux de Bourbonne, où il ira ce printemps, le guériront complétement.

Versailles, 9 décembre 1706.

Je vous remercie de m'avoir envoyé la gazette; je vois ainsi ce qui se passe en Allemagne, et, quoique ce ne soit plus des choses nouvelles, il vaut encore

[1] *Ein schoenes Mensch*, c'est-à-dire une belle femme. Nous avons dit que ces locutions étranges étaient très-familières à Madame.

[2] La paix d'Altranstadt.

mieux apprendre du vieux que de ne rien savoir du tout.

Versailles, 23 décembre 1706.

Tous les c....[1] devraient faire une pension au docteur piétiste, en ce qu'il prêche si fort contre l'adultère : si chacun lui donnait un écu, il serait bientôt très-riche ; mais il mérite d'être puni pour avoir écrit contre le roi de Prusse. Il y a aussi ici une espèce de piétistes qu'on appelle quiétistes, mais ils valent mieux que les piétistes d'Allemagne ; on ne dit pas qu'ils soient débauchés. Le dernier roi de Siam, lorsque notre roi le fit engager à se convertir au christianisme[2], répondit qu'il croyait que l'on pouvait être sauvé dans toutes les religions, et que Dieu, qui avait voulu que les feuilles des arbres ne fussent pas toutes exac-

[1] *Hanerey*. Nous laissons ici en blanc un mot que Molière et Paul de Kock n'ont pas craint d'écrire en toutes lettres en tête de certains de leurs ouvrages.

[2] Voir une note de M. Walckenaër, dans son édition de La Bruyère (1845, p. 751). Il existe une lacune dans l'histoire de Louis XIV, relativement aux négociations qui eurent lieu sous son règne entre la France et cette puissance asiatique. Elles furent une portion d'un vaste plan formé pour étendre en Orient le commerce français. Il paraît qu'il y eut une première ambassade qui périt en mer en 1680.

En 1684 ou 1686, Louis XIV donna deux ou trois audiences aux ambassadeurs siamois. Afin de satisfaire la curiosité publique, l'auteur du *Mercure galant* publia quatre volumes de supplément, intitulés : *Ambassades de Siam* (1687 à 1688), dans lesquels se trouve épuisé tout ce qui concerne ces ambassadeurs. De tous les historiens du règne de Louis XIV, Reboulet est celui qui parle le plus en détail et pertinemment de cet événement (t. II, p. 411 et 433) ; Sismondi (t. XXV, p. 573) en fait mention assez peu exactement.

tement de la même couleur verte, voulait aussi être honoré de diverses manières; qu'ainsi le roi de France devait continuer de servir Dieu de la façon dont il avait l'habitude, tandis que lui, de son côté, adorerait Dieu à sa manière; et que si Dieu voulait qu'il en changeât, il lui en inspirerait la volonté. Je trouve que ce roi n'avait pas tort. Je pense qu'il y a encore bien du temps à s'écouler avant que le jugement dernier arrive; nous n'avons pas encore vu l'antechrist; avant qu'il vienne, j'aurai souvent l'occasion de vous assurer de mon tendre attachement.

Versailles, 27 janvier 1707.

Ma fille m'a mandé la mort du prince Louis[1]. Sa femme me fait compassion, mais je ne sais comment elle pouvait l'aimer si fort, car il était très-laid et débauché; il avait fort bien fait de chasser les moines qui lui avaient parlé avec tant d'impertinence. Il faut qu'il soit arrivé quelque chose d'extraordinaire à l'électeur (*de Hanovre*) pour qu'il soit content comme vous le dites; d'ordinaire, il n'est ni gai, ni bienveillant; peut-être est-ce que la princesse de Zolstern lui a donné dans l'œil, et rien ne rend plus joyeux qu'un nouvel amour.

Versailles, 3 mars 1707.

Je mange seule toute l'année, mais je me dépêche

[1] Louis-Guillaume Ier, margrave de Bade, célèbre général des armées impériales. Né à Paris en 1655, il avait eu pour parrain Louis XIV qu'il combattit sans relâche. Il mourut le 4 janvier 1707, après avoir fait vingt-six campagnes, commandé a vingt-cinq siéges et livré treize batailles.

autant que possible, car rien n'est ennuyeux comme d'avoir autour de soi vingt valets qui regardent ce que vous vous mettez dans la bouche et qui comptent tous les morceaux que vous avalez ; je ne reste donc pas une demi-heure à table ; le soir, je soupe avec le roi. Nous sommes cinq ou six à table ; chacun s'observe comme dans un couvent, sans proférer une parole ; tout au plus un couple de mots dits tout bas à son voisin. Ce qui nous rend si sérieux ici, c'est une foule d'intrigues dont on ne peut parler sans se faire des affaires ; par exemple : un fou s'imagine, à Paris, qu'il peut faire venir un ange dans une chambre ; mon fils veut s'amuser de ce fou ; il va le trouver, et, entre autres impertinences, il lui demande combien de temps le roi a encore à vivre[1] ; ceci peut vous faire juger du reste. J'aurais encore bien des choses à vous dire, mais il faut que je m'arrête, car il est sept heures

[1] A cet égard on peut citer une particularité singulière. Le chevalier du Jant, garde des médailles de Monsieur, publia, en 1673, une *Explication des prophéties de Nostradamus qui se peuvent appliquer à la guerre actuelle ;* en pâlissant sur les énigmatiques quatrains de l'astrologue provençal, il crut découvrir que Louis XIV vivrait soixante-seize ans. Le roi avait alors trente-cinq ans ; cet âge a beaucoup d'avenir, mais les princes n'aiment pas trop qu'on leur en marque le terme ; était-il d'ailleurs possible d'admettre la supposition que Louis XIV était mortel? Ce qu'il y a de piquant, c'est que le chevalier du Jant rencontra presque aussi juste qu'une biographie, quoiqu'il eût le désavantage assez considérable de quarante-deux ans d'anticipation sur un fait. Louis mourut le 1er septembre 1715, n'ayant pas encore soixante-dix-sept ans accomplis. Consulter Nodier, *Mélanges d'une petite bibliothèque,* p. 351 ; le livre de M. Bareste sur Nostradamus, p. 504 : une note de l'édition in-12 des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, t. X, p. 59.

et demie; j'ai encore cinq lettres à écrire, et à neuf heures trois quarts il faut que j'aille au concert.

Marly, 13 mars 1707.

Je suis bien aise que ma tante se soit amusée à Brunswick; c'est bon pour la santé, et j'espère qu'elle prolongera sa vie. Il n'est pas étonnant qu'on ne trouve plus à Hanovre la gaieté qu'il y avait autrefois : l'électeur est si froid qu'il change tout en glace. Son père et son oncle n'étaient pas ainsi; ce sera pire encore quand le prince héréditaire aura à parler; il ne sait pas du tout ce qui convient à un prince; c'est ce que je vois dans toutes ses actions.

Versailles, 27 mars 1707.

Je vois que vous croyez que mon fils est un prince du sang, mais il ne l'est pas; son rang est celui de petit-fils de France, ce qui est plus élevé et lui donne les plus grands priviléges : les petits-fils de France s'asseoient devant les reines et montent dans leurs carrosses, ce que les princes du sang ne peuvent faire; ils sont servis par quartier, comme les enfants de France; ils ont un premier écuyer, un premier aumônier, un premier maître d'hôtel; ils ont des gardes du corps et des Suisses de la garde; tout cela établit une grande différence. J'apprends avec plaisir ce qui se passe en Allemagne; je suis comme les vieux cochers qui aiment encore à entendre claquer le fouet lorsqu'ils ne peuvent plus conduire; vous me faites donc grand plaisir de me mander ce qu'on fait et comment on s'amuse. Quoique le duc de Courlande soit

de mauvaise humeur et maladif, vous auriez dû le prendre, et vous vous seriez bientôt trouvée princesse douairière; il aurait fait votre fortune, car ces ducs passent pour avoir ramassé beaucoup d'argent. La beauté sans argent est une chose dont on ne se soucie plus.

Versailles, 30 mars 1707.

Ma tante écrit que la comtesse de Zintzendorf sait de belles histoires de revenants; je les apprendrais avec plaisir.

Je suis tellement dégoûtée de tout ce que je vois, que je suis devenue absolument une ermite au milieu de la cour; je ne fraye avec personne, si ce n'est avec mes gens; je suis aussi polie que je peux avec tout le monde, mais je ne contracte avec personne des liaisons particulières, et je vis seule; je me promène, je vais en voiture; mais, depuis deux heures jusqu'à neuf et demie, je ne vois plus figure humaine; je lis, j'écris ou je m'amuse à faire des paniers comme celui que j'ai envoyé à ma tante. Il faut qu'il y ait quelque chose dans l'air qui rende la jeunesse d'à présent si fainéante. De mon temps ce n'était pas du tout la mode, et il me semble que notre gaieté venait du cœur et était plus propre à nous rendre heureux que tout ce que la jeunesse actuelle peut inventer pour sa commodité. Je pense bien, comme vous, que le monde a été mis à l'envers.

Marly, 14 avril 1707.

Je ne sais pas s'il y a en anglais des livres de piété plus attrayants que ceux qui sont écrits en français et

en allemand; je les trouve tous extrêmement ennuyeux, excepté la Bible, dont je ne me lasse jamais, mais tous les autres m'endorment.

Versailles, 28 avril 1707.

Je vous remercie des médailles que vous m'avez envoyées, mais j'aurais voulu recevoir celles qu'on a faites contre la France; j'ai déjà les plus injurieuses, celles qui ont été fabriquées à l'époque du roi Guillaume[1]; on peut ici les voir sans qu'il y ait à redire:

[1] Des détails curieux à l'égard de ces médailles satiriques se trouvent dans l'ouvrage de Klotz, *Historia numorum contumeliosorum*, Altenburgi, 1765. Ils sont peu connus et nous espérons qu'on ne nous saura pas mauvais gré de les placer ici.

Médaille frappée en 1668.

Le soleil levant éclaire une portion du globe terrestre sur laquelle on reconnaît la Belgique, la France, l'Espagne et l'Angleterre. ECQVIS CVRSVM INFLECTET. *Revers* : Le soleil au haut des cieux. Josué au milieu d'une mêlée de cavalerie. STETIT SOL IN MEDIO COELI. *Au-dessous :* LIB. IOSVÆ. C. X.

Un paysan hollandais montre du doigt un fromage sur lequel est écrit : FROMAGE D'HOLLANDE, et il regarde le soleil au milieu duquel est un lis : STA SOL. *Exergue :* XII SEP. 1673. *Revers :* Cheval gaulois fuyant; IL. NE. SÇAIT. OV. ALLER. XIII NOV. 1673.

Au sujet de l'alliance, en 1668, de Louis XIV avec le sultan.

Un chrétien est livré aux flammes; le roi de France, ayant par terre, près de lui, sa couronne, son sceptre et son épée, rend hommage au Grand-Turc qui est assis sur un trône, et auquel il offre deux sacs pleins d'argent. GALLIA SVPPLEX. *Au-dessous :* VIRO IMMORTALI. *Revers :* AMICVS TVRCA. AMICI ALGERINI. AMICI BARBARI. CHRISTIANORVM OSOR ET HOSTIS. 1689.

Tête du roi. LVDOVICVS MAGNVS REX. *Revers :* Le roi rentre à Versailles dans un char que traînent deux femmes :

le roi et les ministres les ont eux-mêmes ; ne faites donc point de façon pour me les faire passer à la première occasion.

Marly, 19 mai 1707.

Je ne suis pas étonnée que l'électeur (*de Hanovre*) ne s'informe pas de vous ; il ne s'intéresse à personne ; mais il lui arrive ce qui survient à de pareilles gens, personne ne s'intéresse à eux. Il ne se pique pas d'être poli, et on le voit bien d'après ceux qui sont à sa

une troisième le précède portant au bout d'un bâton un sac vide, sur lequel est un 0 (un zéro). VENIT, VIDIT SED NON VICIT. *Au-dessous :* A BELG. EXPEDITI. REDVX VERSAL. M. IVN. MDCXCIII.

La tête du roi Guillaume. WILHELMVS III. D. C. ANG. SCO. FRANC. ET HIB. REX. *Revers :* Un coq et des poules fuyant devant un renard. NIL CANTVS NIL NVMERVS.

Le soleil obscurci par un nuage, un lis flétri. NVNC GLORIA TRANSIT. *Revers :* Une forteresse dont s'éloignent des assiégeants. NEC AVRO NEC ARMIS. *Au-dessous :* RHEINFEL ET S. GOAR OBSIDIO IRRISA GALLIS FVG. II Iun. MDCXCIII.

La prise de Lille, les revers éprouvés quelquefois par Philippe V, en Espagne, provoquèrent des médailles qui montrent le coq gaulois fuyant devant le lion britannique.

La reine Anne endormie sous un pavillon auprès duquel des hommes tenant une corde coupent les cheveux à Louis : PHILISTER VBER DIR SIMSON. *Au bas :* POST VARIAS VRBES ET DVACVM GALLIS EREPTVM D. 27 IVN. 1710. *Revers :* La reine joue de la harpe. Louis, en costume de malade, chante en se soutenant sur deux béquilles. — *Il faut s'accoutumer aux dames. Au bas :* LUDOVIC. MAGN. ANNA ILLO MAIOR.

Tête couronnée de lauriers : CAROLVS III. HISPANIAR. ET INDIAR. REX CATHOL. *Revers :* Le roi Philippe, fuyant, dit à un jésuite : QVEM FVGIAM NOVI AD QVEM AVTEM FVGIAM NEQVAQUAM.

cour, car il est impossible de voir quelqu'un plus lourd et plus maussade que le jeune comte de Platten; s'il ne m'avait pas été recommandé chaudement par ma tante, et si son père et sa mère n'avaient été de mes bons amis, je l'aurais laissé mettre en un endroit où il aurait eu tout le temps de faire des réflexions et d'apprendre à vivre, car il avait bien mérité la Bastille, mais de graves raisons m'ont amenée à le sauver.

Il y a aux Invalides un Allemand (le roi croit qu'il est du Palatinat) qui a cent neuf ans et qui a une fille de vingt-deux ans. Je voudrais que ma tante arrivât au moins à cet âge.

Il n'y a plus à la cour que tristesse, ennui et méfiance; on répand contre le roi et contre les généraux et les ministres des libelles qui sont un témoignage de la grande méchanceté de ce temps-ci [1].

[1] Madame veut sans doute parler des chansons et des couplets qui circulaient sans relâche; les plus malins étaient l'œuvre d'une des filles naturelles de Louis XIV, la terrible duchesse de Bourbon. Cette femme hardie et moqueuse ne vit pas plutôt Mme de Maintenon sur le trône, qu'elle la persécuta de ses couplets; la dévotion et les malheurs du roi en étaient le sujet ordinaire et le thème éternel :

Tant que vous fûtes libertin,
Vous etiez maître du destin,
Landerirette;
Ah! pourquoi changer de parti?
Landeriri.

On reconnait la touche âpre de cette princesse dans des couplets relatifs au retour du duc de Bourgogne revenant de l'armée après une triste campagne :

L'on nous dit que le Bourguignon
Revient avec peu de renom :
Prenons garde qu'il ne nous morde;

Marly, 28 juillet 1707.

Il n'y a pas encore deux empereurs ; mais s'il était vrai, comme on l'assure, que le roi de Suède veut se faire déclarer roi des Romains, la chose pourrait bien arriver. Je ne crois pas qu'on ait jamais vu des spectacles aussi étranges que ceux auxquels on assiste *nostro seculo*. Je n'ai pas écrit à Villars, parce que j'ai

Ne prononçons jamais son nom ;
Il seroit sans miséricorde,
Car il est dévot et poltron.

En fait d'ouvrages dirigés alors contre le gouvernement français, et dont les auteurs se cachaient en Hollande, nous mentionnerons :

Les Héros de la ligue ou la Procession monacale conduite par Louis XIV, pour la conversion des protestants ; Paris, chez le père Péters (Amsterdam, 1691, in-4).

Ce volume se compose de vingt-quatre figures dans lesquelles le roi, Mme de Maintenon, le père La Chaise et autres personnages importants sont travestis d'une manière grotesque. M. Léon de Laborde, dans son *Histoire de la gravure en manière noire*. donne de curieux détails sur cet ouvrage ; quelques-unes des planches ont été reproduites dans les *Mémoires de M. de Maurepas* (1792, 4 vol. in-8) et dans le *Musée de la Caricature* (1834, livraisons 33 et suiv.).

Citons aussi le *Recueil de pièces héroïques et historiques pour servir d'ornement à l'Histoire de Louis XIV, imprimé par Jean de Montespan, à Gisors*, 1693, in-fol. Ce livre très-rare se compose de treize estampes satiriques, et, d'après une note du savant bibliographe Mercier de Saint-Léger, il a eu pour auteur et pour graveur F. I. de Puerchemeck, lequel, pour ce méfait, a été arrêté, emprisonné à la Bastille, et peut-être même mis à mort.

Le *Catalogue de la bibliothèque* de M. Leber (t. III, p. 212) renferme une note intéressante au sujet de ce volume, dont on connait à peine deux ou trois exemplaires.

pensé, comme il est sorti de la Souabe, que c'était inutile, mais je le ferai si vous croyez que ce soit à propos; en attendant, j'ai écrit à ma tante. Je crois que tous les généraux allemands sont devenus fous.

Versailles, 14 août 1707.

Le duc de la Trémouille, fils de la princesse de Tarente[1], est dans une terrible affliction, car il a perdu sa femme : les médecins l'ont tuée, tout comme notre feue reine. Elle avait un abcès; on l'a saignée si souvent que l'abcès est crevé : elle est morte en quelques jours. Ma tante m'écrit que le prince héréditaire n'ira pas à l'armée avec son père; c'est une chose fort ridicule de rester assis auprès de sa femme lorsque le monde entier est en feu. Le duc de Bourgogne et son frère le duc de Berry partent le 25 pour rejoindre en Provence l'armée contre le duc de Savoie : le plus jeune va comme volontaire, l'aîné commandera l'armée. Je crois, ma chère Louise, que vous et moi nous aurions fait de drôles de généraux; si nous avions eu du bonheur, on nous aurait admirées autant qu'on blâme ceux qui ne réussissent pas.

Marly, 21 août 1707.

Si je n'aimais pas l'impératrice comme je le fais,

[1] Amélie de Hesse, qui avait épousé en 1647 le duc de La Trémouille, prince de Tarente; elle le perdit en 1672; elle était fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, et tante très-chérie de Madame, qui lui écrivait de longues lettres. Il est fort question de cette princesse dans les lettres de Mme de Sévigné, qui la connut intimement en Bretagne (Voir les *Mémoires* de M. Walckenaër, t. V, p. 292 et suiv.), et qui constate que chez Madame on baragouinait de l'allemand du matin au soir.

j'aimerais mieux que le roi de Suède fût empereur d'Allemagne, plutôt que tout autre, puisqu'il est de notre maison ; mais je ne peux vouloir de mal à l'impératrice, et, pour tout arranger, je désirerais que l'empereur mourût et qu'elle partageât le trône avec le roi de Suède. On pense qu'il se passera bientôt quelque chose en Allemagne, car les deux armées sont à se canonner. Je n'ai pas voulu en rien dire à ma tante, de peur de l'inquiéter à l'égard du péril où peut se trouver bientôt son fils l'électeur. Villars n'est pas du tout un poltron, et s'il recule, il faut qu'il ait des raisons.

Versailles, 1er septembre 1707.

Vous aurez appris ce qui s'est passé à l'égard du siége de Toulon. Il fait ici un temps froid et très-mauvais : l'électeur de Brunswick trouvera les chemins détestables. Je trouve fort joli ce que le général Thunge a écrit à l'empereur. Je voudrais bien bavarder davantage, mais je ne sais rien de nouveau, et il est temps d'aller à l'église.

Fontainebleau, 14 septembre 1707.

Vous savez que nos princes ne se mettent pas en campagne ; Toulon s'est sauvé sans eux ; un proverbe dit : « Qui trop embrasse mal estreint. » On a voulu attaquer à la fois Toulon et Marseille ; ces deux projets ont manqué l'un et l'autre.

Lorsque je construis quelque château en l'air, je pense à aller trouver ma tante à Hanovre et à vous voir toutes autour de moi ; mais lorsque je pense en-

suite que c'est impossible, je suis toute triste. Comment est-il possible que vous vous souveniez si bien de tous les plats que j'aime? Il y a bien trente-six ans que nous n'avons mangé ensemble; rien que de lire ce que vous me dites là-dessus m'a donné de l'appétit.

Fontainebleau, 16 septembre 1707.

Le duc de Savoie n'aurait pas dû traiter si mal les Provençaux s'il voulait les attirer à lui; il aurait dû se rappeler qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre: le pillage, l'incendie, le viol l'ont rendu tellement odieux, qu'on se battait contre lui avec un acharnement extrême, et qu'on aimait mieux mourir que de se rendre[1]. Je reçois en ce moment des nouvelles d'Espagne qui me donnent de l'inquiétude: mon fils a été atteint d'une forte fièvre. Tous ses gens ont été malades. Il m'écrit qu'il est d'ailleurs hors d'affaire, et que ce n'est que le résultat de la fatigue.

Versailles, 27 octobre 1707.

Nous avons reçu hier la bonne nouvelle que mon fils

[1] Les recueils manuscrits contiennent de nombreuses pièces de vers sur l'expédition malheureuse du duc de Savoie, mais elles sont, pour la plupart, fort plates; nous n'y avons remarqué que le couplet suivant comme empreint de malice:

Feras-tu des sottises,
Savoyard, tous les jours?
Toutes tes entreprises
Se tournent à rebours;
Je vois avec douleur ta dernière incartade:
Tu ne prendras Toulon,
Don, don,
Que lorsque l'on verra, là, là,
Commander La Feuillade.

a pris d'assaut la ville de Lérida ; la défense aurait été des plus vigoureuses : les femmes et les moines étaient venus combattre sur la brèche, mais les nôtres ont tout enlevé ; la garnison et les habitants se sont réfugiés dans le château ; le prince de Darmstadt a prié mon fils de permettre aux moines et aux femmes d'en sortir, mais mon fils n'a voulu laisser sortir personne : il a répondu qu'il ne voulait pas se priver d'adversaires aussi courageux, et que, puisqu'ils avaient si bien défendu la ville, il serait charmé de les voir défendre aussi le château. Nous espérons que la famine les forcera à se rendre. Ce ne sera pas un petit honneur pour mon fils d'avoir pris une ville qu'avaient attaquée inutilement deux généraux célèbres, Monsieur le Prince et le duc d'Harcourt.

Versailles, 24 novembre 1707.

Je suis honteuse de ne vous avoir pas répondu plus tôt ; mais, depuis huit jours, j'ai reçu tant de visites et de lettres de félicitations à cause de la prise de Lérida, que je ne sais plus où j'en suis. Dès que ce moment de presse sera passé, j'écrirai plus régulièrement ; aujourd'hui j'ai encore cinq longues réponses à écrire avant de me mettre à table. Puisque les hussards de Villars font des courses jusqu'aux environs de Francfort, vous faites très-bien de ne pas voyager sans escorte.

Il est absurde qu'on veuille en Allemagne entraver nos correspondances ; ni vous ni moi ne nous mêlons de politique. Je suis bien aise d'apprendre que la bonne ville d'Heidelberg ait été si bien rebâtie ; Dieu veuille

la préserver de nouveaux malheurs! Depuis la mort de M. Louvois, on ne brûle plus comme de son temps; j'espère ainsi que la ville ne sera plus incendiée.

Versailles, 10 janvier 1708.

Je voudrais savoir si l'église du Saint-Esprit et le pont du Necker sont rebâtis? Pourquoi l'électeur ne fait-il pas réparer le château? il en vaut bien la peine. Heidelberg est en fort bon air, mais il est encore meilleur au château que dans la ville.

Versailles, 12 janvier 1708[1].

Écrivez à Mme de Degenfelt qu'elle peut envoyer son fils ici, j'en aurai soin. Dites-lui qu'il faut qu'il ait un passe-port, autrement il ne pourrait venir; il faut aussi bien expliquer combien de gens il amène avec lui; quand vous m'aurez écrit tout cela, je vous enverrai le passe-port. Vous ne me dites pas si vous avez reçu les deux bouteilles du remède du docteur Gendron que j'ai envoyées. Dites bien à votre sœur de ne pas m'écrire tant que ses yeux ne seront pas tout à fait guéris.

Meudon, 3 septembre 1708.

Vous croyez que dans l'armée il n'y a pas beaucoup de gens qui aient le vice abominable si répandu chez les Français, mais vous vous trompez fort : les Anglais ne valent pas mieux et sont tout aussi corrom-

[1] Les manuscrits examinés par M. Menzel ne renferment qu'un très-petit nombre de lettres écrites en 1708.

pus. Vous me faites rire quand vous croyez que ce péché n'existe pas en Allemagne; je vois que vous n'êtes pas au fait des choses : sans mon frère Charles-Louis qui intervint, le petit prince d'Eisenach, qui a été tué en Hongrie, aurait tué le prince de Wolfenbuttel, qui voulait lui faire violence. Charles-Louis m'a assuré que toute l'Autriche était infectée de ce vice.

L'infidélité chez les hommes est regardée comme rien du tout, et l'infidélité chez les femmes est aussi chose bien commune en ce monde. Tout le reste que vous citez n'est que des faiblesses humaines auxquelles on ne peut échapper, parce que nous sommes tous des créatures humaines : si nous étions tous parfaits, nous n'aurions pas besoin de la passion du Christ, qui est nécessaire pour couvrir nos fautes.

Versailles, 25 octobre 1708.

Je suis fort affligée et j'ai bien mal à la tête et aux yeux, car j'ai perdu hier une bonne et fidèle amie, la comtesse de Beuvron ; je vous promets de vous écrire dorénavant chaque semaine, car depuis que cette pauvre femme est morte, à laquelle j'écrivais chaque jour de longues lettres, j'aurai plus de temps. Elle avait du mérite, de l'intelligence et m'était fidèle, et c'est ce qu'on trouve rarement. Je suis bien peinée que l'électeur ne fasse pas réparer ce pauvre cher château d'Heidelberg; c'est vilain de la part de celui qui est le chef de la race.

Versailles, 1er novembre 1708.

Sans vouloir se vanter, on peut dire qu'il y avait

plus de politesse à notre cour qu'à celle d'à présent : rien de ce qui regarde le temps jadis ne me déplaît, et vous me faites un vrai plaisir d'en parler; j'aime à apprendre ce qu'il y a de nouveau et à voir ainsi la différence. Êtes-vous assez simple pour croire que les jeunes gens, à l'époque actuelle, vivent sans maîtresse? en avoir n'est pas du tout un déshonneur.

Versailles, 17 novembre 1708.

Je ne serai jamais fatiguée d'avoir de vos lettres; au contraire, je suis toujours bien aise quand j'en reçois, car j'ai toujours le cœur allemand, et j'éprouve constamment un sincère plaisir à savoir ce qui se passe dans notre bon Palatinat.

Versailles, 15 décembre 1708.

Quand nos bons et braves Allemands veulent imiter ce qui se fait de bien en France, ils sont dignes d'éloges, mais il est ridicule de prendre pour modèle ce qui est ici condamné; les hypocrites ne sont que trop nombreux en ce pays, et tout ce qu'il y a de plus répréhensible se couvre sous ce manteau, ce qui est une injure pour la dévotion.

Marly, 9 février 1709.

Une de mes petites chiennes a sauté sur la table, s'est saisie de ce papier, et a déchiré un mot, comme vous le voyez : la dame qui a fait cette belle action s'appelle Caudace, née Robe, et ce dernier nom lui a été donné parce que sa mère, Charmille, est accouchée sur ma robe. Madame la princesse (*de Condé*)

était avec moi ; nous causions ensemble, assises sur un canapé : voilà que Charmille, qui était derrière moi, se met à se plaindre et à remuer, comme elle faisait toujours lorsqu'elle voulait être caressée. Madame la princesse me dit : « Vostre chiene ce demaine, qu'a-telle ? » Je dis : « Elle veux que je la caresse. » Je passe la main derrière moi pour la caresser, et je la trouve toute mouillée ; elle venait à l'instant de mettre bas ses petits chiens sur ma robe, qui était étalée autour de moi. Madame la princesse en rit de bon cœur ; mais c'est une vieille histoire, et il y a trois années de cela.

Il y a eu beaucoup de gens gelés dans les campagnes ; des bandes de loups font aussi d'affreux ravages : ils ont dévoré le courrier d'Alençon et son cheval ; devant la ville de Mons, deux loups ont attaqué un marchand : un lui sauta à la gorge et commença à déchirer son justaucorps ; il cria : deux dragons qui se promenaient hors de la ville vinrent au secours du marchand ; l'un tire son épée, et en perce le loup de part en part ; le loup laisse le marchand, saute sur le dragon et le saisit par le cou. Son camarade s'empresse de venir à son secours, et il abat le loup, mais déjà la cruelle bête avait étranglé le dragon. Le second loup vient par derrière, terrasse l'autre dragon et le mord par derrière. Lorsqu'on arriva de la ville pour prêter assistance, on trouva deux dragons et un loup étendus morts ; l'autre loup s'était enfui.

Versailles, 16 février 1709.

J'ai reçu la triste nouvelle que notre tante, la prin-

cesse Louise de Maubuisson, était enfin morte après une longue maladie[1]; elle avait un âge après lequel il était difficile d'aller bien loin, car elle avait quatre-vingt-six ans et neuf mois; sa perte m'a cependant affligée jusqu'au fond du cœur. La bonne princesse m'aimait mieux que ses autres nièces. Je crains aussi que cette mort n'affecte vivement notre chère tante l'électrice et que sa santé n'en souffre.

Versailles, 2 mars 1709.

Je n'ai de ma vie vu une époque aussi triste : les gens du peuple meurent de froid comme des mouches. Les moulins se trouvent arrêtés, et cela a fait mourir beaucoup de gens de faim[2]. Hier, on m'a raconté une douloureuse histoire au sujet d'une femme qui a volé un pain à Paris, dans la boutique d'un boulanger : le boulanger veut l'arrêter; elle dit en

[1] Cette abbesse, dont Madame parle souvent, était Louise-Hollandine, fille de l'électeur palatin Frédéric V, roi de Bohême. Née en 1622, elle embrassa le catholicisme en 1659, et fut nommée abbesse de Maubuisson en 1664. Dans quelques autres lettres qu'on verra plus tard, Madame donne des mœurs de sa tante la plus mauvaise opinion.

[2] Ces calamités fournirent l'occasion de se moquer des ministres très-peu capables qui gouvernaient alors. Nous citerons à cet égard un couplet que renferment les recueils manuscrits :

Après les cruelles horreurs
D'un hiver effroyable,
Nous croyions goûter les douceurs
D'un printemps agréable.
Le vent, la grêle, les brouillards
Causent mille désastres ;
N'est-ce point quelque Chamillard
Qui gouverne les astres ?

pleurant : « Si l'on connaissait ma misère, on ne voudrait pas m'enlever ce pain ; j'ai trois petits enfants tout nus ; ils demandent du pain ; je ne puis y tenir, et voilà pourquoi j'ai volé celui-là. » Le commissaire devant lequel on avait conduit la femme lui dit de le mener chez elle ; il y vint, et trouva trois petits enfants empaquetés dans des haillons et assis dans un coin, tremblants de froid comme s'ils avaient la fièvre ; il demanda à l'aîné : « Où est votre père ? » L'enfant répondit : « Il est derrière la porte. » Le commissaire voulut voir ce que faisait le père derrière la porte, et il recula saisi d'horreur : le malheureux s'était pendu dans un accès de désespoir. Pareilles choses arrivent chaque jour. On m'écrit de Paris qu'une jeune fille avait prédit l'époque de sa mort, et qu'elle avait annoncé en outre que cette année il y aura une grande bataille livrée près de Béthune, que les Français remporteront la victoire, et qu'une paix générale en sera la conséquence. Reste à savoir si la prophétie se réalisera ; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que la jeune fille est morte le jour et l'heure qu'elle avait annoncés. On dit aussi que parmi les sauvages du Canada il y en a qui connaissent l'avenir. Il y a dix ans qu'un gentilhomme français, qui a été page du maréchal d'Humières, et qui a épousé une de mes dames d'atour, amena avec lui un sauvage en France. Un jour qu'on était à table, le sauvage se mit à pleurer et à faire des grimaces. Longueil (ainsi s'appelait le gentilhomme) lui demanda ce qu'il avait et s'il souffrait. Le sauvage ne fit que pleurer plus amèrement. Longueil insistant vivement, le sauvage lui dit : « Ne me force

pas à le dire, car c'est toi que cela concerne, et non pas moi. » Pressé plus que jamais, il finit par dire : « J'ai vu par la fenêtre que ton frère était assassiné en tel endroit du Canada, » par telle personne qu'il lui nomma. Longueil se mit à rire, et lui dit : « Tu es devenu fou. » Le sauvage répondit : « Je ne suis point du tout fou ; mets par écrit ce que je t'annonce, et tu verras si je me trompe. » Longueil écrivit, et six mois après, quand les navires du Canada arrivèrent, il apprit que la mort de son frère était arrivée au moment exact et à l'endroit où le sauvage l'avait vu en l'air par la fenêtre. C'est une histoire très-vraie.

Marly, 5 mai 1709.

Lundi, j'ai à écrire aux deux reines d'Espagne, ainsi qu'à la duchesse de Savoie, et à travailler avec mes hommes d'affaires pour régler les payements et les comptes. Mardi, je recevrai les visites des ambassadeurs et des envoyés, et après midi j'écrirai à ma fille et à trois de ses enfants qui m'écrivent déjà. Mercredi, j'écris à la duchesse de Hanovre et à Modène, et je réponds aux lettres qui sont sous ma main. Jeudi, j'écris encore à Hanovre, et je vais quelquefois à la prière du soir et au salut, ainsi que le dimanche. Vendredi, j'écris derechef à Lunéville ; samedi est le seul jour où je n'aie aucun courrier.

Versailles, 8 juin 1709.

Je suis bien aise pour les pauvres habitants du Palatinat que l'électeur se soit résolu à mieux traiter ses sujets. Quand ceux qui ont été dans la Pensylvanie

l'apprendront, ils reviendront bientôt. Je désire aussi de tout mon cœur que l'électeur vous contente; il est bien sûr que si j'avais eu le bonheur d'être un homme, et si j'étais devenu électeur, vous auriez eu pleine satisfaction et mes sujets aussi.

Je suis ici fort délaissée, car tous, jeunes et vieux, courent après la faveur; la Maintenon ne peut me souffrir; la duchesse de Bourgogne n'aime que ce que cette dame aime; j'ai fait de mon mieux pour me concilier cette personne toute-puissante, mais je n'ai pu y parvenir. Je suis ainsi exclue de tout, et je ne vois le roi qu'à souper. Je ne peux agir que d'après la volonté des autres; j'étais moins liée lorsque Monsieur vivait. Je n'ose pas coucher hors de Versailles sans la permission du roi; je n'ai donc pas tort de me souhaiter auprès de vous dans notre cher Palatinat, mais Dieu ne veut point qu'ici-bas on soit pleinement satisfait. Amélie et vous êtes libres, mais vous avez de mauvaises santés; moi je suis dans l'isolement, mais j'ai, grâce à Dieu, une santé parfaite. Vous vous trompez bien si vous croyez qu'on n'entend pas ici des lamentations: nuit et jour on n'entend pas autre chose; la famine est telle que des enfants se sont mangés les uns les autres. Le roi est tellement résolu à continuer la guerre qu'il a hier remplacé son service d'or par de la vaisselle de faïence; il a envoyé tous les objets qu'il avait en or à la Monnaie, afin de les convertir en louis.

Versailles, 13 juillet 1709.

Je suis très-vexée aujourd'hui, j'ai bien des ennuis: un trésorier m'a horriblement volée; cela me donne

beaucoup d'ouvrage. On est trop intéressé dans ce pays ; il en résulte que toutes les charges se vendent et s'achètent, de sorte que fort souvent elles tombent dans les mains de fripons. C'est vraiment pénible et fâcheux ; mais, comme dit le proverbe : « Où la gesvre (*la chèvre*) est liée, il faut qu'elle broutte. »

Versailles, 20 juillet 1709.

Je n'ai rien de neuf à vous dire, si ce n'est que je me trouve dans un grand labyrinthe, car mon trésorier m'a volé plus de cent mille écus et me laisse sans un liard, ainsi que mes gens. En attendant qu'on lui fasse rendre compte, il est impossible de vivre sans une obole ; mais c'est ma destinée d'être toujours livrée à toutes sortes de contrariétés. On continue de répandre des chansons contre le roi et contre la cour, mais il ne faut pas en parler par la poste [1].

[1] Les recueils manuscrits renferment nombre de ces chansons dont parle Madame ; nous en reproduirons ici quelques-unes qui portent la date de 1709, et que nous croyons inédites :

Après le retour de Torcy,
Malgré notre misère,
Il falloit prendre un bon parti,
On résolut la guerre ;
On réforme le Bourguignon,
La faridondaine, la faridondon,
Il avoit pourtant bien servi
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Le Dauphin étant furibond,
A dit dans sa colère :
Chamillard n'est rien qu'un oison,

Marly, 24 août 1709.

Je voudrais que vous pussiez être ici avec nous pour voir comment les jardins sont beaux ; mais il faudrait

Il nous perdra, mon père,
De même que votre guenon,
La faridondaine, la faridondon ;
Vous les avez tous trois choisis,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Le roi en fronçant le sourcil,
Songea à cette affaire,
Et pour satisfaire son fils,
Changea le ministère,
Et par cette grande action,
La faridondaine, la faridondon,
Il fait trembler les ennemis,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Les Hollandois ayant appris
Ce qu'on venoit de faire,
Aux alliés ils ont écrit,
Continuons la guerre ;
Voisin instruit par Maintenon,
La faridondaine, la faridondon,
Rétablira le grand Louis,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Pour bien régler nos intérêts
Et finir nos misères,
On a nommé deux bons sujets
Plénipotentiaires *,
Ce sont gens de fort grand renom,
La faridondaine, la faridondon,

* Le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac.

pouvoir s'y promener avec des gens agréables et bons, et non avec des personnes qui se haïssent et se méprisent mutuellement, sentiments qu'on rencontre ici

Et partout ils ont reussi,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Les fléaux d'Égypte on ressent,
Tout gèle, l'air infecte,
Que d'impôts, que d'édits sanglants !
Maltotiers, fiers insectes,
Scorbut, famine et d'Argenson,
La faridondaine, la faridondon,
Qui dans nos maux nous ont servi,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Vous me demandez des nouvelles
De notre languissante cour ;
Seigneur, en voici de nouvelles
Sur la politique et l'amour.

Louis, toujours de gloire avide,
Mais dépérissant à vue d'œil,
Par l'ambition qui le guide
Se fait escorter au cercueil.

Sa sempiternelle maîtresse,
Plus souveraine que jamais,
Malgré le mal qui nous oppresse,
Ne veut point qu'on fasse la paix.

Le Dauphin, bourgeois de Versailles,
Chasse, mange et se divertit ;
La Chouin, cette vieille médaille,
Seule l'occupe et le ravit.

Bourgogne, dévot et stupide,
Passe les jours en oraison

plus aisément que ceux de l'amitié. Mercredi dernier, je fus à Paris; tout y était en alarme à cause de la disette du pain. Comme j'allais au Palais-Royal, on me

Plus raffolé d'Adélaïde,
Qu'un aveugle de son bâton.

Pour lui dissimulant sa haine,
Elle contraint tous ses désirs,
Et déjà voudroit être reine,
Pour goûter de libres plaisirs.

Dans les bras de sa jeune femme
Berry reste jusqu'à l'ennui,
Mais on dit que la pauvre dame
N'est pas fort contente de lui.

De Conti, ancienne douairière,
Ayant perdu ses agréments,
Ne pouvant plus charmer son frère,
Cherche et ne trouve pas d'amants.

Monsieur ayant eu la faiblesse
De proscrire la d'Argenton,
Qui voudroit être sa maîtresse
Qu'une élève de la Fillon?

Il fait succéder à la gloire
La musique et la volupté;
On le nommera dans l'histoire
Le héros de la volupté.

— —

Au Roi.

Qu'est donc devenu ce temps
Où, maître de la victoire,
Comblé d'honneurs et de gloire,
Tu commandois même aux vents?
Par quel accident sinistre
Es-tu donc en désarroi? —
Généraux, femmes, ministres,
M'ont réduit où tu me vois.

Sur la Famille Royale.

Le grand-père est un fanfaron,
Le fils un imbécile,

criait : Il y a une révolte; il y a déjà quarante personnes de tuées. Une heure après, le maréchal de Boufflers et le duc de Grammont avaient tout apaisé : nous allâmes tranquillement à l'Opéra, et samedi nous revînmes à Versailles.

14 septembre 1709.

Nous avons, il y a quatre jours, perdu une bataille près de Mons[1]. Le carnage a été horrible et la perte énorme de part et d'autre; on ne voit que des larmes et des figures au désespoir. Mme Dangeau, qui est née de Loweinstein[2], a son fils unique atteint d'une bles-

Le petit-fils un grand poltron,
Oh ! la belle famille !
Que je vous plains, pauvres François,
Soumis à cet empire !
Faites comme ont fait les Anglois,
C'est assez vous en dire.

Que Marly toujours l'occupe
Par les soins de ses jardins,
Et qu'il soit toujours la dupe
Des bigots et des catins;
Dieu ! quel avenir sinistre,
Sans général, sans ministre !
Je me ris de son destin
Pourvu que j'aie du vin.

La palme de l'insolence reste peut-être à une épigramme que Loménie de Brienne attribue à Bussy, et qui fait allusion au surnom de Dieudonné conféré à Louis XIV, lors de sa naissance :

Ce roi si grand, si fortuné,
Plus sage que César, plus vaillant qu'Alexandre,
On dit que Dieu nous l'a donné,
Helas ! s'il vouloit le reprendre.

[1] La bataille de Malplaquet.

[2] Nous en avons déja parlé ; ajoutons que cette dame jouis-

sure terrible. On lui a coupé la cuisse, et on ne sait s'il en réchappera.

Je crains que Mme de Degenfelt n'ait aussi perdu un fils dans cette horrible journée; je suis bien peinée à cause de toutes les douleurs dont je suis témoin et de tous les gens de ma connaissance qui ont succombé. La landgrave de Darmstadt est morte, et je crois que l'électrice douairière palatine ne tardera pas aussi à la suivre. On peut appliquer à ces deux princesses le vieux vaudeville :

Dans la rue de la Tournelle
Un coup de foudre est tombé :
Il n'a pas cassé de cervelles,
Car il n'en a pas trouvé.

Elles n'avaient ni l'une ni l'autre beaucoup de bon sens. Je me souviens encore parfaitement de la vieille

sait à la cour d'une haute considération. Mme de Maintenon la prit en affection; Saint-Simon vante sa vertu, et dit que « dans un mariage du goût du roi et peu du sien, elle vécut comme un ange. » Quant à son fils, qui portait le nom de Courcillon, c'était, d'après les mémoires du temps, un original sans copie; beaucoup d'esprit, un fond de gaieté et de plaisanterie inépuisable, une debauche effrénée, une effronterie à ne rougir de rien. A la suite de sa blessure, son père voulait qu'il prit un confesseur; le fils demanda le père de La Tour, oratorien, qui déplaisait à Louis XIV. A ce nom, Dangeau frémit des pieds jusqu'à la tête, et il ne fut plus question de confession. Le père de La Tour lui-même ne fut pas à l'abri des traits lancés par les coupletiers habitués à ne rien respecter. Les recueils manuscrits présentent, sous la date de 1697, les vers que voici :

Il fait vêtir la Montespan
D'étamine et de bure,
Mais que vend ce charlatan?
Turelure,
De l'onguent pour la brûlure.

électrice palatine ; je l'ai vue à Heidelberg, lorsqu'elle était encore duchesse de Neubourg, elle avait d'étranges proverbes; elle embrassait son mari devant tout le monde et l'appelait *mon angelli*. Je doute que l'affaire de mon trésorier puisse s'arranger sans que j'y perde, car le coquin a très-certainement volé plus d'argent qu'il n'en possède. Mon fils ne me paye jamais ce qu'il devrait me donner. Ses campagnes en Espagne, où on l'a laissé manquer de tout et où il a été forcé de tout payer avec son propre argent, l'ont absolument ruiné : ce qu'il a été obligé de dépenser est affreux. Le roi ne lui a jamais envoyé un sou : voyages, campagnes, siéges, il a fallu qu'il fît les frais de tout. Je n'ai de ma vie vu une époque aussi malheureuse et aussi misérable que celle où nous nous trouvons : Dieu veuille qu'une bonne paix vienne changer tout cela!

Il est assez ordinaire aux Franciscains de prêcher d'une façon ridicule; je n'ai jamais entendu parler du père Abraham [1].

Versailles, 18 octobre 1709.

J'ai reçu vos lettres d'Heidelberg et de Francfort, et j'y ai répondu, mais mes lettres pour vous, chère Louise, sont toutes dans le paquet pour ma tante que l'on garde si longtemps qu'il y a de quoi nous rendre toutes folles; c'est à quoi les ministres et les toutes-

[1] Abraham de Sainte-Claire, de l'ordre des Augustins, mort à Vienne en 1709, se rendit fameux par ses sermons où il mêlait des plaisanteries et des petits contes ; son originalité comique le faisait écouter.

puissantes dames réussissent beaucoup mieux qu'à gouverner ce royaume.

Versailles, 26 octobre 1709.

Tout ce qu'on voit et entend est chose affreuse; nous nous trouvons dans une bien funeste époque : si l'on sort, on est suivi d'une foule de pauvres qui crient à la famine; tout est payé avec des billets; il n'y a plus d'argent nulle part, et toute satisfaction est détruite jusqu'à ce que viennent de meilleurs jours.

Versailles, 2 novembre 1709.

La vieille dame qui est ici en si grande faveur me déteste : j'ai fait de mon mieux pour obtenir sa bienveillance, mais je n'ai pu y parvenir; elle m'a voué, ainsi qu'à mon fils, ce qu'on appelle une haine implacable. Il faut suivre ce qui est raisonnable et marcher dans son droit chemin : Dieu mettra ordre à tout cela.

Marly, 9 novembre 1709.

Est-il possible que vous n'ayez jamais vu de grandes chasses? J'ai vu prendre plus de mille cerfs et j'ai fait aussi des chutes graves; mais sur vingt-six fois que je suis tombée de cheval, je ne me suis fait mal qu'une seule.

J'ai vu hier un personnage que je désirais voir depuis longtemps, en ayant beaucoup entendu parler, l'électeur de Bavière; il est ici tout à fait incognito; il ne fait ni ne rend de visites; malgré son incognito, le roi l'a mené en voiture voir les jardins. Dans une demi-

heure, nous irons entendre la musique; ce n'est pas neuf, car on ne chante que les vieux opéras de Lully: il m'arrive fort souvent de m'endormir.

Versailles, 16 novembre 1709.

De mon temps, madame votre mère n'avait pas d'autre maison que la maison suédoise en bois, qui était devant le premier pavillon; mais je ne puis croire que si vous portiez plainte à l'électeur, il laissât les moines rester en possession de la maison qu'ils vous ont prise; il ne pourrait se refuser à vous rendre justice, mais il est vrai que les prêtres prennent où ils peuvent et ne s'inquiètent à qui cela appartient.

Versailles, 7 décembre 1709.

Ma belle-fille entre dans le sixième mois de sa grossesse et elle est toujours souffrante; je ne puis m'éloigner un instant; je crains qu'elle n'ait encore une fille. Dieu veuille qu'elle nous donne un garçon comme celui qu'elle a déjà eu: c'est un charmant enfant; je l'aime mieux que ses trois sœurs ensemble; mais il est bien délicat, et j'ai peur qu'il ne vive point.

La toute-puissante dame d'ici ne se fie pas à moi; elle a toujours été contre moi. Du temps de Monsieur, ses favoris craignaient que je ne fusse me plaindre au roi de ce qu'ils pillaient Monsieur, de ce qu'ils me donnaient beaucoup de chagrin et de ce qu'ils menaient une vie déréglée; ils voulurent avoir la dame de leur côté, et ils lui dirent qu'ils connaissaient sa vie, et que si elle n'était pas des leurs, ils diraient tout au roi. (J'ai su par la dame elle-même qu'ils étaient

d'accord, mais elle ne m'a pas dit les motifs de cette union, que j'ai apprise par un ami du chevalier de Lorraine.) Elle m'a persécutée toute sa vie, et elle ne me fierait pas un cheveu, parce qu'elle croit que je suis aussi vindicative qu'elle, ce que je ne suis nullement; elle est donc bien aise de me tenir éloignée du roi. Il y a aussi une autre cause; c'est l'affection qu'elle a pour la duchesse de Bourgogne. Comme elle sait bien que le roi, que j'aime et respecte fort, n'a aucune antipathie pour moi et que mon humeur naturelle ne déplaît pas à Sa Majesté, elle a peur qu'à mon âge je ne préfère m'attacher au roi plutôt qu'à une princesse aussi jeune que la duchesse de Bourgogne; voilà pourquoi elle veut me tenir éloignée du roi, et c'est ce qu'elle fait par tous les moyens possibles, et il n'y a pas possibilité d'y rien changer.

Versailles, 15 février 1710.

Je viens d'auprès de la duchesse de Bourgogne qui, à huit heures un quart, est accouchée d'un prince que l'on nomme le duc d'Anjou; elle a promptement accouché, n'ayant été qu'une heure en mal d'enfant, mais elle a horriblement souffert, car l'enfant se présentait par derrière; il a fallu le tirer par les pieds.

Je trouve mon petit-fils si délicat que je ne puis croire qu'il vive longtemps; il est d'ailleurs grand pour son âge, mais en tout faible et délicat; les enfants sont plus gentils, selon moi, lorsqu'ils sont un peu volontaires, c'est une marque d'esprit. La princesse fait bien de corriger son fils et de ne pas souffrir qu'il batte sa petite sœur, mais au contraire qu'il la

caresse. Quand mon fils était petit, je ne lui ai jamais donné de soufflets, mais je l'ai fouetté si fort, qu'il s'en souvient encore. Les soufflets sont dangereux.

Versailles, 13 mars 1710.

La mort du duc de Wolfenbüttel m'affecte dans l'âme, mais de l'humeur dont est le prince héréditaire, il s'en consolera bientôt avec ses pages; notre frère Charles-Louis vous a raconté comment il fut une fois spectateur de l'humeur amoureuse de ce prince; il lui sauva la vie, car le prince s'était mal adressé et avait attaqué quelqu'un qui n'était pas de cette humeur.

Versailles, 3 avril 1710.

J'avoue que le changement de religion du duc Antoine Ulrich m'a fort étonnée ; la raison que vous indiquez ne peut être la vraie, car cette conversion ne lui rapportera pas un liard. Il a mis le temps à prendre son parti, puisqu'il s'est décidé à agir ainsi dans sa soixante-dix-septième année : on peut dire qu'il n'a agi qu'après un mûr examen.

Versailles, 17 avril 1710.

J'ai entendu dire que le clergé voulait donner au roi vingt-sept millions; les ecclésiastiques sont riches en ce pays : l'archevêché de Reims seul rapporte soixante-cinq mille livres; il y en a bien d'autres qui en rendent autant.

Versailles, 7 juin 1710.

J'ai à vous annoncer le mariage de ma petite-fille

avec le duc de Berry. Lundi, le roi vint dans ma chambre, à Marly, et m'annonça qu'il le déclarerait publiquement le lendemain. On m'en avait fait part la veille, avec recommandation expresse de n'en pas souffler mot à âme qui vive. Mardi, j'allai à Saint-Cloud complimenter la princesse; mercredi, elle vint à Marly : sa mère et moi nous la présentâmes au roi, qui l'embrassa et la présenta à son futur époux. Elle aura quinze ans le 20 août, et elle est déjà de deux doigts plus grande que moi ; le duc a juste neuf ans de plus qu'elle. On a fait demander les dispenses à Rome, et sitôt qu'elles seront arrivées, le mariage aura lieu. J'avoue qu'il me cause une joie très-sincère.

Versailles, 5 juillet 1710.

Ce soir, à cinq heures, le contrat sera signé dans le cabinet du roi ; le mariage aura lieu le 11 au matin, sans aucune pompe ; mais le soir il y aura une grande réception et souper du roi avec toute la famille royale. C'est une histoire fort drôle que celle de la façon dont ce mariage s'est fait, mais elle ne peut s'écrire par la poste : c'est à la haine qu'on le doit plutôt qu'à l'attachement ; du reste, cette union est mieux assortie que celle que contracta la landgrave de Homberg, car ici le mari a neuf ans de plus que la femme, ce qui vaut mieux que lorsque c'est la femme qui est plus âgée que le mari. On me racontait qu'à Metz, dans l'église réformée, une vieille dame s'était présentée un jour pour faire bénir son mariage, et que le mari était un adolescent qui avait l'air si jeune, que le ministre demanda : «Présentez-vous cet enfant pour être baptisé?»

La landgrave, avec son mari de dix-huit ans, méritait bien qu'on lui en dît autant.

Je bavarderais volontiers encore avec vous, mais j'ai déjà rempli vingt-un feuillets destinés à ma tante.

Versailles, 27 juillet 1710.

Je connais les Montlesun et les Lostanges; les premiers ont toujours été catholiques, les seconds étaient réformés, mais ils se sont faits catholiques. Le roi a eu pour pages deux des Montlesun; l'un est mort, l'autre est exempt des gardes du corps. De telles gens n'ont d'ordinaire aucune importance; de ce qu'ils font fort mal la révérence, il ne faut pas conclure qu'ils ne sont pas de qualité; les jeunes gens aujourd'hui se piquent de ne rien savoir et de ne rien pouvoir faire; le jeune de Tonnerre, qui est d'une des meilleures maisons, fait la révérence plus mal que n'importe quel paysan qui va derrière la charrue; ne rien savoir, ne rien pouvoir, être grossier et lourd, c'est la gentillesse de l'époque actuelle.

Versailles, 6 octobre 1710.

Je suis comme vous, je ne puis imaginer qu'on se remarie; je n'y comprends qu'un seul motif, c'est lorsqu'on meurt de faim, et qu'on voit par là à se procurer un peu de pain.

Le Hanovre semble être devenu une petite Angleterre, puisque tout y est plein d'Anglais qui s'y accrochent; ma tante m'a écrit au sujet du bel Anglais dont vous parlez, mais ce cavalier doit avoir été mal élevé, puisqu'il a voulu s'asseoir en présence de l'élec-

teur; un Français n'aurait pas fait pis; ils ont pris l'habitude à présent de s'asseoir partout.

Marly, 6 novembre 1710.

Il faut que je vous dise que j'ai eu avant-hier la peur la plus effroyable que j'aie jamais ressentie de ma vie. Pour vous la raconter en peu de mots, je vous dirai, ma chère Louise, que, mercredi dernier, comme nous avions tous été célébrer la Saint-Hubert, que nous avions déjà pris un cerf, et que nous en courions un autre, je vois quelqu'un qui tombe de cheval. Je crus d'abord que c'était un piqueur qui nous accompagnait, et je voyais bien qu'il était gravement blessé, car il avait de la peine à se relever. Lorsqu'on le releva et que je pus voir son visage, je reconnus que c'était mon fils; pensez combien je fus saisie : je le pris dans ma calèche, mais la douleur était affreuse; nous ne pouvions savoir si le bras était cassé ou seulement démis; il s'est trouvé qu'il n'était que démis, mais c'était près de l'épaule où mon fils a été deux fois blessé, et où on lui a coupé des nerfs; voilà pourquoi il a tellement souffert : on lui a remis le bras, et il n'a plus eu de douleur. On l'a saigné; il est maintenant rétabli. Il ne garde pas la chambre; il a le bras en écharpe, et il va partout; il était assis près de moi il n'y a qu'une demi-heure.

Marly, 5 février 1711.

Je regrette d'apprendre que vous vous êtes habituée au café : rien au monde n'est plus malsain. Je vois tous les jours des gens qui ont été forcés d'y re-

noncer, à cause des grandes maladies qu'il a causées[1]. La princesse de Hanau, fille du duc Christian de Birkenfelt, en est morte après d'horribles souffrances : on a trouvé après sa mort que le café avait causé dans son estomac une centaine de petits ulcères.

Que cela vous serve de leçon.

Versailles, 18 mars 1711.

Notre Seigneur punira l'électeur palatin de son injustice à votre égard; je voudrais que l'on m'eût parlé de votre vaisselle d'argent ; vous l'auriez bientôt recouvrée. C'est une honte d'agir avec vous comme il le fait; on m'a aussi tout pris à moi; les cheveux se dresseraient sur votre tête si je vous racontais comment, en toute circonstance, on a agi vis-à-vis de moi et comment on agit encore, mais il est inutile d'en parler; c'est d'ailleurs si incroyable que si je le racontais, je ne gagnerais rien qu'à me faire regarder comme une personne hypocondre et atteinte de vapeurs noires. On m'a soigneusement coupé les ailes, si bien que lors même que je serais mon seigneur et maître, je ne pourrais voyager.

Marly, 16 avril 1711.

Nous avons éprouvé un grand malheur : monsieur le Dauphin est mort vendredi à onze heures du soir[2],

[1] Le *Journal* de Dangeau, en annonçant la mort de M. de Montberon, lieutenant général de Flandre, dit qu'il s'était tué par l'usage du café qu'il faisait lui-même.

[2] Saint-Simon s'est surpassé lui-même dans la peinture de la cour lors de la mort du Dauphin, de la douleur réelle de quelques-uns, de la douleur affectée du plus grand nombre, de la

comme on le croyait hors de danger; il avait une fièvre pourprée, qui s'est tout à coup changée en petite vérole, et il y a succombé : le roi a passé la nuit près de lui, mais nous a fait défendre d'y venir. J'ai été voir ses enfants, que j'ai trouvés dans une affliction qui aurait attendri des rochers. Le roi est extrêmement affecté, mais il montre une fermeté et une soumission à la volonté de Dieu qu'on ne saurait exprimer. Il parle à tout le monde et met ordre à tout avec résignation. Ce qui le console, c'est que le confesseur de Monsieur assure que sa conscience était dans un état très-satisfaisant; il avait communié à Pâques, et il est mort dans des sentiments très-religieux. Le roi s'exprime d'une façon si chrétienne qu'elle va au cœur, et j'ai pleuré hier toute la journée.

joie que ressentaient au fond du cœur ceux qui connaissaient et craignaient ce prince. Nous citerons les lignes suivantes :

« Madame, rhabillée en grand habit, arriva hurlante, ne sa-
« chant bonnement pourquoi ni l'un ni l'autre, les inonda tous
« de ses larmes en les embrassant, fit retentir le château d'un
« renouvellement de cris, et fournit un spectacle bizarre d'une
« princesse qui se remet en cérémonie en pleine nuit, pour
« venir pleurer et crier parmi une foule de femmes en désha-
« billé de nuit, presqu'en mascarade » (t. XVI, p. 244).

Des libelles du temps attribuent la mort du Dauphin au poison que lui fit donner Mme de Maintenon, irritée de ce qu'il s'opposait à ce que le mariage contracté avec Louis XIV fût déclaré. On trouve dans les recueils manuscrits un quatrain qui n'est point une autorité historique :

Ci-gît le sire de Meudon,
Qui vécut sans ambition
Et mourut sans confession,
Dépêché par la Maintenon.

Marly, 11 avril 1711.

Je suis indigne d'entendre de beaux sermons, car je ne puis m'empêcher d'y dormir; le ton des prédicateurs m'endort de suite; à Heidelberg je n'aimais pas à aller à l'église française, car cela me semblait toute autre chose que dans l'église allemande; le style de Marot me semblait plus bouffon que dévot. Nous sommes ici dans le plus grand deuil, car je crois vous avoir raconté comment le pauvre monsieur le Dauphin est mort inopinément. Sa maladie était horrible; la duchesse de Villeroi n'a parlé à Versailles qu'à son mari, qui avait été dans la chambre de monsieur le Dauphin, et son habit s'est trouvé tout infecté.

Marly, 7 mai 1711.

Le roi est bon chrétien, mais très-ignorant dans les choses de la religion[1] : il n'a, de sa vie, lu la Bible;

[1] D'après Saint-Simon, « Louis XIV demeura tellement ignorant que les choses les plus connues d'histoire, d'événements, de fortune, de conduite, de naissance, de lois, il n'en sut jamais un mot. Le roi savoit à peine lire et écrire. » Transcrivons à cet égard ce qu'a dit un écrivain judicieux : « Louis s'était « refusé aux leçons et n'avait jamais montré aucun goût pour « la lecture. Jusqu'à la fin de sa vie, il savait fort mal l'ortho- « graphe, mais son entendement était juste et bon; il était « doué d'une grande force de volonté, capable d'application et « de suite, et sa résolution d'accomplir dans toute son étendue « sa tâche de roi ne se relâcha jamais » (S. de Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXV, p. 3).

L'impression défavorable et exagérée qui résulte des paroles de Saint-Simon se modifie complétement lorsqu'on lit les six volumes publiés en 1806, sous le titre impropre d'*Œuvres de Louis XIV*. M. Sainte-Beuve en a fait l'objet d'une appréciation

il croit tout ce que lui disent les prêtres et les faux dévots; il ne faut donc pas être surpris s'il s'est égaré. On lui dit qu'il doit agir de telle manière; il ne sait mieux faire, et il croirait se damner s'il écoutait d'autres conseils que ceux de ses conseillers ordinaires.

Marly, 28 mai 1711.

Lorsque j'entends nommer la ville d'Utrecht, je me rappelle le temps de ma jeunesse lorsque j'y fis un voyage; plût à Dieu que je fusse encore à cette époque et que je connusse ce que j'ai appris depuis! Rien de neuf ici : l'électeur de Bavière vint hier, mais je n'eus pas l'honneur de voir Son Altesse, car elle entra dans le cabinet du roi, où les personnes comme moi ne sont pas reçues, et je ne vais point dans le salon où l'on joue : les joueurs n'aiment pas qu'on les regarde; ils croient qu'on leur porte malheur. Ce matin, l'électeur est allé à la chasse : je l'ai vu et je lui ai parlé; mon Dieu, qu'il est changé depuis l'année dernière! son nez s'est abaissé sur sa bouche, de manière à rejoindre presque son menton; il paraît avoir beaucoup vieilli, quoiqu'il conserve encore une bonne

intéressante. Nous lui emprunterons quelques lignes : « Louis « n'avait que du bon sens, mais il en avait beaucoup; peu « instruit dans les lettres, avec une éducation fort négligée, il « avait reçu cette instruction bien supérieure qu'un esprit juste « et droit et qu'un cœur élevé puisent dans les événements où « l'on est de bonne heure en jeu. La forme de son esprit est « d'être judicieux et raisonneur; il est positif, il aime les affaires, « y trouve de l'agrément par l'utilité, et tient compte des faits « dans le plus grand détail. »

mine et une taille bien faite. Je lui remettrai votre lettre, mais ma recommandation auprès de lui ne signifie pas grand'chose; il ne peut me souffrir, et devant moi il est embarrassé comme un enfant. Ceci vient de ce qu'il veut faire la cour au Torcy et aux autres personnages qui ne peuvent me souffrir : il est digne d'excuse, car il a grand besoin de ces gens-là, autrement il mourrait de faim. Je vous remercie de m'avoir envoyé la relation de la mort de la landgrave; j'en ai été fort affligée. Ce que disent les mourants n'est pas parole d'Évangile : la duchesse de Wolfenbuttel avait annoncé à son mari qu'il ne lui survivrait pas une année entière, et cela n'est point arrivé.

Versailles, 20 juillet 1711.

Une recommandation de ma part auprès de l'électeur de Bavière serait bien inutile; je ne suis pas du tout dans ses bonnes grâces; il ne peut me souffrir; je suis peinée de ce qu'on ne le traite pas comme l'on devrait; je lui veux du bien et il est ingrat; il y aurait bien des choses à dire entre nous là-dessus, mais pas par la poste, car nos lettres sont lues par bien du monde.

Marly, 21 janvier 1712.

J'avais espéré que je trouverais un jour où je pourrais vous répondre bien à fond et en règle; mais il m'est survenu tant de désagréments que je n'ai pu trouver un instant pour vous écrire. Une maudite femme de chambre, dont Mme de Berry avait fait sa favorite, a pris la peine de brouiller mon fils avec sa

femme et Mme de Berry avec sa mère; celle-ci, qui avait tant de droits d'être fâchée, a porté ses plaintes au roi. La femme de chambre a été chassée; j'ai été mêlée en tout ceci parce que le roi m'a ordonné de gronder Mme de Berry si elle ne se conduisait pas convenablement. Vous pouvez bien croire que j'ai tout fait pour raccommoder les choses, mais cela m'a valu bien des ennuis. Mon Dieu! je n'entendrai donc parler toute ma vie que de choses pénibles et jamais de ce qui pourrait me faire plaisir, mais cela me mènerait trop loin.

Versailles, 5 mai 1712.

Je vous remercie de la part que vous prenez à mes chagrins, à cause de la mort des hauts personnages que nous avons perdus, et aussi à cause des calomnies affreuses que l'on a répandues contre mon fils, qui est innocent. Les fabricateurs de ces mensonges sont confondus, et demandent maintenant pardon; mais n'est-il pas horrible qu'on invente de pareils bruits?

Marly, 18 juin 1712.

Je me souviens très-bien de M. Sleünitz et de sa femme; le bruit courait qu'il avait deux femmes: celle que j'ai vue n'était pas belle. Quant au comte de Platen, je le méprise fort, et s'il n'avait pas été attaché à la cour de Hanovre, et si son père et sa mère n'avaient été mes bons amis, il pourrait bien être encore à la Bastille, sans que j'en eusse souci. C'est un drôle insolent et débauché chez qui je n'ai jamais trouvé rien de bon. Il est bien possible qu'il ait le

mal français, car une des plus coquines (*huren*) a couru en poste après lui de Paris à Fontainebleau ; il n'est pas surprenant qu'il soit tout plein de vilaines maladies.

Versailles, 8 décembre 1712.

Je ne peux souffrir ni le thé, ni le café, ni le chocolat ; ce qui me ferait plaisir, ce serait une bonne soupe à la bière, mais c'est ce qu'on ne peut se procurer ici : la bière en France ne vaut rien.

J'espérais que le roi ayant pris hier médecine[1],

[1] C'était chez le grand roi une habitude fort régulière. On peut consulter une curieuse et piquante dissertation de M. Paul Lacroix (le bibliophile Jacob), intitulée : *Concordance de l'état sanitaire de Louis XIV avec les événements de son règne* (n° 6 des *Dissertations sur quelques points curieux de l'Histoire de France*, Paris, 1839).

« Trois médecins de Louis XIV ont pris la plume, chacun à « son tour, pour enregistrer les indispositions de leur auguste « client, le nombre et les formules des médecines et des lave- « ments composés pour lui, et en même temps les éloges adu- « lateurs adressés à ce grand roi, avec accompagnement de « seringues et de mortiers. Vallot, d'Acquin et Fagon sont les « auteurs du plus étrange journal manuscrit qu'on puisse ima- « giner. La Bibliothèque possède ce burlesque et grave mémo- « randum des victoires et des flux de ventre de Louis XIV » (Supplément français, n° 127, 1). Quand le roi, au début de son règne, assista au siége de Sainte-Ménehould, il souffrait fort de coliques ; mais Vallot, qui ne le cédait en rien au Purgon de Molière, imagina un traitement radical, « que le roi suivit sans cesser de monter à cheval et de continuer ses grandes entreprises. » Ce traitement se composait de dix lavements de différentes sortes. A la suite du départ de Marie de Mancini, qui avait gagné le cœur du prince, sa santé fut singulièrement altérée : Vallot eut recours à sa panacée habituelle ; le monarque fut saigné deux

S. M. ne chasserait pas ce matin, et que j'aurais ainsi le temps de vous écrire une lettre raisonnable, mais le diable aux contre-temps (comme on dit ici) est venu se mettre encore à la traverse. Nous avons eu chasse ce matin; je ne suis revenue pour dîner qu'à midi: j'ai répondu à ma tante et écrit quatorze feuillets; il me reste ainsi peu de temps de libre.

Marly, 10 mai 1715.

J'ai vu une fois ici un duc de Meiningen; on me l'avait représenté comme beau, je le trouvai très-laid; des yeux ronds et d'un bleu clair, un visage blême; c'est celui qui est mort, mais non, je suis folle, je crois que c'est la duchesse qui est morte et non le duc. Ordinairement lorsqu'on se marie par amour, il vient ensuite de la haine; c'est ce que j'ai vu de mes yeux. Lorsqu'on se farde beaucoup la peau, on la gâte

fois des pieds, six fois des bras et purgé quatre fois; le nombre des lavements ne nous est pas connu, mais on peut l'imaginer en raison du nombre des saignées et des purgatifs. A l'occasion de la disgrâce de Fouquet, Vallot observe que « le roi, qui s'é-« tait attaché avec beaucoup d'assiduité et de prudence à prendre « une entière connaissance de tout ce qui regardait la gloire et « le bien de son État, se voulut purger encore une fois et rendit « beaucoup de bile. »

Saint-Simon nous apprend que les jours de médecine du roi revenaient tous les mois au plus loin, et il consigne dans ses *Mémoires* (III, 149) que « le comte de Portland, ambassadeur d'Angleterre, alla faire sa cour au roi qui prenoit médecine. Le roi le fit entrer après l'avoir prise, ce qui étoit une distinction fort grande. » D'après le *Journal* de Dangeau (1er décembre 1688), c'était le dernier jour de la lune que s'effectuait la purgation mensuelle de Sa Majesté.

complétement; c'est ce qui est arrivé à ma mère; je ne me suis de ma vie piquée d'être belle et ne me suis jamais inquiétée de ma peau, autrement je n'aurais pas, durant trente ans, chassé en tous les temps comme je l'ai fait.

Marly, 15 juillet 1713.

Le prince Ragotzi est ici sous le nom de comte de Charoulit; c'est un brave homme: il est toujours de bonne humeur et il a de l'esprit; il a beaucoup lu et il a des connaissances sur tout; il m'a demandé à voir mes médailles et mes pierres gravées; je les lui ai montrées avec grand plaisir[1].

Je ne puis souffrir de voir des Allemands qui méprisent leur langue naturelle, au point de ne pas vouloir parler ni correspondre avec d'autres Allemands; cela me met en colère. Si je n'entendais de tous côtés vanter la reine de Prusse comme une princesse très-vertueuse, je craindrais qu'avec les idiomes étrangers elle n'eût pris aussi les défauts des étrangers et qu'elle n'approuvât plus nos bons vieux principes allemands.

Marly, 15 juillet 1713.

Il me paraît étrange que tous les membres de la famille de Wolfenbuttel soient ainsi dispersés; l'un à Salsthal, l'autre dans une de ses terres, l'autre à Brunswick; ils ont ainsi peu de commerce ensemble. Je pense bien, comme vous, que la duchesse de Bevern

[1] Il existe une description des principales pierres gravées du cabinet d'Orléans, rédigée par les abbés Lachau et Leblond. Paris, 1780-84, 2 vol. petit in-folio.

est la plus heureuse des trois sœurs[1]; l'impératrice mène une existence contrainte et ennuyeuse; la femme du czarowitz est fort à plaindre, car dès que le czar sera mort, la Moscovie redeviendra sauvage; mais pouvoir rester dans sa famille, près de ses parents, c'est ce que je regarde comme le plus grand bonheur du monde; dans les pays étrangers, on est toujours suspect; si l'on est bien avec les grands, on inspire de la jalousie et on trouve des centaines de gens qui ne s'appliquent qu'à vous nuire; si l'on est mal, tout se réunit pour vous écraser; je pourrais, sur tout cela, écrire un gros livre, mais j'en dirais plus qu'il n'est nécessaire, d'autant plus que toutes mes lettres sont lues, et puis onze heures sonnent et il faut que je me mette à écrire à ma tante.

Marly, 5 août 1713.

Le tabac est une chose horrible; j'espère bien que vous n'en prenez pas : je suis furieuse quand je vois ici

[1] Il s'agit des trois princesses de Brunswick-Wolfenbuttel; l'une d'elles, Élisabeth, épousa l'empereur d'Allemagne, Charles VI, et l'on attribua à ce mariage la conversion au catholicisme de son grand-père, Antoine Ulrich, dont Madame a fait mention (lettre du 3 avril 1710). Antonie-Amélie devint duchesse de Brunswick-Bevern. Charlotte-Christine-Sophie épousa le czarowitz Alexis, qui la maltraitait brutalement; elle mourut en 1715 à vingt et un ans. On a prétendu qu'elle s'était enfuie secrètement, qu'on avait fait courir le bruit de sa mort et enterré une bûche à sa place, qu'elle avait épousé en Amérique un gentilhomme nommé d'Auban et qu'elle était morte à Vitry-sur-Seine, mais tous ces récits paraissent dénués de toute vérité. (Voir la *Biographie universelle*, t. VI, p. 145.) Il a paru à Wolfenbuttel, en 1845, in-8, une biographie du duc Antoine Ulrich et de l'impératrice Élisabeth, par J. Hoeck.

toutes les femmes avec le nez sale, comme si elles l'avaient plongé dans l'ordure; elles mettent leurs doigts dans les tabatières de tous les hommes; j'avoue que cela me dégoûte fort.

Fontainebleau, 30 septembre 1713.

Les Anglais ici m'ont donné à comprendre que votre neveu[1] a, sauf respect, le mal français. Envoyez-le à Paris : on y guérit cette maladie mieux qu'en tout autre endroit du monde. Lord Oglethorpe m'a promis d'obtenir pour lui un congé du duc d'Ormond; il restera à Paris jusqu'à ce qu'il soit guéri : pensez bien à cela, car il faut, dans la maladie, ne pas perdre de temps. Je ne puis vous écrire davantage, car on m'appelle pour aller à la comédie : je vais voir le *Misanthrope*, celle des pièces de Molière qui me fait le plus de plaisir.

Versailles, 19 octobre 1713.

Je me réjouis avec vous, ma chère Louise, de ce que votre neveu est guéri, et je désire de tout mon cœur que Notre Seigneur Dieu veuille vous le conserver de longues années, et qu'il puisse voir ses arrière-neveux. Puisque vous êtes si tendre pour votre neveu, qu'auriez-vous été si vous vous étiez mariée, si vous aviez eu des enfants et un mari? vous seriez morte d'inquiétude.

[1] Il portait le titre de lord Hardwich. Il était fils de Caroline, sœur consanguine de Madame, et mariée au fils unique du duc de Schomberg, comme nous l'avons dit dans notre *avant-propos*.

Versailles, 26 octobre 1713.

Si votre neveu n'avait eu que la petite gallanterie[1], c'eût été moins qu'un mal de poitrine, mais il a eu la grande, et c'est très-dangereux; il y va de la vie.

Marly, 5 novembre 1713.

J'ai été tellement frappée de la perte de votre pauvre neveu, que je n'ai pas eu le cœur de vous écrire un mot. Je ne sais ce que je dois vous dire, car, en pareil cas, il n'y a que Dieu qui puisse nous consoler. Je sais que vous avez une vraie piété; vous vous en remettrez donc à la volonté de Dieu; je sais bien à quel point il est dur de se résigner à perdre ce à quoi le cœur est attaché.

Versailles, 8 février 1714.

Le comte de Broglie m'a envoyé votre lettre et copie de la réponse qu'il vous a faite; c'est un homme fort estimable : s'il peut vous être utile, il le fera volontiers; il n'est pas intéressé comme le maréchal de Villars.

A M. DE HARLING.

Versailles, 10 février 1714.

Je n'aime plus le jeu par bonheur pour moi; car je ne suis pas assez riche pour jouer toute ma fortune, comme font d'autres personnes, et je n'ai aucun goût pour un petit jeu; quoique je ne joue pas, le temps ne

[1] *Sic* dans le texte original.

me paraît point long, lorsque je suis dans mon cabinet; j'ai une assez belle suite de médailles d'or, ma tante m'en a donné d'argent et de bronze; j'ai deux ou trois cents pierres gravées antiques; j'ai aussi beaucoup de pièces en cuivre que j'aime également beaucoup; je lis avec plaisir; je ne m'ennuie donc pas, qu'il fasse beau ou mauvais temps; j'ai toujours quelque chose à faire et j'écris aussi beaucoup; le dimanche, j'écris à ma tante notre chère électrice, et à ma fille en Lorraine, le lundi en Suisse et à la reine d'Espagne, le mardi en Lorraine, le mercredi à Modène, le jeudi encore à Hanovre, le vendredi en Lorraine, le samedi je complète ce que je n'ai pas pu écrire dans la semaine. Quand donc, un jour, j'ai écrit vingt feuillets à S. A. la princesse de Galles, et dix ou douze feuillets à ma fille, vingt en français à la reine de Sicile, je suis alors tellement fatiguée que je ne puis mettre un pied l'un devant l'autre.

A LA COMTESSE LOUISE.

Marly, 10 mai 1714.

Nous avons perdu le pauvre duc de Berry, qui n'avait que vingt-sept ans, et qui était gros et bien portant, si bien qu'on avait cru qu'il vivrait cent ans. Il a abrégé lui-même sa vie par ses imprudences; mais je ne veux plus parler de ces tristes sujets, car cela fait mal au cœur et ne sert de rien.

Versailles, 27 mai 1714.

C'est un grand bonheur pour moi que le duc de

Berry eût cessé depuis bien des années de m'aimer, autrement je n'aurais pu me consoler de sa perte. J'avoue qu'au premier moment, et même quelques jours après, j'en ai été fort émue; mais, ayant fait réflexion que, si j'étais morte, il n'eût fait qu'en rire, je me suis promptement consolée.

Marly, 10 juillet 1714.

Je ne peux exprimer la douleur où me plonge la mort de ma tante[1], et j'ai de plus le supplice d'être forcée de refouler mon chagrin, car le roi ne peut souffrir de voir auprès de lui des figures tristes; il faut donc que j'aille à la chasse.

Marly, 22 juillet 1714.

Je serais facile à consoler, si je n'avais pas d'autre peine que celle que me cause l'accouchement prématuré de madame de Berry, qui a mis au monde un enfant mort : l'enfant n'est pas à plaindre, car il est sûrement auprès de Dieu, notre Seigneur; la mère est fraîche et bien portante. Je ne la trouve point mal-

[1] La princesse palatine Sophie, veuve du premier électeur de Hanovre et mère de George Ier, roi d'Angleterre, mourut à quatre-vingts ans. Elle était fille de la sœur du roi Charles Ier. « C'étoit une princesse d'un grand mérite, qui avoit élevé Madame, laquelle étoit fille de son frère, et avoit conservé un « extrême attachement pour elle ; toute sa vie elle lui écrivit « deux fois par semaine de vingt à vingt-cinq pages par ordi- « naire. C'étoit à elle à qui elle écrivoit ces lettres si étranges, « que le roi vit, et qui la pensèrent perdre à la mort de Mon- « sieur. Elle fut affligée au dernier point de la perte de cette « tante » (Saint-Simon, XX, 215).

heureuse d'être sans mari et sans enfants; elle a un rang plus élevé que celui qu'elle eût pu ambitionner : elle est la première en France ; elle a 250,000 francs de revenu de plus que moi ; je n'ai que 450,000 francs, et elle en a 700,000 ; elle est donc, comme vous le voyez, fort riche, et son état de maison n'est pas plus considérable que le mien, ce qui lui donne du superflu. Elle est jeune, en bonne santé, tellement aimée de son père et de sa mère, qu'ils font tout ce qu'elle veut ; elle a, en fait de bijoux, tout ce qu'on peut voir de plus beau. Je ne découvre donc pas en quoi elle pourrait être malheureuse : si elle était reine, elle n'aurait que plus de sujétion et ne serait pas plus heureuse.

Marly, 9 août 1714.

On espère que Barcelone sera bientôt pris; on s'est emparé du chemin couvert. Une circonstance que je trouve drôle, c'est la gasconnade du gouverneur Villa-real. Quand on l'a sommé de se rendre, il a répondu qu'il donnerait lui-même le signal de la capitulation : il était décidé, lorsqu'il ne pourrait plus se défendre, à se placer sur un baril de poudre et à se faire sauter; il a, en attendant, fait arborer un drapeau noir semé de têtes de morts[1]. Vous aurez vu dans les journaux l'accident arrivé à la duchesse de Vendôme dont le carrosse a

[1] Le siége de Barcelone fut en effet des plus remarquables sous le rapport de l'acharnement de la défense ; la ville était alors au pouvoir de bandes d'enragés qui se décernaient à eux-mêmes le titre de *matadores* (tueurs), titre qu'ils justifiaient très-bien (Voir Alcala Galiano, *Historia de España*, Madrid, 1845, in-8, t. V, p. 227).

versé : la glace s'est brisée et lui a balafré toute la figure; elle a au dos une forte blessure ; tous ses gens sont blessés, un de ses laquais a l'épaule cassée, un autre la jambe. Elle avait été faire compliment à sa sœur, la duchesse du Maine, de ce que vous aurez aussi vu dans les gazettes : le roi a déclaré au parlement que tous ses bâtards étaient élevés au rang de princes du sang, et capables de lui succéder en cas d'extinction de la branche légitime. Le prince de Vaudemont, que ma tante estimait si fort, est mort mercredi d'une attaque d'apoplexie; c'est tout ce que j'ai de nouveau à vous écrire. Il y aurait aussi bien d'autres choses à dire, mais, comme toutes les lettres que je mets à la poste sont ouvertes, je n'ose pas parler davantage.

Fontainebleau, 1er septembre 1714.

Nous sommes ici depuis avant-hier : nous avons couché à la maison du duc d'Antin [1], qu'on appelle Petit-Bourg ; c'est un séjour charmant ; le jardin surtout est magnifique.

Je ne suis pas venue avec le roi, car, deux jours avant de partir de Versailles, j'avais attrapé un fort rhume de cerveau, accompagné d'une toux terrible.

[1] Fils de Mme de Montespan ; il est souvent question de lui dans les chansons de l'époque. On lui reprochait d'être peu courageux. Menacé d'une attaque d'apoplexie, il se fit un jour saigner; aussitôt on lui décocha le quatrain suivant :

Pour parvenir au plus haut rang,
Le preux d'Antin dans les batailles
Par prudence épargne son sang,
Pour le prodiguer à Versailles.

J'ai craint de dégoûter le roi et de faire rire la jeunesse, qui m'aurait vue cracher et moucher; je suis donc venue dans ma voiture avec mes dames et mes chiens. Hier on a chassé, mais je n'y ai point été; autrefois c'eût été pour moi une grande peine que de perdre une belle chasse, maintenant je n'en ai aucun souci.

Fontainebleau, 10 septembre 1714.

La princesse de Parme ne peut pas être stérile, car ce ne sont pas les Italiennes qui cessent sitôt d'avoir des enfants, mais les Portugaises : celles-ci sont nubiles dès la neuvième année, mais il n'en est pas ainsi des dames d'Italie ; d'ailleurs, la mère de cette princesse est Allemande des bords du Rhin, et elles manquent rarement de devenir enceintes. On m'a envoyé de Parme une relation où je vois que le duc a donné à sa nièce et belle-fille (car elle est l'une et l'autre) deux pendants d'oreilles avec une croix de diamants, le tout d'une valeur de cent cinquante mille francs.

Fontainebleau, 20 septembre 1714.

Vous croyez que toute ma vie se passe en parties de plaisir et en divertissements : pour vous détromper, je vais vous dire comment mon existence est réglée. Je me lève ordinairement à neuf heures; je vais où vous pouvez deviner; je fais ensuite mes prières, et je lis trois chapitres de la Bible, un de l'Ancien Testament, un du Nouveau et un psaume; je m'habille ensuite et je reçois la visite de beaucoup de personnes de la cour. A onze heures je rentre dans mon cabinet, je lis ou j'écris. A midi je vais à l'église ; ensuite je dîne seule, ce qui m'amuse fort peu, car je ne trouve

rien de plus ennuyeux que d'être seule à table, entourée de gens qui regardent ce que vous vous mettez dans la bouche; et quoique je sois ici depuis quarante-trois ans, je n'ai pu encore m'habituer à la détestable cuisine de ce pays. Après mon dîner, qui se termine ordinairement à une heure trois quarts, je passe dans mon cabinet, je me repose une demi-heure, et je me mets ensuite à lire et à écrire jusqu'au moment du souper du roi; parfois mes dames font auprès de ma table une partie d'ombre ou de brelan. Madame d'Orléans, ou la duchesse de Berry, ou quelquefois mon fils, viennent me trouver à neuf ou dix heures. A dix heures trois quarts, nous allons nous mettre à table et nous attendons le roi, qui n'arrive quelquefois qu'à onze heures et demie; nous soupons sans dire un mot; on passe ensuite dans la chambre du roi, on y reste le temps d'un *Pater;* le roi fait ensuite une révérence et passe dans son cabinet; nous l'y suivons; mais moi je n'y vais que depuis la mort de la dernière Dauphine; le roi cause avec nous; à minuit et demi, il nous dit adieu, et chacun se retire dans ses appartements; moi je vais me coucher, et madame la Duchesse commence à jouer; le jeu chez elle dure toute la nuit jusqu'au jour. Lorsqu'il y a comédie, j'y vais à sept heures, et ensuite au souper du roi; quand il y a chasse, c'est à une heure; je me lève à huit et vais à l'église à onze.

Fontainebleau, 22 septembre 1714.

J'ai vu deux fois lord Peterborough; il a tenu de drôles de discours; il a de l'esprit comme un diable,

mais une tête fort étrange, et il parle d'une singulière façon.

Je suis vraiment vexée de ce que la vieille et odieuse duchesse de Zell soit encore en vie, tandis que notre chère électrice est morte sitôt.

Fontainebleau, 14 octobre 1714.

Vous aurez appris la prise de Barcelone. J'approuve que des peuples soient fidèles à un maître, tant qu'il se montre digne de leur affection; mais lorsqu'on en a été abandonné, il serait convenable de ne pas faire répandre tant de sang et de se soumettre paisiblement; mais les maudits moines craignaient de ne pas pouvoir vivre autant à leur guise sous le roi de France et de ne pas être aussi respectés qu'ils l'étaient; aussi ont-ils prêché dans toutes les rues qu'il ne fallait pas se rendre; si l'on suivait mon avis, on mettrait ces coquins aux galères, au lieu des pauvres réformés qui y pâtissent.

Fontainebleau, 20 octobre 1714.

C'est malheureusement la dernière lettre que je vous écrirai de mon cher Fontainebleau; nous en partons mercredi, et lundi la dernière chasse aura lieu dans cette belle forêt; je sens que le grand air et l'exercice me font ici beaucoup de bien; cela chasse et dissipe les idées tristes, et rien n'est plus contraire à ma santé que la tristesse. Jeudi dernier on chassa un cerf qui était un peu méchant; un gentilhomme se glissa sur un rocher derrière lui et le blessa à l'épaule, de sorte que le cerf ne pouvant plus donner de coups

de tête n'était plus dangereux. Il y avait derrière ma calèche une autre voiture où étaient trois ecclésiastiques, l'archevêque de Lyon et deux abbés; craignant d'être attaqués par le cerf, deux d'entre eux sautèrent hors de la calèche et se couchèrent par terre à plat ventre; je regrette de n'avoir pas vu cette scène qui m'eût fait rire, car nous autres, vieux chasseurs, nous n'avons pas ainsi peur d'un cerf[1].

Versailles, 27 octobre 1714.

Madame la Princesse entre en ce moment; aussitôt qu'elle sera partie, je me remettrai à vous écrire. — Elle vient de sortir après être restée une bonne heure; elle était avec sa petite-fille, mademoiselle de Clermont; on ne peut voir une plus charmante figure; des gens qui ont vu madame de Mazarin disent qu'elle lui ressemble, mais elle est plus jolie.

A M. DE HARLING.

1er novembre 1714.

Quant à ce qui concerne notre roi en Angleterre, j'ai de la peine à me réjouir de sa situation élevée, car je ne confierais pas aux Anglais un seul de mes cheveux. J'ai éprouvé récemment ce que valent les beaux discours que mylord Peterborough a apportés ici. Je voudrais que notre électeur, au lieu d'être roi en Angleterre, fût empereur romain, et que le roi d'Angleterre qui est ici fût en possession du royaume qui lui

[1] Il y a cependant des exemples de graves accidents survenus aux chasses royales; le comte de Saint-Hérem et le comte de Melun furent tués par des cerfs aux abois.

revient de droit. Je crains que ces Anglais, qui sont fort inconstants, ne fassent avant longtemps une besogne qui ne sera nullement de notre goût. Il n'est pas facile de devenir roi d'une façon aussi brillante et d'être couronné au milieu des cris de joie de la nation entière, comme il est arrivé au roi Jacques, et cependant son peuple l'a ensuite persécuté si impitoyablement qu'il a à peine pu trouver un petit lieu de repos, après des souffrances sans nombre. Si l'on pouvait se fier aux Anglais, je dirais qu'il est bien que le parlement soit au-dessus du roi George, mais plus on lit les révolutions d'Angleterre, plus l'on reconnaît la haine éternelle qu'ils ont eue à l'égard de leurs rois et leur inconstance.

Versailles, 3 novembre 1714.

J'ai déjà lu quatre pages de la *Gazette*, mais je n'ai pas encore trouvé l'endroit que je cherche; je continuerai de le chercher. Ah! je viens de le découvrir; ma chère Louise, on a très-mal traduit ma harangue, lorsque je présentai au roi le prince de Saxe. De ma vie je n'ai dit au roi *sire*, mais toujours *monsieur*; les enfants de France (comme on les appelle) ne disent jamais au roi *sire*, mais ce sont les petits-enfants de France, comme par exemple mon fils, ma fille, etc., qui commencent à lui donner ce titre. Voilà ce que je dis au roi : « Monsieur, voicy le prince électoral de Saxsen, qui souhaite que je le présente à Votre Majesté. » Le prince se présenta alors avec une très-bonne mine, fort distinguée, et fit au roi son compliment sans le moindre embarras; il a gagné par là tout à fait l'ap-

probation du roi et de toute la cour; le roi lui a répondu très-poliment. Si toutes les correspondances qu'on a en Allemage venant de la France ne valent pas mieux que celle qui raconte comment j'ai présenté le prince, les correspondants gagnent fort mal leur argent. Le général Lutzenburg a ici une sœur, Mme Des Alleurs; vous la connaissez peut-être, car son mari, qui revient de Turquie, où il était ambassadeur, a longtemps été ambassadeur à Berlin[1], où vous avez bien pu le voir du temps de la feue reine; on a dit qu'il avait été un peu amoureux de cette belle reine; pour revenir à sa femme, je dirai que le général fera bien de se concerter avec elle, car elle a de l'esprit comme le diable; mais je vois que le prince électoral est si bien surveillé, qu'on ne le laisse parler seul ni à un homme, ni à une femme. On ne peut avoir plus de politesse que le palatin de Lithuanie; M. Hayen sait aussi très-bien vivre et paraît un homme distingué. Je le trouve raisonnable en tout point, si ce n'est sur la religion; là il est d'une simplicité extrême; il aurait bien voulu que je consentisse à parler à son prince, mais je lui ai dit que prêcher n'est pas l'affaire des femmes, et que Notre Seigneur ne m'avait pas envoyée comme un apôtre, de sorte que je ne parlerai jamais au prince de religion. Il tient encore ferme comme un mur, et ne se laisse pas persuader. On le

[1] Pierre Puchot, marquis Des Alleurs, fut envoyé extraordinaire auprès de l'électeur de Brandebourg, depuis 1698 jusqu'à 1701. En 1711, il remplaça, à Constantinople, M. de Ferriol, plus connu pour avoir ramené en France Mlle Aïssé que par ses succès diplomatiques.

conduisit avant-hier à vêpres; il vint tandis que l'on chantait un psaume en musique; il l'écouta, et, aussitôt que la musique eut cessé, il sortit. Le roi d'Angleterre (*George Ier*) m'avait fait dire, par M. Martini, qu'aussitôt qu'il serait en Angleterre il m'écrirait et serait en correspondance avec moi; hier, M. Prior m'apporte une lettre du roi, mais elle n'était pas de sa main, elle était écrite par un secrétaire; c'est ce que je n'aurais pas attendu après le compliment de M. Martini; mais je ne dois pas en être étonnée, lorsque je pense comme ce roi a toujours été pour moi; c'est l'inverse de sa mère; quoi qu'il advienne, je me rappellerai toujours que c'est le fils de ma tante, et je lui souhaiterai toute sorte de prospérité, c'est ce que je lui écris aujourd'hui; la princesse de Galles m'afflige; je l'estime sincèrement, car je trouve chez elle de très-bons sentiments, chose rare à l'époque actuelle.

Marly, 8 novembre 1714.

Je vis en ce monde comme si j'étais tout à fait seule; je ne reverrai plus ma fille de ma vie; mon fils est occupé dans sa famille; il ne vient me voir que lorsqu'il y a beaucoup de monde avec moi, ou lorsque j'ai le plus de lettres à écrire, et il le fait exprès pour ne pas avoir d'entretien particulier avec moi. Mon parti est bien pris là-dessus. Je ne lui reproche point son indifférence à mon égard; je le laisse, lui et sa famille agir, aller, venir bien à leur fantaisie, et je ne me mêle de rien. Je rends visite à sa femme et à sa fille, comme si c'était des princesses d'un sang étranger.

A LA COMTESSE LOUISE.

Marly, 11 novembre 1714.

Il m'est arrivé avant-hier une drôle d'aventure qu'il faut que je vous raconte. Comme nous étions arrivées au rendez-vous (*de chasse*), il me prit une horrible envie de pisser; je me fis conduire d'un autre côté de la forêt, et je me mis derrière une haie épaisse; mais le diable voulait faire des siennes. J'avais à peine commencé à pisser qu'il envoie le cerf droit où j'étais; cela fut d'autant plus fâcheux pour moi que tous les chasseurs suivaient; il me fallut remonter bien vite dans la calèche, mais une maudite racine m'accroche le pied et je tombe de tout mon long sur le nez; je ne me fis aucun mal, car il y a tant de feuilles dans le bois que l'on y est comme dans un lit de plumes. Je fus pourtant forcée de crier au secours, car j'étais tellement empêtrée que je ne pouvais me relever seule, et je restai ainsi pendant la chasse, qui dura juste deux heures et qui fut très-belle.

On ne m'a pas du tout défendu de lire la Bible; j'ai partout des Bibles; celle de Mérian est ici, celle de Lunebourg à Versailles, et à Fontainebleau une autre qui est en deux tomes. Quand je vais d'un endroit à un autre, je marque sur un petit morceau de papier à quels chapitres et psaumes j'en suis.

Versailles, 18 novembre 1714.

Le petit Dauphin a mauvaise mine lorsque les dents lui font mal, mais lorsqu'il se trouve bien, c'est un bel enfant; il a de grands yeux très-noirs, le visage rond, une jolie petite bouche qu'il tient cependant un

peu trop souvent ouverte, un nez si bien fait qu'il serait difficile d'imaginer mieux, de jolies jambes, ainsi que les pieds; en somme, il est plutôt joli que laid, et il a toujours été plus beau que son petit frère, mais celui-là était plus vif et plus fort. Des enfants uniques, lorsqu'ils sont délicats, sont mal élevés; ils le sont bien mieux lorsque la mère a déjà eu d'autres enfants qu'elle a dû élever; je ne m'étonne donc pas si les princesses de Hanovre sont bien élevées. Notre Dauphin comprend déjà les cartes de géographie aussi bien que le ferait un homme [1].

Je ne peux comprendre, ma chère Louise, comment vous vous êtes décidée si facilement à traverser la mer. La personne qui pourrait me décider à m'embarquer serait bien habile, car il n'y a rien d'aussi effroyable pour moi que la mer.

Marly, 22 novembre 1714.

Je ne peux supporter le café, le chocolat et le thé, et je ne puis comprendre qu'on en fasse ses délices; un bon plat de choucroute et des saucissons fumés font, selon moi, un régal digne d'un roi, et auquel rien n'est préférable : une soupe aux choux et au lard fait bien mieux mon affaire que toutes les délicatesses dont on raffole ici.

Versailles, 2 décembre 1714.

J'ai eu mercredi une frayeur si effroyable que je

[1] Il existe comme témoignage des études géographiques de Louis XV durant son enfance, un volume de sa composition, imprimé à Versailles en 1718 : *Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe*. Un joli portrait du jeune monarque, gravé par J. Audran, donne seul aujourd'hui quelque prix à ce livre.

n'en suis pas encore remise. J'étais, après dîner, dans mon cabinet, lorsqu'un valet de chambre de mon fils est venu ; il était pâle comme un mort, et il dit : « Ah! madame, Monsieur s'est trouvé si mal qu'il vient de s'évanouir; il est sans connaissance. » Vous pouvez aisément vous figurer, ma chère Louise, quelle horrible peur cela m'a causée; je veux courir vers ses appartements, mais je tremblais si fort qu'il fallut me soutenir ; je ne pouvais marcher. J'étais si pâle et si changée que mes dames crurent que je venais de m'évanouir. Ce qui m'avait si fort effrayée, c'est qu'à quatre ans mon fils avait eu une attaque d'apoplexie bien réelle, et comme il n'y a maintenant rien de plus commun que ces attaques, je m'attendais à trouver mon fils mort. Quand j'arrivai dans sa chambre je vis qu'il n'avait point mauvaise mine, il avait l'air de rire; les traits pas contractés ; certes, j'avais les traits bien plus décomposés que lui. Grâce à Dieu, il n'avait rien eu qu'un évanouissement, qui provenait de ce qu'en dépit d'une toux abominable il avait mangé comme un loup chez sa fille et avait bu encore davantage, comme cela se pratique toujours là; rentrant ensuite chez lui, il s'était endormi auprès d'un grand feu, dans une chambre très-chaude; en se réveillant, il s'était trouvé incommodé (ce qui n'est pas difficile à croire), et il lui avait pris une faiblesse.

Versailles, 27 décembre 1714.

Après mon dîner, je me suis promenée une demi-heure dans ma chambre pour faire la digestion, et je me suis amusée avec mes petites bêtes, car j'ai dans

mon cabinet deux perroquets, un serin et huit petits chiens.

Remerciez pour moi M. Botmer, pour la belle médaille d'or qu'il m'a envoyée par son neveu, M. d'Hoym[1].

Versailles, 4 janvier 1715.

Je ne trouve pas du tout beau de la part du roi d'Angleterre de vous savoir à Londres et de ne vous avoir rien fait dire; quand même il n'y aurait pas sa parenté avec vous, il serait tenu, à cause de sa mère, de vous faire des politesses et de vous rechercher; mais je vois que ce bon roi ne s'occupe guère des personnes que sa mère a aimées. Que voulez-vous? chacun a son caractère, et ce n'est pas à cinquante-quatre ans que l'on se corrige. Votre beau-frère voudrait bien, comme le seigneur Harpagon, marier sa fille sans dot, mais cela n'arrive plus, et les messieurs sont tout aussi épris des beaux yeux de la cassette que des charmes des dames. Je regrette, pour votre nièce, qu'elle ne s'établisse pas dans notre cher pays; un brave et honnête Allemand vaut mieux que tous les Anglais mis ensemble.

Versailles, 10 janvier 1715.

Nous avons été hier à la chasse du cerf; le temps

[1] Charles-Auguste, comte d'Hoym, ministre plénipotentiaire en France du roi de Pologne, Auguste II. On a peu de détails sur sa vie, mais son nom est fort connu des bibliophiles. Il avait réuni une magnifique collection de livres qui fut vendue publiquement, après son décès, en 1738; on les reconnaît à ses armoiries et ils sont fort recherchés des amateurs. Le *Bulletin du bibliophile* (Paris, Techener, 1838, p. 151 et 313) contient de curieux détails sur cette bibliothèque célèbre.

n'était pas beau; il y avait un tel brouillard qu'on voyait à peine à quatre pas devant soi; on n'apercevait le cerf et les chiens que comme des ombres, mais ils se conduisirent bien et prirent le cerf dans cinq quarts d'heure.

Avant-hier il est arrivé de grandes nouvelles au sujet de la princesse des Ursins; celle qui a si longtemps gouverné l'Espagne et qui avait été au-devant de la nouvelle reine, dont elle devait être la gouvernante. Son orgueil l'a perdue : elle avait écrit des lettres contre la jeune reine, à laquelle on les a remises; lorsqu'elle est allée au-devant de la reine, elle n'a descendu que la moitié de l'escalier, elle a critiqué la toilette de la reine, l'a blâmée d'être restée trop longtemps en route, et a dit qu'à la place du roi, elle pourrait bien la renvoyer. Là-dessus la reine a ordonné à un officier des gardes du corps d'ôter cette folle de sa présence et de l'arrêter; elle a en même temps envoyé un courrier au roi, avec de grandes plaintes au sujet de la dame. Le roi a répondu qu'elle pouvait faire ce qu'elle jugerait à propos. Alors à onze heures du soir la princesse a été mise dans un carrosse avec une seule femme de chambre, des laquais et des gardes, et l'ordre a été donné de la mener de suite en France, ce qui a été effectué[1].

[1] Voir les *Mémoires* de Duclos et de Saint-Simon, t. XXII, p. 157 et suiv., ainsi que l'article consacré dans la *Biographie universelle* (t. XLVII, p. 218) à Anne-Marie de La Trémoille, princesse des Ursins, née en 1659, morte à Rome en 1722. Un critique célèbre, M. Sainte-Beuve, fait de cette femme remarquable l'objet d'une bien intéressante notice (*Causeries du lundi*, t. V, p. 319-350); il juge avec sagacité « la catastrophe qui la

Je ne puis la plaindre, car elle a toujours persécuté mon fils d'une manière horrible; elle avait persuadé au roi et à la reine, qui est morte, que mon fils voulait les détrôner et qu'il avait conspiré contre leur vie; ce qui est tellement faux que, quoi qu'elle ait pu faire, elle n'a jamais pu justifier le moins du monde ses accusations. Cela fait que je ne m'afflige guère du malheur qui lui arrive, et c'est bien naturel. Je m'inquiète de savoir si ce méchant diable viendra ici, car il ne manquera pas de jeter contre mon fils et contre moi tout son poison, dont Dieu veuille nous préserver. Je vous instruirai de ce qui surviendra de neuf à l'égard de cette vieille dame.

Nous avons reçu aussi la triste nouvelle que l'archevêque de Cambrai[1] est mort depuis quelques jours; il est très-regretté; c'était un grand ami de mon fils. Le bon maréchal de Chamilly, qui était un très-brave homme, est mort il y a deux jours[2].

précipita du pouvoir, et qui est restée un des événements les plus singuliers, les plus dramatiques et les plus inexpliqués de l'histoire. Mme des Ursins retrouva d'ailleurs dans cette chute foudroyante toute sa force, tout son sang-froid, sa modération apparente; on n'entendit de sa bouche ni une plainte, ni un reproche inconvenant, ni une parole de faiblesse. »

[1] Fénelon, mort le 7 janvier, à l'âge de soixante-quatre ans. D'après Saint-Simon, t. XXIV, p. 144, il avait empêché Mme de Maintenon d'être déclarée reine, et ce fut le motif de la haine qu'elle lui apporta.

[2] Noël Bouton, marquis de Chamilly, né en 1636, créé maréchal en 1703, mort sans postérité le 8 janvier 1715. Saint-Simon en parle, t. XX, p. 133, et le représente comme un gros et grand homme, le meilleur, le plus brave et le plus rempli d'honneur. Dans sa jeunesse il avait servi en Portugal, et c'est à lui que furent adressées les fameuses *Lettres portugaises*.

Il y a ici un prince d'Anhalt-Zeits, qui m'a apporté de grands compliments de la part du prince de Galles; mais le roi ne m'a pas fait dire un seul mot; notre duchesse de Hanovre, qui est à Modène, n'est pas mieux traitée que moi. Je ne sais d'où provient ce manque d'égard, car si j'étais protestante, il ne pourrait pas être roi, car j'étais plus près de la couronne que lui, et ce n'est que par ma maison et par sa mère qu'il est roi. Je vous prie, ma chère Louise, de bien remercier, en mon nom, le prince de Galles et de lui dire que je lui suis très-obligée. Lorsque le roi Guillaume vivait encore et que la princesse Anne n'était que la plus proche héritière du trône, elle m'écrivait, par l'intermédiaire de milord Portland, mais je vois bien que le roi actuel ne veut avoir aucun commerce avec moi, et c'est ce dont il faut se consoler.

Je suis toujours obligée d'écrire tellement à la hâte, que j'oublie la moitié de ce que j'ai à dire. Mlle de Molausse est une personne de mérite que j'estime fort, et je suis bien aise qu'elle soit votre amie. Il est tard et j'ai encore trois lettres à écrire ce soir; excusez donc les défauts de celle-ci; je n'ai le temps ni de la relire ni de la corriger.

Versailles, 25 janvier 1715.

Nous avons eu ici, durant quatorze jours, un froid terrible, mais depuis hier le temps s'est radouci; il en était grand besoin, car Paris était tout gelé; la Seine étant glacée, il ne pouvait pas arriver de bois, et ce qu'il y a de fort drôle, c'est qu'on s'envoyait en étrennes du jour de l'an de petits fagots de bois comme des

bijoux; c'était reçu avec beaucoup de reconnaissance.

Mme d'Orléans n'est pas dans l'habitude de faire des garçons; elle a six filles et un seul fils; le pauvre enfant est tout délicat, et quoiqu'il ait douze ans, il n'est pas plus fort qu'un enfant de neuf.

Vous aurez vu dans les gazettes des détails sur la disgrâce de la princesse des Ursins. Je suis très-vexée qu'elle vienne ici, car elle est la plus grande ennemie de mon fils, et ce qu'elle a fait contre lui fait dresser les cheveux sur la tête.

Versailles, 7 février 1715.

Milord Stairs m'a remis avant-hier la boîte avec le bézoard de Goa que la princesse de Galles m'a fait l'honneur de m'envoyer. Je lui en suis infiniment obligée, et je vous prie, ma chère Louise, lorsque vous verrez la princesse, de lui exprimer toute ma reconnaissance, qui est bien du fond du cœur et que je ne saurais exprimer faute de mots. Peu de choses, en ce monde, m'ont autant touchée que les bontés continuelles que cette princesse m'a témoignées et qui prouvent bien tout l'attachement qu'elle avait pour ma tante, car je n'ai pas l'honneur d'être personnellement connue de Son Altesse. Quant au bézoard, les Jésuites en font à Goa; mon fils en a de pleines boîtes, que ces pères avaient envoyées à Monsieur. Je m'étonne qu'en Angleterre on veuille prendre quelque chose qui vient des Jésuites et qu'on y ait confiance. Je l'ai dit à milord Stairs, et cela l'a fait bien rire. Je me rappelle que la duchesse de Bouillon, qui est morte l'an dernier, en déroba un jour deux morceaux

chez Monsieur et se sauva avec ; Monsieur, qui l'avait vue faire, courut après elle pour les reprendre ; ils se battirent tout de bon ; la victoire resta enfin à la duchesse ; c'était fort drôle.

Nous n'avons rien de neuf ici. On ne parle d'autre chose que de l'ambassadeur persan qui a fait hier son entrée à Paris[1]. C'est le plus drôle de corps qu'on puisse voir. Il a avec lui un devin qu'il consulte à tout propos pour savoir quels sont les jours et les moments heureux ou malheureux. Si on lui propose de faire quelque chose et si le jour ne se trouve pas heureux, il entre en fureur, il grince des dents, tire son sabre et son poignard et veut tout exterminer. Mais on m'appelle pour aller à l'église et je ne peux ainsi, pour le moment, vous en dire davantage.

Versailles, 12 mars 1715.

Le cardinal de Bouillon est mort à Rome la semaine dernière ; ce n'est pas une grande perte, car il était

[1] D'après Dangeau, cette ambassade fut toujours fort équivoque ; il parait que le gouverneur d'une des provinces de la Perse avait envoyé ce prétendu diplomate pour des affaires de négoce entre des marchands ; pour se faire défrayer, il contrefit l'ambassadeur ; le ministre Pontchartrain ne voulut pas dévoiler la friponnerie afin d'amuser le roi et de lui faire croire que le Sophi lui envoyait un ambassadeur. Il faut toutefois observer que d'après la *Biographie universelle* (article *Mehemet-Riza-Bey*), et d'après les *Mémoires inédits* du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, en la possession de M. Leber (voir son catalogue, n° 5463), l'ambassade fut très-réelle, en dépit de l'humeur étrange et de la conduite bizarre du diplomate oriental. Il a paru un *Journal historique du voyage et des aventures* de cet envoyé, par Lefèvre de Fontenay, Paris, 1715.

faux comme le diable, foncièrement méchant et horriblement débauché; en un mot, il ne valait rien, et c'est la meilleure oraison funèbre qu'on puisse en faire[1].

Je passe à ce que vous me dites au sujet de votre nièce : votre confiance en moi me touche infiniment, et je vous dirai que le mariage en question me semble convenable, pourvu que le futur ait de quoi mettre sa femme en mesure de vivre selon son rang; alors, et si ces jeunes gens s'aiment, tout ira bien; mais s'il n'a pas les moyens de vivre selon son rang, il n'y a plus à y penser; car c'est mon opinion, ma chère Louise, que l'amour s'en va avec le temps, et alors viennent des tracas et des brouilles; et puis il est arrivé un tas d'enfants qu'on ne peut élever selon leur position, et au lieu que le mariage ait réuni des gens qui s'aiment, il a mis en face l'un de l'autre des ennemis acharnés. J'en ai vu plus d'un exemple, et voilà pourquoi je vous avertis de la sorte.

Lord Peterborough prétend rester capitaine des gardes du roi d'Angleterre; il pourrait signer comme font ici les nonnes qui mettent après leur nom : religieuse indigne; et c'est ainsi qu'il écrirait après son nom : capitaine des gardes indigne. Mais cinq heures sonnent, et il faut que j'aille trouver le Dauphin.

Versailles, 19 avril 1715.

Je suis aujourd'hui, comme on dit dans notre cher

[1] Ce jugement sévère est confirmé par Saint-Simon (voir t. XXII, p. 198) qui, dans ses *Mémoires*, parle très-souvent de ce cardinal.

Palatinat, fâcheuse comme une punaise, et j'en ai certes bien sujet; mais je ne veux vous en donner qu'un échantillon. Le roi voulant récompenser la princesse des Ursins qui s'est horriblement conduite à l'égard de mon fils, et qui a cherché à le faire passer pour un empoisonneur, lui a donné 40,000 francs de pension. Il y a deux autres choses qui me mettent tout en colère et qui ne valent pas mieux que celle-là. De semblables injustices dégoûtent de la vie; mais il faut se taire et ne rien dire de ce qu'on pense.

Versailles, 21 avril 1715.

La mort du prince de Sicile m'occasionne la plus vive peine, à cause de la reine sa mère, qui est une princesse du plus grand mérite et d'une éminente vertu[1]. J'ai reçu hier de Sa Majesté une lettre qui attendrirait un rocher. Elle prend son malheur très-chrétiennement; elle dit qu'elle n'a pas encore la force de se résigner à la volonté de Dieu qui la frappe, mais qu'elle espère, avec le temps, réussir à mieux se soumettre aux décrets de la Providence. Cette reine n'avait que deux ans lorsque je vins en France; elle n'a pas eu, pour ainsi dire, d'autre mère que moi; aussi elle m'aime comme si j'étais sa mère, et je la regarde comme mon enfant. J'ai aussi beaucoup aimé sa sœur, la reine d'Espagne, mais comme une sœur, car je n'avais que dix ans de plus qu'elle.

On m'a raconté une drôle d'histoire sur l'Angleterre; vous saurez peut-être si elle est vraie. On dit

[1] Le duc de Savoie prit, le 22 septembre 1713, le titre de roi de Sicile en vertu de la paix d'Utrecht.

que le prince de Galles assistait à une comédie, et qu'on y a joué la dernière reine Anne, en l'imitant très-bien : elle s'enivrait et se laissait tomber sur une chaise; alors un lord a sauté sur le théâtre, en tirant son épée, il en a frappé l'acteur au visage. Le prince a crié à son capitaine des gardes de faire tirer sur le lord; mais tout le parterre s'est soulevé en criant que si un seul coup de fusil était tiré ce serait le signal de la destruction de tout ce qui est du parti du roi; le capitaine des gardes a dit au prince que tirer de la sorte était chose reçue en Hanovre, mais qu'en Angleterre c'était tout différent. On dit que le prince de Galles est complétement brouillé avec son père, qu'ils ne se parlent pas, et qu'on a remis au prince une sorte de pétition dans laquelle on lui dit que s'il a quelque honnêteté, il doit bien reconnaître que le royaume ne lui appartient nullement, et qu'il revient au souverain légitime qu'on appelle le prétendant, et qui est fils de Jacques tout aussi assurément que le prince est fils du comte de Koenigsmarck. Ce serait terriblement insolent[1].

[1] Un sombre mystère couvre encore l'intrigue amoureuse du comte Philippe de Koenigsmarck avec Sophie-Dorothée, femme de George Ier, alors électeur de Hanovre. L'éclat de l'esprit, l'élégance des manières, une rare beauté, distinguaient ce séduisant gentilhomme. Sorti de chez lui un soir, à dix heures, il ne reparut jamais. Nul doute qu'il ne fut assassiné. L'électrice fut enfermée dans un château fort pour le reste de sa vie. On a publié à Londres, en 1845, ses *Mémoires* d'après les archives secrètes du Hanovre. M. Chasles en a fait, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1845, t. XI, p. 328), l'objet d'une notice à laquelle nous devons renvoyer le lecteur curieux de détails sur ces tragiques événements. Cette même *Revue* a publié (t. II, de

Au fait, l'Angleterre est un singulier pays, et nulle part au monde on ne trouve des gens comme les Anglais; il y a ici un envoyé de Gênes qui a un tel mécontentement à leur égard, qu'il dit que non-seulement il ne voudrait, pour quelque raison que ce fût, vivre parmi eux, mais encore qu'il serait désolé que son portrait s'y trouvât.

Versailles, 3 mai 1715.

Après dîner, mon petit-fils le duc de Chartres est venu me voir, et je lui ai donné un spectacle approprié à son âge; c'était un char de triomphe que traînait un gros chat, et où était placée une petite chienne nommée Andrienne; un pigeon sert de cocher, deux autres font les pages, et un chien sert de laquais et est assis derrière. Il s'appelle Picart, et quand la dame descend de voiture, Picart abat le marchepied. Le chat se nomme Castille. Picart se laisse ainsi seller; on lui met une poupée sur le dos, et il fait tout ce qu'on fait faire aux chevaux au manége.

J'ai aussi une chienne qu'on appelle Badine, qui connaît toutes les cartes, et qui apporte ce qu'on lui demande; mais en voilà assez sur ce badinage.

1853, p. 641-685), un long article de M. Blaze de Bury, intitulé le *Dernier des Koenigsmarck*. On peut recourir aussi, mais avec quelque défiance, à l'ouvrage de Poellnitz : *Histoire secrète de la princesse d'Alten, duchesse de Hanovre*, 1732, et à un volume publié à Berlin en 1825 : *Fredegunde, oder Denkwürdigkeiten zur geheimen Geschichte des Hannoverischen Hofes*. C'est la traduction d'un manuscrit français qui contient beaucoup de particularités sur la vie de Sophie-Dorothée, née le 15 septembre 1666, mariée le 21 novembre 1682, morte le 13 novembre 1726.

L'Angleterre est certainement fort redevable à la duchesse de Portsmouth; c'est la meilleure femme de ce genre que j'ai vue de ma vie; elle est fort polie et d'un commerce très-agréable. Du temps de Monsieur, nous l'avions souvent à Saint-Cloud; aussi je la connais très-bien [1].

[1] Mlle de Kérouallec. Louis XIV, par lettres patentes du mois de décembre 1673, donna à cette maîtresse de Charles II la terre d'Aubigny-sur-Nièvre (en Berry), et fixa d'avance le sort des enfants qu'elle pourrait donner au roi d'Angleterre, comme il aurait fait des siens propres. M. Walckenaër (*Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. III, p. 364) a publié une lettre de Louis XIV au père de la duchesse, qui avait maudit sa fille.

« Les services importants que la duchesse de Portsmouth a « rendus à la France m'ont décidé à la créer pairesse, sous le « titre de duchesse d'Aubigny, pour elle et toute sa descen- « dance.

« J'espère que vous ne serez pas plus sévère que votre roi, et « que vous retirerez la malédiction que vous avez cru devoir « faire peser sur votre malheureuse fille. Je vous en prie en « ami, et vous le demande en roi. LOUIS. »

Le *Journal* de Dangeau raconte (13 novembre 1690) que le roi porta à 20,000 livres la pension de 12,000 qu'il avait accordée à cette duchesse; elle s'était retirée en France après la mort de Charles II, et, quoique déjà vieille, elle ne fut pas à l'abri de la malice des chansonniers. Un des couplets d'un *Noël* de 1696 nous est signalé comme la concernant.

On vit une duchesse
Agée de cinquante ans,
D'un air plein de tendresse
S'écriant sottement :
Croirai-je, beau poupon, que d'Elbeuf m'a trahie?
D'Antragues, ce dit-on, don, don,
Avec lui fait cela, la, la,
Mais le menteur le nie.

Elle avait d'abord voulu être maîtresse de Louis XIV; elle se rejeta sur Charles II. On publia son *Histoire secrète*, Londres

Versailles, 10 mai 1715.

Vous ne pouvez être étonnée, ma chère Louise, si j'ai bien souvent raison d'être triste; car vous avez dû lire la longue lettre que j'ai envoyée à ma tante, notre chère électrice, par monsieur de Wersebé; la rancune que la vilaine[1] a contre moi ne finira qu'avec sa vie; tout ce qu'elle pourra imaginer pour me rendre de mauvais offices et pour me chagriner, elle n'y manquera pas. Elle m'en veut plus que jamais, parce que je n'ai pas voulu voir sa grande amie, que la reine d'Espagne a chassée; mon fils m'avait priée de ne pas la voir, car elle a pour lui une inimitié furieuse, et elle a voulu le faire passer pour un empoisonneur. Il ne s'est pas contenté de démontrer son innocence; il a voulu que toutes les pièces de l'enquête fussent portées au Parlement, afin d'y être conservées. Il est donc bien naturel que je me refuse à voir une pareille

(*Hollande*) 1690; c'est un de ces nombreux libelles du temps qui offrent un mélange de vérités et de calomnies. Il a reparu avec des additions sous le titre de *Mémoires secrets*, Paris, 1805, 2 vol. in-12.

Saint-Simon, t. XXX, v. 1, p. 32, trace le portrait de cette duchesse; les mémoires du temps font allusion à sa liaison avec le duc d'Elbeuf, Henri de Lorraine, et jettent sur son salon et sur celui de Mme du Bouillon un opprobre qu'ils ne méritaient pas.

Dis-moi, mon cher Cartigny,
Où sont les catins de la ville...
Chez la Portsmouth et la Bouillon
On en trouve de toute espèce.
(Bibl. roy. supplément français, nº 1016.)

Voir M. de Laborde, *Palais Mazarin*, notes, p. 377.

[1] *Zot*, la vieille, la vilaine, la sorcière, et même, il faut l'avouer, la truie, tels sont les noms sous lesquels Madame désigne constamment Mme de Maintenon, qu'elle détestait.

femme; mais nous avons un proverbe qui dit avec raison : Qui se ressemble s'assemble, comme dit le diable au charbonnier. Il faut donc que je prenne patience, et que je n'aie pas l'air de ressentir tout le mal qu'on nous fait.

Versailles, 15 mai 1715.

La personne qui est ici toute-puissante (Mme *de Maintenon*) est piquée de ce que la reine d'Espagne ait écrit au roi seulement, et qu'il n'y ait pas eu de lettres pour elle; sûrement elle fera ce qu'elle pourra pour marquer son déplaisir; mais la reine est loin d'ici et ne lui demande rien. Vous pouvez croire que j'envie bien les 40,000 francs que le roi a donnés à la méchante femme dont je vous ai parlé; mais il ne donne plus rien pour indemniser les gens de ce qu'ils ont perdu, et il dit : « Ce sont les malheurs de la guerre. »

Quant au prince de Schwarzenberg, je n'en dirai rien, si ce n'est que le séjour d'Angleterre est encore plus désagréable et plus fâcheux pour les princes allemands que celui d'ici, car on ne leur y accorde aucun rang. Il est positif que si milord Peterborough parle en Angleterre de son roi et du prince de Galles, comme il en parlait ici, il mérite bien d'être exilé de la cour.

Versailles, 28 mai 1715.

J'ai oublié, hier matin, de vous dire que le roi avait donné à l'électeur de Saxe de très-beaux diamants, un d'eux vaut à lui seul dix mille écus; voilà tout ce que je sais de neuf.

Versailles, 30 mai 1715.

Soyez sûre, ma chère Louise, que lorsque cela me sera possible, je vous écrirai de longues lettres, et vous ne devez m'en avoir nulle reconnaissance, car je le fais avec bien du plaisir. Ah! ma chère, il n'y a plus que vous dans l'Allemagne entière qui vous intéressiez à moi; tous les autres sont morts; quand j'y pense, il me semble que je suis tombée des nues. Ici on se fait comme un point d'honneur de ne pas aimer ses parents; on dit que c'est bourgeois. Le mariage de mon cousin le prince héréditaire de Hesse-Cassel est accompli; je pense que M. Degenfelt, qui est auprès de lui, vous en aura envoyé la description; s'il l'a fait, je vous prie de m'en faire passer une copie; ce devait être magnifique. Il me semble que notre bon roi de Suède ferait mieux de conclure une bonne paix que de faire constamment la guerre.

Versailles, 7 juin 1715.

La bague que ma tante, notre chère électrice Sophie, a recommandé de me remettre me sera bien précieuse, et je ne la recevrai pas sans pleurer; je la porterai toute ma vie et je recommanderai, dans mon testament, qu'après ma mort on la remette au prince de Galles; de la sorte, elle sera toujours dans les mains de personnes que ma tante a aimées et dont elle a été chérie. Je ne doute pas qu'on ne vous ait rendu de mauvais offices auprès du roi George, puisque la manière désagréable dont il vous a traitée est si marquée; vous devriez avoir un éclaircissement avec lui, et le désabuser de ce qu'on a pu dire sur

vous. On le représente comme un homme juste; il faut donc qu'il ait été trompé.

Marly, 14 juin 1715.

Ce matin, entre huit et neuf heures, comme je me lavais les mains, mon fils est venu dans ma chambre et m'a fait un très-beau présent. Il m'a donné dix-sept médailles antiques d'or, aussi belles que si elles sortaient de la Monnaie. Elles ont été trouvées auprès de Modène, comme vous avez pu le lire dans les gazettes de Hollande; il les a fait secrètement venir de Rome. Cette attention de sa part m'a fait le plus grand plaisir, non pas tant pour la valeur du présent que pour l'attention.

Marly, 18 juin 1715.

Jusqu'à mercredi, il me sera impossible d'écrire; j'irai ce jour-là, à neuf heures du matin, à Paris, au Palais-Royal, déjeuner avec mon petit-fils, le duc de Chartres, et Mlle de Valois; ensuite j'irai avec eux deux au collége des Jésuites, afin de voir jouer une comédie par des élèves qui sont tous des enfants de condition. Parmi eux il y a un garçon que mon fils a eu de la Sery, qui était une de mes filles d'honneur[1];

[1] « Une seule des maîtresses du duc d'Orléans a paru le captiver un peu; elle étoit de Rouen, d'une fort honnête famille, et a été connue sous le nom de comtesse d'Argenton; sa beauté n'étoit pas parfaite, mais elle avoit beaucoup de grands agréments, un air vif et modeste, un esprit doux, une vraie tendresse pour son amant; elle n'aima que lui et l'aima ardemment » (*Vie de Philippe d'Orléans*, par La Mothe, dit de La Hode, 1736, t. I, p. 22).

Nous avons trouvé, dans le tome XXXIX de la collection Maurepas, un couplet fait par le régent sur sa maîtresse; nous ne

il s'appelle le chevalier d'Orléans; il montre beaucoup de moyens, mais il n'est pas joli, et il est petit pour son âge; son frère, mon petit-fils, l'aime beaucoup, et se fait une grande fête de cette représentation[1].

Marly, 2 juillet 1715.

Ma chère Louise, j'ai tant de choses à dire que je ne sais par où commencer. Je commencerai par la bague de ma tante Sophie. Mon cœur était si gros que j'ai pleuré tout le matin du jour où je l'ai reçue; je la porterai tant que je vivrai; elle me va aussi bien que si elle avait été faite pour moi.

Milord Stairs me disait que la tranquillité est rétablie en Angleterre, et que les choses ne vont pas si mal que les gazettes le représentent. Je m'étonne que la comtesse de Buckeburg reste auprès du prince de Galles.

Marly, 12 juillet 1715.

Je devais être à onze heures à Paris, mais je n'y arrivai qu'à midi et demi, par suite d'une aventure

croyons pas devoir le transcrire ici. Saint-Simon raconte avec les plus grands détails la rupture qui la sépara du prince (Voir aussi les *Lettres de M*me *de Maintenon*, édit. de La Baumelle, 1756, t. VI, p. 55).

[1] Il serait difficile de dresser une liste complète de tous les enfants naturels du régent; le poëte Lainez, après la bataille d'Hochstedt, adressait à ce prince ces vers singuliers :

Tout un peuple alarmé n'a plus qu'une espérance,
Prince ; à mille plaisirs livre tes jeunes ans,
Reçois plus que jamais la Sery, la Florence ;
Dans l'état où l'Anglais vient de mettre la France,
On ne peut trop avoir de bâtards d'Orléans.

Il est inutile de faire ressortir l'allusion à Dunois.

qui a failli me faire casser le cou, ainsi qu'aux cinq dames qui étaient avec moi dans ma voiture, Mlles de Brancas et de Chasteautier [1], la maréchale de Clérambeau, Mlle de Rathsamshaussen et Mme Borstel. Quand nous vînmes dans la cour, les gardes crièrent d'arrêter; il en était temps, car un des rayons de la roue (car je ne sais comment tout cela se nomme) était brisé, et si nous avions fait un pas de plus, nous étions toutes précipitées à terre. Je pris vite la voiture de l'écuyer, et je me rendis au Palais-Royal. J'en revins ce matin. J'ai écrit à ma fille, et depuis, jusqu'à l'Opéra, je n'ai pas eu un moment à moi. Il est arrivé à Paris deux nouveaux princes, un prince d'Anhalt et un de Frise. A dire vrai, ce sont les plus vilains personnages que j'ai vus de ma vie. Le premier est sec comme un morceau de bois; il est tout mal bâti; il a une bouche affreuse et des dents toutes gâtées; il porte une grande perruque blanche crêpée; il a des yeux rouges comme du feu, un visage tout marqué de la petite vérole, et il est très-maigre. L'autre, au contraire, est fort gros, la tête enfoncée dans les épaules, tout le visage plongé dans la graisse, le nez gros et plat. En somme, ils sont tous deux extrêmement laids. J'avais auparavant tenu une sorte de conseil avec tous

[1] Saint-Simon, t. XI, p. 26, parle de cette dame : « Elle avoit grand air par sa taille et son maintien; toujours une vertu sans soupcon dans le centre de la corruption; beaucoup d'esprit et de grâces, aimable au possible dans la conversation quand elle le vouloit bien. Elle n'avoit rien vaillant que ce que lui donnoit Madame et n'en savoit pas même tirer parti, parce qu'elle étoit tout à fait noble et désintéressée. M. le duc d'Orléans, sous sa régence, lui donna plus qu'elle ne voulut. »

mes gens, le conseiller d'État que le roi m'a donné pour prendre soin de mes affaires, l'intendant de ma maison et mon trésorier ; ils sont restés une grande heure, parlant de choses très-désagréables, qui m'ont mise de fort mauvaise humeur et non sans motifs ; mais il serait trop long et trop ennuyeux de vous en entretenir.

La comédie jouée au collége m'a fort amusée ; les enfants ont très-bien joué ; des deux pièces que j'ai vues, l'une roulait sur un duc de Bourgogne, et l'autre était *Ésope au collége* ; le maître d'Ésope lui trouve tant de jugement qu'il pense que les enfants au collége profiteront bien mieux de ses leçons que de celles de leurs professeurs. Afin de juger du caractère des enfants, Ésope fait venir des marchands avec des marchandises de toute espèce ; il leur permet d'acheter ce qu'ils veulent et de choisir à leur gré, et d'après cela il apprécie leurs dispositions ; cela lui donne l'occasion de débiter de très-jolies fables, et les enfants lui font toutes espèces de plaisanteries. Tout cela est fort amusant et fort bien dit. Les Jésuites ne font pas jouer chez eux des pièces pieuses, mais Mme de Maintenon en a fait faire pour Saint-Cyr, par M. Racine, comme *Esther* et *Athalie,* qui sont de très-belles choses.

J'aurais le plus grand plaisir à correspondre avec la princesse de Galles, car j'ai pour Son Altesse un attachement sincère ; mais, entre nous, on est ici très-délicat sur ce qui regarde la cour d'Angleterre, de sorte que, malgré mes désirs, je ne peux réellement pas me mettre en relation ; si cela change, je n'y manquerai

pas. Cette princesse peut se faire aimer de qui elle voudra ; elle est trop estimable pour ne pas être honorée et chérie. Quant aux nouvelles qu'il y a dans les gazettes de Hollande, je n'ai point à en parler ; la politique n'est point de mon ressort ; c'est pour moi chose trop relevée ; je ne vais que terre à terre, et je m'en trouve bien ; mais il est, je crois, permis de former des vœux, et le mien serait que le roi George fût empereur, et que le chevalier de Saint-Georges entrât en possession de ses trois royaumes. Alors tout serait, à mon sens, très-bien arrangé, car notre chère princesse se trouverait ainsi reine des Romains ; le prince Ernest-Auguste deviendrait électeur de Brunswick, et le prince Max, qui est catholique, entrerait dans l'Église, serait nommé cardinal, et promu à l'évêché d'Osnabruck. Il me semble que cet arrangement est parfait ; plût à Dieu qu'il pût se réaliser ; je crois que du fond de votre cœur vous direz *Amen* [1].

Marly, 18 juillet 1715.

J'ai amené avec moi une des filles de mon fils, qui n'avait jamais vu aucune chasse. C'est la troisième de celles qui sont encore en vie, car l'aînée est morte depuis longtemps ; elle avait à peine trois ans ; celle-ci se nomme Mlle de Valois ; elle a quatorze ans. Lorsqu'elle était encore toute jeune, j'avais l'espoir qu'elle serait fort belle, mais j'ai été bien déçue ; il lui est venu un grand nez aquilin, qui a tout gâté ; elle avait auparavant le plus joli petit nez du monde ; c'est

[1] A côté de ce passage de la lettre autographe est écrit de la main de Louise : « Je ne dis point *Amen!* »

étonnant comme les enfants changent. Je crois aussi que ce qui a causé le développement de ce malheureux nez, c'est qu'on lui a permis de prendre du tabac. Si l'on m'avait crue, on n'aurait mis aucun de ces enfants au couvent; mais leur mère a d'autres idées que moi. La seconde veut absolument se faire religieuse; cela m'afflige et réjouit sa mère; mais je suis bien sûre que tout le monde finira par s'en repentir. Je n'aurai pas de reproche à me faire, car j'ai fait de mon mieux pour arranger l'affaire. Il y aurait bien des choses à dire là-dessus, mais elles ne sont pas du genre de celles que l'on confie à la poste.

La comtesse de Wartenberg est encore à Paris, et elle y mène une drôle de vie; je ne l'ai point vue; elle ne vient plus à la cour. Elle était en liaison avec un jeune Saxon, nommé Minquitz, qui lui a volé tous ses bijoux et qui s'est enfui avec; elle s'en est plaint, et elle l'a envoyé chercher en Flandre. Il lui a écrit une lettre ouverte où il maintient que ce qu'il a fait n'est pas le moins du monde un vol, car il dit qu'elle lui avait promis de lui faire un cadeau d'une boîte de la valeur de 50,000 francs, comme dédommagement de ce qu'elle lui avait donné le mal français; comme il est certain que cela lui est arrivé deux fois, il a le droit d'être payé double. Ce cavalier a été relâché à la condition qu'il rendrait les bijoux, ce qu'il a fait, et elle a payé les frais. Aucune femme comme il faut ne la voit, et il est impossible de mener une vie plus scandaleuse que la sienne; elle est un objet de mépris et de dérision pour tout le monde.

Le roi nous a menées toutes, lundi, voir son régi-

ment, qui est campé tout près d'ici [1]; il est certain que cela mérite d'être vu; les soldats sont tout habillés de neuf; l'uniforme est gris clair, avec des boutonnières de soie de couleur d'or et des rubans couleur de feu.

Marly, 26 juillet 1715.

Le duc de Schomberg fait très-bien de monter tous les jours à cheval ou de conduire une voiture; c'est excellent pour la santé; je le vois par moi-même; pareil exercice entretient la bonne humeur et empêche la mélancolie de prendre le dessus. J'aime mieux les comédies que les opéras; j'ai souvent entendu Son Altesse, notre père, dire qu'il n'y avait pas au monde de plus belles comédies que celles des Anglais.

A LA PRINCESSE DE GALLES.

28 juillet 1715.

Le Dauphin (*fils de Louis XIV*) ne manquait pas d'esprit; il saisissait fort bien tous les ridicules, les siens aussi bien que ceux des autres. Il racontait d'une manière plaisante quand il le voulait; mais il y avait en lui une paresse telle qu'elle lui faisait tout négliger. Il aurait préféré la vie indolente à la possession de tous les empires et de tous les royaumes. De sa vie il ne s'est jamais opposé à aucune des volontés du roi, et il était soumis à la Maintenon autant que qui que ce soit. Ceux qui ont dit qu'il se serait retiré si le roi

[1] On lit dans plusieurs passages des *Mémoires* de Saint-Simon, que Louis XIV était très-attaché au régiment du Roi, et qu'il s'en occupait dans les moindres détails.

avait déclaré son mariage avec la guenipe[1] ne le connaissaient pas ; il avait lui-même une vilaine guenipe pour maîtresse, et l'on pensait qu'il l'avait épousée en secret ; elle se nommait Mlle Choin[2] ; elle est encore à Paris. Ce qui a empêché que la vieille Maintenon ne fût déclarée reine, ce sont toutes les bonnes raisons que l'archevêque de Cambrai, M. de Fénelon, a données au roi ; aussi a-t-elle persécuté ce bon et respectable prélat jusqu'à sa mort.

A LA COMTESSE LOUISE.

Marly, 8 août 1715.

Aussitôt que je serai de retour à Versailles, je ferai faire une copie de mon portrait par Rigaud, qui a saisi ma ressemblance d'une manière étonnante ; vous verrez alors, ma chère Louise, comme je suis devenue vieille.

Il ne faut pas être surpris si le prétendant a le désir de remonter sur un trône qui lui appartient par tous les droits de la naissance, et d'où sa religion seule l'éloigne. Je ne sais pas comment les Anglais peuvent le haïr ; c'est un des meilleurs et des plus honnêtes personnages que notre Seigneur Dieu ait créés. Je voudrais, comme j'ai dit quelquefois, que le roi

[1] *Die zote*, la vilaine, la sale ; c'est ainsi que Madame désigne sans cesse Mme de Maintenon. Nous avons dû reproduire ces injures dictées par une aveugle animosité.

[2] Marie-Émilie Joly de Choin ; on croit que le Dauphin l'avait épousée en secret ; il en sera reparlé dans la suite de ces lettres. Elle survécut longtemps à son amant, et mourut en 1744.

George fût empereur romain, et le prétendant roi d'Angleterre; mais désirer ne sert à rien.

La femme de mon fils a un perroquet qui répète tout ce qu'il entend dire et qui imite tout le monde. Il sait les noms de toutes les femmes de chambre et de tous les valets, et il les appelle si bien qu'ils accourent, croyant que c'est la duchesse. Il était dernièrement dans une chambre où se trouvaient des ouvriers qui parlaient entre eux assez grossièrement, et lorsque la duchesse vint à lui, il lui dit : « Madame, baise mon cul. » Vous pouvez facilement vous figurer combien cela fit rire. J'ai deux perroquets; ils sont verts; l'un me déteste comme le diable et souffre tout le monde, excepté moi; l'autre n'aime que moi et déteste tout le monde.

Les lettres de la reine d'Espagne à Bayonne[1] ne consistent qu'en compliments et en commissions, parmi lesquelles il y en a de fort ennuyeuses; elle demande un évêché pour celui-ci et un emploi de capitaine des gardes pour celui-là; elle veut une pension pour un tel et une abbaye pour un autre. Mais si je dis le mal, je dois aussi dire le bien; je suis fort obligée à cette bonne reine, car elle a beaucoup travaillé au raccommodement de mon fils avec le roi d'Espagne. Je voudrais qu'en m'écrivant elle n'employât pas des mots tout enfantins, comme petite maman; je n'ai pas été habituée à être appelée ainsi. Ses lettres ne me font pas grand plaisir, tandis que les vôtres, chère Louise, sont les plus agréables que je

[1] La veuve de Charles II.

puisse recevoir. Ma fille est dans une grande affliction, car son beau-frère, le prince François, est mort de la petite vérole; il n'avait que huit ans, lorsqu'elle alla en Lorraine; il était élevé près d'elle et elle le regardait comme son enfant. Lorsque les catholiques anglais sont ici, ils se montrent comme pleins de piété. Il y a quelques années, je vis chez ma tante, l'abbesse de Maubuisson, un homme que je pris pour un officier : il avait une grande perruque et une cravate, et, comme il ne portait pas d'épée, je crus qu'il était prisonnier; il avait bonne mine, quoiqu'il ne fût pas jeune. Je demandai qui était cet officier; ma tante se mit à rire et me dit que c'était un moine de l'ordre de Saint-François, qui arrivait d'Angleterre. Alors il me dit, en versant des larmes, que la religion catholique était tellement haïe dans ce pays, que les moines ne pouvaient y porter leur habit. Je répondis que s'il n'y avait que cela, il n'y avait pas grand sujet de plainte, car une perruque avait meilleure mine qu'une tête rasée. Pendant notre dialogue, ma tante était au moment de crever de rire. Les Anglais sont tous horriblement débauchés; c'est encore pis chez eux qu'en France et en Italie.

Mme d'Orléans n'est pas de mon avis à l'égard de ses filles; elle voudrait qu'elles se fissent toutes religieuses : elle n'est pas assez bête pour croire que cela les menât au ciel; c'est de sa part pure paresse, car c'est la femme la plus paresseuse du monde [1], et elle

[1] Saint-Simon confirme en plusieurs endroits de ses *Mémoires* ce que dit Madame à l'égard de la paresse et de l'apathie

craint, si elle les avait près d'elle, d'avoir la peine de les élever...

Rien dans le monde ne me dégoûte plus que le tabac à priser; il rend les nez horribles et il répand une odeur infecte. J'ai connu des gens qui avaient l'haleine la plus douce; après s'être adonnés au tabac, six mois ont suffi pour les rendre puants comme boucs. Avec un nez barbouillé de tabac, on a l'air, passez-moi l'expression, d'être tombé dans la fiente [1]. Le roi le déteste; mais ses enfants et ses petits-enfants en prennent, quoiqu'ils sachent que cela lui déplaît [2]. Il faut s'en abstenir tout à fait, car si l'on en prend un peu, on veut bientôt en prendre beaucoup; on l'appelle l'herbe enchantée, parce que celui qui a commencé à en faire usage ne veut plus s'en passer.

Je n'ai plus entendu parler de la comtesse de Wartenberg; mais on dit qu'il y a d'étranges choses entre elle et son fils; c'est un jeune homme qui a quinze ans, et elle ne veut pas souffrir qu'il couche ailleurs que dans son lit à elle; on lui a dit que cela faisait jaser, mais elle ne s'en soucie pas.

Je veux du bien à votre beau-frère parce qu'il est encore un bon Allemand; je ne puis souffrir que les

de la duchesse; il en trace d'ailleurs un portrait favorable : « Elle étoit grande et de tout point majestueuse; la mesure et toute espèce de décence et de bienséance étoient chez elle dans leur centre » (Voir t. XXIII, p. 27, et sur son désir de contribuer à la grandeur du duc du Maine, p. 49).

[1] *Im dreck.*

[2] Saint-Simon (t. II, p. 122) raconte que les filles du roi envoyèrent un jour chercher des pipes au corps-de-garde des Suisses et se mirent à fumer.

Allemands veuillent être autre chose que des Allemands et qu'ils méprisent leur nation.

Versailles, 15 août 1715.

Notre roi n'est pas bien; cela me tracasse au point que j'en suis à moitié malade; j'en perds l'appétit et le sommeil. Dieu veuille que je me trompe, mais si ce que je crains arrivait, ce serait le plus grand malheur qui pût m'arriver. Si je vous expliquais tout cela, ce serait si abominable que je ne puis y penser sans devenir toute chair de poule. Ne dites à personne, en Angleterre, ce que je vous mande là, mais j'en suis fort troublée.

Si vous saviez, chère Louise, comment tout va ici, vous ne vous étonneriez pas de ce que je vis très-retirée. Je ne peux ni ne veux jouer, et l'on ne vient pas volontiers auprès de ceux qui ne jouent pas; la conversation n'est plus à la mode; tous les hommes sont tellement effrayés et ils craignent si fort de parler, qu'ils se font peur mutuellement. Je n'ai jamais aimé à frayer avec la jeunesse; les personnes de mon âge sont à l'écart, ou bien auprès de la toute-puissante dame dont je ne suis pas la favorite. Il faut donc que je reste toute seule; mais cela ne me contrarie pas, car des sociétés où l'on ne peut parler franchement et où il n'est possible de causer que de la pluie et du beau temps, du jeu et de la toilette, sont pour moi chose très-peu agréable; elles me fatiguent, et je préfère ma solitude; vous trouverez, je crois, que je n'ai pas tort; quant aux intrigues, je ne peux ni ne veux m'en mêler en rien.

Versailles, 20 août 1715.

On peut avoir fait beaucoup de choses au nom du roi Jacques sans qu'il en ait eu connaissance; les prêtres en sont très-capables; toutes les querelles qu'il y a au sujet de la religion viennent de la faute des prêtres de tous les côtés; au lieu de chercher les moyens de rétablir la paix, ils cherchent (je le dis de ceux de tous les côtés) uniquement les moyens d'animer tous les chrétiens les uns contre les autres; ils pensent ainsi réussir à dominer sur les personnes les plus élevées; ils sont tels que sur cent à peine en trouve-t-on un seul qui ne soit pas plein d'ambition. Je suis persuadée que si l'on voulait s'entendre mutuellement de bonne foi, toutes les religions pourraient se réunir et ne former qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Vous avez vu, par ma dernière lettre, que j'ai reçu une lettre fort polie et de la propre main du roi George.

Madame de Maintenon n'a point été malade; elle est fraîche et en bonne santé; plût à Dieu que notre roi fût aussi bien; j'aurais alors moins de soucis que je n'en ai.

Versailles, 27 août 1715.

Ma chère Louise, je suis tellement troublée que je ne sais plus ce que je fais ou ce que je dis; il faut cependant que je réponde à votre bonne lettre le mieux qu'il me sera possible. Je dois d'abord vous dire que nous avons eu hier le spectacle le plus triste et le plus touchant qu'on puisse imaginer; le roi, après s'être préparé à la mort, après avoir reçu les derniers sacrements, s'est fait apporter le Dauphin, lui a donné sa bénédiction et lui a parlé; il m'a fait venir ensuite,

ainsi que la duchesse de Berry et toutes ses autres filles et petits-enfants; il m'a dit adieu avec des paroles si tendres que je m'étonne de n'être pas tombée à la renverse sans connaissance. Il m'a assuré qu'il m'avait toujours aimée et plus que je ne le croyais moi-même, qu'il regrettait de m'avoir quelquefois causé du chagrin. Il m'a demandé de me souvenir quelquefois de lui, ajoutant qu'il pensait que je le ferais volontiers, car il était persuadé que je l'avais toujours aimé; il a dit de plus qu'il me donnait sa bénédiction et qu'il faisait des vœux pour le bonheur de toute ma vie. Je me suis jetée à ses genoux, et, prenant sa main, je l'ai baisée. Il m'a embrassée et il a ensuite parlé aux autres. Il leur a dit qu'il leur recommandait l'union. J'ai cru qu'il disait cela pour moi, et je répondis que pour cet objet comme pour tous les autres j'obéirais à Sa Majesté tant que je vivrais; il s'est mis à rire et il a dit : « Ce n'est pas pour vous que je parle ainsi; je sais que vous n'avez pas besoin de pareilles recommandations; mais je le dis aux autres princesses. » Vous pouvez croire dans quel état tout cela m'a mise. Le roi a une fermeté au delà de toute expression; il donne ses ordres comme s'il n'était question que d'un voyage. Il a dit adieu à tous ses gens; il les a recommandés à mon fils et l'a fait régent, avec une telle tendresse qu'elle pénètre l'âme de part en part. Je crois que je serai la première personne de la famille royale qui suivra le roi s'il meurt; il vit encore, mais il devient de plus en plus faible et il n'y a plus d'espoir. Quand je dis que je crois que je serai la première à suivre le roi, c'est d'abord mon âge avancé; ensuite, aussitôt que

le roi sera mort, on mènera le jeune roi à Vincennes, et nous irons tous à Paris, dont l'air est mauvais pour moi; je resterai là dans mon deuil, privée d'exercice et de bon air, et, selon toute apparence, je tomberai malade. Il n'est pas vrai que Mme de Maintenon soit morte; elle est en parfaite santé et dans la chambre du roi, qu'elle ne quitte ni jour ni nuit.

Si le roi meurt, comme il n'y a pas moyen d'en douter, c'est pour moi un malheur dont vous ne pouvez vous faire une juste idée, et cela à cause de beaucoup de raisons qui ne peuvent s'écrire. Je ne vois devant moi que misère et malheur; le séjour de Paris m'est insupportable.

A M. DE HARLING.

28 août 1715.

N'avais-je pas raison d'avoir des inquiétudes pour le roi George lorsqu'il est devenu roi d'Angleterre et de désirer qu'il eût été souverain dans un tout autre pays plutôt que dans celui-là? Je connais trop bien ces diables d'Anglais pour leur confier un cheveu. Dieu préserve Leurs Majestés et les princes et toute la famille, mais j'avoue que j'ai de justes inquiétudes à leur égard.

A LA COMTESSE LOUISE.

Versailles, 6 septembre 1715.

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, mais cela m'était impossible, tant j'étais accablée et dans un trouble inexprimable. Le roi est mort dimanche dernier, à neuf heures du matin. Vous pouvez croire que j'ai

eu bien des visites à faire et à recevoir, et que j'ai reçu et écrit bien des lettres. Avant-hier et aujourd'hui j'en ai reçu deux de vous, mais je ne suis pas en état d'y répondre, car je suis extrêmement troublée, et de la perte du roi, et de ce qu'il faut que j'aille dans ce maudit Paris; si j'y passais un an, j'y tomberais horriblement malade; je veux donc le quitter le plus tôt possible et aller à Saint-Cloud. Tout cela m'intrigue fort, mais se plaindre n'amène à rien; il vaut mieux que je réponde à votre lettre. Je suis très-franche et très-naturelle, et je dis tout ce que j'ai sur le cœur; je vous dirai que ç'a été pour moi une grande consolation de voir tout le peuple, et les troupes et le Parlement entier, venir voir mon fils et le reconnaître publiquement pour régent. Ses ennemis, qui s'agitaient tout autour du lit de mort du roi, ont été tout déconcertés et leur cabale a dû lâcher le terrain. Mais mon fils prend les affaires tellement à cœur, qu'il n'a plus de repos ni jour ni nuit; j'ai peur qu'il ne tombe malade, et bien des idées tristes me viennent dans la tête, mais je ne peux les dire.

Mon fils a prononcé un discours au Parlement, et l'on assure qu'il n'a point mal parlé. Le jeune roi est fort délicat; les ministres qui gouvernaient sous le feu roi ont conservé leurs places, et comme ils restent sans aucun doute tout aussi curieux qu'ils l'étaient, les lettres continueront à être ouvertes. Il est tout à fait impossible qu'à Paris je conserve ma santé; car ce qui me la conservait, c'était l'air et l'exercice, la chasse et la promenade; et à Paris, je n'aurais ni air ni exercice. Mais je dois apprendre à me résigner à la

volonté de Dieu; l'affreuse méchanceté et la fausseté de ce monde dégoûtent d'ailleurs de la vie, et je ne puis me flatter d'être aimée de tout le monde. J'apprends avec plaisir que le roi George se porte bien, ainsi que la famille royale. Dieu les conserve! Je ne sais si je vous ai écrit que l'ambassadeur de Portugal a fait ici son entrée avec tant de magnificence, qu'il jetait au peuple des monnaies d'or et d'argent de son souverain. Milord Stairs m'a remis les portraits des deux petites princesses; remerciez bien la princesse de Galles de ce charmant cadeau. On m'appelle pour me mettre à table; je ne puis relire ma lettre; excusez-en les fautes.

Paris, 10 septembre 1715

Nous sommes enfin depuis hier dans cette triste ville. J'ai, hier soir, passé mon temps à pleurer, et je me suis donné une forte migraine. Mon fils m'a donné un appartement nouveau, qui est, sans comparaison, bien supérieur à l'ancien; j'espère que ma santé s'en trouvera bien; mais je me déplais beaucoup ici. J'ai, ce matin, commencé à écrire; mais je n'ai pu achever que quelques lignes, car j'ai eu autour de moi effroyablement de monde, et la tête me fait tant de mal que je ne sais ce que je dis ou ce que je fais. C'est un vrai supplice que d'être ici; mais il est est inutile de se plaindre, et le mieux est de tâcher de se résigner. On a hier porté le feu roi à Saint-Denis[1]. Toute la maison

[1] On sait que Louis XIV fut enseveli avec peu de cérémonie et qu'il ne fut nullement regretté; les recueils de l'époque contiennent de nombreuses pièces satiriques et d'une insolence sou-

royale est dispersée : le jeune roi a été conduit hier à Vincennes ; Mme de Berry, à Saint-Cloud ; la femme de mon fils et moi, ici ; mon fils y est venu après avoir accompagné le roi à Vincennes ; je ne sais où les autres ont été.

Je n'ai point vu le duc de Leeds, et je n'en ai pas entendu parler. Il me semble que la mode, en Angleterre, est de boire beaucoup ; lorsque le duc de Richmond était ici, il s'enivrait tout le long du jour. Je n'ai pas entendu dire qu'il fût arrivé ici de nouveaux lords ; mais, à dire vrai, depuis trois semaines, je ne sais trop ce qui se passe, et c'est bien naturel, car j'ai

vent très-blâmable. Nous en prenons quelques-unes comme au hasard :

Non, Louis n'étoit pas si dur qu'il le parut,
Et son trépas le justifie,
Puisqu'aussi bien que le Messie,
Il est mort pour notre salut.

Hic jacet insignis prædo, convictor, adulter ;
Hunc magnum triplici dicere jure potes.

Un chansonnier rima sur les derniers moments du monarque des couplets qui ne manquent pas d'une certaine verve et qui obtinrent une grande vogue :

Il se tourne vers le Dauphin
Et lui tient ce langage :
Mignon, je vous laisse à la fin
Un charmant héritage ;
Profitez-en, car il est bon,
La faridondaine, la faridondon ;
Depuis la paix tout y fleurit,
A la façon de Biribi,
Barbari,
Mon ami.

Ensuite il parle à son neveu
Et lui dit ce qu'il pense.
Je meurs content, puisque sous peu
Vous aurez la régence ;

été dans de bien grandes peines. Ah! voilà la femme de mon fils qui vient; j'ai été aujourd'hui interrompue plus de trente fois; mais c'est ainsi à Paris.

Paris, 13 septembre 1715.

Je ne suis pas étonnée, ma chère Louise, que la mort du roi vous ait été au cœur; ce que je vous ai écrit n'est rien auprès de ce que nous avons vu et entendu. Le roi, de lui-même, était bon et juste; mais la vieille femme l'avait si bien dominé, qu'il ne faisait rien que d'après sa volonté et celle des ministres, car il n'avait confiance qu'en elle et en son confesseur; et comme le bon roi n'était pas fort instruit, le jésuite et la vieille

Mon testament vous en fait don,
La faridondaine, la faridondon,
Mon dernier codicille aussi,
A la façon de Biribi,
Barbari,
Mon ami.

François, préparez-vous au deuil,
Je le vois, il expire :
Il entre enfin dans le cercueil
En héros qu'on admire :
Plongez-vous dans l'affliction,
La faridondaine, la faridondon,
A la façon de Biribi,
Barbari,
Mon ami.

Passants, ci-gît Louis le Grand
Qui fit plus qu'Alexandre ;
Quand il mourut, ce conquérant
N'avoit plus rien à prendre ;
Hommes, femmes, filles, garçons,
La faridondaine, la faridondon,
Dites *de profundis* pour lui,
A la façon de Biribi,
Barbari,
Mon ami.

femme d'un côté, les ministres de l'autre, ont fait faire au roi tout ce qui leur a plu; les ministres n'étaient, la plupart du temps, que les créatures de la vieille vilaine; aussi je puis dire avec vérité que tout ce qui a été fait de mal ne provenait pas du fait du roi, mais on l'abusait et on l'égarait.

On a conduit hier le jeune roi au Parlement, pour son lit de justice; la régence de mon fils a été enregistrée : c'est donc chose sûre et certaine.

Je suis certaine que mon fils voudrait que je trouvasse ici de l'agrément; mais cela n'est pas en son pouvoir. Je voudrais avoir la fièvre, car j'ai promis de ne pas quitter Paris si je n'y tombais pas malade; la migraine, que je suis sûre d'avoir tant que je serai ici, ne compte pas; mais dès que j'aurai la fièvre, je m'en retourne à notre cher Saint-Cloud. Mon fils a bien autre chose à faire qu'à songer à mes plaisirs et à mes convenances; il a grandement besoin qu'on prie bien Dieu pour lui; il me paraît bien résolu à suivre les derniers ordres du roi et à vivre en bonne amitié avec ses parents. Je crois que ce qu'il pourra diriger lui-même ira bien; mais beaucoup de choses échapperont nécessairement à sa direction. Pour montrer qu'il ne veut pas gouverner sans autre règle que son caprice, il a déjà créé divers conseils : l'un pour les affaires civiles, l'autre pour les affaires ecclésiastiques; il y a aussi le conseil des affaires étrangères et celui de la guerre; il ne peut faire que ce qui y a été décidé, et il est difficile de croire que le conseil des affaires ecclésiastiques, qui est composé de prêtres, se montre favorable aux réformés. Je suis bien décidée à ne me mêler

de rien du tout ; la France a été trop longtemps, et pour son malheur, gouvernée par des femmes; je ne veux pas, en ce qui me concerne, donner des motifs pour qu'on fasse à mon fils pareil reproche; je veux que mon exemple lui ouvre les yeux, et qu'il ne se laisse gouverner par aucune femme. Saint-Cloud est pour moi un endroit enchanteur, et c'est avec raison, car il n'y a pas au monde de séjour plus agréable; mais si j'y avais été, tout Paris m'aurait détestée, et en considération de mon fils, il a fallu m'en abstenir. Ne croyez pas, chère Louise, que la mort du roi me rende libre de mes actions comme je le désirerais; on est tenu de vivre d'après les usages du pays et on n'est nullement maître de sa conduite. Dans ma situation, on est vraiment victime de la grandeur, et il faut se résigner à faire ce dont on n'a aucune envie. N'ayez point pour moi de reconnaissance si je vous écris au milieu de mes chagrins; rien ne soulage plus le cœur que de faire part de ses peines aux personnes qu'on aime, et qui portent à nos afflictions une sympathie réelle. Il est vrai que tout le monde croyait le roi mort lorsque Mme de Maintenon s'est retirée; il avait perdu connaissance pendant un long moment, mais il est ensuite revenu à lui.

Je ne veux plus parler de choses aussi tristes et qui m'affectent cruellement ; le roi a montré la plus grande fermeté jusqu'au dernier moment; il a dit en riant à Mme de Maintenon : « J'avais entendu dire qu'il était difficile de mourir; je vous assure que je trouve que c'est chose très-aisée. » Il est resté vingt-quatre heures sans parler à personne, et durant ce temps il n'a fait

que prier et répéter : « Mon Dieu, ayez pitié de moi; Seigneur, je suis prêt à paraître devant vous; à quoi tient-il, mon Dieu, que vous ne me preniez? » Il a ensuite répété avec beaucoup de piété l'Oraison dominicale et le symbole, et il a expiré en recommandant son âme à Dieu.

Paris, 17 septembre 1715.

Le Parlement a reconnu les droits de mon fils pour la régence, droits que sa naissance lui confère incontestablement. Le roi lui avait dit qu'il avait fait un testament dont il n'aurait pas à se plaindre; et ce testament s'est trouvé en entier en faveur du duc du Maine; il n'est donc pas difficile de deviner qui l'a dicté; mais n'en parlons plus. Mon fils m'a trop souvent entendue parler de vous pour ne pas vous connaître et vous apprécier, et il m'a chargée de vous présenter ses compliments les plus affectueux. La besogne dont il est chargé actuellement n'est pas chose facile; il trouve tout dans un bien triste état; il faut du temps pour réparer une situation pareille; rien ne se présente si ce n'est peine et soucis, et pour mon fils comme pour moi, l'avenir ne se montre pas sous de flatteuses couleurs. On a répandu dans la ville plus de quarante placards contre lui, et les ducs et pairs ont voulu cabaler dans le Parlement; mais comme mon fils est fort aimé du peuple et des troupes, ils en ont été pour leur peine, et ils en ont eu toute la honte. J'avoue cependant que je suis fort inquiète en le voyant en butte à tant d'animosité.

Paris, 24 septembre 1715.

Je ne vois mon fils qu'une fois par jour, et il ne reste

avec moi qu'une demi-heure. Je prends mes repas seule à table, ayant autour de moi cent personnes auxquelles il faut que je parle, que j'en aie envie ou non; tout le long du jour je reçois des visites qui m'interrompent pendant que j'écris, et il faut faire la conversation : cela dure jusqu'à huit heures du soir. En somme, je n'ai que vexation et ennui; pas le moindre contentement : telle est ma misérable vie; mais il faut se résigner à la volonté de Dieu. Ah! ma chère Louise, vous ne connaissez pas ce pays; on porte mon fils aux nues, mais c'est dans le but d'en tirer avantage chacun à son profit; cinquante personnes veulent le même emploi, et comme on ne peut le donner qu'à un, on se trouve faire quarante-neuf mécontents qui deviennent des ennemis acharnés. Mon fils travaille tellement depuis six heures du matin jusqu'à minuit, que je crains que sa santé n'en souffre fort [1].

Paris, 27 septembre 1715.

Toute la journée je reçois la visite de gens importuns avec lesquels il faut s'entretenir. J'ai peur que l'excès du travail ne rende mon fils malade, car il ne pourra soutenir une occupation aussi prolongée. J'ignore s'il deviendra roi, c'est le secret de Dieu; mais le deviendrait-il, il ne pourrait faire que ce que lui suggérerait son conseil de conscience sur lequel, comme vous pensez bien, je n'aurai aucune influence; ce qu'il y a de sûr, c'est que s'il pouvait suivre sa propre inclination, personne au monde ne serait tracassé à

[1] Ceci s'accorde peu avec ce que dit Saint-Simon : « Il n'y eut jamais chez le duc d'Orléans ni plume, ni encre, ni papier. »

cause de la religion. Je trouve que l'empereur a fait très-sagement de défendre les disputes théologiques. Cela me paraît un excellent exemple et une chose très-chrétienne : je voudrais qu'il en fût de même dans tous les pays chrétiens.

A M. DE BEAUSOBRE, CAPITAINE DANS LE RÉGIMENT SUISSE DE COURTEN, A PERPIGNAN [1].

Paris, 29 septembre 1715.

Je suis bien persuadée que votre bon cœur vous a fait prendre part à ma douleur, et que vous-mesme vous avez ressenti vivement la perte d'un roy qui avoit de si grandes qualitez. J'espère que vous trouverez dans mon fils autant de bonne volonté pour vous que Sa Majesté pouvoit en avoir; car il est très-favorablement disposé pour les officiers qui servent bien.

A LA COMTESSE LOUISE.

8 octobre 1715.

Je me suis rendue à Saint-Cloud tandis que la duchesse de Berry était ici; entre nous, je ne veux avoir rien à démêler avec elle; nous ne sympathisons pas ensemble; je vis poliment avec elle comme avec une étrangère, mais je ne la vois pas souvent, et je ne me mêle de rien de ce qu'elle fait, ni de ce que font sa mère ou ses sœurs; je ne m'occupe que de moi. La

[1] Cette lettre, dont la signature seulement est de la main de Madame, fait partie du cabinet du docteur J.-F. Payen, à Paris, qui a bien voulu nous la communiquer; on trouvera plus loin deux autres lettres provenant de la même collection ; une d'elles est également adressée à M. de Beausobre.

cour n'est pas comme en Allemagne, et n'est plus ce qu'elle était du temps de Monsieur, lorsque nous dînions tous ensemble, et que nous étions réunis chaque soir dans les grands appartements. Aujourd'hui, chacun vit à part; mon fils prend ses repas de son côté, moi du mien; sa femme en fait de même; elle est tellement paresseuse, qu'elle ne peut jamais se résoudre un seul instant à faire la moindre chose; elle reste couchée sur un canapé; Mme de Berry suit au Luxembourg l'exemple de sa mère; vous voyez ainsi, ma chère Louise, qu'il ne peut plus y avoir de cour. Ah! vous ne connaissez pas les Français : tant qu'ils espèrent obtenir ce qu'ils demandent, c'est charmant; mais sur cinquante aspirants, on se fait quarante-neuf ennemis qui cabalent et font les diables. Je connais trop bien la cour et l'État pour me réjouir un seul instant de ce que mon fils est devenu régent.

J'ai tenu la parole que je vous ai donnée, et j'ai sollicité vivement pour les pauvres gens qui sont aux galères[1]; j'ai obtenu des promesses, mais ici on ne dit non à personne.

Écrivez-moi ce que mon fils a fait à l'égard du roi

[1] Les réformés qui, sous Louis XIV, avaient été persécutés à cause de leur religion. Nous lisons dans les *Mémoires* du chevalier de Piossens : « Madame sollicitoit avec un zèle vraiment chrétien la clémence de S. A. R. pour les réformés; il en tira des galères soixante-huit, auxquels il donna pleine liberté de se retirer hors du royaume. » Mais cet acte de tolérance fut bientôt suivi de nouvelles rigueurs; en 1717, par exemple, on prit auprès d'Anduze soixante-quatorze réformés; les hommes, au nombre de vingt-deux, furent condamnés aux galères, les femmes et les filles à une prison perpétuelle.

d'Angleterre, car je n'en sais vraiment rien. Il est sûr que tant que je suis restée en Allemagne, je n'ai pas vu de corruption dans le genre de celle dont je suis témoin ; mais en Allemagne, tout ne se vend pas et ne s'achète pas comme ici, ce qui rend les gens si intéressés.

J'ai toujours entendu dire qu'il y a en Angleterre une corruption effroyable ; mais, à Paris, on apprend sans cesse des choses affreuses.

Paris, 15 octobre 1715.

Quand vous connaîtrez toutes les particularités de ma vie, vous ne vous étonnerez pas que je ne sois point gaie ; vous serez surprise, au contraire, de ce que je n'éprouve pas bien plus de tristesse. Je ne suis jamais plus tranquille que lorsque je suis toute seule, mais cela ne m'arrive guère. Mme de Ratzenhausen est amusante et drôle, elle fait ce qu'elle peut pour me divertir ; mais sa gaieté ne peut détruire la cause de mon affliction. Ma tante Sophie avait bien des sujets de contentement que je n'ai pas ; elle avait auprès d'elle une charmante princesse dont elle avait fait le mariage ; elle était maîtresse absolue de ses actions, elle pouvait aller où elle voulait, agir à son entière convenance ; cela change bien les choses. Une gêne éternelle est une terrible affaire, surtout lorsqu'elle ne peut finir qu'au moment de la mort.

Je rentre de la promenade ; le temps est délicieux et comme au mois de mai.

Je ne sais ce que mon fils a dit à lord Stairs, au sujet des galériens, mais je puis vous assurer que, lorque je

lui en ai parlé, il m'a donné bon espoir, me disant cependant que de très-fortes raisons ne lui permettaient pas de mener la chose promptement.

Dans les derniers temps, la vielle femme et les ministres ont fait bien des choses sans que le roi le sût [1]. On ne peut blâmer le jeune roi Jacques de chercher à remonter sur son trône, mais ses partisans doivent recourir aux armes et non à l'assassinat. Il ne faut pas s'étonner que les Anglais pensent qu'on peut facilement se faire tuer, car ils sont toujours prêts à adopter, en fait de religion, les idées les plus singulières. Ma tante Sophie aimait les Turcs, et disait qu'ils étaient des gens fort estimables.

Paris, 18 octobre 1715.

Mon fils a autant d'ennemis que d'amis, et je crains que le nombre de ses ennemis n'aille en augmentant avec le temps. On a bien voulu s'adresser à moi, mais j'ai congédié si bien tout le monde en disant : Je ne me mêle de rien, qu'on a pris enfin le parti de me laisser en repos ; et je remercie Dieu d'avoir agi de la sorte, autrement je n'aurais eu de repos ni jour ni nuit, car on est ici tellement intéressé qu'il n'est pas jusqu'aux servantes qui ne vous poursuivent de leurs demandes.

Mon docteur est un homme habile ; il a si bonne mine qu'on le prendrait plutôt pour un colonel que pour un docteur ; j'ai pensé, quand je l'ai pris, que si feu la dernière électrice palatine qui, à ce qu'on dit, a épousé un docteur, avait vu celui-ci, elle aurait été

[1] « Louis XIV fut dupe de tout ce qui trompe les princes, c'est-à-dire les ministres, les femmes et les dévots » (Montesquieu).

infidèle au sien; pour moi il me serait impossible d'aimer un docteur, fût-il comme un ange; mais comme notre chère électrice avait l'habitude de dire : Chacun pense à sa guise, et met l'odeur de ses excréments (*dreck*) au-dessus de celle de l'encens.

Mon petit chien, qui est toujours près de moi, vient de sauter sur mon papier et a effacé trois mots; je ne sais si vous pourrez les lire. Mais, pour revenir à ce que je voulais dire, les docteurs sont ici de sots diables, et ils pensent qu'il n'y a pas au monde de gens qui valent mieux qu'eux.

Paris, 25 octobre 1715.

On avait écrit des livres affreux contre le cardinal Mazarin[1]; il s'en montra fort irrité; il fit rechercher tous les exemplaires comme s'il voulait les brûler; lorsqu'il les eut tous, il les fit vendre en secret et comme si la chose se passait à son insu, et il en retira dix mille écus. Il se mit ensuite à rire et il dit : « Les Français sont de gentils personnages; pourvu que je les laisse chanter et écrire, ils me laissent faire ce que je veux. »

[1] Ainsi que le remarque M. de Laborde, Mazarin regarda longtemps avec une profonde indifférence les libelles dirigés contre lui. En juillet 1650, il notait dans son agenda : « Fayre quelque papier et l'imprimer contre le coadjuteur. » Il ne parait pas d'ailleurs s'être soucié du déluge d'écrits satiriques en vers et en prose qui surgirent pendant la Fronde. — Les nombreux écrits publiés sous le titre de *Mazarinades*, et fort oubliés aujourd'hui, contiennent contre le cardinal les injures les plus violentes, les accusations les plus vives. Il est curieux, au point de vue historique, de connaître ce débordement de colère. Nous donnons quelques détails à cet égard dans une note que son étendue nous décide à renvoyer à la fin de ce volume.

Paris, 29 octobre 1715.

La fausseté m'est insupportable, et je la trouve ici dans tous les coins; cela me rend la vie à charge. J'ai appris aujourd'hui des choses qui me rendent toute triste; vous n'en seriez pas surprise si vous connaissiez les détails, mais ils ne peuvent s'écrire par la poste. Il y a de quoi faire dresser les cheveux sur la tête à une personne honnête comme vous.

A LA PRINCESSE DE GALLES[1].

5 novembre 1715.

Mme de Maintenon est à Saint-Cyr dans l'établissement qu'elle a fondé[2]. Elle n'était point la maîtresse du roi; elle était beaucoup plus. Elle a été gouvernante des enfants de Mme de Montespan, et elle a ensuite mis le pied dans ses salons; mais elle est allée bien plus

[1] La correspondance de la duchesse d'Orléans comprend un grand nombre de fragments de lettres adressées à la princesse de Galles, et que nous traduisons d'après l'édition allemande de 1789, en les rétablissant dans l'ordre chronologique. Il est inutile de mettre en tête de chacun de ces fragments le nom de la princesse; on les distinguera des lettres écrites à la comtesse Louise, en ce qu'ils ne portent pas d'indication de lieu, mais seulement une date.

[2] La maison fondée à Saint-Cyr pour l'éducation de deux cent cinquante demoiselles nobles, filles d'officiers ruinés ou tués au service de l'Etat, est assurément, parmi les grandes créations du règne de Louis XIV, une des plus intéressantes et des plus heureusement conçues. M. Th. Lavallée en a retracé l'histoire dans un ouvrage fort bien fait (1853, in-8°). M. de Noailles avait déjà traité le même sujet en 1843 : *Histoire de la maison royale de Saint-Louis établie à Saint-Cyr*; mais ce volume, qui n'a point été mis en vente, a été seulement distribué à quelques personnes.

loin. Le diable dans l'enfer ne peut être pire qu'elle n'a été; son ambition a jeté toute la France dans le malheur. La Fontange était une bonne personne; je la connaissais bien; elle a été une de mes filles d'honneur; elle était belle des pieds jusqu'à la tête, mais elle avait peu de jugement[1].

A LA COMTESSE LOUISE.

Paris, 14 novembre 1715.

Je crois que bien des gens se déclareront contre le roi George, car le chevalier de Saint-George s'est rendu en Écosse. On m'a raconté ce soir les détails de son évasion. Il était à Commercy chez le prince de Vaudemont, et il avait chassé le cerf; après la chasse, il y eut un retour de chasse, et ils restèrent à table jusque bien après minuit. En rentrant dans sa chambre, il dit qu'il était fatigué et qu'on le laissât dormir jusqu'à ce qu'il appelât. A deux heures après-midi, comme il n'avait pas donné signe de vie, ses gens eurent peur, entrèrent dans son appartement, et ne le trouvant pas dans son lit, ils coururent tout effrayés porter cette nouvelle au prince de Vaudemont. Celui-ci se conduisit comme ne sachant rien; il dit qu'il fallait chercher le chevalier. Après une heure de recherches inutiles, le prince ordonna de lever tous les ponts-levis, de façon que personne ne pût, de trois jours, sortir du château. Pendant ce temps le chevalier se rendait en

[1] Marie-Angélique Scoraille de Roussille, née en 1661, morte en 1681; délaissée par le roi, elle s'était retirée à Port-Royal. Elle s'était montrée aussi peu sensible que peu spirituelle. « Il courut beaucoup de bruits sur sa mort au désavantage de Mme de Montespan » (*Souvenirs* de Mme de Caylus).

Bretagne; il s'est jeté dans une barque de pêcheur qui l'a conduit en mer à un navire écossais, où il y avait divers seigneurs avec lesquels il s'est rendu en Écosse. Si demain j'apprends quelque autre chose de neuf et si je ne meurs pas cette nuit, je vous le manderai.

On ne sait ce qui résultera de tout ceci, mais je suis peinée pour les deux rivaux. Le roi George est le fils de ma chère tante l'électrice, ce qui me le rend aussi cher que s'il était mon enfant; d'un autre côté, le Prétendant est aussi mon parent; c'est le meilleur homme qu'il y ait au monde; en toutes occasions, lui et la reine, sa mère, m'ont témoigné toute l'amitié possible. Je ne puis donc vouloir de mal ni à l'un ni à l'autre.

Je dois aussi vous dire qu'il serait souverainement injuste, de la part de lord Stairs, d'accuser mon fils d'avoir pris part à la fuite du chevalier; comment pouvait-il savoir ce qui se passe à Commercy, et deviner que le chevalier voulût se rendre incognito en Bretagne? Ce n'est que huit jours après que mon fils a appris tout cela, et lorsqu'il en a été instruit, tout était terminé.

19 novembre 1715.

La Montespan[1] était un diable incarné, mais la Fon-

[1] Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, née en 1641, morte en 1707. Il serait inutile de redire ici les détails qu'on trouve partout au sujet de cette femme si remarquable par ses charmes, son esprit et le rôle qu'elle joua pendant une partie du règne le plus brillant de la monarchie. Elle a été généralement jugée avec beaucoup de sévérité (Voir dans la *Biographie universelle*, t. XXIX, l'article que lui a consacré M. Duplessis).

tange était bonne et simple; toutes deux étaient fort belles. La dernière est morte, dit-on, parce que la première l'a empoisonnée dans du lait; je ne sais si c'est vrai, mais ce que je sais bien, c'est que deux des gens de la Fontange moururent, et on disait publiquement qu'ils avaient été empoisonnés.

A M. DE HARLING.

3 décembre 1715.

Le chevalier de Saint-George est le meilleur homme et le plus poli qu'il y ait au monde. Il demandait une fois à mylord Douglas : « Que puis-je faire pour acquérir la sympathie de mon peuple? » Douglas lui répondit : « Embarquez-vous, prenez douze jésuites avec vous, et, aussitôt que vous serez arrivé, faites-les pendre publiquement; rien ne saurait être plus agréable aux Anglais. »

Paris, 10 décembre 1715.

L'histoire de la dame qui a épousé un marin est plaisante; elle me fait souvenir d'une autre histoire qui est arrivée cet été. Une dame de Lorraine, qui se

Les chansonniers manuscrits disent que le roi donna au comte de Fontenac le gouvernement de Québec, pour l'éloigner de Mme de Montespan, à laquelle il avait su plaire avant qu'elle ne fût mariée ; le couplet suivant circula en secret :

Je suis ravi que le roi, notre sire,
Aime la Montespan ;
Moi, Fontenac, je me crève de rire,
Sachant ce qui lui pend,
Et je dirai, sans être des plus bestes,
Tu n'as que mon reste,
Roi,
Tu n'as que mon reste.

nomme Mme de Rosière, alla rendre visite à une demoiselle qui habite dans le voisinage, et qui se nomme Mlle de Choiseuil; elle a été fille d'honneur de la duchesse du Maine, et nous la connaissons toutes. En arrivant, Mme de Rosière va droit à la chambre de Mlle de Choiseuil, et entrant sans dire gare, elle la trouve au lit avec son jardinier à elle, qui s'appelle grand Colas. Voilà Mme de Rosière toute stupéfaite qui s'écrie : « Ah! mon Dieu! mademoiselle, qu'est-ce que mon jardinier fait dans votre lit? » Mlle de Choiseuil répond qu'il est dans son lit parce qu'il est son mari et qu'elle l'a épousé par un sentiment de reconnaissance. Étant tombée dans l'eau quelques jours avant, grand Colas était venu à son secours et lui avait sauvé la vie, et elle n'avait pas trouvé de meilleur moyen de lui témoigner sa gratitude qu'en l'épousant. C'est ce qu'elle a fait, en dépit de tous ses parents; elle a voulu le faire anoblir par le duc de Lorraine, mais elle n'y a pas réussi; elle a cherché à arriver à son but auprès du roi, mais elle n'a pas eu plus de succès; en sorte que la fière demoiselle de Choiseuil est restée Mme Grand Colas[1].

M. Leibnitz, auquel j'écris quelquefois, m'assure

[1] Qu'il nous soit permis de citer ici une anecdote que nous retrouvons dans les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* (1853) : le grand-père du duc de Choiseul, ministre de Louis XV, était envoyé du duc de Lorraine auprès du régent ; il fut un jour apostrophé par ce dernier, mécontent sans doute de quelques procédés de la part du duc : « Je crois en vérité que votre maître se f... de moi. — Monseigneur, répliqua fièrement l'envoyé lorrain, le duc mon maître ne m'a pas chargé d'en informer Votre Altesse royale. »

que je n'écris point mal l'allemand; cela m'a fait plaisir, car je serais bien fâchée d'oublier ma langue maternelle.

Paris, 27 décembre 1715.

On vient de me dire qu'une homme, qui est resté inconnu, se promenant dans le jardin du Palais-Royal, il y a une demi-heure, et ayant une belle bague en diamant, des filoux l'ont surpris, lui ont mis sur le visage un masque de poix, lui ont pris sa bague, une montre en or et quatorze pistoles. L'usage d'un masque de ce genre est quelque chose de neuf.

Il est positif que les rebelles ont envoyé à mon fils un émissaire avec une lettre; il l'a renvoyé de suite et n'a pas voulu ouvrir la lettre. Ainsi, si l'on fait courir à Londres quelque réponse de sa part, vous pourrez affirmer qu'elle est supposée.

Paris, 3 janvier 1716.

La seconde fille de Mme d'Orléans est bien élevée et n'est point laide. Elle persiste fermement dans sa résolution d'être religieuse; il me semble cependant qu'elle n'en a guère la vocation. Je fais mon possible pour la détourner de ce projet, mais elle a toujours cette folie en tête... Elle a de très-jolies mains et elle a naturellement un teint rose et blanc.

Paris, 4 janvier 1716.

Mme d'Orléans a eu six filles. La première est morte à l'âge de deux ans; la seconde est la duchesse de Berry; la troisième est âgée de dix-sept ans, on l'appelle Mlle de Chartres; c'est elle qui doit être reli-

gieuse, et, pour la figure comme pour la taille, c'est la plus jolie de toutes; la quatrième se nomme Mlle de Valois; elle a quinze ans accomplis au mois d'octobre. Puis vient le duc de Chartres qui, au mois d'août, a eu douze ans. La cinquième, Mlle de Montpensier, qui est dans un couvent à Beauvais, a eu six ans le 11 de ce mois. Nous avons enfin Mlle de Beaujolais qui a un an, et la duchesse d'Orléans est encore enceinte. On n'a jamais pensé à marier Mlle de Chartres au chevalier de Saint-George; il est vrai que le bruit en a couru, mais les gens que la chose intéresse n'en ont pas eu l'idée.

Paris, 6 janvier 1716.

Mme d'Orléans ne s'inquiète pas de ses enfants; je les laisse se quereller et s'arranger comme ils voudront; tout cela s'est fait sans mon approbation; qu'ils se débrouillent comme ils voudront. Je suis persuadée que toutes les incommodités et les faiblesses de Mme d'Orléans viennent de ce qu'elle est toujours au lit ou sur sa chaise longue; elle mange et boit couchée; c'est chez elle pure paresse, de là vient que nous ne pouvons manger ensemble. Depuis la mort du roi, elle ne m'a pas parlé.

Paris, 7 janvier 1716.

Mme de Berry est rouge. Lorsqu'elle veut plaire, il faut qu'elle parle, car elle parle bien; elle a une éloquence naturelle. Elle a toujours auprès d'elle des gens qui la trompent. Je ne lui dis plus rien; elle a de l'esprit, mais elle a été fort mal élevée; je ne la regarde plus comme un de mes petits-enfants; elle

reste de son côté ; je ne m'occupe pas d'elle et elle ne s'occupe pas de moi.

8 janvier 1716.

Il n'y a jamais eu de frères plus différents que le feu roi et Monsieur ; cependant ils s'aimaient beaucoup. Le roi était grand et cendré ou d'un brun clair ; il avait l'air mâle et extrêmement bonne mine ; Monsieur n'avait pas l'air désagréable, mais il était fort petit, il avait les cheveux noirs comme du jais, les sourcils épais et bruns, de grands yeux bruns, un visage fort long et assez étroit, un gros nez, une très-petite bouche et de vilaines dents ; il avait les manières d'une femme plutôt que d'un homme ; il n'aimait ni les chevaux ni la chasse ; il ne se plaisait qu'à jouer, tenir un cercle, bien manger, danser et faire sa toilette ; en un mot, il se plaisait à tout ce qu'aiment les dames. Le roi aimait la chasse, la musique, le spectacle ; Monsieur n'aimait que les grandes assemblées et les bals masqués ; le roi aimait à être galant avec les dames ; je ne crois pas que, de sa vie, Monsieur ait été amoureux.

9 janvier 1716.

Mon fils a fait de bonnes études, il a une bonne mémoire, il saisit tout avec facilité. Il ne ressemble ni à son père, ni à sa mère. Monsieur avait un visage étroit et long, tandis que mon fils a une figure carrée. Sa démarche est comme celle de Monsieur et il fait avec ses mains les mêmes mouvements. Monsieur avait une fort petite bouche et de vilaines dents ; mon fils a une grande bouche avec de jolies dents.

Paris, 12 janvier 1716.

Mon fils est trop prévenu en faveur de sa nation; quoiqu'il voie tous les jours combien ses compatriotes sont faux et trompeurs, il croit fermement qu'il n'y a aucun peuple qu'on puisse comparer à la France.

Si mon fils l'avait voulu, son œil serait depuis longtemps guéri; mais quand il se trouve mieux, il ne se ménage plus, il s'expose à l'air de la nuit; il boit et il mange immodérément, ce qui n'est pas bon pour son œil.

J'assure que tout s'est passé en tout honneur entre mon fils et la reine (d'Espagne). Je ne sais si mon fils a eu le bonheur de plaire à cette reine, mais il n'a jamais été épris d'elle. Il dit qu'elle avait bonne mine et une belle taille, mais que ni sa figure, ni ses manières n'étaient de son goût. Je ne peux certainement pas nier qu'il est coquet [1], mais il a ses caprices, tout le monde ne lui plaît pas. Le grand air lui convient moins que l'air débauché et dégingandé comme celui des danseuses de l'Opéra. J'en ris souvent avec lui.

Paris, 14 janvier 1716.

Je ne veux pas tarder plus longtemps à vous écrire, ma chère Louise, car hier j'en ai été bien empêchée; il ne s'en est fallu que de l'épaisseur d'un cheveu que mon appartement ne fût brûlé. J'avais recommandé de m'éveiller à sept heures, car j'avais énormément à écrire; j'avais reçu de la princesse de Galles une lettre

[1] Ce mot est en français dans le texte original.

de vingt-huit pages, et de ma fille une de douze pages; je voulais avoir tout le temps d'y répondre. A trois heures du matin, j'entends un grand bruit; je pense que cela va passer et que je pourrai me rendormir, lorsque je vis entrer dans ma chambre le laquais qui vient habituellement allumer mon feu; je lui dis : « Évin, que venez-vous faire? vous rêvez; il s'en faut bien qu'il soit sept heures; trois heures viennent de sonner. » Il me répond : « Je le sais bien, madame, mais il faut pourtant que vous vous leviez, s'il vous plaît, car l'Opéra brûle; heureusement le vent porte la flamme du côté du cul-de-sac; mais si le vent changeait, et s'il portait la flamme du côté du théâtre, le Palais-Royal serait tout en flamme que vous n'auriez pas le temps de vous chausser. » En entendant cela, je me levai et m'habillai bien vite, comme vous pouvez croire; l'Opéra touche presque à mon appartement; le feu aurait dévoré le théâtre avec ses décorations, ses bois et ses toiles comme un morceau de paille. Un des premiers valets de chambre du roi, revenant du jeu à deux heures de la nuit, vit des flammes sortir de l'Opéra; il cria au feu et fit réveiller mon fils; on sonna le tocsin; plus de deux cents travailleurs furent aussitôt réunis; on se procura de l'eau de tous côtés; enfin, grâce à Dieu, on se rendit maître du feu. Quand je vis que tout danger était fini, je me remis au lit et je dormis jusqu'à une heure; je me mis à table à trois heures, et je reçus beaucoup de visites, qui m'étaient faites à l'occasion de cette aventure; je l'ai mandée à la princesse de Galles et à ma fille. Vous pouvez croire que, de la sorte, tout mon temps

s'est trouvé pris, et ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai eu le moyen de vous écrire. Paris est détestable, car on est sans cesse forcé d'y faire ce qu'on ne veut pas, et on a toutes les peines du monde à faire ce qu'on veut. Si je vis jusqu'au printemps, j'aurai une bien grande joie à quitter cette ville qui m'est odieuse.

Notre petit roi est aux Tuileries en parfaite santé; il n'a jamais été malade; il est très-vif et ne reste pas un seul instant dans la même position. A vous dire vrai, c'est un enfant mal élevé; on lui laisse faire tout ce qu'il veut, de peur de le rendre malade. Je suis persuadée que si on le corrigeait, il serait moins emporté, et qu'on lui fait grand tort en le laissant agir selon tous ses caprices; mais chacun veut gagner les bonnes grâces du roi, quelque jeune qu'il soit.

16 janvier 1716.

Mme la duchesse (*de Bourbon*) a appris de sa mère et de sa tante[1] à tourner les gens en ridicule; elles ne faisaient pas autre chose; tout le monde était l'objet de leurs railleries, et cela sous prétexte d'amuser le roi. Les enfants qui étaient toujours là n'ont pas su ni entendu autre chose. C'était un rude tribunal, mais il n'était pas aussi dangereux que celui de la gouvernante des enfant (*Mme de Maintenon*), car celle-ci y allait très-sérieusement et sans projet de divertir, et l'on disait au roi toute sorte de mal de tout le monde sous prétexte de dévotion et de charité, afin de cor-

[1] Mesdames de Montespan et de Thiange.

riger le prochain; de cette façon on donnait au roi mauvaise opinion de toute la cour; la vieille empêchait ainsi le roi de prendre du goût pour quelqu'un et d'aimer à se trouver avec tout autre qu'avec elle et ses créatures : c'était les seules gens parfaites et exemptes de tout défaut. C'était d'autant plus périlleux que d'ordinaire des lettres de cachet, envoyant en prison et en exil, suivaient ces dénonciations, ce que Mme de Montespan n'avait jamais fait. Lorsqu'elle avait ri de quelqu'un, elle était contente et en restait là.

16 janvier 1716.

Dans un bal masqué qui a eu lieu à l'Opéra à Paris, un masque inconnu est monté dans une loge où étaient les maréchaux de Villars et d'Estrées. Ce masque demanda au maréchal de Villars : « Pourquoi n'allez-vous pas danser là-bas ? » Le maréchal répondit : « Quand je serais en âge de danser, je ne le pourrais, estropié comme je suis. » Le masque dit : « Descendez et le maréchal d'Estrées aussi, car vous y brillerez beaucoup ayant de si belles cornes tous deux, » et il plaça deux de ses doigts élevés sur le front de chacun. Le maréchal d'Estrées ne fit que rire; l'autre se fâcha et dit : « Voilà un masque bien insolent; je ne sais à quoi il tient que je lui fasse donner cent coups de bâton. » Le masque répondit : « Pour des coups de bâton, c'est moi qui les donne aux autres; pour des insolences, ce n'est que pour en dire que je me suis masqué, » et là-dessus il s'est sauvé et on n'a pu le retrouver.

17 janvier 1716.

Le roi de Danemark, Frédéric IV[1], me paraît un peu niais; il voulait passer pour amoureux de ma fille, pendant qu'il était ici; en dansant il lui serrait la main, il regardait le ciel; il commença un menuet à un bout de la salle et le devait terminer à l'autre bout, mais il resta au milieu du salon sans savoir ce qu'il devait faire. Il me fit de la peine; je me levai, le pris par la main et le ramenai à sa place; je crois que sans cela il serait encore au même endroit. Le bon sire ne sait ce qui est bien et ce qui est inconvenant.

18 janvier 1716.

J'ai souvent entendu Mme de Maintenon dire en plaisantant : « J'ai été trop loin et trop près des grandeurs pour savoir ce que c'est. »

Paris, 21 janvier 1716.

Je ne sais, ma chère Louise, ce qu'est l'hiver en Angleterre; mais ici, nous avons le froid le plus vif que j'aie éprouvé de ma vie. Il dure depuis cinq semaines entières, et chaque jour il est plus rude. Le thermomètre est aujourd'hui de onze degrés plus bas qu'hier. Depuis que cela dure, nous n'avons aucune nouvelle d'Angleterre, et cela n'est pas étonnant, car on dit qu'à Calais la mer est affreuse et couverte de glaces; aussi les navires anglais ne peuvent-ils pas sortir de Douvres. J'en suis bien contrariée, car il me

[1] Né en 1671; en 1692 il fit un voyage en France et en Italie; il monta sur le trône en 1699, et il donna des preuves d'application au travail et d'intelligence dans les affaires; il mourut en 1730.

tarde extrêmement d'avoir des nouvelles, et de savoir comment vont les affaires du Prétendant. La reine d'Angleterre a été bien heureuse d'apprendre l'arrivée et la bonne réception de son fils en Écosse; la pauvre femme n'est pas accoutumée à se réjouir; sa satisfaction a été si vive que la fièvre qu'elle avait lui a passé.

Il est positif qu'à Paris on trouve en un jour plus de choses qui empêchent d'écrire, qu'il ne s'en présente à Versailles en une semaine entière. Hier, j'avais auprès de moi vingt-neuf princes, comtes ou gentilshommes allemands. Les princes étaient le prince héréditaire de Wurtemberg, qui n'est pas beau, mais qui est un jeune homme très-convenable et bien posé; il a pour l'accompagner un homme très-distingué, M. de Forstner. Il y avait aussi un prince d'Anhalt, qui n'est pas mal bâti, mais il est réellement fort laid et il s'imagine avoir de la beauté; il est épris d'une de mes petites-filles, Mlle de Chartres; lorsqu'il la voit, il fait des grimaces telles que, bon gré mal gré, on ne peut s'empêcher de rire. Nous avons aussi un prince de Frise, qui est un personnage fort raisonnable; il ne se crée pas de chimères, il va son droit chemin, sans se donner aucun ridicule. En fait de comtes, il y a le comte de Weissenwolf, les comtes d'Hoym; trois autres comtes autrichiens dont les noms m'échappent. En voyant tant d'Allemands autour de moi, je me suis souvenue d'une histoire assez plaisante. Lorsque votre frère Charles-Louis vint ici, j'étais assez mal avec le chevalier de Lorraine [1], et le

[1] Philippe de Lorraine-Armagnac, chevalier de Malte et fa-

bruit courut que, pour me venger, votre frère voulait provoquer en duel le chevalier. Grand nombre de seigneurs des plus distingués de la cour vinrent me demander en grâce de les accepter comme seconds du raugrave ; je ris de tout mon cœur, et je les assurai qu'il n'était nullement question d'un pareil combat. Je ne sais si le chevalier entendit parler de ceci, mais un jour que Charles-Louis était dans mon appartement, en compagnie de beaucoup d'autres Allemands, le chevalier se présenta à la porte. Aussitôt qu'il aperçut cette réunion, il se retourna brusquement, et se sauva comme s'il avait vu le diable. Un de ses amis le rencontra et lui dit : Où courez-vous donc si vite? Il répondit : « Madame ne m'aime pas; elle est entourée de son raugrave et d'autres grands Allemands ; j'y pourrais mal passer mon temps ; c'est pourquoi j'ai pris le parti le plus sûr, car, qui sait ce qui pourrait arriver si Madame disait quelque chose au milieu de tous ces Allemands? ils sont mauvais railleurs. » Tout cela nous fit beaucoup rire.

Le Prétendant a été bien reçu en Écosse et proclamé roi ; mais je ne saurais vous en dire davantage, car nous avons fort peu de nouvelles d'Angleterre.

Vous avez bien raison de dire que mon fils est juste,

vori de Monsieur. Madame avait de très-bonnes raisons pour être mal avec lui. C'était un des personnages les plus dépravés de l'époque ; il mourut subitement et d'une façon digne de sa vie [on verra plus tard ce que Madame dit de sa mort]. Cet homme, soupçonné de l'empoisonnement de la première femme de Monsieur, avait pourtant quatre abbayes dont les revenus servaient à ses débauches.

il n'est que trop bon et trop équitable, et cela lui fait commettre bien des erreurs [1].

Il y a des choses sur lesquelles on pourrait beaucoup dire en tête à tête ou par des occasions sûres, mais non par la poste; ce qui se passe me rappelle une histoire que la duchesse de Mecklembourg m'a racontée. Du temps du roi Louis XIII, il y avait à la cour un fou qui vint une fois avec un manteau sur lequel il avait fait broder des pies. Vous savez qu'il y a un oiseau que les Français appellent ainsi. Alors le fou se mit sur le passage du roi, qui dit en voyant ce manteau : Qu'est-ce que tu as là? Le fou répondit : Sire, je vais comme votre cour. — Comment donc? dit le roi. — Le fou répondit : Je vais de pie en pie (*de pis en pis*), et votre cour aussi. — C'est ce que je pourrais dire à mon fils.

Paris, 26 janvier 1716.

Mme la duchesse (*de Bourbon*) a trois filles charmantes : l'une d'elles, Mlle de Clermont, est fort belle, mais je trouve sa sœur, la princesse de Conti, bien plus agréable. La mère n'a pas plus de beauté que ses filles, mais elle a plus de grâce, meilleure mine et des façons plus engageantes; l'esprit étincelle dans ses yeux, ainsi que la malice. Je dis tou-

[1] Le laisser-aller et la nonchalance du régent sont l'objet des railleries de l'époque.

Vive notre régent!
Il est si débonnaire,
Qu'il est comme un enfant
Qu'on tient à la lisière,
Toujours,
Et la nuit et le jour.

jours qu'elle ressemble à un joli chat qui, tout en jouant, fait sentir ses griffes. Elle se moque de tout le monde; elle est fort amusante, et elle tourne tout en ridicule d'une manière si plaisante, qu'on ne peut s'empêcher de rire. Elle est de bonne compagnie, toujours gaie, et elle a de fort jolies saillies. Elle est fort insinuante, et quand elle veut plaire à quelqu'un, elle peut prendre toutes les formes; de sa vie elle n'a eu un moment de mauvaise humeur, et, si elle n'était pas fausse, comme elle l'est en effet, il n'y aurait pas de personne plus agréable; elle sait se plier à l'humeur de chacun, et l'on pourrait croire qu'elle a une véritable sympathie pour les gens à qui elle en témoigne, mais il ne faut pas du tout se fier à elle.

6 février 1716.

Le cardinal de Noailles [1] est certainement un cardinal vertueux et d'un grand mérite; ce qu'ils ne sont pas tous. Nous en avons quatre ici, tous différents les uns des autres. Trois ont ceci de commun entre eux qu'ils sont faux comme bois de potence, mais ils sont de figure et d'humeur diverses. Le cardinal de Polignac est bien élevé; il a de la capacité; il est insinuant, il a une voix douce; il est trop adonné à la faveur et à la politique, ce qui lui fait faire toutes

[1] Louis-Antoine de Noailles, d'abord évêque de Châlons, nommé archevêque de Paris en 1690, mort en 1729. Le cardinal de Bausset l'a apprécié avec beaucoup de justesse dans son *Histoire de Fénelon* : « Avec ses vertus et ses qualités infi-« niment estimables, il avait ce mélange d'entêtement et de « faiblesse, apanage trop ordinaire des caractères plus recom-« mandables par la droiture des sentiments et des intentions « que par la rectitude et l'étendue des idées. »

les fautes qu'on peut lui reprocher. Le cardinal de Rohan a belle mine comme madame sa mère [1], mais il n'a pas de taille; il est vain comme un paon, plein de fantaisies, tripotier, intrigant, esclave des jésuites; il croit tout gouverner et il ne gouverne rien; il croit être sans égal au monde. Le cardinal de Bissi [2] est laid; il a la mine d'un paysan bien lourd; il est fier, méchant et faux, plus dissimulé qu'on ne saurait l'imaginer, flatteur jusqu'à la fadeur; on voit sa fausseté dans ses yeux; il a des moyens, mais il ne s'en sert que pour faire du mal. Ces trois cardinaux pourraient mettre le Noailles dans un sac et le vendre sans qu'il s'en aperçût, comme dit le proverbe; ils sont tous trois bien plus fins que lui. Le Bissi ressemble au Tartufe comme deux gouttes d'eau; il en a toutes les manières.

6 février 1716.

Les dames de ce pays sont extrêmement joueuses; c'est la source de bien des maux. On m'a souvent dit en face : Vous n'êtes bonne à rien; vous n'aimez pas le jeu.

6 février 1716.

Quant à la reine d'Angleterre, femme de Jacques II,

[1] Mme de Soubise, qui fut l'une des maîtresses de Louis XIV. Son fils fut le plus beau des cardinaux, au dire de Saint-Simon, qui en parle à plusieurs reprises.

[2] Henri de Thiard, cardinal de Bissy, né en 1657, nommé évêque de Toul en 1687; en 1704, il succéda à Bossuet sur le siége de Meaux; en 1715, il fut nommé cardinal; il mourut le 27 juillet 1737. Il prit une part active aux querelles du jansénisme dont il fut l'adversaire déclaré. De nombreux auteurs rendent un témoignage très-honorable en faveur de ses vertus et de sa charité.

que nous commûmes à Saint-Germain, il est certain que, comme sa belle-fille voulait lui soutenir qu'elle n'était pas enceinte, elle aurait dû prendre de plus grandes précautions; j'en ai parlé moi-même à Sa Majesté; elle m'a dit qu'elle avait prié la princesse Anne de mettre la main sur son ventre et de sentir comme quoi l'enfant se remuait, mais que celle-ci n'avait pas voulu le faire; la reine dit qu'elle n'avait jamais pu penser que des gens, qui chaque jour la voyaient grosse, pussent croire qu'elle n'avait pas accouché.

Paris, 11 février 1716.

Un cavalier du régiment du prince de Lambese avait un frère à Nancy; ils convinrent d'un endroit où ils se rencontreraient. Le cavalier étant arrivé au rendez-vous, n'y trouva que la tête de son pauvre frère et une main qui tenait encore un sabre nu; le malheureux avait été dévoré par les loups. Ces animaux vont par bandes de huit ou dix et attaquent les voyageurs; ils ont tué beaucoup de monde [1]; l'extrême rigueur du froid est la cause de ces malheurs. A Paris, huit pauvres blanchisseuses étaient à travailler sur un bateau; la glace a coupé le câble comme aurait fait un rasoir; le bateau a été mis en pièces; une des blanchisseuses a eu la présence d'esprit de sauter de glaçon en glaçon; on a eu ainsi le temps de lui jeter des cordes et de la sauver; mais toutes les autres ont péri. La glace a coupé la tête à l'une et a coupé une

[1] Des récits semblables, et qui ne paraissent point exempts d'exagération, se trouvent dans l'*Histoire notable de la rage des loups advenue l'an* 1590, par Jean Bauhin, imprimée à Montbelliard en 1591.

autre par le milieu du corps; c'était chose affreuse; mais ce qu'il y a de plus terrible, c'est qu'une de ces femmes était enceinte, et la glace lui ayant ouvert le ventre, on a vu la tête d'un petit enfant qui en sortait. On ne peut rien imaginer de plus effroyable.

14 février 1716.

Le comte de Nassau a perdu ici vingt mille francs au jeu avec quelques dames; je crois qu'elles l'ont quelque peu attrapé, car elles ont la réputation de savoir très-bien jouer [1].

15 février 1716.

J'avais entièrement gagné mon mari durant les trois dernières années de sa vie; je l'avais amené à rire avec moi de ses faiblesses et à tout prendre en plaisanterie et sans s'irriter. Il n'a plus souffert que l'on me calomniât et m'attaquât auprès de lui; il avait en moi une juste confiance; il prenait toujours mon parti; mais auparavant, j'avais horriblement souffert. J'étais justement en train de devenir heureuse, lorsque Notre-Seigneur Dieu a enlevé mon pauvre mari, et j'ai vu disparaître en un instant le résultat de toutes les peines et les soins que je m'étais donnés pendant trente ans pour devenir heureuse... Je suis sujette au

[1] Pareils soupçons atteignaient alors des personnages haut placés; Saint-Simon (III, 168) parle d'un individu « beaucoup du grand monde qui trichoit au jeu du roi, » et dans ses notes sur le *Journal* de Dangeau, il signale le duc de Créquy, grand joueur, et ne « s'y piquant pas d'une fidélité bien exacte. Plu- « sieurs grands seigneurs en usaient de même, et on en riait. » M. L. de Laborde, *Palais-Mazarin*, Notes, p. 233, parle de ces tricheries, qui rencontreraient aujourd'hui beaucoup moins d'indulgence.

mal de rate; lorsque quelque chose m'agite, mon côté gauche s'enfle comme la tête d'un enfant... Je n'aime pas à rester au lit; aussitôt que je suis éveillée, il faut que je me lève.

18 février 1716.

La grand'tante de mylord Standley, Mme de Gordon, a été longtemps ma dame d'honneur; c'était une personne fort étrange; elle rêvait toujours. Un jour, étant dans son lit et voulant cacheter une lettre, elle s'appliqua la cire toute bouillante sur une jambe et se brûla cruellement. Quand elle jouait étant couchée, elle jetait les dés par terre et crachait dans son lit. Un jour, elle cracha dans la bouche de ma première femme de chambre qui bâillait; je crois que celle-ci l'aurait battue, si je ne l'avais empêchée, tant elle était en colère. Le soir, quand elle me donnait ma coiffe pour aller à la cour, elle tirait ses gants, me les jetait à la figure, et se mettait ma coiffe sur la tête. Elle avait l'habitude, toutes les fois qu'elle parlait à un homme, de jouer avec les boutons de sa veste. Un jour, elle avait à parler à un capitaine des gardes de feu Monsieur, le chevalier de Beuvron[1], comme il

[1] Le nom de cet officier se trouve parfois dans les chansonniers manuscrits; nous nous contenterons de citer deux passages :

Et la Bellin massive
Jette chez la Grancey, dit-on,
Mainte œillade lascive
Au chevalier de Beuvron.

On fit à ceci la réplique suivante :

Si l'on savoit le Philistin
Qui a médit de la Bellin,

était d'une grande taille, elle ne pouvait àtteindre que les boutons de son haut-de-chausse ; elle se mit à les lui défaire. Il sauta en arrière tout effrayé en s'écriant : « Madame, que me voulez-vous ? » Cela occasionna de grands éclats de rire dans le salon de Saint-Cloud.

On dit que mylord Peterborough a dit en parlant des deux rois d'Espagne : « Nous sommes bien sots de nous faire tuer pour ces deux benêts. »

Montchon a bien raison d'aimer la princesse des Ursins ; c'est elle qui a fait sa fortune ; il n'était qu'un petit officier, mais il avait des moyens, et il s'est attaché à cette dame et elle l'a fait ce qu'il est.

18 février 1716.

La princesse de Conti s'est plainte à moi de ce que M. le duc était allé à un bal derrière elle et avait chanté tout haut : Maman çà, maman-là, maman carogne. Alors des masques ont crié dans tous les coins : Non, non, ce n'est pas celle-là ; c'est l'autre qui est la carogne.

20 février 1716.

L'abbesse de Maubuisson, Louise Hollandine, fille de Frédéric V, électeur palatin du temps d'Henri IV, avait eu tant de bâtards, qu'elle jurait par ce ventre qui a porté quatorze enfants.

Paris, 21 février 1716.

Je sais de bonne source que le pape et le roi d'Es-

Voici à peu près son destin ;
Beuvron de sa pertuisane
Pourroit bien le mettre à mort, dà,
Puisque mâchoire d'âne
Au monde il apporta.

pagne ont fourni de l'argent au Prétendant; le pape a donné trente mille livres et le roi trois cent mille écus; quant à mon fils, il n'a donné ni un liard ni une obole. Adieu, chère Louise, je m'endors au point que je ne puis plus tenir ma plume; il faut cependant que je vous dise que j'ai vu mon cousin le landgrave George de Hesse. On me l'avait à l'avance dépeint comme étant si beau que je ne l'ai point du tout trouvé tel. Il a une grande et très-vilaine bouche, et il rit d'une façon désagréable.

25 février 1716.

Le cardinal Mazarin ne voulait pas souffrir auprès de lui des gens malheureux. Quand on lui proposait quelqu'un pour entrer à son service, sa première question était celle-ci : « Est-il heureux? »

26 février 1716.

Je déjeune rarement, et si je le fais, je ne prends qu'une tartine au beurre. Je ne puis souffrir toutes les drogues étrangères; je ne prends ni chocolat, ni thé, ni café; tout cela m'est contraire; je suis en tout de la souche allemande; je ne trouve, en fait de manger et de boire, rien de bon que ce qui est de la vieille souche.

27 février 1716.

Ma tante, la princesse Élisabeth, abbesse d'Hervord, était fort distraite. Un jour, voulant aller à un bal masqué, elle demanda, au lieu de masque, un vase de nuit; quand on le lui eut apporté, elle cherchait les rubans pour se l'attacher; elle le prit par l'anse et

elle dit fort sérieusement : Comme ce masque sent mauvais! enfin, y ayant regardé de plus près, elle s'aperçut que c'était son pot de nuit en argent. Un autre jour, voulant aller à la chaise percée, elle s'assit dans le feu et se brûla tout le derrière.

27 février 1716.

Si Mme des Ursins n'avait pas été soutenue par Mme de Maintenon, elle aurait été perdue avant que la reine d'Espagne ne l'eût chassée, car au fond du cœur le roi ne pouvait la souffrir ; mais tout ce que Mme de Maintenon soutenait l'emportait sur toutes choses.

Paris, 28 février 1716.

Je crois que le diable est sorti de l'enfer afin de me tourmenter. Je m'étais levée hier à sept heures du matin dans l'espoir de trouver le temps d'écrire à la princesse de Galles, à ma fille, à Mlle de Malause et à vous. J'ai pu faire les deux premières lettres, mais quant aux deux autres, impossible. Il est venu une demi-douzaine de duchesses qui m'ont pris tout mon temps ; puis est arrivé mon fils avec une migraine horrible; il s'est donné, en jouant à la paume, un coup qui lui a presque crevé un œil ; il ne s'est pas épargné durant les trois derniers jours du carnaval, veillant jusqu'à six heures du matin et menant une terrible vie; cela me rend toute troublée.

Le chevalier de Saint-George est auprès de sa mère ; mon fils l'a fait sortir de France.

1er mars 1716.

Depuis que la duchesse de Berri a sa huitième année, on l'a laissée faire toutes ses volontés ; il ne faut donc

pas s'étonner si elle est comme un cheval échappé... Elle est fort rouge et se fait souvent saigner, mais cela n'y fait rien... Elle ne peut pas danser, et elle déteste la danse.

13 mars 1716.

L'hiver dernier il est arrivé une chose plaisante. Une dame qui est jeune et jolie vint voir mon fils dans son cabinet. Il lui fit cadeau d'un diamant de deux mille louis d'or et d'une boîte de deux cents. La dame avait un mari jaloux; mais elle était si effrontée, qu'elle vint à lui, et lui dit que des gens qui avaient besoin d'argent lui offraient ces bijoux pour une bagatelle ; elle le pria de ne pas laisser échapper cette bonne occasion. Le mari crut tout cela, il donna à sa femme l'argent qu'elle demandait. Elle le remercia cordialement et prit l'argent; elle mit la boîte dans son sac, et le diamant au doigt, et se rendit ensuite dans une société distinguée. On lui demanda d'où provenaient la bague et la boîte. Elle répondit : « M. de Parabère (c'est ainsi qu'il se nomme) me les a données. » Le mari était présent, et il dit : « Oui, c'est moi qui les lui ai données. Peut-on faire moins quand on a une femme de qualité qui n'aime uniquement et exclusivement que son mari? » Cela fit rire; car les autres personnes n'étaient pas si simples que le mari, et elles savaient bien d'où provenaient ces cadeaux [1].

[1] Une aventure du même genre fut attribuée à la femme d'un des plus éminents fonctionnaires de l'Empire (elle est désignée par de nombreuses initiales dans le catalogue des livres de M. Lajarrie, 1854, n° 2920 ; voir aussi les *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 213) ; le comte Barruel-Beauvert fit de cette anecdote l'objet d'une comédie intitulée : *Les Bracelets, ou le*

18 mars 1716.

Des Anglais et des Anglaises ont tracé hier un portrait horrible de la reine Anne; ils ont dit qu'elle s'enivrait, qu'elle avait de la passion pour les femmes, mais qu'elle était inconstante et qu'elle changeait souvent. Madame de Sandwich ne m'en a pas parlé; mais elle l'a raconté à mon fils.

19 mars 1716.

On dit ici que la reine d'Espagne est encore plus aimée de son mari que n'était sa devancière; mais elle a moins de pouvoir, car l'abbé Alberoni mène le roi et la reine comme de vrais enfants; c'est lui qui a la toute-puissance.

Du temps de M. de Louvois, tous les maîtres de danse et d'escrime étaient salariés, afin d'espionner ce qui se passait dans les cours d'Allemagne.

19 mars 1716.

Si j'avais pu donner mon sang pour empêcher le mariage de mon fils, je l'aurais fait; mais depuis que

mari, la femme et l'amant dupes les uns des autres, pièce qui ne pouvait être jouée et dont la police arrêta l'impression. Semblable historiette avait déjà fait le sujet d'un proverbe de Carmontelle. Nous ajouterons que nous trouvons dans un catalogue d'autographes vendus à Paris en avril 1844 (L... n° 441), un extrait d'une lettre d'amour de Mme de Parabère adressée à Richelieu. La marquise écrit au jeune duc : « Ne me donnerés-vous pas de vos nouvelles, mon amour, ma tendresse mérite la vostre, ie ne suis pas un instant sans estre occupés de vous, ie suis plus folle de vous que jamais, que ne feraige pas pour vous le prouver aussi vivement que ie le resent. » Elle termine ainsi : « Ie vous repeteray sans cesse que ie vous adore, que ie vous aime de toute mon âme, ie donnerois ma vie pour vous le prouver, ie vous embrasse mille et mille fois. »

la chose est faite, je n'ai consulté que la concorde. Monsieur a eu beaucoup d'attachement pour sa belle-fille dans le premier mois, mais depuis qu'il s'est figuré qu'elle regardait d'un œil trop favorable le chevalier de Roye[1], il l'a haïe comme le diable; et pour l'empêcher d'éclater, il a fallu que je lui représentasse journellement, et de toutes mes forces, qu'il se déshonorerait, ainsi que son fils, par une scène, et qu'il n'arriverait à rien qu'à la disgrâce du roi. Comme personne n'avait souhaité ce mariage moins que moi, je n'étais pas suspecte; il était clair que je parlais, non pas par attachement pour ma belle-fille, mais dans l'intention d'éviter le scandale, par amour pour mon fils et pour toute la maison. Tant qu'on évitait l'éclat, on laissait au moins la chose en doute aux yeux du public; par une conduite opposée, on donnait la preuve qu'elle était vraie.

24 mars 1716.

Feu Monsieur n'a jamais de sa vie été épris d'une seule femme, mais par respect humain et pour plaire au roi, il a fait semblant de l'être; mais il n'a pu se contraindre longtemps.

26 mars 1716.

Je suis satisfaite de Mme d'Orléans; elle me témoigne de grands égards; je fais aussi de mon mieux pour lui plaire en tout, et je vis avec elle aussi poliment que possible. Elle n'a pas pu se résoudre à dîner avec le

[1] Barthélemi de la Rochefoucauld, d'abord chevalier de Roye, connu depuis sous le titre de marquis de la Rochefoucauld. Il était capitaine des gardes du corps de la duchesse de Berri. Il mourut en 1724.

roi son père, ainsi elle ne voudra pas prendre cette peine pour moi; elle est toujours couchée lorsqu'elle mange, ayant auprès d'elle une petite table et sa favorite, la duchesse de Sforce; à midi, son fils est avec elle.

31 mars 1716.

Il n'y avait rien de surprenant à ce que M. le Dauphin[1] aimât Mme la Dauphine; elle avait beaucoup d'esprit et était fort agréable quand elle en avait envie; son mari était dévot, d'humeur un peu mélancolique; elle était toujours gaie; cela l'animait et dissipait sa mélancolie, et comme il avait beaucoup de penchant pour les dames (comme tous les bossus) et qu'il était si pieux qu'il croyait commettre un grand péché en regardant une femme autre que la sienne, il est tout simple qu'il était fort épris d'elle. Je l'ai vu une fois loucher pour se rendre laid, parce qu'une dame lui avait dit qu'il avait de beaux yeux, mais ce n'était pas nécessaire, car le bon sire était déjà bien assez laid sans qu'il eût besoin de se rendre tel. Il avait une vilaine bouche, un teint maladif, il était fort petit, bossu et contrefait... Sa femme vivait bien avec lui, mais elle n'en était pas éprise, et elle le voyait tel que le voyaient les autres; le bon sire avait une taille affreuse et le visage n'était pas des plus beaux; je crois cependant qu'elle était touchée de la passion qu'il avait pour elle; il est certain qu'on ne saurait avoir un attachement plus vif que celui que le Dauphin avait pour sa femme... Il avait beaucoup de

[1] Le duc de Bourgogne.

bonnes qualités, était fort charitable; il a assisté beaucoup d'officiers, sans que personne le sût. Lorsqu'il était né, la joie avait été universelle[1].

31 mars 1716.

Trois ou quatre ans avant la mort de Monsieur, je me suis, pour lui plaire, réconcilié avec le chevalier de Lorraine; depuis il ne m'a plus fait de mal. Ce chevalier est mort si pauvre qu'il a fallu que ses amis payassent les frais de son enterrement. Il avait cependant cent mille écus de rentes, mais il était mauvais administrateur; ses gens l'ont toujours volé. Pourvu qu'ils lui donnassent mille pistoles quand il en avait besoin pour jouer et pour ses débauches, il les laissait dissiper et piller son bien à leur fantaisie. La Grançay lui a soutiré beaucoup d'argent. Il a fait une bien vilaine fin. Il était avec Mme de Maré, sœur de Mme de Grançay; il lui racontait qu'il avait passé toute la nuit en débauches et lui disait les plus grandes horreurs du monde; il fut alors frappé d'apoplexie, perdit aussitôt la parole et ne recouvra pas sa connaissance.

[1] Une appréciation judicieuse des qualités et des défauts de ce prince se trouve dans l'ouvrage de M. Léopold Monty : *M. le duc de Bourgogne*, in-8, 120 pages. Les flatteurs n'avaient pas même eu la patience d'attendre qu'il fût né pour en faire un prodige; voir la *Querelle des dieux sur la grossesse de Mme la Dauphine*, Paris, 1682, in-12. « Le duc de Bourgogne était grave, vertueux jusqu'à l'austérité, mais noble, délicat et tendre. Mme de Maintenon appelle son amour pour sa femme *effrayant*. Il croyait à de légères imprudences de sa part, plutôt qu'à des torts dont rien ne donne la preuve et dont on aime à la supposer exempte. » (*Notice sur la duchesse de Bourgogne* dans les *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles*, 1850.)

2 avril 1716.

Mon fils n'est plus un jeune homme d'une vingtaine d'années; il en a quarante-deux, aussi on ne peut lui pardonner à Paris de courir après les dames au bal comme un écervelé, lorsqu'il a toutes les affaires du royaume sur les bras. Lorsque le feu roi prit possession de sa couronne, tout était dans un état prospère; il pouvait donc se divertir, mais aujourd'hui il n'en est plus de même; il faut travailler nuit et jour afin de réparer ce que le roi ou plutôt ses ministres infidèles ont gâté.

14 avril 1716.

Je ne sais s'il est bien vrai que Mme de Maintenon ait fait empoisonner Louvois, mais il est sûr qu'il a été empoisonné, ainsi que son médecin qui l'avait fait périr[1]; en mourant ce médecin a dit : « Je meurs empoisonné, je l'ai bien mérité, pour avoir empoisonné mon maître, M. de Louvois, et cela dans l'espé-

[1] L'empoisonnement de Louvois est présenté comme chose certaine dans un couplet que fournissent les recueils manuscrits, mais ce sont là des autorités peu sûres :

Grand Louvois, lorsque du poison
Tu sentis la mortelle atteinte,
Une éternelle pâmoison
Nous saisit d'horreur et de crainte.

Saint-Simon affirme que Louvois a été empoisonné, et son récit charge le roi de ce crime. D'autres pensent que ce fut une vengeance du duc de Savoie, ou que Louvois s'empoisonna lui-même. L'abbé de Choisy dit dans ses *Mémoires* : « M. de Louvois mourut dans ce temps-là d'une manière assez brusque; sa famille fut persuadée qu'on l'avait empoisonné; je n'en crois rien; ces manières ne sont point du roi, qui commençait depuis plusieurs années à songer à son salut. »

rance de devenir médecin du roi, comme Mme de Maintenon me l'avait promis. » Mais on a voulu faire passer ici ce discours du docteur Séron pour une extravagance; si elle a empoisonné Louvois, c'est qu'il avait entrepris de lui résister et de désabuser le roi sur son compte; afin de mieux arriver à son but, il avait donné au roi le conseil de ne pas mener cette femme à l'armée. Le roi eut la faiblesse de lui raconter la chose, de là suivit la mort de Louvois. C'était un méchant diable qui ne craignait ni Dieu ni diable, mais il faut convenir qu'il a fidèlement servi son roi.

15 avril 1716.

Tant que M. le Dauphin[1] a été dans les mains de la grande princesse de Conti, j'ai été fort bien avec lui; mais depuis qu'il a passé dans les mains de Mme la Duchesse (*de Bourbon*), il a complétement changé à mon égard; il a fait comme si de sa vie il ne m'avait ni vue, ni connue.

16 avril 1716.

Le prince de Conti est certainement fort laid et d'une humeur et d'une figure très-désagréables; le visage n'est pas ce qu'il a de plus laid, mais il est fort petit et contrefait d'une façon effroyable; il est toujours distrait, et cela lui donne un aspect tout effaré, comme s'il n'était pas dans son bon sens; lorsqu'on s'y attend le moins, il tombe sur sa canne comme une grenouille. On y était si habitué chez le feu roi que lorsqu'on l'entendait tomber, on disait : « Ce n'est rien, c'est le prince de Conti qui tombe. » Sa femme n'est pas aussi

[1] Le grand Dauphin, fils de Louis XIV.

éprise de lui qu'il l'est d'elle, et c'est en effet chose impossible; mais elle est adroite et elle est bien avec lui; elle le gouverne absolument, et elle a si bien capté tous ses favoris qu'elle les a pour créatures. Elle est seigneur et maître de toute la maison. C'est une personne fort agréable, grande, bien faite, de bonne mine; elle a de beaux yeux et elle est toujours gaie. Son mari en est fort épris, ce qui est d'autant plus étonnant que les dames ne sont pas son faible, et, quand il va dans de mauvaises maisons, ce n'est que pour tourmenter les pauvres créatures qu'il y trouve. Avant son mariage, il n'avait eu d'attachement pour aucune femme, si ce n'est pour sa mère qui l'aimait beaucoup; quelque étrange qu'il soit, il a de l'esprit et il est à même de bien parler. Sa mère est jalouse de n'avoir plus de crédit sur son fils et de ce qu'il n'a plus d'affection que pour sa femme; cela occasionne beaucoup de querelles. La mère veut se séparer d'eux et prendre un hôtel à Paris, afin de ne plus être dans leur compagnie. Elle voudrait prendre son petit-fils avec elle et bien l'élever; la belle-fille ne le veut pas et elle entend garder son enfant, aussi sont-ils tous ensemble comme chiens et chats.

24 avril 1716.

L'ancien margrave d'Anspach était épris de Mlle d'Armagnac, mais il ne voulait pas en convenir; il disait qu'il n'avait jamais songé à l'épouser, car la familiarité qu'il y avait entre elle et le marquis de Villequier (aujourd'hui duc d'Aumont) l'avait choqué. La mère de cette demoiselle aurait voulu surprendre le mar-

grave couché avec sa fille, et on lui donnait beau jeu; mais il remarqua la chose et mit tant de modestie dans ses visites qu'on ne put le surprendre. A dire vrai, je l'avais prévenu d'être sur ses gardes, car je connaissais la mère pour une méchante femme.

28 avril 1716.

Le grand-père du duc de Noailles était un des hommes les plus polis du monde. Il avait un nez comme celui d'un hibou, une grande bouche, de vilaines dents noires et gâtées, une petite tête, un tout petit visage et un très-long corps maigre et tout voûté; il était toujours de mauvaise humeur et acariâtre. Son grand-père s'appelait Chimel. Mme de Cornuel, lisant un jour sa généalogie, s'écria : « Je m'étais toujours bien doutée, en voyant le duc de Noailles, qu'il fallait qu'il sortît des lamentations de Jérémie [1]. »

Quand le roi d'Angleterre, Jacques II, vint en France, Mme de Cornuel alla à Saint-Germain pour le voir. On dit peu de temps après, que notre roi travaillait à remettre ce prince sur le trône; Mme de Cornuel branla la tête et dit : « J'ai vu ce roi Jacques; notre roi a beau faire, il n'en fera jamais que de la sauce au pauvre homme. »

[1] Une des lettres de l'alphabet hébraïque, appelée *ghimel*, est la première lettre du mot par lequel commencent les lamentations du prophète dont il s'agit.

Mme de Cornuel est souvent citée, pour ses bons mots, dans les écrits du temps. Mme de Sévigné en parle à diverses reprises (Lettres du 7 octobre 1676, 3 novembre 1677, etc.). On trouve une notice sur cette dame à la suite de l'*Histoire de Ninon de l'Enclos*, par M. Quatremère de Roissy. *Paris*, 1824.

Elle alla à Versailles voir la cour ; c'était à l'époque où MM. de Torcy et de Seignelay étaient ministres ; tous deux étaient fort jeunes ; elle les vit, ainsi que la dame de Maintenon, et lorsqu'elle fut de retour, comme on lui demandait si elle était contente de son voyage, elle dit : « J'ai vu à la cour ce que je n'aurais jamais cru y voir, l'amour au tombeau et le ministère au berceau, » car la bonne Maintenon était déjà joliment vieille.

1er mai 1716.

Si mon père avait eu pour moi autant d'attachement que j'en avais pour lui, il ne m'aurait pas envoyée dans un pays aussi dangereux que celui-ci ; je n'y suis venue que par obéissance et contre mon gré.

La première Dauphine est morte tranquille et résignée. On l'a envoyée en l'autre monde tout comme si on lui avait tiré un coup de pistolet dans la tête.

2 mai 1716.

La vieille était implacable, et, lorsqu'elle avait une fois pris quelqu'un en haine, c'était pour la vie, et il était en butte à une persécution secrète qui ne cessait pas. Je l'ai éprouvé, et elle m'a tendu beaucoup d'embûches, auxquelles j'ai échappé avec le secours de Dieu. Cette femme était cruellement lasse de son vieux mari, qui la retenait dans sa chambre. Beaucoup de gens prétendent qu'elle a fait empoisonner le pauvre Mansard. On dit qu'elle avait découvert que Mansard voulait le même jour montrer au roi des papiers qui auraient prouvé combien cette femme s'était procuré d'argent sur les postes sans que le roi en eût connais-

sance. Le roi n'a de sa vie rien su de cette aventure, ni de celle de Louvois, car personne n'avait envie d'être empoisonné ; cela tenait les langues en respect.

5 mai 1716.

Avant que la vieille guenipe ne régnât ici, la religion était en France fort raisonnable ; mais elle a tout gâté et introduit toutes sortes de sottes dévotions, comme les rosaires, etc., etc. ; et lorsque des gens voulaient se montrer raisonnables, la vieille et le confesseur les faisaient jeter en prison ou exiler. Ils sont tous deux cause de toutes les persécutions qu'on a dirigées en France contre les pauvres réformés et les luthériens. Ce jésuite aux longues oreilles, le père La Chaise, a commencé cette œuvre d'accord avec la vieille guenipe, et le père Le Tellier l'a menée à fin ; c'est par là que la France a été entièrement ruinée.

5 mai 1716.

Le Dauphin n'avait pas un assez bon caractère pour savoir ce que c'est que la véritable amitié ; il n'a aimé que les gens qui lui procuraient du divertissement ; il a haï tous les autres. Il aimait volontiers qu'on l'entretînt sur la chaise percée, mais cela se passait d'une façon tout à fait modeste, car on lui tournait le dos en causant avec lui. Je me suis souvent entretenue de la sorte avec lui dans le cabinet de sa femme, qui en riait de tout son cœur [1].

Mme la Duchesse (*de Bourbon*) est fort divertis-

[1] Citons à ce sujet les observations de M. de Laborde (*Palais Mazarin*, note, p. 305) : « Le rôle presque politique qu'a joué la *chaise percée* dans toute cette époque permet d'en parler sans

sante et elle a des saillies fort agréables[1]; elle aime la table; tout cela faisait l'affaire du Dauphin; il trouvait tous les matins un bon déjeuner chez elle, et

fausse honte et nous autorise à dire qu'on en était réduit à ce meuble et au *passeres* provençal. Une des maîtresses d'Henri IV, Mme de Verneuil, voulait avoir son pot dans sa chambre (Tallemant, t. I, p. 83). Un mot de Marais, bouffon de Louis XIII, rapporté chez le même écrivain (t. III, p. 63), montre quel était l'usage suivi par le monarque. Tout le monde a lu les *Mémoires* de Saint-Simon; ils sont remplis de ces singuliers détails; nous indiquerons un seul passage de ce glorieux écrivain; la liberté avec laquelle il traite la question prouve à elle seule ce qu'elle avait de simple et d'ordinaire; il s'agit des habitudes du duc de Vendôme (t. V, p. 39). Quant à la malpropreté du dix-septième siècle, les gravures de Lagniet peuvent édifier le plus incrédule; la boutique de cet éditeur-graveur devait sa réputation à la large concession qu'il faisait au goût du public en publiant les sujets les plus orduriers. » Ajoutons que le comte de Brienne rapporte que toutes les entrées de la chambre de Sa Majesté (*de Louis XIV*) lui étaient permises et qu'il y entrait à toute heure, même dans la garde-robe quand S. M. était sur la chaise percée (*Mémoires*, t. II, p. 372). Ces étranges usages étaient aussi en vigueur à la cour d'Angleterre, comme le montre un passage des *Mémoires* de Brienne le père.

[1] On trouvera dans les *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 273, de longs détails sur la duchesse et sur son mari. Elle ne l'épargnait nullement, et, dans la manie qu'elle avait de lancer des couplets malins, elle fit sur son compte cette chanson qu'elle chanta plusieurs fois :

Cocu par un grand capitaine,
Gendre d'une Samaritaine,
Prince grâce à la Faculté,
Petit-fils d'une gourgandine,
D'où tiens-tu tant de fierté?
Serait-ce de ta bonne mine?

Le prince de Conti était ce grand capitaine; Mme de Montespan la Samaritaine, et on sait que le duc était contrefait.

Quant à la Faculté, il faut se souvenir que la trisaïeule du

le soir une collation. Ses filles ont les mêmes goûts, de sorte que le Dauphin passait la journée entière dans une société amusante. Il avait d'abord eu beaucoup d'attachement pour sa belle-fille (*la duchesse de Bourgogne*); mais, après qu'elle se fut brouillée avec Mme la Duchesse, il a complétement changé, et ce qui l'irrita encore, ce fut que la duchesse de Bourgogne fit décider le mariage de son fils, le duc de Berry, mariage qu'il ne voulait pas. En cette circonstance, il n'avait pas tort, et on n'a pas bien agi à son égard; j'en conviens, quoique ce mariage fût à notre avantage.

5 mai 1716.

La reine d'Espagne est restée plus longtemps chez madame sa mère que notre Dauphine [1]; aussi a-t-elle été beaucoup mieux élevée. La Maintenon ne s'entendait guère à l'éducation; pour gagner l'affection de la jeune Dauphine et pour en être aimée toute seule, elle

duc accoucha treize mois après la mort de son mari. La Faculté décida que le chagrin et la douleur avaient pu retarder l'accouchement du fils qu'elle avait mis au monde.

[1] Adélaïde de Savoie, femme du duc de Bourgogne. On trouve à son égard une courte et judicieuse notice dans les *Mélanges de littérature et d'histoire* publiés par la Société des bibliophiles, 1850; elle précède diverses lettres de cette princesse adressées au duc de Noailles et à Mme de Maintenon; nous en citerons seulement quelques lignes :

« Saint-Simon, si amer quand il blâme, trouve, pour la louer, « des grâces qui semblent inspirées par elle; Dangeau la fait « aimer par le simple récit de ses moindres actions... » Cette jeune princesse commit des imprudences; elle eut autour d'elle des observateurs malicieux et des fats jaloux de la compromettre, mais il n'y a nulle preuve qu'elle ait été coupable.

lui laissa faire toutes ses volontés. Cette jeune personne avait été bien élevée par sa vertueuse mère; elle était gentille et drôle, et la plaisanterie lui allait bien; elle n'était pas laide quand elle avait de belles couleurs. On ne saurait dire quelles folles têtes brûlées entouraient cette princesse; par exemple la maréchale d'Estrées. La Maintenon a été mal payée de lui avoir donné ces animaux insensés, car il en est résulté que madame la Dauphine n'a plus aimé sa société. Cependant la Maintenon, voulant en connaître la cause, tourmenta la princesse pour qu'elle le lui avouât. A la fin, la Dauphine lui dit que la maréchale d'Estrées lui répétait journellement : « Que voulez-vous faire auprès de cette vieille? ne soyez qu'avec des gens qui vous divertissent mieux que cette vieille carcasse; » et qu'elle y disait d'elle beaucoup de mal. La Maintenon m'a raconté cela elle-même depuis la mort de la Dauphine, pour prouver que c'était uniquement la faute de cette drôlesse si la Dauphine avait si mal vécu avec moi. Cela peut être vrai à moitié, mais il n'en est pas moins certain que la vieille vilaine l'avait excitée contre moi. Presque toutes les jeunes folles qui entouraient la Dauphine étaient des parentes ou alliées de la vieille; c'est par l'ordre de celle-ci qu'elles cherchaient à divertir et à amuser la princesse, pour qu'elle n'eût pas d'autre société que la leur et qu'elle s'ennuyât partout ailleurs.

6 mai 1716.

La reine d'Espagne (*femme de Philippe V*) est restée plus longtemps auprès de madame sa mère que notre Dauphine (*la duchesse de Bourgogne*); aussi

a-t-elle été bien mieux élevée. La Maintenon n'était pas du tout propre à faire une éducation. Mais quand la Dauphine est arrivée à l'âge de raison, elle s'est corrigée d'une façon étonnante et elle s'est bien repentie de ses enfantillages, ce qui montre qu'elle avait du jugement. Elle était agréable et enjouée; la plaisanterie lui convenait... Elle avait reçu de sa vertueuse mère de bons principes; lorsqu'elle arriva en France, elle était fort bien élevée; mais la vieille guenipe, voulant gagner son amitié et être seule à avoir ses affections, lui a laissé faire toutes ses volontés et ne l'a contrariée en aucun de ses caprices. Cela a duré jusqu'à l'année qui précéda le mariage du duc de Berry; elle désirait ce mariage par affection pour Mme d'Orléans, et elle conçut le désir d'obtenir de la part de tout le monde une estime supérieure à celle qu'on accordait à sa parente. Elle changea donc tout son genre de vie, devint réservée et raisonnable, enfin elle se souvint de sa première éducation, et, comme elle avait beaucoup de jugement, elle s'aperçut parfaitement de ses défauts; elle prit la résolution de s'en corriger et de se rendre agréable, et, en un mois, elle sut amener de son côté tous ceux dont elle s'était fait haïr. Elle a continué ainsi jusqu'à sa mort. Elle disait franchement combien elle regrettait d'avoir été si étourdie, mais elle s'excusait en disant que c'était chez elle le résultat de sa très-grande jeunesse, et qu'elle savait fort mauvais gré aux jeunes dames qui lui avaient donné de si mauvais exemples et de si mauvais conseils. Elle leur donna publiquement des marques de son déplaisir, et elle fit que le roi ne les

mena plus à Marly ; de cette façon, elle ramena tout le monde de son côté.

9 mai 1716.

Longtemps avant sa mort, le roi s'était entièrement converti et n'avait plus couru après les femmes ; il avait même exilé la duchesse de La Ferté, qui se posait comme éprise de lui. Quand elle ne pouvait le voir, elle avait son portrait dans son carrosse pour le regarder sans cesse. Le roi dit qu'elle le rendait ridicule, et il lui envoya l'ordre de rester dans ses terres. On a soupçonné aussi la duchesse de Roquelaure, de la maison de Laval, d'avoir fait la conquête du roi ; mais Sa Majesté ne s'est pas fâchée comme à l'égard de la duchesse de La Ferté. La médisance a beaucoup parlé de cette intrigue, mais je n'y ai pas mis le nez [1].

[1] Mme de Caylus s'exprime ainsi dans ses *Souvenirs :*

« Mlle de Laval avait un grand air, une belle taille, un visage agréable et dansait parfaitement bien. On prétend qu'elle plut au roi. Il la maria à M. de Roquelaure. » Saint-Simon en parle aussi sans la nommer, mais il mentionne son bouffon de mari. On fit sur cette duchesse de nombreux couplets disséminés dans les chansonniers manuscrits ; nous nous bornerons à en citer deux :

Nous portons des fontanges,
C'est la mode entre nous ;
Ne trouvez pas étrange
Si Roquelaure, aussi belle qu'un ange,
En donne à son époux.

Charmante Roquelaure,
Votre mari discret
Vous aime et vous adore,
Et sait qu'on vous a fait
Flon, flon, lariradondaine,
Flon, flon, lariradondon.

12 mai 1716.

Le roi de Sicile est toujours de mauvaise humeur, et il a constamment été disposé à se quereller avec ses maîtresses. Je suis étonnée de ce que la reine ait toujours eu pour lui un attachement sincère; c'est une femme d'un grand mérite; elle est encore mieux avec lui depuis qu'il est devenu dévot.

19 mai 1716.

Personne n'a approuvé la grande-duchesse[1] de quitter son mari, et cela d'autant plus qu'elle dit de lui toute sorte de bien, et qu'elle décrit la vie qu'elle menait à Florence comme un paradis terrestre. Elle ne regarde point comme un malheur d'avoir changé sa position, et toutes les grandeurs dont elle jouissait à Florence ne lui paraissent pas à comparer avec la liberté qu'elle a maintenant. Elle est amusante lorsqu'elle raconte son histoire. Je lui dis souvent : « Savez-vous bien, ma cousine, que vous parlez contre vous-même? — Ah! répond-elle, je m'en soucie fort peu, pourvu que je ne voie point ce grand-duc. »

20 mai 1716.

Mon fils n'est pas prodigue d'éloges; lorsqu'il donne des louanges, il faut que la vérité l'y contraigne. Je n'ai jamais été brouillée avec lui; il le fut grandement avec moi, il y a vingt-quatre ans, lorsqu'il se maria contre ma volonté; mais comme je l'aime, je lui ai pardonné. Je ne crois pas qu'à l'avenir nous

[1] Femme de Cosme III, grand-duc de Toscane ; c'était une princesse de la maison d'Orléans ; il en sera question plus loin.

soyons mal l'un vis-à-vis de l'autre. Si j'ai quelque chose à lui dire au sujet de sa conduite, je lui dis nettement ma façon de penser, et je ne me gêne point; il montre un grand respect pour moi.

21 mai 1716.

J'ai vécu en très-bonne intelligence avec le Dauphin pendant plus de vingt ans, et il avait grande confiance en moi, jusqu'à ce que Mme la Duchesse s'emparât de lui; dès lors il a changé entièrement avec moi; et comme après la mort de Monsieur, je n'ai plus chassé avec Son Altesse, je n'ai plus eu que peu de relations avec lui jusqu'à sa mort, et il s'est conduit comme s'il ne m'avait jamais ni vue ni connue. S'il avait eu un bon esprit, il aurait préféré la princesse de Conti à Mme la Duchesse, car elle avait un bien meilleur cœur, et elle l'aimait sans intérêt, tandis que l'autre n'aimait rien au monde et ne songeait qu'à ses plaisirs, à ses intérêts et à son ambition; aussi, pourvu qu'elle atteignît son but, elle se souciait fort peu du Dauphin, qui, par condescendance pour elle, a donné une preuve bien claire de sa faiblesse.

21 mai 1716.

Mme la Duchesse (*de Bourbon*) peut boire beaucoup sans être ivre [1]; ses filles veulent l'imiter, mais elles

[1] « Madame la Duchesse ne connaît de plaisirs qu'à table; le « vin est son Hippocrène, et quand elle a un peu trinqué, elle « fait les plus jolis vers du monde, et n'épargne ni le roi, ni le « petit duc son mari, ni qui que ce soit au monde » (*Lettres de Mme Dunoyer*, 1739, t. I, p. 12).

n'y réussissent pas ; elles ne sont pas maîtresses d'elles-mêmes comme Mme leur mère, et elles se trouvent bientôt ivres... On croirait que malgré toute son ambition, elle ne songe qu'à s'amuser et à divertir les autres. Elle sait si bien se plier aux goûts des gens, que chacun peut croire qu'elle trouve le plus grand plaisir à être avec lui ; mais dès qu'elle est dans une autre société, elle tourne en ridicule celle qu'elle vient de quitter.

22 mai 1716.

Ma fille ne manque pas de faire ses adieux lorsqu'elle approche du terme de sa grossesse ; elle s'attend à mourir, mais tout se passe bien... Lorsque la jalousie est entrée dans l'esprit, il n'y a pas moyen de l'arracher ; il faut de bonne heure savoir prendre son parti. Ma fille ne laisse rien remarquer, mais elle souffre souvent intérieurement, et il ne peut pas en être autrement ; elle chérit tendrement ses enfants. La femme que le duc aime et son mari ne lui laissent pas un liard ; ils le ruinent entièrement. Craon est un cocu, un misérable et faux personnage. Le duc de Lorraine sait bien que ma fille est instruite de tout, mais je crois qu'il lui sait gré de ne pas le tourmenter et de tout prendre en patience ; il vit bien avec elle, et elle a tant d'affection pour lui que, pourvu qu'il lui dise une couple de bonnes paroles, elle est tout à fait contente et joyeuse.

29 mai 1716.

Je ne puis nier que mon fils n'ait une grande inclination pour les femmes ; il a une sultane-reine,

Mme de Parabère. Sa mère, Mme de la Vieuville, était dame d'atour près de la duchesse de Berry; c'est là qu'il a fait sa connaissance. Elle est veuve, de belle taille, grande et bien faite; elle a le visage brun et elle ne se farde pas; une jolie bouche et de jolis yeux; elle a peu d'esprit, mais c'est un beau morceau de chair fraîche...[1] Mon fils est devenu effroyablement délicat, il ne pourrait plus se mettre à genoux sans tomber en faiblesse.

31 mai 1716.

Quand mon fils boit un peu trop, il ne fait pas usage de fortes liqueurs, mais de vin de Champagne[2]. Il ne se soucie pas de la chasse.

5 juin 1716.

Le cardinal de Richelieu, malgré tout son talent, a eu de grands accès de folie; il se figurait quelquefois qu'il était un cheval : il sautait alors autour d'un billard, en hennissant et faisant beaucoup de bruit pendant une heure, et en lançant des ruades à ses domestiques; ses gens le mettaient ensuite au lit, le couvraient bien pour le faire suer, et, quand il s'é-

[1] Il est plusieurs fois question, dans les *Mémoires* de Saint-Simon, de Mme de Parabère « qui a vécu si publiquement avec le régent et depuis avec tant d'autres. » On dit qu'un jour, rendant visite à Dubois, elle avait sous sa jupe un bâton dont elle régala tête-à-tête les épaules du visité, pour se venger de ce qu'il avait mal parlé d'elle au régent.

[2] De nombreux témoignages attestent l'intempérance du régent. Se trouvant un soir encore plus ivre que de coutume, il exigeait absolument que La Fare, son capitaine des gardes, lui coupât la main droite.

veillait, il n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé[1].

5 juin 1716.

Lorsque le grand Condé était amoureux de Mlle d'Épernon, il alla à l'armée et il s'habitua à de jeunes cavaliers; quand il revint, il ne pouvait plus souffrir les dames; il donna pour excuse qu'il était tombé malade et qu'on lui avait tiré tellement de sang, qu'on lui avait ôté toute force et tout amour. La dame qui aimait sincèrement le prince ne se paya pas de cette réponse; elle chercha à savoir ce qui en était, et lorsqu'elle connut la véritable raison de cette indifférence, elle en éprouva un tel désespoir qu'elle se retira au couvent des grandes Carmélites, renonça entièrement au monde et se fit religieuse[2].

[1] Nous avons consulté de nombreux écrits relatifs à Richelieu sans rien trouver qui confirme l'étrange récit de Madame. Tallemant des Réaux, si fertile en médisances et en anecdotes hasardées, est muet à cet égard.

[2] M. Monmerqué, dans son édition des *Petits Mémoires du comte de Coligny*, 1838, note, p. 49, observe que Madame se trompe sur les causes de la retraite aux Carmélites de Mlle d'Épernon. Cette aimable personne ne paraît pas avoir eu d'inclination pour le prince de Condé; elle honorait d'une honnête et tendre amitié le chevalier de Fiesque, tué au siége de Mardick. Peu après elle se fit carmélite. (*Mémoires* de Mme de Motteville, 1751, t. I, p. 369.) C'est Mlle du Vigeon qui a été aimée du grand Condé.

Une chanson du temps, en latin macaronique, contiendrait une sorte d'aveu, mais doit-elle être regardée comme authentique? Le duc d'Enghien, descendant le Rhône en 1643, avec le marquis de La Moussaye, fut surpris par un violent orage et fit, dit-on, ce couplet :

Carus amicus, Mussæus,
Ah! Deus bone! quod tempus!

9 juin 1716.

Mme d'Orléans paraît plus vieille qu'elle n'est, car elle met beaucoup de rouge et elle a le nez et les joues pendantes[1]; il lui est resté de sa petite vérole qu'elle branle la tête comme une vieille femme. Elle est tellement paresseuse qu'elle ne saurait faire deux pas; elle voudrait que les alouettes lui tombassent toutes rôties dans la bouche, et, comme nous ne sommes pas dans le pays de cocagne, cela n'arrive pas. Elle voudrait bien gouverner, mais elle ne comprend pas la véritable hauteur, elle a été trop mal élevée pour cela; elle sait vivre comme une simple duchesse, mais non comme une petite-fille de France.

16 juin 1716.

Le feu roi disait : « J'avoue que je suis piqué quand

Landerirette,
Imbre sumus perituri,
Landeriri.

La Moussaye riposta ainsi :

Securæ sunt nostræ vitæ,
Sumus enim Sodomitæ,
Igne tantum perituri,
Landeriri.

« Le b..... qu'il est et je le maintiens b..... sur les saints Évangiles, » dit le marquis de Coligny, mais il ne faut pas accueillir sans méfiance ce témoignage d'un ennemi passionné qui écrivait : « Je ne reprends jamais la plume que ma première pensée ne soit pour dire pis que pendre de M. le prince de Condé... Je proteste devant Dieu que je n'ai jamais connu une âme si terrestre, si vicieuse, ni un cœur si ingrat, ni si traître, ni si malin. »

[1] Elle avait de la beauté, de beaux bras, de belles mains, mais peu de proportion dans les traits. (*Souvenirs* de Mme de Caylus.)

je vois qu'avec toute mon autorité de roi, en ce pays-ci, j'ai eu beau crier contre les coiffures trop hautes, pas une personne n'a eu la moindre envie d'avoir la complaisance, pour moi, de les baisser. On voit arriver une inconnue, une guenille d'Angleterre, avec une petite coiffure basse : tout d'un coup toutes les princesses vont d'une extrémité à l'autre [1]. »

18 juin 1716.

J'ai entendu dire que ces deux amants (*le roi de Sicile et Mme de Verrue*) passaient des jours entiers à se quereller... Il est certain que notre bonne reine de Sicile est une personne vertueuse et la patience même. Le roi est beaucoup mieux avec Sa Majesté depuis qu'il n'a plus de maîtresse; car la dévotion a adouci son cœur et son caractère.

Je crois que Madame a eu plus de malheur que de torts; elle avait affaire à de bien méchantes gens sur le compte desquelles je pourrais dire bien des choses si je voulais. Madame était fort jeune, belle, agréable, pleine de grace; elle se trouva entourée des plus grandes coquettes du monde qui étaient les maîtresses des ennemis de Madame; ils ne cherchaient qu'à la jeter dans le malheur et qu'à la brouiller avec Monsieur. Mme de Coatquen était la maîtresse du chevalier de Lorraine sans que Madame le sût, et le maréchal de Turenne devint épris de cette dame. Madame avait confié au maréchal le secret de toutes les négociations secrètes avec l'Angleterre; il le dit à Mme de Coatquen

[1] Ceci se rapporte à une révolution dans les modes qu'introduisit lady Sandwich, ambassadrice d'Angleterre.

qu'il croyait sincèrement dévouée à Madame. Celle-ci alla, dans la nuit, trouver le chevalier de Lorraine et lui révéla tout. Le chevalier en prit occasion d'exciter Monsieur contre Madame; il lui dit qu'on le faisait passer auprès du roi pour un pauvre homme, incapable de savoir se taire et ne jouissant d'aucune confiance, puisqu'il était laissé à l'écart, tandis que les plus grandes affaires de l'État passaient par les mains de sa femme.

Monsieur voulait que Madame le mît au fait de tout; elle ne voulut pas lui raconter les affaires du roi son frère; c'est ce qui les brouilla. Elle fut irritée, elle fit chasser le chevalier de Lorraine et son frère M. de Marsan, mais il lui en coûta la vie.

22 juin 1716.

Les bâtards du feu roi, voulant qu'on pût juger leurs prétentions et celles des princes du sang, ont attiré à eux beaucoup de membres de la noblesse, et ils ont ensuite adressé une *supplique* tout à fait injuste contre les ducs et pairs. Mon fils n'a pas voulu recevoir leur pétition et leur a fait défendre de se réunir, parce que, dans leurs assemblées, il n'était question que de projets de révolte. Malgré cela, ils ont continué de s'assembler par l'entremise du duc du Maine et de sa femme, et ils sont devenus tellement insolents qu'ils ont envoyé à mon fils un mémoire et un autre au parlement, où il est établi que la noblesse seule a le droit de décider les contestations des princes du sang contre les princes légitimes. Trente nobles ont signé ce mémoire. Mon fils en a fait arrêter six des principaux;

trois ont été envoyés à la Bastille et trois à Vincennes. Ils se nomment MM. de Châtillon, de Rieux, de Beaufremont, de Polignac, de Clermont et d'O : ce dernier fait partie de la maison du comte de Toulouse, dont il est gouverneur. La femme de Clermont est dame auprès de la duchesse de Berry ; elle n'est pas des plus fines et elle a dit tout haut devant la duchesse de Berry : « Que les choses aillent comme elles pourront, mon mari et moi, nous donnerons notre vie et notre tête pour le comte de Toulouse, » ce qui montre clairement que tout ceci est suscité par les bâtards. Je dois remarquer combien ces gens sont ingrats. Châtillon était un noble très-pauvre dont le père avait une petite charge auprès de M. Gaston (*duc d'Orléans, frère de Louis XIII*) ; c'était un de ces emplois qui ne permettent pas à ceux qui en sont revêtus de dépasser l'antichambre et qui ne leur donnent pas le droit de monter dans les carrosses de leur maître; les vrais descendants de l'ancienne maison de Châtillon ne voulaient pas reconnaître le Châtillon qui a épousé la fille d'un procureur; ils soutenaient qu'il n'était point descendu de la véritable maison de Châtillon, mais seulement d'un de ses bâtards. Son fils était cadet dans les gardes du corps du roi [1], et lorsqu'en été les jeunes officiers allaient se baigner, ils amenaient avec eux le jeune chevalier de Châtillon pour garder leurs habits, et ils

[1] Nous trouvons dans les recueils manuscrits un couplet assez plat relatif à ce personnage :

Le chevalier de Châtillon,
Est un fort aimable garçon ;
Disant cela, l'on ne dit guere,
Laire, là, laire lon, laire.

lui donnaient un écu pour qu'il eût de quoi souper. Monsieur prit ce pauvre homme dans sa maison, lui fit obtenir le cordon bleu, l'engagea à recommencer son procès, lui donna de l'argent, et fit si bien qu'il gagna sa cause et qu'il fut déclaré membre de la maison de Châtillon[1]. Il le prit pour capitaine des gardes, lui accorda une forte pension que mon fils lui a continuée en lui laissant aussi son logement au Palais-Royal, et c'est dans ce même logement que cet ingrat a tenu ses réunions contre mon fils. Le grand-père de Rieux avait négligé que le roi en lui écrivant signa mon cousin; mon fils lui a rendu cet honneur, a donné à son frère une charge dans la gendarmerie et lui a encore fait d'autres grâces.

Châtillon a soulevé toute la noblesse contre mon fils, voilà la façon dont il a reconnu ses bienfaits. La femme de mon fils est consolée et contente, parce qu'elle pense que les affaires de son frère vont bien.

Paris, 23 juin 1716.

Les intentions de mon fils sont toujours droites et bonnes; s'il survient quelque chose qui ne devrait pas être, à coup sûr c'est l'œuvre d'un autre que lui. Il est trop bon et n'est pas assez méfiant, aussi est-il souvent trompé, car de méchantes gens qui connaissent sa bonté en abusent effrontément. Il est sûr que mon fils a assez d'instruction pour trouver moyen de

[1] Saint-Simon en parle à plusieurs reprises : « C'étoit l'homme de France le mieux fait; sa figure fit sa fortune chez Monsieur » (t. IX, p. 189; voir aussi t. XIX, 42); « il n'avoit ni pain, ni sens, ni esprit » (t. V, p. 231).

ne jamais s'ennuyer. Il connaît fort bien la musique et il ne compose pas mal; il peint très-joliment; il sait plusieurs langues et il aime à lire. Il est instruit dans la chimie et il comprend sans peine les sciences les plus difficiles. Tout cela n'empêche pas qu'il ne trouve de l'ennui à tout.

26 juin 1716.

Il y avait un Français réfugié en Hollande qui m'écrivait comment allait l'affaire du prince d'Orange; je m'imaginai que je rendrais service au roi en lui communiquant ce qu'on m'annonçait; je le fis. Le roi m'en sut gré et me remercia; le soir il dit en riant : « Mes ministres soutiennent que vous êtes mal instruite et qu'on ne vous a pas écrit un mot de vérité. » Je répondis : « Le temps apprendra qui est le mieux instruit des ministres de Votre Majesté ou de celui qui m'écrit; mes intentions ont été bonnes, monsieur. » Quelque temps après, lorsqu'il fut bien constaté que le roi Guillaume était en Angleterre, M. de Torcy vint me dire que je devrais lui faire part des nouvelles que je recevais; je lui répondis : « Vous avez assuré au roi que je ne recevais que de fausses nouvelles; sur cela j'ai ordonné qu'on ne m'en écrive plus, car je n'aime pas à débiter de fausses nouvelles. » Il rit comme il faisait toujours, et il dit : « Vos nouvelles se sont trouvées fort bonnes. » Je répondis : « Un grand et habile ministre doit en effet en avoir de plus sûres que moi, et il sait tout. » Le roi me dit : « Vous vous êtes moquée de mes ministres. » Je répondis : « Je leur rends ce qu'ils m'ont prêté. »

M. de Louvois seul était bien servi par ses espions, mais il n'épargnait pas l'argent; tous les Français qui étaient en Allemagne ou en Hollande étaient des espions à ses gages; maîtres de danse ou d'escrime, écuyers, serviteurs, dans toutes les cours. Après sa mort on n'a pas continué ce système; voilà pourquoi les ministres d'aujourd'hui sont si ignorants.

Lauzun a les idées les plus étonnantes du monde, et tout ce qu'il dit prend une tournure divertissante; par exemple, voulant faire savoir au roi que M. le comte de Marsan s'attachait fort à M. de Chamillard, alors ministre, il dit : « Sire, j'ai voulu changer de perruquier et prendre celui qui est le plus à la mode, mais je n'ai pu l'avoir, car il y a déjà quelques jours que M. de Marsan le tient renfermé chez lui, afin de faire des perruques pour toute la maison et tous les amis de M. de Chamillard. » Il dit cela du ton du monde le plus simple et comme s'il n'y avait pas entendu malice.

2 juillet 1716.

Il est certain que l'histoire de Théodora dans Procope [1] ressemble à celle de la guenipe. Il y a aussi

[1] Le parallèle est chargé; Théodora, fille d'une courtisane du plus bas étage, avait elle-même mené publiquement une conduite des plus déréglées, lorsque Justinien, séduit par ses charmes et la vivacité de son esprit, l'épousa, après en avoir fait sa maîtresse. Elle disposa à son gré de l'autorité souveraine, que l'aveuglement et la faiblesse de l'empereur ne lui disputaient pas. C'est dans ses *Anecdotes ou Histoire secrète* que Procope (voir l'article que lui a consacré le savant Daunou dans la *Biographie universelle*, t. XXXVI) a raconté sur Théodora des anecdotes d'un caractère tel, que les anciens éditeurs

dans l'histoire de Suède une dame de ce genre, une Hollandaise nommée Sigbritte, qui devint la femme de Christian II, roi de Suède, de Danemark et de Norwége. La ressemblance est tellement frappante, que je fus toute saisie quand je lus cela. Je ne puis comprendre qu'on l'ait laissé imprimer ici. Par bonheur pour l'abbé de Vertot, qui a écrit cette histoire, le roi n'a jamais aimé à lire; autrement le pauvre abbé eût, à coup sûr, été mis à la Bastille. Beaucoup de gens ont pensé qu'il avait fabriqué un récit à plaisir pour faire une plaisanterie, mais il jure fort et ferme qu'il n'a mis que ce qu'il a trouvé dans les annales de la Suède.

3 juillet 1716.

Mme de Montespan assistait une fois à une revue; quand elle fut auprès des soldats allemands, ils se mirent à crier : *Konigs Hure, Hure!* (voilà, voilà la catin, la catin du roi!) Le soir, le roi lui demanda comment elle avait trouvé la revue; elle répondit : « Parfaitement belle; je trouve seulement que les Allemands sont trop naïfs d'appeler toutes choses par leur nom, car je me suis fait expliquer ce que signifiait ce qu'ils criaient. »

N. B. Le duc d'Antin est le seul des enfants de Mme de Montespan qui ait été affligé de la mort de leur mère.

5 juillet 1716.

J'ai lieu d'être satisfaite de mon fils; il vit bien avec moi et ne me donne nul sujet de me plaindre de

ont retranché divers passages insérés en 1715 par La Monnoye dans le *Ménagiana*.

lui. Il me témoigne beaucoup d'égards, et je connais peu de gens en lesquels il ait plus de confiance qu'en moi.

7 juillet 1716.

Au moment où je termine ma lettre à la princesse de Galles, on est venu m'annoncer que Mme d'Orléans était en mal d'enfant; il était juste onze heures lorsque mon carrosse fut prêt; à midi trois quarts j'entrais dans l'antichambre et on me dit à voix basse : « Il y a près d'une heure que S. A. R. est accouchée très-heureusement. » Mais cela fut dit d'un ton si triste que je ne pus douter que Mme d'Orléans n'eût mis au monde une septième fille, et c'est malheureusement ce qui est arrivé.

11 juillet 1716.

Il est bien dommage que la jeune princesse de Conti ne soit pas avec des gens pieux et honnêtes, car elle a un fort bon naturel; mais elle est entourée d'une mauvaise compagnie, et elle a pour mari un vilain fou mal élevé; elle n'a de tous les côtés sous les yeux que de mauvais exemples; cela la gâte entièrement, et cela empêche qu'elle ne veille elle-même sur sa réputation, comme elle devrait le faire.

12 juillet 1716.

J'ai vu mon fils fort irrité contre mylord Stairs, parce qu'il croit que ce lord lui rend de mauvais services auprès du roi (*d'Angleterre*), et qu'il a empêché le roi de conclure une alliance intime avec la France et la Hollande. On lui a reproché d'avoir laissé partir le Prétendant; mais en cela il n'y a nullement de sa

faute : il a fidèlement et loyalement exécuté ce que le traité porte, c'est-à-dire de n'assister en rien le Prétendant, et de ne lui fournir ni argent ni armes. Il pense que les Anglais ne voient pas avec plaisir que leur roi s'allie avec la France.

13 juillet 1716.

On dit ici que Madame n'avait point de beauté, mais elle avait tant de grâce que tout lui allait bien; elle n'était pas capable de pardonner : elle voulut faire chasser le chevalier de Lorraine et elle y réussit, mais il ne l'a pas manquée. Il a envoyé de l'Italie le poison par un gentilhomme provençal qu'on appelait Morel, et, pour récompenser celui-ci, on l'a fait premier maître d'hôtel. Après qu'il m'eut amplement volée, on lui a fait vendre sa charge à un prix fort élevé. Ce Morel avait de l'esprit comme un diable, mais c'était un homme sans foi ni loi. Il m'a avoué à moi-même qu'il ne croyait à rien. Quand il a été au moment de mourir, il n'a pas voulu entendre parler de Dieu, et il a dit en parlant de lui-même : « Laissez ce cadavre, il n'est plus bon à rien. » Il volait, il mentait, il jurait, il était athée et sodomite; il en tenait école, et il vendait de jeunes garçons comme des chevaux; il allait au parterre de l'Opéra pour y faire ses marchés. Il est très-vrai que Madame a été empoisonnée, mais sans que Monsieur le sût. Lorsque ces coquins tinrent conseil entre eux pour décider que l'on empoisonnerait la pauvre Madame, ils discutaient s'ils devaient ou non en prévenir Monsieur. Le chevalier de Lorraine dit : « Non, ne le lui disons pas; il ne sau-

rait se taire. S'il n'en parle pas la première année, il nous fera pendre dix ans après. » Et l'on sait que ces misérables ajoutèrent : « Gardons-nous bien de le dire à Monsieur, qui le dirait au roi, qui nous ferait pendre. »

Ils ont fait croire à Monsieur que les Hollandais avaient donné à Madame un poison lent dans du chocolat. On voit ainsi que cette méchante Gordon n'a eu aucune part à cette affaire; mais elle a calomnié Madame auprès de Monsieur; elle en a dit beaucoup de mal à tout le monde, et lui a rendu tous les mauvais services qu'elle a pu : voilà la vérité.

Le chevalier de Lorraine avait mauvaise mine, parce qu'il avait deux fois eu le mal français; mais auparavant il avait fort bonne mine et était un bel homme, bien fait; si l'intérieur avait été aussi bien que l'extérieur, je n'aurais de ma vie rien eu à dire contre lui. Le maréchal de Turenne était un grand général et il avait de grands talents pour la guerre, mais à la cour il jouait un triste rôle. D'Effiat n'avait point empoisonné l'eau de chicorée, mais la tasse de Madame, et c'était bien imaginé : car l'on a bu l'eau de chicorée, mais personne ne boit dans notre tasse. La tasse ne fut pas rapportée aussitôt qu'on la demanda; elle s'était égarée, à ce qu'on dit; on avait voulu avoir le temps de la nettoyer et de la faire passer au feu. Un valet de chambre que j'ai eu et qui avait été au service de feu Madame (il est mort maintenant) m'a raconté que le matin, tandis que Monsieur et Madame avaient été à la messe, d'Effiat vint au buffet, il trouva la tasse et la frotta avec un papier. Le valet

de chambre lui dit : « Monsieur, que faites-vous à notre armoire et pourquoi touchez-vous à la tasse de Madame? » Il répondit : « Je crève de soif, je cherchais à boire, et voyant la tasse malpropre, je l'ai nettoyée avec du papier. » Le soir, Madame demanda de l'eau de chicorée ; aussitôt qu'elle eut bu, elle s'écria qu'elle était empoisonnée. Ceux qui étaient là burent de la même eau, mais non de celle qui était dans la tasse ; ils ne purent donc avoir aucun mal. Il fallut la porter au lit ; elle se trouva de plus mal en plus mal, et mourut deux heures après minuit dans d'effroyables souffrances[1].

16 juillet 1716.

Je suis d'avis que la duchesse de La Vallière a tou-

[1] M. Walckenaër, dans ses *Mémoires* sur Mme de Sévigné (t. III, p. 220 et 461), n'hésite pas à regarder comme positif l'empoisonnement de Henriette d'Angleterre ; ce fut le chevalier de Lorraine qui, de son exil à Rome, envoya le poison à ses complices, le comte de Beuvron et le marquis d'Effiat. Voir les nombreux auteurs qu'il cite à cet égard, et notamment les *Lettres* de Mme de Sévigné (12 février 1672), les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, redigées par M. Mignet (t. III, p. 184, 186, 208), la *Biographie universelle* (t. XX, art. de M. Monmerqué). M. Sismondi est, de tous les historiens, celui qui a le mieux raconté cette mort ; il hésite dans son opinion, et ne semble pas bien persuadé que le duc d'Orléans ne fût pas coupable ; puis il incline ensuite vers le choléra-morbus. Mais les caractères de l'agonie de la princesse n'ont point le caractère de cette maladie. Selon M. Walckenaër, le poison est constaté par la description de l'état des viscères, dans le procès-verbal d'autopsie, quoique ce procès-verbal conclût qu'il n'y a pas eu d'empoisonnement. Saint-Simon, t. VI, p. 245, raconte l'empoisonnement de Madame et le rôle de d'Effiat tout comme la Palatine ; il nomme, p. 244, Beuvron, capitaine des gardes, comme un des complices. Voir aussi La Place, *Pièces intéressantes et peu connues*, t. I, p. 208.

jours bien aimé le roi ; la Montespan l'a aimé par ambition, la Soubise par intérêt, et la Maintenon par l'un et l'autre motif. La Fontange l'a beaucoup aimé aussi, mais en héroïne de roman ; elle était terriblement romanesque. Ludre l'a aussi aimé, mais cet amour a bientôt passé. Pour Mme de Monaco, je ne voudrais pas mettre la main au feu qu'elle n'ait pas couché avec le roi. Pendant que le roi était amoureux d'elle, Lauzun tomba pour la première fois en disgrâce ; il avait une affaire réglée avec sa cousine, mais en secret. Il lui avait défendu de voir le roi, et une fois qu'elle était assise par terre et qu'elle entretenait le roi, Lauzun, qui, en sa qualité de capitaine des gardes, se trouvait dans la chambre, fut saisi d'une telle jalousie qu'il ne put se contenir, et que, faisant semblant de passer, il marcha si rudement sur la main que Mme de Monaco avait appuyée contre terre qu'il faillit l'écraser ; le roi, qui par là remarqua la chose, le réprimanda ; Lauzun répondit avec arrogance ; alors il fut envoyé pour la première fois à la Bastille [1].

19 juillet 1716.

M. le Dauphin vécut très-bien avec sa femme durant deux ou trois ans, c'est-à-dire tout le temps que la vieille fut satisfaite de la pauvre Dauphine ; mais dès qu'il y eut un peu de froideur entre elles, alors la vieille Montchevreuil se mit à dire au Dauphin que sa

[1] « Le roi eut envie de Mme de Monaco ; son cousin Lauzun, du temps qu'elle étoit fille, avoit eu ses bonnes grâces ; il étoit encore fort amoureux d'elle, et il parla au roi sur son chapitre avec tant de hauteur et de fierté qu'il fut mis à la Bastille. » (*Mémoires* de La Fare.)

femme ne l'aimait pas; qu'elle n'avait d'attachement que pour la Bessola [1]; que tout le monde le regardait comme un sot, puisqu'il passait toute la journée dans une chambre où l'on parlait plus en allemand qu'en français; que la Bessola était la confidente des galanteries de la Dauphine [2]; que pour la ramener à lui, il fallait qu'il lui donnât de la jalousie et fît des parties de plaisir avec les filles d'honneur. Je tiens tous ces détails de la Dauphine elle-même, car son mari, qui l'aimait encore, lui raconta tout; mais la vieille sorcière revint si souvent à la charge et donna au Dauphin tant d'occasions dans les promenades, qu'il finit par devenir fortement amoureux de Mlle de Rambure [3], qui fut depuis Mme de Polignac; dès que cet amour commença, toute amitié pour la Dauphine disparut.

20 juillet 1716.

J'ai souvent entendu la Maintenon dire en plaisan-

[1] Femme de chambre allemande que la Dauphine avait amenée avec elle, et qui avait une grande influence sur sa maîtresse.

[2] La Dauphine mena toujours une conduite irréprochable; nous lisons dans les *Mémoires de la cour de France*, par Mme de La Fayette (1731, p. 199), que M. de la Trémoïlle, s'étant avisé d'en faire l'amoureux publiquement, elle lui fit défendre de se présenter devant elle.

[3] « Elle étoit vive, hardie, avec l'esprit qu'il faut pour plaire sans être belle. » (*Souvenirs* de Mme de Caylus. Sa mère, la marquise de Rambure, est fort maltraitée dans la *France devenue italienne*, qui lui reproche d'aimer le jeu, de s'encanailler aisément, et qui raconte en fort grands détails son intrigue avec le duc de Caderousse. La marquise de Montchevreuil, née Boucher d'Orçay, était une des personnes les plus en faveur auprès de Mme de Maintenon.

tant : « J'ai été trop loin et trop près des grandeurs pour savoir ce que c'est [1]. »

21 juillet 1716.

Autrefois on m'appelait toujours sœur pacifique parce que je faisais mon possible pour maintenir l'harmonie entre Monsieur et sa cousine, la grande Mademoiselle, ainsi qu'avec la grande-duchesse [2]; ils se querellaient fort souvent et comme de vrais enfants pour les plus grandes bagatelles du monde... Monsieur était jaloux de ses enfants; il les tenait tant qu'il pouvait éloignés de moi; il me laissait avoir plus d'autorité sur ma fille et sur la reine de Sicile que sur mon

[1] Il s'en fallut de peu que la veuve de Scarron ne devînt point la femme de Louis XIV. Le paralytique écrivain s'imagina que le soleil de l'Amérique pourrait rendre à ses membres leur souplesse; il s'intéressa pour mille écus dans une compagnie des Indes, qui voulait fonder un établissement dans la Guyane, et il se mit en route au commencement d'octobre 1652. Le gazetier Loret, à l'affût de tous les petits événements du jour, ne manque point de consigner celui-ci dans sa *Muse historique;* il annonce que Scarron :

Est sorti de cette cité,
Ayant sa femme à son côté,
Ou du moins en estant bien proche,
Lui dans une chaise, elle en coche,
Pour, devers la ville de Tours,
Aller attendre quelques jours
L'embarquement pour l'Amérique.

Arrivé à Tours, Scarron apprit que les directeurs de la compagnie avaient déjà fait de mauvaises affaires, et que la flotille qui devait porter les colons en Amérique, ne partirait pas. Il revint à Paris, il y mourut peu d'années après; on connait le reste de l'histoire de sa veuve.

[2] La duchesse de Toscane et Mademoiselle (*de Montpensier*) étaient filles de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

fils, mais il ne pouvait empêcher que je ne lui disse nettement la vérité. Ma fille n'a, de sa vie, rien fait qui pût me donner de l'inquiétude.

Feu Monsieur n'aimait pas la chasse. Si ce n'est à la guerre, il n'a de sa vie pu se résoudre à monter à cheval. Il écrivait si mal qu'il m'apportait souvent, pour les lire, les lettres qu'il avait faites, et il disait en riant : « Vous êtes, madame, accoutumée à mon écriture ; lisez-moi un peu cela, je ne sais ce que j'ai écrit. » Nous en avons souvent ri de bon cœur.

22 juillet 1716.

Je n'ose pas penser à ce que le roi m'a dit à son lit de mort ; il y avait dans sa chambre toutes les personnes qui avaient le droit d'y entrer et tous les membres de la famille royale, excepté Mme la Princesse et Mmes ses filles, la princesse de Conti et Mme de Vendôme ; ces trois dernières n'ont pas vu le roi. Il a recommandé l'union à ses filles légitimées. J'ai été la cause innocente de ce que le roi leur a dit de désagréable ; en l'entendant dire : « Je vous recommande surtout d'être unis, » je crus qu'il disait cela pour moi et pour la femme de mon fils, et je répondis : « Oui, je vous obéirai, Monsieur ; » le roi se retourna alors vers moi et dit d'une voix rude : « Vous croyez que je dis cela pour vous : non, non, vous êtes raisonnable et je vous connais ; c'est à ces princesses que je parle qui ne le sont pas autant que vous. »

24 juillet 1716.

Madame de Colonne a beaucoup d'esprit ; notre roi en a été tellement amoureux que, si son oncle le cardi-

nal l'avait voulu, il l'aurait épousée. C'était pourtant louable du cardinal Mazarin de n'avoir pas voulu souffrir ce mariage[1]; d'ailleurs ce cardinal ne valait absolument rien du tout.

25 juillet 1716.

Le duc du Maine pensait qu'il pourrait épouser ma fille; mais des marchands qui étaient chez Mme de Montespan l'entendirent qui parlait à Mme de Main-

[1] M. de Laborde (*Palais Mazarin*, p. 208-228) donne des détails fort circonstanciés au sujet de l'attachement du roi pour Marie de Mancini; il cite de nombreuses lettres du cardinal, et réfutant « un jugement qui n'en est pas moins erroné parce qu'il est devenu populaire sous la plume légère de Voltaire, » il montre que le cardinal n'hésita pas un instant à sacrifier ses intérêts personnels à la gloire du roi et au bonheur de la France. Forcé de quitter Paris pour se rendre à la frontière, il exila sa nièce à La Rochelle.

« Si nous avions trouvé dans la vie du cardinal et, en général, dans l'histoire des hommes d'État, de quelque temps et en quelque pays que ce soit, un plus bel exemple de noble abnégation et de complet dévouement, nous l'aurions cité et nous mettons au défi quiconque sait l'histoire d'y rencontrer un pendant. » M. de Laborde transcrit à cet égard un long passage des *Mémoires* de l'abbé de Choisi (1727, t. I, p. 85); nous y renvoyons. La correspondance de Guy Patin nous offre aussi trois lignes à citer : « La reine a envoyé chez les religieux pour « faire prier Dieu, afin qu'il plût à sa sainte bonté de détourner « le roi d'un dessein qu'il a. N'est-ce pas celui-là d'épouser la « nièce du Mazarin? » (Lettre du 21 juin 1655, t. II, p. 183.)

Bayle a consacré le chapitre LXXI des *Questions d'un provincial* à établir que l'entrevue du roi et de Marie de Mancini n'est qu'une fable romanesque. Marie n'était point jolie, comme le portrait qu'en a tracé Mme de Motteville (*Mémoires*, t. IV, p. 461) en fait foi, mais elle était séduisante et spirituelle. Sa séparation d'avec son mari, ses aventures bizarres, ne doivent pas nous occuper ici.

tenon de ce mariage; ces dames ne pensaient pas que des gens du commun pussent les comprendre; ils prirent la parole et dirent : « Mesdames, ne vous y jouez pas; il vous en coûtera la vie si vous faites ce mariage. » Cela empêcha la chose; Mme de Maintenon fut effrayée, elle alla trouver le roi et le pria de ne plus y penser.

26 juillet 1716.

Le chevalier d'Orléans est fils de la Sery qui a été une de mes filles d'honneur; le margrave d'Anspach en a aussi été amoureux. Mon fils a acheté pour le chevalier au maréchal de Tessé la charge de général des galères; il le fera chevalier de l'ordre de Malte afin qu'il ne puisse se marier, car mon fils ne veut pas que de ses bâtards provienne une race, et il a fait un abbé de celui de ses bâtards qu'il n'a pas reconnu et qui ressemble tellement à Mlle de Valois que, si on les voit l'un près de l'autre, on ne peut douter qu'ils ne soient frère et sœur. Le chevalier ne ressemble à personne, ni à son père, ni à sa mère, ni à ses frères, ni à ses sœurs; je ne sais où mon fils l'a pêché; c'est un bon enfant et il ne manque pas d'esprit. L'abbé a dix-huit ans; il est fils de la Florence, qui était une fort belle personne, danseuse à l'Opéra. Mon fils a eu aussi de la comédienne Desmares une fille qui a quatorze ans; la mère joue encore chaque jour.

4 août 1716.

Le roi était tellement attaché aux vieux usages de la maison royale qu'il n'y aurait rien changé pour tout au monde. Mme de Fiennes avait l'habitude de dire que dans la maison royale on tenait si bien aux usages et

coutumes, que la reine d'Angleterre était morte avec un *toquet* sur la tête. C'est un petit bonnet que prennent les enfants lorsqu'on les met au lit.... Quand le roi voulait quelque chose, il ne permettait pas que l'on raisonnât; il fallait faire de suite et sans réplique ce qu'il avait commandé. Il était trop accoutumé au *tel est notre bon plaisir* pour souffrir des observations. Il était fort sévère pour l'étiquette qu'il avait établie chez lui[1].

4 août 1716.

La fille de la comédienne ressemble un peu à sa mère; on l'a élevée à Saint-Denis dans un couvent, mais elle n'a pas du tout les goûts d'une religieuse. Lorsque mon fils la fit venir, elle ne savait pas qui elle était, et lorsqu'il lui dit qu'il était son père, elle fut transportée de joie, car elle s'imagina être la fille de la Sery et la sœur du chevalier; elle pensait ainsi qu'elle serait reconnue; mais quand mon fils lui eut dit que cela ne pouvait être et qu'elle était la fille de la Desmares, elle se mit à pleurer amèrement.

Le chevalier d'Orléans est un bon enfant, mais il

[1] M. Barrière, dans son *Essai sur les mœurs et les usages du dix-septième siècle* (en tête des *Mémoires de Brienne*, 1828, 2 vol. in-8), donne, d'après le *Traité des droits du roi et de la couronne de France*, de curieux détails sur l'étiquette dont Louis XIV avait réglé les plus minutieux détails. « Quand « on parcourt ce singulier code qui, dans leur palais, dans « leur intérieur le plus intime, asservissant les princes, les prin- « cesses et le monarque lui-même aux règles du service, ne « leur laissait le libre usage ni de leurs bras, ni de leurs mains, « ni de leur volonté, on ne sait s'il faut sourire ou s'il faut les « plaindre. Il y a de quoi guérir de l'envie d'être roi. »

n'est ni joli ni beau[1]. Il est dommage que l'abbé soit un bâtard, il est bien élevé, il n'est point laid de figure; il a beaucoup d'esprit et il a fait d'excellentes études.

5 août 1716.

Un officier de marine, homme de beaucoup d'esprit et nommé M. Hautmont, avait fait les vers suivants contre le cardinal Mazarin, qui le fit mettre pour dix-huit mois à la Bastille :

Creusons tous le tombeau
A qui nous persécute ;
A ce Jules nouveau,
Cherchons un nouveau Brute ;
Que le jour sera beau,
Si nous voyons sa chute.

7 août 1716.

J'ai une fois été terriblement grondée dans un petit voyage de Manheim à Heidelberg. J'étais assise dans le carrosse auprès de Son Altesse, feu mon père et un envoyé de l'Empereur, le comte de Koenniyseck était en face de moi; j'étais alors aussi maigre et aussi légère que je suis maintenant grosse et lourde. Un cahot me fit perdre l'équilibre, je tombai sur la figure du comte; ce n'était pas ma faute, mais je n'en fus pas moins vertement réprimandée, car Son Altesse n'entendait pas la raillerie; il fallait tenir devant elle la chandelle droite.

[1] Ce chevalier survécut de longues années à son frère : il mourut au Temple à l'âge de quarante-six ans. « Il était fort aimable et avait été extrêmement débauché; mais depuis deux ans il s'était jeté dans une dévotion si austère qu'elle l'a plus épuisé que ses débauches. On dit qu'à force de faire des aumônes il laisse beaucoup de dettes. » (*Journal* de Barbier, juin 1748, t. III, p. 35.)

10 août 1716.

Une actrice de l'Opéra, qui est morte, Mlle d'Uzé [1], a été fort en faveur auprès de mon fils; mais il ne l'a pas longtemps gardée. A sa mort, on a trouvé que, bien qu'elle ait eu des enfants, ni elle, ni sa mère, ni sa grand'mère, n'avaient jamais été mariées.

11 août 1716.

A Marly, le roi n'avait pas la moindre cérémonie. Il n'était permis ni aux ambassadeurs, ni aux envoyés d'y venir; il ne s'y donnait pas d'audience; il n'y avait pas d'étiquette et tout courait pêle-mêle. A la promenade, le roi faisait mettre le chapeau aux hommes, et, dans le salon, il était permis à tout le monde, jusqu'aux capitaines et sous-lieutenants de la garde à pied, de s'asseoir. Cela m'a donné tant de dégoût pour le salon que je n'ai jamais voulu y rester.

11 août 1716.

On ne saurait mieux danser et avec plus de grâce que Mme la Duchesse (*de Bourbon*) et ses filles; mais la mère danse encore mieux que les filles... Dans cette maison la malice passe pour de l'esprit. Les trois sœurs, Mme la Duchesse, Mme d'Orléans et la princesse de Conti sont toutes trois comme si elles n'étaient pas sœurs; il n'y a entre elles ni attachement, ni confiance réciproques; elles vivent entre elles sur un pied de cérémonie comme des personnes étrangères.

[1] On trouve dans les *Mélanges* de Boisjourdain (1807, t. I), au sujet de cette actrice et du régent, une anecdote que nous nous dispenserons de transcrire.

12 août 1716.

Mlle de Chartres danse bien, chante encore mieux; elle a une voix étendue et belle; elle déchiffre la musique à livre ouvert et elle comprend parfaitement l'accompagnement. Elle chante sans faire les moindres grimaces. Elle persiste fermement à se faire religieuse, mais je ne puis croire qu'elle en ait la vocation, car elle a tous les goûts d'un garçon; elle aime les chiens, les chevaux, la chasse, les coups de fusil; elle ne craint rien au monde et ne se soucie nullement de ce qu'aiment les femmes. Elle ne se préoccupe pas du tout de sa figure, quoiqu'elle ne soit point laide et qu'elle soit bien formée.

13 août 1716.

Monsieur n'a jamais inquiété sa femme au sujet de sa galanterie avec le roi son frère; il m'a raconté toute la vie de Madame, et il n'aurait pas passé cela sous silence, s'il l'avait cru[1]. Je crois donc qu'en cette circonstance on a été injuste envers Madame. Ç'aurait été vraiment par trop fort : le frère et le neveu, le père et le fils ensemble, ç'aurait été effroyable!

[1] Voici comment Mme de La Fayette, dans son *Histoire de Madame Henriette*, s'exprime sur ce point délicat : « Elle ne pensa plus qu'à plaire au roi comme belle-sœur; je crois qu'elle lui plut d'une autre manière, je crois aussi qu'elle pensa qu'il ne lui plaisoit que comme un beau-frère, quoiqu'il lui plût peut-être davantage, mais enfin, comme ils étoient tous deux infiniment aimables, et tous deux nés avec des dispositions galantes, qu'ils se voyoient tous les jours au milieu des plaisirs et des divertissements, il parut aux yeux de tout le monde qu'ils avoient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les grandes passions. »

13 août 1716.

M. le Dauphin ressemblait beaucoup à la reine. Il a eu de la comédienne Raisin une fille qu'il n'a jamais voulu reconnaître. La princesse de Conti qui, depuis la mort de Monseigneur, a pris soin de cette enfant, l'a mariée à un gentilhomme nommé d'Avaujour. Le Dauphin était tellement fatigué du duc du Maine qu'il avait juré que, de sa vie, il ne reconnaîtrait aucun de ses bâtards.

13 août 1716.

La vieille guenipe n'a pas eu beaucoup de temps pour lire, car elle avait fort à faire à lire toutes les dépêches qu'on lui adressait pour lui rendre compte de tout ce qui se passait à Paris et à la cour. Il y avait parfois des paquets de vingt à trente feuillets; elle les montrait au roi selon sa convenance et suivant qu'elle aimait ou haïssait les gens.

14 août 1716.

Henri IV fut averti une fois qu'une de ses maîtresses lui était infidèle. Elle avait donné rendez-vous au duc de Bellegarde[1], lorsqu'elle pensait que le roi ne viendrait pas chez elle. Le roi fit épier le moment où son rival serait auprès de la belle, et, lorsqu'il le sut, il alla la trouver. Elle était au lit et se plaignait d'un grand mal de tête. Le roi lui dit qu'il fallait qu'elle lui donnât à souper, car il avait grand'faim. Elle répondit

[1] Roger de Termes, duc de Bellegarde, né en 1563, mort en 1636. Il passe pour avoir été l'amant de Gabrielle d'Estrées, dont il eut la maladresse de faire à Henri IV un portrait séduisant. Le roi lui enleva la belle, et le favori fut exilé.

qu'elle n'avait pas songé à souper et qu'on n'avait gardé pour elle qu'une paire de perdrix. Le roi répliqua que c'était bien et qu'on apportât les perdrix. On apporta encore bien autre chose, car un souper avait été préparé pour le duc de Bellegarde. Quand les perdrix arrivèrent, le roi en prit une, la mit sur un morceau de pain et jeta le tout sous le lit. La dame fut effrayée et dit : « Sire, que faites-vous? » Le roi répondit en riant : « Madame, ne faut-il pas que tout le monde vive? » Il se leva ensuite et se contenta de lui avoir fait peur [1].

15 août 1716.

J'ai vu M. de La Mothe (*le Vayer*); avec tout son talent, il allait vite comme un fou. Il portait des bottes fourrées, un bonnet doublé aussi de fourrures qu'il ne quittait jamais, un grand rabat et un habit de velours noir [2].

17 août 1716.

La vieille guenipe ne manque pas de capacité; elle parle fort bien quand elle veut. Elle n'aimait pas qu'on

[1] Tallemant (*Historiettes*, t. X, p. 73) raconte un trait semblable de François Ier et de Brissac, amant de la duchesse d'Étampes, mais avec quelques différences : le duc, sur le point d'être surpris, se jeta dans un cabinet dont la clef fut retirée; le roi demanda des confitures qui étaient dans le cabinet, et Brissac sauta par la fenêtre (voir Dreux du Radier, *Anecdotes des reines et régentes de France*, 1808, t. VI, p. 21). Les deux anecdotes sont peut-être apocryphes.

[2] La Mothe le Vayer, écrivain paradoxal et hardi. Il a joui d'une grande réputation qu'il méritait à certains égards. Il est l'objet d'un *Essai* de M. Étienne, 1849. Voir aussi le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. III, p. 496, et l'*Analecta-Biblion*, t. II, p. 312.

lui donnât le titre de marquise; elle voulait qu'on l'appelât Mme de Maintenon tout court.

Elle a montré de toutes les façons la haine qu'elle avait contre moi; par exemple, quand la reine d'Angleterre allait à Marly et qu'elle faisait des promenades à pied ou en voiture avec le roi, lorsqu'on revenait, la reine et la princesse d'Angleterre, Mme la Dauphine et les princesses allaient avec le roi, et j'étais la seule qu'on renvoyât.

18 août 1716.

La seconde Dauphine était délicate et même malingre; le docteur Chirac assura jusqu'à la fin qu'elle guérirait, et, en effet, si on ne l'avait laissée se lever pendant qu'elle avait la rougeole et qu'elle était en sueur, et si on ne l'avait saignée du pied, elle vivrait encore. Immédiatement après la saignée, au lieu de rouge comme du feu, elle devint pâle comme une morte et se trouva extrêmement mal. Quand on la fit sortir du lit, je m'écriai qu'il fallait au moins attendre que la sueur fût passée pour la faire saigner. Chirac et Fagon s'obstinèrent et se moquèrent de moi. La vieille guenipe vint à moi et me dit : « Voulez-vous être plus habile que tous ces docteurs qui sont là? » Je répondis : « Non, madame, mais il ne faut pas être fort habile pour savoir qu'il faut suivre la nature, et puisqu'elle incline à la sueur, il serait bien mieux de suivre cette voie que de faire lever une malade en transpiration pour la faire saigner. » Elle haussa les épaules et sourit ironiquement; j'allai de l'autre côté et je ne dis plus un seul mot [1].

[1] « Le public voulut que la duchesse de Bourgogne fût morte

24 août 1716.

Mme de Montespan était très-amusante et on ne s'ennuyait jamais avec elle. Elle aimait extrêmement le jeu[1].

1er septembre 1716.

Mon docteur n'est pas un charlatan et n'aime pas les remèdes; mais mes gens, qui sont très-intéressés, craignent que ma mort ne leur fasse perdre leurs charges, de sorte qu'ils le tourmentent afin qu'il me donne des drogues. La peur qu'a eu la princesse de Galles au sujet de l'accident arrivé à la comtesse de Buckeburg, dont elle croyait la jambe cassée, est bien naturelle, mais je crains qu'il n'en résulte quelque chose de fâcheux pour l'enfant dont elle est enceinte. Nous avons eu ici, ces jours-ci, un exemple terrible

pour avoir pris du tabac dans une tabatière qu'elle avoit perdue pendant trois semaines, et qu'elle retrouva sur sa toilette. » (*Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 54.) « On la crut empoisonnée; il est aujourd'hui démontré qu'ils furent tués par les médecins, véritables assassins de ce temps où l'art de guérir était resté en arrière de tous les autres; les saignées arrêterent l'éruption de la rougeole. Les détails de leur fin ne laissent point de doute à cet égard. » (*Notice* déja citée, insérée dans les *Mélanges de la Société des bibliophiles*.)

[1] On lit dans les *Lettres inédites de Feuquières*, Paris, Leleux, 1846, t. IV, p. 227 : « Le jeu de Mme de Montespan est monté à un tel excès, que les pertes de cent mille escus sont communes. Le jour de Noël elle perdoit sept cent mille escus; elle joua sur trois cartes cent cinquante mille pistoles et les gagna, et, à ce jeu-là, on peut perdre ou gagner cinquante ou soixante fois en un quart d'heure. » Nous voyons dans le *Supplement aux Memoires* de Bussy, 1734, p. 76, qu'en une nuit Mme de Monte-pan perdit quatre cent mille pistoles contre la banque, et les regagna à la fin.

de ce genre : la jeune marquise de Béthune, sœur du duc de Gèvres, est heureusement accouchée d'un beau garçon ; mais comme elle avait été fort effrayée en voyant dans une église un mendiant auquel un cancer avait rongé toute la chair de la poitrine, il s'est trouvé que l'enfant avait sur la poitrine et sur la figure un mal comme une toile d'araignée. Il est mort après avoir été baptisé. On a cent exemples de ce genre, de sorte que je m'inquiète à l'égard de la princesse de Galles.

4 septembre 1716.

La guenipe n'a jamais pu pardonner au roi de ne l'avoir pas déclarée reine. Elle s'est donnée devant le roi d'Angleterre pour tellement pieuse et humble que la reine la prenait pour une sainte. La vieille guenipe sait bien que je suis une Allemande qui n'a pu, de sa vie, souffrir une mésalliance, et elle s'est figurée que c'était à cause de moi que le roi ne voulait pas déclarer son mariage : de là vient la haine qu'elle me porte. Tant que la reine a vécu, elle ne m'a point haïe; depuis la mort du roi et depuis que nous avons quitté Versailles, mon fils n'a pas vu la guenipe un seul instant.

5 septembre 1716.

La vieille guenipe n'a jamais permis que je me mêlasse de quoi que ce fût, car elle ne voulait pas que j'eusse des motifs de causer avec le roi. Ce n'était pas une jalousie due à de l'amour, mais elle savait que je parle toujours avec sincérité, et que ne sais pas mettre un lien à ma bouche; elle craignait que je ne voulusse ouvrir les yeux du roi et lui montrer la conduite désordonnée de la dame : ce n'était pas mon intention.

8 septembre 1716.

Les maîtresses du feu roi n'ont pas terni sa gloire autant que sa vieille guenipe qu'il avait épousée; elle a attiré sur toute la France les plus grands malheurs. Elle a occasionné la persécution des réformés; elle a fait renchérir les grains et elle a causé la famine; elle a aidé les ministres à voler le roi; elle est coupable de la mort du roi, à cause de tous les tracas qu'elle lui a donnés avec la Constitution; elle a fait le mariage de mon fils et voulu mettre les bâtards sur le trône; en somme elle a tout ruiné et mis en confusion. Le roi aussi a souvent été mal servi par ses ministres[1].

16 septembre 1716.

J'ai vu la première femme de chambre de la reine, la Beauvais; elle était borgne. Elle a vécu encore quelques années après mon arrivée en France. Elle est la première qui ait appris au roi comment il faut agir avec les dames; elle était bien au fait de la chose, car elle a mené une vie déréglée[2].

[1] On ne les épargna pas dans les couplets alors à la mode. Une citation suffira (1696).

Le babillard chancelier,
Et le fade Pelletier,
Croissy, le triste Pomponne,
Sont l'appui de la couronne ;
Lampons, lampons, camarades, lampons.

Après quoi vient Barbezieux,
Qui ne vaudra jamais mieux ;
De tous ces choix l'on peut dire,
Que qui choisit prend le pire ;
Lampons, lampons, camarades, lampons.

[2] Tous les mémoires du temps, dit M. de Laborde, toutes les

20 septembre 1716.

La fausseté passe ici pour de l'habileté et la franchise pour de la niaiserie. Je ne suis ni rusée ni adroite, et j'ai souvent entendu dire : vous êtes trop d'une pièce.

22 septembre 1716.

Je vous dirai franchement pourquoi je ne veux me mêler de rien; je suis vieille; j'ai besoin de me reposer et ne me soucie point de me tourmenter; je ne veux point entreprendre ce que je ne serai pas en mesure de mener à bien; je n'ai point appris à gouverner; je n'entends rien à la politique ni aux affaires de l'État, et je suis beaucoup trop âgée pour apprendre des choses aussi difficiles. Mon fils a, grâce à Dieu, assez de capacité pour mener les choses sans moi; d'ailleurs, j'exciterais trop la jalousie de sa femme et de sa fille aînée qu'il aime mieux que moi; il en résulterait des querelles perpétuelles, et c'est ce qui ne me convient nullement. On m'a bien tourmentée, mais j'ai tenu ferme; j'ai dit que je voulais donner un bon exemple à la femme et à la fille de mon fils; ce royaume a, pour son malheur, été trop gouverné par des femmes jeunes ou vieilles. Il est temps qu'on laisse les hommes me-

histoires de France, ont fait honneur à la dame de Beauvais du premier amour de Louis XIV. Elle était borgne et sans beauté, mais elle avait une propreté excessive et un tempérament de feu, ce qui nous explique, et le nombre de ses amants, et la violence effrénée de ses amours. La Bruyère fait allusion, sous le nom d'Ergaste, au baron de Beauvais, son fils. Un passage de l'agenda du cardinal Mazarin, 1649, montre qu'il était fort prévenu contre elle. Elle fut disgraciée momentanément. (*Mémoires* de Monglat.)

ner les affaires; j'ai donc pris le parti de ne me mêler de rien. En Angleterre, les femmes peuvent régner, mais en France, pour que les choses aillent bien, il faut que les hommes seuls gouvernent. Quel avantage y aurait-il pour moi à me tourmenter nuit et jour! Je ne demande que la paix et le repos. Tous les miens sont morts; pour qui irai-je me mettre en peine? Ma vie est presque terminée; il m'en reste seulement assez pour pouvoir m'apprêter à mourir tranquille, et il est difficile dans les grandes affaires publiques de conserver une conscience paisible.

24 septembre 1716.

Je suis née à Heidelberg au mois de septembre (1652). Lorsque je peux, par ma recommandation, aider de pauvres gens auprès des conseils qui décident ici les affaires, je m'y emploie de tout cœur; si cela réussit, j'en suis bien aise; sinon je pense que telle était la volonté de Dieu, et je suis contente.

25 septembre 1716.

Si la duchesse de Berri n'était pas ma petite-fille, j'aurais toutes les raisons du monde d'être contente d'elle, car elle vit fort poliment avec moi; je ne veux pas en dire davantage.... Elle a pour résidence de veuve le château d'Amboise.... Elle sait fort bien la musique qu'elle a étudiée à fond; sa voix n'est pas forte mais agréable, et elle chante avec beaucoup de justesse.

8 octobre 1716.

Le feu roi n'a jamais pensé que son testament fût maintenu. Il a dit à plusieurs personnes : « On m'a

fait écrire mon testament et plusieurs choses; je l'ai fait pour avoir du repos, mais je sais bien que cela ne subsistera pas. »

14 octobre 1716.

Les moines de Saint-Mihiel ont en original les *Mémoires* du cardinal de Retz[1] et les ont fait imprimer. On les vend à Nancy. Il manque beaucoup de choses dans cette édition; mais il y a à Paris une dame, nommée Mme de Caumartin, qui a ces mémoires en manuscrit sans qu'il y manque un mot, mais elle s'entête à ne pas les laisser voir, de sorte qu'on ne peut compléter l'ouvrage.

16 octobre 1716.

Quand un ambassadeur fait son entrée à Paris, il en fait quelques jours à l'avance prévenir l'introducteur des ambassadeurs, et on envoie lui faire les compliments ordinaires. On envoie aux ambassadeurs des rois le chevalier d'honneur; à ceux de Venise et de Hollande le premier écuyer, et s'il est malade ou re-

[1] La première édition des *Mémoires* du cardinal de Retz, Nancy, 1717, 3 vol. in-12, présente en effet des lacunes nombreuses qui n'ont été remplies dans aucune des nombreuses réimpressions qui se sont succédé jusqu'en 1836. Le texte fut alors établi d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, et publié dans la *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France* éditée par MM. Michaud et Poujoulat, 3e série, t. I. C'est aussi d'après ces manuscrits qu'a été donnée l'édition complète de Paris, 1842, 2 vol. in-18. Nous n'avons point à nous occuper ici de ce personnage célèbre; nous renverrons aux *Recherches historiques sur le cardinal de Retz*, par M. Musset-Pathay, 1807, in-8, ainsi qu'à deux articles de M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*.

tenu par quelque autre circonstance, le premier maître d'hôtel; c'est aussi celui qu'on envoie à l'ambassadeur de Malte.

19 octobre 1716.

Il n'est pas étonnant que le feu roi et Monsieur aient été élevés dans l'ignorance. Le cardinal Mazarin voulait régner; s'il avait fait instruire les deux princes, on ne l'aurait plus ni estimé, ni employé; voilà ce qu'il voulait prévenir : il avait l'espoir de vivre plus longtemps qu'il n'a fait. La reine-mère trouvait bon tout ce que le cardinal faisait; il lui convenait d'ailleurs aussi qu'on eût besoin de ce prélat. C'est un miracle que le roi ait pu devenir ce qu'il a été [1].

[1] Des libellistes répandirent en effet le bruit que le cardinal laissait le jeune roi dans l'ignorance. Nous citerons le témoignage de l'un d'entre eux, d'après M. de Laborde : le chanoine Claude Joly, grand-chantre de Notre-Dame, avait des prétentions à la place de précepteur du roi; il écrivit un volume de 584 pages pour prouver qu'on avait eu tort de ne pas lui confier ces importantes fonctions : « Il n'a pas esté difficile au cardinal Mazarin, encore qu'il fût mal habile homme en toutes choses, hormis l'art infame de fourber, d'imiter en cela ces corrupteurs de princes qui l'ont précédé. » (Préface du *Recueil de maximes véritables et importantes pour l'institution du roi contre la fausse et pernicieuse politique du cardinal Mazarin.*)

Les calomnies de la Fronde reprirent cours à la fin du règne de Louis XIV. On lit dans le *Breviarum politicum secundum rubricas Mazarinas :* « Le cardinal voulait régner tout seul, « c'est pourquoi il l'a fait aussi mal élever que prince le pût « estre. »

M. de Laborde combat l'opinion de M. Barrière, qui a écrit dans les *Mémoires* de Brienne (*Éclaircissements*, t. I, p. 390) : « Louis XIV fut élevé peut-être avec plus de négligence encore « que ne l'avait été son père. Il semblait que Mazarin eût pris

23 octobre 1716.

Mon fils avait un sous-gouverneur qui lui a donné l'abbé Dubois, qui est un homme fort instruit ; il comptait l'éloigner de mon fils aussitôt que celui-ci aurait terminé ses études, et il ne voulait pas qu'il fût un seul instant auprès de mon fils, si ce n'est à l'heure des études; mais le pauvre homme ne put exécuter son projet, car il fut atteint d'une forte colique dont, pour mon malheur, il mourut en quelques heures[1]. L'abbé se présenta alors; on n'avait aucun autre précepteur sous la main; il resta donc auprès de mon fils, et il pouvait si bien s'exprimer comme un honnête homme que je l'ai regardé comme tel jusqu'au mariage de mon fils; c'est alors que j'ai découvert toutes ses fourberies... Si cet abbé était aussi bon chrétien qu'il est habile, ce serait un homme excellent, mais il ne croit à rien et cela fait de lui un homme faux et scélérat. Il est instruit, ce n'est pas douteux, et il a donné de l'instruction à mon fils; mais j'aimerais bien mieux qu'il ne l'eût jamais vu; alors ce malheureux mariage, que je déplore encore, n'aurait pas eu lieu. Excepté

« à tâche de laisser son esprit sans culture, et d'éteindre toutes « les dispositions généreuses qu'il avait reçues du ciel. »

Cette assertion n'est fondée que sur les ridicules *Mémoires* de La Porte; ils ont pourtant induit en erreur M. Mignet.

[1] Saint-Simon en parle ; il se nommait Saint-Laurent, « homme de peu, sous-introducteur des ambassadeurs chez Monsieur, l'homme de son siècle le plus propre à élever un prince et à former un grand roi... » Pour gouverneur de son neveu, le roi nomma Cayeux, brave et très-honnête gentilhomme, qui buvait bien et ne savait rien au delà. (*Mémoires*, t. I, p. 41, et II p. 29.)

l'abbé Dubois, il n'y a aucun prêtre qui soit en faveur auprès de mon fils.

25 octobre 1716.

Le bon roi était vieux, il voulait du repos et ne pouvait en obtenir; il faisait alors ce que voulait sa vieille guenipe la Maintenon; ce moyen était employé souvent, car la vieille, qui est une sorcière rusée, avait observé qu'on le faisait ainsi céder, et elle en profitait.

Mme de Montespan avait pour maxime que les rois ne devaient pas aimer leurs parents à la bourgeoise, et elle avait voulu inculper ce principe au roi, afin qu'il eût plus d'attachement pour elle et pour les bâtards que pour nous. La vieille guenipe avait encore renchéri là-dessus au point qu'il n'y avait que ses amis et ses créatures qui pussent être en grâce et en faveur.

28 octobre 1716.

Je taquine souvent Mme de Berri, et je lui dis qu'elle se figure qu'elle aime la chasse, mais qu'au fond elle aime seulement à changer de place; elle ne se soucie que de la fin de la chasse, et elle aime mieux celle au sanglier que celle du cerf, parce qu'elle y trouve l'occasion de manger de bons boudins et des saucisses... Elle se divertit tant qu'elle peut : un jour elle chasse, un autre elle se promène, un troisième elle va à la foire, quelquefois elle se rend aux danseurs de corde ou bien à la comédie et parfois à l'Opéra, mais toujours en écharpe et sans corps.

29 octobre 1716.

Nous avons eu peu de reines en France qui aient été entièrement heureuses. Marie de Médicis est morte en

exil. La mère du roi et de Monsieur a été malheureuse tant que son mari a vécu. Notre reine, Marie-Thérèse, a dit à son lit de mort que dans toute sa vie, depuis qu'elle était reine, elle n'avait eu qu'un jour de véritable contentement.

L'électeur de Bavière m'a souvent fait faire bien du mauvais sang, car il faisait ici les choses les plus sottes; par exemple, il allait jouer et manger chez M. d'Antin, et il prétendait qu'il ne pouvait se mettre à table avec aucun des enfants de sa sœur, tandis qu'un souverain, sans être électeur, pouvait manger avec Mme la Dauphine et avec moi. S'il l'avait demandé, cela aurait eu lieu; mais il s'est contenté de manger chez d'Antin ou de Torcy avec des dames de la table du roi. Cela me donne encore de l'impatience quand j'y songe. Le roi riait de bon cœur de ma colère, et lorsque cet électeur avait fait quelque nouvelle bévue, il m'appelait dans son cabinet et me disait : « Que dites-vous de cela, Madame? » Je répondais : « Tout est chez cet électeur de même parure. » Et le roi riait de tout son cœur [1].

[1] L'alliance que ce prince, dépourvu de talents, conclut avec la France pendant la guerre de la Succession, lui devint funeste, et les chansonniers exercèrent leur malice à cet égard. Voici quelques passages que nous croyons inédits.

L'amitié du roi très-chrétien
Vaut mieux qu'une couronne ;
Bavière a choisi pour soutien
L'amitié du roi très-chrétien;
Sa fortune est réduite à rien,
Mais voici comment il raisonne :
L'amitié du roi très-chrétien
Vaut beaucoup mieux qu'une couronne

Le grand maréchal de Tallard

6 novembre 1716.

Autrefois on ne prenait jamais ici le deuil pour des enfants au-dessous de six ans, mais M. le duc du Maine ayant perdu une petite fille d'un an, la vieille guenipe nous fit donner ordre par le roi de prendre tous le deuil, et depuis on le prend pour les enfants d'un an.

A M. DE HARLING.

6 novembre 1716.

Lorsque les gens ont vécu comme M. Leibnitz et ont mené une conduite telle que M. Harling me représente la sienne, je ne puis croire qu'il ait eu besoin d'avoir des prêtres autour de lui ; ils ne pouvaient rien lui apprendre, car il en savait plus qu'eux tous. Une habitude ne forme pas une véritable crainte de Dieu, et la communion, considérée comme le résultat de l'habitude, n'a aucune valeur morale, si le cœur est dépourvu de sentiments louables. Je ne doute pas du

Et le duc de Bavière
Ont, par un surprenant hasard,
Donné les étrivières
Au prince Eugène, ce dit-on,
La faridondaine, la faridondon,
Et aux confédérés aussi,
Biribi,
A la façon de Barbari.

Bavière n'est point dans l'erreur
De se joindre à la France,
C'est pour être fait empereur ;
S'il agit par prudence,
Le grand Louis lui en repond,
La faridondaine, la faridondon ;
Il tient tout ce qu'il a promis,
Biribi,
A la façon de Barbari.

tout du salut de M. Leibnitz, et je trouve qu'il a été heureux de ne pas avoir eu à souffrir longtemps.

10 novembre 1716.

Quand mon fils a reproché tout doucement à la Maintenon qu'elle le décriait, et l'a engagée à rentrer dans sa conscience, puisqu'elle savait que ce qu'elle disait était des méchancetés, elle a répliqué : « J'ai répandu ce bruit parce que l'ai cru. » Mon fils lui a répondu : « Non, vous ne pouviez pas le croire, sachant le contraire. » Là-dessus elle a répondu avec insolence, et j'admirais la patience de mon fils : « Est-ce que la Dauphine n'est pas morte? — Ne pouvait-elle pas mourir sans moi? repartit mon fils; était-elle donc immortelle? » Elle répliqua : « J'ai été si au désespoir de cette perte, que je m'en suis prise à celui qu'on me disait en être la cause. » Mon fils lui dit : « Mais, Madame, vous savez le compte qu'on a rendu au roi; que ce n'est pas moi, et que Mme la Dauphine n'a point été empoisonnée du tout — Il est vrai, répliqua-t-elle, je n'en dirai plus rien[1]. »

10 novembre 1716.

Le feu roi me raconta une histoire au sujet de la reine de Suède, Christine; elle ne mettait jamais de coiffe de nuit, mais elle s'entourait la tête avec une serviette. Une fois qu'elle ne pouvait dormir, elle fit faire de la musique auprès de son lit. Comme le concert était de son goût, elle avança soudain la tête hors

[1] Fagon, premier médecin du roi par le crédit de Mme de Maintenon, avait dit au roi que la cause de la mort de la Dauphine était le poison (*Mémoires* de Saint-Simon).

de ses rideaux et s'écria : « Mort diable ! qu'ils chantent bien. » Les castrats et les Italiens, qui ne sont pas des plus braves, furent tellement épouvantés à l'aspect de cette étrange figure qu'ils demeurèrent muets, et il fallut que la musique cessât. On voit encore à Fontainebleau, dans la grande salle, le sang de l'homme qu'elle a fait massacrer. Elle ne voulait pas que tout ce qu'il savait sur son compte vînt à être connu, et elle pensait que les choses se divulgueraient si elle ne lui faisait pas ôter la vie. Il avait déjà commencé à jaser par jalousie, car un autre était venu le supplanter dans ses bonnes grâces. Elle était très-vindicative et livrée à toutes sortes de débauches, même avec les femmes. Si elle n'avait pas eu autant d'esprit, personne n'aurait pu la souffrir. Elle était redevable de ses vices à des Français, et surtout au vieux Bourdelot, qui avait été médecin du grand Condé, et qui l'a fortifiée dans tous ses déréglements. Elle pouvait parler de choses que les plus grands débauchés seuls peuvent imaginer. Elle a forcé Mme de Brégy à des turpitudes, et celle-ci n'a pu se défendre. On a regardé cette reine comme une hermaphrodite. Les Français qui étaient avec elle à Stockholm étaient des gens fort dépravés ; ce sont eux qui l'ont amenée à tous ces désordres. Le duc Frédéric-Auguste de Brunswick était charmé de Christine ; il disait que de sa vie il n'avait trouvé aucune femme qui eût autant d'esprit et qui fût aussi agréable et aussi divertissante ; il ne trouvait jamais le temps long auprès d'elle. Je lui dis que j'avais entendu dire qu'elle parlait de la façon la plus licencieuse ; il répondit que c'était vrai, mais qu'elle

savait si bien arranger les choses qu'elles n'inspiraient pas de dégoût [1]. Cette reine ne pouvait plaire aux femmes, car elle les méprisait toutes en général.

10 novembre 1716.

Notre reine était de la plus grande niaiserie [2], mais la meilleure femme et la plus vertueuse du monde, qui avait de la grandeur et savait bien tenir une cour. Elle croyait tout ce que le roi lui disait, le bon et le mauvais. Elle avait de vilaines dents noires et gâtées. On prétend que cela venait de ce qu'elle prenait tou-

[1] Les *Mémoires* de Mme de Motteville représentent Christine comme elle fut toujours, ridicule dans son accoutrement, indécente dans son maintien, libre dans ses manières, dans ses gestes, dans ses discours. Cependant Mme de Motteville ne raconte rien d'aussi fort que ce qu'a rapporté Brienne (*Mémoires*, 1828, t. II, p. 242), On ne sait ce qui doit surprendre le plus, ou de l'effronterie de Christine qui tenait un pareil langage à la reine devant les dames de la cour, ou de l'indulgence extrême de la duchesse de Longueville qui, dévote et janséniste, souffre cependant que Brienne lui redise ces étranges paroles, et qui en rit aux éclats.

Amelot de la Houssaye s'exprime ainsi dans ses Mémoires (t. II, p. 351) :

« Bourdelot et le chirurgien Soreau ont fait leur fortune avec la reine Christine en sauvant les apparences de sa virginité par des remèdes abortifs. » On peut consulter, mais avec précaution, deux écrits publiés en Hollande : *Histoire de la Vie de la reyne Christine*, 1667, et *Recueil de quelques pièces curieuses servant à l'esclaircissement de l'Histoire de la reyne Christine*, 1668.

[2] Marie-Thérèse ne mettait pas l'orthographe, comme le montre un billet inséré dans l'*Histoire de Colbert*, par M. Clément, p. 130. Du reste, cette ignorance ou cette négligence était alors chose générale. Saint-Simon mentionne « la bêtise et l'étrange langage de la reine. »

jours du chocolat; souvent elle mangeait aussi beaucoup d'ail. Elle était grosse et petite, et avait une belle peau blanche. Quand elle ne marchait ni ne dansait, elle paraissait assez grande. Elle mangeait fréquemment et longtemps, mais c'étaient de petits morceaux, comme si c'eût été pour un petit serin. Elle ne pouvait renier son pays; elle avait beaucoup de manières espagnoles. Elle aimait le jeu outre mesure; elle jouait la bassette, le reversi et l'ombre, et quelquefois la petite prime; mais jamais elle ne gagnait, parce qu'elle n'avait pu apprendre à bien jouer.

12 novembre 1716.

M. le Dauphin (*le fils de Louis XIV*) n'a jamais rien véritablement aimé ni haï, mais il était méchant; son plus grand plaisir était de faire de la peine aux gens; lorsqu'il avait quelque pièce à faire à quelqu'un, il commençait à le traiter avec bonne grâce. Il a été en tout le caractère le plus inconcevable qu'on puisse imaginer. Lorsqu'on s'imaginait qu'il était en colère, on le trouvait souvent de fort bonne humeur; lorsqu'on le croyait fâché, il se montrait content; jamais on ne devinait juste.

13 novembre 1716.

L'abbé Dubois agit comme s'il croyait que lui et moi nous sommes parfaitement d'accord, et quelque chose de désagréable que je puisse lui dire, il tourne tout en plaisanterie... Je lui rends justice; il a beaucoup de capacité, il parle bien et il est de bonne compagnie, mais il est faux et intéressé comme le diable; il ressemble à un jeune renard, sa fausseté se voit dans ses yeux.

17 novembre 1716.

Il y a bien des années que le bruit courait à Saint-Cloud que l'esprit de feu Madame se montrait auprès d'une fontaine où elle s'était assise dans les grandes chaleurs; car cet endroit est très-frais. Un soir, un laquais du maréchal Clérambault étant allé puiser de l'eau à la fontaine, vit quelque chose de blanc sans visage; ce fantôme, qui était assis, se leva au double de sa hauteur; le pauvre laquais s'enfuit tout saisi d'effroi; il assura, en rentrant, avoir vu Madame, tomba malade et mourut. L'officier qui était alors capitaine du château, s'imaginant bien qu'il y avait quelque chose là-dessous, se rendit quelques jours après à la fontaine, et voyant marcher le fantôme, il le menaça de lui donner cent coups de bâton, s'il n'avouait ce qu'il était. Le fantôme dit : « Ah! monsieur de Lastéra, ne me faites point de mal, je suis la pauvre Philipinette. » C'était une vieille du village, âgée de soixante-dix-sept ans, n'ayant plus une seule dent dans la bouche, les yeux malades et bordés de rouge, une grande bouche, un gros nez; en somme elle était hideuse. On voulut la conduire en prison, j'intercédai pour elle. Comme elle vint pour me remercier, je lui dis : Quelle rage vous tient de faire le fantôme au lieu de vous aller coucher? Elle répondit en riant : Je ne puis avoir regret à ce que j'ai fait; à mon âge on dort peu; il faut bien avoir quelques petites choses pour réveiller l'esprit. Tout ce que j'ai fait dans ma jeunesse ne m'a pas tant réjouie que de faire le fantôme. J'étais bien sûre que ceux qui n'auraient pas peur de mon drap blanc auraient peur de

mon visage. Les poltrons faisaient tant de grimaces que j'en mourais de rire. Ce plaisir nocturne me payait de la peine d'avoir porté la hotte toute la journée.

19 novembre 1716.

Si mon fils a un œil malade, cela vient de l'accident qu'il a éprouvé lorsqu'il n'avait que quatre ans[1]. De près il y voit bien et peut lire les écritures les plus fines; mais à la distance de la moitié de longueur d'une chambre, il ne peut reconnaître personne s'il n'a pas de lunettes.

20 novembre 1716.

Mme d'Orléans se farde outre mesure avec du rouge d'Espagne; nous la taquinons souvent à ce sujet; elle ne fait qu'en rire... Elle met beaucoup de temps à manger, à se mouvoir, à tout ce qu'elle fait... Elle est fort superstitieuse; il y a quelques années, une religieuse vint à mourir à Fontevreaux, Mme de Boitar. Quand Mme d'Orléans perd quelque chose, elle promet des prières à cette religieuse pour la retirer du feu du purgatoire, et elle se figure ensuite qu'elle ne peut manquer de retrouver ce qu'elle a égaré.

24 novembre 1716.

L'électeur de Bavière avait avec lui son maréchal, le comte d'Arco, frère de celui qui a été marié d'une façon si étrange à la Popel, maîtresse de l'électeur[2] et

[1] En 1678, le duc de Chartres fut malade; le roi en pleura, Monsieur fut au désespoir, et Madame tira l'épée du chevalier de Beuvron pour se tuer. (Bussy-Rabutin.)

[2] Saint-Simon, t. XXVII, p. 112, parle de Mme d'Arco; elle mourut à Paris, « où elle donnoit à jouer tant qu'elle pouvoit. »

mère du chevalier de Bavière ; il n'a jamais pu se trouver seul avec elle. Ce maréchal était aussi distingué que son frère était nigaud ; il était désespéré de ce que le prince jouait un rôle aussi ridicule et misérable ; le pauvre homme venait me trouver et me raconter ses chagrins ; quand les choses allaient un peu mieux, il venait aussi m'en rendre compte, mais je crois qu'on lui a défendu ensuite de me rendre visite, car je ne l'ai plus revu jusqu'à sa mort. Aucun de tous les personnages de la suite de l'électeur ne sont plus venus me voir ; je pense qu'on leur avait donné des ordres à cet égard. Toutes les manigances de cet électeur ne plaisaient pas du tout au roi ; il me disait : « Que dites-vous de cela ? l'approuvez-vous ? » Je répondais en me fâchant que c'était la chose la plus ridicule du monde, et le roi riait de tout son cœur. L'électeur faisait si grand cas des grisettes que, lorsque le roi donna des noms aux avenues dans la forêt, il voulait à toutes forces qu'il y eût l'allée des Grisettes, ce que le roi ne jugea pas à propos. Il a laissé de sa race dans les villages. On m'a montré deux filles qu'il avait laissées enceintes en partant.

1er décembre 1716.

Le jeune roi a des yeux noirs comme du jais, et ce qu'on peut appeler un beau regard ; ses yeux sont bien plus doux qu'il ne l'est en effet, car il a une petite tête violente. Il a déjà une vanité effroyable, et il sait fort bien ce que c'est que le respect.

3 décembre 1716.

Mon fils prétend que sa fille n'a aucun pouvoir

sur lui. Il était enchanté de commander l'armée d'Espagne; aussi tout a été de son goût dans ce pays; cela lui a valu la haine de la princesse des Ursins, qui a craint que mon fils ne fît tort à son autorité, et qu'il ne gagnât plus qu'elle la confiance des Espagnols.

Paris, 11 décembre 1716.

On dit que la princesse de Galles a été au moment de périr, parce que l'accoucheur anglais s'opposait à ce qu'une sage-femme allemande approchât de la princesse, et pendant ce débat, sa vie courait les plus grands dangers. Je voudrais savoir si cela est vrai.

Paris, 15 décembre 1716.

On dit qu'une dame d'honneur de la reine d'Angleterre, une veuve, se trouve enceinte du fait du prince de Galles; je vous prie, ma chère Louise, de me dire si c'est vrai ou non. Si la chose est vraie, je plains de tout mon cœur la princesse. Quoiqu'elle ne se soit jamais montrée jalouse, un pareil éclat, dans sa propre maison, ne peut lui convenir. Tous ces Anglais sont des cerveaux étranges, et je regretterais infiniment qu'il survînt quelque chose de désagréable à la princesse. On a bien raison de dire que des catins ne vient jamais rien de bon[1].

16 décembre 1716.

Ce bossu de Fagon[2], favori de la vieille guenipe,

[1] *Von Huren kompt nie nichts gutts.* Proverbe allemand que nous reproduisons avec l'orthographe de la duchesse.

[2] Mort en 1693, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait été nommé en 1672 premier médecin de Louis XIV.

disait que ce qui lui déplaisait dans le christianisme, c'était de ne pouvoir élever à la Maintenon un temple et un autel afin de l'adorer[1].

24 décembre 1716.

Le roi était galant, mais souvent débauché; tout lui était bon, pourvu que ce fussent des femmes; paysannes, filles de jardiniers[2], femmes de chambre, dames de qualité, pourvu qu'elles fissent seulement semblant d'être amoureuses de lui.

[1] Bien avant sa toute-puissance, elle avait des flatteurs. L'homme le plus caustique de l'époque écrivait : « Je sais la « générosité de Mme Scarron, son honnêteté et sa vertu, et je « suis persuadé que la corruption de la cour ne la gâtera ja- « mais. » Lettre de Bussy à Mme de Sévigné, datée de Paris, 13 décembre 1673, publiée par M. Lud. Lalanne, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3e série, t. IV, p. 157.

[2] Voir les *Mémoires* de Saint-Simon, t. I, ch. XIV, les *Aventures* de d'Assoucy, t. II, etc., au sujet d'une jardinière, modeste mère du premier et du moins exigeant des bâtards de Louis XIV. Benserade se permit de reprocher au roi ses ardeurs fougueuses avec une franchise dont Louis ne lui sut pas mauvais gré; le poëte plaça les vers suivants dans le *Ballet des Plaisirs, dansé par Sa Majesté le 4e jour de febvrier* 1655; ils sont adressés au roi représentant un débauché :

Mais d'en user comme cela,
Et de courir par-ci par-là,
Sans vous arrester à quelqu'une,
Que tout vous soit bon, tout égal,
La blonde autant comme la brune;
Ah ! Sire, c'est un fort grand mal.

Voir aussi La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*, 1755, t. I, p. 217. Citons aussi quelques lignes que nous empruntons à une curieuse dissertation de M. Paul Lacroix : *Concordance de l'état sanitaire de Louis XIV avec les événements de son règne* (*Dissertation sur quelques points curieux de l'histoire de France*, n° VI, 1839). « Louis XIV

26 décembre 1716.

Sans la vieille guenipe, le duc de Berri eût été bossu comme les autres jeunes princes à qui le duc de Beauvilliers avait fait porter des croix de fer... Le caractère du duc de Berri a changé tout d'un coup ; on dit qu'il lui est arrivé ce qui arrive à beaucoup d'enfants de Paris qui montrent beaucoup d'esprit dans leur jeunesse, et qui deviennent ensuite stupides.

3 janvier 1717.

La vieille Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère, était dans le secret de son mariage avec le cardinal Mazarin ; cela obligeait la reine à passer par tout ce que voulait cette femme [1] ; de là est

avait dans le sang une âcreté qui se révéla dès sa naissance par des gales et des érysipèles, sans que les médecins parvinssent à détruire ce principe d'éruption cutanée. C'était là certainement une des causes organiques de son caractère orgueilleux, obstiné, despote, irritable ; c'était là aussi le foyer de ses amours. Il faut le dire, en demandant pardon de cette hypothèse triviale aux dames et à la dignité de l'histoire, si Louis XIV ne fût pas venu au monde *couvert de gale*, et s'il n'eût pas tari le lait *d'un nombre infini de nourrices*, il aurait imité un père qui tirait avec des pincettes un billet doux caché dans la gorge de Mme de Hautefort, et les noms de Mancini, de La Vallière, de Montespan, de Fontanges et de tant d'autres n'éveilleraient aucun souvenir de galanterie et de libertinage. »

[1] « C'étoit une femme avec qui les plus grands ont longtemps compté, et qui, toute vieille, hideuse et borgnesse qu'elle était devenue, a, de temps en temps, continué de paraître à la cour, en grand habit, comme une dame, et d'y être traitée avec distinction jusqu'à sa mort. » (*Notes du Journal de Dangeau.* La reine l'aimait fort et ne l'appelait que Cataut ; elle ne manquait ni d'esprit, ni d'expérience. Le marquis de Richelieu épousa par amour sa fille, et, à la recommandation de la reine-mère, le roi

venu que les premières femmes de chambre de ce pays-ci ont tant de droits dans nos appartements.

13 janvier 1717.

Un gentilhomme du Palatinat qui avait longtemps servi dans les Indes racontait que, dans une des cours de ce pays-là, le premier ministre et le garde des sceaux avaient l'un contre l'autre une haine effroyable ; un jour, ce dernier voulant se servir des sceaux, ne les trouva plus dans la cassette. Il fut saisi d'effroi, car sa vie et sa tête étaient fort compromises. Il alla trouver un ami qui lui était dévoué et lui demanda ce qu'il y avait à faire en cette circonstance. L'ami lui demanda s'il avait des ennemis à la cour : « Oui, répondit le garde des sceaux, le premier ministre est mon ennemi acharné. Tant mieux ! dit l'ami ; allez vite mettre le feu à votre maison, ne prenez que la cassette où sont renfermés les sceaux, remettez-la vite au premier ministre ; elle ne peut être déposée en meilleures mains. Retournez ensuite chez vous afin de sauver ce que vous pourrez. Quand l'incendie sera fini, allez chez le roi et priez-le d'ordonner au premier ministre de vous remettre les sceaux ; faites que la chose ait lieu en présence du roi ; si les sceaux se retrouvent dans la cassette, tout est au mieux ; s'ils n'y

lui donna la capitainerie de Saint-Germain (*Mémoires* de Choisy). On lit dans les *Lettres* de Gui-Patin : « La marquise de Richelieu est fille de Mme de Beauvais, première femme de chambre de la reine ; on dit que le père de cette madame de Beauvais étoit un fripier de la halle ; d'autres disent encore moins que fripier, mais seulement crocheteur » (Lettre du 4 mai 1663, t. III, p. 433).

sont pas, prenez-vous en au ministre, accusez-le de les avoir volés; vous perdrez ainsi votre ennemi et vous recouvrez les sceaux. » C'est ce qui est arrivé en effet, et les sceaux se sont retrouvés.

15 janvier 1717.

Aussitôt qu'un enfant du roi vient au monde, il se nomme Enfant de France; on l'emmaillotte et on lui met au cou le cordon (*de l'ordre du Saint-Esprit*); mais il n'est fait chevalier de l'ordre qu'après sa première communion, et cela a lieu avec les cérémonies habituelles.

16 janvier 1717.

Il ne peut y avoir dans le monde entier de mains plus vilaines que les miennes. Le roi me l'a souvent reproché et m'a fait rire de bon cœur; comme je n'ai jamais de ma vie pu me vanter d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire moi-même de ma laideur, et cela m'a réussi, car j'ai souvent trouvé des sujets de rire.

18 janvier 1717.

Le roi d'Espagne est un bon et paisible personnage; il parle peu et il aime extrêmement sa femme; il lui laisse tous les soucis et il ne se tracasse de rien..... Il est dévot; mais s'il ne l'était pas, il serait fort débauché, car il ne peut se passer de femmes; voilà pourquoi il aime si fort toutes ses épouses. Ce bon roi n'est pas assez délicat pour faire des différences; pourvu qu'il ait une femme dans son lit, tout lui est bon.

25 janvier 1717.

Tant que le roi a été jeune, toutes les femmes ont

couru après lui; mais il a renoncé à ce genre de vie quand il s'est imaginé qu'il était devenu dévot. Le véritable motif était que la vieille sorcière le surveillait si bien qu'il n'osait plus regarder personne[1]. Elle le

[1] Les libellistes et les chansonniers continuèrent de prétendre que, dans sa vieillesse, le roi se livrait à la galanterie. Les recueils manuscrits renferment, sous la date de 1710, une chanson qui a été reproduite dans le *Nouveau Siècle de Louis XIV*, t. IV, p. 76.

Chantons les exploits inouïs
De notre invincible Louis,
Qui, septuagénaire,
Eh bien !
S'avise encor de faire,
Vous m'entendez bien

Les malheurs de son petit-fils,
Nos pertes, ni ses cheveux gris,
N'ont encor pu l'abattre,
Eh bien !
Il est vif comme quatre,
Vous m'entendez bien.

Quoique devenu bisaïeul,
Et près d'entrer au cercueil,
Il a fait à la nièce,
Eh bien !
De sa vieille maîtresse,
Vous m'entendez bien.

Ce trait, relatif à Mme de Caylus, est une calomnie stupide. Un sonnet de la même époque fait aussi allusion aux prétendues amours du roi.

Cessez donc, ennemis, d'insulter ma personne :
Si vous me surpassez au métier de Bellone,
Je vous surpasse tous au métier de Vénus.

En 1696 on avait publié en Hollande les *Amours de Louis le Grand et de mademoiselle du Tron*, comédie satirique où Mme de Maintenon est vivement attaquée. Cette pièce, réimprimée plus tard avec des augmentations, a reparu dans les *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 74-178.

dégoûta aussi de tout le monde pour l'avoir et le gouverner toute seule, et cela sous prétexte de prendre soin de son âme.

30 janvier 1717.

J'ai entendu raconter qu'en Angleterre on regardait mon oncle, le feu prince Rupert[1], comme un grand sorcier, et un gros chien noir qui l'accompagnait pour le diable. Quand il vint à l'armée et qu'il marcha à l'ennemi, des régiments entiers s'enfuyaient devant lui à cause de cela.

2 février 1717.

Quoique feu Monsieur ait beaucoup reçu de moi, j'ai été obligée de tout lui céder : bijoux, meubles, tableaux, enfin tout ce qui m'est venu de ma famille; je n'avais pas autrefois les moyens de vivre selon mon rang et de soutenir ma maison, qui est fort considérable... On m'a maltraitée; mais c'est un peu la faute de la princesse Palatine, qui a si mal fait dresser mon contrat de mariage.....

Toutes les madames ont des pensions du roi; mais comme elles sont établies sur l'ancien pied, cela ne donne pas les moyens d'arriver au bout de l'année.

5 février 1717.

Des femmes de chancelier n'ont ici le tabouret que

[1] Fils de Frédéric, électeur palatin, et d'Élisabeth, fille aînée de Jacques Ier. Il défendit avec beaucoup de vigueur et de talent la cause de Charles Ier, et mourut en 1682. Il s'occupa assidûment d'expériences de chimie et de physique, ainsi que de la pratique des arts mécaniques. On lui doit plusieurs inventions importantes.

le matin, lorsqu'elles viennent à la toilette; le soir, elles doivent se tenir debout; cela vient de ce que, du temps de la reine Marie de Médicis, il y avait une chancelière qui était en grande faveur; mais elle avait de mauvaises jambes et ne pouvait se tenir debout; la reine la faisait venir tous les matins et lui permettait de s'asseoir; depuis, cet usage s'est maintenu.

9 février 1717.

Le marquis de Villequier, fils du duc d'Aumont, fit il y a quelques jours une visite à la marquise de Nesle. Il vint dans la tête de celle-ci de lui demander s'il était vrai qu'il était amoureux de sa femme. Villequier répondit : « Je n'en suis pas amoureux; je la vois même fort peu; nos humeurs diffèrent beaucoup : elle est sérieuse, et moi j'aime la gaieté et les plaisirs. Je l'aime d'une amitié fondée sur l'estime, car c'est une des plus honnêtes femmes de France. » Madame de Nesle à laquelle on ne peut donner pareils éloges, crut que le marquis voulait lui faire un affront, et s'en plaignit à M. le Duc, qui lui promit de la venger. Quelques jours après, il invita le jeune Villequier à dîner chez le marquis de Nesle même; il y avait, outre madame de Nesle, le marquis de Gèvres [1], madame

[1] Le marquis de Gèvres a dû une célébrité fâcheuse à l'étrange procès que lui intenta sa femme, pour cause d'impuissance, procès dont les pièces recueillies à Rotterdam, en 1714, remplissent deux volumes formés de neuf cents pages. Il avait épousé Mlle Maserani, fille d'un maître des requêtes, extrêmement riche. Saint-Simon parle de ce procès qui amusa tout Paris, t. XIX, p. 74, t. XXI, p. 136. Le père du marquis, le duc de Gèvres, renchérissait sur le laisser-aller de l'époque en fait d'ortho-

de Coligny et d'autres. Pendant le dîner, M. le Duc commença tout à coup à dire ainsi : « Bien des gens croient être à couvert du cocuage, mais c'est une erreur. J'ai cru me mettre à l'abri, en épousant un monstre : cela ne m'a servi de rien, car un vilain Du Challar, plus laid que moi, me fait cocu. Pour le marquis de Gèvres, il ne le deviendra point, parce qu'étant impuissant, il ne saurait se marier; mais vous (à M. de Nesle), vous l'êtes de tel et tel, etc. » Nesle, qui ne le croyait pas, quoique cela soit très-vrai, se mit à rire de tout son cœur; puis, s'adressant à Villequier, il lui demanda : « Et vous, ne croyez-vous pas l'être, Villequier? » Celui-ci se tut. M. le Duc continua : « Vous l'êtes du chevalier de Pesay. » Villequier rougit; cependant il dit : « J'avoue que, jusqu'à présent, je n'ai pas cru l'être, mais, puisque vous me mettez en si bonne compagnie, je n'ose m'en fâcher. » Je trouvai que madame de Nesle n'avait pas été bien vengée.

13 février 1717.

Mon fils était si content de commander une armée, que tout lui a plu en Espagne; de là est venue la haine que la princesse des Ursins lui porte; car elle

graphe, ainsi que le montre un billet écrit de sa main, et que M. Peignot a fidèlement reproduit (*Documents et détails sur les dépenses de Louis XIV*, 1827, p. 44) : « Monsieur me trouvant oblije de randre unne bonne party de largan que mais anfant ont pris de peuis quil sont an campane cela moblije a vous suplier tres humblemant de me faire la grace de commander Monsieur quant il vous plera que l'on me pay la capitenery de Mousaux vous asseurant que vous moblije res fort sansi blement. »

s'est figuré que mon fils empiéterait sur son autorité et qu'il gagnerait plutôt qu'elle la confiance des Espagnols.

Le baron Gœrz a voulu ici tromper mon fils; mais mon fils ne s'est point fié à lui et ne lui a pas permis d'acheter un seul navire, de sorte que les espérances du baron [1] se sont dissipées.

15 février 1717.

Quand mon fils n'avait que quatorze ou quinze ans, il n'était pas laid; mais depuis, le soleil d'Italie et d'Espagne l'a si fort bruni, que son teint est devenu d'un rouge foncé. Il n'est pas grand et cependant il est gros; ses mauvais yeux font qu'il louche parfois, et il a une mauvaise démarche. Je l'aime du fond de mon âme, mais je ne puis comprendre que des femmes soient éprises de lui, car il n'a nullement les manières de la galanterie, et il n'est pas discret.

22 février 1717.

J'ai été obligée de céder mes joyaux à mon fils, autrement je n'aurais pas eu assez pour vivre selon mon rang et entretenir ma maison, qui est fort grande, et, à mon avis, c'est une chose plus recommandable que d'être parée de pierreries..... Lorsqu'on dresse le contrat de mariage, selon la coutume de Paris, tout est en commun; mais le mari est maître de la communauté. On ne compte que ce que l'on a apporté dans l'avoir conjugal.

Lorsqu'on se flattait que je gagnerais mon procès à

[1] Il était venu en France pour servir les intérêts du prétendant.

Rome et que je recevrais de l'argent, la vieille me fit dire, au nom du roi, que je devrais m'engager, si je gagnais mon procès, à donner aussitôt à mon fils la moitié de ma fortune, et que, si je ne le faisais pas, je devais m'attendre à la disgrâce du roi; je me mis à rire et je dis que je ne savais pas pourquoi l'on me faisait des menaces, que je n'avais nul autre héritier que mon fils, qu'il était convenable, s'il me survenait quelque bien, qu'il attendît ma mort pour en avoir la propriété, et que le roi était trop juste pour m'en vouloir si je ne faisais que ce qui était équitable et convenable. Là-dessus vint la nouvelle que j'avais perdu mon procès, ce qui, pour les motifs que je viens de dire, ne me chagrina pas.

23 février 1717.

La guenipe cachait au roi tout ce qui pouvait le chagriner dans les affaires étrangères ou dans les événements du royaume, mais elle l'a tourmenté continuellement avec la constitution [1] et avec les bâtards qu'elle a toujours voulu élever plus haut que le roi même ne l'aurait désiré; elle l'a tourmenté aussi par suite de sa haine contre moi et contre mon fils; mais quant à lui, il ne nous haïssait pas.

4 mars 1717.

La reine d'Angleterre *(veuve de Charles Ier)* avait contracté un mariage clandestin en épousant son che-

[1] La constitution *Unigenitus*, rendue par Clément XI, et qui condamne cent une propositions extraites des *Réflexions morales* du père Quesnel; l'acceptation de la bulle du pape donna lieu en France à de longs et vifs débats fort oubliés aujourd'hui.

valier d'honneur, qui la traitait fort mal. Tandis que cette pauvre reine n'avait ni bois ni nourriture, il avait dans son appartement un grand feu et il donnait de grands repas. Il s'appelait mylord Jermyn, comte de Saint-Albans; il n'adressait pas une seule bonne parole à la reine.

13 mars 1717.

Du temps d'Henri IV, les bâtards de ce roi avaient le pas sur tous les princes de la maison de Lorraine; mais, le lendemain de la mort du roi, le duc de Verneuil, voulant passer devant le duc de Guise, celui-ci le prit par le bras et lui dit : « Cela était bon hier, mais cela ne vaut rien aujourd'hui. » Il le tira en arrière et passa devant lui.

19 mars 1717.

Je suis irritée lorsque je songe combien on a mal parlé du feu roi, et combien Sa Majesté a été peu regrettée de tous ceux à qui elle avait fait le plus de bien.

23 mars 1717.

Mon fils a bien recompensé son abbé Dubois; il lui a donné la charge de secrétaire du cabinet du roi, qu'avait feu M. de Caillières et qui rapporte 22,000 livres de revenu; il lui a aussi donné une place dans le conseil de régence pour les affaires étrangères.

31 mars 1717.

Le duc de Berri était au commencement passionné pour sa femme; celle-ci, qui était adroite, s'aperçut de son intrigue et déclara à son mari que s'il voulait con-

tinuer à vivre avec elle de bonne amitié et comme ils avaient fait d'abord, elle le laisserait se conduire à sa guise et qu'elle ferait comme si elle ne se doutait de rien ; autrement elle irait se plaindre au roi, et la personne serait chassée si loin, que de sa vie il ne la reverrait ni n'en entendrait parler. Il a parfaitement vécu avec elle jusqu'à sa mort, lui a laissé faire toutes ses volontés, et il est décédé épris de la femme de chambre. Un an avant sa mort, il l'avait mariée, mais avec la condition que son mari n'aurait aucun rapport avec elle. Il l'a laissée enceinte, ainsi que sa femme ; toutes deux sont accouchées après sa mort ; Mme de Berry, qui n'était pas du tout jalouse, a pris soin de la mère et de l'enfant.

14 mai 1717.

J'ai reçu aujourd'hui une grande visite, celle de mon héros, le Czar. Je lui trouve de très-bonnes manières, en prenant cette expression dans le sens de celles d'une personne sans façon et nullement affectée. Il a beaucoup de jugement ; il parle un mauvais allemand, mais il se fait cependant comprendre sans peine et il cause très-bien. Il est poli à l'égard de tout le monde et il est fort aimé [1].

[1] On trouve des détails sur le séjour du Czar à Paris, dans Saint-Simon, t. XXVIII, p. 137, dans les *Mémoires de la Régence* (par le chevalier de Piossens, 1737, t. I, p. 318) et dans les *Mémoires* de Louville, t. II, p. 341, qui met en latin le récit d'une des prouesses de ce monarque. Ce qu'il buvait et mangeait était inconcevable, au dire de Saint-Simon. Sa conduite fut loin d'être toujours exempte de reproches. Voir aussi les *Nouveaux Essais sur Paris*, par Coudray, t. III, p. 253.

17 mai 1717.

Mme d'Orléans serait la plus fausse de toutes les personnes du monde, s'il n'y avait pas sa fille, Mlle de Valois; celle-ci est pire encore. Je trouve affreux de trouver une fausseté aussi horrible dans une personne aussi jeune... Mlle de Valois ne se soucie pas de moi et ne peut me souffrir.

21 mai 1717.

La grande princesse de Conti est, de toutes ses filles du côté gauche, celle que le roi a le plus aimée.

30 mai 1717.

Le mariage de l'électeur de Bavière avec la princesse polonaise montre bien que l'on ne peut échapper à sa destinée; ce n'était pas du tout une union convenable pour ce prince. On m'a raconté qu'on l'avait embarqué et marié sans que lui-même le sût; ses conseillers avaient été gagnés avec de l'argent, et ils ont si bien poussé la chose qu'elle s'est trouvée faite sans qu'il s'en doutât pour ainsi dire.

1er juin 1717.

Mme de Ventadour est devenue ma dame d'honneur il y a au moins seize ans, et elle m'a quittée deux ans après la mort de Monsieur; c'était un tour que me jouait la vieille guenipe pour me faire enrager, parce qu'elle savait que j'aimais cette dame; elle est bonne et agréable, mais ce n'est pas la femme la plus adroite du monde. La vieille l'avait tracassée comme un diable; elle a employé feu Mme de Soubise, qui était une

adroite sorcière, et dont le fils avait épousé la fille de Mme de Ventadour [1], pour déterminer, à force de menaces et de promesses, la pauvre femme à faire ce qu'on voulait d'elle. Pour la récompenser, on l'a nommée gouvernante.

La reine de Sicile me demandait une fois si je ne me promenais plus avec le roi, comme de son temps. Je lui répondis par ces vers :

Cet heureux temps n'est plus ; tout a changé de face
Depuis que dans ces lieux les dieux ont amené
La fille de Minos et de Pasiphae [2].

Le Torcy porta cela à la guenipe comme si je parlais d'elle, et au fait c'était la vérité ; le roi me bouda longtemps pour cet objet.

[1] Charlotte-Éléonore-Madelaine de La Motte-Houdancourt, duchesse de Ventadour.

[2] Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Soubise, marié en 1694 avec Anne-Geneviève de Levis-Ventadour. Les recueils manuscrits n'épargnent pas toujours cette dame. Nous trouvons ces vers à la date de 1697 :

Rohan paraît fort tranquille
De sa femme, et ne dit rien ;
Je connais certain blondin,
Qui va disant par la ville,
Qu'on a beau la tant garder,
Qu'elle n'est que plus facile.

Dans un couplet de 1699 elle s'exprime elle-même ; et ce couplet, c'est elle qui l'aurait fait, s'il fallait s'en rapporter à une note du temps :

Si j'aime l'amour et le vin,
De quoi va-t-on se mettre en peine ?...
Se peut-il qu'on ait oublié
Comme j'en usois étant fille ?
Tout le monde l'a publié ;
J'ai les vertus de ma famille.

10 juin 1717.

J'aime les gens sérieux ; la pauvre dauphine de Bavière m'envoyait tous les jeunes étourdis parce qu'elle savait combien ce caractère me déplaisait, et elle riait ensuite aux larmes de mon air chagrin.

11 juin 1717.

J'ai été bien aise quand feu Monsieur, après la naissance de sa fille, a fait lit à part, car je n'ai jamais aimé le métier de faire des enfants. Lorsque Son Altesse me fit cette proposition, je lui répondis : « Oui, de bon cœur, monsieur ; j'en serai très-contente pourvu que vous ne me haïssiez pas et que vous continuiez à avoir un peu de bonté pour moi. » Il me le promit, et nous fûmes tous deux très-contents l'un de l'autre.

C'était aussi fort ennuyeux que de dormir auprès de Monsieur ; il ne pouvait souffrir qu'on le troublât durant son sommeil ; il fallait donc que je me tinsse sur le bord du lit, au point que parfois je suis tombée comme un sac. Je fus donc fort contente lorsque Monsieur, de bonne amitié et sans aigreur, me proposa de coucher chacun dans son appartement séparé.

Je n'ai eu que cent louis d'argent pour le jeu jusqu'à la mort de ma mère. Lorsque feu Monsieur a reçu l'argent du Palatinat, il m'en a donné le double.

11 juin 1717.

Deux jeunes duchesses ne pouvaient voir d'assez près leurs amants, et elles se sont avisées d'un tour original. Ce sont deux sœurs, et elles ont été élevées dans un couvent à quelques lieues de Paris. Une reli-

gieuse vint à mourir dans ce couvent; les dames prétendirent qu'elles étaient très-affligées, et qu'elles avaient eu beaucoup d'attachement pour la défunte; elles demandèrent permission de lui rendre les derniers honneurs et d'assister à ses funérailles, ce qui leur fut accordé avec de grands éloges pour leur bon naturel. Lorsqu'elles vinrent au couvent, il se trouva pour la cérémonie funèbre deux prêtres étrangers que personne ne connaissait. On leur demanda qui ils étaient; ils répondirent qu'ils étaient de pauvres ecclésiastiques qui avaient besoin de protection, et comme ils savaient que deux duchesses devaient venir à l'occasion de l'enterrement, ils s'étaient rendus afin de solliciter leur patronage. Les duchesses dirent qu'elles voulaient les interroger, et qu'ils pouvaient, après la cérémonie, venir les trouver dans leur chambre. Les jeunes prêtres s'y rendirent et ils restèrent avec les dames jusqu'au soir. L'abbesse trouva l'audience trop longue, et fit dire aux jeunes prêtres de s'en aller; l'un résista et se mit en colère, l'autre ne fit qu'en rire. Ce dernier était le duc de Richelieu, l'autre le chevalier de Guéménée, fils cadet du duc de ce nom. Ce sont ces cavaliers qui ont eux-mêmes raconté cette aventure.

13 juin 1717.

M. le Prince (*de Conti*) est amoureux de la Polignac et elle l'est de M. le Duc (*de Bourbon*), qui ne peut pas encore oublier Mme de Nesle, quoiqu'elle lui ait donné son congé et qu'elle ait pris à sa place ce grand veau, le prince de Soubise. On prétend que celui-ci dit :

« De quoi se fâche M. le Duc ; n'ai-je donc pas permis à Mme de Nesle de coucher avec M. le Duc quand il viendra? » Tant on est ici délicat dans les amours.

14 juin 1717.

Le comte de Vermandois était agréable, bien élevé, mais il louchait un peu. Je sais bien que le bruit a couru que M. le Dauphin l'avait débauché, mais je parierais bien ma tête que ce n'est pas vrai, car M. le Dauphin n'était pas de la secte ; il n'aimait que les femmes ; ceux qui ont débauché le pauvre M. de Vermandois sont le chevalier de Lorraine et son frère, le comte de Marsan.

Le chevalier avait toujours tellement peur d'être chassé qu'il avait inspiré à Monsieur l'idée de faire épier toutes mes actions et toutes mes paroles, afin de savoir si je ne tramais rien contre le chevalier et ses créatures.

15 juin 1717.

Mme de Soubise était fine, dissimulée et très-méchante[1] ; elle a pitoyablement trompé la bonne reine,

[1] Anne de Rohan-Chabot, princesse de Soubise, morte en 1709. Mme de Caylus raconte dans ses *Souvenirs* l'intrigue du roi avec cette princesse. Mme de Montespan la découvrit par l'exactitude de Mme de Soubise à mettre des pendants d'oreilles en émeraudes chaque fois que son mari allait à Paris. C'était le signal du rendez-vous. On peut consulter à cet égard les *Lettres* de Mme de Sévigné, les *Souvenirs* de Mme de Caylus, les *Mémoires* de Saint-Simon (t. III, p. 219). Un couplet du temps, faisant allusion à son intrigue avec le roi, se permet une insinuation qui est une calomnie gratuite :

Si c'est la crainte d'un époux,
Qui vous fait combattre un monarque,

mais la reine l'a bien jugée, car elle a mis au jour toutes ses faussetés, et l'a pour ainsi dire démasquée devant tout le monde.

21 juin 1717.

La Montespan, la guenipe et toutes les femmes de chambre ont fait croire à Mme d'Orléans qu'elle avait fait beaucoup d'honneur à mon fils en consentant à l'épouser. Elle ne peut supporter nulle contradiction au sujet de sa vanité comme fille du roi. Elle ne comprend pas quelle différence il y a entre des enfants légitimes et des bâtards.

Mme d'Orléans est d'un caractère orgueilleux et plein de vanité; mon fils l'appelle souvent en plaisantant Mme Lucifer; elle n'a eu nulle peine à se persuader de tout ce qu'on lui a dit de flatteur pour elle... Elle croit fermement que mon fils lui préfère sa fille, la duchesse de Berri. La fille n'a pas grande affection pour sa mère [1].

29 juin 1817.

J'ai connu un gentilhomme allemand, qui est mort depuis longtemps, et qui m'a juré que Mme la Duchesse [2] n'est pas fille du roi, mais du maréchal de Noailles. Il

Soubise, que ne parlez-vous?
On lui feroit passer la barque,
Et si vous voulez aujourd'hui,
On l'enverroit demain chez lui.

[1] La duchesse d'Orléans (*femme du régent*) était peut-être ce qu'il y avait dans le monde de plus orgueilleux, et la personne aussi qui avait le plus de vue et de suite dans l'esprit et de ténacité dans ses volontés (Saint-Simon, t. XIV, p. 250).

[2] Louise-Francisque, femme de Louis III, duc de Bourbon.

a marqué l'heure où il a vu entrer le maréchal chez la Montespan, et Mme la duchesse est née juste neuf mois après. Cet Allemand s'appelait Bettendorf, il était brigadier dans les gardes-du-corps ; il montait la garde chez la Montespan quand le capitaine de la première compagnie se rendit chez elle.

Mme la Duchesse n'est pas plus belle que ses filles, mais elle a plus de grâces, meilleure mine et des manières plus agréables : son esprit se montre dans ses yeux et la malignité aussi[1]. Je dis toujours qu'elle ressemble à une belle chatte, qui, tout en jouant, fait sentir ses griffes. Personne n'a un port de tête comme elle. On ne peut danser mieux, et avec plus de grâce, que Mme la Duchesse et ses filles; cependant la mère danse mieux. Je ne sais comment elle fait, sa démarche boiteuse lui va bien.

2 juillet 1717.

Le cardinal Mazarin, s'étant aperçu que le roi avait moins de vivacité que Monsieur, craignit que celui-ci ne devînt trop savant, il avait donc ordonné à son précepteur de le laisser jouer et de ne pas le laisser continuer ses études. « A quoi pensez-vous, monsieur La Mothe (*Le Vayer*), disait le cardinal, de faire un habile

[1] Jeune encore, cette princesse était celle que Louis XIV aimait le mieux de ses filles naturelles. « Sa gaieté extraordinaire « amusait le roi. Elle était très-jolie avec beaucoup d'esprit, « plaisante, railleuse, n'épargnant personne, se réjouissant « d'une bagatelle, coiffant son genou comme une poupée quand « elle n'avait rien à faire » (*Mémoires* de Choisy). Saint-Simon en parle fort souvent; il dépeint ses grâces, ses qualités, ses défauts, t. XII, p. 22.

homme du frère du roi? s'il devenait plus savant que le roi, il ne saurait plus ce que c'est qu'obéir aveuglément. »

15 juillet 1717.

Le jeune roi est bien fait; il a la taille la plus droite qu'on puisse voir et de beaux cheveux bruns en abondance. Le maréchal de Villeroi le tourmente; il ne veut pas qu'il vienne me voir sans lui; cela trouble le pauvre enfant et le fait pleurer. Sa figure est jolie, mais il ne parle qu'aux personnes dont il est habituellement entouré.

22 juillet 1717.

Je crois que si on examinait de près M. le Duc, on lui trouverait bien d'autres défauts que son trop grand penchant au badinage; il a cependant beaucoup de bonnes qualités et beaucoup d'amis..... Depuis que Mme la Duchesse a pris le parti de son fils contre ses frères et neveux, M. le Duc témoigne de l'attachement à sa mère; auparavant, les choses n'allaient pas si bien..... Il est poli et sait bien vivre, mais son génie n'a pas beaucoup d'étendue; il n'est pas non plus fort instruit, mais il a de la hauteur et de la noblesse dans le caractère, et il sait garder son rang.

28 juillet 1717.

Mon fils est savant sans être pédant; il sait une quantité de contes plaisants qu'il a appris en Italie et en Espagne [1]; il les raconte avec esprit; cependant il

[1] Le duc d'Orléans donnait parfois à son langage une hardiesse rare à la cour de Louis XIV; après la perte de la bataille de Hochstett, le maréchal de Tallard reçut le gouvernement de

est plus de mon goût lorsqu'il est sérieux, car cela est plus dans son naturel. Quoiqu'il parle de choses savantes, on voit cependant sans peine qu'au lieu de lui faire plaisir, elles l'ennuient. Je lui en ai souvent fait des reproches ; il m'a dit que ce n'était pas sa faute, qu'il prenait du plaisir à s'instruire de tout, mais que, dès qu'il savait une chose, elle ne lui faisait plus aucun plaisir.

3 août 1717.

Je dis tous les jours à mon fils qu'il est trop bon ; il en rit et me demande s'il ne vaut pas mieux être bon que méchant. Je ne sais où il a pris sa grande patience ; Monsieur n'en avait guère, ni moi non plus.

6 août 1717.

Quand un des enfants de la Montespan mourut, le roi fut sensiblement touché ; mais il ne fut point ému de la perte du pauvre comte de Vermandois, car la Montespan et la vieille avaient fait croire au roi que cet enfant n'était pas à lui, mais à Lauzun[1] ; mais il eût été à désirer que tous les bâtards du roi eussent été à lui aussi sûrement que celui-là ; Mme de La Vallière n'était pas une maîtresse étourdie et volage, et elle l'a bien montré par son repentir et sa pénitence jusqu'à la fin de sa vie. C'était une personne tout à fait agréa-

la Franche-Comté ; le duc dit qu'il fallait bien donner quelque chose à un homme qui avait tout perdu ; ce mot fut rapporté au roi et lui déplut beaucoup.

[1] Le roi avait rétabli l'office d'amiral de France en faveur du comte de Vermandois ; à sa mort il le donna au comte de Toulouse, alors âgé de cinq ans.

ble, bonne, douce, tendre[1]. Elle n'avait pas aimé le roi par ambition, mais elle avait pour lui une passion sincère, et de sa vie elle n'a aimé personne si ce n'est lui.

9 août 1717.

Mon fils n'est pas beau : il a de grosses joues, il est petit, gras et fort rouge; mais il me semble qu'il n'est pas désagréable. Lorsqu'il danse ou qu'il est à cheval, il a fort bonne mine, mais lorsqu'il va comme à son ordinaire il ne paraît pas à son avantage.

10 août 1717.

Du temps de la reine et de la première dauphine, il n'y avait à la cour que modestie et dignité. Ceux qui étaient débauchés en secret affectaient en public la retenue; mais depuis que la vieille guenipe s'est mise à gouverner et qu'elle a introduit tous les bâtards dans la maison royale, tout est allé sens dessus dessous.

10 août 1717.

M. de Louvois était d'un très-mauvais naturel; il haïssait son père et ses frères, et c'étaient mes bons amis; je devais donc supporter le poids de leur ini-

[1] Mlle de La Vallière avait le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus et le regard si tendre et en même temps si modeste, qu'ils gagnaient le cœur et l'estime au même moment ; au reste, assez peu d'esprit qu'elle ne laissait pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. Point d'ambition, point de vices, toute renfermée en elle-même et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie ; l'humeur douce, libérale, timide, n'ayant jamais oublié qu'elle faisait mal, espérant toujours rentrer dans le bon chemin. (*Mémoires* de Choisy.)

quité; ce qui a augmenté sa haine contre moi, c'est qu'il a maltraité mon frère, de sorte qu'il savait bien que je ne pouvais l'aimer. Il craignait que je ne voulusse me venger, c'est pourquoi il a toujours cherché à exciter le roi contre moi, et c'était le seul point pour lequel il fût d'accord avec la vieille.... Je crois qu'il a été secrètement du complot ourdi par Langhans et Winkler pour faire mourir mon pauvre frère ; car lorsque le roi eut pris le Palatinat, je demandai que l'on arrêtât ces deux personnages; le roi en donna l'ordre, mais Louvois fit passer un contre-ordre et ils furent remis en liberté. Mais Notre Seigneur Dieu s'est chargé de venger mon pauvre frère, car Langhans est mort dans un affreux désespoir, et Winkler, devenu fou, s'est lui-même brisé la tête.

11 août 1717.

Feu le prince de Conti avait de l'esprit, du courage, était agréable dans toutes ses manières et se faisait aimer; mais ses mauvaises qualités étaient qu'il était faux, qu'il n'aimait que lui-même et qu'il se livrait fort à la débauche avec les hommes; c'est ce qui lui a coûté la vie, car, comme il était d'une constitution faible, il a pris à Fontainebleau des cantharides qui l'ont empoisonné. Il a été au moment de devenir roi de Pologne[1].

[1] Né le 30 avril 1664, ce prince mourut le 22 février 1709. On trouvera, dans les *Mémoires* du marquis de Lassay, de longs détails sur l'élection du prince de Conti comme roi de Pologne. Saint-Simon en parle aussi avec détail. Le prince se souciait fort peu de cette couronne. Il mourut dans de grands sentiments de piété. « La goutte l'avoit réduit au lait pour toute nourriture,

11 août 1717.

Le prince Eugène fait peu de cas des dames; on ne peut dire que, durant son séjour ici, une seule dame lui ait plu ou qu'il ait paru manifester plus d'empressement pour une plutôt que pour une autre; il n'a point passé ici autrefois pour aimer les dames, mais pour avoir été la maîtresse d'autres jeunes gens, aussi l'appelait-on Mme Simoni et Mme Puttana. Quand il a eu un peu d'argent, il s'est fort bien conduit; mais c'est chose affreuse à penser que les bruits qui courent sur son compte sont peut-être vrais, car on dit que pour un écu on pouvait faire de lui ce qu'on voulait. Madame sa mère n'a eu de lui nul souci; elle l'a laissé courir comme un galopin; elle aimait mieux risquer son argent au jeu que d'en employer pour son fils; c'est ainsi que sont ordinairement les femmes dans ce pays-ci.

Paris, 12 août 1717.

Je suis heureuse de savoir, ma chère Louise, que votre santé est rétablie[1]. La princesse de Galles m'a fait part du mariage du prince Guillaume de Hesse; mais j'ai appris, d'un autre côté, que l'épousée était

et sa longue maladie finit par une hydropisie. » (Saint-Simon.)

La *Bibliothèque historique de la France* énumère onze de ses portraits; celui gravé par Trouvais le représente en costume de roi de Pologne ; il fut supprimé et la planche rompue, dès qu'on s'aperçut qu'on avait agi avec trop de précipitation.

[1] Durant la plus grande partie de l'été, Madame avait été sérieusement malade et sa correspondance resta interrompue; on n'a retrouvé que des lettres de Mme de Rathsemhausen, d'une écriture presque illisible et donnant des détails sur la marche de la maladie.

extrêmement laide et qu'elle avait la tête singulièrement faite. Le prince sera sans doute un jour landgrave régnant, car il n'y a nulle apparence que son frère aîné ait des enfants. Lorsque Mme de Langallerie était ici, on disait que l'enfant dont elle était enceinte appartenait au landgrave; elle n'est pas belle et elle a des manières très-affectées, comme celles des coquettes de province, car à la cour il n'y a pas d'affectation. On ne peut la voir sans rire, tant elle est ridicule. Langallerie me fait vraiment de la peine [1]; il est fort malheureux. Je n'ai pas entendu dire que mon cousin le landgrave ait eu d'autre galanterie que celle-ci, mais tous les hommes, quels qu'ils soient, sont plus libres dans leurs actions que les femmes; l'un gâte l'autre, et, au fond, il n'y a là nulle honte pour eux. Le comte de Waldeck, qui s'est laissé faire prince, est le beau-frère du comte palatin de Birckenfelt. Je l'ai vu ici : je ne le trouve pas bien du tout; il est gros, épais, et il ne dit pas un mot tout le long de la journée; je ne sais si sa femme l'aime beaucoup, mais elle l'a pris bien malgré elle.

13 août 1717.

Un moine se rendit il y a quelques jours à Luzar-

[1] A l'égard de Philippe de Gentils, marquis de Langallerie, on peut consulter Saint-Simon, t. IX et XXVI; né en 1656, il mena une vie fort aventureuse, quitta le service de la France pour passer à celui de l'Autriche, embrassa le luthéranisme, conçut le projet de s'emparer d'une île de l'Archipel, et, enfermé dans une citadelle de Hongrie, mourut mystérieusement en 1717. Quelques auteurs prétendent qu'il succomba à l'ennui et au chagrin; d'autres affirment qu'il se laissa mourir de faim; enfin, d'après une autre version, il eut la tête tranchée.

che ; il rencontra en chemin un inconnu avec lequel il entra en conversation : il paraissait être de bonne compagnie, et racontait avec esprit toute sorte d'aventures. Ayant appris du moine qu'il était chargé des recettes de son couvent, qui possédait des terres auprès de Luzarche, cet homme lui dit qu'il était de cet endroit, et qu'il revenait d'un voyage ; puis il dit au moine : « Le chemin que vous avez pris est trop long, j'en connais un beaucoup plus court à travers la forêt. » Quand ils furent arrivés dans ce bois, l'homme descend, saisit le cheval du moine par la bride et lui demande son argent. Le moine répondit qu'il avait cru se trouver avec un honnête homme, et qu'on ne demandait pas ainsi la bourse aux gens. L'inconnu répondit qu'il ne s'agissait pas de discourir, et qu'il fallait laisser la bourse ou la vie. « Je ne puis, répliqua le moine, porter de l'argent sur moi ; mais si vous voulez me laisser descendre, pour que j'aille trouver mon valet, je vous remettrai mille francs. » Le voleur laisse le moine mettre pied à terre ; celui-ci va trouver le valet, prend mille francs qui étaient dans une bourse, mais en même temps il se munit d'un pistolet, et le cache dans sa large manche. Il revient auprès du voleur et lui jette la bourse en disant : voilà l'argent. Le voleur se baisse pour la prendre, mais dans ce moment le moine le renverse roide mort d'un coup de pistolet, remonte à cheval, va trouver la justice et raconte son aventure : on envoie le guet avec lui ; ils trouvent le cadavre encore sur le sac d'argent par terre ; on le fouille, et on trouve dans la poche du voleur six sifflets de diverses grandeurs ; on prit le plus

grand et on siffla. Voilà qu'il accourt sur-le-champ dix autres voleurs armés : ils se sont vigoureusement défendus ; deux ont été tués et tous les autres arrêtés.

14 août 1717.

Le jeune roi est tombé hier matin de son lit, mais un valet de chambre qui l'a vu tomber s'est rapidement jeté par terre, de sorte que le roi est tombé sur lui et ne s'est pas fait mal. Le roi s'est ensuite caché sous le lit et, par malice, il est resté quelque temps sans parler, donnant ainsi de l'inquiétude à ses gens.

16 août 1717.

Parfois la Dauphine n'était pas laide, lorsqu'elle avait de belles couleurs... Si elle n'avait pas eu une aussi grande passion pour sa perfide Bessola, elle aurait pu être heureuse ; mais celle-ci, pour la maîtriser constamment et pour se maintenir ainsi auprès du roi et de la Maintenon, a rendu cette pauvre princesse la créature la plus malheureuse qu'il y ait au monde.

17 août 1717.

Mon fils assure fort qu'il ne pense pas à faire l'abbé Dubois cardinal et que l'abbé lui-même n'y songe pas.

19 août 1717.

Mme de Maintenon me reprochait toujours que c'était une honte pour moi de ne pas avoir d'ambition et de ne vouloir me mêler de rien ; je lui répondis : « Si une personne s'était livrée à beaucoup d'intrigues pour être Madame, est-ce que son fils ne pourrait pas

lui permettre ensuite de jouir tranquillement de son rang? Figurez-vous donc qu'il en a été ainsi de moi, et laissez-moi en repos. » Elle dit : « Vous êtes opiniâtre. » Je répondis : « Non, madame, mais j'aime mon repos, et je regarde votre ambition comme pure vanité. » Je crus que cette femme ne pouvait manquer de crever dans sa peau, tant elle était fâchée. Elle dit : « Mais essayez, on vous aidera. » Je dis : « Non, madame ; quand je songe que vous, qui avez cent fois plus d'esprit que moi, n'avez pu vous maintenir à la cour, que vous aimez tant, que serai-je moi, pauvre étrangère, qui n'entend rien aux intrigues et qui ne les aime pas? » Elle se mit en colère et dit : « Allez, vous n'êtes bonne à rien. »

21 août 1717.

La feue reine aimait extrêmement le jeu ; elle jouait à la bassette, au reversi et à l'ombre, quelquefois à la petite prime ; mais elle ne pouvait jamais gagner, car elle n'avait pas su bien apprendre les règles du jeu.

24 août 1717.

La vieille guenipe s'est tenue complétement retirée ; personne ne peut dire qu'elle se soit mêlée de la moindre chose ; cela me fait croire que cette femme a encore quelque projet dans la tête, mais je ne puis deviner ce que ce peut être.

26 août 1717.

La taille de Mme la Duchesse la jeune est monstrueuse ; c'est une méchante diablesse fausse en tout point ; elle a beaucoup d'esprit et elle est extrêmement

dangereuse. Elle agit avec tant d'habileté, que son mari est bien avec elle, quoiqu'il n'ait aucune passion pour elle; chacun vit comme il l'entend; il n'y a, dans ce couple, aucune jalousie... Elle combine une foule d'intrigues avec la jeune princesse de Conti, qui est doublement sa cousine; elle entend admirablement l'art de brouiller les gens. On assure que son mari et elle font lit à part.

2 septembre 1717.

Le jeune roi a de l'esprit, c'est sûr, mais il devrait vouloir parler davantage. Il a inventé un ordre qu'il donne aux jeunes garçons qui jouent avec lui; c'est un ruban bleu et blanc, d'où pend un morceau ovale de métal émaillé, sur lequel est une étoile et la figure d'un petit pavillon placé sur la terrasse sur laquelle il joue.

7 septembre 1717.

Je crois que la guenipe, qui est maîtresse du duc de Lorraine, lui a donné un philtre, comme a fait la Neidschin à l'électeur de Saxe, car lorsqu'il ne la voit pas, il est trempé d'une sueur froide, et pour que le cocu de mari reste tranquille et calme, le duc fait tout ce qu'il veut.

9 septembre 1717.

La Dauphine (*duchesse de Bourgogne*) pouvait faire croire à son mari tout ce qu'elle voulait. Il était tellement épris d'elle que, pourvu qu'elle lui fît bonne mine, il était comme en extase et tout hors de lui; lorsque le roi voulait la gronder, il paraissait tellement désolé qu'il fallait que le roi s'apaisât; la vieille tante

(*Mme de Maintenon*) se montrait aussi extrêmement troublée, et le roi avait assez à faire pour la tranquilliser. Afin d'avoir du repos, le roi laissait la vieille maîtresse de diriger tout cela, et ne se préoccupait plus de rien.

Nangis, qui commandait le régiment du roi, ne déplut pas à la Dauphine, mais il avait plus d'inclination pour la petite La Vrillière... Le Dauphin aimait Nangis, et il croyait que ce n'était que pour lui faire plaisir que sa femme parlait à Nangis; il était persuadé que son favori avait une galanterie avec Mme de la Vrillière.

Paris, 9 septembre 1717.

Je vous envoie un modèle pour le jeu de hocca, et je vais vous en expliquer les règles [1]; nous y jouons maintenant à un bien petit jeu, à dix sous, mais du temps du feu roi, on y jouait toujours avec des louis d'or. L'archevêque de Reims [2], un jour, en suivant en

[1] Il y a ici deux pages relatives à la marche de ce jeu; nous les supprimons, car elles ne présentent aucun intérêt.

[2] Charles-Maurice Le Tellier, frère de Louvois. Il mena une vie fort mondaine et il est le héros de plusieurs aventures racontées par Mme de Sévigné avec sa grâce habituelle. Sa course à Saint-Germain (lettre du 5 février 1674) est un récit charmant. Saint-Simon le représente comme « magnifique et avare, fort de la cour, habile en affaires, et très-entendu pour les siennes. » Voir aussi une note de M. Walckenaër dans son édition de La Bruyère, p. 685. Par suite de la faveur inouie dont il était redevable à son frère, il se trouva, à vingt-sept ans, archevêque de Reims, mais il se comportait en colonel de dragons plutôt qu'en prélat. C'est contre lui qu'est dirigé en grande partie un libelle fameux par son insolence : *Le Cochon mitré*; on connaît deux éditions de cette satire, l'une sans date, l'autre

carrosse la chasse du sanglier et tenant la banque, y perdit deux mille louis en une demi-heure; mais il est rare que le banquier perde.

Je suis bien charmée que Heidelberg soit rebâti et qu'on travaille derechef au château; mais ce qui me vexe, c'est que l'on construise un couvent de jésuites au lieu du commissariat. Les jésuites ne sont pas à leur place à Heidelberg, non plus que les cordeliers. On m'a dit qu'ils résident près de la porte d'en-haut; mon Dieu, combien de fois ai-je mangé des cerises sur la montagne avec un bon morceau de pain à cinq heures du matin! J'étais alors plus gaie qu'aujourd'hui.

10 septembre 1717.

Bien des jeunes membres du Parlement, qui avaient reçu des lettres qui les avaient montés contre mon fils, n'avaient pas voulu laisser passer l'édit; mon fils les

avec celle de 1689; l'une a vingt-huit pages, l'autre trente-deux; elles sont toutes deux très-rares et très-recherchées des bibliophiles; on les a payées, dans quelques ventes, depuis soixante-dix jusqu'à cent vingt-six francs. Il en a paru, en 1850, une réimpression, imitant exactement les éditions elzéviriennes et tirée à cent exemplaires (*Paris*, imprimerie de Panckoucke). D'après une tradition déjà ancienne, l'auteur de cet indécent pamphlet aurait été arrêté en Hollande et renfermé, jusqu'à sa mort, au Mont-Saint-Michel dans une cage de fer; mais la chose est fort douteuse et le nom de cet auteur lui-même est resté un problème. Voir les notes des catalogues Pixerécourt, nº 1587, et Leber, nº 4478, ainsi que l'*Analecta-biblion* de M. Du Roure (Paris, Techener, 1836), t. II, p. 413, et le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier. Dès le début de cet ouvrage qui est un dialogue entre Scarron et Faretière, le premier affirme que sa femme est une coquine qui a vécu avec le maréchal d'Albret.

a fait venir et leur a parlé avec tant de force que tout s'est calmé aussitôt.

11 septembre 1717.

Le roi avait meilleure opinion de mon cerveau que je ne méritais; il a voulu à toute force me faire régente avec mon fils[1]. Dieu soit loué qu'il n'en ait point été ainsi! je serais bien vite devenue folle... Le roi avait coutume de dire : « Madame ne peut souffrir les mésalliances; elle s'en moque toujours. »

14 septembre 1717.

Lorsque l'abbé de Tessé eut démontré au pape que ses gens avaient jugé sans lire nos papiers, et qu'ils avaient reçu cinquante mille écus du grand-duc pour me faire perdre mon procès, le pape se mit à pleurer et dit : « Ne suis-je donc pas bien malheureux d'avoir à me confier à de pareilles gens? » Cela montre bien quel homme c'est que ce pape.

15 septembre 1717.

Mon fils connaît bien la musique; il a composé deux ou trois opéras qui sont tous fort jolis. Son capitaine des gardes, La Fare, en a fait les paroles[2].

[1] Il est permis de révoquer en doute cette assertion. Louis XIV connaissait certainement combien sa belle-sœur était peu au fait des affaires publiques, indiscrète et incapable d'une application soutenue. Elle aurait mandé à tous ses correspondants les secrets de l'État.

[2] Charles-Auguste, marquis de La Fare, mort en 1712; ses poésies peu nombreuses ont un caractère de douce insouciance et d'aimable gaieté. L'opéra de *Penthée* est un de ceux dont le duc d'Orléans fit la musique.

16 septembre 1717.

Le petit roi a été désespéré lorsque Mme de Ventadour l'a quitté; elle lui a dit : « Sire, je m'en vais revenir ce soir, soyez bien sage en mon absence. — Non, ma chère maman, dit-il, si vous me quittez. » Il ne s'est pas du tout occupé des autres femmes.

17 septembre 1717.

Ce qui corrigea Mme la Dauphine, ce fut le mariage de Mme de Berri. Elle vit que cette jeune personne ne se faisait pas aimer, et que tout allait de travers; elle conçut alors le désir de mener une autre conduite que sa cousine et de se faire estimer; elle changea donc tout à fait de conduite, se retira en elle-même, et devint aussi raisonnable que précédemment elle l'avait été peu: elle avait beaucoup de jugement; elle connaissait parfaitement ses défauts, et elle sut s'en corriger d'une façon étonnante.

17 septembre 1717.

Mme de Berri plaisante souvent elle-même sur sa figure et sur sa taille. Elle a de l'esprit, ce n'est pas douteux, et elle n'est pas du tout difficultueuse. Elle a la chair ferme, ses joues sont dures comme une pierre. Si elle avait été bien élevée, elle aurait bien tourné, car elle a bon cœur et de la capacité.

Paris, 19 septembre 1717.

Je n'avais jamais su que vous eussiez quelques réclamations à adresser à mon fils; pourquoi avez-vous si longtemps gardé le silence à cet égard? Il est fort

naturel que chacun réclame ce qui peut lui être dû, mais la difficulté est de payer toutes les dettes du feu roi ; elles se montent à plus de deux cents millions ; il s'écoulera du temps avant que cette somme se trouve. Ne doutez pas qu'à l'occasion je ne parle de mon mieux en votre faveur, mais vous faites bien de ne pas remettre vos intérêts dans mes mains, car personne au monde n'entend les affaires moins que moi.

L'électrice palatine est maintenant en Italie. J'ai reçu hier une lettre de notre duchesse de Modène ; elle m'écrit que lorsque l'électrice est arrivée à Trente, elle y a trouvé une cour entière que son père a envoyée à sa rencontre : deux cents gardes nobles et quatre dames du plus haut rang. Je savais que sa mère ne voulait pas permettre qu'elle traversât la France, et en cela elle avait bien raison ; la France n'est pas du tout le pays qui convient aux électeurs et aux électrices ; ils y sont comme le poisson hors de l'eau, et ils y font une sotte figure. On dit que lorsque la princesse a vu chez ceux qui l'attendaient un air si pauvre et des costumes si singuliers, elle a beaucoup pleuré.

21 septembre 1717.

J'ai beaucoup entendu parler de M. de Bernstorf par une personne qui, précédemment, ne l'avait pas jugé défavorablement, par la duchesse de Mecklenbourg, qui était sœur du duc de Mecklenbourg[1] ; elle m'en a

[1] Les recueils manuscrits contiennent diverses chansons relatives à ce personnage qui séjourna quelque temps à Paris ; nous nous en tiendrons à un seul couplet :

Ventadour et Mecklenbourg
Sont toujours tout seuls au cours ;

fait un grand éloge; elle prétendait que c'était elle qui l'avait donné au duc George-Guillaume.

22 septembre 1717.

Le vice d'aimer les jeunes garçons est la plus grande passion du duc de Villars; votre cher oncle, le joli prince d'Eisenach, voulut une fois lui faire donner des coups de bâton, parce qu'il lui avait fait une déclaration d'amour. La maréchale de Villars court beaucoup après le comte de Toulouse; mon fils est aussi fort dans ses bonnes grâces, mais il n'est pas discret. Le maréchal de Villars vint un jour me rendre visite, et comme il prétendait se connaître en médailles, il me demanda à voir les miennes. Baudelot[1], homme très-honnête et savant, qui en a la charge, fut obligé de les lui montrer; ce n'est pas l'homme le plus avisé, et il n'est guère au fait de ce qui se passe à la cour. Il avait fait une dissertation sur une de mes médailles, pour prouver, contre d'autres savants, que la tête à cornes qui y est figurée, est celle de Pan et non pas de Jupiter Ammon. Pour prouver son érudition, le bon Baudelot dit à M. de Villars : « Ah! monseigneur, voici une des

Ce n'est pas que l'amour
Leur tracasse la cervelle,
Mais c'est qu'à la cour
On les fuit comme des ours.

[1] Charles-César Baudelot de Dairval, né en 1648, mort en 1722. Il consacra sa vie à l'étude de l'antiquité, et en 1705 il fut admis à l'Académie des Inscriptions. Son livre de l'*Utilité des voyages*, publié en 1686, a été plusieurs fois réimprimé. Boze prononça son éloge, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. V. Voir aussi les *Mémoires* de Niceron, t. XVII.

plus belles médailles que Madame ait; c'est le triomphe de Corniticius : il a toutes sortes de cornes. C'était un grand général comme vous, monseigneur. Il a les cornes de Junon et de Faune. Corniticius, comme vous savez, monseigneur, était un général habile. » Je l'interrompis : « Passons, lui dis-je; si vous vous arrêtez à chaque médaille, vous n'aurez pas assez de temps pour les montrer toutes. » Mais, plein de son sujet, il répondit : « « Ah! madame, celle-ci en vaut bien une autre. Corniticius est, en vérité, une des plus rares médailles du monde. Considérez-la, madame, regardez; voilà Junon couronnée qui couronne ce grand général. » Quelque chose que je pusse dire, je n'empêchai point Baudelot de parler de cornes au maréchal. « Monseigneur, reprit-il, se connaît en tout, et je voudrais bien lui faire juger si j'ai raison de dire que ces cornes sont plutôt celles de Faune que de Jupiter Ammon. » Toutes les personnes qui étaient dans la chambre se tenaient pour ne pas éclater de rire. Quand on l'eût fait exprès, on n'aurait pu s'y prendre plus fortement. Quand le maréchal fut parti, je me mis à rire aussi. J'eus bien de la peine à convaincre Baudelot qu'il avait mal fait.

23 septembre 1717.

Mon fils a eu de la Desmarest une petite fille; elle aurait bien voulu lui mettre sur le corps un autre enfant, mais il a répondu : « Non, celui-ci est trop arlequin. » Elle lui demanda ce qu'il voulait dire par là; il répondit : « Il est de trop de pièces différentes. » Je ne sais pas si elle ne l'a pas donné à l'électeur de Ba-

vière, qui y avait aussi travaillé de son côté, et auquel cela a coûté la plus belle et la plus magnifique tabatière qu'on puisse voir; elle était garnie de gros diamants.

Mon fils aîné s'est appelé le duc de Valois; mais comme ce nom est malheureux, Monsieur n'a pas voulu que mon second fils le portât, c'est pourquoi il a reçu le nom de duc de Chartres, qu'il a porté jusqu'à la mort de son père; alors il a pris le nom de duc d'Orléans, et son fils est devenu duc de Chartres.

24 septembre 1717.

La mère du prince de Conti se fait bâtir un hôtel fort loin de celui de son fils. Lorsqu'ils sont bien ensemble, on renvoie les ouvriers; mais lorsqu'ils sont brouillés, on presse l'ouvrage avec une vigueur toute nouvelle, de sorte que le public est toujours en mesure de voir sur quel pied la princesse et son fils sont ensemble.

28 septembre 1717.

Nos princes n'ont point de costume particulier[1] lorsqu'ils vont au parlement; ils sont simplement en manteau, ce qui, selon moi, a l'air tout à fait bourgeois, d'autant plus qu'ils portent aussi le collet sans cravate. Les membres de la maison royale n'ont point

[1] On peut consulter sur les détails que donne Madame, le *Cérémonial françois*, par Godefroy, 1649, 2 vol. in-folio; cet ouvrage curieux est resté inachevé; la bibliothèque de l'Institut possède le manuscrit du tome III, contenant les pompes funèbres; elle garde aussi tous les matériaux recueillis en 106 volumes pour la composition de ce *Cérémonial*.

de prérogative sur les autres ducs qui sont admis à siéger au parlement, si ce n'est pour les siéges et parce qu'ils peuvent traverser le parquet, ce qui est interdit à toute autre personne. Quand le président leur parle, il ôte son bonnet, mais il parle couvert à tous les autres assistants. C'est là le sujet d'une grande querelle que les princes du sang ont eue avec les bâtards (*du roi*). Les présidents au parlement ont de longues robes couleur de feu, et autour du cou elles sont doublées d'hermine.

Il est certain que la comtesse de Soissons, Angélique-Cunégonde, fille de François-Henri de Luxembourg, a beaucoup de vertu et de capacité, mais, comme tout le monde, elle a aussi des défauts. On peut bien dire d'elle que c'est une pauvre princesse. Son mari, Louis-Henri, chevalier de Soissons, était fort laid; il avait une longue figure, les yeux très-près du nez, et un nez horriblement long et fait comme un nez d'épervier; il était jaune comme un citron; il avait la bouche trop petite pour un homme et pleine de dents gâtées, et il sentait affreusement mauvais; il avait de grosses vilaines jambes, les genoux et les pieds en dedans; il avait une très-mauvaise démarche et saluait fort mal; nulle grâce dans ses manières; il était plus petit que grand; il avait de beaux cheveux et en grande quantité : tel était le comte de Soissons. Mais lorsqu'il était enfant il était fort bien; j'ai vu de ses portraits faits à cette époque. Si le fils de la comtesse de Soissons lui avait ressemblé, il aurait été fort joli, car tous ses traits sont fort beaux; les yeux, la bouche et le tour du visage ne peuvent être mieux; le

nez est un peu trop gros, et la peau n'est pas fine.

Quiconque ressemble de figure au prince Eugène ne peut certes pas être beau ; il est encore plus petit que son frère aîné ; tous ces frères, excepté le prince Eugène, n'ont pas valu grand'chose. Le prince Philippe, qui était le second frère, était aussi un singulier personnage ; il est mort à Paris de la petite-vérole. Il était très-blond et très-laid ; il avait mauvaise grâce et il avait toujours l'air effaré ; il avait un grand nez d'épervier, une grande bouche avec de grosses lèvres pendantes. Je le trouvai aussi laid que son frère aîné. Un troisième frère, qu'on appelait le chevalier de Savoie, s'est tué en tombant de cheval. Le prince Eugène était le plus jeune de tous ces princes. Il y avait deux sœurs qui étaient toutes deux laides ; l'une est morte, l'autre est encore en Savoie dans ce moment. L'aînée avait la figure d'un monstre, et de plus elle était naine ; elle a jusqu'à sa mort mené une conduite fort déréglée ; elle s'est enfuie avec un abbé qui s'appelait l'abbé de Bourlie, et qui était un vaurien et un extravagant. Il l'a épousée à Genève, et ensuite il l'a quittée sans façon. Enfin elle est morte.

Lorsque le prince Eugène était jeune, il n'était pas très-laid ; il s'est enlaidi en vieillissant ; il n'a jamais eu bonne mine ni l'air noble ; il n'a pas de vilains yeux, mais son nez gâte sa figure ; il a deux grandes dents qui lui sortent de la bouche ; il est toujours malpropre, et il a des cheveux gras qu'il ne frise jamais.

1er octobre 1717.

On ne veut pas convenir ici que l'ambassadeur de

Perse ait été un fourbe; c'était un homme de piètre mine, voilà ce qui est sûr, mais il avait de l'esprit. Son audience a été quelque chose vraiment magnifique. Il avait fait mettre dans une caisse une femme mariée qui était grosse de ses œuvres, après lui avoir fait abjurer le christianisme. Le mari n'était pas non plus un personnage fort recommandable, c'était un bâtard du premier aumônier de mon fils, l'abbé de Grancey, qui avait toujours eu chez lui un petit sérail. L'ambassadeur avait demandé que personne n'ouvrît la caisse percée de trous où il avait fait emballer cette femme; il disait qu'il y avait dans cette caisse des livres écrits par le prophète Mahomet, et qui seraient souillés si des chrétiens s'avisaient d'y toucher; mais on n'a pas tenu compte de sa recommandation, et la dame fut découverte. On prétend qu'on lui a donné dix mille louis d'or, mais c'est ce que je n'ai pu croire[1].

1er octobre 1717.

Ce n'est point par jalousie pour sa sœur que ma petite-fille se fait religieuse, mais de crainte d'être tourmentée par sa mère et sa sœur qu'elle redoute fort, et en ceci elle n'a point tort. Elle n'aime point les personnes qui sont en grande faveur auprès de sa mère, et elle ne peut se résoudre à les flatter; elle ne fait pas grand cas non plus des frères de sa mère; telle est la source de leur zizanie.

3 octobre 1717.

Il est vrai que le roi a dit à Louvois des choses dures,

[1] L'authenticité de cette ambassade de Perse est un problème historique. Voir les *Mémoires* de Duclos, 1808, t. I, p. 134.

mais il n'est pas vrai qu'il ait voulu le frapper : le roi en était incapable. Louvois était un diable, rude et impertinent, mais il a servi le roi avec habileté et fidélité et mieux que tout autre, sans s'oublier cependant lui-même, car il a grandement fait sa main. Il s'était fait exécrer de tout le monde par sa brutalité et ses réponses grossières. Il n'avait aucune politesse et il était détestable [1].

5 octobre 1717.

Mme la Princesse, qui est née et qui a été élevée ici, n'a pu avoir autant de répugnance que moi pour le mariage de son fils avec une bâtarde (*du roi*) ; mais elle s'en est bien repentie depuis... On ne peut mener une conduite plus régulière que la sienne.

5 octobre 1717.

Ce qui montre qu'on ne peut échapper à sa destinée, c'est que le roi a épousé la vieille guenipe. Longtemps avant qu'il ne connût la Scarron, il disait un jour à MM. de Créqui et de La Rochefoucault : « L'astrologie est bien fausse ; on a fait mon horoscope en Italie [2], et

[1] C'est ce que disait un chansonnier de l'époque :

Il est toujours furibond,
Le compère, le compère,
Il est toujours furibond,
Et va par sauts et par bonds.

Quant au soin que Louvois prit de sa fortune personnelle, le témoignage d'un contemporain s'accorde avec celui de Madame : « Le marquis de Louvois a amassé des richesses infiniment plus grandes que son père (Le Tellier), quoiqu'on les fasse monter à vingt millions » (Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 275).

[2] Henri IV fit tirer l'horoscope de Louis XIII par son mé-

on me mande qu'après avoir vécu très-longtemps, je dois aimer une vieille p....n jusqu'au dernier jour de ma vie. Y a-t-il grande apparence à cela? » Il riait à s'en rendre malade, et cependant la chose est arrivée.

6 octobre 1717.

Mon fils prétend que sa fille n'a sur lui aucune influence... Quoiqu'il parle bien des choses de science, on voit facilement que cela ne lui cause aucun plaisir, et au contraire lui donne de l'ennui. Je lui en ai souvent fait la remarque; il convient qu'il a d'abord grande envie de tout connaître, mais sitôt qu'il connaît ce qu'il étudiait, il n'y trouve plus nulle satisfaction.

8 octobre 1717.

L'abbé de Saint-Albin meurt de chagrin de ne pas être légitimé; mon fils lui préfère l'enfant de la Séry. Il ne veut pas le reconnaître parce qu'il est fils de la Florence, qui a mené une conduite des plus déréglées; il craint qu'on se moque de lui en le voyant reconnaître tant d'enfants différents. L'abbé Dubois est l'ennemi juré de Saint-Albin, et il a beaucoup fait pour empêcher mon fils de le reconnaître. Le chevalier d'Orléans est fort joli, mais un peu moqueur; il contrefait tout le monde; il tient cela de sa mère.

decin Larivière. On eut grand soin de tenir un astrologue caché près de la chambre d'Anne d'Autriche, quand elle mit Louis XIV au monde. Un horoscope manuscrit de ce monarque se conserve à la Bibliothèque de Lyon. Il existe un livre peu commun : *L'Horoscope de Louis XIV prédit par l'oracle François;* Paris, 1652 (par Mengau); le thème de nativité du roi est sur le titre.

8 octobre 1717.

Quand le duc de Créqui voyait une femme qui lui paraissait légère, il disait : « Je ne voudrais pas avoir perdu ce que celle-là cherche[1] ! »

J'ai eu le malheur de fâcher le margrave Jean-Fré-

[1] C'est pour Créquy, tué à la bataille de Luzara en 1702, que fut fait ce joli couplet :

Si j'avois la vivacité
Qui fait briller Coulange ;
Si j'avois aussi la beauté
Qui fit régner Fontange.

Ou si j'étois comme Conti,
Des grâces le modèle,
Tout cela seroit pour Créqui,
Dût-il m'être infidèle.

Ces vers eurent un grand succès, et les recueils manuscrits en présentent des imitations assez nombreuses ; nous en citerons deux couplets :

De Villeroy et de Grammont,
Si j'avois la figure,
La naissance de Châtillon,
Et l'esprit de Voiture,
Si j'étois comme Marcillac,
Du roi l'ami fidèle,
Tout cela seroit pour Vaillac,
Et seroit peu pour elle

Mlle de Vaillac était une des belles personnes de l'époque. Ces couplets en inspirèrent un autre dont le sel consiste dans les contre-vérités qu'il exprime :

De Gesvre et de Villeroy
Si j'avois la naissance,
Autant d'esprit qu'en a Caroy,
De Fiesque la prudence,
La probité du gros Broussin,
De Cessac la droiture,
Ce seroit trop pour la Certain (*actrice de l'Opéra*),
Et peu pour la Rambure.

déric d'Anspach. Il m'apporta une lettre de feu mon frère et de sa femme; mon frère me recommandait d'assister Son Altesse le margrave de mes conseils et de faire pour lui comme pour mon propre frère, car il l'aimait si fort qu'il le regardait comme un autre lui-même. J'en conclus que je lui rendrais service en lui donnant les conseils que j'aurais donnés à mon frère. Il n'y avait pas trois mois que sa première femme était morte; il était donc encore en grand deuil. Je demandai au margrave ce qu'il venait faire en France; il me répondit qu'il y passait pour se rendre en Angleterre, et qu'il désirait, avant son départ, faire sa cour au roi. Je lui dis : « Votre Altesse a-t-elle quelque chose à traiter avec le roi? a-t-elle des affaires dont elle a besoin d'entretenir Sa Majesté? » Il me dit que non, qu'il n'avait rien à demander; je lui répondis : « Si j'osais, je conseillerais à Votre Altesse d'envoyer auprès du roi la principale personne de sa suite, et de faire complimenter Sa Majesté en lui faisant savoir que Votre Altesse se rend en Angleterre et qu'elle n'aurait pas manqué de faire sa cour, mais qu'étant en grand deuil, à cause de la mort de son épouse, elle croit devoir, par respect, ne pas se montrer devant Sa Majesté dans un appareil aussi lugubre. » Il répondit : « Je voudrais bien aller droit au bal, car j'aime la danse; mais, pour y aller, il faudrait que j'eusse été présenté à Sa Majesté. — Pour l'amour de Dieu, dis-je, que Votre Altesse n'aille pas au bal; ce n'est pas l'usage ici; Votre Altesse se rendra ridicule, d'autant plus que le maréchal de Grammont, qui l'a conduite chez le roi il y a quelques années, a dit qu'elle n'avait rien trouvé digne

d'éloge en France qu'un petit chardonneret qui était dans le cabinet du roi et qui sifflait des airs. Je conseillerai donc à Votre Altesse de ne pas aller vers le roi et de ne pas aller au bal. » Il se fâcha beaucoup, disant qu'il voyait bien que je reniais les princes allemands, et que je ne voulais pas les laisser présenter au roi. Je dis que mes intentions étaient bonnes, et que je l'avais conseillé comme si c'eût été mon propre frère. Il s'en alla tout en colère et se rendit chez le maréchal de Schomberg, et il se plaignit de moi. Le maréchal voulut savoir ce que j'avais dit, le margrave le lui répéta mot pour mot. Le maréchal convint que je n'avais pas mal conseillé, et il fut de mon avis; mais cela ne servit à rien. Le margrave persista à vouloir être présenté au roi; il s'y fit conduire par le maréchal, et, le lendemain, il alla au bal. Il était bien paré, portant le petit deuil, avec des dentelles blanches sur du noir, de beaux rubans bleus, de belles dentelles blanches et noires, et des *rheingraves*, qui vont très-bien à quiconque a une jolie taille; c'était une très-belle parure, mais elle ne convenait pas à un veuf qui est dans le premier temps du deuil, et cela fit rire. Il prétendait s'asseoir dans le cercle du roi où personne ne s'asseoit que les membres de la famille royale, jusqu'aux petits-enfants de France; les princes du sang même ne peuvent s'y asseoir, à plus forte raison les princes étrangers. Dès lors Son Altesse commença de se repentir de ne pas m'avoir crue, et elle partit dès le lendemain matin.

Paris, 9 octobre 1717.

Nous n'avons guère de nouvelles. Vous devez savoir

que le pape a fait arrêter, à Bologne, lord Peterborough[1]; personne n'en sait la raison; il s'est promené quatre jours déguisé en femme; avec beaucoup de talent, cet homme agit souvent comme un fou. On lui a demandé s'il était vrai que le roi d'Angleterre eût donné des ordres pour faire assassiner le chevalier de Saint-George; il a répondu que non et que le roi George était incapable de donner de pareils ordres, mais que le prince de Galles en serait bien capable.

Des couvents ne vont pas du tout à notre bonne ville d'Heidelberg; je vois avec regret qu'on donne aux capucins le bâtiment qui est dans le faubourg auprès du jardin. On appelle ici les capucins les laquais des jésuites, car ils font toujours ce que ceux-ci veulent. Tous les jésuites sont aussi détestés à Paris que dans le Palatinat.

[1] Voir Saint-Simon, t. XXX, p. 130. Charles Mordaunt, comte de Peterborough, un des plus illustres généraux de l'Angleterre à l'époque des guerres de la Succession. Il s'était rendu en Italie pour rétablir sa santé, lorsqu'il fut arrêté à Bologne, le 11 septembre 1717, d'après les ordres donnés par le pape Clément XI, de s'assurer de tous les étrangers qui se trouveraient dans le voisinage d'Urbin, où résidait alors le Prétendant, menacé, disait-on, par des complots. Né avec une imagination exaltée et une activité infatigable, lord Peterborough se conduisait fort peu comme le reste des hommes. Il prétendait lui-même qu'il avait vu plus de rois et de postillons qu'aucune autre personne en Europe. On peut juger de la liberté qu'il mettait à exprimer ses idées, par ce qu'il disait de lui-même et du général français qui lui était opposé en Espagne : « Nous sommes de grands ânes de combattre pour deux gros benêts. » On a publié récemment les *Memoirs of Charles Mordaunt, earl Peterborough, with selections froms his correspondence*, Londres, 1853, 2 vol. in-8.

11 octobre 1717.

Le prince Ragotzky[1] a de grandes obligations à sa femme, car elle lui a sauvé la vie et l'a fait évader de prison. Lorsqu'on a voulu lui dire des choses un peu fortes contre elle, il a répondu : « Elle m'a sauvé d'avoir la tête tranchée; après cela, il ne m'est plus permis de m'informer de ses actions; c'est pourquoi on me fera plaisir de ne pas m'en parler. »

12 octobre 1717.

La reine d'Angleterre, femme de Jacques II, était trop bien avec Mme de Maintenon pour qu'on puisse croire que le feu roi ait été amoureux d'elle. J'ai vu un livre intitulé : l'*Ancien bâtard protecteur du nouveau*[2],

[1] François-Léopold Ragotzki, prince de Transylvanie; après avoir longtemps lutté contre l'Autriche à la tête des Hongrois soulevés, il vint en France en 1713, il se retira dans la maison des Camaldules de Grosbois et, éloigné sur la demande de l'empereur, chercha un refuge en Turquie; il y mourut en 1735. Saint-Simon en parle fort au long, t. XIX, p. 182. Sa vie a été écrite par Lenoble, Paris, 1737, et elle vient d'être l'objet d'une publication de J. Einhorn : *F. Rakoczy, Historisches charakterbild*, Leipsig, 1854.

[2] Voici le titre de ce libelle devenu rare : l'*Ancien bâtard protecteur du nouveau, ou la Prostitution de la Reine pour la protection du prince de Galles*, traduit de l'anglais (sans indication de lieu), 1702, in-12. Ce livret manque sur les catalogues de quelques-unes des collections les plus riches en écrits de ce genre. Au verso du titre, on lit ces vers :

Sur cette épineuse matière,
N'en disons guère et qu'il soit bon;
J'aperçois Louis de Bourbon,
Gagnons la porte de derrière;
C'est un très-digne souverain,
De plus, il est sur son terrain,

qui raconte une galanterie entre la reine et le père La Chaise; c'était un vieillard de quatre-vingts ans qui avait l'air d'un âne, de longues oreilles[1], une grande

Malheur à qui le scandalise;
J'ai des pensers bien différents;
S'il est fils aîné de l'Église,
Le cardinal est de ses parents.

A la fin les suivants :

Tout prendre sans rien rabattre
Sur un peuple qui meurt de faim,
C'est être fils de Mazarin,
Non petit-fils de Henri-Quatre.

[1] Ces longues oreilles sont en effet ce qui frappe dans le portrait du père La Chaise, portrait qui fait partie d'un recueil de gravures publiées en Hollande en 1691, sous le titre de : *Les Heros de la ligue, ou la Procession monacale conduite par Louis XIV*. Ces figures ont été reproduites dans les *Mémoires* de M. de Maurepas publiés par Soulavie en 1792, et dans le *Musée de la Caricature*, 1834, livraisons 36 et suivantes. Au-dessous du portrait en question est placé un quatrain :

David pécha, Nathan lui dit,
Mais moi j'absous et je pardonne,
Par là j'avance ma personne,
Et à ma secte enfin je donne du crédit.

Les calomnies dont parle Madame ont été reproduites dans l'*Histoire secrète des amours du Père La Chaize*, Cologne (Hollande), 1702. L'auteur de ce roman satirique avait donné, quelque temps avant, le récit, non moins fait à plaisir, de la conduite politique de ce personnage important; l'*Histoire du Père La Chaize*, publiée en 1693, obtint rapidement plusieurs éditions; les deux ouvrages forment les deux premiers volumes d'un recueil anti-jésuitique, publié en 1719, sous un titre bizarre : *Jean danse mieux que Pierre; Pierre danse mieux que Jean; ils dansent bien tous deux;* 5 vol. in-12.

Parmi les écrits dirigés contre le Père La Chaise, on peut citer encore : *Le prince assis sur une chaise dangereuse, ou le Roy T.-C.* (très-chrétien) *se confiant en un jesuite qui le*

bouche, une grosse tête, une longue figure; c'était bien mal imaginé. Ce libelle était encore moins digne de foi que celui qui concerne le feu roi[1].

12 octobre 1717.

Mme la Duchesse la jeune ne vaut pas grand'chose; elle est cause, par sa fausseté, que M. le Duc n'a pas épousé une de mes petites-filles; elle se mit en avant comme si elle voulait faire ce mariage, elle empêcha Mme de Berri, qui était sa bonne amie, d'en parler, et elle travailla pour elle-même.

17 octobre 1717.

Le feu roi a contracté beaucoup de dettes[2], parce

trompe, Cologne, 1689. C'est un recueil assez rare de pièces en vers et en prose, et l'archevêque de Paris, François de Harlay, s'y trouve tout aussi maltraité que le confesseur du roi.

Né en 1624, ce jésuite avait plus de soixante-cinq ans lorsque la reine d'Angleterre vint en France ; il est aisé de comprendre d'ailleurs que la malignité publique ne ménageait pas les confesseurs de Sa Majesté ; les recueils manuscrits nous offrent divers couplets sur le Père Annat qui exerça de 1654 à 1670 les bien délicates fonctions de directeur de Louis XIV ; nous nous bornerons à une citation fort courte :

Le père Annat est rude,
Et me dit fort souvent
Qu'un péché d'habitude
Est un crime fort grand;
De peur de lui déplaire,
Je quitte La Vallière
Et prends la Montespan.

[1] Louis XIII paraît lui-même avoir eu quelques doutes sur sa paternité tardive, car lorsque le nouveau-né lui fut présenté, il refusa de l'embrasser selon l'usage. Cet affront altéra la santé de la reine au point de mettre sa vie en danger.

[2] Rien ne donne mieux l'idée de l'état des finances, à la

qu'il ne voulait rien retrancher de son luxe; il a aussi emprunté beaucoup d'argent, et ceci a été la cause des plus grandes malversations de la part des gens d'affaires et des partisans, car lorsqu'un sou avait été prêté au roi, ils en faisaient, d'accord avec leurs créatures, une pistole; grâce à leurs friponneries, qu'aucun frein ne retenait, ils se sont enrichis, mais le roi et le royaume sont devenus fort pauvres. Mon fils se donne jour et nuit beaucoup de peine pour tout remettre en bon état, et personne ne lui en sait gré; il a beaucoup d'ennemis, qui répandent contre lui toutes sortes d'affreuses menaces et qui font tout ce qu'ils peuvent pour exciter contre lui la haine du peuple, ce qui leur réussit aisément, surtout parce qu'il n'est pas bigot. Il est si peu intéressé qu'il n'a pas touché ce qui lui revient comme régent; il n'en a pas pris un liard, quoiqu'il ait de grands besoins, à cause de ses nombreux enfants. Le jeune roi a autour de lui des gens qui sont très-mal disposés à l'égard de mon fils, un surtout[1], quoiqu'il soit son beau-frère, mais c'est le plus faux des hypocrites; il a l'air de vouloir manger les images de tous les saints, mais ce n'en est pas moins

mort de Louis XIV, que l'aveu fait par son successeur (Édit du 7 décembre 1715) : « A notre avénement à la couronne, il n'y « avait pas le moindre fonds, ni dans le trésor royal, ni dans « les recettes, pour satisfaire aux dépenses les plus urgentes; « nous avons trouvé le domaine de notre couronne aliéné, les « revenus de l'État presque anéantis, les impositions ordinaires « employées par avance, une multitude de billets d'ordonnances « et d'assignations anticipées de tant de natures différentes, et « qui montent à des sommes si considérables, qu'à peine on « peut en faire la supputation. »

[1] Le duc du Maine.

le plus méchant homme qui soit sur la terre. Du temps du roi, lorsqu'il flattait quelqu'un et lui parlait avec bonté, c'était la preuve qu'il lui avait joué un mauvais tour. Il a contribué à faire renvoyer sa mère de la cour, afin de faire plaisir à la vieille *(Maintenon)*, et il voulait si bien empêcher qu'elle ne reparût à Versailles, qu'il fit jeter ses meubles par la fenêtre. Vous pouvez facilement imaginer de quoi est capable un homme de cette humeur. Je le crains pour mon fils comme le diable, et je trouve que mon fils ne se tient pas assez sur ses gardes à cet égard. La vieille lui en veut à la mort; tout le mal qu'on dit de cette femme diabolique est encore au-dessous de la vérité [1].

[1] Il existe contre Mme de Maintenon des écrits assez nombreux; les recueils manuscrits contiennent des fragments restés inédits; nous leur emprunterons quelques passages.

« Notre père qui êtes à Marly, votre nom n'est plus glorieux; « votre volonté n'est faite ni sur la terre, ni sur la mer; rendez-« nous aujourd'hui notre pain, parce que nous mourons de « faim; pardonnez à vos ennemis qui vous ont battu, mais ne « pardonnez pas à vos généraux, et ne nous induisez pas en « tentation de changer de maître, mais délivrez-nous de la « Maintenon. »

Dans un noël, t. XI, p. 209 de la collection Maurepas, il se trouve sur Mme de Maintenon deux vers tellement audacieux, sans doute, qu'ils ont épouvanté le copiste, il les a laissés en blanc. Voici quelques passages que l'on peut transcrire:

David à l'amour succomba,
Salomon devint idolâtre,
Pour Omphale Hercule fila,
Antoine aima trop Cléopâtre;
Mais les maîtresses de ces grands
N'avoient point soixante-quinze ans.

Quarante ans, femme, veuve ou fille,
A la cour ainsi qu'à la ville,

Paris, 20 octobre 1717.

Si vous veniez ici, je suis sûre que vous ne vous y plairiez pas; la débauche est générale et vraiment affreuse. La princesse de Galles ne m'a pas encore annoncé la mort de la duchesse d'Eisenach, qui s'était faite piétiste; cette secte n'était pas du tout mon fait. La duchesse d'Hanovre m'écrit que Langallerie est mort de faim, il est resté vingt-un jours sans boire ni manger. En mourant il n'a point recommandé son âme

La Maintenon nous a servi;
Nul à present ne la reclame,
Et l'on ne voit que son mari
Qui veuille encor l'avoir pour femme.

Le roi se retire à Marly,
Et d'amant il devient mari;
Il fait ce qu'on doit à son âge;
C'est du vieux soldat le destin,
En se retirant au village,
D'épouser la vieille p....n.

Peut-on, sans être satirique,
Rire d'un règne aussi comique?
Voyez cette sainte p....n,
Comme elle gouverne l'empire!
Si nous ne mourions pas de faim,
Il en faudroit crever de rire.

Du papier pour ducat,
Un bigot pour Turenne,
Une p....n pour reine,
Mon Dieu, l'étrange cas!
Ne m'entendez-vous pas?

On eut recours à un assez pauvre jeu de mots pour se moquer de la favorite, qu'au début de sa puissance on avait spirituellement désignée sous le nom de Mme de *Maintenant* :

Au Dauphin irrité de voir comme tout va,
Mon fils, disoit Louis, que rien ne vous étonne,
Nous maintiendrons notre couronne;
Le Dauphin répondit : Sire, Maintenon l'a.

à Dieu ; mais, se voyant près de sa fin, il a pris le portrait de sa femme et lui a parlé avec une telle tendresse, qu'il a fait venir des larmes à tous les assistants. C'est une mort bien triste, et l'objet d'une telle passion en était bien peu digne, car son infidélité était notoire et des plus scandaleuses.

22 octobre 1717.

Mon fils n'est ni joli ni laid, mais il n'a pas du tout les manières propres à se faire aimer; il est incapable de ressentir une passion et d'avoir longtemps de l'attachement pour la même personne. D'un autre côté ses manières ne sont pas assez polies et assez séduisantes pour qu'il prétende à se faire aimer. Il est fort indiscret et raconte tout ce qui lui est arrivé; je lui ai dit cent fois que je ne puis assez m'étonner de ce que les femmes lui courent follement après; elles devraient plutôt le fuir. Il se met à rire et me dit : « Vous ne connaissez pas les femmes débauchées d'à présent. Dire qu'on couche avec elles, c'est leur faire plaisir. »

Paris, 24 octobre 1717.

J'ai connu une dame qui, par suite de sa jalousie à l'égard de son mari, avait perdu la raison, au point qu'elle assassina ses deux frères qu'elle aimait beaucoup; elle jouait fort bien de la guitare, et lorsqu'elle avait un de ses accès de fureur, on lui donnait une guitare, et dès qu'elle l'accordait et qu'elle se mettait à en jouer, elle redevenait calme. Langallerie s'était brouillé ici avec le ministre : il avait fait imprimer un livre pour montrer que le ministre de la guerre

avait trahi le roi; il fut très-irrité de voir qu'on ne lui donnait pas l'avancement auquel il prétendait, et que d'autres lui étaient préférés; il prit son congé et passa chez l'empereur.

En France et en Angleterre, les ducs et les lords ont un orgueil tellement excessif qu'ils croient être au-dessus de tout; si on les laissait faire, ils se regarderaient comme supérieurs aux princes du sang, et la plupart d'entre eux ne sont pas même véritablement nobles[1]. J'ai une fois joliment repris un de nos ducs. Comme il se mettait à la table du roi, devant le prince de Deux-Ponts, je dis tout haut : « D'où vient que M. le duc de Saint-Simon presse tant le prince de Deux-Ponts? a-t-il envie de le prier de prendre un de ses fils pour page? » Tout le monde se mit si fort à rire, qu'il fallut qu'il s'en allât[2].

[1] Cette assertion n'est pas tout à fait dépourvue d'exactitude, mais son examen exigerait des détails qui ne peuvent trouver place dans cette note. L'idée émise par Madame a été reprise avec beaucoup d'emportement révolutionnaire dans un écrit de Dulaure : *Liste des noms de famille et patronymiques des ci-devant ducs, marquis, comtes*, etc. Cette satire, hérissée de mensonges et d'erreurs, fit beaucoup de bruit et de scandale en 1790, et elle reparut avec diverses modifications, sous deux ou trois titres différents. M. Paul Lacroix en a entrepris une réfutation forte de science et de faits. (Voir les *Dissertations sur quelques points curieux de l'Histoire de France*, Paris, 1841, n° X.

[2] On comprend que Saint-Simon ne se soit pas soucié de consigner dans ses volumineux *Mémoires* le récit d'une anecdote qui blessait sa vanité. Elle était excessive, et on a pu dire avec raison qu'en France il ne voyait que la noblesse, dans la noblesse que les ducs et pairs, et parmi les ducs et pairs que lui. Ce n'est pas ici le moment d'apprécier ses écrits sans lesquels

Lord Peterborough ne veut pas sortir de prison jusqu'à ce qu'il ait obtenu réparation de l'affront qui lui a été fait. Moi, si j'étais en prison, et qu'on me laissât libre d'en sortir, je m'en irais au plus vite, et je dirais ensuite ce que je voudrais dire; mais avant tout, je reprendrais la liberté. Ce lord est un extravagant très-drôle; je crois qu'il aimerait mieux mourir que de se priver de dire ce qui lui passe par la tête et de faire des malices aux gens qu'il déteste.

25 octobre 1717.

Je n'ai jamais eu les manières françaises et je n'ai jamais pu les prendre; j'ai même toujours tenu à honneur d'être une Allemande et de conserver les manières allemandes qui sont ici du goût de peu de gens.... Je n'ai pas à me plaindre publiquement de la conduite de la femme de mon fils, elle se conduit fort convenablement à mon égard.

28 octobre 1717.

Je ne mange en fait de soupe que de la soupe au lait, à la bière ou au vin; je ne peux souffrir le bouillon, et je suis tout de suite malade s'il se trouve un peu de bouillon dans un des plats que je mange; mon corps

on connaîtrait mal le règne et la cour de Louis XIV. Renvoyons à un article de M. de Sismondi, dans la *Revue encyclopédique*, t. XLIII; à deux articles dans la *Revue française*, n° XI, septembre 1829, et n° XV, mai 1830; à une notice de M. de Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III. M. Feuillet de Conches s'occupe depuis longtemps de réunir des notes, des documents, des matériaux pour une édition nouvelle et soignée de ces *Mémoires*. (Voir le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1845, p. 181, et 1846, p. 289.)

enfle, j'ai des coliques, et il faut que je me fasse saigner; des boudins et des jambons me remettent l'estomac....

C'est par pure affection que j'ai évité de prendre le pas sur feue l'Électrice, mais j'ai fait une grande différence avec la duchesse de Mecklembourg ainsi qu'avec notre duchesse de Hanovre, et je n'ai pas hésité. Je n'ai pas voulu non plus passer devant Son Altesse ma mère, et j'aurais même porté la queue de sa robe, comme j'avais coutume de le faire dans mon enfance, mais elle n'a pas voulu le souffrir.... Lorsqu'il y avait de grandes fêtes, Monsieur me faisait mettre du rouge; je le faisais à contre-cœur, car je n'ai jamais aimé la parure et je n'aime rien de ce qui me gêne.

29 octobre 1717.

L'abbé Perrault a fait une fondation en l'honneur de la maison de Condé; il a réglé que, tous les ans, l'oraison de Monsieur le Prince serait prononcée dans l'église des Jésuites où son cœur est enseveli[1]. Je ne dirai pas de ce prince qu'il a gagné des batailles, qu'il s'est montré très-courageux à la guerre et très-timide à la cour; c'est chose connue de la France entière.

1er novembre 1717.

J'aime l'abbé de Saint-Albin et il le mérite, car d'abord il m'aime sincèrement et ensuite il se conduit

[1] On a publié diverses oraisons funèbres du prince de Condé; celles de Bossuet et de Bourdaloue sont connues de tout le monde; celles que composèrent l'évêque de Châlons et le père Martineau, l'une et l'autre composées en 1687, rentrent dans la classe très-nombreuse des livres que personne ne lit.

fort bien. Il a de l'esprit, il est raisonnable et il n'a point de sotte cagoterie. Il n'est pas en faveur auprès de mon fils autant qu'il le mériterait, mais il est le meilleur garçon du monde, bien élevé, pieux et vertueux ; il est instruit, il sait beaucoup et ne s'en fait point accroire. Il ressemble à feu Monsieur plus qu'à mon fils, mais l'on voit bien d'où il provient ; mon fils ne peut le renier ; il est bien dommage qu'il ne soit pas enfant légitime de mon fils.

2 novembre 1717.

L'abbé Dubois se trompe fort lorsqu'il pense que je crois qu'il n'a pas contribué au mariage de mon fils. Je suis persuadée que lui seul l'a fait. Il est vrai qu'au commencement il était pour moi, mais après que la vieille l'eut mandé trois ou quatre fois auprès d'elle, il changea bien vite. Si depuis le roi l'a pris en haine, ce n'était pas pour cet objet, mais pour un tripotage où il s'était mêlé avec le père La Chaise. Monsieur était aussi mécontent de la chose que moi, mais le roi et la vieille guenipe le firent menacer de chasser ses favoris ; cela le fit consentir à tout ; il s'est repenti ensuite, mais il était trop tard.

3 novembre 1717.

Mme d'Orléans n'aime que ses parents du côté maternel[1]. Elle ne peut comprendre qu'il y ait plus

[1] C'est ce que confirme Saint-Simon. « L'intérêt de M. du Maine effaçait tout autre dans son cœur et dans son esprit, et ce qui va jusqu'à l'incroyable, en même temps que c'est la plus exacte vérité, c'est que la béatitude anticipée de l'autre monde eût été pour elle en celui-ci, si elle avait pu voir le duc du Maine établi roi de France, au préjudice de son mari et de son fils, beaucoup plus si elle avait pu y contribuer » (t. XXIII, p. 49).

d'honneur pour elle à soutenir les intérêts de son fils que ceux de ses frères. Elle soutient qu'il y a dans tout cela beaucoup de malice de la part de son neveu, M. le Duc *(de Bourbon)*, qui déteste ses oncles *(les frères de Mme d'Orléans)*.

5 novembre 1717.

C'est une chose affreuse ce que la pauvre princesse *(de Conti)* a eu à souffrir de son mari ; il était, quoique sans aucun motif, jaloux comme le diable. Elle ne savait jamais avec certitude où elle devait passer la nuit ; quand elle s'était figurée qu'elle resterait à Versailles et qu'elle s'était arrangée en conséquence, il la menait à Paris ou à Chantilly ; lorsqu'elle croyait rester à Chantilly ou à Paris, il la conduisait à Versailles ; elle était continuellement tourmentée comme une âme en peine. Elle m'a impatientée souvent, car, au lieu de jouir du repos que lui procura enfin la mort du prince, elle pleurait sa mort et faisait des vœux pour qu'il vécût encore, dût-elle être tourmentée derechef.

7 novembre 1717.

Je crains fort pour mon fils auprès de ces dames qu'il fréquente ; il y a déjà été une fois brûlé..... Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'on l'a marié ; c'était un tout petit garçon. Si on ne l'avait pas menacé de l'enfermer dans un vieux château, à Villers-Cotteret, et si on ne lui avait pas donné l'espoir de voir Mme la Duchesse autant qu'il voudrait, on ne l'aurait pas fait consentir à ce maudit mariage.

Saint-Cloud, 13 novembre 1717.

Je voudrais que vous apprissiez à jouer aux échecs ;

la première Dauphine avait un page âgé de douze ou treize ans, fils d'un maître d'hôtel de quartier, qui était supérieur aux joueurs les plus habiles. Feu M. le Prince fit un jour une partie avec lui, et croyait gagner; mais ce fut le page qui remporta la victoire. Quand le Prince vit qu'il était échec et mat, il se mit dans un tel transport, qu'il saisit sa perruque et la jeta à la tête de ce petit garçon. Ici on joue surtout la bassette, le pharaon et le lansquenet, et on y joue très-gros jeu; si quelqu'un en paraissait contrarié, il serait mal reçu.

Je m'étonne que l'on n'ait pas imprimé la relation du mariage de l'Électeur; on publiait à Heidelberg des relations de ces choses-là avec tous les détails. L'Opéra a sans doute été italien; car en Allemagne, on n'aime que la musique italienne; je ne puis la souffrir; il me semble que le bruit qu'elle fait est comme celui des chats qui miaulent sur les toits.

Je vous remercie de la médaille d'argent que vous m'avez envoyée; elle vient fort à propos; j'ai ainsi le docteur Luther en or et en argent. Je suis persuadée que Luther aurait mieux fait de ne point faire d'Église séparée, mais de se borner à s'opposer aux abus de la papauté; il en serait résulté bien plus de bien. En revenant à ce que j'avais commencé à vous dire mercredi, je vous assure que mon fils a plus d'ennemis que d'amis; son beau-frère et sa femme travaillent avec la plus grande ardeur à soulever contre lui la haine du peuple. Mme du Maine a fait circuler des écrits contre mon fils. Tous les enfants de la Montespan sont une méchante race. Le petit roi a une jolie

figure et beaucoup de jugement ; mais c'est un méchant enfant ; il n'aime au monde que sa gouvernante ; il prend sans motif de l'aversion pour les gens, et il leur dit volontiers des choses blessantes. Je ne suis pas dans ses bonnes grâces, mais cela ne m'inquiète guère ; car lorsqu'il sera en âge de régner, je ne serai plus de ce monde et je ne dépendrai pas de ses caprices. Lorsque je recommande à mon fils de se tenir sur ses gardes contre ces méchantes gens, il se met à rire et me répond : « Vous saves bien, madame, qu'on ne peust Evitter ce que Dieu vous a de tout temps destines ; ainsi, sije le suis à perir, je ne Le pourris Evitter ; ainsi je feres que ce qui est raisonnable pour ma Conservation, mais rien dextraordinaire [1]. » Mon fils a beaucoup étudié ; il a une bonne mémoire, et il s'exprime bien sur toutes sortes de sujets ; il parle surtout fort bien en public ; mais il est homme, et il a ses défauts tout comme un autre. Ils ne font tort qu'à lui, et il n'est que trop bon à l'égard de tous les autres.

15 novembre 1717.

Le feu roi tenait beaucoup à être admiré de tout le monde, surtout de ses maîtresses [2]. Il avait beaucoup

[1] Nous reproduisons le texte original afin de donner une idée de la façon dont la princesse écrivait le français. Son allemand ne vaut guère mieux.

[2] Louis XIV exigeait de sa famille comme de ses ministres les sentiments d'une obéissance exclusive, absolue. Les démonstrations de soumission et de respect furent poussées à un point qui dégénérait en une espèce de culte. On trouve dans un livre en quelque sorte officiel, et dédié au roi, de curieux détails à cet égard. Quand les grandes dames, surtout les princesses du sang,

d'esprit naturel, mais il était fort ignorant et il en avait honte; aussi fallait-il tenir les savants pour gens ridicules... Il ne pouvait souffrir qu'on parlât politique.

Saint-Cloud, 16 novembre 1717.

Toutes les grandes dames qui contractent des mésalliances en sont bien récompensées; elles sont ordinairement malheureuses dans leur mariage et maltraitées de leurs maris; c'est le cas de la princesse de Deux-Ponts, qui a épousé son écuyer. Elle s'en trouve bien mal, mais je ne la plains nullement, elle l'a bien mérité. Je ne puis m'empêcher de rire quand je pense comme je l'avais exactement avertie à l'avance de ce qui arriverait. Elle était avec moi à l'Opéra et voulait à toutes forces que son écuyer vînt s'asseoir derrière elle. Je lui dis : « Pour l'amour de Dieu, que Votre Altesse reste tranquille et qu'elle ne se tracasse pas ainsi de Gerstorf; elle ne connaît pas encore ce pays :

passent dans la chambre du roi, elles font une grande révérence au lit de Sa Majesté (l'*Estat de la France en* 1697, t. I, p. 293). Saint-Simon a pu dire qu'il n'avait tenu qu'à Louis XIV de se faire adorer ; à diverses reprises, il a peint avec vigueur l'orgueil de ce monarque : « Les flatteries lui plaisoient à un tel point que les plus grossières même étoient bien reçues, les plus basses étoient les mieux savourées, et ce n'étoit que par là qu'on approchoit de lui..... La souplesse, la bassesse, l'air admirant, craignant, dépendant, rampant, et plus que tout, de néant, étaient les uniques moyens de lui plaire. » Divers écrits de l'époque forment d'étranges monuments de cette adulation; on peut signaler, entre autres singularités de ce genre, *le Nouveau Panthéon, ou le Rapport des divinités du paganisme et des héros de l'antiquité aux vertus et aux actions de Louis le Grand*, par de Vertron ; Paris, 1686, in-8.

lorsqu'on se préoccupe si fort de ses gens, on donne lieu de croire qu'on a de l'amour pour eux. » Elle répondit : « Est-ce qu'on ne peut pas porter de l'intérêt à ses gens ? » Je dis : « Oui, on peut les mener à l'Opéra, mais on n'a pas besoin de les avoir auprès de soi. » Je ne savais pas alors que j'eusse deviné aussi juste.

M. Bendenritter[1] est un galant homme qui sait vivre comme il faut et qui n'a point les rebutantes manières autrichiennes ; il ne parle point le dialecte autrichien, mais en bon allemand. Lorsque j'étais ici, la foire Saint-Germain commença. Il vint un géant qui voulait se faire voir pour de l'argent, mais ayant rencontré M. Bendenritter, il dit : « Voilà qui est fait ; je n'irai pas me montrer à la foire, car en voilà un qui se montre pour rien. Je ne pourrais rien gagner pour cette fois. » Et il s'en alla. M. Bendenritter a plu ici à tout le monde. Le comte Zinzendorf, qui lui a succédé, ne lui ressemble pas : c'est un parfait Autrichien pour les manières, la figure et le parler. Lorsqu'il visita, à Versailles, la grande et la petite écurie, M. le Grand (*écuyer*) fit venir vingt pages qui savaient voltiger et les fit exercer dans leurs camisoles ; lorsque le comte Zinzendorf vit cela, il en fut si transporté, qu'il en était comme hors de lui et qu'il ne pouvait manger. Il a aussi introduit aux Tuileries la mode d'appeler les pages par des signes. Lorsqu'on raconta cela à mon fils, il ne pouvait le croire : il alla lui-même aux Tuileries et donna le signal : il vit alors ac-

[1] Ambassadeur d'Autriche à la cour de France.

courir une foule de gens en livrée, parmi lesquels était un de ses propres pages. Celui-ci fut saisi d'effroi et il fut de suite chassé.

Saint-Cloud, 18 novembre 1717.

Mme de Berri ne mange guère à dîner, et il est impossible qu'il en soit autrement, car elle se fait apporter, avant de se lever, toute espèce de choses à manger; elle ne bouge pas de son lit avant midi; à deux heures, elle se met à table, elle n'en sort guère avant trois heures; elle ne fait aucun exercice; à quatre heures, on lui apporte encore des aliments de tout genre, des fruits, de la salade et du fromage; à dix heures, elle se met à souper; entre une ou deux heures, elle se couche; elle boit l'eau-de-vie la plus forte.

Toute la jeunesse de l'un et de l'autre sexe mène en France une vie des plus répréhensibles; plus elle est déréglée, mieux cela vaut. C'est peut-être fort gentil, mais j'avoue que je ne puis le trouver tel. Ils ne suivent pas mon exemple d'avoir des heures réglées, et je suis très-décidée à ne pas prendre pour modèle leur conduite, qui me semble celle des cochons et des truies [1].

La princesse de Galles ne peut souffrir que l'on dise que l'électeur de Saxe se soit fait catholique depuis cinq ans; mais il est positif que son grand-chambellan, le comte de Cos, en avait fait la confidence au roi. Je crois bien que l'intention du roi de Pologne

[1] *Sauisch und wie schweine.*

est que rien ne soit changé dans son électorat, et que les choses restent, par rapport à la religion, dans l'état où elles se trouvent; mais si une fois les prêtres y mettent le nez, il ne sera plus maître d'empêcher le gâchis.

19 novembre 1717.

On ne peut dire lequel est le pire du duc ou de la duchesse du Maine, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y a pas au monde de couple plus faux.

Saint-Cloud, 25 novembre 1717.

On a mis une poudre dans l'œil malade de mon fils, et cela avait causé des douleurs intolérables à des personnes qui souffraient comme lui; il aurait donc dû en souffrir, mais il n'a rien ressenti; il a ri et s'est amusé comme à son ordinaire. M. Gendron [1] a commencé un traitement pour son œil et il s'en est bien trouvé, mais Gendron était trop sévère pour lui : il défendait les petits soupers et ce qui s'ensuit, mais cela le contrariait, ainsi que ceux qui sont de ces petits soupers et qui y trouvent leur profit; on lui a donc proposé d'autres remèdes qui ont remis son œil dans un mauvais état.

Mon fils sait faire la cuisine; c'est une chose qu'il a apprise en Espagne. Il est bon musicien, comme tous les musiciens le reconnaissent; il a fait deux opéras qu'il a fait représenter dans sa salle et qui avaient du

[1] Médecin du duc d'Orléans, mort en 1750, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il fut l'ami de Boileau, et Voltaire l'a comparé à Esculape.

mérite, mais il n'a pas voulu qu'on les représentât en public.

Saint-Cloud, 27 novembre 1717.

Saint-Cloud n'est qu'une maison d'été; beaucoup de mes gens y ont des chambres sans cheminée; ils ne peuvent donc y passer l'hiver, car je serais cause de leur mort, et je ne suis pas assez dure pour cela; ceux qui souffrent m'inspirent toujours de la pitié. Si la chose ne dépendait que de moi, je resterais bien ici l'hiver plutôt que de retourner au Palais-Royal, où je suis logée fort à l'étroit : je n'y ai qu'une chambre chaude et un cabinet; mais il faut se conformer à l'usage, et toute ma vie j'ai préféré le parti le plus raisonnable à celui qui me présentait le plus d'agrément. Je ne crains ni n'évite ni le chaud, ni le froid; mon fils est comme moi; il aime un temps chaud, il faut que la chaleur soit bien forte pour que nous nous en plaignions et pour que nous soyons en sueur. Mon goût ne me porte pas à voir beaucoup de monde, et la foule me cause plus de répugnance que de plaisir. J'aime bien mieux être seule qu'avoir à me donner le tourment de chercher ce que j'aurai à dire à chacun; car les Français trouvent mauvais qu'on ne leur parle pas, et alors ils s'en vont mécontents; il faut donc se mettre en peine de ce qu'on peut leur dire; je suis donc contente et tranquille lorsqu'on me laisse dans ma solitude; je n'aime point à faire de visites; je hais les cérémonies et tout ce qui en a l'air.

Toute l'Angleterre doit avoir manifesté une grande joie à l'occasion de l'heureuse délivrance de la prin-

cesse de Galles; mais les Anglais sont tellement faux, que je ne voudrais par leur confier un seul cheveu. Le duc de Schomberg doit être bien vexé de n'avoir qu'une fille, et le comte de Degenfelt aussi; mais ils sont, l'un et l'autre, assez jeunes pour avoir encore beaucoup de fils. La princesse de Galles a bien trois princes et trois princesses.

Aussitôt que j'ai eu un instant de libre, j'ai été dans la chapelle prier pour mon fils, qui se trouve un peu mieux de son œil; il ne pouvait pas distinguer les couleurs, et lorsque j'étais avec lui, le cardinal de Polignac étant venu le voir, mon fils a très-bien discerné la robe rouge; il y a donc un mieux sensible. Tant qu'il a été dans les remèdes, il s'est bien préservé de ses excès dans le boire, le manger et l'inconduite de tout genre; mais je crains bien qu'après sa guérison il ne reprenne sa vie désordonnée. Les dames débauchées [1] se remettront à lui courir après et à le ramener à leurs petits soupers; alors son œil s'enflammera de nouveau. Après une visite à mon fils, j'ai été me mettre à table, et, après dîner, j'ai pris ma Bible et j'ai lu quatre chapitres du livre de Job, quatre psaumes et deux chapitres de saint Jean. J'ai remis les deux autres à ce matin.

Du temps du feu roi, les prétentions des courtisans étaient tout autre chose qu'à présent; le roi pouvait se montrer aussi généreux qu'il voulait, il était seigneur et maître de son argent; mais mon fils est forcé de faire des économies, car les dettes sont effroyables [2];

[1] *Desbeauchirte damen.*

[2] C'est ce que confirme trop bien l'*État général des dettes de*

elles dépassent de deux cents millions les revenus du roi. La vieille vilaine a fait tout ce qu'elle a pu pour perdre le royaume.

Je plains de tout mon cœur les pauvres Saxons et la reine ; elle éprouve bien des souffrances durant sa vie. Je ne puis souffrir la fausseté du roi de Pologne, car il agit sans tenir aucun compte de ses serments. C'est ne se montrer nullement chrétien que de tourmenter les gens pour des motifs de religion, et je trouve cela affreux ; mais lorqu'on examine la chose au fond, on trouve que la religion n'est là que comme un prétexte; tout se fait par politique et par intérêt. Chacun sert Mammon et non le Seigneur.

Saint-Cloud, 28 novembre 1717.

Depuis six mois, et à la suite d'un coup terrible que mon fils s'est donné à la figure, un de ses yeux s'est tout enflammé et rempli de sang : il a consulté un oculiste qui lui a indiqué de bons remèdes, et il lui a promis surtout de se régler pour le boire et le manger, etc., etc.; mais il n'a pu s'y résoudre, et il a continué sa vie habituelle. L'état de l'œil a empiré; mon fils recourait à tout ce qu'on lui proposait, mais ne voulait interrompre ni ses plaisirs, ni ses affaires, qui lui donnent beaucoup à lire et à écrire. Hier, il s'est laissé saigner et purger ; aujourd'hui, il a fait l'essai d'une poudre que lui a donnée un curé [1] qui la tenait

l'*État à la mort du feu roi Louis XIV, leur réduction et payement*, Paris. 1720, in-4.

[1] Il se nommait Moussu et était curé à Rueil. « Le 25 novembre, il entreprit S. A. R., et trois jours après, elle commença à voir un peu mieux » (*Mémoires de la Régence*, t. I, p. 411).

d'un Allemand; cette poudre a commencé par causer une grande inflammation; il faut qu'il en fasse usage deux ou trois fois. Je crains vraiment qu'il ne finisse par perdre la vue, et vous pouvez croire dans quelle inquiétude cette idée me jette.

Pour répondre à d'autres points de votre lettre, je vous dirai qu'ici il n'est pas permis de communier dans sa chambre, sauf le cas de maladie; je suis fort disposée à entendre des sermons dans le temps de l'Avent; mais, après dîner, cela m'est impossible; car si je vais entendre prêcher aussitôt après avoir mangé, il ne dépend point de moi de ne pas m'endormir.

La princesse de Galles est, grâce à Dieu, heureusement accouchée d'un garçon; il est fort ordinaire que des grossesses se prolongent, comme la sienne, jusqu'au dixième mois. Quant à moi, j'ai eu trois enfants, mais sans rien d'extraordinaire; je ne me suis jamais blessée; je les ai portés jusqu'à la fin du neuvième mois; au commencement, j'avais chaque jour des défaillances; mais cela ne m'empêchait pas de continuer mon chemin. Je suis une fois restée dix heures livrée aux souffrances les plus intolérables. J'ai perdu mon premier enfant. Mon médecin, le vieux M. Esprit, l'a tué comme s'il lui avait tiré un coup de pistolet dans la tête; mais tout cela est de l'histoire ancienne.

1er décembre 1717.

Le cardinal *(Mazarin)* était amoureux d'une dame qui était chez la reine. Je l'ai connue; elle logeait au Palais-Royal et on la nommait Mme de Brégy[1]. Elle

[1] Charlotte Saumaise de Chazan, comtesse de Brégy ou Bré-

était très-belle, et beaucoup de gens ont été amoureux d'elle, mais c'était une honnête femme; elle a servi fidèlement la reine et a fait que le cardinal a mieux vécu avec la reine qu'auparavant. Elle avait beaucoup d'esprit. Monsieur l'aimait à cause de la fidélité qu'elle avait pour la reine.

2 décembre 1717.

Je suis bien aise que mes lettres vous aient été remises; M. de Torcy n'est pas du tout mon ami; s'il trouvait l'occasion de me nuire, il ne la laisserait pas échapper; mais je ne m'en tracasse guère. Mon fils me connaît bien; il sait combien mon attachement pour lui est sincère; il serait donc difficile de nous brouiller. Il ne sert à rien de cacheter les lettres avec de la cire; on a une espèce de composition faite avec du vif-argent et d'autres substances qui enlèvent la cire, et lorsque les lettres ont été ouvertes, lues et copiées, on les re-

gis, une des femmes les plus spirituelles de la cour d'Anne d'Autriche; née en 1619, elle mourut le 13 avril 1693. Son mari, qu'elle épousa à quatorze ans, fut ambassadeur en Pologne et en Suède. Tallemant la dépeint comme « coquette en diable, la plus grande façonnière et la plus vaine créature qui soit au monde. » Il rapporte une lettre écrite par elle à la reine Christine, qui lui avait offert une province entière si elle voulait se rendre dans ses États, et il s'est donné le plaisir de placer dans ses *Historiettes* quelques détails scandaleux sur le compte du mari et de la femme. Mme de Motteville affirme que la comtesse prétendait avoir le cardinal Mazarin au nombre de ses adorateurs. Les *Lettres et poésies de la comtesse de B....*, Leyde, 1666, donnent une assez triste idée des talents littéraires de cette dame; on recherche toutefois ce volume parce qu'il s'annexe à la collection des Elzevirs. Consulter un article de M. Lamoureux, *Nouvelle Biographie universelle*, t. VII.

cachète si adroitement que personne ne peut découvrir si elles ont été ouvertes. Mon fils sait fabriquer cette composition; on l'appelle *gama*.

Ma fille se flatte d'être ici le 10 février; mais je ne le crois pas. Je vois bien que son mari a envie de ce voyage; mais il a un favori dont la femme est la maîtresse du duc; ils le rongent jusqu'à la chemise et ne permettront pas ce voyage, afin de mettre dans leur sac l'argent qu'il coûterait. Lorsque l'intérêt gouverne, on ne peut compter sur rien. Je serai bien aise de revoir ma fille; mais une longue expérience m'a appris que les choses qu'on désire le plus en ce monde tournent souvent aussi mal que possible.

9 décembre 1717.

Ma fille ne peut avoir une chaise à bras en ma présence, ou celle de mon fils et de sa femme; le duc de Lorraine ne peut pas non plus en avoir une où je suis; mais, quant au reste, on vivra sans cérémonie. Les enfants de mon fils ont le titre de princes du sang; le duc de Chartres est premier prince du sang. Tous ces princes, garçons ou filles, ont été fort mal élevés; on les a toujours laissés faire toutes leurs volontés; Mme d'Orléans ne s'est jamais occupée un seul instant de ses enfants; son fils seul a eu le bonheur de trouver un bon gouverneur, de sorte qu'il a été élevé chrétiennement et convenablement. Il est certain que de toute ma vie je n'ai vu fils de princes ou mêmes fils de nobles élevés aussi mal que le sont ces enfants. C'était pourtant la même gouvernante que celle qui a été auprès de ma fille, qui, grâces à Dieu, n'a pas été élevée de la sorte. Je lui ai demandé une fois pourquoi

elle ne donnait pas à mes petits-enfants l'éducation qu'elle avait donnée à ma fille; elle m'a répondu : « Madame, lorsque j'avais des plaintes à vous adres- « ser, vous m'avez soutenue; mais lorsque je me suis « adressée à Mme d'Orléans, elle n'a fait qu'en rire. « Voyant cela, j'ai laissé aller les choses à sa guise. »

En Allemagne, on laisse les princesses agir selon leurs caprices. J'ai toujours entendu dire, au sujet de la vieille électrice de Saxe, qu'elle s'enivrait; mais c'est la seule qui ait donné lieu à cette imputation.

10 décembre 1717.

On a écrit qu'étant en Hollande le roi renonça à cette conquête par générosité, et je sais aussi sûrement que je connais mon nom qu'il est revenu uniquement et seulement pour revoir Mme de Montespan et pour être auprès d'elle. Je connais dans l'histoire encore beaucoup d'autres exemples d'événements qu'on attribue à de grands motifs de politique et d'ambition, et qui ont pour cause les plus minces bagatelles du monde. On a dit de notre roi que son ambition était telle, qu'il voulait se faire maître absolu du monde entier, et que c'est pour cela qu'il avait commencé la guerre avec la Hollande; mais je sais très-positivement que cette guerre n'a été entamée que parce que M. de Lionne, alors ministre d'État, était jaloux du prince Guillaume de Furstenberg, qui avait une intrigue avec sa femme, ce dont il était instruit. Ce fut pour le chasser qu'il commença les querelles qui ont amené une guerre[1].

[1] Mme de Lionne était, d'après Saint-Simon, t. VII, p. 186,

12 décembre 1717.

Mme de Montespan et sa fille aînée peuvent boire considérablement sans être ivres un seul moment. Je les ai vues un jour avaler des rasades du plus fort rosoli de Turin, sans compter ce qu'elles avaient déjà bu ; je pensais qu'elles allaient tomber sous la table, mais c'était pour elles comme de boire de l'eau....

une femme de beaucoup d'esprit, de hauteur et de magnificence. Les pamphlets et les chansons du temps donnent une assez fâcheuse opinion de sa vertu. Ce que Madame affirme sur les causes de la guerre de Hollande se retrouve dans divers libelles de l'époque, mais c'est une allégation sans nul fondement. Le beau travail historique de M. Mignet, sur les négociations du règne de Louis XIV, établit, d'après les correspondances diplomatiques, qu'avant d'envahir la Hollande en 1672, Louis XIV négociait depuis quatre ans la ruine de cette république avec une persévérance qui ne se démentit pas un seul instant et avec l'habileté la plus profonde. Il conclut des traités d'alliance offensive avec le roi d'Angleterre, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, pour l'attaquer en même temps par mer et par terre, des traités de neutralité avec l'empereur et divers princes de l'empire, pour qu'ils la laissassent envahir sans la défendre, un traité de coopération éventuelle avec le roi de Suède. Louis XIV partit de Saint-Germain le 28 avril 1672, pour entrer en campagne, et de Lionne, « le continuateur des grands desseins de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, » était mort neuf mois auparavant, le 1er septembre 1671.

Le travail de M. Mignet, concernant les préparatifs de cette guerre, se trouve dans les IIIe et IVe volumes des *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, publication qui fait partie du grand recueil des *Documents inédits sur l'histoire de France*, mis au jour sous les auspices du gouvernement et qui forme déjà quatre-vingts volumes environ. Un extrait de ce qui est relatif à la guerre de Hollande a paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1841.

Paris, 16 décembre 1717.

Il est arrivé hier, tout près d'ici, une aventure tragique. Un abbé de qualité, que l'on appelle l'abbé de Bonneseuil (*Boneuil*), et qui était un grand joueur, après avoir gagné 4,000 francs, dîna chez une dame qui est sa parente; il se fit la nuit rapporter dans une chaise à son logis, où il avait laissé son domestique qui le sert depuis quatorze ans. Il était une heure environ après minuit lorsqu'il rentra chez lui; il demeurait juste au-dessus de la boutique d'un cordonnier. Ce matin les ouvriers du cordonnier, étant venus à leur travail, virent que du sang tombait du plafond; la femme du cordonnier monta, trouva la clef à la porte de l'abbé; elle entra, et vit un spectacle si affreux qu'elle prit la fuite en criant. On accourut à ses cris, et l'on trouva l'abbé et son laquais assassinés; on leur avait complétement coupé la tête. On a trouvé aussi dans la chambre une petite épée et un couteau de chasse, mais sans taches de sang. Plus de mille personnes sont venues voir cet affreux spectacle. On ne sait si le crime a été commis par des voleurs, car on a trouvé dans la poche de l'abbé sa montre et sept pistoles, et dans une armoire un millier de francs; on ne peut pas non plus comprendre comment la chose a pu s'accomplir, car on n'a pas entendu le moindre bruit, et les meurtriers n'ont pas laissé de traces. Il n'y a pas, depuis hier, comme vous pouvez penser, d'autre sujet de conversation [1]. Après cette horrible tragédie, il faut que je vous raconte une anecdote fort

[1] Saint-Simon parle de cette affaire, t. XXX, p. 96.

comique, qui s'est passée la semaine dernière et dont on a beaucoup parlé. Un cordelier, qui paraissait âgé de dix-huit ans, allait de Rouen à Paris; il entra dans une hôtellerie et se mit à table avec beaucoup de monde. Tout d'un coup il est saisi de douleurs violentes; on le porte sur un lit, et un moment après on entend crier dans la maison : « Le cordelier accouche! eh! vite! au secours! » et puis un instant après, « il est accouché d'une fille. » On ne sait pas encore quelle est la personne qui s'était déguisée d'une façon si étrange [1].

Paris, 19 décembre 1717.

Il est bien vrai que les maîtresses de mon fils, si elles l'aimaient véritablement, se préoccuperaient de sa vie et de sa santé; mais je vois bien, ma chère Louise, que vous ne connaissez pas les Françaises; rien ne les dirige, si ce n'est l'intérêt et le goût de la débauche; ces maîtresses ne voient que leur plaisir et l'argent; de l'individu elles ne donneraient pas un cheveu. Cela m'inspire un dégoût complet, et si j'étais à la place de mon fils, je ne trouverais rien de séduisant dans de pareilles liaisons; mais il y est accoutumé; tout de la part de ces femmes lui est égal, pourvu qu'elles le divertissent. Il y a aussi une chose que je ne puis comprendre : il n'est nullement jaloux; il souffre que ses propres serviteurs soient en rapport avec ses maîtresses [2]. Cela me semble affreux et prouve

[1] Une femme déguisée en ermite accoucha le 24 février 1657 sur le coche d'eau de Montereau, à ce que raconte la *Gazette* de Loret.

[2] Nous adoucissons la crudité du texte germanique : *Leydt dass seine Eygene bedinten bey semen meitressen liegen.*

bien qu'il n'a pour elles aucun amour. Il est tellement habitué à boire et à manger avec elles, et à mener cette vie crapuleuse, qu'il ne peut plus s'en arracher. Cela m'affecte souvent jusqu'au fond du cœur; mais j'espère que Dieu le tirera enfin de ce labyrinthe et l'arrachera des mains de toutes ces méchantes gens, qui ne veulent qu'obtenir de lui de l'argent[1]. C'est assez parler de ces vexations. Le petit roi me fait chaque année une couple de visites, fort contre sa volonté : il ne peut me souffrir ; je crois que c'est parce que je lui ai dit plus d'une fois qu'il ne convenait pas à un aussi grand roi que lui d'être mutin et opiniâtre comme il l'est.

Je m'étonne que le duc de Schomberg n'ait pas été voir sa fille à l'occasion de ses couches. Je ne sais plus comment va le monde; on ne tient plus compte des devoirs de famille. Je ne suis pas surprise que le comte de Degenfelt aime tant sa petite fille; tous les pères

[1] Nous empruntons à M. Barrière, le spirituel éditeur des *Tableaux de genre et d'histoire* (1828), une appréciation judicieuse de la conduite du régent :

« Les désordres du neveu eurent un tout autre caractère que « les faiblesses de l'oncle. Nulle voix n'eut jamais sur l'esprit « du régent assez d'autorité pour l'arracher à ses plaisirs, sup- « posé que l'on pût appeler de ce nom des déréglements dont « il faisait gloire. La vanité y avait au moins autant de part « que la corruption. Quand on sut qu'il n'y avait plus dans son « intimité de festin sans ivresse et de plaisirs sans débauche, « les courtisans les plus tempérants s'arrangèrent pour avoir « des vices, comme, vers la fin du règne précédent, ils se choi- « sissaient des vertus. Mais le régent ne fut pas la dupe de cette « hypocrisie d'un nouveau genre; il ne les en estima pas da- « vantage, malgré leurs désordres, et il continua de se livrer « aux siens. »

aiment leurs filles plus que leurs garçons ; c'est le contraire pour les mères. Ces deux jeunes époux ont d'ailleurs le temps d'avoir à foison garçons et filles.

Paris, 23 décembre 1717.

L'œil de mon fils ne va ni mieux ni plus mal ; le curé a bon espoir de le guérir : c'est toujours la suite du coup qu'il s'est donné, il y a dix-huit mois, en jouant à la paume [1]. Il est incapable de se soumettre à la diète plus de deux ou trois jours ; beaucoup boire est mauvais pour les yeux. Les dames boivent ici encore plus que les hommes, et, ceci entre nous, mon fils a une maudite maîtresse qui boit comme un trou et qui lui est infidèle ; mais, comme elle ne lui demande pas un cheveu, il n'en est pas jaloux. Je suis fort tracassée dans la crainte que, de tout ce commerce, il ne gagne quelque chose de pire ; Dieu l'en préserve ! Il passe toutes les nuits dans cette maudite société, et reste à table jusqu'à trois ou quatre heures du matin ; c'est assurément fort mauvais pour sa santé. Je prie Dieu bien sincèrement pour sa conversion. Il n'a pas d'autres défauts que ceux-là, mais ils sont grands. Lord Stairs a été malade, et à la mort ; mais aujourd'hui il est beaucoup mieux. Sa femme s'est fait beaucoup d'honneur par le soin qu'elle en a pris ; elle

[1] Duclos dit, dans ses *Mémoires*, que le mal à l'œil du prince ne venait point d'un coup à la paume, mais d'un coup d'éventail que la marquise d'Arpajon donna au régent, en repoussant des libertés fort insolentes qu'il voulait prendre avec elle. D'après la *Vie privée de Richelieu* (écrite par Faure), un coup de coude de Mme de La Rochefoucauld, avec laquelle le régent s'émancipait terriblement, fut la cause du mal ; T. I, p. 117.

n'a bougé d'auprès de lui ni jour ni nuit; on ne sait comment elle a pu y résister. Vous avez bien raison, ma chère Louise, de faire son éloge.

Notre chère princesse de Galles m'inspire tant de compassion, qu'hier j'en ai pleuré. Sa sortie de Saint-James, comme la comtesse de Buckenburg me le décrit, est une chose vraiment déplorable; elle a eu plusieurs évanouissements coup sur coup, lorsque ses trois petits princes, tout en pleurs, ont pris congé d'elle; cela m'a tout à fait touchée.

Je n'ai pas de cuisiniers allemands, je n'en ai que de français; j'en ai, depuis peu de temps, un qui a servi le maréchal de Chamilly tant qu'il a été à Strasbourg; il sait assez bien apprêter la choucroute, mais elle n'a pas le goût frais comme chez nous. Rien n'est ennuyeux, selon moi, comme de manger seul, et ici il faut s'y résigner; j'aime bien mieux Saint-Cloud, car, à la campagne, on dîne toujours en compagnie, Le feu roi dînait toujours à Marly avec beaucoup de monde.

Paris, 2 janvier 1718.

Mon fils est tellement absorbé par les affaires de l'intérieur, que M. Zachmann n'a encore pu recevoir d'audience. La Bretagne est au moment de se soulever tout entière; on y envoie des troupes. Mon fils est bien à plaindre; il a bien du tracas; depuis six heures du matin jusqu'à huit heures du soir il est au travail; pas moyen de lui parler; ensuite, pour se distraire un peu, il fait les repas dont je vous ai parlé.

On dit que les assassins de l'abbé sont découverts. Son valet avait une femme qui le trompait et qui ai-

mait un soldat aux gardes. Ils formèrent le projet d'assassiner l'abbé pour s'emparer de son argent. La femme a été arrêtée; elle a tout avoué, mais le coquin de soldat s'est sauvé.

C'est la faute de l'électeur de Bavière si l'on fait en France si peu de cas de lui[1] : il s'est abaissé lui-même, au lieu de se placer au niveau qui lui revenait; il s'est contenté de dîner avec les princes et princesses du sang et de les suivre à la chasse; au lieu de rechercher la société des dames de qualité, il s'est entouré de grisettes.

4 janvier 1718.

M. de Louvois était d'un très-méchant caractère[2];

[1] Cet électeur entretenait quinze cents chevaux et quatre mille chiens. Ses folles prodigalités contribuèrent beaucoup à lui faire perdre ses États. Il fut tour à tour, et toujours mal à propos, l'allié ou l'antagoniste de la France. Dangeau dit dans son *Journal*, en date du 8 décembre 1694 : « L'électeur de Bavière, avec qui nous sommes en guerre, prépare à Bruxelles « de grands divertissements pour recevoir l'électrice; il veut « lui donner un opéra magnifique, et le roi a permis à beaucoup « de chanteurs et de danseurs de Paris d'y aller; il y va aussi « beaucoup de filles de l'Opéra. »

[2] M. Clément (*Gouvernement de Louis XIV*, 1846, p. 52) apprécie judicieusement Louvois : « Fier, hautain, absolu, mais « intègre et juste, il traita les grands seigneurs de l'armée comme « Richelieu avait traité ceux qui vivaient sur les marches du « trône, et Colbert ceux de la finance. » Montesquieu a été bien rigoureux lorsqu'il a dit que les plus mauvais citoyens de la France furent Richelieu et Louvois. Quand vinrent les désastres qui affligèrent la fin du règne de Louis XIV, on sentit quelle perte avait occasionnée la mort de Louvois. Un couplet pris dans une chanson faite en 1709 en fournit la preuve :

Oublions tout le mal souffert,
Dansons un nouveau branle...

il haïssait son père et son frère; et comme ils étaient mes bons amis, j'avais à porter le poids de leur iniquité. Ce qui augmentait encore sa haine, c'est que, comme il avait maltraité mon père, il savait bien que je ne pouvais l'aimer. Il craignait que je ne me vengeasse : voilà pourquoi il a toujours excité le roi contre moi. C'était là le seul point pour lequel il tombait d'accord avec la vieille vilaine.

Paris, 6 janvier 1718

Écrire ne me fait aucun mal; il faudra que je sois morte depuis longtemps quand il en sera autrement; il ne se passe pas un seul jour sans que j'écrive. Entre l'Angleterre et ici il se perd beaucoup de lettres; quatre des miennes ne sont pas parvenues à la princesse de Galles; il ne faut donc pas vous étonner, ma chère Louise, si la lettre que vous a écrite la comtesse de Buckenburg s'est égarée. L'abbé Dubois est parti pour l'Angleterre après la Noël; je lui écrirai demain et le chargerai de présenter mes compliments au comte et à la comtesse de Degenfelt. Si nos braves Allemands avaient beaucoup d'argent, ils se corrompraient peut-être et vivraient comme les autres nations. Ce qui cor-

Rappelons Louvois de l'enfer,
Tout reprendra son branle.

Comme preuve du peu de scrupule de ce ministre, nous citerons sa lettre au maréchal d'Estrades, en date du 16 janvier 1674, dans laquelle il parle du baron de Lisola, auteur de divers écrits politiques contre les prétentions de Louis XIV. Louvois redoute ce pamphlétaire, et il dit que « ce seroit un grand « avantage de pouvoir le prendre, et même il n'y auroit pas « grand inconvénient de le tuer. »

rompt ici les gens, c'est l'intérêt et une débauche affreuse.

10 janvier 1718.

J'ai été fortement contrariée lorsque j'ai dû congédier mes filles d'honneur. J'en avais quatre ou cinq avec leur gouvernante et sous-gouvernante; elles m'amusaient, car c'était de jeunes personnes fort gaies[1]. La vieille guenipe craignait que parmi ces demoiselles il ne pût s'en trouver quelqu'une qui plût au roi; elle avait devant elle l'exemple de Ludre et de Fontange. Je n'ai gardé mes filles d'honneur qu'un an après la mort de Monsieur; le roi a toujours aimé les femmes; si la vieille ne l'avait pas tenu si court, il lui aurait échappé, malgré toute sa dévotion.

Paris, 13 janvier 1718.

Les dernières tempêtes ont amené de grands malheurs en Hollande et dans la Frise; trois villes ont été submergées, et vingt mille personnes ont péri; c'est effroyable. Je suis bien affligée de ce qui se passe à Saint-James et je crains que les choses n'aillent de mal en pis; personne ne saura ce que vous mandez à ce sujet. Les Anglais ont toujours été une méchante race; mais, depuis leur roi Guillaume, ils se sont encore gâtés et sont tombés dans de grands vices; on a observé que tous les insulaires étaient constamment plus faux et plus méchants que les habitants de la terre-ferme.

[1] Les filles d'honneur attachées à la cour furent souvent un motif de scandale; en les supprimant, Louis XIV fit acte d'une sage justice.

On a plus que jamais besoin des grâces de Dieu, car c'est une terrible époque que la nôtre; on n'entend parler que de querelles, de discussions, de vols, de meurtres, de vices de tous genres; le vieux serpent, le diable, a été délivré de ses chaînes et règne dans l'air; il faut donc que tous les bons chrétiens se livrent à la prière. La guérison de l'œil de mon fils ne marche pas; il ne veut se ménager en rien et il me fait perdre patience. La princesse de Nassau-Siegen n'est pas la femme de ce prince de Nassau qui est un peu fou et qui rôde à Paris, où il meurt de faim. Chaque semaine je reçois une lettre de lui et je n'y réponds jamais, car je ne suis nullement en mesure d'aider ces princes. Je n'ai juste que ce qui m'est nécessaire, et, pour ma situation, je suis plutôt pauvre que riche. Pourquoi le prince de Nassau ne retourne-t-il pas en Allemagne? Ici il ne fait que faire rire tout le monde à ses dépens. Ce sont de singuliers personnages que lui et son frère, celui qui a épousé la sœur du marquis de Nesle. Il voulait à toute force que je lui disse pourquoi sa femme ne peut pas le souffrir; il sent horriblement mauvais de la bouche; je lui ai dit que je croyais que c'était là le motif de cette aversion [1].

Vous ne perdez rien à ne pas voir le prince de Waldeck; il est fort laid et paraît très-peu intelligent; je

[1] Nous lisons dans le *Journal* de Dangeau, 4 mai 1710 : « On a mis à la Bastille Mme de Nassau, sœur du marquis de « Nesle. C'est sa famille qui a demandé qu'on l'y mit. Son mari « l'accuse de choses effroyables, et avoit présenté il y a quelques « jours au roi un placet où il prioit S. M. de lui permettre de « convaincre sa femme d'adultère, et de pouvoir attaquer en « justice ceux qui l'avoient commis avec elle. »

ne sais cependant pas au juste ce qui en est, car je n'ai pas beaucoup causé avec lui.

Paris, 20 janvier 1718.

Je suis bien aise que vous me rendiez un aussi bon témoignage au sujet de mon cousin le prince de Hesse-Philipsthal, car on m'avait assuré que le landgrave Philippe avait fait élever ses fils comme des paysans, et qu'il vivait lui-même comme un bourgeois hollandais.

Paris, 27 janvier 1718.

Je craignais que la paix, dont nous avons tant besoin, ne fût troublée, car l'empereur et le roi d'Espagne pourraient avoir bien des choses à démêler ensemble; mais je crois que nous pourrons maintenant chanter, comme dans l'opéra de *Thésée* :

Que la guerre sanglante passe en d'autres Estats,
O Minerve savante, o guerriere Palas, o guerriere Palas [1].

Je ne serais pas fâchée que l'empereur chagrinât un peu le pape, il a grand besoin que son orgueil soit humilié. Je ne lis jamais ce qui concerne le pape; je n'ai donc pas vu la lettre qu'il a adressée à l'électeur de Saxe; et puis d'ordinaire, ces lettres sont en latin, dont je ne comprends pas un mot.

Je ne sais, au sujet du roi de Pologne[2], d'autre

[1] Autre échantillon de l'orthographe de la princesse. Il s'agit de l'opéra de Quinault, musique de Lully, représenté pour la première fois le 12 janvier 1675, et qui se maintint longtemps sur la scène. Il a été retouché par Mondonville en 1767, et par Gossec en 1782.

[2] Auguste II, électeur de Saxe, nommé roi de Pologne en

prophétie que celle qui annonce qu'il sera le dernier de sa race, et il y a grande apparence qu'il en sera ainsi; car un homme aussi débauché que lui doit, à cinquante ans, être plus tombé qu'un autre à soixante-dix. Mon cousin le landgrave de Cassel m'a écrit lui-même que sa belle-fille était enceinte. Il y avait ici, il y a quelques années, un noble nommé Boyer, qui s'occupait de la découverte du mouvement perpétuel, mais il n'y parvint pas, et mon fils disait que la chose était impossible. J'ai appris l'incendie de Neuburg; c'est le théâtre qui a brûlé.

Paris, 3 février 1718.

Je crois vous avoir mandé que l'assassin de l'abbé de Bonnœil et de son laquais s'était poignardé après avoir été arrêté; l'abbé lui-même menait une vie désordonnée; non-seulement il jouait, mais encore il avait des maîtresses; le gros jeu a toujours amené avec lui bien des malheurs; c'est une affreuse chose. Le petit jeu a, comme vous dites fort bien, fait plus de bien que de mal, et empêché bien des médisances, chose qui est plus multipliée ici qu'en aucun lieu du monde; mais il faut dire la vérité, les femmes sont trop effrontées et trop étourdies, surtout celles des grandes maisons; elles sont pires que celles des mauvais lieux[1]. C'est une honte que ce qu'on raconte qu'elles ont fait

1697; il était fort ami du luxe et des plaisirs, et il eut de ses maîtresses une multitude d'enfants naturels (plus de trois cents, dit-on), entre autres le célèbre Maurice, comte de Saxe, que lui donna la comtesse de Kœnigsmarck. Il mourut en 1733, âgé de soixante-trois ans.

[1] *Als die in den huren haüssern.*

publiquement au bal ; on devrait les enfermer ; on ne peut comprendre la patience du mari ; son grand-père a, pour des motifs bien moins graves, fait enfermer sa femme dans un château où elle est morte [1]. Il y a de quoi rougir quand on voit comment se conduit cette maison ; la belle-mère, la mère, la fille, mènent toutes une vie scandaleuse ; mais c'est leur affaire et non la mienne ; je regrette seulement qu'elles me soient alliées de si près, et qu'elles aient une grand'mère aussi respectable, qui meurt de chagrin en voyant ce qui se passe.

Mes dernières lettres d'Angleterre sont du 16 janvier ; tout n'y était dans un triste état. On dit à Paris que les réfugiés ont fait leur possible afin d'exciter l'un contre l'autre le roi et le prince de Galles, dans l'espoir qu'un régent serait désigné par le parlement, et qu'ils échapperaient ainsi à l'autorité du prince. Cela paraît très-vraisemblable ; mais il me semble que le père et le fils devraient s'apercevoir de ce calcul et en conclure que tout doit les porter à se réunir, sinon

[1] Ceci se rapporte à des scandales survenus dans la maison de Condé. Le grand Condé avait épousé, malgré lui, Claire-Clémence de Maillé, nièce de Richelieu, morte le 16 avril 1694 ; quoiqu'elle fût fort belle, il la négligea ; elle vivait retirée, paraissait peu à la cour ; soupçonnée d'intrigues avec des gens de sa maison, elle fut enfermée.

Lord Mahon, dans son *Histoire du prince de Condé*, a soutenu que la princesse était innocente, qu'elle avait été calomniée et indignement persécutée par son mari et par son fils. M. Walckenaër a combattu cette façon de voir ; il pense que la rigueur employée contre la princesse fut motivée par la nécessité de pourvoir à l'honneur et aux intérêts de la maison du premier prince du sang (*Mém. sur Mme de Sévigné*, t. V, p. 399).

il peut en résulter de grands malheurs. Il n'est au monde aucun motif qui puisse amener un fils à ne pas se soumettre à son père, lorsque, de plus, ce père est son roi. Je crois qu'il n'a jamais existé entre eux beaucoup de tendresse ; notre chère électrice disait que c'était le fils qui avait tort. L'abbé Dubois est tombé malade en Angleterre, ce qui l'a empêché de voir le comte de Degenfelt.

Paris, 10 février 1718.

Le roi d'Angleterre, si j'ose le dire, traite trop durement la princesse de Galles ; elle n'a rien fait qui justifie la défense de lui laisser voir ses enfants qu'elle aime avec tant de tendresse. Où peuvent-ils être mieux élevés qu'auprès d'une mère si raisonnable et si vertueuse ? Selon moi, c'est tout à fait blâmable. Il n'y a pas un mot de vrai dans ce que disent les journaux allemands au sujet de la petite-fille du czar ; ce ne serait pas d'ailleurs la première princesse moscovite qui aurait été reine de France. Henri Ier épousa, il y a plusieurs siècles, la fille d'un grand-duc [1].

13 février 1718.

Nous espérons que, vendredi prochain, ma fille et son mari seront arrivés ici ; je m'en réjouis fort, mais Dieu

[1] Consulter le curieux ouvrage du prince Alexandre Labanoff : *Recueil de pièces historiques sur la reine Anne ou Agnès, épouse d'Henri Ier, roi de France, et fille de Iarosloff Ier, grand-duc de Russie*, Paris, 1825, in-8°. Le *Journal des Savants* (avril 1826, p. 254) fait de cette publication l'objet d'un article qui a été reproduit dans le *Bulletin* de M. de Férussac, *Sciences historiques*, t. VI, p. 172.

veuille que tout cela se passe sans malencontre! Je crains la mauvaise compagnie que ma fille sera forcée de voir, et qui fera son possible pour la gâter; il pourrait en résulter des conséquences fâcheuses, car le duc de Lorraine n'est pas aussi indifférent sur l'honneur, et n'entendrait pas raillerie si l'on venait à faire quelque historiette sur ma fille. Si j'entreprenais de la diriger à cet égard, je passerais pour un trouble-fête, pour une personne de mauvaise humeur, et on ne m'en aurait nulle reconnaissance. C'est ainsi qu'on ne peut jamais éprouver une satisfaction entière et exempte d'inquiétudes. Les débauches de la maison de Condé sont par trop affreuses et publiques. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'ils ont pour grand'mère la femme la plus vertueuse et la plus estimable qu'il y ait dans la chrétienté; les médisants les plus acharnés n'ont pas trouvé à mordre sur le compte de Mme la Princesse; mais tous ses rejetons, mariés ou non, ont la plus horrible réputation du monde. On rougit d'entendre ce qu'on en raconte et ce qu'en disent les chansons. Ma fille a d'excellents principes, mais elle est d'humeur légère et elle est complaisante pour sa belle-sœur, laquelle, entre nous, tient un peu de la fausseté et de la malice de sa mère (*Mme de Montespan*). Il est donc bien naturel que ma satisfaction soit troublée.

Je comprends la raison pourquoi Mlle de Degenfelt n'a pas reçu le nom de Caroline; il est peu de maisons où il n'y ait pas de semblables idées sur des noms heureux ou malheureux. Dans la maison royale, aucun des Henri n'est mort de mort naturelle; ils ont fini prématurément et misérablement.

18 février 1718.

Il est vrai que la reine d'Espagne a d'abord extrêmement aimé la princesse des Ursins, et qu'elle a été désespérée quand cette dame a été renvoyée la première fois; ce qu'on raconte au sujet du confesseur est également vrai; il n'y manque qu'une circonstance, c'est que le duc de Grammont, qui était jadis ambassadeur (*à Madrid*), a parlé comme le confesseur et a été congédié pour cette raison. La reine avait un moyen assuré d'obtenir du roi d'Espagne tout ce qu'elle voulait; le bon sire est terriblement amateur des femmes[1]; la reine faisait ainsi du roi tout ce qu'elle voulait; elle avait dans sa chambre un lit à roulettes; si le roi ne voulait pas faire sa volonté, elle éloignait son lit du sien; lorsqu'il avait consenti à en passer par ce qu'elle voulait, elle le laissait entrer dans son lit, ce qui était pour le roi la plus grande des félicités. Le confesseur du roi avait été, il n'y a pas longtemps, renvoyé d'Espagne, mais aussitôt que Mme des Ursins a été congédiée, le roi a fait revenir de Rome le confesseur, et il l'a maintenant auprès de lui.

Paris, 20 février 1718.

Mes enfants de Lorraine sont arrivés; ma fille était hors d'elle-même dans l'excès de sa joie; je ne l'ai pas trouvée fort changée; mais son mari l'est horriblement. Il avait autrefois les plus belles couleurs; il a

[1] *Greulich erpicht auf den Beischlaf.*

Philippe V perdit sa santé, et même sa raison, en s'abandonnant à son tempérament. Voir les *Mémoires* de Duclos et surtout ceux de Louville.

aujourd'hui le teint d'un brun rouge, et il est plus gros que mon fils; je puis dire que mes enfants sont aussi gras que moi.

Ma fille est gaie et contente; mais son mari paraît préoccupé. Hier elle a eu un fort accès de fièvre : Dieu veuille que ce ne soit pas l'avant-coureur de la petite-vérole; car ni le duc de Lorraine, ni mon fils ne l'ont eue, et le duc ne manquerait pas de venir voir sa femme; trois de ses frères sont déjà morts de cette affreuse maladie; je suis donc inquiète à cet égard. Je vous écrirai mercredi ce qui en sera.

On disait hier qu'une religieuse était morte à l'âge de cent trente-cinq ans; elle avait donc eu une bien longue vieillesse [1]; je ne la lui envie pas; mais si l'on pouvait toujours rester jeune, ce serait autre chose, et il y aurait de quoi faire venir l'eau à la bouche.

23 février 1718.

On a voulu une fois me marier au duc de Courlande; ma tante, l'abbesse d'Hervord, voulait faire ce mariage. Il était amoureux de la princesse Marianne, fille du duc Ulrich de Wurtemberg. Son père et sa mère ne voulaient pas lui permettre d'épouser la princesse, parce que leur intention était qu'il m'épousât. Lorsqu'il revint de France, je lui parlai de telle sorte, en me promenant avec lui à Heidelberg, qu'il ne voulut

[1] Nous n'avons trouvé la circonstance qu'indique ici Madame, ni dans la *Galerie des Centenaires anciens et modernes*, par M. Lejeancourt (Paris, 1842, in-12), ni dans l'*Almanach des Centenaires*, collection assez rare dont il existe douze volumes in-24 (Paris, 1761-1773).

plus entendre parler de mariage, mais qu'il prît la résolution d'aller à l'armée...

La vieille guenipe a tout fait pour que la Dauphine me détestât ; celle-ci me disait souvent des duretés, suivant ainsi le conseil de la vieille, qui espérait que je m'emporterais contre la Dauphine, et que celle-ci aurait sujet de porter au roi plainte contre moi, et d'attirer ainsi sur moi le courroux de Sa Majesté ; mais je ne suis pas tombée dans ce piége, et je ne leur ai pas donné sujet de me jouer un vilain tour ; j'ai ri de tout ce qu'on me disait de malhonnête. La Dauphine, selon moi, n'agissait ainsi que par enfantillage, et elle se corrigerait en avançant en âge. Quand je lui parlais, elle ne répondait pas, et elle se moquait de moi avec ses dames : « Mesdames, disait-elle, entretenez-moi, je m'ennuie, » et elle me regardait avec dédain.

Je dis en riant à la vieille guenipe : « Mme la Dauphine me traite mal ; je ne veux avoir aucune querelle avec elle, mais si la chose devient trop grossière, je pourrais bien aller demander au roi si le bon plaisir de Sa Majesté est qu'il en soit ainsi. » La vieille eut peur, car elle savait bien que le roi donnerait l'ordre d'agir avec politesse à mon égard. Elle me pria avec instance de ne pas dire au roi un mot de tout cela, et que je verrais que les choses changeraient. Depuis, il y eut en effet du changement, et la Dauphine a mieux vécu avec moi. Si j'avais été me plaindre au roi, le roi aurait été fort irrité et aurait témoigné son mécontentement ; mais la Dauphine m'en aurait détestée bien davantage ; elle et sa vieille tante (comme elle l'appelait) m'auraient joué les plus vilains tours.

A M. DE HARLING.

24 février 1718.

La pauvre princesse (*de Galles*) me cause une peine réelle ; d'après sa lettre du 3 de ce mois, son mari et elle ont trois fois demandé pardon au roi comme l'on demande pardon à Dieu, mais ils n'ont rien pu obtenir. Je ne puis comprendre pareille chose. Je crains que le prince n'ait part au malheur de sa mère ; il me semble cependant que si le roi reconnaît ce prince pour son fils, il doit aussi le traiter comme son fils, et ne pas se conduire aussi rigoureusement avec la princesse qui, de sa vie, n'a rien fait contre lui, qui l'a toujours honoré et aimé comme son père. D'après ce que je vois, je ne pense pas qu'il puisse de tout ceci résulter quelque chose de bon, l'irritation est trop grande ; mais le roi ferait bien de mettre fin à pareille chose, car cela fait dire cent impertinences, et cela renouvelle de vieilles et vilaines histoires qu'il serait mieux de laisser entièrement oublier. Dieu veuille mener tout pour le mieux.

A LA COMTESSE LOUISE.

Paris, 24 février 1718.

J'ai l'idée que le roi d'Angleterre croit que le prince de Galles n'est pas son fils ; car il n'est pas possible qu'il voulût agir avec son enfant de la façon dont il se conduit.

25 février 1718.

J'ai entendu dire qu'un point d'honneur avait poussé Ravaillac à assassiner le roi Henri IV, parce que ce roi ayant séduit sa sœur et l'ayant laissée enceinte, il

avait fait le serment de se venger. D'autres accusent le duc d'Épernon : il était assis sur le devant de la voiture, et il s'est baissé de façon que l'assassin pût faire son coup [1].

27 février 1718.

Je ne veux pas de bien à Mercy; il a joué un vilain tour au duc de Lorraine son maître : il vint à Nancy, et il persuada au duc de lever trois régiments, qui devaient rester sa propriété. Le duc les recruta, persuadé qu'il en serait propriétaire; mais quand ils furent levés, Mercy pria l'empereur de les lui donner; il les obtint en effet, et il n'a pas été permis au duc d'y placer un seul officier.

1er mars 1718.

Le voyage que le duc de Lorraine a fait à Paris lui coûte cent mille écus.... On ne peut nier que sa maîtresse, la Craon, ne soit une personne fort agréable; quoiqu'elle ne soit pas une beauté accomplie, elle a une belle taille, une belle peau, de belles couleurs, elle est

[1] Il existe une tradition selon laquelle, avant d'être attaché aux chevaux qui l'écartelèrent, Ravaillac fit appeler le greffier du parlement, et lui dicta une déposition que cet homme aurait écrite volontairement d'une manière illisible. Le testament de Ravaillac n'aurait point été annexé aux dossiers du procès, et serait tombé par diverses circonstances entre les mains de la famille Joli de Fleuri. M. de Fontanieu, dont la bibliothèque impériale possède les précieux portefeuilles historiques, rapporte qu'un savant distingué et digne de foi lui assura avoir vu cette pièce et avoir cru reconnaître parmi des mots indéchiffrables le nom de la reine et celui du duc d'Épernon ; il se croyait sûr au moins du dernier nom (*Portefeuilles de Fontanieu*, nos 456-7).

Cependant tous les témoignages contemporains affirment que Ravaillac soutint sans cesse qu'il n'avait eu aucun complice.

fort blanche; mais ce qu'elle a de mieux, c'est la bouche et les dents. Ses yeux ne sont pas des plus beaux; elle a fort bonne mine et un air modeste qui plaît. Elle traite le duc de haut en bas comme si c'était elle qui fût duchesse de Lorraine et lui M. de Lunéville; elle rit d'une façon charmante et elle se conduit vis-à-vis de ma fille avec beaucoup de politesse et d'égards; si sa conduite était sous les autres rapports aussi exempte de blâme que sous celui-là, il n'y aurait rien à dire contre elle.

4 mars 1718.

A l'un des derniers bals de cet hiver, quelqu'un se fit une bosse, s'habilla comme le prince de Conti et s'assit près de lui. Le prince lui demanda : « Qui êtes-vous, masque? » Celui-ci répondit : « Je suis le prince de Conti. » Le prince, sans se fâcher, ôta son masque, se mit à rire et dit : « Voilà comme on se trompe; il y a plus de vingt ans que je crois l'être. » Il ne se mit pas du tout en colère, ce qui est rare.

Paris, 6 mars 1718.

Les nouvelles d'Angleterre ne sont pas meilleures; la pauvre bonne princesse est bien à plaindre : il faut qu'il y ait au fond de tout cela quelque chose que l'on ne sait pas. A Paris, où l'on fait volontiers des romans, on dit que le motif de la haine du roi contre son fils et contre la princesse de Galles, c'est qu'il est lui-même amoureux de la princesse, et qu'elle n'a pas voulu l'écouter. Je n'en crois rien; car je regarde le roi comme n'étant nullement d'une complexion amoureuse. Il n'aime que sa personne et sa grandeur. Ces dissensions seront la cause de nouvelles factions.

Paris, 10 mars 1718.

Mes enfans de Lorraine partent dans trois jours; j'en ai le cœur gros; ma fille serait volontiers restée ici davantage, mais le duc a voulu s'en retourner. Ma fille est, grâce à Dieu, si bien affermie dans ses bons principes, qu'elle peut se mêler à toute société sans crainte de s'y gâter; mais jamais rien de pareil ne s'est vu à ce qu'est la jeunesse d'à présent, les cheveux en dressent sur la tête. Il y a une fille qui favorise les débauches de son père; elle n'a pas honte de lui procurer une jolie femme de chambre; la mère voit et laisse faire, afin que de son côté on la laisse tranquille[1]. En somme, on ne voit et on n'entend que d'horribles choses; ma fille dit que, bien que je lui eusse écrit tout cela, elle ne pouvait le croire, jusqu'à ce que, chaque jour, elle l'eût vu de ses yeux. La jeunesse ne croit plus à Dieu et oublie tout exercice de piété, aussi Dieu l'abandonne. Il est triste de vivre à une époque où les honnêtes gens ont autour d'eux un pareil entourage; cela inspire un dégoût universel. Je rends grâce à Dieu de ce que ma fille sait encore ce que c'est que la vertu, et qu'elle a une juste horreur pour la vie qu'on mène ici; c'est pour moi une grande consolation. D'après ce que vous me dites du fils de ce marchand,

[1] Allusion très-claire à la duchesse de Berri, au régent et à l'apathie de la duchesse d'Orléans. Malgré les vices de la duchesse de Berri, il s'est trouvé des écrivains qui ont eu le courage de la louer.

« On doit avouer que sa vertu et sa beauté étaient égales, « et j'avoue que je ne puis faire son éloge, tel que je le sou- « haiterois et tel qu'il devroit être » (*Mémoires sur la Régence*, t. II, p. 81).

je vois que nos Allemands commencent à adopter la mode anglaise, de mettre fin à leur vie; c'est ce qu'ils pourraient très-bien se passer d'imiter; les parents sont bien à plaindre, surtout s'ils sont de braves gens. La princesse de Galles m'a raconté l'histoire de ce jeune homme de dix-huit ans, que le roi d'Angleterre a fait assassiner : il n'en a jamais témoigné le moindre embarras ; mais il paraît croire au contraire qu'il a fait là la plus belle chose du monde. Je crains que ce roi n'ait une mauvaise fin. Sa querelle avec son fils s'envenime chaque jour davantage. Je l'ai toujours trouvé un peu dur lorsqu'il était en Allemagne; l'air de l'Angleterre l'aura endurci encore plus. A l'époque où il était ici, je lui ai dit en face qu'il était trop réservé et trop sombre; je ne lui ai, de ma vie, vu un air amical; il était poli, mais avec des manières très-froides; tout le monde ici, les sages comme les fous, le blâment de sa conduite au sujet de son fils unique.

Rien de plus vrai que l'adage que chacun ici-bas a ses peines : Mme de Ratzenhaussen n'en est pas exempte; son malheur vient de la conduite de sa fille, Mme de Bernholdt; si elle n'était que débauchée, ce serait aujourd'hui chose fort commune; elle ne serait que comme cent mille autres; mais elle fait des faux et des escroqueries. Je vous prie de ne pas en parler, mais elle a fabriqué de fausses lettres de change sur sa mère, sur sa sœur et sur le comte de Manderscheydt : afin que la chose n'éclate pas, et pour éviter que la fille ne soit mise en jugement, il faut que la pauvre dame trouve de l'argent pour payer ces lettres de change. Elle est vraiment bien à plaindre. En outre de cette

fille, qui est l'aînée, elle en a deux autres : Wilhelmine, et Mme de Reding qui est veuve.

12 mars 1718.

L'affaire de Loube[1] n'est qu'une des moindres peines qu'on m'a données ici.

13 mars 1718.

Le mariage de la princesse de Hombourg avec le

[1] Mlle de Loube était une des filles d'honneur de Madame; nous n'avons pu trouver dans les ouvrages que nous avons consultés de détails sur l'affaire dont parle Madame. Voici un couplet que les recueils manuscrits nous offrent à l'égard de cette demoiselle :

La petite Loube enrage
D'être tant fille d'honneur;
Elle voudroit un vainqueur
Qui veuille son pucelage;
Elle veut de tout son cœur
Ne l'être pas davantage,
Elle veut de tout son cœur,
Cesser d'être fille d'honneur.

Le *Journal* de Dangeau (25 octobre 1686) contient ceci : « La petite Loube, qui a été longtemps fille de Madame, s'est résolue à se faire religieuse; elle s'est éprouvée dans le couvent où elle se mit en sortant de la chambre des filles. »

Nous prenons sans choix dans ces mêmes recueils deux couplets relatifs aux filles d'honneur de la Dauphine.

Quelle joie surprenante,
Pour les filles d'honneur,
D'aller sans gouvernante,
Faire avec Monseigneur,
Flon, flon, flon, lariradondaine,
Flon, flon, flon, lariradondon.

Laval attire tous les yeux
Avec sa bonne mine,
La Biron a l'air un peu vieux,
Rambure est des plus fines,
La Tonnerre, au visage long,
Affecte un air fort prude.

général major de Schlieben est une mésalliance complète; je croyais d'abord que c'était pire encore et qu'elle avait épousé un Schlieben qui se trouve maintenant à Berlin, qui s'est marié en Gascogne à une vieille dame, et qui a, de plus, à ce que disent les médisants, quatre femmes à la fois vivantes. — Il paraît qu'on laisse maintenant en Allemagne les princesses aller, venir et agir tout comme en France; ce n'était pas l'usage de mon temps. On a bien raison à Cassel d'être mécontent de ce mariage. Le temps est venu où, comme dit la sainte Écriture, sept femmes courront après un homme; jamais les femmes n'avaient été comme on les voit à présent; elles agissent comme si leur bonheur consistait à dormir auprès d'un homme.

Ce que l'on voit et ce que l'on entend chaque jour ici, et au sujet des personnages les plus éminents, ne peut se décrire. Du temps de ma fille, ce n'était pas l'usage; aussi s'est-elle trouvée dans un étonnement qui la mettait tout hors d'elle-même et qui, plus d'une fois, m'a fait rire. Elle ne peut s'habituer à voir, en plein Opéra, les dames qui portent les plus grands noms, traiter les hommes avec une familiarité qui indique tout autre chose que de la haine; elle me dit : « Madame! Madame! » Je lui réponds : « Que voulez-vous, ma fille, que j'y fasse? Ce sont les manières du temps. — Mais ces manières sont fort vilaines, » réplique-t-elle avec raison [1]. En Allemagne, on a la ma-

[1] Les écrits du temps attestent que le tableau tracé par la duchesse est fidèle; citons seulement une chanson datée de 1709 (*Recueil Maurepas*).

« Ce n'est pas la mode à Paris,
Que, pour avoir pris un mari,

nie d'imiter la France; et lorsqu'on saura comment vivent les princesses, tout sera gâté et corrompu.

Ceux qui sont toujours à blâmer les autres tombent souvent dans les mêmes défauts; la princesse de Hombourg, qui vient de se mésallier avec ce Schlieben, avait autrefois les plus grandes prétentions du monde; un des plus grands seigneurs de l'empire n'aurait point paru assez bon pour elle; il faut qu'elle se soit amourachée de cet homme : l'âge ne préserve pas de la folie.

15 mars 1718.

Notre bon roi (*d'Espagne*) a grand besoin d'avoir auprès de lui des gens capables, mais il a de bonnes intentions; il est le meilleur sire du monde, quoiqu'un peu opiniâtre. Il est d'un naturel un peu mélancolique, et il n'a rien trouvé en Espagne qui ait pu lui donner de la gaieté.

Paris, 17 mars 1718.

Je remercie la princesse de Siegen de son bon souvenir. Lorsqu'elle était ici, je ne l'ai point vue, car elle prétendait être saluée et pouvoir s'asseoir; cela ne s'accorde pas aux personnes qui ne sont point de maisons souveraines. Je ne crois pas que Paris lui ait été favorable, et je pense qu'il vaudrait mieux pour elle qu'elle n'y eût jamais mis les pieds; car c'est ici que la jalousie de son mari a éclaté, et il s'est donné tellement de ridicule que personne ne veut plus avoir de rapports avec lui. Nous n'avons d'ailleurs rien de neuf,

A lui seul on s'engage;
On n'a jamais en ce pays
Suivi un tel usage. »

si ce n'est qu'une vieille femme, âgée de cent deux ans, et qui conservait encore toute sa tête, a été brûlée avant-hier dans la nuit avec son chien et son chat.

Tout va de mal en pis en Angleterre; on n'ose rien écrire à cet égard; tout Paris dit que le roi Georges veut déclarer publiquement que le prince de Galles n'est pas son fils, et, pour le contrarier encore davantage, qu'il veut épouser la Schullenbourg, aujourd'hui duchesse de Munster. J'ai dit tout cela à lord Stairs; il m'a répondu qu'il n'arriverait rien de pareil, et que je n'avais point à m'en inquiéter. Vous aurez vu par une de mes lettres précédentes que je savais depuis longtemps la mort du petit prince; la princesse croit que cette mort n'a pas été naturelle; elle est livrée à la plus grande désolation.

Lunati et sa femme ne sont pas venus ici; elle est une franche coquine[1]. L'électeur de Trèves en était aussi amoureux que son frère, notre duc de Lorraine, l'est de la Craon; la Lunati lui a enlevé jusqu'au dernier sou et l'a complétement ruiné. Ma tante l'électrice regardait la Lunati comme une véritable folle.

19 mars 1718.

Le duc de Berri[2] s'est lui-même donné la mort par

[1] Il est question dans le *Journal* de Marais de Mme Lunati, et d'une façon qui confirme l'assertion de Madame. Elle mourut de la petite-vérole, ce qui donna lieu à des propos peu charitables (Voir la *Revue rétrospective*, 2e série, t. IX, p. 266 et 287).

[2] Fils du Grand-Dauphin, né le 31 août 1686, mort à Marly le 4 mai 1714. Il avait dissimulé les incommodités qu'il ressentait de sa chute de cheval, afin de ne pas augmenter les afflictions qui accablaient alors Louis XIV.

son horrible intempérance dans le boire et le manger; de plus, en tombant de cheval à la chasse, il s'était rompu une veine, ce qui lui faisait perdre beaucoup de sang. Il avait menacé ses valets de chambre de chasser celui qui parlerait de cet accident et qui dirait qu'il rendait du sang. Après sa mort on a trouvé, sous son lit et sous les meubles, des assiettes toutes pleines de sang. Lorsqu'il avoua ce mal il était trop tard pour qu'on pût y porter remède, et comme personne ne savait cette chute, les médecins ont pensé qu'il était malade par suite de ses excès de table; on lui a fait prendre force prises d'émétique, ce qui a encore avancé sa mort. Il a dit lui-même à son confesseur, le père de La Rue : « Ah! mon père, je suis la seule cause de ma mort. » Il s'en est repenti, mais il était trop tard.

24 mars 1718.

J'ai fait rire une fois de bon cœur la comtesse de Soissons[1]; elle me demanda : « D'où vient, Madame,

[1] Olympe Mancini, comtesse de Soissons, surintendante du palais de la reine. Décrétée d'accusation en France lors de la célèbre affaire des *poisons* en 1680, elle se réfugia à Bruxelles, puis alla à Madrid, où elle obtint la confiance de la jeune reine contre laquelle elle exerça, si l'on en croit divers auteurs, cette science funeste qui l'avait forcée de sortir de France. Elle se vit dans ses derniers jours délaissée et méprisée de tous, même de son fils, le célèbre prince Eugène. Elle avait épousé le duc de Soissons le 19 février 1657. « Les chansons du temps ne l'ont « pas épargnée, mais je n'ai pas besoin de les citer, et c'est « avec plaisir que je m'en épargne la peine. On l'appelle trop « souvent *la Bécasse* de Soissons pour qu'au contraire de ses « sœurs elle ne se soit pas fait une réputation d'esprit borné » (M. de Laborde). Elle était laide et méchante selon Brienne. Elle fut fortement soupçonnée d'avoir empoisonné son mari et la reine d'Espagne (Saint-Simon, t. XII, p. 112).

que vous ne vous regardez pas en passant devant un miroir comme tout le monde le fait ici? » Je répondis : « C'est que j'ai trop d'amour-propre pour aimer à me voir, étant laide comme je suis. »

Paris, 24 mars 1718.

La princesse de Galles m'annonce que la duchesse de Schoresburg s'est jetée aux genoux du roi pour lui demander la grâce de son frère qui a été condamné à être pendu. Le roi a répondu que s'il accordait cette grâce il enflammerait la colère de tous les Anglais, car on dirait que le coupable est épargné parce qu'il est étranger, tandis que, s'il était Anglais, il eût été pendu impitoyablement. Il a bien mérité un châtiment sévère, mais c'est sa sœur que je plains. Le présent que Mme de Berri a fait à ma fille est fort joli ; elle lui a donné une commode, c'est-à-dire une table munie de tiroirs où il y avait toutes sortes d'étoffes, des écharpes, des coiffures, etc., le tout à la dernière mode; cette commode est décorée d'ornements dorés ; il y en a pour un millier de pistoles. Mon fils a donné à sa sœur un nécessaire, c'est-à-dire une petite caisse carrée où se trouve tout ce qui est nécessaire pour prendre du thé, du café ou du chocolat. Les tasses sont en porcelaine blanche avec des ornements en or et en émail.

27 mars 1718.

Ma fille a retardé son départ jusqu'à mercredi ; ce jour viendra bientôt, car ce qui nous peine arrive plus sûrement et plus vite que ce qui nous réjouit. Le roi doit beaucoup d'argent au duc, et, à valoir sur cette

dette, on lui a donné cent mille francs pour payer les frais de son voyage.

Le prince de Galles a fait une belle action, et si cela ne touche pas le roi d'Angleterre, rien ne pourra rétablir la paix entre eux. Des gens sont venus trouver le prince pour l'engager à se mettre à la tête de leur parti : il a répondu que, de toute sa vie, il ne se mettrait d'aucun parti contre son père et son roi. Il ne faut pas s'étonner si une Anglaise, comme Mme de Bellemont, fait des tracasseries; cette nation ne vaut rien, soit dit entre nous. Le roi d'Angleterre est un méchant homme; il n'a jamais eu aucune considération pour sa mère, qui l'aime si tendrement, et sans elle il n'aurait cependant pas été roi d'Angleterre. Tous ses enfants, même la reine de Prusse qu'elle adorait, n'ont pas vécu avec elle comme ils le devaient. Il est heureux que la princesse d'Ussingen, qui est veuve depuis peu, ait mis au monde un garçon; j'espère que l'enfant ressemblera à son grand-père plutôt qu'à son père; le grand-père était poli, bien élevé, agréable et de bonne mine; le père, laid et stupide.

29 mars 1718.

Je me souviens que feu M. le Duc, qui était horriblement contrefait, disait à feu Monsieur : « Étant masqué, on m'a pris pour vous. » Monsieur ne fut pas flatté de ce compliment et trouva mauvais qu'on l'eût confondu avec le Duc; aussi répondit-il : « Je mets cela au pied du crucifix. »

Paris, 31 mars 1718.

Mes enfants de Lorraine sont contents de moi et je

le suis d'eux. Je suis aussi satisfaite de ma petite-fille, la duchesse de Berri; elle s'est bien conduite à leur égard; elle a du jugement et elle manifeste un retour vers la religion et du dégoût pour le vice; j'espère que Dieu aura pitié d'elle et qu'il lui fera la grâce d'une conversion sincère[1]. Quant à la troisième fille (*Mlle de Valois*), je n'en ai nullement bonne opinion, aussi je ne prie pas pour sa vie; elle n'a aucun bon mouvement; elle ne s'inquiète nullement de sa mère et très-peu de son père; elle me déteste plus que le diable, elle hait toutes ses sœurs; elle est fausse, menteuse et horriblement coquette; en somme, elle nous donnera à tous bien du chagrin. Je voudrais qu'elle fût déjà mariée et bien loin d'ici; je la voudrais mariée dans une cour étrangère, afin que l'on n'en entendît plus parler. Je crains aussi que nous n'ayons du chagrin au sujet de la seconde, qui veut à toute force être religieuse; si l'on contrarie sa volonté à cet égard, elle menace de tomber dans le désespoir, et elle est capable de se tuer elle-même, car elle a du courage et ne craint pas du tout la mort. Elle est fort agréable de sa personne, grande, bonne tournure, le visage gracieux, la bouche belle, les dents comme des perles; elle danse bien, elle a une jolie voix, elle connaît bien la musique, chante à livre ouvert ce qu'elle veut, sans faire de grimaces; elle a une éloquence naturelle, et le naturel

[1] Cet espoir ne fut pas de longue durée. On lit dans les *Mémoires de Maurepas*, que Louis XIV reprocha un jour à Madame les défauts de la duchesse de Berri, et lui dit : « Quelle personne nous avez-vous donnée ? » Madame répondit qu'elle ne la connaissait pas plus que S. M., et qu'elle ne s'était jamais mêlée de son éducation.

fort bon; elle aime tout ce qu'elle doit aimer; elle dit à tout le monde qu'elle ne regrettera rien, si ce n'est moi. Je la chéris tendrement et il n'est pas difficile de l'aimer, car elle le mérite bien; aussi je regrette sincèrement qu'elle se fasse religieuse. La quatrième de mes petites-filles est une bonne enfant, mais fort laide et désagréable. La cinquième (Mlle de Beaujolais) est une belle enfant, jolie, vive, amusante; je l'aime beaucoup; elle ne manquera pas d'esprit. La sixième n'est pas laide, mais elle est hargneuse et maussade; sitôt qu'on la regarde, elle se met à crier. Le duc de Chartres est un joli garçon; il a des moyens, mais il est trop sérieux pour son âge, et il est si terriblement délicat que sa santé est bien faite pour nous donner des inquiétudes fort sérieuses. Je crains qu'il ne vive pas longtemps, ce qui serait pour nous un terrible malheur. Il a d'ailleurs une capacité rare; il apprend tout ce qu'on veut lui enseigner; il ressemble plutôt à sa mère qu'à son père, et il a des dispositions pour toutes les vertus. J'ai beaucoup d'affection pour lui. Mais en voilà assez à l'égard de mes petits-enfants. Mme d'Orléans avait eu, avant la duchesse de Berri, une fille qui n'a vécu qu'un an; que Dieu me le pardonne, mais la mort de cette enfant ne me causa pas beaucoup de chagrin.

Les historiens disent souvent bien des mensonges. On a mis dans l'histoire de mon grand-père, le roi de Bohême, que ma grand'mère, la reine de Bohême, entraînée par son ambition, n'avait jamais laissé un seul instant de repos à son mari jusqu'à ce qu'il se fût déclaré roi. Il n'y a pas un seul mot de vrai là dedans;

la reine ne songeait qu'à voir des comédies et des ballets et à lire des romans. On a dit aussi, dans l'histoire du feu roi, que c'était par générosité qu'il s'était retiré de la Hollande et avait consenti à faire la paix. La vérité est que Mme de Montespan, après être accouchée de sa fille (aujourd'hui Mme la Duchesse), était revenue à Versailles et que le roi voulait la revoir.

On attribue la première guerre de Hollande à la grande ambition du roi, et je suis positivement sûre que cette guerre ne fut entreprise que parce que M. de Lionne, alors ministre, était jaloux de sa femme, au sujet du prince Guillaume de Furstemberg. Pour le faire sortir de France, il fit entreprendre la guerre contre la Hollande et l'empereur. Si l'on ment de la sorte pour des choses qui se sont passées devant notre nez, que faut-il croire de ce qui est loin de nous et de ce qui est survenu il y a bien des années? Je crois que les histoires, excepté ce qui regarde la sainte Écriture, sont aussi fausses que les romans; la seule différence, c'est que ces derniers sont plus amusants[1].

Rien de neuf d'ailleurs. On m'a dit qu'un homme, ici, avant de battre sa femme dont il était mécontent, faisait cette prière : « Mon bon Dieu, faites que le coup

[1] L'idée que Madame indique ici a été développée avec quelque érudition dans un ouvrage de l'abbé Lancelloti : *Farfalloni de gli antichi historici*, Venetia, 1736. Ce livre a été traduit par J. Oliva et a paru en 1770 : *Les Impostures de l'histoire ancienne et profane*, 2 vol. in-12. L'auteur a réuni, pour en montrer l'absurdité, toutes les fables, tous les *farfalloni* racontés par les historiens, tel que l'emploi du vinaigre dont Annibal fit usage pour faire fondre les rochers des Alpes, et la perle qu'avala Cléopâtre.

que je vais donner à votre servante la corrige et la rende sage. »

8 avril 1718.

La Fontange était une petite bête, mais elle avait un fort bon cœur et elle était belle comme un ange. Lorsque le roi fut épris d'elle, il me fallut rester beaucoup auprès de lui, car elle m'aimait fort[1].

8 avril 1718.

Le Grand-Duc donne peu d'argent à sa femme; il est toujours en arrière de quinze mois avec elle, et la pauvre Duchesse a grand besoin d'argent pour sa santé et pour pouvoir retourner prendre les bains de Bourbonne.

Paris, 10 avril 1718.

Ma fille et son mari sont partis avant-hier à neuf heures; ma fille m'a écrit de Villers-Coterets où ils ont couché; c'est à seize lieues de Paris; il y a un joli château qui appartient à mon fils; j'y ai souvent été avec Monsieur; il est au milieu d'une belle forêt; le seul inconvénient, c'est que l'eau n'y vaut rien. Le feu roi y vint à ma rencontre lorsque j'arrivai en France.

La femme de mon fils est avec lui aussi bien que

[1] On peut consulter sur Mlle de Fontange les *Lettres* de Mme de Sévigné, celles de Mme de Maintenon, t. II, p. 118-126, édition de 1808, les *Mémoires de Maintenon*, par La Beaumelle, 1755, t. VI, p. 186, 201, l'*Histoire de La Fontaine*, par M. Walckenaër, 1820, p. 173 et 431, etc. On sait que cette favorite donna son nom à une coiffure nouvelle qu'elle inventa, et qui fit rapidement le tour de l'Europe; une petite comédie, publiée en 1696, est intitulée : *La Fontange bernée* ou *les Façonnières*.

son humeur le lui permet, mais si elle était morte, les choses n'en iraient pas plus mal, et les filles recevraient une bonne éducation. C'est chose pénible que de vouloir faire ici son devoir, car alors on n'a plus de tranquillité, et, à mon âge, le repos est nécessaire. La troisième de mes petites-filles est une méchante personne, qui nous donne bien du chagrin; elle s'est donné tout le mal possible pour brouiller sa mère et sa sœur aînée avec leur père; elle est fausse comme le diable et elle me déteste; elle remplirait de chagrin le temps qui me reste à vivre; et qui sait si son père ne consentirait pas à quelque mésalliance, car les Français, et mon fils surtout, ne se tracassent guère à cet égard; mais ce serait pour moi une telle affliction que j'en mourrais. Vous voyez donc bien que j'ai eu de bonnes raisons pour me tracasser de la maladie de Mme d'Orléans.

Paris, 13 avril 1718.

Je dois convenir que ma fille n'est pas d'un naturel ardent, comme les femmes d'ici; elle est d'un grand sang-froid et pas du tout portée à la débauche; elle a horreur de tout ce qui n'est pas honorable et ne peut se consoler de trouver sa patrie tellement changée. J'ai souvent pensé à ce que ferait l'Allemagne en présence de l'horrible déréglement qui prévaut maintenant en France; l'imitera-t-elle, ou en aura-t-elle horreur? Je crois que les deux suppositions auront lieu; les uns suivront ces mauvais exemples, les autres les repousseront avec dégoût. Plaise à Dieu que ces derniers soient les plus nombreux! Je n'ai aucun espoir de voir ici quelque amélioration, car il ne peut pas en survenir

jusqu'à ce que le roi se marie, et qu'une reine raisonnable remette tout dans le droit chemin. Dites-moi si la princesse de Nassau-Siegen n'est pas cette demoiselle d'Hohenlohe dont l'électeur palatin, lorsqu'il n'était encore que le prince Charles, s'était si fort épris et qu'il voulait absolument épouser, ce qu'il aurait fait si l'impératrice sa sœur ne l'avait empêché.

Il s'est passé hier une chose terrible. Un cocher avait demandé avec insolence ses gages à son maître; le maître lui dit : « Tu es ivre aujourd'hui, je te les donnerai demain. » Le cocher s'emporte, il arrache à son maître son épée et veut le frapper; le maître se jette sur lui afin de le désarmer; le cocher, plus robuste que le maître, le terrasse et le traîne par les cheveux dans la cour en le rouant de coups; il se rend ensuite chez un procureur et intente à son maître un procès qu'il a perdu; il a été condamné à être mis au carcan. Lorsqu'il y est, il appelle la livrée à son secours; plus de mille laquais s'assemblent, l'arrachent du carcan, se portent sur la maison du maître, la prennent d'assaut, pour ainsi dire, et la saccagent si affreusement qu'ils n'y laissent pas une croisée ou un miroir sans les mettre en pièces. Le maître s'était caché dans sa cave; le guet à cheval arrive enfin; les laquais l'attaquent à coups de pierre, le guet les charge avec vigueur. Trois sont restés morts sur la place; il y a eu beaucoup de blessés, et des prisonniers qui seront pendus; ils l'auront bien mérité, surtout l'insolent cocher, cause de tout ce tumulte[1].

[1] Le *Journal* de Barbier, t. I, 12 mars et 15 novembre 1721, raconte des circonstances semblables.

16 avril 1718.

La reine-mère avait l'habitude de manger énormément quatre fois par jour; c'est ce qui a été cause du cancer qui lui est venu au sein; elle l'a entretenu avec les forts parfums d'Espagne dont elle se servait, et elle en est morte.

Paris, 17 avril 1718.

Le frère de la duchesse de Schoresbourg a été pendu, il le méritait bien; c'est cependant pour des nobles une chose affreuse que d'être accroché à la potence.

J'ai reçu hier une lettre de ma fille, qui était partie d'ici il y a dix jours; elle et son mari sont, grâce à Dieu, de retour à Lunéville en bonne santé. Elle m'a envoyé la mesure de la taille de son fils aîné, prise huit jours avant qu'il eût accompli sa onzième année; il est juste aussi grand que le duc de Chartres qui aura quinze ans le 4 août prochain. Je crains que mon petit-fils de Lorraine ne soit un géant, car le duc de Chartres n'est point petit pour son âge. Tous mes enfants de Lorraine sont robustes; leur mère aussi est saine et bien portante, ce n'est pas une bonne à rien comme Mme d'Orléans. On n'a jamais entendu parler d'une pareille paresse. Elle s'est fait faire un canapé sur lequel elle reste couchée lorsqu'elle joue au lansquenet; nous nous moquons d'elle, mais cela n'y fait rien. Elle joue couchée, elle mange couchée, elle lit couchée; bref, presque toute sa vie se passe couchée. Cela doit être mauvais pour la santé, aussi est-elle presque toujours malade; un jour elle se plaint de la tête, un autre jour de l'estomac. Il semble qu'avec cela on ne peut

faire des enfants robustes; cependant ses trois filles aînées sont fortes et bien portantes; la première et la troisième sont grandes et grosses; elles ont l'air bâties comme des hommes, Mlle de Valois surtout.

Rien de neuf d'Angleterre; le roi est méfiant et soupçonneux. Les Anglais sont rusés et ne songent qu'à leurs propres intérêts; ils voient bien qu'ils peuvent pêcher en eau trouble et que, tant qu'il y aura mésintelligence entre le père et son fils, le roi ne manquera pas de besogne et ne songera point à raffermir sur eux son autorité; ils le maintiennent donc dans une humeur qui est dans sa nature. Je ne crois pas qu'il retourne en Hanovre aussitôt que bien des gens le voudraient. L'abbé de Buquoy est un bon gentilhomme d'une ancienne famille, mais en Flandre tous les nobles se donnent le titre de comte; en ce pays, chacun est comte ou prince, mais cela ne leur donne aucun rang. On sera bientôt las d'un fou aussi turbulent que cet abbé [1]. Je ne m'étonne pas que mon cousin le landgrave l'ait renvoyé en Hanovre, car il est pauvre et il cherche de l'argent de tous côtés. Je ne crois pas que les remontrances de l'empereur produisent quelque effet à Cassel; de mon temps, tous les souverains se pi-

[1] Il existe un volume assez difficile à rencontrer, intitulé : *Événement des plus rares, ou Histoire du sieur abbé Jean-Albert d'Archambaud, comte de Buquoy, singulièrement son évasion du For l'Évêque et de la Bastille* (en français et en allemand), *avec plusieurs ouvrages, vers et prose, et spécialement la Game des femmes*, se vend chez Jean de la Franchise, rue de la Réforme, à Bonnefoy, 1719. Il est question de ce personnage dans le livre de M. Gérard de Nerval, *les Illuminés*.

quaient de ne dépendre que de Dieu et de ne point reconnaître l'empereur pour maître.

Paris, 19 avril 1718.

Le duc (*de Lorraine*) avait autrefois une grande passion pour la chasse, mais aujourd'hui Silvio est devenu un amant; il veut cacher sa passion, et plus il veut qu'elle soit ignorée, plus on la remarque. Lorsqu'on croit qu'il doit regarder devant lui, sa tête se tourne sur ses épaules et ses yeux restent fixés sur Mme de Craon; c'est drôle à voir. Je ne puis comprendre que ma fille puisse aimer son mari comme elle le fait, et qu'elle ne soit pas jalouse. On ne peut pas être plus épris d'une femme qu'il ne l'est de la Craon.

Paris, 24 avril 1718.

La personne que j'espère voir se corriger[1] a du ju-

[1] Sa petite-fille, la duchesse de Berri. Personne n'ignore quelles accusations pèsent sur la mémoire de cette princesse. D'après les *Mémoires de Maurepas* (t. I, p. 52), « sa conduite « avec son père était si publique que le duc de Berri, souffrant « impatiemment tous les discours qui se tenaient à ce sujet, fit « mettre l'épée à la main au duc d'Orléans sur la terrasse de « Marly, où il le trouva. Ils furent bientôt séparés l'un de l'au- « tre, et l'affaire fut étouffée de façon qu'on n'en a presque « point parlé. » On peut consulter, au sujet de cette princesse trop célèbre, les *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 231-253, et le *Journal* de Barbier, t. I, p. 23. « Dans ses amours, elle suppléa à l'adresse par l'effronterie. Dans le nombre de ses amants, elle aima du vivant de son mari un nommé La Haie, homme de cheval qu'elle fit écuyer du duc de Berri. Elle voulut se faire enlever par lui, et lui proposa de fuir en Hollande. Celui-ci effrayé et désespéré de cette proposition, s'en ouvrit au duc d'Orléans, qui dit : « Que diable ma fille veut-elle faire en Hol-

gement et un bon cœur; on pourrait se flatter de son retour au bien si elle n'était pas au milieu de la mauvaise compagnie; ses tantes et cousines du côté maternel lui donnent aussi de mauvais exemples, car elles mènent une vie bien irrégulière. La mère n'agit que par caprice; un jour elle hait sa fille sans savoir pourquoi; un autre jour elle approuve tout qu'elle fait, que ce soit bien ou mal : cela me fait craindre que les bonnes résolutions qu'on a prises à Pâques n'aient pas de résultat et que le démon ne revienne dans la maison qu'il a quittée, accompagné de sept autres malins esprits encore plus méchants que lui, comme dit la sainte Écriture. En somme, on ne voit et n'entend que des choses fâcheuses; je ne puis rien y faire, et je m'en afflige sincèrement. Ma fille n'est pas restée ici assez longtemps pour que son bon exemple ait pu amener quelque effet. On m'a demandé comment je m'y étais prise pour l'élever aussi bien : j'ai répondu que c'était en lui parlant toujours raison, en lui montrant pourquoi telle ou telle chose était mal ou bien, en ne lui passant aucun caprice, en cherchant autant que possible à ce qu'elle ne vît aucun mauvais exemple, en ne la rebutant point par des accès de mauvaise humeur, en louant la vertu et en lui inspirant l'horreur du vice en général. C'est ainsi que j'ai élevé ma fille qui, grâce à Dieu, s'est conciliée l'estime générale; mais il ne faut pas croire qu'on puisse élever un enfant sans se donner du mal; la vigilance et l'activité sont indispensables.

lande! Il me semble qu'elle passe fort joliment sa vie dans ce pays. » Il empêcha l'exécution de ce projet » (*Vie privée de Richelieu*, 1791, t. I, p. 95).

En Allemagne il y a cela de bon qu'on méprise les gens qui se conduisent sans frein : ici il n'en est pas de même ; aussi la jeunesse s'imagine que les sermons des vieillards sont tout simplement le résultat de l'aigreur de gens qui ont agi de même autrefois. Les personnes dont la réputation est mauvaise sont aussi bien traitées que celles qui ont mené une bonne conduite; cela perd la jeunesse.

Entre nous, les deux princes de Nassau sont de singuliers personnages et ils ont des aventures désagréables; le plus jeune fit mettre sa femme à la Bastille; lorsqu'il voulut l'en retirer et la reprendre, elle déclara qu'elle aimait beaucoup mieux passer sa vie en prison que se trouver avec lui. C'est une Mailly, sœur du marquis de Nesle. Les princes allemands qui épousent des Françaises et qui sont méprisés de leurs femmes, n'ont que ce qu'ils méritent.

Je ne trouve pas que la reine de Prusse écrive mal; elle écrit ce que son cœur lui inspire et elle paraît avoir de très-bons sentiments; lorsque cela se rencontre, je trouve que tout est bien. Assurez-la donc que je suis contente de ses lettres. Lorsque vous dépréciez votre propre correspondance, ma chère Louise, c'est par coquetterie, et afin d'obtenir des éloges, car vous savez que vous écrivez bien.

26 avril 1718.

Lorsqu'on vit que la maréchale de Clérambault m'était attachée, on l'éloigna de moi et l'on mit ma fille dans les mains de la maréchale de Grancey qui était la créature du chevalier de Lorraine, le plus acharné

de mes ennemis, et dont la fille cadette était la maîtresse déclarée de ce chevalier. On peut croire quel bel exemple c'était là pour ma fille; mais ni mes remontrances, ni mes prières n'eurent aucun effet.

Paris, 28 avril 1718.

J'ai reçu hier des nouvelles de la princesse de Galles: elle a écrit au roi d'Angleterre une lettre des plus soumises; le roi lui a répondu avec dureté et en lui faisant des reproches sur sa conduite. Il se fera moquer de lui en agissant de la sorte, car la bonne réputation de la princesse est parfaitement établie : je ne puis comprendre la conduite du roi.

C'est une drôle de manière de vouloir persuader les gens de changer de religion, que de les mettre à une diète forcée; si l'on avait envoyé des dragons pour les convertir de force, c'eût été exactement semblable à ce que M. de Louvois a fait ici [1].

Saint-Cloud, 1er mai 1718.

Mme de Ratzenhausen a le bonheur d'avoir été aimée des plus grands seigneurs; le roi lui-même la voyait

[1] Les conversions qui résultaient des dragonnades ne passaient point pour sincères, et nous trouvons à leur égard, dans les recueils manuscrits, l'épigramme suivante :

Calvin surpris de l'édit qu'on publie,
La larme à l'œil, disoit à Lucifer :
Ah ! c'en est fait, ma secte est convertie,
Il faut songer à rétrécir l'enfer.
— Il ne faut pas que cela te chagrine,
Lui repartit le pénétrant démon ;
Le mal n'est pas si grand qu'on l'imagine,
Car la plupart ne le sont que de nom.

avec plaisir; elle le faisait rire; elle divertissait aussi beaucoup Mme la Dauphine. Mme de Berri avait de l'affection pour elle et la faisait souvent venir. Il n'est pas étonnant que nous soyons amies; nous sommes ensemble depuis l'enfance et nous nous connaissons depuis que je n'avais que neuf ans; parmi cent vieilles femmes on n'en trouverait pas une qui ait conservé autant de gaieté que Lénore[1].

Saint-Cloud, 5 mai 1718.

J'avoue que je ne regrette pas plus Mme de Vendôme[2] qu'elle ne m'eût regrettée si c'était moi qui fusse morte. J'ai d'ailleurs deux raisons pour ne pas m'affliger de sa perte : la première, c'est qu'elle était l'ennemie de mon fils, et qu'elle n'aimait pas sa mère, Mme la Princesse, dont elle était cependant tendrement chérie; la seconde, c'est qu'elle menait une conduite qui ne faisait certes pas honneur à sa famille; et, quoiqu'il ne faille damner personne, nous lisons dans la sainte Écriture, que l'arbre tombe du côté où il penche ; avoir mené une vie déréglée et mourir sans penser à Dieu et sans se repentir de ses péchés, ce n'est

[1] Éléonore de Ratzenhausen avait accompagné Madame lorsqu'elle vint en France, et elle jouit toujours auprès d'elle d'une faveur que justifiait son dévouement.

[2] Marie-Anne de Condé, neuvième enfant du fils du grand Condé, née en 1678, mariée en 1710 à Louis-Joseph, duc de Vendôme, morte le 11 avril 1718. Elle mourut d'apoplexie, et, d'après les Mémoires du temps, devenue veuve, elle avait contracté un mariage secret avec son écuyer. Elle était extrêmement laide, et selon Saint-Simon, elle mourut « sans testament, ni sacrements, de s'être blasée surtout de liqueurs fortes dont elle avoit son cabinet rempli » (t. XXX, p. 2).

pas rassurant, et Mme la Princesse a certes bien raison de s'inquiéter du sort de sa fille et de s'en affliger; mais, après tout, il faut nous fier à la miséricorde divine.

6 mai 1718.

Mme la Princesse (*de Conti*) aurait volontiers donné Mlle de Condé à feu le margrave, frère aîné de Votre Altesse; Mlle de Condé était incomparablement plus belle que sa sœur, mais il me semble que le margrave avait plus d'inclination pour Mme de Vendôme; il la trouva plus calme et plus tranquille... Mme la Princesse a eu beaucoup à souffrir de son mari; elle le regrette cependant tous les jours. Il avait l'air d'un petit singe. Feu la reine avait deux perroquets : l'un était le portrait vivant de M. le Prince, l'autre ressemblait comme deux gouttes d'eau au maréchal de Luxembourg.

Saint-Cloud, 6 mai 1718.

Ma fille est laide, et elle l'était moins autrefois, car elle a eu une fort belle peau, mais elle est maintenant toute brûlée par le soleil; cela la change et la fait paraître vieille; elle a un vilain nez camus; ses yeux se sont creusés, mais sa taille s'est bien conservée, et comme elle dansait bien, elle a encore de bonnes façons, et l'on voit bien qui elle est. Je connais des personnes qui se piquent d'avoir de bonnes manières, et qui sont fort loin d'en avoir d'aussi bonnes qu'elle. Telle qu'elle est, j'en suis fort contente, et j'aime mieux qu'elle soit vertueuse et point belle que si elle était belle et coquette comme tant d'autres.

Saint-Cloud, 8 mai 1718.

Je vous écris, le cœur bien troublé, et j'ai pleuré hier toute la matinée. La bonne et pieuse reine d'Angleterre est morte hier matin à Saint-Germain, à sept heures. Assurément, elle doit être au ciel. Elle ne gardait pas un liard pour elle, et donnait tout aux pauvres; elle faisait vivre des familles entières; elle n'a jamais tenu un propos méchant sur qui que ce soit, et si l'on se mettait à l'entretenir sur le chapitre du prochain, elle disait : « Si c'est du mal de quelqu'un, je vous prie, ne le dites pas. » Elle a soutenu ses malheurs avec une résignation parfaite; elle était polie et agréable, quoique bien loin d'être belle; elle était toujours gaie et faisait constamment l'éloge de notre princesse de Galles. Je l'aimais beaucoup; sa mort me serre le cœur [1].

Je m'amuse à voir danser les ours, et cela me rappelle une histoire fort originale, au sujet d'une demoiselle de qualité de la maison de La Force, qui a longtemps été à la cour, où elle était fille d'honneur de Mme de Guise. Le fils d'un conseiller, qui était fort riche, et qui s'appelait M. de Briou, lui inspira une vive passion et l'épousa malgré la volonté de son père; celui-ci voulait faire rompre le mariage, et il défendit

[1] Malgré sa piété, cette princesse fut en butte aux attaques d'un esprit de parti exaspéré. On publia contre elle un pamphlet aussi calomnieux qu'ordurier : *Les Amours de Messaline, ci-devant reine d'Albion,* qui parut en 1689, et qui fut bientôt réimprimé quatre ou cinq fois avec additions de nouveaux mensonges, tels que : *Les nouvelles intrigues de Messaline avec l'abbé de.....; la vengeance de Mme de Maintenon,* etc.

à son fils de voir la dame et d'avoir aucun rapport avec elle. Elle chargea un trompette de lui dire que lorsqu'il entendrait une certaine fanfare, et lorsqu'il verrait des ours dans sa cour, de ne pas manquer de descendre; elle se fit couvrir d'une peau d'ours, et M. de Briou, sous prétexte de voir danser cet animal, d'admirer sa douceur et de le caresser, trouva moyen de se procurer un entretien avec sa femme. Je n'ai rien lu de pareil dans aucun roman [1].

10 mai 1718.

La maréchale de Grancey était la femme la plus sotte du monde. Feu Monsieur feignit d'être amoureux d'elle, mais si elle n'avait pas eu d'autre amant, elle aurait certes conservé toute sa bonne réputation. Il ne s'est jamais rien passé de mal entre eux; elle-même disait que s'il venait à se trouver seul avec elle, il se plaignait aussitôt d'être malade, il disait avoir mal de tête ou mal de dents. Un jour, la dame lui proposa une liberté singulière, Monsieur mit vite ses gants; j'ai vu

[1] Il résulta de cette affaires un procès dans lequel l'avocat général Talon porta la parole. Le mariage, contracté le 16 juin 1687, fut déclaré nul. M. de Laborde, *Palais Mazarin*, p. 376, parle de Mlle Caumont de La Force : « Le laisser aller de sa « morale, la vivacité de son esprit et la tournure romanesque « de son imagination, unie à beaucoup de charme dans les ma- « nières, lui attiraient des succès partout où elle se présentait, « et la rendaient nécessaire au Temple et à l'hôtel de Bouillon. » M. Walckenaër, dans son *Histoire de La Fontaine*, 3e édition, p. 508-511, raconte en détail l'histoire de Mlle de La Force et du jeune Briou, dont la sœur, devenue veuve, s'éprit d'un joueur de flûte. La Bruyère lui a donné place dans ses *Caractères* sous le nom de *Césonie*.

souvent qu'on le plaisantait à cet égard, et j'en ai bien ri. Cette Grancey avait une fort belle figure et une belle taille lorsque je vins en France, et tout le monde n'avait pas pour elle le même dédain que Monsieur, car avant que le chevalier de Lorraine ne fût son amant, elle avait déjà eu un enfant.

13 mai 1718.

Le grand-duc est adroit, il se figure que sa femme mourra bientôt, et qu'il sera ainsi dispensé de lui payer ce qu'il lui doit; aussi est-il toujours en retard pour sa pension... Elle m'a juré que lorsqu'elle avait fait le voyage de Florence, elle n'avait eu d'autre idée que celle de revenir le plus tôt possible, et c'est ce qu'elle a exécuté aussitôt qu'elle en a eu le moyen.

15 mai 1718.

Je suis allée hier à Paris voir le roi, que j'ai trouvé fort grandi.

On disait hier que l'électeur de Trèves voulait renoncer à l'état ecclésiastique et épouser une archiduchesse, sa petite-nièce; ce serait un mauvais tour qu'il jouerait à sa nièce et à ses neveux de Sultzbach; écrivez-moi si ce bruit court aussi en Allemagne. Il faut que le prince héréditaire de Darmstadt ait été bien débauché, puisqu'il a donné à sa femme une maladie honteuse pour présent de noces; de pareils cadeaux n'entretiennent pas l'amitié. Le landgrave fera bien de se remarier, car il me semble qu'il n'a pas d'héritiers à attendre de son fils. C'est un sot mariage pour un comte de Wittgenstein que d'épouser une per-

sonne dont le père a été maître d'école. Je ne puis souffrir les mésalliances.

Saint-Cloud, 19 mai 1718.

Je fus hier à Paris pour voir mon fils et sa famille, et pour assister à la représentation d'une pièce nouvelle où il n'y a rien de bien extraordinaire, quoiqu'il s'y trouve deux beaux morceaux; elle a pour titre : *Artaxarte*. Au moment où j'entrais dans la loge, on me remit votre lettre du 7. Je me trouve bien à Saint-Cloud, où je suis tranquille, tandis qu'à Paris on ne me laisse jamais un instant de repos; l'un me présente un placet, l'autre demande que je m'intéresse pour lui, un autre sollicite une audience, un autre réclame une réponse à des lettres qu'il a écrites; c'est à n'y pas tenir. On a l'air ensuite d'être étonné de ce que je ne suis pas charmée de mon sort. En ce monde, les grands ont leurs peines comme les petits, ce qui n'est pas étonnant; mais ce qui est le plus fâcheux pour les premiers, c'est qu'ils sont toujours entourés d'une foule nombreuse, de sorte qu'ils ne peuvent ni cacher leurs chagrins, ni s'y livrer dans la retraite; ils sont toujours en spectacle.

21 mai 1718.

La princesse de Conti[1] est maintenant dans une grande dévotion; elle sait fort bien vivre et elle est très-polie. Elle est celle que le roi a le plus aimée de ses filles du côté gauche.

26 mai 1718.

Hier au soir j'étais couchée avant dix heures; j'ai

[1] Fille de La Vallière.

donc eu ce matin tout le temps de vous écrire; il a fait cette nuit une chaleur aussi forte que dans la canicule, et elle dure encore; le ciel est couvert et il pourrait bien y avoir de l'orage. Je ne crains pas du tout le tonnerre, mais il épouvante bien des personnes; la duchesse de Berri ne l'aime pas; je le considère comme un magnifique spectacle, et il me fait admirer la toute-puissance de Dieu, qui a fait dans la nature des choses si admirables. En répondant à votre dernière lettre, j'en étais restée à ce que vous me dites de ma saignée; mon fils a été plus maltraité que moi, car on lui a tiré vingt onces de sang; mais cela ne l'a pas du tout incommodé; au contraire, il se sent mieux et plus robuste. Il a meilleure mine et n'est plus aussi violet qu'il l'était. Il ne voulait pas d'abord entendre parler de saignée; mais, observant qu'il avait mal à la tête lorsqu'il avait travaillé, il s'y est décidé tout d'un coup, et a fait appeler son chirurgien. Je me promène longtemps sans avoir la moindre fatigue, mais j'ai beaucoup de peine à monter les escaliers.

Ce n'est pas une chose agréable que la vieillesse, et je vais avoir mes soixante-six ans accomplis. Mon fils ne va ni mieux ni plus mal de son œil; il ne se ménage nullement; il lit et écrit beaucoup. Je crois que cela ne lui nuirait pas s'il voulait régler sa vie pour le boire, le manger, etc.; mais tout conseil, toute remontrance à cet égard sont inutiles; quand on lui parle, il répond : « Depuis six heures du matin jusqu'à la nuit je suis assujetti à un travail prolongé et fatigant; si je ne m'amusais pas un peu ensuite, je ne pourrais pas y tenir, je mourrais de mélancolie. » —

Les dégâts causés à Paris par l'incendie seront bientôt réparés; on a fait des quêtes en faveur des incendiés; il n'est pas vrai que l'Hôtel-Dieu ait été brûlé; le feu n'est pas venu jusque-là; on a abattu des maisons pour préserver cet hôpital, et les personnes qui sont mortes ne sont mortes que de peur, comme des femmes en couche ou enceintes.

Saint-Cloud, 29 mai 1718.

Je fus hier aux Carmélites pour remercier les bonnes sœurs, car elles m'avaient envoyé de leur ouvrage; et, comme la mode est à présent de faire des nœuds, elles m'ont offert un sac à nœuds. Dites-moi, ma chère Louise, si vous en faites aussi. Mme d'Orléans ne fait pas autre chose, le jour, la nuit, à la comédie, partout.

La reine (*d'Angleterre, veuve de Jacques II*) est morte avec une satisfaction sincère, et en remerciant Dieu de la délivrer de ce monde [1]. Je crois bien, comme vous, qu'on peut la regarder comme une sainte, plutôt que son mari; mais je crois qu'il est aussi au ciel; il a souffert avec beaucoup de résignation; la reine avait une grande fermeté et de vraies qualités royales, beaucoup de générosité, de politesse, de jugement; elle me plaisantait toujours sur la passion que j'ai d'aller à la comédie. Elle disait en riant qu'il y avait eu un temps où elle ne pouvait plus sortir parce que ses chevaux étaient morts, et qu'elle n'avait pas d'argent pour en acheter d'autres; elle ne se plaignait jamais

[1] « La reine d'Angleterre faisoit le plus saint usage de ses malheurs; elle étoit contente de mourir » (Saint-Simon, t. XX).

de ses malheurs. Elle était très-maigre, mais plutôt de corps que de visage qu'elle avait long, les yeux spirituels, les dents blanches et grandes, le teint blafard, ce qui paraissait d'autant plus qu'elle avait quitté le rouge; elle avait bonne mine et était toujours fort propre. Mon fils, par compassion pour ses pauvres serviteurs, laissera à beaucoup d'entre eux leurs pensions.

Les princes de Bavière ne sont pas beaux, mais ils ont de l'esprit; s'ils ressemblent à leur père, ils courront après les grisettes. Il est fâcheux que la maison de Schomberg soit éteinte[1]; c'étaient de braves gens. Je trouve que c'est beaucoup que le comte de Degenfeldt soit encore épris de sa femme; peu de ménages résistent à une année d'épreuve, et il y a ici un proverbe qui dit que : Si de nouveaux mariés passent un an sans que ni l'un ni l'autre regrettent de s'être mariés, ils ont droit à une vigne qui appartient à l'archevêque de Paris; aussi, lorsqu'on voit de nouveaux époux se quereller, on dit : Ils n'auront pas la vigne de M. l'archevêque. La La Force est une personne fort romanesque, autrement elle ne se serait pas déguisée en ours; elle a eu beaucoup d'aventures. On veut la regarder un peu comme sorcière, mais je n'en crois rien. On m'a raconté qu'un gentilhomme de la

[1] Il est souvent question, dans les lettres de Madame, d'Armand-Frédéric de Schomberg, maréchal de France, qui, étant protestant, passa au service de l'étranger après la révocation de l'édit de Nantes, et fut tué en 1690 à la bataille de la Boyne. C'était « un homme aimable au dernier point, » selon Saint-Simon (note sur le *Journal* de Dangeau, édit. de 1854, t. III, p. 181).

maison de Mailly, qui a été fort de mes amis, mais qui est mort depuis longtemps, en avait été éperdument amoureux, et qu'il voulait mourir s'il ne l'épousait pas; mais comme elle n'était pas en bonne réputation, et qu'elle était excessivement pauvre, son père ne voulait pas consentir à cette union, et il pria M. le Prince de lui faire entendre raison. On le conduisit à Chantilly, et toute la maison de Condé et de Conti se mit à l'exhorter pour qu'il obéit à son père; il s'enfuit comme un désespéré dans les jardins, et il voulut se noyer. En arrachant ses habits pour se jeter à l'eau, il brisa un ruban où était attaché un sachet que la La Force lui avait remis sous prétexte de sa santé, et en lui recommandant de ne jamais le quitter; aussitôt qu'il ne l'eut plus sur lui, il se trouva tout autre, et très-indifférent à l'égard de la La Force; il alla trouver M. le Prince, et lui raconta ce qui était arrivé, en disant qu'il fallait qu'il eût été ensorcelé. J'ai bien ri de cette histoire[1].

Ma petite-fille, la duchesse de Berri, se conduit fort bien avec moi, et n'oublie rien pour me témoigner son affection; aussi je l'aime sincèrement. Mon pauvre fils se donne une peine mortelle pour tout réparer dans l'administration, et on ne lui sait pas gré de ses efforts; il me fait souvent tant de compassion, que j'en pleurerais. Il a affaire à des gens avides et sans honneur;

[1] Charlotte-Rose Caumont de La Force, morte en 1724, à l'âge de soixante-quatorze ans, après une existence agitée, a laissé divers romans soi-disant historiques, oubliés aujourd'hui, tels que l'*Histoire secrète de Bourgogne* et l'*Histoire de Marguerite de Valois*.

je crains que sa santé n'y tienne pas, et qu'il ne succombe sous ce fardeau, mais Dieu l'a soutenu jusqu'à présent.

31 mai 1718.

Mon fils n'aime nullement la campagne, il n'aime que la vie de la ville. Il lui arrive comme à Mme de Longueville, qui s'ennuyait extrêmement en Normandie où était son mari. Ceux qui étaient auprès d'elle lui dirent : Mon Dieu, Madame, l'ennui vous ronge; ne voudriez-vous pas quelque amusement? il y a des chiens et de belles forêts; voudriez-vous chasser? Non, dit-elle, je n'aime pas la chasse. Voudriez-vous de l'ouvrage? non, je n'aime pas l'ouvrage. Voudriez-vous vous promener ou jouer à quelque jeu? non, je n'aime ni l'un ni l'autre. Que voudriez-vous donc? lui demanda-t-on. Elle répondit : Que voulez-vous que je vous dise? je n'aime pas les plaisirs innocents.

Saint-Cloud, 2 juin 1718.

Rien de neuf, si ce n'est que mon fils est venu cette après-midi et nous a apporté l'arrêt qui modifie le cours du numéraire; le louis d'or vaut désormais trente-six livres; ceux qui ont beaucoup d'argent gagneront joliment; je ne suis pas du nombre, car il y a longtemps que l'argent et moi nous ne nous tenons pas compagnie.

Vous me demandez si des étrangers professant la religion luthérienne peuvent obtenir ici des emplois militaires : on ne les y admet jamais, si ce n'est dans le régiment d'Alsace et dans les corps suisses.

Saint-Cloud, 9 juin 1718.

Je suis revenue hier soir à dix heures de Paris, où j'avais été à onze heures du matin pour assister à une longue et ennuyeuse cérémonie dans un couvent qu'on nomme l'Abbaye-aux-Bois. Il s'agissait de poser la première pierre d'une église que l'on construit. On est venu à ma rencontre avec des tambours, des fifres, des trompettes, et il m'a fallu suivre une longue rue; j'en avais vraiment perdu contenance. Vous pouvez penser quelle foule s'était réunie. Après la messe, qui fut accompagnée d'une très-bonne musique, nous allâmes à l'endroit où étaient creusés les fondements; les prêtres chantèrent des psaumes et récitèrent, en latin, des prières dont je ne compris pas un mot. J'étais sous un dais, dans un endroit couvert de tapis et dans un fauteuil; quand je fus assise on m'apporta la pierre sur laquelle était gravé mon nom et au milieu était ma médaille; on jeta dessus de la chaux, dont je fus tout éclaboussée; puis on plaça dessus une autre pierre, à laquelle je dus donner ma bénédiction; j'avoue que cette idée me fit rire. J'envoyai ensuite le premier de ma maison, M. de Montagne, mon chevalier d'honneur, placer la pierre, car je ne pouvais monter et descendre les échelles; cette cérémonie dura une heure et demie; il y eut ensuite beaucoup de musique, et le tout se termina par un *Te Deum*.

J'allai ensuite au Palais-Royal; il faisait horriblement chaud; je dînai avec mon fils et trois de ses filles, puis je me rendis au Luxembourg pour voir Mme de Berri. J'étais si fatiguée qu'aussitôt que je me trouvai dans un appartement frais, je m'endormis comme une

marmotte; j'eus bien honte quand je me réveillai, mais la chose était faite. A cinq heures je retournai au Palais-Royal et je fus, avec Mme d'Orléans, au spectacle voir un nouvel acteur qui faisait ses débuts. Il jouait Oreste dans *Andromaque*; mon fils nous rejoignit au quatrième acte; pour petite pièce on donna les *Vendanges de Suresne*[1]; ce serait une comédie amusante si on ne l'avait vue cent fois. La chaleur était si forte que je fondais en eau.

Saint-Cloud, 12 juin 1718.

On a pendu hier un nègre qui avait dit qu'il était las de la vie et qu'il tuerait le premier individu qu'il rencontrerait. Il sort en effet, se trouve au devant d'un cordonnier, et, d'un coup de son couteau, il tue le pauvre diable. Il s'est laissé pendre sans se plaindre, et il est mort avec joie. La chaleur a été si forte cette nuit que je n'ai pu m'endormir, et maintenant le sommeil me gagne; mais c'est dimanche et je vais aller à l'église. J'y vais tous les jours, car la règle des enfants de France est d'aller tous les jours à la messe.

Mme d'Orléans est tellement indolente qu'il est impossible de voir une personne plus paresseuse; toujours couchée sur un sofa, elle joue couchée. Je suis persuadée que cela nuit fort à sa santé; elle a l'air plus vieille qu'elle ne l'est en effet.

15 juin 1718.

Le roi a bien montré à sa mort qu'il était véritablement grand; on ne saurait mourir avec plus de fer-

[1] Cette comédie de Dancourt, en un acte et en prose, fut représentée pour la première fois le 15 octobre 1695.

meté et de courage que lui. Il a eu pendant huit jours la mort devant les yeux sans manifester de crainte ni d'effroi, et il a tout ordonné comme s'il s'agissait d'un voyage.

19 juin 1718.

Il est de toute fausseté que la reine d'Angleterre (*la veuve de Jacques II*) ait laissé de grosses sommes. Elle a entretenu son fils ainsi que tous ses gens, elle a donné des pensions à la plupart de ses dames, elle a soutenu des familles entières d'Anglais; elle se privait du nécessaire afin de secourir les pauvres dans les hôpitaux. Sous le rapport de la cupidité, elle n'était nullement Italienne, car elle n'a jamais mis un liard de côté. On peut dire qu'elle avait toutes les vertus royales. Son unique défaut (personne n'est parfait) est d'avoir poussé la dévotion à l'extrême; mais elle l'a payé cher, car c'est la cause de tous ses malheurs. Elle ne pouvait ici faire des économies, car elle n'était pas régulièrement payée; elle a été forcée d'emprunter de l'argent et de contracter des dettes; il n'est pas vrai que ses domestiques aient pillé ses meubles, car elle était logée à Saint-Germain, dans les meubles du roi.

On a vu peu de reines d'Angleterre être heureuses, et, en ce pays-là, les rois non plus n'ont pas beaucoup de bonheur.

21 juin 1718.

Mme de Berri a gardé sa mère pendant sa maladie avec tout le zèle d'une sœur grise. Je serais fort ingrate si je n'avais pas d'attachement pour elle, car

elle me témoigne toute l'amitié possible, et me montre une politesse telle que je me sens souvent tout attendrie. La Maintenon avait si grand'peur que le roi n'aimât la duchesse de Berri et ne se détachât ainsi de la Dauphine, qu'elle lui a rendu tous les mauvais services qu'elle a pu; mais, après la mort de la Dauphine, elle a tout raccommodé; à dire vrai, l'inclination du roi pour la duchesse n'a jamais été grande.

Saint-Cloud, 24 juin 1718.

Je suis aujourd'hui fort abattue, car les ennemis de mon fils ont excité tout le parlement contre lui. Il a beaucoup d'ennemis, et surtout parmi les gens auxquels il a fait le plus de bien. On ne saurait croire combien cette nation est ingrate. Il peut résulter de tout ceci des révoltes et des guerres civiles; Dieu veuille nous en préserver! Vous voyez bien, ma chère Louise, que j'ai lieu d'avoir bien des inquiétudes. Je ne peux longtemps causer avec vous ce matin, car il faut que j'aille à l'église; c'est aujourd'hui une grande fête, et je n'ose mander par la poste ce que je pense là-dessus.

La princesse de Galles ne m'a point mandé qu'elle ait fait une fausse couche, mais elle m'avait écrit que la foudre était tombée sur un arbre non loin d'elle, ce qui lui avait causé une frayeur très-vive. Le tonnerre est dangereux pour les femmes enceintes, indépendamment de la terreur qu'il peut leur causer; il est mauvais pour toute la nature; il m'a tué vingt-cinq serins. Je ne sais quand les choses s'arrangeront en Angleterre; il en serait bien temps.

Plût à Dieu que mon fils et le roi fussent riches, mais le fait est que le feu roi s'était grandement endetté, et par-dessus les oreilles; c'est l'ouvrage des ministres et de la Maintenon; il a laissé plus de deux cents millions de dettes; il faut que mon fils s'efforce de les acquitter. Il n'est pas ici sans exemple que, comme à Hombourg, une chatte ait mis bas un chien et des petits chats; une chienne a aussi fait une souris. Comment est-il possible que vous haïssiez les chats? l'électeur notre père les aimait tant; notre mère avait une frayeur extrême des rats. Les chats sont, à mon avis, les plus jolies bêtes qu'il y ait au monde.

25 juin 1718.

Il est certain que M. le Duc a beaucoup de politesse; il tient cela de Mme sa mère... Il a des qualités solides, il est fort noble en toutes ses actions, et il n'a pas mauvaise mine, mais l'œil que le duc de Berri lui a crevé le défigure fort.

28 juin 1718.

Depuis que Mme de La Vallière est entrée aux Carmélites, elle n'a plus aimé que Dieu; et elle m'a souvent dit que, si le roi venait dans son couvent, elle ne voudrait pas le voir, et qu'elle se cacherait si bien qu'il ne pourrait la trouver; mais elle n'a pas eu besoin de prendre cette peine, car le roi n'y est jamais venu.

28 juin 1718.

La cour de France est restée fort agréable jusqu'à ce que le roi a eu le malheur d'épouser la vieille sorcière;

elle l'a séquestré de tout le monde et lui a inspiré de ridicules scrupules au sujet des spectacles, lui représentant que, puisque les comédiens étaient excommuniés, il ne devait pas les voir; mais elle a fait dresser dans ses appartements un joli théâtre où l'on jouait deux fois par semaine en présence du roi; elle a aussi fait des comédiens de la Dauphine, de mon fils, du duc de Berri et de sa nièce, et elle ne laissait pas jouer les comédiens qui avaient été congédiés. C'était bien plus méritoire. Le roi n'était pas à sa place ordinaire, mais derrière moi, dans un coin auprès de la Maintenon. Cela a tout gâté, car il en est résulté que le roi se laissait voir rarement, et la cour s'est trouvée toute dispersée.

Saint-Cloud, 30 juin 1718.

Le temps était fort beau depuis huit jours, mais ce soir il y a eu de la pluie et de la grêle. A propos de grêle, elle a ruiné sept villages dans la Lorraine, et elle a tout détruit en bien des endroits; il y avait des grêlons qui pesaient deux livres. Ma fille me dit qu'on attribue ces désastres à des sorciers qui ont le pouvoir de faire réunir les nuages et tomber la grêle où il leur plaît. A Paris, on ne croit pas aux sorciers et on n'en entend pas parler; à Rouen, on y croit fort, et on en entend parler sans cesse.

Ma fille ne ressemble pas à Mme de Venigen; elle a bonne mine et une taille bien faite, mais sa figure n'est pas jolie; elle n'a pas ce qu'on appelle ici des traits. Grâce à Dieu, elle a des penchants honnêtes et un goût prononcé pour la vertu, ce que je préfère à la beauté. Elle a raison d'être contente de ne pas être enceinte.

Je crains qu'elle n'ait que trop d'enfants, car il y a déjà trois princes et deux princesses, et ce n'est pas du tout amusant que la grossesse et tout ce qui s'ensuit. Je regarde comme heureux de pouvoir maintenant parler de tout cela comme un aveugle des couleurs, car c'est de tout point, du commencement jusqu'à la fin, une vilaine, dangereuse et sotte chose, qui ne m'a jamais plu. Mme de Chasteautier dit que si l'on veut dégoûter les gens du mariage, il faut me charger de leur parler. Mme de Ratzenhaussen répond que je n'ai jamais été réellement mariée, et qu'un vrai mariage est celui où les deux époux ont l'un pour l'autre un attachement sincère, et qu'alors les choses changent bien. Je l'accuse de faire l'éloge des plaisirs de l'amour [1]; elle se fâche, et je me ris d'elle.

Mon fils est comme une âme en peine; il travaille tellement qu'il a à peine le temps de dormir et de manger; cela m'affecte au point de me faire venir les larmes aux yeux. Il fait du bien à des centaines de gens qui ne lui en ont aucune reconnaissance; tant d'ingratitude me révolte.

1er juillet 1718.

Il faut que l'amabilité de la Raisin ait été bien pénétrante, puisqu'elle avait pénétré dans le cœur épais de notre Dauphin qui l'a beaucoup aimée [2].

2 juillet 1718.

La jeune princesse de Conti est sûre de se faire aimer

[1] *Den beyschlaff zu loben.*

[2] La Raisin s'appelait Françoise Pétel Longchamp; son mari mourut, en 1693, d'excès de boisson, âgé de moins de quarante ans.

quand elle le veut; elle a des manières fort agréables, elle est douce et sans humeur; elle dit toujours quelque chose d'obligeant.... Elle est lasse des folies de son mari; elle a mis des fusils et des épées auprès de son lit, et elle l'a assuré que dès qu'il viendrait avec ses pistolets chargés elle lui tirerait un coup de fusil, et que si elle le manquait, elle l'attendrait l'épée à la main. Depuis il n'a plus eu recours à ses pistolets.

3 juillet 1718.

Je trouve l'intrigue (*de Madame*) avec le duc de Monmouth plus coupable que celle avec le comte de Guiche; quoiqu'il fût bâtard, il était cependant le fils de son frère (*de Charles II*). Mme de Thiange, sœur de Mme de Montespan, a conduit cette intrigue avec le duc de Monmouth [1].

4 juillet 1718.

Je n'ai jamais pu comprendre le changement de religion du duc Max; d'après ce que j'ai entendu dire de tous côtés à l'égard de sa foi, il était très-peu dévot;

[1] L'abbé de Choisy (*Mémoires*, 1729, t. II, p. 160) parle de cette affaire : « On crut qu'il y avoit entre Madame et le prince une sorte de jargon dont il n'est que trop aisé de soupçonner ceux qui sont naturellement galants. » Mme de Caylus représente dans ses *Souvenirs* Mme de Thiange comme « folle sur deux chapitres, celui de sa personne et celui de sa naissance; elle étoit dénigrante et moqueuse, et avoit pourtant beaucoup d'éloquence, et rien de mauvais dans le cœur. » Selon les *Mémoires* de La Fare, le chevalier de Rohan, décapité en 1674, avait eu ses bonnes grâces, et on prétendait qu'il avait aimé Mme de Montespan elle-même. Voir à l'égard de Mme de Thiange, une lettre intéressante publiée par M. Cousin dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1854, p. 873.

il n'a trouvé aucun avantage temporel dans cette conversion, et aucun de ses parents ne l'y a poussé; ces trois motifs sont ceux qui amènent les gens à changer de religion; ce n'est donc certainement point la foi qui l'a décidé, l'intérêt encore moins, puisque par là il perd une principauté. Je ne vois nul autre motif, si ce n'est qu'une bouche trop aimée l'a persuadé d'agir ainsi.

5 juillet 1718.

Quand je pense à des incendies, je suis tout en frisson, car je sais combien on a brûlé, dans le pauvre Palatinat [1], durant plus de trois mois. Aussitôt que je voulais m'endormir, je voyais tout Heidelberg en flamme; je m'éveillais pleine d'effroi, si bien que j'en ai été malade.

Si l'on avait pu me donner encore moins qu'on ne l'a fait, on n'y aurait pas manqué. Monsieur a joui de tout ce que je possédais; je n'ai pas au delà de quarante-cinq mille francs (*de revenus*); cela mène à peine jusqu'au bout de l'année.

Saint-Cloud, 7 juillet 1718.

J'ai été hier au Palais-Royal rendre visite à Mme d'Orléans; mon fils est venu s'excuser de ce qu'il ne pouvait dîner avec moi. L'aînée de ses filles est aussi

[1] La dévastation du Palatinat, en 1674, fut une de ces mesures plus que rigoureuses que les nécessités de la guerre ne justifient pas toujours. On en tira parti pour rendre Louis XIV odieux. Une gravure de J. Luyken représente les Français portant le fer et le feu dans les provinces rhénanes; elle eut une grande vogue.

paresseuse que sa mère, car, à une heure et demie, elle n'était pas encore habillée; sa mère souffre qu'elle reste toute la journée, du matin jusqu'au soir, sans corps d'habit, ce qu'elle n'oserait pas faire devant moi. Son *corps* était égaré; on fut très-longtemps avant de pouvoir le retrouver; elle ne vint qu'au second service. Mon fils revint de suite après le dîner; je m'acquittai auprès de lui de quelques commissions, et, à trois heures trois quarts, je montais en voiture avec le duc de Chartres, Mlle de Valois et mes dames de compagnie, pour me rendre au collége des Jésuites, qui est assez loin du Palais-Royal. Nous y vîmes les écoliers jouer une pièce intitulée : *le Point d'honneur* [1]. Les enfants jouèrent fort bien; mon petit-cousin de La Trémouille avait un rôle, dont il s'acquitta à merveille. Il s'en fallut de peu cependant que la chose ne finît mal pour moi : on avait placé mon fauteuil sur une estrade; quand je fus pour m'en aller, j'oubliai qu'il y avait des degrés qu'il fallait descendre; je fis un faux pas, et je tombai. On s'empressa de me relever, comme vous pouvez le croire, et je ne me fis pas du tout de mal; seulement le verre d'une de mes montres fut cassé. Je ne fis qu'en rire jusqu'à mon retour au Palais-Royal, et j'en ris encore, surtout quand je pense à la gravité avec laquelle deux grands jésuites vinrent me relever : c'é-

[1] Cette comédie est du père Du Cerceau; elle n'a point été reproduite dans l'édition des poésies de ce jésuite publiée à Paris, 1785, 2 vol. in-12, ni dans son *Théâtre à l'usage des colleges*, édité par le père Adry (Paris, 1807), qui ne put la retrouver. Le catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne (t. III, p. 279) l'indique sous la date du 11 mai 1728, mais on croit qu'elle fut représentée avant cette date.

tait un tableau à faire. Lorsque je fus de retour au Palais-Royal, il sonnait six heures. Je fus au spectacle avec mon fils, sa femme et les personnes qui étaient dans ma voiture. On donnait *Ariane* et le *Sicilien*. A neuf heures trois quarts, je remontais en voiture pour revenir ici ; mais aux Tuileries nous fûmes arrêtés, car le beau temps avait amené tant de monde pour se promener dans le jardin, qu'il y avait devant les portes une multitude de carrosses ; le passage était intercepté ; il était plus de dix heures quand nous fûmes libres, et je ne pus me mettre au lit qu'à minuit et demi.

Je sais positivement que M. de Bernstorff excite le roi d'Angleterre contre le prince et la princesse de Galles ; mon fils a voulu les rapprocher, mais M. de Bernstorff est venu tout en colère dire à l'abbé Dubois qu'il n'avait pas à se mêler de pareilles affaires et qu'on ne lui saurait nul gré de son intervention. Mon fils m'a répété que c'était Bernstorff qui animait le roi contre ses enfants et contre son parent le roi de Prusse. Il faut que cet homme soit un vrai diable et un méchant diable ; il a là dedans un intérêt que je ne m'explique pas.

8 juillet 1718.

Quoique Versailles ait les plus belles promenades du monde, personne ne s'y promène, si ce n'est moi. Le roi avait coutume de dire : « Il n'y a que vous qui jouissez des beautés de Versailles.... » J'ai toujours eu ma maison à moi, mais tant que Monsieur a vécu, il ne m'a pas laissée maîtresse d'y nommer qui ce fût ; tous ses favoris en profitaient et il ne se vendait chez moi aucune charge sans qu'on donnât un pot de vin

à la Grancey, au chevalier de Lorraine, à Locarte ou à M. Spiesou... J'ai été souvent voir la Maintenon et j'ai fait de mon mieux pour gagner son amitié, mais je n'ai pu y parvenir.

8 juillet 1718.

La reine-mère d'Angleterre n'a pas bien élevé ses deux filles; elles ont été élevées par des femmes de chambre qui leur laissaient faire tout ce qui leur passait par la tête; elles ont ensuite été mariées fort jeunes, et elles ont suivi ensuite le mauvais exemple de leur mère; mais toutes deux ont eu une triste fin : l'une a été empoisonnée et l'autre est morte en couches.

Ce qui me persuade de l'innocence de feue Madame, c'est que lorsqu'elle eut reçu le viatique, elle demanda pardon à Monsieur de toutes les inquiétudes qu'elle lui avait données et qu'elle dit qu'elle espérait aller au ciel, car elle ne l'avait pas offensé dans le fond[1].

Saint-Cloud, 8 juillet 1718.

On a déchaîné tout le parlement contre mon fils; il est certainement soutenu par l'aîné des bâtards (*le duc du Maine*) et sa femme. Dès que quelqu'un parle mal de mon fils et se montre mécontent, la duchesse le fait venir à Sceaux, le caresse, le plaint et n'épargne rien pour l'exciter contre mon fils. Je suis étonnée de

[1] « Pour s'expliquer qu'au milieu des piéges et des périls où elle se jouait, Madame n'ait point failli; pour qu'elle ait pu dire sincèrement à Monsieur, à l'article de la mort, *Monsieur, je ne vous ai jamais manqué*, il faut se rappeler et les difficultés de sa situation si observée, et aussi son âge avec cette sorte d'innocence qui accompagne les imprudences de la première jeunesse. » (M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VI, p. 253).

sa patience. Il a du courage, va son droit chemin et ne se tracasse de rien. Le parlement de Paris a fait une adresse à tous ceux de France pour les engager à se joindre à lui, mais aucun n'a voulu faire une pareille folie; au contraire, ils sont tous demeurés fidèles à mon fils. On a tout fait pour soulever le peuple par des libelles répandus contre mon fils, mais la chose est restée sans effet; je crois qu'elle en aurait produit davantage si le bâtard et sa femme ne s'en étaient pas mêlés, car ils sont détestés à Paris.

10 juillet 1718.

On m'a raconté au sujet du duc Max quelque chose qui m'ôte toute amitié pour lui. On m'a assuré qu'il avait accusé, auprès de l'empereur, sa mère, qui l'aime si tendrement, parce qu'elle ne lui envoie pas huit mille écus qu'il demande; c'est une chose horrible et que je ne saurais endurer. Il ne peut avoir de bonheur en ce monde ni en l'autre s'il se conduit d'une façon aussi indigne et que je ne puis lui pardonner, de sorte que de ma vie je ne veux plus avoir nul rapport avec lui. Je comprends bien où ce plat a été apprêté; c'est de la cervelle du père Wolf que le coup est parti; ce qui m'irrite encore contre ce maudit moine, c'est qu'il ne peut souffrir que le duc Max ait auprès de lui un seul gentilhomme, rien que de plats manants, comme ce coquin de Wolf lui-même.

12 juillet 1718.

L'amant *tenant* de Mme du Maine est le cardinal de Polignac, mais elle en a encore beaucoup d'autres, le premier président, et même des drôles (*Burschen*).

12 juillet 1718.

Mon fils est éloquent, et, lorsqu'il veut, il parle avec beaucoup de noblesse... Il a dit que le parlement ne devait pas se mêler des affaires de la monnaie, et qu'il maintiendrait l'autorité royale pour la remettre au roi, dès qu'il serait majeur, telle qu'il l'avait trouvée.

12 juillet 1718.

Je crois que ce qui empêche mon fils d'agir de rigueur avec le duc du Maine, c'est d'abord parce qu'il craint les pleurs et les emportements de sa femme, et ensuite parce qu'il aime son autre beau-frère, le comte de Toulouse.

14 juillet 1718.

Le feu roi prononçait bien nettement, mais tous ses enfants ont grasseyé, depuis M. le Dauphin jusqu'au comte de Toulouse; au lieu de dire Paris, ils disaient Pahi.

M. le Duc (*de Bourbon*) est fort amoureux de Mme de Prie [1]; elle a déjà reçu pour cela un petit ragoût de

[1] On trouve des détails curieux sur cette dame dans les *Mémoires du président Hénaut*, publiés tout récemment : « Elle étoit d'une taille déliée et au-dessus de la commune ; une figure, un air de nymphe, le visage délicat, de jolies joues, le nez bien fait, des yeux un peu chinois, mais vifs et gais, en tout une physionomie fine et distinguée. » On peut aussi consulter les *Mémoires* de d'Argenson : « Je ne crois pas qu'il ait jamais existé créature plus céleste... Elle se rendoit incognito chez le duc de Bourbon ; leur carrosse gris avoit à l'extérieur tout l'air d'un fiacre, et étoit au dedans d'une magnificence extrême... Quand le duc fut exilé, quand elle-même partit pour l'exil, dans son empressement à faire ses adieux à tout autre qu'au ministre disgracié, elle oublia de fermer ses fenêtres, et, des maisons voisines, chacun put mesurer l'excès de sa douleur. »

coups de bâton de son mari, mais cela n'empêche rien. On dit qu'elle a de l'esprit. Elle règne sur M. le Duc d'une manière absolue, et celui-ci n'est occupé qu'à faire c..u M. de Prie. Elle a consolé M. le Duc du congé de Mme de Nesle, mais on prétend qu'elle ne lui est pas du tout fidèle et qu'elle le trompe avec deux autres galants : l'un est le prince de Carignan, et l'autre Livry, le premier maître d'hôtel du roi; c'est le plus beau des trois.

14 juillet 1718.

Je ne sais pourquoi la poste a la fantaisie de ne faire partir les lettres que deux à la fois; on n'a pas encore, depuis que je suis en France, appris à respecter mon cachet; M. de Louvois faisait ouvrir et lire toutes mes lettres [1]; M. de Torcy a marché sur ses nobles traces et ne s'est pas mieux conduit; on le faisait jadis, afin de trouver dans mes lettres quelque chose qui pût me nuire; les gens de M. de Torcy continuent par la force de l'habitude, car, grâce à Dieu, on ne trouvera nul moyen de me brouiller avec mon fils.

14 juillet 1718.

Nous n'avons ici rien de neuf, si ce n'est le mariage du duc d'Albret, fils aîné du duc de Bouillon, qui a épousé la fille de M. de Barbezieux [2] avec le consentement du marquis et de la marquise d'Allègre, son

[1] « C'est à Louvois qu'est dû le fatal décret d'ouvrir toutes les lettres à la poste, qui a été si longtemps caché, qui est enfin devenu si public. » (Saint-Simon, note sur le *Journal* de Dangeau, 1854, t. III, p. 366.

[2] Le marquis de Barbezieux, fils de Louvois, était mort jeune

grand-père et sa grand'mère du côté maternel. Tous les Louvois se sont prononcés contre ce mariage; ils le regardent comme une mésalliance, car la demoiselle a une très-grande fortune, et apporte en se mariant cinq cent mille livres. Elle aime le duc d'Albret autant qu'elle en est aimée. Mon fils a consenti au mariage; le prince de Conti y a assisté; il s'est célébré lundi à Saint-Sulpice. Les Louvois voulaient faire un procès au curé, mais il s'est justifié en disant que le prince de Conti lui avait remis une lettre de cachet de la part du roi, et que le cardinal de Noailles avait donné son autorisation. Mon fils dit que la lettre de cachet n'a été donnée que parce qu'il n'y avait pas eu d'opposition formée; les Louvois affirment qu'ils avaient précédemment remis une opposition au curé; celui-ci déclare qu'il ne l'a jamais vue : l'affaire fait un bruit terrible. Le comte d'Évreux, mon cousin, le prince de Talmont et tous les Villerois sont contre ce mariage; mais il me semble que puisqu'il est consommé, et puisque les jeunes époux s'aiment tant, il n'y a plus à en parler [1].

encore, à la suite de ses excès; nous rencontrons le couplet suivant dans les recueils manuscrits :

Pour avoir au Dieu de l'amour
Trop su marquer son zèle,
Barbezieux a perdu le jour
D'une façon cruelle;
Si le clairvoyant Pontchartrain
Trouvoit quelque Nanette
Qui le menât le même train,
O la belle défaite!

[1] Saint-Simon parle en détail de ce mariage, t. XXIII, p. 70. La jeune femme mourut en couches avant la fin de l'année

Il n'est que trop vrai que mon fils a des embarras avec le parlement, mais il est faux qu'il ait parlé contre sa grand'mère au sujet du cardinal Mazarin [1]; il m'a dit que les gens du parlement voulaient se mêler de ce qui ne les regardait pas, et que tant qu'il serait dépositaire de l'autorité royale, il la maintiendrait

[1] Parmi les libelles écrits contre la mère de Louis XIV, il faut placer en première ligne celui qui a pour titre :

Amours d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, avec M. le C. de R., le véritable père de Louis XIV. On en connaît six ou sept éditions. Le *Manuel du Libraire* (t. I, p. 89) donne à leur égard des détails étendus. Ce qu'il y a de piquant, c'est que les dernières donnent tout au long, sur le titre, le nom du cardinal de Richelieu, tandis que les initiales signifient le comte de Rivière. Si les libraires qui réimprimèrent cet écrit avaient pris la peine de le lire, ils auraient vu que le cardinal y joue un rôle tout différent de celui que l'auteur attribue au comte.

Le savant auteur du *Manuel* regarde ce livre comme sans intérêt. Telle n'est pas l'opinion de M. Leber (Catalogue, t. I, p. 334) : « J'ose dire que le thème de cette composition est « un des plus piquants, ou, si l'on veut, des plus audacieux « qu'ait pu concevoir un esprit ennemi du grand roi. Il n'a rien « d'ailleurs qui blesse absolument la vraisemblance dramatique, « et s'il était vrai.... Mais c'est un roman, personne n'en peut « douter. »

Quant aux liaisons de la reine avec Mazarin, les chansons du temps et quelques-uns des innombrables pamphlets connus sous le nom de *Mazarinades* s'expriment avec une crudité cynique; mais ce ne sont pas là des autorités historiques. M. H. Martin, dans son *Histoire de France*, apprécie ainsi cette question délicate : « La correspondance de Mazarin et de la reine, publiée « en 1836 par M. Ravenel, ne laisse aucun doute sur la pas- « sion qu'affectait le ministre et qu'il inspirait à la reine, quoi- « qu'à la rigueur des esprits très-bienveillants puissent encore « admettre, avec Mme de Motteville et Henri de Brienne, l'inno- « cence de leurs relations. »

Les recueils de chansons manuscrites renferment bien des

entière, afin de la remettre au roi, à sa majorité, telle qu'il l'avait reçue, sans souffrir qu'on l'attaquât. Il n'y a ici rien à craindre; la populace ne s'est pas émue et les parlements de province n'ont pas remué; les plus cruels ennemis de mon fils sont son beau-frère et sa femme (*le duc et la duchesse du Maine*); ce sont eux qui ont amené tous ces embarras.

Mon fils trouvera bientôt moyen de payer les dettes du feu roi, car Law (c'est ainsi qu'on l'appelle) est un Anglais qui a beaucoup de talent [1]. Le peuple n'est

couplets contre la légitimité de Louis XIV, mais ils sont, pour la plupart, d'un genre qui interdit toute citation. En voici un des moins vifs :

Son père, le roi des Français,
Tous les jours faisoit des souhaits
Pour que la reine fût enceinte ;
Il prioit les saints et les saintes ;
Le cardinal prioit aussi ;
Il a beaucop mieux réussi.

Nous plaçons dans une note, à la fin de ce volume, quelques détails sur ce sujet scabreux.

[1] Mentionnons parmi les ouvrages spéciaux relatifs au fameux système :

Histoire du système des finances sous la minorité de Louis XV, (par Marmont du Hautchamp); La Haye, 1739, 6 vol. in-12.

Secret du système de Law; La Haye, 1721.

Mémoires de la vie et du caractère de Law, 1721.

Un poëme manuscrit sur « les heureuses opérations de M. Law, le bonheur qu'elles procurent à la France et la reconnaissance qu'elles méritent, » est indiqué dans le *Catalogue de la Bibliothèque d'un amateur* (M. Renouard), t. III, p. 32.

Les opérations de Law ont trouvé des critiques fort judicieux dans Forbonnais (*Recherches et Considérations sur les finances de France*, t. II), et dans M. Daire (*Notice sur Law*, dans le recueil des *Économistes financiers du dix-huitième siècle*, Paris, 1843). En revanche, elles sont l'objet d'un panégyrique élo-

pas plus pressé qu'il ne l'était du temps du roi ; mais on n'a pu le soulager, et les ennemis de mon fils profitent de ces circonstances malheureuses pour exciter contre lui la haine publique. Il est faux qu'il entasse de l'argent ; il n'a jamais voulu toucher ce qui lui revient comme régent. Je ne crois pas qu'il existe au monde un être plus désintéressé ; il l'est même trop, et il fait ainsi de ses enfants autant de mendiants. Presque tout ce que disent les gazettes sont des mensonges.

15 juillet 1718.

Feu Monsieur s'est trouvé mal à dix heures du soir ; il n'est mort que le lendemain à minuit. Je ne puis penser à cette nuit sans frémir ; je suis restée avec lui depuis dix heures jusqu'à cinq heures du matin, qu'il a perdu toute connaissance.

quent dans l'*Histoire de la Révolution française*, par Louis Blanc (t. I, liv. II, ch. VII). On consultera d'ailleurs avec profit M. de Tocqueville, *Histoire philosophique du règne de Louis XV*, t. I, p. 110-160 ; de Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVII, p. 389 ; H. Martin, *Histoire de France*, t. XXVII, p. 173.

De curieux détails sur Law se rencontrent dans l'ouvrage de M. de Laborde sur le *Palais-Mazarin*, p. 394-398. Il fait remarquer que le travail de M. Thiers (*Law et son sytème financier*) dans la *Revue progressive*, 1836, p. 1-45, dispense de toutes les autres recherches, tant la netteté des idées et la justesse des appréciations s'y trouvent exposées avec méthode. Il n'a paru de cette *Revue* que ce remarquable numéro, aujourd'hui recherché et rare. On peut citer aussi *Law et les chemins de fer* (par M. Bauthiler de l'Isle), 1845, in-18 : résumé assez exact des faits connus, et une notice dans l'*Historischer Taschenbuch* de M. Raumer, septième année, 1845. Il a été publié récemment des *Recherches philosophiques sur le système de Law*, par M. A. Levasseur, 1854, in-8°.

Feu Monsieur était tellement importuné de l'attachement que j'avais pour Votre Altesse et du plaisir que j'avais à me trouver avec elle, qu'il m'a priée, pour l'amour de Dieu, d'avoir moins d'affection pour elle.

16 juillet 1718.

Mon fils est éloquent, et quand il veut il parle avec noblesse. Il a pour confesseur un jésuite, mais il ne se laisse pas gouverner par lui [1].

20 juillet 1718.

Mon fils est allé hier à Chelles, et a fait venir le cardinal de Noailles afin de faire un dernier effort pour arracher sa fille au couvent.

21 juillet 1718.

Si les prêtres de tous les côtés étaient ce qu'on appelle de bonne foi, les trois religions chrétiennes seraient bientôt réunies, mais le diable se foure trop dans tous les prêtres pour qu'on puisse voir l'unité dans la religion; leur intérêt et leur ambition passent par dessus tout.

La noblesse s'acquiert facilement en France; qu'un riche paysan ou un bourgeois achète une charge de

[1] Nous n'avons pu découvrir le nom de ce confesseur du Régent; ses fonctions se réduisaient à la plus insignifiante des sinécures, et il n'a laissé nulle trace dans les écrits du temps. Un autre personnage, placé dans une situation à peu près semblable, nous est du moins connu de nom; le père Parotet, jésuite, était chargé de la conscience de Louis XV. Duclos (*Mémoires*, t. I, p. 252) parle d'un certain père Reiglet, complaisant commensal des sociétés de la duchesse de Berri, et soi-disant confesseur.

secrétaire du roi, et elles sont très-multipliées, son fils devient un gentilhomme; si le fils d'un bourgeois entre dans le service personnel du roi par quartier, au bout de vingt ans d'exercice, il reçoit des lettres de noblesse. Je ne peux me faire à de telles choses [1].

Saint-Cloud, 24 juillet 1718.

J'ai été hier au couvent des Carmélites; mais la princesse de Nassau n'est pas venue au rendez-vous que je lui avais donné. On m'a dit qu'elle avait la prétention de venir demeurer avec moi; mais je ne me charge point de pareils objets, Dieu m'en préserve! Je n'ai pas voulu me charger de mes petites-filles; jugez si je le ferais pour une étrangère qui ne m'est rien du tout; je me suis nettement expliquée à cet égard. Le père du prince ne voit personne de la cour; il passe pour un cerveau détraqué : je crois qu'on n'a pas eu tort de le regarder comme tel; personne ne veut avoir de relations avec lui, à cause de la mauvaise société à laquelle il se livre. Il ne joue pas, il ne va à aucun spectacle, personne ne sait ce qu'il a fait de toute la journée; il a beaucoup de dettes, et il tient chaque jour une table de quatorze ou quinze couverts, où il est seul avec ses gens.

Nos Carmélites, où Mme de Berri et moi avons été si souvent, ne sont point des bigotes, mais des personnes fort raisonnables. Si l'on ne voyait pas leur

[1] Madame était très-sévère sur la noblesse et l'étiquette. Saint-Simon raconte assez plaisamment comme quoi elle refusa de se laisser embrasser par la fille de l'ambassadeur de Hollande, et se recula brusquement au moment où celle-ci approchait son minois (t. III, p. 130).

habit, on les prendrait pour des personnes du monde, car elles parlent et raisonnent de tout sans façon. On ne m'a pas positivement proposé, de la part du prince de Siegen, d'entretenir la princesse; mais on m'a dit que c'était une honte qu'une jeune princesse comme elle fût en de si mauvaises mains, qu'elle pouvait se perdre, et que si quelqu'un s'en chargeait, ce serait un acte très-recommandable de charité. Là-dessus j'ai répondu très-catégoriquement; et, pour couper court à toute espérance, j'ai dit que je n'avais ni les moyens ni la volonté de me charger d'une jeune fille; que j'étais vieille, et que je voulais me procurer tout le repos que je pourrais.

C'est la faute de la princesse palatine si je suis ainsi gênée; elle a fait rédiger mon contrat de mariage plus désavantageusement que celui de la fille d'un bourgeois. Il ne me sert de rien que mon fils soit régent; l'argent du roi n'est pas le sien, et je ne voudrais pas en toucher un seul liard; lors même que mon fils en serait capable, ma conscience ne le souffrirait pas; qu'importe l'argent si l'on n'a pas l'esprit tranquille? — L'altération des monnaies n'a pas jusqu'ici amené de désordres; le temps apprendra ce qui en résultera plus tard. Mon fils aurait déjà gagné la faveur publique, s'il n'avait pas des ennemis cachés, qui répandent sans cesse des libelles contre lui.

L'électeur ferait bien de faire rebâtir la pauvre ville de Manheim et d'y habiter, car c'est un endroit fort agréable, et je m'y plaisais beaucoup ainsi qu'à Heidelberg; mais je ne pouvais souffrir le couvent de Neubourg.

26 juillet 1718.

Il est fâcheux, mais il est trop vrai, que Mme d'Orléans n'est pas du tout jalouse de la personne de mon fils, mais seulement de l'autorité; elle est vexée de l'idée qu'une autre qu'elle pourrait le gouverner... Elle est désagréable, mais elle croit ne pas avoir sa pareille.

Le maréchal d'Uxelles [1] a détesté mon fils toute sa vie, mais, depuis la mort du roi, il fait le chien cou-

[1] Ce maréchal est assez souvent maltraité dans les *chansonniers*. Voici quelques couplets qui le regardent et que nous croyons inédits :

Censeur public du ministère,
En secret flatteur mercenaire,
Méprisant la guerre et la cour,
Par la Chouin ou par la table
Prétends-tu devenir un jour
Surintendant ou connétable?

D'Uxelles doit être content
D'avoir rendu Mayence;
Il en a sauvé son argent,
C'est là sa récompense,
Mais pour l'honneur il en fait cas
Moins que n'en faisoient les goujats
De Jean de Vert.

Pour nettoyer beaucoup de plats,
Et bien vider les verres,
D'Uxelles est un dieu des combats;
C'est un foudre de guerre,
Mais on ne l'eût pas pris du temps
De Jean de Vert.

D'Uxelles, écoutez ma leçon
Et mon conseil fidèle;
Allez-vous-en de Maintenon
Reprendre la ruelle;
Vous y aurez bien plus d'honneur,
Et de là vous ferez grand'peur
A Jean de Vert.

chant, afin que mon fils lui pardonne et lui rende ses bonnes grâces. Cette fois, il a voulu encore agir un peu à sa tête ; mon fils a montré qu'il ne s'en souciait nullement, et il a dit : « Qu'il fasse ce qu'il voudra ; à lui permis. » Quand le maréchal a vu que mon fils prenait ainsi la chose, et ne se préoccupait du tout de lui, cela a mis de l'eau dans son vin, et il a fait tout ce que mon fils voulait.

Quand je suis venue en France, on m'a fait tenir des conférences avec trois évêques sur la religion. Ils avaient tous trois des opinions différentes ; j'ai tiré de ces trois opinions et de la Sainte Écriture de quoi former ma religion.

Paris, 28 juillet 1718.

Mme de Berri vint dîner hier avec moi et resta toute la soirée. J'ai à remercier M. Harling pour deux excellents boudins qu'il m'avait envoyés. Mme de Berri les a trouvés si bons, qu'elle a emporté ce qui en restait. Je n'ai de ma vie entendu parler du comté de Wurmbrandt ; il faut que ce soit quelque chose de nouvelle fabrique, ou que ce soit autrichien ; à coup sûr, cela n'appartient pas à l'Empire.

L'électeur de Trèves, à ce que je crois, n'est pas un ecclésiastique farouche. Nous avons ici un évêque [1] qui

[1] C'était l'évêque de Beauvais, frère du duc de Beauvilliers. Il fut d'abord un ange de piété ; malheureusement une jeune créature se mit en tête d'aller se confesser à lui pour le séduire, et n'y réussit que trop. Sa famille, le cardinal de Noailles, tous vinrent à son secours pour le cacher et le convertir. Lui-même fit tout l'éclat, et la tête lui tourna si entièrement, qu'après de longs scandales avec différentes maîtresses qui le ruinèrent, il projeta de passer en Angleterre. Il fallut enfin le reléguer à Ci-

avait commencé par donner dans l'austérité la plus rigoureuse; il ne voulait arrêter la vue sur aucune femme. Il est encore jeune; il a, je crois, trente-deux ans. Je ne sais comment cela s'est fait, mais le diable, qui rôde partout, comme un lion cherchant une proie à dévorer, a voulu détruire toute cette dévotion; il a mis en jeu une de ses inventions les plus subtiles, et il a inspiré à une jeune fille, qui avait même une conduite fort légère, l'idée d'aller se confesser au pauvre jeune évêque; elle est belle comme un ange et extrêmement adroite; elle a si bien parlé au bon évêque, qu'il n'a plus voulu vivre sans elle. Il a congédié tous ses vieux serviteurs; il s'est mis à faire friser ses cheveux, qu'il portait courts et plats; il s'est mis à se promener tous les jours avec la demoiselle, ce qui a si fort ému le peuple qu'on a poursuivi sa voiture à coups de pierre. Ses ecclésiastiques sont venus lui adresser des remontrances; il les a mis à la porte; ses

teaux, où l'abbé n'oublia rien pour se faire décharger d'un pareil hôte. Il resta enfermé et presque gardé à vue le reste de ses jours. La donzelle avait été mise aux Madelonnettes. Dangeau raconte toute cette affaire, sur laquelle on trouve aussi des détails dans les *Mémoires* de Maurepas (t. I, p. 333, et dans Saint-Simon, t. XX, p. 15, t. XXI, p. 286); la dame s'appelait Delacroix et était fille d'un exempt des gardes du corps qui, accablé de dettes et de mauvaises affaires, s'était noyé. Lorsqu'elle eut été mise en prison, l'évêque fut demander sa liberté au Régent, qui la refusa en disant : « Mme de Beauvilliers ne me pardonnerait jamais; mais il y a tant d'autres filles à Paris sans celle-là ! » On trouve dans le piquant ouvrage de M. Barrière, *la Cour et la Ville*, p. 76, une lettre du Père Senez, bénédictin, sur la conduite de ce prélat : « Deux petites créatures qui le volaient, et pour lesquelles il se ruinait, furent successivement enfermées. »

parents se sont réunis pour lui parler, il a renvoyé ses parents sans les voir, et il n'a voulu recevoir que sa mère. Il lui a dit qu'il ne savait pas pourquoi on faisait tant de vacarme parce qu'il se promenait avec Mme de Rickart (ainsi se nomme la dame); qu'il ne l'avait près de lui qu'afin d'étudier la musique, qu'elle connaît parfaitement. Lorsque les parents ont vu qu'ils n'obtenaient rien, ils se sont adressés à mon fils, et l'ont prié de faire enfermer la dame dans une maison de correction. Quand cela a été fait, l'évêque a juré que, de sa vie, il ne reverrait aucun de ses parents. Ainsi finit l'histoire; elle m'a fait plaisir; car je ne puis souffrir les gens rigides qui ne veulent voir personne et qui affectent une sainteté extraordinaire; ce sont ordinairement des fourbes, et quand la fourberie est dévoilée, je m'en réjouis.

Mon Dieu! que la conduite du roi d'Angleterre est extraordinaire! Je suis tout à fait en disgrâce auprès de lui; mais comme je n'ai rien fait à son égard qui mérite un reproche, et comme je ne suis pas dans sa dépendance, c'est un malheur dont je me console facilement, et je prie Dieu qu'il dissipe l'aveuglement de ce prince. Il ne veut voir ses petits-enfants qu'une fois tous les trois mois; cela n'indique pas beaucoup de tendresse.

29 juillet 1718.

Si Mlle de Valois était de ces gens qui ne se soucient pas de plaire, je ne m'étonnerais pas qu'elle se négligeât tellement dans ses façons d'agir; mais elle aime qu'on la trouve jolie, elle a du goût pour la toilette, et elle ne peut pourtant pas comprendre que la meil-

leure toilette c'est la bonne mine et la bonne grâce, et que, lorsque cela manque, nulle toilette ne peut en tenir lieu.

30 juillet 1718.

C'est une fâcheuse destinée pour mon fils d'avoir une femme qui veut se mêler des affaires et qui le contrarie. On dit que l'homme est ordinairement puni par où il a péché; c'est ce qui arrive à mon fils à l'égard de sa femme et de son beau-frère, car s'il n'avait pas consenti à son mariage, et s'il ne s'était pas fourré dans cette canaille, il pourrait maintenant avoir les mains libres.

Saint-Cloud, 31 juillet 1718.

Nous savons que la paix est faite avec la Turquie; le courrier qui en apportait la nouvelle au comte Koenigseck est tombé malade à Lunéville, et un courrier du duc a apporté ses dépêches; ma fille m'a mandé cette nouvelle par cette occasion. On ne parle aujourd'hui que de la flotte espagnole qui a envahi la Sicile et qui a pris possession de Palerme. La reine de Sicile m'écrit qu'Albéroni a trompé le roi d'une manière affreuse, mais bien des gens pensent qu'ils sont d'accord entre eux; le temps montrera ce qui en est. Cela me rappelle ce qu'il y a dans *la Mort de Pompée :*

> Le destin se déclare, et nous venons d'entendre
> Ce qu'il a décidé du beau-père et du gendre.

Mon fils ne se fâche jamais que lorsqu'on parle contre ses plaisirs. Je ne prétends plus à être heureuse en ce monde; que Dieu me préserve seulement de survivre à quelque malheur arrivé à mon fils! Mais

lorsque je reçois des lettres comme on m'en écrit souvent, qui me préviennent que l'on veut assassiner mon fils, ou mettre le feu au Palais-Royal, ou semblables gentillesses, alors je ne puis rester tranquille. Lui ne fait qu'en rire.

M. de Bernstorff a demandé avec tant de chaleur à l'abbé Dubois de ne pas se mêler de la querelle du roi et du prince de Galles, qu'il n'y pas de doute que les choses ne pussent s'arranger. C'est un misérable ingrat; après avoir reçu tant de faveur du duc Georges-Guillaume, comment peut-il ainsi s'acharner contre son petit-fils?

Saint-Cloud, 2 août 1718.

Mme de Verrue avait, je crois, quarante-huit ans[1]. J'ai profité du vol qu'elle a fait au roi de Sicile, car elle

[1] Il s'agit ici d'une dame célèbre par sa beauté, son esprit, son goût délicat et ses aventures, Jeanne-Baptiste d'Albert de Luynes, petite-fille du connétable et femme du comte de Verrue, Piémontais. Sa vie fut un étrange roman. M. Paulin Paris en a tracé une fidèle esquisse, que nous reproduisons volontiers :

« Mme de Verrue avait d'abord subi les persécutions d'un beau-« frère amoureux fou de sa beauté, puis devenue à son corps « défendant l'objet des hommages du duc de Savoie, elle avait « fini par envoyer promener amant, mari, parents, et s'était « elle-même réfugiée dans un couvent de Paris. Elle attendait « dans cette pieuse retraite la mort de son mari, qui eut la « bonté de se faire tuer à Hochstedt, en 1704. Après le temps « convenable accordé au deuil, l'aimable veuve acheta un hôtel « qu'elle consacra bientôt par le culte des belles-lettres et des « beaux-arts. Ses nombreux admirateurs la désignaient sous le « nom de la *dame de volupté*, mais de cette volupté chaste et « gracieuse, qui n'exclut la vivacité d'aucun plaisir permis. » Saint-Simon en a tracé un charmant portrait. Elle rassembla

m'a vendu cent soixante médailles d'or qu'elle a dérobées à ce prince. Je n'ai eu cependant que la moitié des médailles qu'elle avait volées au roi. Elle avait aussi des cassettes pleines de médailles d'argent; tout cela a été vendu en Angleterre.

Saint-Cloud, 4 août 1718.

Je regrette que vous ayez à aller cet automne en Angleterre; c'est une chose périlleuse et désagréable qu'un voyage par mer. On prétend ici que le prince de Nassau ne possède pas un liard et qu'il n'a que des dettes. S'il avait de l'argent, ce serait une chose affreuse de sa part que de laisser sa fille mourir de faim. Il est difficile de vivre dans le monde ou à la cour avec un millier de florins, mais avec cette somme elle peut fort bien subsister dans un couvent d'une manière conforme à son rang.

J'ai reçu avant-hier une lettre de la princesse de Galles; elle ne me dit pas un mot de la conspiration. A propos de conspirations, il n'est hors de propos de vous dire qu'hier, au spectacle, mon fils a dit que le czar avait réuni un grand Conseil où assistaient tous les évêques et les conseillers d'État. Il a fait venir son fils en leur présence, l'a embrassé et lui a dit : « Est-il possible qu'après que j'ai épargné ta vie, tu veuilles m'assassiner? » Le prince a tout nié; alors le czar a

chez elle un excellent choix de livres que la respectable tribu des bibliophiles recherche et reconnaît encore aujourd'hui.

Elle mourut en 1715, à peine âgée de quarante-sept ans. Selon Saint-Simon, t. V, p. 32, elle avait été empoisonnée en Piémont; un contre-poison exquis la sauva.

remis au Conseil des lettres qui avaient été saisies et il a dit : « Je ne puis juger mon fils; jugez-le afin qu'il éprouve de la clémence et pour qu'il ne soit pas procédé contre lui selon toute la rigueur de la loi. » Il s'est retiré ensuite. Le Conseil a, d'une voix unanime, condamné le prince à perdre la vie. Lorsque le czarewitz a entendu cette sentence, il a été en proie à l'émotion la plus vive; il est resté quelques heures sans pouvoir parler. Il a ensuite demandé à voir son père encore une fois avant de mourir ; il lui a tout avoué et il a sollicité son pardon en versant des larmes; il a encore vécu deux jours, et il est mort avec de grands sentiments de repentir. Entre nous, je crois qu'on l'a empoisonné, afin de ne pas avoir la honte de le voir dans les mains du bourreau. C'est une affreuse histoire, elle a l'air d'une tragédie et ressemble beaucoup à Andronic [1].

Je croyais que M. Law était Anglais, il est Écossais; il est de fait qu'il est horriblement laid; il me paraît un brave homme et il a beaucoup de talent; avant-hier il a failli mourir d'une attaque de colique. Le parlement n'est pas encore tranquille; il fait toujours des remontrances. Tout est si horriblement gâté dans ce

[1] Tragédie de Campistron. Le sujet est intéressant, mais le poëte n'a su tirer que fort peu de chose d'un fond aussi riche. La mort d'Alexis a d'ailleurs fourni le sujet d'une tragédie à Carrion de Nisas. Consulter, sur cette catastrophe : Lévesque, *Histoire de Russie*, t. V, p. 1-70 ; Leclerc, *Hist. de la Russie*, t. III, p. 419; Van Halem, *Leben Peters des Grossen*, t. II, p. 205 ; Bühle, article dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, t. III, p. 64-72 ; E. Totze, *Don Carlos und Alexis Petrowitz*, Greifswald, 1776, in-8.

royaume que mon fils ne pourra de toute sa vie avoir ni repos ni satisfaction.

On n'a jamais mis du vin du Rhin dans le grand tonneau d'Heidelberg, mais seulement du vin du Necker. L'électeur actuel passe pour ne pas haïr le vin. Quant à moi, le vin du Rhin est celui que je préfère; je ne puis souffrir le Bourgogne : son goût me semble désagréable; et puis ce vin me fait mal à l'estomac.

5 août 1718.

Le roi a toujours haï ou aimé suivant la volonté de la Maintenon; il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait plus voulu souffrir la Montespan; la vieille lui a découvert toute la malice de la Montespan, et son fils aîné, le duc du Maine, l'a fortement aidée en ceci.... Dans ses dernières années, la vieille a fait plus grande figure que, de toute sa vie, elle n'avait pu le prévoir. La cour la regardait comme une divinité.

6 août 1718.

Par suite de la régence en France de la reine-mère (*Anne d'Autriche*), toutes les femmes sont devenues intrigantes jusqu'aux femmes de chambre. On dit qu'il était très-singulier de voir comment toutes les femmes se mêlaient des affaires à l'époque de la régence de la reine-mère. Au commencement, la reine ne savait rien de rien. Elle donna un jour à sa première femme de chambre les cinq grandes fermes dont le produit fait vivre toute la cour; lorsqu'elle vint au conseil et proposa la chose, tout le monde se mit à rire et on demanda à la reine avec quoi elle comptait

vivre. Lorsqu'on lui eût expliqué le fait, elle fut tout étonnée; elle croyait n'avoir donné qu'une petite ferme qui s'appelait les cinq fermes. Cette anecdote est très-vraie; le vieux chancelier Le Tellier, qui assistait à la séance du conseil où la reine fit cette proposition, me l'a racontée; elle-même en a souvent ri depuis et reconnu son ignorance. On a sur la régence bien d'autres historiettes du même genre[1].

On ne peut croire à quel point l'abbesse de Maubuisson[2] était agréable et divertissante; je la voyais toujours avec plaisir; le temps ne me semblait pas long avec elle. J'étais mieux dans ses bonnes grâces que toutes ses autres nièces, car je pouvais lui parler de tout ce qu'elle avait connu dans sa vie, et c'est ce que les autres ne pouvaient faire. Elle parlait souvent allemand avec moi; elle connaissait bien cette langue. Elle m'a raconté ses aventures; je lui demandai comment elle avait pu s'habituer à la sotte vie du couvent. Elle me répondait en riant : « Je ne parle à mes religieuses que pour leur donner mes ordres. » Elle avait dans sa chambre une religieuse muette, afin d'être dispensée de lui parler. Elle disait qu'elle avait toujours aimé la vie de la campagne et qu'elle se figurait maintenant être une demoiselle vivant à la campagne. « Mais, lui dis-je, se lever la nuit et aller à l'église? »

[1] Un homme d'esprit disait alors que tous les mots de la langue française se réduisaient à ceux-ci : *la reine est si bonne*. On donna à un solliciteur importun un impôt sur les messes.

[2] Louise-Hollandine, abbesse de Maubuisson, près Pontoise. Elle mourut à quatre-vingt-six ans fort regrettée. Saint-Simon vante son esprit, son savoir, ses bonnes qualités, t. XII, p. 196.

Elle répondit en riant que je ne savais pas comment faisaient les peintres qui rehaussaient l'éclat du jour par les ombres mises à côté. En général, elle savait peindre toutes choses de manière à leur ôter ce qu'elles avaient d'absurde.

7 août 1718.

La vieille guenipe a, en toute occasion, montré sa haine contre mon fils, et elle n'y a jamais manqué, soit de près, soit de loin. Elle n'aimait pas plus mon mari que mon fils et que moi. Elle hait de même ma fille et son mari. Elle a une fois dit à une dame que le plus grand défaut qu'elle lui connaissait était de m'être attachée. Ni moi, ni mon fils, nous n'avons jamais de notre vie rien fait pour la fâcher; car nous n'avons pas pu empêcher que Monsieur n'ait raconté à la duchesse de Bourgogne une partie de la vie de la Maintenon; Monsieur le fit parce qu'il était piqué de ce que la dame lui enlevait son neveu, et de ce qu'elle ne pouvait souffrir que la Dauphine (*la duchesse de Bourgogne*) témoignât quelque attachement à son grand-père; elle était jalouse de la Dauphine comme un galant l'est de sa maîtresse.

8 août 1618.

Mme d'Orléans aime ses enfants et surtout son fils, mais pas autant que ses frères, ni que tout ce qui appartient à la famille Mortemart.

9 août 1718.

Je dois être fort laide; je n'ai aucuns traits, de petits yeux, un nez court et gros, les lèvres longues et plates,

tout cela ne peut former une jolie figure ; j'ai de grandes joues pendantes et une longue figure; je suis très-petite, grosse et épaisse, le corps et les jambes courtes ; en somme, je dois être une vilaine petite laideron. Si je n'avais un assez bon caractère, personne n'aurait pu me souffrir. Pour voir si j'ai de l'esprit dans les yeux, il faudrait qu'on les regardât avec un microscope ou tout au moins avec une lorgnette, ou plutôt il faudrait être sorcier pour le deviner.

Le roi ne pouvait d'abord souffrir Mme de Montespan ; il reprochait à Monsieur et à la reine de la garder dans leur société, et il en devint ensuite éperdument amoureux.... Il s'est ensuite aussi peu tracassé d'elle que de la Fontange.... Elle était encore plus ambitieuse que débauchée, mais méchante comme le diable....

Mme de Montespan a inventé les *robes battantes* pour cacher ses grossesses, parce que ces robes-là ne laissent pas voir la taille, mais lorsqu'elle les prenait, c'était comme si elle eût écrit sur son front ce qu'elle voulait cacher; tout le monde disait à la cour : « Mme de Montespan a pris sa robe battante, donc elle est grosse. » Je crois qu'elle le faisait à dessein et dans l'idée que cela lui donnerait plus de considération à la cour; c'était ce qui arrivait en effet.

12 août 1718.

On avait placé des gardes du corps chez Mme de Montespan et c'était raisonnable, car le roi était nuit et jour dans ses appartements; il y travaillait avec ses ministres. Mais comme l'appartement était fort grand et se composait de beaucoup de chambres, la dame

pouvait bien faire ce qu'elle voulait, et le maréchal de Noailles, pour être dévot, n'en était pas moins homme... Quand elle sortait en voiture, elle avait des gardes, de peur que son mari[1] ne lui fît quelque affront; il l'en avait toujours menacée.... Elle a causé beaucoup de chagrins à la reine.... Elle, La Vallière et Fontange ont eu toutes trois leur tabouret chez la reine.

La maréchale de la Ferté voulut un jour montrer à un de ses amants combien elle l'aimait; je ne sais lequel c'était, car elle en a eu autant qu'il y a de jours dans l'année[2]. Si je ne me trompe, c'était le petit

[1] Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan. Les écrivains du temps assurent qu'il aurait d'abord pu éloigner sa femme sans que le roi, faiblement amoureux, s'y fût opposé; il se flatta de tirer de cette faveur des avantages qui lui échappèrent; de là vinreut son dépit et ses éclats. Il reçut l'ordre d'aller vivre dans ses terres, d'où il ne sortit plus jusqu'à sa mort. Un arrêt du Châtelet de Paris prononça en 1676 sa séparation d'avec sa femme; lorsque celle-ci se fut convertie, elle écrivit au marquis dans les termes les plus humbles, lui offrant de se remettre dans ses mains, et de se retirer dans le lieu qu'il indiquerait. Il répondit qu'il ne voulait ni la recevoir, ni entendre parler d'elle, et il mourut sans lui avoir pardonné. Selon des écrits du temps, il avait cherché à gâter sa santé pour altérer celle de sa femme, avant leur séparation.

[2] Madeleine d'Angennes, femme du maréchal de La Ferté; elle mourut en 1714, âgée de près de quatre-vingts ans. Elle était sœur de la comtesse d'Olonne, fameuse par son inconduite, et elle ne valut pas mieux. « Le débordement de leur vie « fit grand bruit, dit Saint-Simon. Aucune des femmes, même « des plus décriées pour la galanterie, n'osoit les voir, ni paroître avec elles. On en étoit là alors, la mode a bien changé « depuis. Quelque impétueux que fût le maréchal de La Ferté, « il fut dupe de sa femme toute sa vie, ou le voulut bien pa-

comte de Marsan, frère du chevalier de Lorraine. Il lui avait une fois reproché de ne pas l'aimer assez. Elle dit : « Je vous donnerai une preuve du contraire. Quand je vous sais seulement dans le même lieu où je suis, je me sens une agitation comme si j'avais la fièvre. » Il ne voulait pas la croire; et elle lui donna un rendez-vous pour la nuit. Quand il était au lit avec elle, elle lui tire la couverture par dessus la tête, et lui dit : « Ne parlez pas, ou vous êtes perdu! » En même temps elle appelle ses gens, et fait venir son médecin. Pendant que celui-ci lui tâtait le pouls, elle dit : « Eh bien! que trouvez-vous? » Madame, répondit le docteur, vous avez une grande agitation et une fièvre très-violente; vous devriez vous faire saigner. « Une autre fois; répliqua-t-elle; je n'en ai pas le temps présentement. » Quand le docteur et la femme de chambre furent partis, la maréchale dit : « Eh bien! êtes-vous content? je vous ai tenu parole. — Oui, répondit-il, mais vous m'avez fait grande peur. »

18 août 1718.

J'aimais mieux, dans mon enfance, m'amuser avec des fusils et des sabres qu'avec des poupées; j'aurais bien voulu être un garçon, et cela faillit me coûter la vie, car ayant entendu dire que Marie Germain était

« roître. Vers la fin de ses jours, la maréchale de La Ferté de-« vint dévote. » On pense que La Bruyère avait en vue ces deux sœurs dans les portraits de *Claudine* et de *Messaline*, qu'il fit paraître pour la première fois dans la septième édition des *Caractères*. L'histoire si peu édifiante de la maréchale de La Ferté fait partie des diverses éditions de l'*Histoire amoureuse des Gaules* et de la *France galante*, recueils de libelles du temps.

devenu un homme en sautant [1], je me mis à sauter d'une façon si effroyable que c'est un miracle si je ne me suis pas cassé le cou cent fois.

19 août 1718.

J'ai fait répondre par la chancellerie au prince de Wurtemberg qui m'avait demandé d'être la marraine de son fils. Mon fils est si peu intéressé qu'on n'a jamais pu lui persuader de prendre ce qui lui revient de droit : il dit qu'il est régent afin d'épargner pour le roi et non pour lui occasionner de la dépense. Les dettes du feu roi sont énormes et donnent lieu aux plus grands embarras. Mon revenu ne peut en rien être augmenté.

Pour que la princesse de Siegen entre dans un couvent, il faut y payer une pension, et c'est ce que je ne puis faire, lors même que je le voudrais. Il est difficile de trouver aujourd'hui un couvent où les enfants soient bien élevés; les Carmélites ne reçoivent pas de pensionnaires, et tous les autres couvents qui en prennent sont tellement remplis de débauche et de vices qu'on frémit rien que d'y penser. La princesse n'est pas assez riche pour faire un bon mariage en France,

[1] Montaigne, dans son *Voyage en Italie* et dans ses *Essais*, (liv. I, ch. xx), parle de Marie Germain qui habitait aux environs de Vitry-le-Français. « Est encores en usage entre les filles delà une chanson par laquelle elles s'advertissent de ne point faire de grandes enjambées, de peur de devenir garçon comme Marie Germain. » Joubert, Ambr. Paré, Schurig et d'autres auteurs relatent des faits du genre de celui dont parle l'immortel philosophe périgourdin. Il en est aussi question dans des écrivains arabes qu'a cités M. Quatremère (*Journal des Savants*, 1845, p. 417).

et je ne lui conseillerai pas d'en faire un mauvais. Il y a en Lorraine des chanoinesses, mais il n'y en a pas en France.

20 août 1718.

Je suis toujours fort inquiète au sujet de mon fils; il a malheureusement beaucoup d'ennemis et encore plus de faux amis; on peut tout craindre de leur part. Une de mes petites-filles veut être religieuse, malgré ma volonté et celle de son père. La mère élève ses enfants d'une façon qui est un objet de dérision et de honte : il faut que j'assiste à cela toute la journée, et tout ce que je peux dire ne sert à rien.

23 août 1718.

J'ai le cœur tout troublé aujourd'hui quand je pense que c'est en ce jour que notre pauvre Mlle d'Orléans fait sa profession. Je lui ai représenté tout ce que j'ai pu imaginer afin de la détourner de cette maudite résolution, mais cela a été sans résultat [1].

23 août 1718.

La femme du bossu a voulu avoir un éclaircissement avec mon fils; elle a parlé avec emphase comme lorsqu'elle joue la comédie, et elle a dit qu'il ne pou-

[1] Nous ne reviendrons pas sur les détails que nous avons donnés concernant cette princesse. Quant à sa résolution d'entrer en religion, elle est expliquée dans les *Souvenirs de la baronne d'Oberkirch* (chap. XXVI), par un récit du chevalier de Mornay, qui avait été témoin de la scène émouvante qu'il raconte.

vait croire assurément que la réponse au livre de Fitz-Moris émanât d'elle; qu'une princesse du sang comme elle ne descendait pas à écrire des libelles; que le cardinal de Polignac avait été employé dans de trop grandes affaires pour se mêler de pareilles bagatelles, et que M. de Malezieux était un trop grand philosophe pour songer à autre chose qu'à la science; qu'elle ne s'occupait de rien, si ce n'est d'élever ses enfants et de les rendre dignes du rang de princes du sang, rang dont on les avait dépouillés avec tant d'injustice. Mon fils s'est borné à répondre : « J'ai lieu de croire que ces libelles ont été faits chez vous et pour vous; des gens qui ont été à votre service attestent qu'ils les ont vu faire; du reste, on ne me fait rien croire ni décroire. » Quant au dernier article, il n'a rien répondu, et il s'en est allé. La dame s'est vantée partout de l'énergie et de la fermeté avec laquelle elle avait parlé à mon fils.

Saint-Cloud, 25 août 1718.

Le parlement tracasse mon fils et excite plus que jamais contre lui les bourgeois et le peuple de Paris; il peut en résulter de grandes calamités. Le soir, en me couchant, je remercie Dieu de ce qu'il n'est pas survenu quelque malheur dans la journée. Beaucoup de gens voudraient avoir ici pour roi le roi d'Espagne; c'est un personnage faible et qui se laisserait mener plus facilement que mon fils. Chacun ne songe qu'à son intérêt. On prétend que le roi d'Espagne a des droits réels au trône de France et qu'on lui a fait tort en le faisant renoncer à sa patrie. Cela se combine dans la prévision de la mort du petit roi : s'il venait à

mourir, mon fils se trouverait roi; mais il ne serait pas plus en sûreté qu'à présent, et cette mort serait un grand malheur pour lui.

Je n'ai jamais vu un été tel que celui-ci. Il n'a pas plu depuis trois semaines, et la chaleur augmente chaque jour; les feuilles sur les arbres sont desséchées comme si le feu y avait passé. Il y a des prophéties qui disent que la pluie commencera à tomber mercredi. Dieu le veuille! mais jusqu'à ce qu'il pleuve, on ne me verra certainement pas à Paris. Nous trouvons ici qu'il fait chaud, mais tous ceux qui reviennent de Paris s'écrient : Ah! que Saint-Cloud est frais! Paris est un endroit horrible, puant et très-chaud; les rues y ont une si mauvaise odeur qu'on ne peut y tenir; l'extrême chaleur y fait pourrir beaucoup de viande et de poisson, et cela, joint à la foule de gens qui pissent dans les rues [1], cause une odeur si détestable qu'il n'y a pas moyen d'y tenir.

[1] *In den gassen pissen.* Ce mot, qu'un écrivain sérieux n'oserait tracer aujourd'hui, Saint-Simon le plaçait dans ses *Mémoires* (voir les anecdotes racontées, t. III, p. 159 et t. XX, p. 4). On le retrouve dans les lettres spirituelles que le chevalier de Lille écrivait au prince de Ligne (voir les *Tableaux de genre et d'histoire* publiés par F. Barrière, Paris, 1828, p. 241), et des plaisanteries de ce genre se produisaient à la table du grand Frédéric (p. 342). On joua à Fontainebleau un mauvais tour à Mlle de La Fayette, en versant sur le parquet du jus d'orange, ce qui donna lieu à un couplet de Louis XIII, transcrit dans le *Recueil Maurepas*, t. I, f° 445, et que M. L. de Laborde a inséré dans les *Notes* de son ouvrage sur le *Palais-Mazarin* (p. 353; voir aussi p. 291). Il ne faut pas oublier, à cet égard, les récits de Tallemant, *Historiettes*, t. VII, p. 146, et t. X, p. 73. Quant à la saleté des rues dont se plaint Madame, elle est

Je ne peux comprendre la conduite du roi d'Angleterre; tant qu'il a été électeur, il a passé pour un prince équitable; maintenant on n'entend parler que de sa dureté et de son injustice.

La comtesse de Portland n'a point eu d'attaques d'apoplexie, comme le bruit en a couru; c'est une méchante femme qui fait tout ce qu'elle peut pour chagriner le prince et la princesse de Galles.

Saint-Cloud, 27 août 1718.

Plus je vais, plus j'ai lieu de regretter ma tante l'électrice et de respecter sa mémoire; vous avez bien raison de dire que dans bien des siècles on ne reverra pas une personne comme elle. Il s'en faut malheureusement de beaucoup que j'aie son jugement et sa vivacité; ce qu'on peut louer en moi, c'est de la bonne volonté et de la franchise, et, grâce à Dieu, je ne suis pas débauchée, comme c'est maintenant la mode parmi

attestée par divers écrivains du dix-septième siècle. Berthod, dans son *Paris burlesque*, apostrophe ainsi la capitale :

Ville toujours pleine de boue,
Faite d'ordure et de pissat.

Et plus loin :

Tiens, tiens, vois-tu pas un qui pisse
Contre un pilier? Ha! par ma foi!
Tout droit sous l'image du roi.

On lit dans le *Furetiériana :* « Ce n'est pas une chose fort extraordinaire de voir pisser un homme contre une maison dans les rues. » Suivent des anecdotes à cet égard, entre autres la distraction du comte de Brancas, qui quitte la main de la reine pour pisser contre la tapisserie (p. 263 de l'édition de 1696). Ce détestable ana a des exemplaires qui portent pour titre : *F....ana;* il a été réimprimé dans la collection des *Ana* (1789, 10 vol., t. I).

les personnes princières de la maison royale de France.

Je suis persuadée qu'Albéroni [1], qui est un méchant coquin, a trahi le pauvre roi de Sicile; ce roi n'est pas le premier que ce cardinal ait trompé; il a trahi son premier maître [2] pour plaire à M. de Vendôme; il a sacrifié celui-ci à la princesse des Ursins, et ensuite la princesse à la nouvelle reine. Le temps nous montrera ce dont il est encore capable. Il y a longtemps, Dieu merci, que je n'ai pas reçu de lettres anonymes; on sait aujourd'hui de quelle boutique elles partaient; elles venaient de la duchesse du Maine [3]. Je ne puis

[1] « Albéroni était un esprit éminent, un caractère habile et fort. Tout ce qu'on a écrit sur lui est faux et emprunté à son prétendu *Testament politique*, ouvrage de Rousset, et à sa Vie apocryphe, 1719. Ces livres ont été le principe des nombreuses erreurs biographiques sur le Mazarin de l'Espagne » (Capefigue). Lemontey (*Histoire de la Régence*, t. I, p. 278-286) ne semble pas avoir apprécié Albéroni avec sa sagacité habituelle. Coxe (*l'Espagne sous les Bourbons*, t. II, ch. XXX) a mieux jugé ce ministre célèbre. La *Nouvelle Biographie universelle*, publiée par MM. Firmin Didot, lui a consacré un article remarquable.

[2] Le duc de Parme.

[3] Consulter, sur la duchesse du Maine, une bien judicieuse notice de M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III, p. 160. Le caractère et l'existence de cette femme hardie, impérieuse et fantasque, sont tracés de main de maître. « Comme toutes les « femmes irritées, elle se laissait aller à la légèreté de certains « propos, cruels seulement dans l'expression; la pauvre prin- « cesse, qui s'évanouissait à la vue d'un peu de sang, voulait, « comme Judith, couper la tête de sa propre main à un nouvel « Holopherne, ou lui planter le clou sanglant de Jael; c'était « propos de femme colère, dont le Régent aimait à rire avec ce « cynisme de paroles qui caractérisait sa causerie intime » Capefigue). Saint-Simon la montre courageuse à l'excès, entreprenante, furieuse (t. X, p. 112).

comprendre comment Madame la Princesse, qui est une excellente femme, a pu avoir une fille aussi méchante ; Mme du Maine n'a pas dans les veines une goutte de sang allemand ; l'ambition et la manie de l'intrigue lui mettent le diable au corps. Son mari et la Maintenon et d'autres mauvais conseillers la soutiennent ; ils prétendent qu'on a fait au duc du Maine la plus grande injustice en le privant de la régence, et qu'il devrait être roi si le petit roi venait à mourir ; cela leur inspire envers mon fils une haine effroyable ; lui est le meilleur homme du monde, il ne saurait haïr personne.

Il me semble que le monde est pire qu'il n'a jamais été ; dans toutes les familles je ne vois que dissensions ; je crois que l'on a prédit à Francfort que la fin du monde arriverait l'an prochain.

29 août 1718.

Les dames qu'on appelle enfants de France ont toutes le titre de Madame ; voilà pourquoi il y a dans nos brevets Madame, duchesse de Berri, Madame, duchesse d'Orléans ; mais dans les conversations, on dit la duchesse de Berri, la duchesse d'Orléans ; de fait, on devrait dire comme Mme de Berri l'exige à son égard. Le titre de duchesse d'Orléans appartient à Mme la duchesse d'Orléans, comme petite-fille. Telle est la règle ici. Il est d'usage que le frère et la belle-sœur du roi s'appellent Monsieur et Madame tout court, et ces titres se trouvent aussi dans nos brevets ; mais je ne me suis jamais inquiétée d'être appelée Madame la duchesse d'Orléans. Mme de Berri, de son côté, se fait

appeler Madame, duchesse de Berri, attendu qu'étant enfant de France en troisième ligne, il faut qu'elle fasse ressortir cette descendance par son titre. A cela il n'y a rien à dire; si le feu roi avait eu des filles non mariées, on appellerait chacune Madame, en ajoutant le nom de baptême.

Saint-Cloud, 30 août 1718.

Le parlement avait formé le beau projet, si mon fils avait encore différé vingt-quatre heures, de faire le duc du Maine roi de France, en déclarant le roi majeur, et en rendant le duc maître de la direction de toutes les affaires; mais mon fils les a déconcertés, il a éloigné le duc du Maine du roi, et il l'a dégradé de son rang. On dit que le premier président a ressenti une telle crainte qu'il est resté pétrifié comme s'il avait vu la tête de Méduse; mais Méduse elle-même ne pouvait être plus en furie que la duchesse du Maine; elle s'emporte en menaces horribles, et on lui a entendu dire publiquement chez elle qu'on trouverait bientôt moyen de donner au régent une croquignole telle qu'il mordrait la poussière. On croit que la vieille guenipe intrigue sous main avec son élève.

Saint-Cloud, 31 août 1718.

Je vais ce matin à Paris où il y a bien du tapage; mon fils a fait tenir par le roi un lit de justice; il a mandé tout le parlement, et lui a formellement enjoint, au nom du roi, de ne pas se mêler du gouvernement, mais de se renfermer dans ses attributions, de rendre la justice et juger les procès. On a installé le nouveau garde des sceaux dans sa charge, et comme

l'on sait positivement que le duc du Maine et sa femme excitent le parlement contre le roi et contre mon fils, on lui a ôté la surveillance de la personne du roi [1], et on l'a donnée à M. le Duc; on l'a privé, lui et ses enfants, du droit d'être traités en princes du sang, mais l'on maintient dans tous ses priviléges son frère cadet, qui s'est toujours bien et honorablement conduit; les gens du parlement et la duchesse du Maine sont tellement furieux contre mon fils, que j'ai toujours peur qu'ils ne le fassent assassiner; la duchesse tient les propos les plus révoltants; elle a dit à table : « On dit que je pousse le parlement à la révolte contre le duc d'Orléans, mais je le méprise trop pour prendre une si noble vengeance de lui; je saurai bien me venger autrement. » Vous voyez quelle furie est cette femme, et si je n'ai pas raison d'être dans des angoisses continuelles.

Je crains que nous ne conservions pas le duc de Chartres; il est trop délicat; il est petit et mince pour son âge; il n'a, l'année dernière, rien gagné en force ni en croissance, et il a pourtant quinze ans accomplis. C'est dommage, car il est bon et honnête; il a des moyens et il n'a aucun vice [2]. Il est bien élevé; plût à Dieu que ses sœurs l'eussent été comme lui! mais je ne veux pas parler d'elles; elles sont comme des colosses, tant elles sont grandes et fortes.

[1] Saint-Simon exagère fort et la portée et la noirceur du duc du Maine; il n'avait aucune des qualités nécessaires au rôle que sa femme lui imposait.

[2] Le régent s'aperçut bien vite que son fils n'était bon à rien (*Mémoires* de Hénault).

Je connais très-bien la tragique aventure du czarewitz [1]; des gens de là-bas en ont rendu à mon fils un compte exact. On a mis beaucoup de mensonges dans les journaux; le czar n'est pas aussi barbare qu'il l'était avant d'avoir voyagé ici et en d'autres cours. Le czarewitz avait pris part à un complot, dont le but était de tuer son père; c'est d'après les pièces écrites de sa main qu'il a été condamné à mort. Il avait commencé par tout nier, et on n'aurait pu le convaincre, si sa maîtresse ne l'avait trahi et n'avait livré ses papiers.

2 septembre 1718.

Le parlement a demandé pardon à mon fils, ce qui

[1] Cette catastrophe est loin d'être racontée de la même manière par les divers historiens. « On sait qu'Alexis fut condamné à mort, et que son arrêt et sa grâce, qui lui furent annoncés presque en même temps, lui causèrent une révolution si violente, qu'il mourut le jour suivant » (Duclos, t. II, p. 335). Le czar manda à ses ministres, dans les cours étrangères, que son fils était mort d'une attaque d'apoplexie. Quelques personnes prétendent que le czar dit au chirurgien qui fut appelé pour saigner le prince : « Comme la révolution a été terrible, ouvrez les quatre veines. » Ainsi le remède serait devenu l'exécution de l'arrêt. Voltaire n'a pas dissimulé toute son horreur en rapportant les détails de ce terrible procès; mais, ajoute M. Michaud (*Biographie universelle*, t. XXXIV, p. 356), « le com-
« plaisant historien n'a pas dit que Pierre fut présent aux in-
« terrogatoires, aux tortures de la question qu'il fit subir à son
« fils pour lui arracher un aveu de crimes qu'il n'avait pas commis,
« que le confesseur de ce malheureux fut aussi mis à la question,
« puis décapité pour n'avoir pas révélé les secrets du confes-
« sionnal. Voltaire n'a pas dit non plus qu'il est resté constant
« qu'Alexis eut la tête tranchée par l'ordre, et même, si l'on
« en croit l'historien Lamberti, par la main du czar lui-même. »

montre bien que le duc et la duchesse du Maine étaient l'âme de ce grand corps.

2 septembre 1718.

Le comte d'Albert était ici l'an passé; il s'attacha à Mme du Maine. Le cardinal de Polignac en fut jaloux; il la suivit masqué à un bal, mais lorsqu'il vit le comte avec la duchesse, il ne put se retenir et il s'emporta. On découvrit aussi qu'il s'était rendu masqué au bal, et on en a bien ri.

2 septembre 1718.

La reine Marie d'Angleterre a été un peu coquette en Hollande. L'ambassadeur de France, le comte d'Avaux, m'a raconté à moi-même qu'ils se voyaient en secret chez une de ses dames d'honneur, Mme de Treslaine. Le prince d'Orange le sut et chassa la dame d'honneur sous un autre prétexte; il ne se souciait pas que l'affaire transpirât.

2 septembre 1718.

Dès le temps du marquis d'Ancre on avait commencé à dire bien des impertinences; quand la reine fut grosse, on dit à Paris : « L'enfant de la reine ne saurait être blanc, car il est d'*encre*[1]. »

[1] Ce jeu de mots se trouve dans les couplets du temps :

Si la reine alloit avoir
Un enfant dans le ventre,
Il seroit bien noir,
Car il seroit d'encre.

La reine, étant un jour au moment de sortir, demanda son voile; le comte de Lude dit à demi-voix : « Il ne faut pas de voile à un vaisseau qui est à l'ancre. »

3 septembre 1718.

Mme de Ludre, qui a été la maîtresse du roi, était une fort belle femme; elle était fille d'honneur de ma devancière (*Henriette d'Angleterre*), et, après sa mort, elle le fut de la reine; lorsque la chambre des filles fut cassée, Monsieur reprit les deux demoiselles qui avaient passé de chez lui chez le roi, Mlles de Ludre et de Dampierre. Mlle de Ludre avait le titre de Madame, parce qu'elle était chanoinesse en Lorraine. Le roi ne s'était pas soucié de cette belle tant qu'elle fut auprès de la reine, il en devint épris lorsqu'elle fut près de moi [1]. Son règne a duré deux ans. La Montespan fit prévenir le roi que Ludre avait des dartres sur le corps qui étaient la suite du poison que Mme de Cantecroix lui avait fait prendre dans sa première jeunesse, lorsqu'elle n'avait que douze à treize ans, parce que le vieux duc de Lorraine [2] était si fort amoureux de cette enfant qu'il voulait l'épouser. Le poison fit éruption et la couvrit de taches depuis la tête jusqu'aux pieds. Le mariage fut ainsi empêché. Elle fut assez bien soi-

[1] Elle semblait, par le bruit qu'elle faisait, songer plus à passer pour maîtresse qu'à l'être (Bussy-Rabutin). Parmi ceux qui se disputaient ses bonnes grâces, on cite Villeroi, Vendôme et le chevalier de Sévigné. Saint-Simon en parle, t. XXIV, p. 161.

[2] Charles IV, né en 1604, mort en 1675. Sa vie fut des plus agitées; après avoir répudié sa femme, la duchesse Nicole, sous prétexte que son mariage était nul, il épousa en 1637 Béatrix de Casane, princesse de Cantecroix, qui joignait l'esprit à la beauté. La cour de Rome déclara cette union illégitime, mais en 1663, quelques heures avant la mort de la princesse, le duc l'épousa derechef. Il en avait eu deux enfants.

gnée pour sauver sa figure, mais de temps en temps elle a encore des attaques de son mal. Elle a maintenant soixante-dix ans et elle est encore belle. Elle a les plus beaux traits qu'on puisse voir, mais une voix désagréable, elle grasseye horriblement. C'est une bonne personne qui s'est convertie, ne pense qu'à bien élever ses nièces et s'ôte le pain de la bouche pour les enfants de son frère... Elle est à Nancy, dans un couvent d'où elle sort quand elle veut. Elle a une pension du roi et ses nièces aussi.

4 septembre 1718.

La maison d'Autriche ne montre guère de reconnaissance pour le duc de Lorraine, quoiqu'elle ait été bien servie par le père du duc. Le Montferrat revient de droit aux princes de Lorraine après la mort du duc de Mantoue, et cependant l'empereur veut le donner au duc de Savoie.

On ne peut être plus jolie ni plus agréable que la jeune princesse de Conti : elle connaît tous mes goûts; elle ne prend de moi rien en mauvaise part, car elle est bien sûre que je ne veux pas la fâcher, mais que je veux seulement plaisanter. Le pauvre prince Ragotzki s'est bien aperçu qu'elle est charmante, mais, malgré toute sa bonne mine, il n'a pu lui plaire; il est grand et bien fait; sa figure, sans être belle, n'est point laide; il n'est pas vieux, il a maintenant quarante-quatre ans. Il est fort à plaindre; je crois que nous le reverrons ici. Il est fort dévot, mais il ne fait pas de sermons; il est de bonne humeur, rit et plaisante volontiers. Il réside à la campagne, à cinq ou six lieues

de Paris, dans un couvent de moines qu'on appelle Camaldules, et qui ont une règle aussi austère que les Chartreux. Il est parmi ces moines comme s'il était l'un d'eux, assiste à leurs prières et à leurs veilles, jeûne souvent. Je ne sais comment, avec tous ses malheurs, il peut être aussi gai. Il faut toutefois qu'intérieurement il ait beaucoup souffert, car il est très-changé; il est devenu maigre et pâle, et, lorsqu'il arriva en France, il était gros, fort et frais.

6 septembre 1718.

La vieille guenipe et le précédent chancelier doivent avoir sous main trempé dans toutes ces affaires. Ce chancelier, qui a indignement trahi mon fils, lui a les plus grandes obligations du monde.

6 septembre 1718.

Dans les couvents on prend des noms de saints; ma petite-fille prend celui de sœur Batilde... Personne n'a envie de s'affliger au point de pleurer, et c'est ce qui me serait arrivé si j'avais assisté à sa profession. Mon fils n'a pas voulu non plus en être témoin. Je ne connais pas les motifs qui ont déterminé Mademoiselle; elle a dit seulement qu'elle se trouvait fort capable de supporter cette vie.

Mlle de Valois n'est pas bien avec sa mère, qui a voulu lui persuader d'épouser le prince de Dombes, fils aîné du duc du Maine. La mère reproche constamment à sa fille que, si elle avait épousé son neveu, le malheur qui a frappé son frère et son fils ne serait pas arrivé; elle ne peut avoir sa fille devant les yeux, et

elle m'a priée de la garder quelque temps auprès de moi.

Le duc du Maine et le parlement ont résolu de tenir un lit de justice où la maison du roi se trouverait sous les armes; on devait déposer mon fils et donner toute la régence au duc du Maine. M. le Duc et le prince de Conti ont soutenu mon fils sans tout savoir. Le duc du Maine n'est pas relégué à la campagne; il est libre d'aller où il voudra avec sa famille; mais il ne veut pas être à Paris, parce qu'il n'y a plus le rang dont il jouissait; il habite Sceaux, où il a un hôtel magnifique, admirablement meublé et avec de beaux jardins.

Mme de Sforce est une fille de Mme de Thiange; elle et Mme de Montespan étaient sœurs; elle se trouve ainsi cousine germaine de Mme d'Orléans; celle-ci hait sa sœur et son neveu plus que le diable... Sa maison est bien réglée; mon fils ne s'en est jamais mêlé et l'a laissée libre de choisir qui elle a voulu... Elle a peu d'inclination pour ses enfants, et il me semble qu'elle s'en cache trop peu, car les enfants remarquent bien que leur mère ne les aime pas; cela fait qu'ils préfèrent être avec moi; cela la vexe; elle leur témoigne de l'humeur, et par là elle fait qu'ils l'évitent encore plus.

7 septembre 1718.

La reine-mère ne pouvait souffrir Boisrobert[1] à cause de son impiété; elle n'aurait pas voulu qu'il fréquen-

[1] François le Métel de Boisrobert, né en 1592, mort en 1652. Il dut à son humeur bouffonne et à sa gaieté la faveur de Richelieu. Quoique pourvu d'un bon canonicat, il menait une vie fort dissolue, jouait gros jeu, perdait, jurait et s'enivrait. Il publia

tât ses deux fils, le roi et Monsieur ; mais ils l'aimaient parce qu'il les amusait. Quand il fut au moment de mourir, la reine-mère envoya chez lui des prêtres pour le convertir et le préparer à la mort. Boisrobert se montra disposé à se confesser : « Oui, mon Dieu ! dit-il en joignant les mains, je vous demande pardon et j'avoue que je suis un grand pécheur ; mais vous savez, mon bon Dieu, que l'abbé de Villarceaux est encore plus méchant que moi. »

8 septembre 1718.

Boire beaucoup est une mauvaise mais vieille habitude allemande ; le margrave d'Anspach me paraît si délicat que je ne croyais pas qu'il fût en état de se livrer à la boisson. Je vous ai dit que j'avais été priée d'être marraine de l'enfant du prince héréditaire de Wurtemberg. Le sage prince de Darmstadt, que nous avons ici, a payé son tribut à Paris ; il est tombé malade.

Je me suis trouvée hier au milieu d'une bataille : en passant le soir auprès des Tuileries, il y avait une foule de carrosses ; on nous barrait le passage ; mes pages disent à un cocher de se ranger ; celui-ci n'en fait rien, et lance un coup de fouet à l'un de mes pages ; ses

des *Poésies* fort oubliées aujourd'hui et d'assez nombreuses pièces de théâtre. Ses *Épîtres*, première partie, 1647 ; deuxième partie, 1659, ont un côté curieux, à ce que dit M. Monmerqué (note sur Tallemant, t. III, p. 156). On peut consulter sur ce personnage la *Bibliothèque française* de Goujet, les *Mémoires* de Niéron, t. XXXV ; les *Historiettes* de Tallemant ; la *Nouvelle Biographie universelle* (F. Didot, 1853), t. VI, p. 445 ; une notice de M. Labitte, dans la *Revue de Paris*, 1837, et une autre de M. Liret, 1853.

trois camarades viennent à son secours et frappent le cocher. Le maître, qui était dans le carrosse, tire son épée et veut attaquer mes pages; on lui crie que c'est mon équipage, et que je suis là. Aussitôt il est saisi de crainte, et s'enfuit dans les Tuileries, dont la porte était ouverte. C'est ainsi qu'a fini ce grand combat.

Je puis dire que « je reconnais mon sang, » car si l'électeur palatin n'aime pas les cérémonies, moi je les déteste comme le diable. Envoyez-moi, je vous prie, la description de l'entrée de l'électeur, et, si l'on en fait une gravure, je voudrais bien l'avoir.

10 septembre 1718.

Il faut que la vieille guenipe se croie immortelle pour vouloir encore régner à quatre-vingt-trois ans. Le coup qui frappe le duc du Maine l'atteint rudement. Elle ne perd pas cependant encore tout espoir, et elle n'est pas scrupuleuse sur les moyens d'arriver à ses fins; cela m'inquiète fort, car je sais quel usage la vieille femme sait faire du poison.

10 septembre 1718.

Ce qui arrive au duc du Maine est un terrible coup pour la vieille guenipe; elle perd ainsi tout espoir; ce qui m'inquiète d'autant plus que je sais qu'elle peut fort bien faire usage du poison, et mon fils ne se tient nullement sur ses gardes; il court la nuit aux environs de Paris dans des carrosses étrangers; il soupe tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de ses gens, parmi lesquels il en est beaucoup qui ne valent rien, et qui ont de l'esprit, mais aucune bonne qualité... On parle

de diverses manières de la duchesse du Maine; quelques personnes disent qu'elle a battu son mari et mis en pièces les miroirs qui étaient dans sa chambre, ainsi que tout ce qui s'y trouvait de fragile; d'autres disent qu'elle n'a pas proféré un seul mot, et qu'elle n'a fait que pleurer. M. le Duc est chargé de l'éducation du roi. Il a dit que d'abord il n'avait pas voulu demander cet emploi, parce qu'il n'est pas encore majeur, mais que, dans l'état actuel des choses, il le demandait, ce qui lui a été accordé.

Saint-Cloud, 11 septembre 1718.

J'ai tenu hier, avec mon fils, un juif sur les fonts de baptême. Il a très-bonne mine, et pas du tout l'air juif; je lui avais prédit, il y a un an, que je lui servirais de marraine. Il m'avait apporté une lettre de la part de la duchesse de Lorraine; en lisant cette lettre de ma fille, et en voyant qu'il était juif, je fus tout étonnée, et je lui dis en riant : « Je ne sais pas si vous « êtes juif, mais je parierais que vous ne le resterez « pas; et vous avez l'air si peu juif, que je crois que « vous avez eu un chrétien pour père. » Il m'assura bien qu'il voulait vivre et mourir juif. Il se rend à Paris, et loge dans une maison où demeurait un vieil abbé très-savant sur l'hébreu; ils disputent ensemble, et l'abbé discute le texte : « Le sceptre ne passera pas de la maison de Juda jusqu'à ce que le Seigneur vienne. » Il lui démontre que notre Seigneur Jésus-Christ est le vrai Messie. Le juif passe un an entier à étudier l'Écriture sainte, et se trouve ensuite persuadé; il demande le baptême. Il n'agit point par in-

térêt, car il est riche, et c'est un banquier de Metz. Quoique né à Metz, il parle allemand aussi bien que moi, et n'a point l'accent juif ni français. Il disait hier à Mme de Ratzenhaussen : « Que je serais heureux « si Dieu me faisait la grâce de m'appeler à lui, main- « tenant que le baptême a effacé mes fautes ! » Ce discours me fait espérer qu'il est sincèrement converti. Le prince de Darmstadt qui est ici est le fils de celui qui s'est si fort mésallié, et qui a pris la fille d'une duchesse dont le nom ne me revient pas en ce moment. Il est dommage que ce prince ait mal tourné, car, quoiqu'il ne soit pas beau de visage, il est fort agréable. Ah ! le nom de cette duchesse me revient; c'est la duchesse d'Havré; elle est d'une bonne famille noble de Normandie; elle était une grande amie de Monsieur, et je l'ai vue souvent; elle est affreusement bossue et tout à fait contrefaite, mais elle a beaucoup d'esprit et elle cause fort agréablement. Je crois que son petit-fils ne lui ressemblera pas sous ce rapport.

Nous aurons le joli petit prince de Dourlach de retour ici dans deux jours; quand je l'aurai revu, je vous dirai s'il est grandi, il me fait l'effet d'un nain. Nous avons autrefois joué le *Pastor fido;* Scyller avait le rôle d'Ergaste et mon frère celui de Silvio : j'ai tout cela devant les yeux comme si cela s'était passé aujourd'hui même. Le théâtre m'a toujours trop amusée pour que je perde le souvenir de ce qui s'y rattache, quoique j'aie une mauvaise mémoire.

12 septembre 1718.

La vieille guenipe est malade de crève-cœur de ce

que le coup tenté avec le duc du Maine ait si mal réussi.

13 septembre 1718.

Mme du Maine a failli mourir de colère; elle était dans une époque critique lorsque sa chute survint; cela l'arrêta tout net et faillit l'étouffer, mais c'est revenu... Elle a constamment réuni chez elle tous les beaux esprits; elle raisonne très-bien sur toutes les sciences.

14 septembre 1718.

Bien des gens se livrent à des écarts dans leur jeunesse, mais ils se corrigent quand ces premiers moments sont passés et lorsqu'ils se trouvent parmi des personnes raisonnables, comme nous le voyons par la duchesse de Berri, qui est maintenant sans hypocrisie. Elle a vingt-trois ans, trois ans de plus que sa sœur qui se fait religieuse, et six ans de plus que Mlle de Valois. Je crains que la religieuse ne nous donne de sérieux chagrins; elle ne se soucie nullement de la mort; elle dit que, si elle vient à se repentir du parti qu'elle a pris, elle se débarrassera elle-même de la vie.

On ne peut imaginer combien la régence a fait d'ennemis à mon fils, mais il ne craint rien; il dit qu'il ne peut lui arriver que ce que Dieu a décrété pour lui, et il ne redoute rien en ce monde. Les gens ici sont tellement persuadés qu'avoir des maîtresses leur fait plus d'honneur que de honte, que personne ne se corrige à cet égard. Les édits sur les monnaies ne sont qu'un prétexte; tant que mon fils sera régent, le duc du Maine et sa femme feront tout leur possible pour

exciter contre lui le parlement et le peuple; on reconnaît aussi là l'œuvre de la vieille sorcière qui est à Saint-Cyr, et qui est malade de colère de ce qu'elle a manqué son coup. Selon moi, Mme d'Orléans élève son fils d'une façon trop délicate, mais je ne veux donner là-dessus aucun conseil, car s'il tombait malade, on en rejetterait la faute sur moi. Il est sûr que cet enfant s'est toujours montré jusqu'ici très-vertueux et très-raisonnable, mais il ne s'est pas encore mêlé à la mauvaise compagnie; c'est alors que viendra le danger, car les jeunes gens d'ici sont si corrompus, si livrés à leurs vices contre nature [1], qu'ils ne croient ni à Dieu ni au diable, et qu'ils regardent l'impiété et la dépravation comme une gentillesse. Je ne saurais vous dire toutes les méchancetés que les ennemis de mon fils répandent contre lui, et comme ils l'attaquent en vers et en prose; c'est un sujet dont je ne veux pas parler, car cela me met tout hors de moi [2].

[1] *Ihren sodomischen sünden.*

[2] Voici quelques échantillons des écrits dont parle Madame, et que les recueils manuscrits ont conservés en partie :

Vous n'êtes pas, Madame,
La mère du Régent;
Ce scélérat infâme
N'est pas de votre sang;
C'est un monstre exécrable
Que l'enfer a vomi,
Un tyran détestable
Qui se croit tout permis.

Le ciel dans sa colère
Contre le genre humain,
Comme un fléau sur terre,
Le forma de sa main;
L'ivresse et l'adultère,
L'inceste et le poison

18 septembre 1718.

Mon fils croit à la prédestination tout autant que s'il avait été, pendant dix-neuf ans, de la religion réformée, comme je l'ai été... Ce qui me semble étrange, c'est qu'il ne haïsse pas son beau-frère, le boiteux, qui voudrait le voir mort. Je ne crois pas que l'on ait jamais vu son pareil ; il n'a aucun fiel dans le corps, je ne l'ai jamais vu avoir de la haine pour quelqu'un.

Il n'y pas un mot de vrai dans ce qu'on a dit qu'un

Marquent son caractère
Et sa religion.

—

On dit qu'il ne crut pas à la divinité,
C'est lui faire une injure insigne ;
Plutus, Vénus et le dieu de la vigne
Lui tinrent lieu de trinité.

—

Caligula, Néron, Domitien, Tibère,
Près du nôtre n'étaient que de faibles tyrans ;
Philippe les surpasse, et ce n'est pas chimère,
Nous l'éprouvons depuis cinq ans.

—

Philippe est un joli garçon
Qui se soûle comme un cochon,
Le soir avec la Parabère,
Laire la, laire lan laire.

Sa grosse fille est du trio,
Elle joue à la magni-magno
Avec son propre père,
Laire la, laire lan laire.

—

On dit que sous le Régent
La paix, l'abondance,
Vont enfin dans peu de temps
Revenir en France ;
Va-t'en voir s'ils viennent, Jean,
Va-t'en voir s'ils viennent.

Sous la date de 1718, nous avons trouvé dans le recueil Mau-

projet de mariage avait été arrêté entre le prince de Piémont et Mlle de Valois; il est encore très-douteux que la chose se fasse [1]. M. le Duc demande Mlle de Valois pour son second fils, le comte de Charolais. Ce mariage-là pourrait avoir lieu plutôt que l'autre; la veuve du duc de Berri a six ans de plus que le prince de Piémont. Quant à la seconde des filles de mon fils, c'est celle qui s'est faite religieuse contre mon gré; on lui a donné un emploi dans le couvent, elle est

repas un petit conte, dont nous ne citerons que les deux premiers vers et le dernier :

Maître Godard voyoit de sa boutique
Maints noir-vêtus s'assembler au Sénat...
Bouclez la fille et châtrez-moi le père.

Un autre poëte lançait des épigrammes qui ne manquaient pas d'âcreté.

Que la peste soit en Provence,
Ce n'est pas notre plus grand mal;
Ce serait un bien pour la France
Qu'elle fût au Palais-Royal.

Le Régent fuira la crapule,
Les chimistes et les devins,
De sa fille aura des scrupules,
Quand je cesserai d'aimer le vin.

A ses appétits la princesse
Mettra sagement quelque fin,
Elle aura de la délicatesse,
Quand je cesserai d'aimer le vin.

[1] Il y eut au sujet de ce projet d'union une intrigue que raconte Saint-Simon (t. XXXIII, p. 121). Dubois avait laissé transpirer et revenir la négociation à Madame, dans l'espérance de quelque trait de *férocité allemande;* Madame donna dans le piége et empêcha le mariage, en écrivant à la reine de Sicile qu'elle était trop son amie pour lui faire un aussi mauvais présent que Mlle de Valois. Le régent, selon l'expression de Duclos, ne fit que rire de l'incartade germanique de sa mère.

sacristine. Je suis bien aise qu'on lui ait donné quelque chose à faire, cela chasse la mélancolie et éloigne l'ennui. Mlle de Valois n'a encore que neuf ans; vous voyez donc que, lors même que le mariage avec le prince de Piémont serait décidé, il serait forcément retardé de quelques années. Ce mariage ne me ferait d'ailleurs nul plaisir; il aurait lieu contre la volonté de la reine de Sicile, que j'aime mieux que toutes mes petites-filles; car j'aime cette vertueuse reine tout comme si elle était ma propre fille, et je lui ai servi de mère (car elle n'avait que six mois lorsque la sienne est morte). Aussi me regarde-t-elle comme sa mère; elle a en moi une confiance sans bornes. Je lui souhaite donc toute sorte de bonheur et l'exemption de tout chagrin; or, le plus grand de tous, c'est de voir un fils unique se marier contre votre volonté; toute la vie se trouve par là empoisonnée, je ne le sais que trop. Alberoni a certainement trompé le roi de Sicile d'une façon indigne; c'est un des plus mauvais coquins qu'il y ait au monde et un des ennemis les plus acharnés de mon fils; un Italien perdu de débauche, un scélérat comme on n'en voit pas; il n'a ni foi ni loi. Beaucoup de gens croient qu'il a empoisonné son bienfaiteur, le pauvre duc de Vendôme [1], afin de plaire à Mme des Ursins, qu'il a ensuite fait chasser pour bien se mettre avec la reine d'Espagne. Maintenant il a fait rentrer cette méchante vieille sorcière en grâce auprès de la cour d'Espagne; tout cela vous démontre

[1] Assertion des plus hasardées; il paraît certain que le duc de Vendôme, au milieu de ses victoires dans la Péninsule, mourut d'une indigestion de poisson.

quel homme c'est; il mérite bien d'être humilié. Il faut que je vous rende compte d'un dialogue divertissant entre lord Stairs et l'ambassadeur d'Espagne, le prince de Cellamare. Celui-ci avait répandu dans tout Paris qu'il était complétement faux que la flotte anglaise eût battu la flotte espagnole; et les partisans de l'Espagne ici avaient si bien fait qu'on ne croyait plus à cette nouvelle, lorsque le fils de l'amiral Bing est arrivé avec la relation officielle et la liste des navires qui avaient été capturés, brûlés ou coulés. Lord Stairs ayant reçu ces pièces, dit au prince : « Eh bien! monsieur, que dites-vous maintenant de votre flotte? — Je dis, répliqua l'ambassadeur, que la flotte est heureusement entrée à Cadix. — Je ne vous parle pas de celle de Cadix, repartit le lord, je vous parle de celle de Messine. — Celle de Cadix et tous les galions richement chargés sont entrés, » repartit le prince. Jamais on ne put tirer de lui autre chose.

20 septembre 1718.

La petite naine a dit qu'elle avait plus de cœur que son mari, ses fils et son beau-frère, et que, comme une autre Jaël, elle tuerait mon fils de sa main en lui enfonçant un clou dans la tête. Mon fils ne se tracasse en rien de ses menaces. Quand je lui dis qu'il doit se tenir sur ses gardes, il se met à rire et il secoue la tête comme si je lui racontais des contes... Il n'a pas encore relâché les trois drôles du parlement, quoique le parlement lui en ait deux fois adressé la demande.

A M. DE HARLING.

21 septembre 1718.

Quant à ce qui regarde M. et Mme du Maine, on découvre chaque jour de nouveaux complots de leur part contre mon fils; cela fait dresser les cheveux sur la tête. Je ne crois pas que le grand diable d'enfer puisse être pire que la vieille Maintenon, que son duc du Maine et que la duchesse; celle-ci a dit tout haut que son mari, son beau-frère et ses fils, n'étaient que des laquais, tant ils étaient dépourvus de cœur; elle n'était qu'une femme, mais elle voulait demander une audience au régent dans le but de lui enfoncer un stylet dans le cœur; vous voyez quelle est la bénignité de l'humeur de cette dame; il est clair que, de la part de telles gens, tout est à craindre, d'autant plus qu'ils ont pour eux un parti nombreux, puissant; tous les plus grands seigneurs de la cour et les plus riches sont pour eux et sont liés avec le parti espagnol; ils veulent avoir ici le roi d'Espagne. Ils trouvent que mon fils est trop habile, et ils voudraient avoir un souverain qu'ils pussent gouverner à leur gré; c'est à quoi le roi d'Espagne serait très-bon; ils n'auront donc ni repos, ni cesse jusqu'à ce qu'ils l'aient ici, et la vie de mon fils court les plus grands dangers.

A LA COMTESSE LOUISE.

22 septembre 1718.

Il n'est jusqu'ici, grâce à Dieu, arrivé aucun malheur, mais je n'ai nulle assurance qu'il n'en arrive pas.

L'individu contre lequel mon fils ne prend pas de précautions, le duc du Maine, est né et a été élevé dans la méchanceté ; sa mère était la plus méchante femme du monde. Je connais trois personnes qu'elle a empoisonnées : Mlle de Fontange[1], son petit garçon, et une demoiselle qui était auprès de la Fontange, sans parler de celles que je ne connais pas[2]. Lui a été élevé par la vieille sorcière de Maintenon, qui est un diable incarné, et qui n'a songé toute sa vie qu'à placer un bâtard sur le trône, afin de régner de concert avec lui. Elle l'a fait déclarer prince du sang et elle voudrait aujourd'hui le mettre à la tête du gouvernement, en privant mon fils de la liberté et de la vie. Elle a attiré

[1] Madame a répété plusieurs fois cette accusation que l'histoire n'a point adoptée. Personne ne songe aujourd'hui à reconnaître dans Mme de Maintenon une émule des Locuste et des Brinvillier.

[2] Ces accusations sont des calomnies qui ne méritent pas d'être réfutées ; mais si Madame a tort de les admettre aussi légèrement, il faut reconnaître qu'à cette époque (et ces lettres en fournissent d'autres exemples) pareilles inculpations étaient chose fréquente : le maréchal de Luxembourg fut accusé d'avoir fait empoisonner à l'armée un intendant des contributions de Flandre, duquel il avait tiré l'argent du roi. A l'égard de la célèbre affaire des poisons, où furent impliqués de hauts personnages, on peut recourir à la *Bastille dévoilée*, 1788, première livraison (mais un grand nombre des pièces contenues dans ce livre sont assurément apocryphes), et à Peuchet, *Mémoires tirés des papiers de la police*, 1838, t. I, ch. x et xi. Mme de Motteville rapporte que le bruit courut qu'on avait trouvé du poison chez le surintendant Fouquet, et qu'il fut soupçonné d'avoir empoisonné le cardinal Mazarin. Le lieutenant général espagnol Salazar était très-soupçonné d'avoir empoisonné sa femme, ce qui ne l'empêcha point d'être nommé gouverneur d'un infant (Saint-Simon, t. XXXVI, p. 230).

dans son parti les ducs les plus puissants, et ils se disent soutenus par le roi d'Espagne. Les périls que court l'existence de mon fils me font passer bien des nuits sans sommeil, et certes sa régence n'a pas été pour moi un motif de satisfaction. Je ne connais que trop la malice de cette cour et de la vieille (*Maintenon*), et vous pouvez croire si je suis inquiète et tracassée. Le premier président est amoureux de la duchesse du Maine et tout à fait à sa disposition. Elle est encore plus ambitieuse et plus méchante que son mari. Les ennemis du feu roi ont eu beau jeu pour lui reprocher l'empire qu'il avait laissé la vieille prendre sur lui [1].

[1] Citons encore, d'après les recueils manuscrits, quelques-unes des pièces de vers qui circulaient dans les dernières années du règne de Louis XIV :

Il faut être ignorant parfait
Pour régler maintenant la France ;
Soyez cruche, soyez baudet,
Vous réglerez guerre et finance ;
La Maintenon vous chérira,
Le reste ira comme il pourra.

Pour expliquer tout en deux mots,
Ce qui se passe en France,
Désordres, abus, édits, impôts,
Les circonstances et dépendances,
Louis ne prête que son nom,
Tout se fait à la Maintenon.

Ah ! Scarron, qui l'eût jamais dit
Que, de Villarceaux pensionnaire,
On eut dû te voir en crédit,
Et prendre part au ministère ?

D'autres couplets accusent Mme de Maintenon d'avoir eu des faiblesses pour Barillon ; voici un passage extrait d'un noël :

Le grand Louis s'avance
Avec la Maintenon ;

Faisant la révérence,
Il a dit au poupon :
Avec la Montespan j'ai bien fait des offenses,
J'ai péché tout de bon, don, don,
Mais avec celle-là, là, là,
J'en fais la pénitence.

Plus vieille qu'aucun mage,
La Scarron d'autrefois,
Grâce à son mariage
Prit le pas sur les rois ;
Le poupon qui la vit avec son air magique,
Appelant le démon, don, don,
Lui dit : Emportez-la, la, la,
Au fond de l'Amérique.

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

ÉCRITS CONTRE LE CARDINAL MAZARIN.

Les pamphlets connus sous le nom de *Mazarinades* inondèrent Paris durant cinq années (1648-1652), et leur nombre est réellement effrayant.

La bibliothèque de l'Arsenal possède plus de 4,000 pièces de ce genre réunies en 289 volumes ; il y en a à la bibliothèque du Louvre 60 volumes, et à la Mazarine, une cinquantaine. Longtemps délaissée et vouée à l'oubli, cette masse d'écrits de tout genre, en vers et en prose, sérieux ou burlesques, a été depuis peu l'objet d'investigations judicieuses et patientes. M. C. Moreau en a publié un catalogue raisonné et complet qui signale 4,192 compositions différentes, et qui forme trois volumes in-8°, mis au jour par la Société de l'Histoire de France [1].

M. L. de Laborde, dans ses *notes* jointes à la description du palais Mazarin, que nous citons volontiers, a fait connaître, par quelques citations hardies, jusqu'où allait l'impertinence des rimeurs de la Fronde ; il faut laisser ces témérités, qui effraient le lecteur honnête, dans un volume publié pour un petit nombre d'amateurs et à peine entré dans le commerce.

Notre but est seulement de donner une idée de quelques-uns de ces pamphlets, si peu connus du public.

Un des plus célèbres a pour titre : *la Custode de la royne qui dit tout ;* cet écrit de 7 pages, odieusement cynique, valut à l'imprimeur Morlot, qui en était peut-être l'auteur, une condamnation à la potence ; mais la populace le délivra au moment où il était conduit au supplice. (Voir les *Lettres* de Gui-Patin, 21 juillet 1649, et les *Registres de l'Hôtel-de-Ville pendant la Fronde*, publiés par M. Leroux de Lincy, t. II, p. 34.)

Nous laisserons de côté ce qu'il n'y a pas moyen de tran-

[1] *Bibliographie des Mazarinades*. Paris, 1850-51. M. Avenel a rendu compte de ce travail dans un article du *Journal des Savants* (juillet 1857, auquel nous empruntons quelques lignes. M. Moreau a depuis publié un *Choix de Mazarinades*, 1853, 2 vol. in-8°, qui reproduit, quelquefois par extraits seulement, 95 de ces pièces ; mais les plus audacieuses, celles que les bibliophiles recherchent le plus, ne figurent point dans ce *choix ;* et, de fait, elles ne peuvent être réimprimées.

scrire, et comme échantillon de cette *Custode*, nous donnerons quatre de ses strophes. Il ne faut s'arrêter à ces mauvais vers que comme expression des sentiments d'un parti nombreux à cette époque.

Jules, que j'ayme plus que le roi ni l'Estat,
Je te veux tesmoigner ma passion extresme ;
En perdant le royaume, en me perdant moi-mesme,
Afin que tu profite en ce noble attentat.

Ville par trop rebelle, écoute mon projet ;
Un cheval autrefois perdit la belle Troye,
Mais je sens en mon cœur une secrette joye
Que c'est assez d'un asne pour un si grand effet.

Ta hayne a redoublé mon amour à son bruit.
Comme un vent ne sert rien que pour croistre ma flamme,
Tes menaces en rien ne troublent point mon âme
Et tu verras enfin quel en sera le fruit.

Je prépare un exemple à la postérité
Digne de ton chastiment d'éternelle mémoire :
Paris, je te perdray, car je veux pour ma gloire
Qu'on cherche quelque jour où tu auras esté.

M. de Laborde, qui a reproduit en entier cette Mazarinade dans ses notes déjà citées, p. 157, l'attribue au chansonnier Blot, auteur de vers du même genre, conservés dans les recueils manuscrits ; M. Walckenaër (*Mémoires sur Mme de Sévigné*, I, 213) la croit de Morlot lui-même, nommé par erreur Marlot, dans les *Mémoires* de Joly et dans ceux du cardinal de Retz.

Non loin de la *Custode*, peut se placer la *Pure vérité cachée*, pièce très-insolente, ordurière et rare, dirigée contre Anne d'Autriche ; M. de Laborde ne s'est hasardé à en citer que deux vers, et nous serons plus timorés que lui. D'autres mazarinades, telles que la *Vieille amoureuse*, et les *Qu'as-tu vu à la Cour ?* renferment aussi de très-impertinentes accusations contre la reine-mère.

L'*Imprécation contre l'engin de Mazarin* est une pièce fort originale, écrite avec verve et qui rappelle certain chapitre de Rabelais (l. III, ch. 28) ; nous en donnerons un échantillon en laissant de côté, et pour cause, ce qu'il y a de plus burlesque dans cette série de quolibets :

Engin des plus bouillants et prompts,
Engin qui va sans éperon,
Engin de nom, engin d'épreuve,
Engin à fille, femme et veuve,
Engin, le vrai poisson-colas,
Engin qu'on ne vit jamais las,
Engin, qui toujours peste et gronde,
Engin le plus méchant du monde,

Engin, qui nous fait maint embûche,
Engin, qui de tout bois fait bûche,
Engin, qui prend souvent l'essor,
Engin, qui luit et n'est pas d'or,
Engin, bâton de Polyphème,
Engin, sujet de maint blasphème,
Engin, du roi d'Éthiopie
Engin rond comme une toupie.

Le poète finit par émettre le vœu que cet engin, objet de tant d'épithètes singulières, soit mutilé, posé sur un tas de fumier, frotté de miel et abandonné aux mouches qui le dévoreront.

Le *Carême de Mazarin*, ou *la Suite des Triolets*, 1651, se distingue également par un luxe inépuisable d'invectives.

Coquin, croquant, croqueur d'andouilles,
Ganache, glorieux, gredin,
B..gre, bouffon, bandit, badin.

On peut ensuite citer comme présentant le caractère de l'originalité ou le mérite d'une verve satirique burlesquement effrontée, les pièces suivantes :

Litanies du cardinal Mazarin, 1652. Cherchez, imaginez toutes les injures qu'on peut adresser à un homme ; elles seront toutes dans ces litanies, et accompagnées de beaucoup d'autres.

Les Larmes de la royne et du cardinal Landriguet. Un des pamphlets les plus impertinents et les plus spirituels qui aient été dirigés contre Anne d'Autriche.

Playdoyer héroi-comique pour l'Éminence contre le creux ; en vers ; le sens positif est fort libre, le sens allégorique fort insolent.

Salve regina de Mazarin et des partisans ; pièce en vers, plaisante, mais peu de respect pour la religion, circonstance rare en 1649.

Catéchisme royal ; pièce indiquée par M. Leber (*État réel de la presse*, p. 102) comme la meilleure des mazarinades historiques et politiques.

Remontrance de François Paumier (pseudonyme) *au roi sur le pouvoir et l'autorité que S. M. a sur le temporel de l'estat ecclésiastique ;* pamphlet remarquable qui excita une vive rancune et qui fut supprimé si exactement qu'on n'en connaît depuis longtemps que deux exemplaires.

Avis burlesque du cheval de Mazarin, 1649 ; assez d'esprit et de licence pour en faire une des plus piquantes des mazarinades.

L'Esprit du feu roi Louis XIII à son fils Louis XIV ; l'au-

teur insinue au jeune monarque qu'il ne ferait pas mal d'ordonner l'assassinat de sa mère.

Les Logements de la cour à Saint-Germain; pamphlet fort impertinent (il est reproduit dans le *Choix de Mazarinades*). La Reine est logée au *Saucisson d'Italie*, M. de Montbazon *à la Corne.*

La Bouteille cassée attachée avec une fronde au cul de Mazarin.

Lettre de la signora Foutakina; pièce dont il est difficile de transcrire le titre entier.

La Manifestation de l'Antechrist dans la personne de Mazarin.

Galimathias burlesque sur la vie de Mazarin ; opuscule en vers qui se termine par une épitaphe ordurière.

Le Passeport et l'adieu de Mazarin; voici un échantillon de cet opuscule :

Les femmes sont encore en vie
Qui de vous traiter ont envie
Comme Conchino Conchini,
Juste rime à Mazarini ;...
Adieu, beau mais méchant cheval,
Adieu, peste du carnaval,
Adieu, l'oncle aux Mazarinettes,
Adieu, père aux marionnettes,
Adieu, timon de ma brouette,
Adieu, ma plaisante chouette.

La Mazarinade est un des plus célèbres pamphlets dirigés contre le cardinal; mais il ne mérite pas sa renommée. On n'y trouve que de la grossièreté sans esprit. L'auteur est inconnu. On a désigné Scarron; mais, à diverses reprises, il a désavoué cet écrit, dont il suffira de transcrire quelques vers :

Fuy les arrêts du parlement,
Trousse bagage et vistement ;
Que ton Altesse Mazarine
Craigne le destin de Conchine ;
Va, va-t-en dans Rome estaller
Les biens qu'on t'a laissé voller.
Va, va-t-en, gredin de Calabre,
Filocabron ou Filocabre;
Va, va-t-en, repasse les monts,
Va viste et fay rompre les ponts;
Car, s'il faut que quelqu'un te suive,
Que l'on te demande, *Qui vive!*
Que tu répondes: *Mazarin,*
C'est fait de toi, cher Tabarin.....
Rejeton de feu Conchini,
Pour tout dire Mazarini,
Ta carcasse des-entraillée
Par la canaille tiraillée
Ensanglantera le pavé.

Le Tarif du prix dont on est convenu dans une assemblée de notables pour récompenser ceux qui délivreront la France du Mazarin, a été signalé comme un exemple de la plus insigne atrocité, comme peignant très-bien l'acharnement de la Fronde populaire. Il nous semble qu'il est plus sage de n'y voir qu'une plaisanterie destinée à tourner en ridicule d'odieux arrêtes sérieusement émanés du parlement.

Le 1er juin 1652, on voit la chambre des requêtes demander, pour la troisième fois, l'assemblée des chambres, afin d'aviser au moyen de trouver les 150,000 livres pour le prix de la tête de Mazarin, disant qu'il y avait des gens *prêts à faire le coup* pourvu que la somme fût remise en mains tierces. Voir un opuscule très-rare : *Relation de tout ce qui s'est passé au parlement depuis Pâques* 1652. M. Moreau (*Bibliographie*, t. III, p. 401) dit ne pas connaître d'exemplaires du *Journal du Parlement* où elle ne manque. Il existe à la bibliothèque Sainte-Geneviève, sous la cote L, 606, 72, 3, un volume uniquement composé de pièces relatives à la mise à prix de la tête du cardinal ; la *Relation* ne s'y trouve pas. Notez cette condition de dépôt de la somme en mains tierces ; elle n'était pas très-flatteuse pour le parlement, qui ne laissait pas de la proclamer lui-même.

Nous signalerons quelques-unes des récompenses que promet le tarif dressé par les notables (pièce qui a été réimprimée dans le *Choix des Mazarinades*, t. II, p. 397).

« A celui qui, après l'avoir tué, lui coupera la tête et la promènera dans les rues de Paris en signe de paix, 100,000 écus.

« Au soldat qui, le voyant à la tête de son bataillon, au lieu de le saluer, lui tirera un coup de mousquet, 50,000 écus et sera anobli, lui et sa postérité.

« A celui qui l'arquebusera lorsqu'il sera dans l'église, chose qui ne doit donner aucun remords de conscience, 20,000 écus.

« A l'apothicaire qui, lui donnant un lavement, empoisonnera le canon, 30,000 écus.

« Aux valets de chambre qui l'étoufferont entre deux couettes ou qui, lui faisant la barbe, appuieront fortement le rasoir, 70,000 écus.

« A l'écuyer qui trouvera moyen de déguiser un sauteur ou trottier en guildine et lui causera quelque descente de boyau, en sorte qu'il en devienne inhabile au jeu de Vénus, 10,000 pistoles et une chaîne d'or avec la médaille de la ville de Paris.

« A celui qui mettra une bombe dans la chambre au-dessous de la sienne et la fera heureusement jouer, 6,000 écus.

« Aux cochers et postillons qui le conduiront près d'un précipice et le verseront adroitement, au cas qu'ils lui fassent rompre le col, 15,000 écus; au cas qu'il n'ait qu'un bras cassé, 2,000 ; pour les jambes, 4,000 ; pour les jambes et les bras, 8,000; pour l'épine du dos, 10,000.

« A tous jardiniers et jardinières, bouquetiers et bouquetières qui lui présenteront des bouquets parfumés avec poison, 1,000 écus.

« A toutes femmes et filles qui l'éventeront avec des éventails empoisonnés, ou qui lui fourreront dans le gosier certains busques de laine ou de velours pour l'étouffer, la somme de 50,000 écus, dont elles seront dotées par le parlement et mariées dans l'an sans que leur âge leur puisse nuire ni préjudicier. »

La Croisade pour la conservation du roi fondée par soixante et dix personnes en janvier 1650[1] signale une association qui faisait dire trois messes par jour et devait ajouter 100,000 livres aux 150,000 votées par le parlement pour récompenser le meurtrier de Mazarin. Cette somme devait être donnée à la veuve et aux héritiers de l'assassin s'il était pris et exécuté; s'il périssait dans son entreprise sans trahir le secret de la croisade, la récompense était de 50,000 livres. Les statuts de cette étrange société commencent par invoquer le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; le but est « de chasser du corps de l'État cet esprit immonde du « Mazarin par tous les moyens qu'il se pourra et ne se désister ja- « mais de cette sainte et salutaire entreprise qu'elle ne soit exé- « cutée.

On trouve de l'entrain dans le *Virelay sur les vertus de sa faquinance.*

Il est de Sicile natif,
Il est toujours prompt à mal faire,
Il est fourbe au superlatif,
Il est lâche, il est mercenaire,
Il n'est qu'à son bien attentif;
Si le nôtre le rend pensif,
Ce n'est que pour nous le soustraire.
Puisqu'il est si vindicatif,
Que son poison est corrosif
Et qu'il a l'âme sanguinaire;
Qu'un diable est son maître instructif
Et qu'il n'est aucun correctif
Contre ce ministre offensif...

[1] Réimprimé dans le *Chroix de Mazarinades*, t. II, p. 352.

Mais qu'il ne soit plus si retif
De peur qu'un bois de chesne ou d'if
N'empêche un bourreau d'être oisif.

Ces odieuses plaisanteries sur le supplice promis au cardinal se reproduisent souvent. Elles font l'objet du *Triomphe du faquinissime cardinal Mazarin*, triomphe qui a lieu en place de Grève, sur l'échelle du bourreau ; elles défrayent la *Catastrophe burlesque sur l'enlèvement du roy, avec la représentation du Miroir enchanté, dans lequel on voit la justification de Mazarin en la place de Grève*; cette pièce est en vers, et elle est remplie de joyeusetés sur la potence ; l'exécuteur des hautes œuvres mène le cardinal sur la place de Grève, lui passe au cou un collier de chanvre, et le poète se livre à une gaieté sinistre en se représentant les dernières convulsions de l'agonie :

Avec tant d'heur il le déniche
Que sa taille en devient plus riche ;
Car enfin tu peux bien penser
Qu'en l'air il ne pouvait danser
Qu'elle ne fust d'une coudée
A coups de jarret allongée.

Quelques mazarinades présentent des idées politiques dont on retrouverait le germe dans les écrits de l'époque de la Ligue, mais qui ne devaient rencontrer d'écho qu'à la fin du dix-huitième siècle.

Dans le *Point de l'Ovale*, par Dubosc Montandré, on remarque une phrase qui, légèrement corrigée, devint célèbre en 1790 : « Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur « nos épaules ; nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher « la terre. » C'est Dubosc Montandré qui, devançant ou condamnant son époque, a émis cet axiome : « En matière de soulèvement, on n'est coupable que d'avoir trop de modération. » L'emportement de ce pamphlétaire s'exhale en provocations au carnage. « S'il y a des Mazarins dans Paris, faisons ce que la « justice nous commande, courons leur sus pour nous en défaire, « et, puisque cela ne se peut sans nous soulever, soulevons-« nous promptement, sortons de nos gîtes, de nos tanières ; « quittons nos foyers, faisons voltiger nos vieux drapeaux, bat-« tons nos caisses, alarmons tous les quartiers, tendons nos « chaînes, finissons nos maux, rétablissons nos lois, renouve-« lons les barricades, mettons nos épées au vent, tuons, sacca-« geons, brisons, sacrifions à notre juste vengeance tout ce qui « ne se croisera point pour marquer le véritable parti du roy et « de la liberté. »

Et (selon l'expression de M. Avenel) comme s'il était déjà ivre du sang qu'il veut répandre, comme s'il avait atteint le paroxysme de cette fièvre de meurtre, le pamphlétaire répète plusieurs fois ces mêmes paroles et il ajoute : « Faisons carnage de l'autre parti sans respecter ni les grands ni les petits, « ni les jeunes, ni les vieux, ni les mâles, ni les femelles, afin « que même il n'en reste pas un seul pour en conserver le nom. »

Jamais peut-être la guerre civile ne s'est exprimée avec un tel cynisme de rage et de cruauté.

Un autre pamphlet, la *Franche Marguerite*, tient un langage non moins virulent :

« Vive Dieu! vive le Roy! point de Mazarin! point de Mazarins! point de Mazarines! main basse sur toute cette engeance! point de quartier! tue, tue, tue! »

Dans ce pamphlet de quinze pages (observe M. Avenel) quatre fois, à intervalles égaux, ces lugubres paroles viennent frapper vos oreilles; vous diriez les coups du tocsin.

L'*Avis à la royne d'Angleterre* est encore un pamphlet des plus audacieux; l'auteur s'occupe de la condamnation de Charles Ier, et il a des idées fort avancées sur le régicide.

On peut signaler pour sa singularité : *Le Roi des Frondeurs, et comme cette dignité est la plus glorieuse de toutes les dignités de la terre.*

Caïn ayant tué son frère, bâtit une ville qu'il appela Enoch, du nom de son fils; les habitants de cette ville ne se servaient que de la fronde; donc Caïn était le roi de la fronde et le plus ancien roi de la terre, ce qui démontre que le duc de Beaufort est plus grand que David, Alexandre, César, etc.

Parfois se rencontrent des preuves d'une ignorance ridicule; un auteur propose un nouveau système d'impôts; il appuie ses calculs sur une population de soixante millions d'âmes dont il gratifie la France, et il affirme que Paris renferme (en 1649), six millions d'habitants. Un autre fait de Mécène un conseiller d'Alexandre; un troisième présente Scipion et Cicéron comme des empereurs romains.

Dans la *Remontrance du Parlement contre Mazarin*, de graves magistrats reprochent au ministre d'avoir voulu faire mourir de faim, dans la seule ville de Paris, deux millions de personnes.

On peut distinguer, au milieu de bien du fatras, la *Satyre sur*

le grand adieu des pièces de Mazarin à la France, la Robe sanglante de Mazarin, le Paranymphe mazarinique, l'Advis d'importance envoyé au Mazarin.

Citons aussi, en leur empruntant quelques lignes :

La dernière souppe à l'ognon pour Mazarin.

C'en est fait, il en tient dans l'aisle,
Il a beau nous faire querelle ;
Le parlement a dit holà,
Il faut qu'il en passe par là ;
Il n'est plus pour luy de traité;
Ma foy, le sort en est jeté :
Il lui faut boire cette coupe,
Ce sera la dernière souppe
Qui sentira le goût d'ognon,
C'est pour rafraichir son rognon :
Que s'il ne la trouve à son gout,
Il est damné en tout point.
On se rit de ses appetits.
Autant les grands que les petits
Lui souhaitoient ce bon potage
Qui l'etouffat de male rage.

Ballet donné par le trio mazarinique pour dire adieu à la France.

Les nièces du cardinal jouent dans ce ballet un rôle fort peu décent ; Mazarin paraît sous le déguisement de vendeur d'un baume dont il expose le mystère :

Il est composé des soucis
Et du sang des peuples transis,
Avec cent dragmes de leurs peines
Et cent onces des larmes vaines ;
J'y mets la rate et les poumons
Des plus enragés des demons.

Recueil général de toutes les chansons mazarinistes, Paris, 1649, in-8°.

Voici un échantillon de ces chansons :

Si dans Paris on le tenoit
On lui feroit grand feste,
Chacun son corps dechireroit
Et les autres sa teste :
Le marquis d'Ancre n'eût été
Jamais si bien que lui traité.....

Tu trouveras tes camarades
Dans ces lieux sombres et ténébreux ;
Comme étant grand joueur de cartes...
Quatre-vingts mulets chargés d'or
Ont deja gagné sa province,
Ce méchant veut ruiner encor
L'authorité de notre prince.

Maître Guillaume,
Retroussant son chapeau,

Dit : Je veux ce Sodome
Mettre dans le tombeau.
Dedans Venise
Ce malheureux larron
A fait sans nulle remise
Porter dix-huit millions.
Quand il ne voit personne
Il se montre hardy ;
Dans une de ses bottes
Mettera saint Denys, « dit-il, »
Battera la Bastille
A coups d'oignons pourris,
La butte de Montmartre
Emportera de nuit,
Et tous les diables ensemble
Fera joindre avec lui.

Parmi tant de pamphlets, il n'en est peut-être qu'un seul qui se soit aperçu de ce que les autres ne savaient ou ne voulaient pas voir, quoique la chose fût très-facile à distinguer : c'est que, dans aucun des partis, on ne se souciait de l'intérêt public ; voir l'*Avis, remontrance et requête par huit paysans*, Paris, composé par Misère et imprimé en Calamité.

Quelques singularités bibliographiques distinguent certaines mazarinades ; il en est une, sous un titre énigmatique (*Ovide parlant à Tieste*), qui se compose uniquement de passages mal ajustés empruntés à Montaigne ; une autre, sans qu'on en retranche ni qu'on y ajoute un seul mot, s'applique, pendant la Fronde, au fils de celui auquel elle s'était appliquée du temps de la précédente régence. Un dialogue avait été composé, en 1616, pour célébrer l'emprisonnement à Vincennes de M. le Prince, père du grand Condé. Les interlocuteurs étaient Damon et Sylvie, c'est-à-dire le prince et la régente. En 1650, l'arrestation du général de la Fronde fit que cette plaisanterie surannée put s'appliquer exactement à des circonstances nouvelles.

Une des mazarinades de 1649, l'*Agréable conférence de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*, a été l'objet étrange d'une bonne fortune dont il offre l'exemple unique ; il a été réimprimé à Troyes en 1735, c'est-à-dire quatre-vingt-cinq ans après sa première apparition. Naudé range ce livret parmi « les plus agréables et ingénieux » de sa classe. Le dialecte patois lui prête du piquant et de la naïveté.

En somme, quelques libelles où l'insolence de la pensée et la hardiesse de l'expression arrivent jusqu'au cynisme le plus effronté ; quelques pamphlets où se manifestent toute la fureur de l'esprit de parti, toute l'exaltation de la colère ; quelques produc-

tions raisonnables mais d'un style lourd, diffus, sans élégance, voilà ce qu'on distingue au milieu d'une foule de pièces tracées par de misérables écrivassiers; des faits curieux, des détails instructifs peuvent cependant être extraits de ces milliers de feuillets livrés à l'oubli.

LES AMOUREUX D'ANNE D'AUTRICHE, page 427.

La fidélité d'Anne d'Autriche à l'égard de son triste époux, la nature de ses relations avec Mazarin, présentent aux yeux d'une curiosité indiscrète des problèmes qu'il est difficile de résoudre. Plusieurs écrivains modernes s'en sont préoccupés. M. Paulin Paris a cité un passage curieux d'un journal manuscrit (conservé à la Bibliothèque impériale) dans lequel le médecin Vallot inscrivait de minutieux détails sur la santé de Louis XIV encore enfant. « Dieu, par une grâce particulière, nous a donné un roi si accompli et si plein de bénédictions, en ce temps où toute la France avait presque perdu toutes les assurances d'une si heureuse succession et lorsque le roi son père, d'heureuse mémoire, commençait à se ressentir d'une faiblesse singulière causée, avant l'âge, par ses longues fatigues et l'opiniâtreté d'une grande maladie qui l'avait réduit en état de ne pouvoir espérer une plus longue vie, ni une plus parfaite guérison, de sorte que l'on avait sujet, durant la grossesse de la reine-mère, d'appréhender que ce royal enfant ne se ressentît de la faiblesse du roi son père, ce qui indubitablement serait arrivé si la bonté du tempérament de la reine et son tempérament héroïque n'avait rectifié l'impression de ces premiers principes. » Ce paragraphe, en style d'apothicaire, renferme cependant, sous son obscurité et sous son embarras qui ne résultent pas tant de l'ignorance de l'écrivain que de la préoccupation du courtisan, le germe d'une révélation historique qui planait, du vivant de Louis XIII, sur le berceau de *Louis Dieu-Donné*. Vallot, médecin d'Anne d'Autriche, était initié aux détails de la romanesque conception de la reine, qui, grâce à un hasard adroitement ménagé, rencontra son mari au Louvre, un soir du mois de décembre 1637, et partagea cette nuit-là le lit conjugal où elle n'était pas entrée depuis douze ans; mais le bonhomme Vallot ne se fit aucun scrupule d'attribuer à son vin émétique et à son quinquina la robuste constitution de Louis XIV, qui n'avait rien de la débilité maladive de Louis XIII. Ce monarque fut quatre ans sans donner à

la jeune reine la moindre preuve d'amour conjugal ; en 1629, au rapport du médecin Herouart, il avait fallu que le connétable de Luynes lui fit une sorte de violence pour le décider à quitter son lit solitaire pour entrer dans celui d'Anne d'Autriche. Gramond raconte cet épisode d'une façon intéressante (*Hist. Galliæ*, l. III, p. 214).

Un autre écrivain observe que le père Caussin avait été fait confesseur du roi le 25 mars 1637; il fut renvoyé le 12 décembre de la même année ; il avait parlé au roi fortement le jour de la Conception, 8 décembre, pour se réunir avec la reine avec qui il était brouillé, et, Louis XIV étant né le 16 septembre 1638 (ce qui fait le temps des neuf mois), Louis XIII n'avait pas perdu de temps pour mettre à profit l'instruction de son confesseur. Voilà une époque bien sûre de la naissance de Louis XIV ou plutôt de sa conception qui est due au père Caussin.

« Les amours de la reine et du duc de Buckingham ont fait bien parler dans le dix-huitième siècle ; et de nos jours, il y a peu d'historiographes qui ne soient convaincus de leur réalité. Il est pourtant certain (autant que les événements de cet ordre peuvent l'être) que la reine n'eut à se reprocher aucune étourderie, aucune fausse démarche. De supposer qu'elle ait récompensé les vœux de Buckingham, par cela seul qu'elle aimait à se faire conter les témoignages de la passion qu'elle avait inspirée, c'est prétendre que toute jeune reine est coupable, dès qu'elle ne châtie pas d'une manière exemplaire quiconque a l'insolence de la trouver aimable. Une seule fois, la reine de France se trouva seule avec Buckingham ; mais, dit Tallemant, la reine appela tant de fois, que la dame d'atours, laquelle, gagnée par le galant, faisait la sourde oreille, fut contrainte de venir au secours. » (Paris, *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. I, p. 74 ; voir aussi une note de ce judicieux et savant critique dans sa nouvelle édition de Tallemant des Réaux, t. II, p. 83.)

M. L. de Laborde (*Palais Mazarin, notes*, p. 154) parle de la passion de la reine pour Buckingham : « C'était pour ainsi dire chose acquise. » Il cite le témoignage de Retz (t. II, p. 74, 1842) et de Tallemant (II, 232). Tout ceci est fort bien résumé dans l'*Histoire de France sous Louis XIII*, par M. Bazin, t. II, p. 255-257.

Il est d'ailleurs difficile de contester les prétentions de Richelieu sur le cœur de la jeune reine de France, ses jalousies, ses

vengeances, ses démarches ridicules, ses tragédies ampoulées. Tallemant, qui ne laisse pas ici planer de soupçons sur Anne d'Autriche, raconte longuement tous les détails de cette étrange intrigue ; comment Richelieu fit porter les premières propositions par Mme de Fargis ; comment le cardinal de Bérulle était son innocent entremetteur ; comment il soumettait la reine et ses confidentes les plus intimes à des embarras toujours renaissants ; comment enfin, dans sa comédie héroïque de *Mirame*, il se proposa de flétrir la passion qu'il supposait exister entre Anne d'Autriche et Buckingham. « On y voit, dit Tallemant, Buckingham plus aimé que lui, et le héros, qui est Buckingham, battu par le cardinal. Il força la reine de venir voir cette pièce. »

En ce qui concerne les relations de la veuve de Louis XIII avec Mazarin, on trouve dans la correspondance de ce cardinal, publiée par M. Ravenel, plusieurs passages qui ressemblent fort à l'expression de la passion d'un amant pour sa maîtresse, et deux lettres jusqu'alors inédites, datées du mois de novembre 1659, et qu'a mises au jour M. Chéruel (*Journal de l'instruction publique*, octobre 1854), montrent, au milieu des soins employés pour envelopper la pensée, des sentiments jaloux.

Ce qui est non moins significatif, c'est une lettre de Mazarin à la reine, datée de Brühl (près Cologne) le 11 mai 1651, et qui a paru, d'après un brouillon autographe, dans le *Bulletin* que nous venons de citer. En voici quelques passages :

« Mon Dieu ! que je seroys heureux et vous satisfaict sy vous poviez voyr mon cœur, ou sy je povais vous escrire ce que en est et seulement la moitié des choses que je me suis proposé : vous n'auriez grand'peyne, en ce cas, à tomber d'accord que jamais l'y a eue une amitié approchante à celle que j'ay pour vous. Je vous advoue que je ne me feusse peu imaginer qu'elle alât jusques à m'oster toutte sorte de contentement lorsque j'employe le temps à autre chose que à songer à vous, mays cela est, et à un tel point qu'il me seroyt impossible d'agir en quoy que ce peut estre, sy je ne croys d'en devoir user insi pour vostre service.

« Je voudrois aussy vous povoir esprimer la ayne que j'ay contre ces indiscrets qui travaillent sans relache pour fayre que vous m'obliés et empêcher que nous ne nous voïons plus ; en un mot, elle est proportioné à l'affection que j'ay pour vous. Ils se trompent bien sy esperent de voir en nous les effets de l'absence. »

M. Walckenaër (*Mémoires de Mme de Sévigné*, t. II, p. 495) parle d'une lettre conservée à la Bibliothèque impériale, demeurée inédite et écrite par Anne d'Autriche à Mazarin, bien après la Fronde. Ce document, où tout jusqu'à l'adresse est de la main de la reine-mère, donne beaucoup à penser sur la nature de l'ancienne liaison de ces deux hauts personnages.

Un illuminé qui publia, vers 1650, des écrits remplis d'insolentes sottises, et qui fut trois fois mis en prison, François Davesne, voulut établir, par des exemples tirés de la Bible, que Louis XIV n'était pas fils de Louis XIII ; ce fut dans le chapitre XII de la seconde partie de son *Harmonie de l'amour et de la justice de Dieu* qu'il soutint cette thèse audacieuse.

Un pamphlet anglais, rare et fort peu connu en France, annoncé comme traduit de l'allemand par P. Vergerius (nom supposé) a pour titre : *The royal cuckold or great bastard, giving an account of the birth and pedigree of Louis le Grand*, 1693, in-4°.

Nous avons remarqué dans un ouvrage assez rare en France, *Portraits historiques des hommes célèbres du Danemark* (par Tycho-Hofman, Copenhague, 6 tomes in-4°), un passage (t. II, p. 35) qui nous semble avoir échappé aux auteurs français et qui donnerait à Louis XIV un étranger pour père. Voici ce passage : « Un capucin, nommé Joseph, fit savoir au cardinal de Richelieu que la reine lui avait confessé, entre autres péchés, avoir conçu tant de tendresse pour un officier étranger nommé Rantzau, qu'elle ne pouvait s'empêcher de penser fort souvent à lui. Le cardinal, capable de tout, trouva moyen par sa nièce, alors dame d'honneur, de faire parler Rantzau seul à la reine. Cet entretien eut un tel effet, qu'à ce qu'on prétend il contribua plus à la naissance de Louis XIV qu'un mariage de vingt-trois ans avec le roi. »

On a prétendu aussi que le duc de Montmorency, décapité en 1632, fut épris d'Anne d'Autriche et qu'il fut payé de retour.

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Imprimerie de Gustave GRATIOT, rue Mazarine, 30.

DC
130
O7A414
1855
t.1

Orléans Élisabeth Charlotte, duchesse d'

Correspondance complète de madame duchesse d'Orléans née Princesse Palatine

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY